This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 497817

Digitized by Google

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.A601
H4

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU
ET
# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

PREMIÈRE LIVRAISON. — AVRIL 1860

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1860

Digitized by Google

## SOMMAIRE.

### I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de M. **Bougler**, conseiller à la Cour impériale.

### II.

I. Le général d'Autichamp (*première partie*).

II. Notice sur l'hôtel de Pincé, par M. **Cél. Port**, archiviste du département.

III. Le temple de Junon à Carthage, par M. **Beulé**, de l'Institut.

IV. L'abbaye d'Asnières et l'ermitage des Gardelles, par M. **Eug. Berger**.

V. Marie Stuart en Anjou, par M. **Paul Lachèse**.

VI. Chronique. — La deuxième édition de Madame Swetchine. — L'hôpital Saint-Jean. — Sainte-Marie et le tertre Saint-Laurent. — Le musée Turpin de Crissé et l'hôtel d'Anjou. — M. Eugène Boré et M. Béclard. — L'amphithéâtre de Grohan. — Mort de M. Thierry, peintre-verrier, etc.

Digitized by Google

# REVUE DE L'ANJOU

Digitized by Google

ANGERS, IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU
ET
# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

TOME DEUXIÈME

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1861

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
5-3-28
16143

# LE GÉNÉRAL D'AUTICHAMP

L'*Union de l'Ouest* (1) a publié, il y a plus d'un mois déjà, une rapide, mais touchante notice sur le général d'Autichamp. Ce travail du digne fils d'un ami et d'un compagnon d'armes du vieux général vendéen n'a pas été seulement l'expression d'un juste et dernier hommage rendu à une mémoire chère et vénérée; c'était aussi l'accomplissement d'un devoir intime et d'une dette de famille, c'était en quelque sorte un acte de piété filiale. A ces titres divers, l'auteur a dû nécessairement se restreindre dans des limites qu'il peut bien nous être permis de dépasser. Il y aurait sans doute inconvenance et présomption de vouloir redire une seconde fois ce que M. le comte de Romain a si bien dit déjà sous l'inspiration de son dévouement et de son cœur; mais on ne prétendra pas, nous le croyons du moins, que la presse périodique dépasse son droit et s'écarte de son domaine en faisant retour aujourd'hui sur une époque mémorable et sur un homme célèbre qui, par son immuable loyauté, par sa fidélité constante et courageuse, par une modération que l'on ne vit jamais se dé-

(1) Nous empruntons, avec l'autorisation de l'auteur, la biographie du général d'Autichamp, à l'*Union de l'Ouest*, qui l'avait publiée par fragments. On pourra relire ainsi de suite, et avec un plaisir réel, une notice complète sur l'un des contemporains qui ont illustré notre pays en laissant les meilleurs souvenirs dans toutes les opinions. En reproduisant cette notice, nous ne faisons que reprendre notre bien, car nos lecteurs reconnaîtront facilement, s'ils ne l'ont deviné déjà, dans le biographe du général d'Autichamp, l'un des principaux collaborateurs de la *Revue*.



Digitized by Google

mentir, et surtout par une juste et saine appréciation du véritable état des choses, qualité si rare dans un chef de parti, sut ajouter encore à l'illustration conquise par ses aïeux. Il y a toujours plus d'un enseignement à recueillir dans l'histoire des grandes catastrophes et des grandes actions.

Le comte Charles d'Autichamp était le plus jeune des trois fils du comte de Beaumont d'Autichamp qui se distingua dans la guerre de Corse et dans celle d'Amérique où son fils aîné, à peine âgé de 17 ans, fut emporté par un boulet de canon en combattant à ses côtés. Cette grande race militaire des Beaumont était originaire du Dauphiné où depuis près de huit siècles elle était renommée pour sa générosité, sa puissance et sa valeur. C'est à la politique habile de l'un de ses plus dignes rejetons, le grand Amblard de Beaumont, ministre du dernier dauphin Humbert II, que la France dut la réunion de cette belle et riche province.

La branche d'Autichamp, aujourd'hui l'aînée de cette illustre maison, s'est établie en Anjou depuis bientôt 200 ans, et avant la date funeste de nos discordes civiles, elle avait conquis parmi nous une grande et rare popularité. Ce fut en 1666 que le comte d'Armagnac, gouverneur de la province, demanda au roi Louis XIV pour être son lieutenant au gouvernement des ville et château d'Angers, Charles de Beaumont de Miribel qui transmit sa charge à son fils mort sans postérité. Après celui-ci, la lieutenance du château d'Angers passa à son cousin Antoine de Beaumont, chef de la branche d'Autichamp. Louis-Joseph de Beaumont, son fils, lui succéda et fut tué en 1757 à la bataille de Lawfeldt; il était le père du dernier marquis d'Autichamp qui fut après lui gouverneur du château d'Angers et qui était encore titulaire de cette charge au moment de la Révolution. Si modeste que pût sembler ce petit gouvernement, il n'en avait pas moins en réalité une grande importance locale. Dans une ville où il n'y avait ni Parlement ni Intendance, les Angevins s'étaient accoutumés à voir dans le Lieutenant de roi le seul et véritable représentant du monarque, et le peuple, charmé toujours de la grâce si bienveillante et de la noble et magnifique repré-

Digitized by Google

sentation de ses commandants militaires, avait pris en grande vénération en même temps qu'en très sincère et très vive affection cette race illustre venue dans l'Anjou d'une autre extrémité de la France, mais qui avait obtenu parmi nous une prompte et complète naturalisation. Quand on parlait à Angers du Lieutenant de roi ou plutôt de *Monsieur d'Autichamp*, comme le peuple disait toujours, on était sûr de voir accueillir partout ce nom avec un sentiment unanime de profonde et respectueuse déférence.

C'est dans ce vieux château d'Angers, devenu comme le patrimoine héréditaire de ses pères, que le comte d'Autichamp naquit le 8 août 1770. Dès l'âge de douze ans, il entra dans la gendarmerie de Lunéville que commandait le marquis d'Autichamp, son oncle, renommé déjà comme l'un des premiers généraux de cavalerie de l'Europe. Ce fut en 1782, au moment même où son frère mourait glorieusement au champ d'honneur, que Charles d'Autichamp vint prendre sa place. Cette prompte succession de dévouement et de sacrifices prouvait une fois de plus que même en versant un sang généreux sous les drapeaux de la France, l'illustre maison de Beaumont ne croyait jamais avoir suffisamment acquitté sa dette. A peine le premier né de cette grande race avait disparu dans une lutte éclatante et mémorable, aussitôt le plus jeune de ses rejetons se retrouvait à son poste et se dévouait à son tour et sans réserve au service du prince et de la patrie. Le nouveau gendarme de Lunéville parcourut successivement les grades inférieurs, et se trouvait au moment de la Révolution capitaine de dragons dans le régiment de Condé. Elevé à l'école de l'honneur et tout rempli de la loyauté de ses pères, Charles d'Autichamp refusa, sans la moindre hésitation, le serment exigé en 1791, de tous les officiers français. Il suivit tout d'abord sa famille dans l'émigration; mais désespéré de l'inaction forcée que lui imposaient les lenteurs d'une politique égoïste et méticuleuse, il rentra bientôt en France, et trouva moyen de se faire incorporer dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il y devint adjudant-major de cavalerie, et bien que ce grade pût sembler inférieur à celui dont il était légalement revêtu, il fit avec empressement le sacrifice de toute espèce de prétention personnelle, et se rangea sans nulle difficulté sous une bannière

Digitized by Google

dont l'avaient éloigné au premier moment ses répugnances instinctives et la ferveur de son dévouement. Il était profondément convaincu qu'un gentilhomme français est toujours à sa place quand il est auprès du Roi.

M. d'Autichamp trouva dans la garde constitutionnelle un grand nombre de compagnons d'armes qui avaient adopté les principes de la Révolution avec un enthousiasme qu'il était loin de partager; mais telle était déjà la modération de ses opinions, telle l'aménité de ses mœurs et la douceur de son caractère qu'il n'en vécut pas moins toujours en bonne intelligence avec eux. Plusieurs de ses camarades cependant répondaient mieux à ses sentiments intimes, et il se lia dès lors d'une étroite amitié avec Henri de La Rochejacquelein et Bernard de Marigny, qui devaient comme lui tenter bientôt d'héroïques et généreux efforts pour relever le drapeau de l'ancienne monarchie. Cette garde constitutionnelle, divisée par tant de nuances diverses d'opinion, n'en restait pas moins fidèle et dévouée; elle ne prétendait d'ailleurs à aucune influence politique, et n'avait d'autre pensée ni d'autre but actuel que de défendre le Roi, déjà captif dans son palais, de l'entourer dans un péril extrême, et, s'il était possible encore, de sauver ses déplorables jours. Il n'en fallait pas davantage pour rendre cette garde suspecte aux meneurs des clubs et de l'Assemblée. Une loi en ordonna bientôt le licenciement, et l'infortuné monarque fut contraint de sanctionner ce décret régicide.

Louis XVI avait fait savoir cependant à quelques-uns de ses gardes les plus dévoués, qu'il désirait qu'ils ne s'éloignassent pas de la capitale où ils pourraient lui rendre encore d'importants services. La volonté du Roi ne pouvait manquer d'être prise, par le jeune d'Autichamp, pour un mandat impérieux et sacré. Il resta donc à Paris sans emploi, épiant chaque jour l'occasion de combattre pour la délivrance de son malheureux maître. Il crut l'avoir trouvée dans cette horrible journée du 10 août où il espéra un instant que la royauté demeurerait victorieuse, et où il courut les plus grands dangers en volant au secours des Tuileries attaquées par une tourbe féroce et meurtrière. Quand, après une lutte opiniâtre, les fidèles défenseurs du château ne

Digitized by Google

virent plus de salut que dans une sortie désespérée, ils la tentèrent sans hésiter par une porte secrète qui donnait sur le jardin des Tuileries. A ce moment terrible, une fusillade dirigée sur eux presqu'à bout portant en tua plusieurs et finit par disperser les autres.

En présence même de tant d'obstacles formidables et d'une insurmontable fatalité, M. d'Autichamp, fidèle toujours à l'antique et noble devise de ses pères (1), voulut combattre encore et mourir à son poste si la fortune persistait à se montrer contraire. Il se dirigea donc vers la terrasse des Feuillants, dans le but de pénétrer à l'Assemblée législative où se trouvait la famille royale qu'il chercha longtemps à rejoindre. Il parvint bientôt à franchir le mur d'enceinte du couvent; mais, en sortant par la rue Saint-Honoré, une troupe d'assassins se précipite sur lui. Le jeune garde du Roi, sans reculer devant un combat trop inégal, étend d'un coup de pistolet l'un de ces brigands roide mort à ses pieds. Aussitôt une foule d'ignobles vainqueurs de cette exécrable journée accourent pour venger la mort de leur bien digne camarade; ils terrassent le jeune d'Autichamp, mettent ses vêtements en pièces et le frappent de trois coups de sabre à la tête. Voyant qu'il respirait encore, ils allaient l'achever quand l'un de ces forcenés, armé d'un long couteau, écarte les meurtriers, saisit aux cheveux sa victime, et l'entraîne au milieu des cris féroces d'une horde sanguinaire, jusque sur la place de Grève.

C'est dans le lieu destiné aux exécutions que ces misérables se réservaient, disaient-ils, de faire prompte *justice* du brave et fidèle défenseur de la royauté. Cependant, arrivés à cet affreux rendez-vous, ces monstres, qui n'avaient cessé de hurler des chants de mort, se sentirent alléchés par l'odeur du sang, et ne purent résister à une tentation trop séduisante pour des brigands de leur espèce. Sans plus songer à leur prisonnier, ils se précipitèrent en aide aux meurtriers de quelques malheureux Suisses que l'on égorgeait sur cette place toute fumante de carnage, et ils laissèrent ainsi M. d'Autichamp seul aux prises avec celui de leurs dignes acolytes qui n'avait cessé de le tenir par les cheveux

(1) *Impavidum ferient ruinæ*, devise des Beaumont.

Digitized by Google

et de l'entraîner à sa suite. Le jeune et intrépide militaire, déjà cruellement mutilé, n'en saisit pas moins alors avec un coup d'œil d'aigle une faible et dernière lueur de salut. Il recueille toutes ses forces, terrasse d'un seul coup son misérable assaillant, lui arrache son coutelas, le lui plonge dans la poitrine, puis ramasse un morceau de l'habit rouge d'un Suisse tué à ses côtés, et tenant d'une main cet affreux lambeau et de l'autre le couteau ensanglanté et, tout souillé de sang lui-même, il se sauve à l'aide de ce lugubre trophée, et traverse sans obstacle les groupes d'égorgeurs qui le prennent pour un de leurs complices. Après cette lutte terrible, après cette défense admirable de courage et de présence d'esprit et digne vraiment des temps héroïques et chevaleresques, M. d'Autichamp fut rendu à la liberté et à la vie, mais ses forces étaient à peu près épuisées. Il errait à l'aventure du côté des Tuileries, quand il fut rencontré par un ancien cocher de son père qui le reconnut, le prit sous le bras et le recueillit dans sa demeure, d'où il lui procura les moyens de quitter Paris. Ce fut dans cette humble demeure d'un serviteur fidèle que M. d'Autichamp apprit d'une manière certaine tous les désastres de la journée et l'odieuse captivité du roi et de la famille royale. A cette affreuse nouvelle, il demeura comme immobile de douleur, et sentit jusqu'au fond de son âme le regret de n'avoir pu racheter au prix de tout son sang de si grandes et si chères victimes.

M. d'Autichamp revint en Anjou où régnait déjà une sorte de terreur et où cependant il ne fut point inquiété. Il est probable qu'il y fut protégé par les souvenirs de sa famille et par le prestige qui s'attachait encore à son nom autrefois si vénéré dans toute la province. Il apprit bientôt dans sa retraite que des populations vaillantes et fidèles avaient relevé l'étendard de la royauté, et que cette armée triomphante venait de s'emparer de Saumur et allait bientôt occuper Angers. M. d'Autichamp, à peine âgé de 22 ans, mais qui avait déjà fait ses preuves de courage, et que l'on était assuré de retrouver toujours à l'avant-poste de tous les périls, se hâta d'accourir à ce rendez-vous de l'honneur.

A Dieu ne plaise que nous venions faire ici l'apologie de la

Digitized by Google

guerre civile ; c'est toujours une extrémité déplorable et funeste, c'est le plus cruel de tous les maux, c'est le dernier anathème réservé aux nations. Et cependant quand même des jours de pression, de crime et d'exécrable tyrannie ne pourraient jamais légitimer cette résistance suprême, ce cri redoutable des peuples opprimés, nul du moins n'oserait nier que des positions tout exceptionnelles imposent quelquefois des devoirs en dehors de l'ordre commun des choses. Il n'est point certainement d'ami si exclusif de la Révolution qui ne doive reconnaître, s'il est impartial et sincère, que le jeune Charles d'Autichamp ne pouvait reculer dans cette voie de sacrifices et de dévouement qu'il avait déjà teinte de son sang. Soldat désarmé d'une cause trahie par la fortune, mais dominé impérieusement par les exemples, la gloire et les enseignements de ses pères, royaliste ainsi par destination même avant d'avoir vu le jour, et maintenu sous l'empire de ces traditions héréditaires par le sentiment du devoir et les affections de son cœur, comment M. d'Autichamp n'aurait-il pas saisi avec enthousiasme la chance des combats pour renverser et détruire une Convention usurpatrice et criminelle, toute dégoûtante encore du sang du meilleur des hommes et du plus malheureux des rois, de ce prince si indulgent et si doux, de ce bon maître qu'il avait tant aimé et si fidèlement servi ? L'ancien garde de Louis XVI n'avait point appelé la guerre civile, il la trouva toute faite, et il l'accepta avec un dévouement entier et une abnégation sans réserve.

Ce fut à Saumur que M. d'Autichamp joignit l'armée vendéenne. Il y fut accueilli avec empressement. Il s'attacha plus particulièrement au marquis de Bonchamps, son parent, et malgré son extrême jeunesse (il n'avait pas encore 23 ans), le général, souvent retenu par ses blessures, lui confia plusieurs fois le commandement en chef de son corps d'armée. On comprend que les bornes de cette notice ne nous permettent qu'à grand'peine un récit même rapide et très sommaire des divers faits d'armes de M. d'Autichamp dans cette guerre mémorable. Tous les historiens de la Vendée ont rendu hommage à sa brillante valeur et à sa rare intrépidité. Le 7 juin 1793, à la tête de 300 Bretons d'élite, il attaqua le poste de Nort, jugé nécessaire au succès du

Digitized by Google

siége de Nantes, passa non sans péril sur la chaussée d'un moulin, et, par cette manœuvre hardie, parvint à tourner, puis à emporter de vive force ce poste important défendu par 400 républicains. Le lendemain, sous les murs de Nantes, il combattit avec la même audace et la même vaillance. Le chevalier de Fleuriot, qui marchait à la tête des compagnies bretonnes, fut frappé d'un boulet de canon qui lui emporta la jambe, et l'étendit aux pieds de ses soldats, sous les yeux mêmes et à quelques pas de M. d'Autichamp. Celui-ci prit aussitôt le commandement de la division et continua vivement l'attaque sous le feu des batteries républicaines. Deux chevaux furent successivement tués sous lui et 37 canonniers royalistes succombèrent à ses côtés. Il fut lui-même sur le point de tomber vivant au pouvoir de l'ennemi, et il n'échappa à la mort qu'à l'aide d'un mouvement désespéré qui lui fut inspiré sans nul doute par cette immuable et rare présence d'esprit qui l'avait déjà sauvé au 10 août et qui ne lui fit point défaut dans ce nouveau péril. Un détachement de cavaliers républicains était sorti inopinément de la place, et le serrant déjà de près, ils allaient le saisir, quand il s'empara avec une incroyable prestesse de la queue du cheval de son ami Forestier : entraîné de cette sorte dans une course rapide, il fut bientôt mis hors de toute portée ennemie, et se trouva ainsi pour l'heure préservé de tout danger imminent.

On sait qu'après la levée du siége de Nantes, l'armée vendéenne fit sa retraite sur l'Anjou. M. d'Autichamp y donna de nouvelles preuves de dévouement et de valeur. Le 26 juillet, il enleva, après une charge brillante, les fortes positions de Murs et d'Erigné, près Angers, et eut encore ce jour-là deux chevaux tués sous lui. Le 5 septembre, à la tête de l'armée de Bonchamps, il attaqua brusquement le général Lecomte à Chantonnay et força les retranchements ennemis. Le 19, au combat de Torfou, il fit de nouveaux prodiges de valeur. Cerné par un détachement républicain au moment où il revenait seul de faire changer la position d'une batterie, trois soldats se jettent à la tête de son cheval; il en tue un, écarte les deux autres et retourne à son poste.

Après la perte des batailles de Cholet et de Beaupreau, les

Digitized by Google

Vendéens, poursuivis par l'armée de Mayence, se décidèrent à tenter le passage du fleuve qui les séparait de la fidèle Bretagne. M. d'Autichamp fut chargé dès lors de s'emparer, sur la rive droite, d'une position d'où l'on pût protéger le débarquement. Accompagné du prince de Talmont et de quelques Vendéens des plus braves et des plus déterminés, il se jette avec cette petite troupe dans quelques frêles embarcations, traverse la Loire au milieu d'une grêle de balles, parvient à aborder à Varades, puis, après un combat long et meurtrier, s'empare d'Ancenis défendu par une garnison nombreuse et une formidable artillerie. M. d'Autichamp trouva là un nombre considérable de barques abandonnées par les républicains et qui pouvaient aider puissamment au passage de l'armée royale. Il les fit diriger sur Saint-Florent, et y revint lui-même pour recevoir le dernier soupir de son général étendu sur le lit de mort, et qui de sa voix affaiblie et presqu'éteinte, demandait grâce pour les prisonniers sur lesquels ses soldats parlaient d'exercer d'horribles représailles. Dans un certificat délivré en 1818 à la famille du marquis de Bonchamps, le général d'Autichamp a raconté les détails de cette scène à la fois sublime et touchante. Ce serait affaiblir ses paroles que de vouloir les résumer. Voici le texte même de cette attestation qui désormais appartient à l'histoire :

« Je soussigné, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant la 11e division militaire,

» Certifie qu'après la bataille de Cholet, où M. le marquis de Bonchamps fut blessé mortellement, cet officier-général fut transporté, le 10 octobre 1793, à Beaupreau, et de là à Saint-Florent, où il fut déposé dans le bas de la ville, chez M. de la Guérinière. C'est là que tous les officiers de M. de Bonchamps, dont le soussigné faisait partie, se rangèrent à genoux autour du matelas sur lequel il était étendu, attendant dans la plus douloureuse angoisse que le chirurgien eût prononcé sur la blessure du général en chef. Mais la blessure était telle qu'elle ne promettait aucune espérance. M. le marquis de Bonchamps le reconnut à la sombre tristesse qui régnait sur toutes les figures, et ses premières paroles en revenant à lui furent pour calmer notre douleur.

Digitized by Google

Il demanda ensuite, avec instance, que les derniers ordres qu'il allait donner fussent exécutés, et aussitôt il prescrivit qu'il ne fût fait aucun mal aux prisonniers renfermés dans l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil. S'adressant ensuite particulièrement au soussigné, qu'il regardait comme un des principaux chefs de son armée, il ajouta : « Mon ami, c'est sûrement le dernier ordre » que je vous donnerai, laissez-moi l'assurance qu'il sera exé- » cuté. »

» Du moment que les intentions de Bonchamps furent connues, le cri de *grâce! grâce! Bonchamps l'ordonne!* fut répété partout, et le dernier soupir de ce guerrier fut le salut de 4 à 5,000 de ses ennemis.

» En foi de quoi j'ai signé le présent certificat comme contenant la pure et exacte vérité.

» *Au quartier-général de Bordeaux, le* 2 *juillet* 1818.

» Comte CHARLES D'AUTICHAMP. »

A la mort du marquis de Bonchamps, M. d'Autichamp, qui venait à peine d'accomplir sa 23e année, lui succéda dans le commandement de l'armée d'Anjou, et il prit part en cette qualité à tous les combats livrés sur la rive droite de la Loire. Il eut encore un cheval tué sous lui à Granville et un autre à Baugé. Il ne cessa de se signaler dans tout le cours de cette fatale campagne d'outre-Loire par son sang-froid, son courage et sa prodigieuse activité, et, toujours à la tête de ses Angevins, il contribua puissamment aux victoires d'Antrain, de Dol et de Pontorson, dernière lueur de la fortune des Vendéens qui bientôt allaient sombrer au fond d'un sanglant abîme. Tous aspiraient vivement alors à revoir le pays natal, et à conquérir à tout prix le passage du fleuve qui les séparait des foyers paternels. C'est dans ce but qu'ils vinrent mettre le siége sous les murs d'Angers, tentative infructueuse qui fut le premier signal de leur agonie. M. d'Autichamp assista comme général de l'armée d'Anjou au conseil de guerre qui se tint dans les bâtiments de l'abbaye Saint-Serge, et là il ouvrit et soutint un avis qui montre à un haut point la justesse et la perspicacité du coup d'œil militaire chez ce général de 23 ans, avis qui fut malheureusement repoussé et qui cependant

Digitized by Google

aurait pu conjurer d'effroyables malheurs. M. d'Autichamp fit la proposition d'aller lui-même s'emparer des Ponts-de-Cé, avec la seule division de Bonchamps, tandis que le gros de l'armée continuerait à pousser l'attaque de la place d'Angers. Le succès de cette tentative lui paraissait d'autant plus probable, dit un historien (1), que ses soldats, étant presque tous Angevins, avaient ainsi que lui une connaissance parfaite des lieux et pouvaient plus aisément réunir un assez grand nombre d'embarcations. Le mauvais destin des Vendéens l'emporta : le siége d'Angers fut continué, et tous les efforts de l'armée royale échouèrent devant l'ardeur de la garnison et les moyens de défense mis en usage. M. d'Autichamp ne l'avait que trop bien prévu; aussi, malgré sa réserve et sa modestie ordinaires, mit-il à défendre son opinion une chaleur et une persistance extrêmes. Nous lui avons entendu raconter à lui-même qu'à la suite de ce conseil de guerre, brisé de fatigue et exténué par le défaut de sommeil, il s'était affaissé malgré lui dans une des grandes salles du couvent toute demantelée et exposée de toutes parts au double feu du canon et de la mousqueterie. Au milieu des balles et des boulets, il s'endormit profondément; mais le réveil l'eut bientôt rappelé au poste du péril et de l'honneur. Il s'y montra digne de lui-même, et quelque désir qu'il eût de voir ses soldats se rapprocher de la Loire, il ne voulut point se séparer de leur mauvaise fortune ni les abandonner au jour trop inévitable d'un grand désastre. Avec une docilité d'enfant et un dévouement qui chez lui fut toujours sans restrictions, il suivit les Vendéens dans leur retraite sur la route du Mans, qu'ils avaient préférée à celle de Tours qui pouvait encore leur livrer le passage de la Loire et leur offrir une dernière chance de salut. L'armée royale s'empara du Mans après des efforts inouïs où M. d'Autichamp se signala de nouveau; mais Westermann et Marceau arrivèrent en toute hâte pour débusquer les Vendéens. Malgré la brillante valeur et l'ardeur sans égale du général Westermann, il fut vigoureusement repoussé dans les bois de Pontlieue, par M. d'Autichamp, à la tête de ses Angevins, comme lui brisés de fatigue, mais toujours

(1) Beauchamp, t. 2, p. 215.

Digitized by Google

prompts à l'attaque et intrépides au combat. La lutte, toutefois, ne pouvait être bien longue; écrasé par le nombre, le général angevin fut forcé de rentrer dans la ville, déjà tombée au pouvoir des républicains.

Le Mans n'était plus un champ de bataille; ce n'était plus qu'un vaste champ de carnage, ce n'était plus qu'une plaine inondée de sang et jonchée de cadavres. M. d'Autichamp, qui avait espéré ressaisir là un dernier retour de fortune ou du moins rencontrer une mort glorieuse, n'y trouva d'autre alternative que celle de succomber sous les coups d'une soldatesque effrénée et furieuse, ou de mourir encore, mais au moins de vendre chèrement sa vie. Le choix du guerrier vendéen ne pouvait être douteux. Il s'avance, le sabre à la main, et accompagné seulement du jeune de Bernetz, son ami, ancien page de Louis XVI. Surpris dans une ruelle étroite et sans issue par un détachement de chasseurs que commandait le colonel Vidal, les deux Vendéens allaient être entourés et saisis quand M. d'Autichamp, vers lequel se dirigeait en avant de sa troupe le colonel républicain, s'arme d'un pistolet qu'il portait toujours à sa ceinture et couche en joue le colonel Vidal presqu'à bout portant. « *Mon sort est entre vos mains*, lui cria Vidal, *ne tirez pas et je vous sauverai!* » Le jeune d'Autichamp se confia avec la candeur de son âge et la bonté de son cœur, à la foi de son ennemi qui lui tint loyalement parole. Il défendit que l'on fît le moindre mal aux deux Vendéens, les déclara ses prisonniers, et plus tard, sous l'uniforme de soldats de son régiment, il parvint à les faire diriger sur Caen où il leur trouva un asile assuré. Cet acte d'humanité, si rare à cette époque, honore la mémoire du colonel Vidal, et prouve que dans ces temps sinistres, tous les militaires français n'avaient point subi les odieux entraînements d'un pouvoir atroce et sanguinaire : ils combattaient avec une intrépidité sans pareille, mais ils répugnaient profondément à remplir le métier de dénonciateurs et de bourreaux. Sans s'en douter, le colonel Vidal acquittait dans cette journée mémorable une dette que le parti républicain avait contractée envers M. d'Autichamp que sa mansuétude et son humanité n'auraient assurément pas sauvé devant la *justice* des tribunaux révolutionnaires. Dans le cours

Digitized by Google

même de cette terrible année 1793, et moins de deux mois avant cette affreuse journée du Mans qui vit répandre des torrents de sang français, M. d'Autichamp avait sauvé un de ses jeunes compatriotes qui lui survit encore après tant de jours écoulés, et qu'ainsi nous n'oserions nommer s'il n'avait tracé lui-même un monument authentique de sa reconnaissance. Voici en quels termes cet Angevin, sauvé par M. d'Autichamp, a rendu compte de ce fait peu connu et si plein d'un vif intérêt : « Le 9 octobre, » à Châtillon, bataille terrible et des efforts inouïs. Mais le nom- » bre nous accable. Il faut reculer, je suis blessé et pris!... Le » 11 octobre, conduit garrotté avec un compagnon d'infortune à » la Cérisaie. Le 14, à Cholet, l'état-major des Vendéens est à la » maison commune, et nous, prisonniers dans des granges qu'on » entoure de gardes, toujours prêts à tirer sur le premier qui ten- » terait de s'évader... On nous fait passer le 18, un à un, à un » conseil de guerre. J'entre dans une salle basse, tout pâle, je » l'avoue, et pas à mon aise. Au fond sont des chefs, mes juges, » coiffés de chapeaux ronds, à panaches blancs. Dans le nombre » j'en reconnais un que j'ai vu à Angers, c'est d'Autichamp, » c'est lui qui m'interroge et moi de lui répondre : « Je suis » Guitet, le fils de l'apothicaire. — Oh! je me le rappelle, un » honnête homme; et comment êtes-vous là? — Je n'y suis pas » bien, et si vous m'en tirez, vous me ferez plaisir. — Je le crois » (on rit). Quel est votre âge? — Pas loin du vôtre, vingt ans. » — Suivez-moi. »

» Je crus que c'était fait de moi et qu'on allait me livrer au » peloton de mort. Mais quand nous fûmes seuls : « Je vous » donne la vie, passez dans l'écurie, soignez mes chevaux, n'es- » sayez pas de vous sauver, de me trahir. — Je le jure. — » Pas de serment, ne dites mot, une bataille s'apprête, et si » Dieu nous accorde la victoire, en moins de trois jours nous se- » rons maîtres d'Angers et je vous rendrai moi-même à vos » parents. »

» Il me quitta, je restai coi, sans bouger. J'entendis la fusil- » lade, j'entendis le canon, j'entendis passer et repasser vingt » fois de nombreuses troupes le long du mur de l'écurie. On » avait pris les chevaux, on était monté dessus, on se battait.

Digitized by Google

» J'étais blotti dans le ratelier, sous le foin. Je n'avais pas mangé » depuis 24 heures; enfin le 17, oh! jour qui ne s'effacera pas » de ma mémoire! le 17, un hussard entra dans l'écurie, un » hussard, un patriote! et je me déniche, je cours, je lui saute » au cou : « C'est moi, camarade, un bleu pris à Châtillon et que » tu délivres.·.. D'Autichamp m'a sauvé la vie, et s'il a besoin » de moi, je lui rendrai la pareille (1). »

A ce récit naïf et touchant, on ne peut se défendre d'une douce émotion et d'une vive et tendre sympathie. On est heureux de recueillir l'expression si franche et si nette de la reconnaissance du jeune républicain qui voudrait trouver l'occasion de rendre un jour à son libérateur ce qu'il a reçu de lui. On admire en même temps de toutes les puissances de son âme le mouvement généreux de cet autre jeune homme, investi du droit terrible de vie et de mort sur un compatriote à peu près de son âge et qu'il entraîne vivement, non pour le vouer à une mort plus prompte, mais pour le rendre plus sûrement à la liberté et à la vie. Nous ne croyons pas que l'histoire offre rien de plus saisissant que ce tableau qu'assurément celui qui nous l'a conservé n'a pas voulu flatter. Nous y voyons un homme de guerre, un homme de parti qui s'attendrit encore au seul nom de la ville où il a passé son enfance, qui reconnaît du premier mot l'un de ses plus jeunes concitoyens, et qui, dans ses illusions décevantes d'une prochaine et facile victoire, se complaît, non point à des rêves de gloire ou d'ambition, mais à la simple et consolante pensée de ramener un fils dans les bras de son père!... Ainsi vit-on dans les guerres civiles elles-mêmes la bonté, la douceur et la générosité s'allier avec la foi, la persévérance et le courage.

Après le grand désastre d'outre-Loire, la véritable Vendée, quoi qu'on ait voulu tenter, était finie sans retour. Les colonnes incendiaires vinrent dévaster impitoyablement ce noble et malheureux pays, massacrer lâchement les femmes, les enfants, les vieillards; inonder enfin de sang et de ruines cette terre de deuil

(1) Note remise par M. Guitet, ancien chef de bataillon dans la garde nationale d'Angers, et imprimée dans le livre de M. F. Grille sur les Volontaires de Maine et Loire, t. IV, p. 446, et 447.

Digitized by Google

et de désolation. Le petit nombre de ses habitants qui survivaient à tant de malheurs n'avaient point sans doute subi d'ébranlement dans leurs convictions religieuses ou politiques. Ils demeuraient toujours fidèles *quand même* à leur double foi, mais ils n'avaient plus l'entraînement ni l'ardeur des premiers jours; ils sentaient profondément le besoin de la paix, et ils s'y seraient reposés avec délices si la Révolution, désormais victorieuse, eût consenti à leur laisser quelques instants de répit. Cependant, deux années à peine écoulées, quelques hommes ardents, chevaleresques et dévoués, essayèrent encore de ranimer une dernière étincelle de guerre civile, mais ils durent reconnaître bientôt qu'ils avaient soufflé sur un foyer à peu près éteint. Toutefois, dès qu'il eut appris d'une manière certaine que Stofflet avait reparu dans l'Anjou et pris de nouveau le commandement de l'armée royale, le comte d'Autichamp vint se ranger sous ses drapeaux. Il se serait cru déserteur de sa cause s'il avait manqué à ce dernier appel. Il fut parfaitement reçu par le général vendéen qui ne tarda pas à lui donner une grande part dans sa confiance. Stofflet cependant, tout le monde le sait, n'aimait point les gentilshommes, et n'admettait guère dans ses intimités que des hommes sortis comme lui des derniers rangs du peuple; mais il ne put résister à l'ascendant des manières douces, gracieuses et aimables du jeune d'Autichamp, et il conçut pour lui, dès le premier jour, une amitié qui ne s'est jamais démentie.

Au mois d'octobre 1795, Stofflet chargea son jeune lieutenant de porter ses dépêches à Monsieur, comte d'Artois, qui venait de prendre terre à l'île d'Yeu, accompagné de M. le duc de Bourbon et d'un grand nombre d'émigrés qui, dans leurs illusions et leur ignorance du véritable état des choses, semblaient compter sur un succès décisif et prochain. Certes la mission du jeune envoyé de Stofflet était périlleuse; mais M. d'Autichamp avait fait ses preuves, et son général savait bien qu'il n'était pas homme à reculer devant les obstacles, si graves, si insurmontables même qu'ils pussent apparaître. Il partit en effet, déguisé en matelot et accompagné seulement du chevalier de la Beraudière, son ami, passa la Loire, et à travers mille et mille dangers, parvint enfin jusqu'au fond du Morbihan. Il se rendit au quartier général de

Digitized by Google

Georges Cadoudal qui fit conduire aussitôt les deux jeunes Vendéens sur un point de la côte, et leur procura les moyens de passer à l'île d'Yeu.

M. d'Autichamp reçut du prince l'accueil le plus gracieux et s'en montra profondément touché. Cependant s'il fallait en croire le malheureux anonyme qui, sous le titre de comte de *** (1), a tracé le récit de cette triste et malencontreuse expédition de l'île d'Yeu (récit notoirement et visiblement inspiré par la police de Fouché, et que tous les historiens de la Vendée n'en ont pas moins pris pour guide), si ce récit, disons-nous, mérite quelque foi, le comte d'Autichamp, dans son zèle juvénile et son ardeur bouillante et généreuse, aurait manifesté hautement l'impatience et l'irritation que lui inspirait la froide circonspection de quelques-uns des conseillers du Prince : « Je voyais beaucoup » M. d'Autichamp qui avait été envoyé par le général Stofflet, » dit le comte *** ; ses opinions, ses désirs étaient analogues aux » miens et au vœu général. Mieux qu'un autre par sa carrière » passée et présente, il en appréciait la valeur. Accoutumé à » braver les dangers, enflammé pour la cause qu'il servait avec » gloire, il en avait le langage et l'énergie, il s'ouvrait franche- » ment à moi sur la mollesse des conseils, sur l'apathie et l'indé- » cision qu'il voyait, sur le manque d'énergie qui portait à » éluder et à éloigner le moment d'une glorieuse entreprise, et, » sous un visage calme et tranquille, perçait l'indignation que » tant d'incertitudes faisait éprouver à son jeune courage. Arrivé » des bords de la Loire, venant de quitter les fiers Vendéens dont » il avait souvent dirigé l'impétueuse valeur, il avait l'air d'un » homme qui retrouvait une autre espèce d'hommes dont il ne » comprenait pas le langage. Les froids calculs, le système mé- » thodique, lui donnaient envie de rire quand il échappait à l'in- » dignation. » S'il est vrai que M. d'Autichamp se soit exprimé ainsi dans ses conversations intimes avec le comte ***, on ne peut l'expliquer qu'en rappelant qu'il y avait deux hommes en lui, le soldat et le représentant du chef d'une grande armée. Le jeune soldat de 25 ans, impatient de gloire et de combats, a bien

(1) Le comte de Vauban.

Digitized by Google

pu maudire la prudence peut-être excessive de ses anciens; mais le chargé d'affaires s'exprima toujours avec une prudence et une réserve au-dessus de son âge. Nous en trouvons la preuve irrécusable dans une lettre du marquis d'Autichamp, son oncle, qui lui écrivait le 1er mars 1796 (1) : « Je ne dois pas vous laisser » ignorer que Monsieur m'a parlé de vous avec une bonté ex- » trême et tout ce qui l'entoure avec infiniment d'intérêt. *On* » *a surtout loué votre manière* SIMPLE ET NON EXAGÉRÉE de rendre » compte, etc. »

Cette lettre démontre évidemment que tout avide de gloire que pût paraître le jeune envoyé de Stofflet, il n'en était pas moins trop loyal pour dissimuler au Prince que la Vendée, à cette époque, n'offrait plus de ressources efficaces et assurées pour le rétablissement de la monarchie. Il était visible désormais, au moins pour tous les hommes politiques et sérieux, que ce grand corps, épuisé et saigné à blanc, ne donnait plus que de bien faibles pulsations, et que la descente projetée que certains voulaient tenter, alors même que l'on n'était pas maître d'un seul point de débarquement, ne pouvait avoir d'autre résultat que de sacrifier encore de nouvelles victimes, et infailliblement la plus auguste de toutes et la plus chère au cœur des fidèles défenseurs de la royauté. Sans doute il eût été plus chevaleresque peut-être et beaucoup plus poétique assurément d'aller, même sans la moindre lueur d'espérance, répandre son sang sur cette terre héroïque et fidèle; mais encore peut-on se demander si les princes n'ont pas des devoirs exceptionnels à remplir et si leur vie leur appartient sans réserve. Il est vrai que les courtisans sont rarement de bons conseillers; mais cette fois, par exception, il nous semble qu'ils avaient incontestablement raison quand ils s'écriaient : MONSIEUR *ne peut pas aller chouaner!* C'est par ce mot si amèrement reproché à quelques personnages de la suite du Prince qu'il faut toujours résumer le tableau de cette stérile expédition de l'île d'Yeu, dont les détails nous ont été rapportés et commentés de telle façon que cet épisode de la seconde guerre de la Vendée reste l'un des événements les moins connus et les moins bien ap-

(1) Correspondance des généraux vendéens, édit. de 1824, p. 268.



Digitized by Google

préciés de l'histoire contemporaine. Il nous paraît établi désormais pour tout homme impartial que si, à cette date du mois d'octobre 1795, *Monsieur* se fût fait jeter sur la côte du Poitou, il n'aurait pas eu d'autre ressource que d'aller *chouaner* en effet, et que l'espérance de le voir rallier un parti imposant, et attirer à sa cause bien des gens qui hésitaient encore, n'était en réalité qu'une brillante chimère et une pure déception. C'était moins de la réunion des derniers débris de l'insurrection vendéenne que du retour de l'opinion que l'on pouvait attendre des chances prochaines de restauration ; la lutte avait plus d'importance et d'actualité au Palais de la législature qu'à l'île d'Yeu, et très certainement Willot et Pichegru y pouvaient plus alors que Stofflet et Charette, malgré tout l'éclat de leur renommée. Le gouvernement anglais en eût bientôt jugé ainsi. M. le duc de Bourbon quitta le premier l'île d'Yeu, et plus tard, à son grand déplaisir, Monsieur fut obligé lui-même de remettre à la voile. Le jeune comte d'Autichamp fut le confident de ses regrets, et depuis, dans une lettre (1) que son étendue ne nous permet pas de reproduire, il a rendu compte à son oncle de cette dernière audience du Prince, et des sentiments que tant de confiance et tant de bonté lui avaient inspirés.

M. d'Autichamp regagna le quartier-général de Stofflet, rapportant les instructions de Monsieur, et chargé de faire part à son général des motifs impérieux qui avaient obligé le Prince à s'éloigner. Stofflet reçut à bras ouverts son jeune compagnon d'armes, qui devait bientôt recueillir son déplorable héritage.

Même au cas de la descente de Monsieur sur la côte de Poitou, la Vendée d'Anjou n'aurait pu que bien faiblement seconder les efforts des Poitevins et des Bretons qui ne rêvaient que combats, et qui se réorganisaient avec plus d'ardeur belliqueuse que de sage prévision. Cependant l'Europe entière se faisait encore illusion sur l'état des royalistes de l'Ouest : les ministres anglais leur faisaient passer des subsides, et les émigrés se ménageaient encore sur ce point une dernière et faible espérance. C'est ainsi que le marquis d'Autichamp se prenait d'une joie et d'une tendresse

(1) Du 30 mars 1796.

Digitized by Google

véritablement paternelles en apprenant que son neveu Charles avait rejoint Stofflet. « Je ne veux point vous parler de la peine » que me fait éprouver votre silence, lui écrivait-il, j'aime mieux » ne vous parler que de la joie que me cause votre bonne con- » duite. Si vous aviez besoin d'encouragement, je vous dirais » que vous faites le bonheur de tous les vôtres, que vous serez la » consolation des jours de votre vieux oncle qui brûle de se réu- » nir à vous. » Le marquis d'Autichamp exprime en effet dans la suite de cette lettre son très vif désir de venir combattre dans les rangs des Vendéens, et d'y amener avec lui un grand nombre d'émigrés qui se trouvaient à Londres dans une inaction qui leur pesait cruellement. Cette lettre du marquis d'Autichamp est encore curieuse à plus d'un titre. On ne peut se défendre d'un étonnement profond en voyant un officier-général de cette importance et de cette renommée, demander sérieusement s'il doit arriver revêtu de son habit de maréchal de camp et décoré de la grand'croix de Saint-Louis et du cordon de l'ordre de Saint-Lazare. C'est chose prodigieuse aussi de le voir se préoccuper de ses chevaux, et s'enquérir si l'on trouve dans le pays des selles, brides et mors pour l'équipement. On s'aperçoit facilement qu'un homme aussi grave et aussi éclairé n'avait point la moindre idée de cette guerre de partisans, et que l'Europe entière partageait sa profonde ignorance du véritable état des choses.

Le jeune comte d'Autichamp répondit à son oncle avec une netteté et une franchise toute militaire. « M. de Lagarde a dû » vous dire, mon cher oncle, combien j'étais désireux que vous » fussiez dans ce pays même avant la mort de M. Stofflet, et » vous ne devez pas douter combien cette envie est augmentée » depuis qu'il m'est possible de vous remettre entre les mains » toute l'autorité dont le pays a bien voulu me revêtir; mais » malgré cela, je ne vous y engage pas pour le moment, notre » position étant bien changée. Mon armée est pour le moment » *dans la plus grande désorganisation et envahie de toutes parts* » *par les bleus*. Ma position est d'autant plus désagréable que » M. Stofflet n'aimait pas la noblesse, et vous sentez bien, mon » cher oncle, combien il m'est difficile, pour le moment, de pla- » cer les gentilshommes qui m'ont rejoint; et malheureusement

Digitized by Google

» ces messieurs ne peuvent pas se persuader qu'il faut, dans un » pays comme celui que je commande, que les nobles ne gagnent » la confiance que petit à petit : leur conduite au feu les fait par- » venir malgré eux. J'ai, comme beaucoup d'autres, commencé » par le métier de soldat; il faut nécessairement que messieurs » les émigrés, surtout ceux du pays, qui ont le désir de servir la » cause, venant ici (et je désire même qu'il en vienne, ayant be- » soin d'officiers), ne se rebutent pas, si, à leur arrivée, ils ne » sont point placés de suite. Il faut qu'ils y mettent beaucoup » d'affabilité et de familiarité, les braves de notre pays étant très » sensibles à ces petites choses. Voilà, mon cher oncle, la posi- » tion de mon pays. Vous sentez que, d'après tout cela, je ne » puis vous engager à courir d'aussi grands dangers... »

Quand le jeune général vendéen écrivait ainsi à son oncle, à la date du 1er mars 1796, Stofflet, victime d'une surprise et peut-être d'une trahison, avait déjà succombé, et les officiers de l'armée d'Anjou avaient aussitôt acclamé le comte d'Autichamp pour son successeur. Cette élection fut un témoignage sincère et spontané de confiance et d'estime, et cependant presque tous les historiens de la Vendée n'ont voulu voir là que le résultat des intrigues et des manœuvres du fameux abbé Bernier. Tous se sont plus ou moins acharnés contre la personne de M. d'Autichamp auquel ils ont reproché son esprit toujours trop conciliant et sa disposition constante à conclure la paix dès qu'il lui apparaissait que l'effusion du sang français était devenue inutile à sa cause. Ces historiens et ceux qui les ont inspirés auraient voulu sans doute que le brave général vendéen eût préféré le roman et la poésie de l'histoire à ses réalités. C'est ainsi, par exemple, que M. Alphonse de Beauchamp ne voit pas seulement dans l'élection de M. d'Autichamp, au commandement suprême, l'œuvre exclusive du curé de Saint-Laud; il ne daigne pas même consulter sur ce point les monuments consignés dans tous les recueils authentiques de cette époque, et s'emparant de je ne sais quel commérage, qu'il trouve encore le moyen d'assaisonner d'une petite teinte voltairienne fort à la mode de son temps, il prétend que l'un des plus braves et des plus célèbres officiers de l'armée d'Anjou, que Forestier, en apprenant l'élection de

Digitized by Google

M. d'Autichamp, se serait écrié : *l'abbé Bernier a fait cela, tout comme il aurait donné l'absolution à une bonne femme* (1) ! Avec un peu moins de prédilection pour les propos de corps-de-garde et les bruits populaires, il était facile cependant de se renseigner à des sources irrécusables ; il suffisait d'ouvrir *la Correspondance des généraux vendéens,* où M. de Beauchamp aurait trouvé (2) une lettre de Forestier lui-même, qui ne faisait nulle difficulté de signer : *général en second,* et qui écrivait, à la date du 26 mars 1796, dans les jours mêmes qui suivirent l'élection de M. d'Autichamp : « Le commandement de Stofflet » qui a été fusillé à Angers est entre les mains de d'Autichamp. » Celui-ci a plus de talent que l'autre et n'a pas le moindre de » ses défauts : aussi les choses vont à merveille. » C'est à la même époque que le vicomte de Scépeaux, général en chef des royalistes de la rive droite de la Loire, écrivait de son côté : « Les circonstances impérieuses exigeant qu'on nommât de suite » un successeur à Stofflet, j'apprends avec plaisir que notre com- » mun ami, M. d'Autichamp, a été honoré de cette marque dis- » tinguée de confiance, et surtout *que des suffrages unanimes et* » *exempts de toute cabale l'ont élevé à cette dignité.* La tâche est » pénible, mais ses talents et son entier dévouement sauront » vaincre les difficultés. » Il est donc évident qu'il y a eu une mauvaise foi insigne et flagrante dans le fait de ces prétendus historiens qui ont dit, ou seulement cherché à insinuer que le choix du général d'Autichamp avait été imposé ou surpris ; le jeune successeur de Stofflet fut acclamé et élevé sur le pavois par le libre choix de ses compagnons d'armes.

Malheureusement, avant même la mort de Stofflet, les débris encore militants de l'ancienne insurrection vendéenne s'étaient pris d'un découragement profond. Pressés vigoureusement par le général Hoche, les paysans retournaient en foule dans leurs foyers, et rien au monde ne pouvait les décider à tenir une nouvelle campagne. La prise et la fin terrible de leur général en chef ne fit qu'augmenter le nombre des désertions, si bien que, sauf un petit nombre de braves, le général d'Autichamp, entouré

(1) T. IV, p. 226.
(2) *Correspondance*, page 416.

Digitized by Google

toujours d'un brillant état-major, n'avait presque plus de soldats. Il fut obligé, souvent même, d'errer dans le pays, et de se reléguer dans quelques fermes isolées, pour éviter de tomber au pouvoir des républicains. Ses propres périls ne l'auraient point ému; mais il déplorait profondément la fatalité qui l'entraînait à prolonger, en pure perte, le fléau de la guerre civile au milieu de ces populations, si cruellement éprouvées et si longtemps malheureuses. C'est alors qu'il sut profiter habilement de l'espèce de prestige qui s'attachait encore à l'ombre de la Vendée. Il entama des négociations avec le général Hoche qui furent suivies bientôt d'un traité qui mettait fin aux hostilités. C'est encore à tort que les historiens dont nous avons déjà parlé ont voulu prétendre que M. d'Autichamp s'était rendu à discrétion; le fait n'est pas exact, car il obtenait le libre exercice du culte et une amnistie générale pour tous les Vendéens sans exception, des passeports pour le retour à l'étranger des émigrés qui avaient pris parti dans son armée, enfin pour ses autres officiers et pour lui-même le droit de vivre paisiblement dans leurs foyers. Les royalistes d'outre-Loire, qui tout d'abord s'exprimaient avec amertume et dédain sur de pareilles conditions, furent obligés avant peu de jours d'en subir de plus dures et de plus humiliantes, puisque les chefs de cette partie du pays insurgé furent pour pour la plupart obligés de quitter le territoire français.

M. d'Autichamp se rendit d'abord à Paris où le représentant Delaunay, le jeune, l'un des premiers pacificateurs de la Vendée, le prit sous sa protection spéciale, et lui servit constamment d'appui contre les piéges et les tracasseries ignobles du gouvernement directorial. Cependant le jeune Vendéen sentit bientôt l'inaction peser cruellement sur lui; il avait peine à se faire à cette vie uniforme et oisive à laquelle la force des choses l'avait condamné, et il comprit qu'après le prestige et les émotions de tant de rêves de gloire et d'avenir, il ne pourrait trouver de consolations et de repos que dans une union qui répondît aux plus doux penchants de son cœur. Il épousa l'héritière de l'une des plus nobles familles de nos provinces de l'Ouest (1); mais il ne lui

(1) Mademoiselle de Vassé, issue d'une race de haute chevalerie originaire du Maine.

Digitized by Google

fut pas donné de jouir longtemps de ce bonheur de la vie intime acheté au prix de tant d'épreuves. Au milieu de cette désolante et honteuse anarchie qui s'était établie dans les dernières années du Directoire, le signal fut donné de nouveau à la noble et malheureuse Vendée, et M. d'Autichamp, si dévoué à sa cause et si imperturbablement fidèle, ne pouvait manquer de répondre encore à cet appel. Atteint par l'odieuse loi des otages, il se tenait caché depuis plusieurs mois dans une ferme de la commune de Chanzeaux; il quitta cet asile pour reparaître à la tête de ses braves, mais cette tentative d'insurrection ne pouvait prendre de caractère vraiment imposant ni surtout avoir une heureuse issue. Comme on l'a dit d'une autre phase de la guerre vendéenne, la terre que l'on cherchait à exploiter au profit d'une cause si cruellement délaissée ne ressemblait point à ce redoutable Etna toujours prêt à vomir des flammes, c'était à peine la faible image de cette *Solfatare* de Pouzzole dont il ne sort plus que quelques étincelles et des torrents de fumée. Un seul combat, celui des Aubiers, mit fin à l'insurrection de 1799, et les historiens que nous avons cités en prennent occasion de donner libre carrière à leur haine systématique et calculée, et sous une inspiration qui n'est que trop transparente, ils lancent contre M. d'Autichamp parfois des accusations directes et le plus souvent des insinuations malveillantes. Ils ont ainsi prétendu que de mauvaises dispositions stratégiques avaient entraîné la perte de la bataille unique à laquelle ait pris part l'armée d'Anjou dans cette courte campagne, et que les Vendéens avaient regretté vivement de n'avoir plus Cathelineau à leur tête (1). Il s'agissait bien vraiment de stratégie et de dispositions savantes quand les soldats n'avaient plus ni armes, ni munitions, et ne pouvaient opposer à un puissant ennemi que de faibles légions dont le temps, la lassitude et le malheur avaient dégarni les rangs. L'âme et le cœur de Cathelineau se seraient retrouvés toujours chez son jeune successeur, mais les premiers compagnons d'armes du *Saint d'Anjou* n'étaient plus à leur poste; ils étaient morts sur les champs de bataille, et le petit nombre des survivants, épuisés

(1) M. Beauchamp, t. IV, p. 413.

Digitized by Google

par de si longues et si rudes épreuves, n'étaient vraiment plus soutenus dans cette lutte dernière que par le courage du désespoir; c'est assez pour succomber avec gloire, c'est trop peu pour remporter la victoire. On a dit aussi que le général d'Autichamp s'était beaucoup trop hâté de signer la paix avec le général Hédouville, et l'on oublie que dans tout le cours de cette guerre mémorable, le chef vendéen avait eu toujours pour principe invariable de ne combattre qu'autant que le devoir et l'honneur militaire l'exigeaient, et de saisir avec empressement toute chance d'arrêter l'effusion du sang français, et de ramener la concorde et la paix dans ce pays si malheureux et si cruellement dévasté. C'est son immuable fidélité à suivre cette ligne de conduite qui distingue le caractère du général d'Autichamp et qui doit l'honorer le plus aux yeux de la postérité. Et d'ailleurs, ces historiens, toujours belliqueux à tout pourfendre, savaient parfaitement que la paix avait été arrêtée en principe par la réunion générale de tous les chefs de la Vendée, et ils sont obligés de convenir que cette paix projetée avait réuni une grande majorité dans les conférences de Montfaucon et avant même que le général d'Autichamp eût donné son avis.

Le général devait-il donc, pour trouver grâce devant les yeux de ces annalistes ardents et passionnés, devait-il continuer la guerre malgré ses principaux officiers, et prendre à lui seul la responsabilité de tous les malheurs et de tous les revers? Il est loisible à des écrivains de tracer dans leur cabinet les plus beaux plans de campagne; mais certes la théorie était bien plus facile que la pratique, au moment où venait d'apparaître à la tête du gouvernement un pouvoir énergique et fort, qui ne se serait point payé de belles paroles, qui ne voulait point entendre parler de moyens dilatoires ni de formules évasives, et contre lequel toute espèce de résistance était devenue impossible. La paix fut donc signée, et le comte d'Autichamp, rentré dans la vie privée, revint à Angers avec sa jeune épouse. Il y retrouva bientôt cette considération que ne manque jamais d'obtenir l'homme fidèle à des opinions consciencieuses et loyales. Ce chef, âgé de moins de trente ans, mais dont la renommée datait déjà de plusieurs années, reçut partout et de tous les partis un accueil bienveillant

Digitized by Google

et empressé, sans qu'il y entrât le moindre sentiment d'amertume ni le plus léger souvenir des dissidences passées. On savait que le jeune successeur de Stofflet, au milieu même des horreurs de la guerre civile, s'était montré doux, humain, modéré, et disposé toujours à réaliser tout ce qui pourrait hâter pour ses concitoyens le jour de la concorde et de la conciliation. Il revenait au milieu d'eux avec la même expression de douceur et de bienveillante aménité, se mêlait volontiers à leurs fêtes publiques, prenait sa part de tous leurs plaisirs, et, sans jamais dissimuler ses opinions ni renier sa foi, n'en entretenait pas moins des relations polies, courtoises, intimes, même quelquefois avec d'anciens adversaires, des hommes que naguère il avait combattus peut-être, mais qu'il avait sans nulle arrière-pensée compris dans son traité de paix. Quelques vieillards peuvent se rappeler encore les sympathies unanimes et touchantes que trouvaient dans notre ville d'Angers ces deux jeunes époux échappés à de si grands désastres. Les femmes de la Halle, qui alors avaient le privilége de tout dire, et qui s'arrogeaient le droit de prendre l'initiative de toutes les démonstrations publiques, ne pouvaient se lasser d'admirer la charmante et gracieuse figure du général vendéen, et la beauté ravissante de sa jeune et noble compagne. Elles les applaudissaient à outrance l'un et l'autre quand ils allaient soit aux *redoutes,* soit aux *concerts* qui, à cette époque, réunissaient l'élite des Angevins, et tous, sans exception, répondaient du fond de l'âme à ces acclamations populaires, à ces témoignages flatteurs et spontanés.

Bientôt M. d'Autichamp reçut une preuve plus significative encore et plus importante de la confiance et de l'estime de ses concitoyens. En l'an X, l'assemblée primaire du canton nord-est d'Angers l'élut, à la presque unanimité, membre du collége électoral de Maine et Loire. Il y fut maintenu pendant tout le temps de l'Empire, et jamais l'autorité n'usa d'influence pour repousser le nom du loyal gentilhomme, du royaliste avoué, du Vendéen naguère proscrit et tout récemment amnistié, qui réunissait une si imposante pluralité de suffrages. Le Premier Consul, qui ne connaissait point les petites répugnances de parti, et qui marchait droit et ferme à son but, voulut même rattacher à sa cause

Digitized by Google

le général de l'ancienne armée d'Anjou d'une manière qui pût sembler en même temps honorable pour lui et toujours digne de son passé. Il lui fit proposer de former deux régiments composés exclusivement de Vendéens, et lui en offrit le commandement. M. d'Autichamp ne put accepter cette offre séduisante; il ne voulait changer ni de maître ni de drapeau. Il fit connaître sans hésiter la véritable cause de ses refus, et Napoléon fut assez généreux et assez bien inspiré pour les comprendre et les agréer. M. d'Autichamp n'en resta pas moins en bons termes avec le pouvoir, et peu de jours même après ce refus si nettement formulé, et qu'il n'avait pas craint de présenter comme un dernier sacrifice, comme un dernier hommage à sa cause, il fut nommé maire de la commune d'Ecoufflant, sur laquelle il faisait quelque séjour, au petit château de Beuzon, très voisin d'Angers, et qui appartenait à sa belle-mère, Mme de Vassé. Cette fois le comte d'Autichamp n'eut pas d'objections à opposer. La mission qu'on lui confiait se trouvait de tout point étrangère à la politique, il n'avait nulle raison de la décliner. Il accepta même avec une véritable satisfaction ces modestes, mais utiles fonctions, qui le mirent à même de rendre de nombreux services aux bons habitants de sa commune, qui le payaient de leur reconnaissance et de leur attachement.

*(La fin à la prochaine livraison).*

Digitized by Google

# NOTICE SOMMAIRE

SUR

# L'HOTEL DE PINCÉ

## DIT HOTEL D'ANJOU [1]

Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander quelques renseignements exacts et précis sur l'origine et les destinées diverses de cet *hôtel d'Anjou*, qu'une noble et généreuse inspiration d'artiste vient de consacrer aux beaux-arts. Voici les notions certaines que j'ai pu recueillir et qui aideront à relever d'elles-mêmes quelques erreurs accréditées.

---

Tout l'emplacement compris entre la rue des Forges et le haut de la rue du Figuier appartenait jusqu'au XVI^e siècle au chapitre de St-Maurille, et était occupé par une vaste maison à triple corps

(1) Nous devons à la bienveillance de M. le Maire l'autorisation de publier le rapport suivant qui résume en quelques dates authentiques la série des propriétaires du bel édifice que M. Bodinier vient de donner à la ville.

Digitized by Google

de logis, nommé vulgairement *les Créneaux*, du nom de la Chapellenie dont elle dépendait. La faible rente qu'elle rapportait au chapelain ne permettait guère de l'entretenir, et les réparations, auxquelles on ne suffisait plus, absorbant de beaucoup les revenus, le 30 avril 1522, la partie de la maison faisant face à la rue de *l'Huis de fer* (1) fut vendue par le chapitre à messire François Geslin, prêtre, qui lui-même, le 22 décembre de la même année, en fit cession à Me Jehan de Pincé, licencié ès lois, sieur du Bois de Savigné, par-devant Me Cousturier, notaire, à la charge de servir, en rentes annuelles, 15 sols 6 deniers obole au fief du chapitre, 15 sols 6 deniers à la bourse des anniversaires et de plus 15 livres au chapelain. Le preneur s'empressa le même jour d'amortir cette dernière obligation moyennant une somme de 312 livres 10 sols une fois versée.

Jehan de Pincé, dont l'hôtel s'élevait alors sur la place de la Chevrie, acquit successivement une partie des logis avoisinants, *Pied de Biche*, le *Figuier*, et ne tarda pas sans doute à transformer son nouveau domaine. Il est de tradition constante et appuyée par des témoignages presque contemporains, d'attribuer la construction de ce gracieux édifice à l'architecte Jean de Lespine, et aucun document ne m'autorise absolument ni à démentir ni à confirmer cette tradition qui d'ailleurs n'a rien que de vraisemblable. Il est à remarquer seulement que tous les détails de l'ornementation rappellent d'une manière frappante les moulures de l'hôtel de Bonnivet, si longtemps attribué au Primatice, et dont les débris ont été recueillis en partie au musée archéologique de Poitiers; c'est dire assez la valeur des deux œuvres et l'intérêt qui s'attache à celle qu'une bonne fortune nous a conservée.

L'épitaphe de Jean de Lespine (2), conservée autrefois dans

(1) Plus tard, de la *Chartre Saint-Maurille*, aujourd'hui de *l'Hôpital Saint-Charles*, suivant les destinations diverses de l'hôtel qui en forme l'encoignure inférieure, et qui connu autrefois sous la double dénomination populaire de *l'Huis de Fer* ou du *Figuier*, a toujours donné son nom aux deux rues perpendiculaires à la rue Saint-Laud.

(2) Il demeurait rue des Filles-Dieu, dans un logis attenant à l'hôtel de la *Calandre*.

Digitized by Google

l'église des Cordeliers, nous apprend qu'il mourut en 1573, et sans aucun doute dans un âge très-avancé. Cinquante ans plus tôt, lors de la prise de possession des *Créneaux* par la famille de Pincé, Lespine devait être dans toute la première jeunesse de son talent. Dès 1533, les registres de la mairie nous le montrent appelé par les chanoines pour constater les dégâts causés par l'incendie aux clochers de Saint-Maurice, qu'il allait être chargé de réédifier. C'est dans l'intervalle de ces dix années (1523-1533) que je n'hésite pas à placer, sinon l'achèvement, au moins la construction générale du monument qui servit le mieux sans doute à placer au premier rang la réputation « du maître maçon » angevin. Les motifs mêmes qui décidaient le chapitre de Saint-Maurille à se dessaisir d'une maison « ruyneuse, subjecte à de grosses réparations, » durent presser le nouveau propriétaire de faire place nette. Des confrontations de 1533 nomment déjà « l'hôtel de M. de Pincé. » Il était achevé certainement depuis plusieurs années en 1541, quand le 8 mars, Renée Fournier (1), veuve de Jean de Pincé, mort en fonctions de maire, reconnut, vis à vis du chapitre de Saint-Maurille, ses obligations pour « nostre » maison nouvellement édiffiée appelée vulgairement les Cré- » neaux....., composée de cour devant, gallerie à l'entour des » deux corps d'hostel, une viz entre deux et une petite cour der- » rière, le tout en un tenant. » Une déclaration postérieure (1542) de René de Pincé, rendue au fief du roi, complète la description de l'hôtel en mentionnant « les deux tourelles » et « l'advancement » faict au long du pignon du grand corps d'hostel et maison » neuve de lad. veuve, comprenant une place en laquelle y a » partie de la cour et galeries d'icelle maison et entrée de lad. » maison. »

Ce n'est qu'en 1535, et pendant les grands travaux de restauration de Saint-Maurice, que Lespine obtint un titre public (2).

(1) Ses armes se voient encore dans une des salles de l'hôtel.

(2) Je ne veux pourtant pas m'abstenir de signaler une erreur qui menace de se perpétuer de livre en livre. Il est évident, par les dates citées dans ces deux pages, que J. de Lespine n'a pu être l'élève de Philibert Delorme, qui né en 1518, ne revint d'Italie qu'en 1536, à une époque où notre Angevin semait l'Anjou de ses chefs-d'œuvre.

Digitized by Google

En cette année, le 19 juin, sur la recommandation instante de Jeh. Mariau, malade et empêché de remplir ses fonctions ordinaires, « ainsi que Me Pierre Poyet et aucuns aultres de la com- » pagnye ont dit et rapporté que led. de Lespine est homme de » bien, sçavant et expert pour faire lad. charge et icelle eczercer » le conseil de ville le nomma « commissaire des œuvres et répa- » rations de la ville, » nous dirions aujourd'hui, architecte municipal, et tout à la fois et surtout, agent-voyer. On aime à croire qu'entre « aucuns autres de la compaignie » Jehan de Pincé, présent à la séance, ne fut pas des derniers à rendre bon témoignage à l'artiste, qui l'avait si bien servi. Pendant 36 ans Jean de Lespine reçut de la ville les 10 livres tournois de gages alloués à sa fonction, qui lui furent supprimés seulement par conclusion du 19 octobre 1571.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que Jehan de Pincé, alors qu'il vint s'installer dans son hôtel, était depuis plusieurs années *lieutenant criminel du sénéchal d'Anjou*, et ce titre que rappelait à tous l'écusson des armes d'Anjou, accolé sur la façade et sans doute sur la principale entrée, explique suffisamment la dénomination populaire d'un édifice (qui n'a jamais eu de caractère municipal), et avait pu même motiver le choix de l'emplacement dans une rue que les documents ne désignent d'ordinaire à cette époque et longtemps encore autrement que : *la rue tirant de Saint-Pierre au Pilory*.

Le 26 mai 1615, par décret rendu à la prévôté contre Me René de Pincé, sieur de Noirieux, alors en prison pour dettes au Châtelet de Paris, à la requête de Françoise Haures, veuve de Me Jacques Fontaine, fut publiée la vente « de la maison et ap- » partenances... consistant en un grand corps de logis..., com- » posé de deux salles basses, chambres tant hautes que basses, » cuisines, estudes, caves, celliers, greniers, deux caves l'une » devant, l'autre derrière, un jardin dépendant dudit logis, » et l'adjudication prononcée pour la somme de huit mille livres en faveur de M. Pierre Lechat, président au présidial, qui l'habitait alors comme locataire.

L'hôtel revint, par héritage, à Renée Lechat, épouse de Gaspard Varice, sieur de Cantenay, conseiller du roi, doyen du pré-

Digitized by Google

sidial, dont les fils, Gaspard Varice, sieur de Vauléard, trésorier général de France à Tours, et René Varice, sieur de Juigné, auditeur des comptes en Bretagne le vendirent par contrat du deux mai 1653, à Antoine Avril, sieur du Vau, commissaire des guerres à Angers, pour la somme de 13,000 livres.

Le 30 décembre 1707, par acte passé devant Me Carré, notaire, Marc-Antoine Avril, fils du précédent, en fit à son tour cession à Me Charles Béritault, sieur du Pontreau, juge au présidial d'Angers « avec les boisures, cloisons, contoir, bureau, » cabinet, cadres, tableaux, utancilles, et autres commodités qui » y sont présentement pour la somme de 12,000 livres. »

L'hôtel de Pincé devait rester jusqu'à la Révolution dans cette famille, qui pourtant à la fin du XVIIIe siècle, n'y résidait plus.

Le 19 août 1769, Pierre-Germain Béritault de la Bruère, écuyer, et demoiselle Perrine-Louise Béritault de la Bruère, sa sœur, demeurant ordinairement à Angers, paroisse Saint-Maurille, et de présent à leur terre de la Chenaye en Grezillé, louent pour cinq ans « à messire Philippe Serant, clerc tonsuré du dio- » cèse de Cahors, et à Me Pierre Nicoleau, avocat au Parlement » de Paris, du diocèse de Tarbes en Bigorre, associés l'un et » l'autre pour l'institution de la jeunesse en la ville de La Flèche, » y demeurant, la maison et hôtel d'Anjou, consistant en grand » et petit appartement, haute et basse-cour, caves et sous caves » voutées, cuisines, chambres, cabinets, refuges, écuries, por- » ches, remises. » y compris « les trumeaux, attiques, tableaux, » plaques de cheminées et autres objets inhérents aud. hôtel » pour 1,000 livres de loyer annuel, à l'exception de l'appartement « dont jouissoit ci-devant Mme Lelarge, et celui qu'occupe actuel- » lement Mme La Roche Davy. »

Le 7 décembre 1774, le bail fut prolongé d'un an, moyennant 100 pistoles pour l'année. — La maison s'appelait alors la *Pension verte* et fut connue sous ce nom jusqu'à la Révolution, tout en conservant son ancienne dénomination d'*hôtel d'Anjou* que lui assigne encore un bail passé le 5 mars 1776, à messire Louis-Guillaume Ménage, chevalier, cy-devant capitaine au corps royal de l'artillerie pour une certaine portion, « consistant en une » cuisine où il y a un potager,... une salle où il y a une che-

Digitized by Google

» minée de marbre, un tableau au-dessus de la cheminée avec » une plaque de fonte, un petit cabinet à côté d'un petit degré à » descendre à la basse-cour... »

Dans le tumulte révolutionnaire, l'hôtel fut occupé par le commandant de place. « Le sieur Béritault étant émigré ou ré- » puté l'estre » l'immeuble et les meubles devinrent propriété de la république. Sur la réclamation du citoyen Delorme, demeurant à Vihiers, exposant qu'après avoir quitté la ville d'Angers en 1780, il déposa partie de son mobilier inutile dans la maison du sieur Béritault de la Bruère, son parent, le Directoire du département l'autorisa à faire enlever les objets revendiqués, entre autres, « deux attiques ou dessus de portes en peintures, » l'une représentant l'Epopée, et l'autre la Satire, qui y sont tou- » jours restés sans estre montés, » et le 12 messidor an IV, en vertu de la loi du 28 ventose de la même année, on mit en vente « la maison appelée ci-devant *la Pension verte* et ses dépen- » dances, rue haute et basse du Figuier, sous les nos 5 et 10, oc- » cupée dans ce moment par le commandant de place et le nommé » Hamon, ayant deux entrées par les susdites rues, et telle qu'en » jouissoit le nommé La Bruère émigré, à la succession duquel » elle appartenoit, joignant d'un bout au levant et d'un côté au » nord lesd. rues, d'autre bout au couchant la propriété de la ci- » toyenne Bautru, et d'un côté, au midi, celles des citoyens De- » laurent, Fabre et Touchaleaume, laquelle dite maison consiste » au rez de chaussée de la basse-rue en une porte chartrière, » entrée couverte, écurie, buchers, caves, escalier dans la cour, » où est le puits commun avec la maison voisine ; du côté de la » haute rue, sont une cour de 30 pieds en carré, un perron, » escalier, grande salle, cuisine, décharge, principal escalier, » vestibule, salle à manger, office et deux chambres à coucher » sur les écuries et bucher, escalier dérobé entre deux, et un pe- » tit cabinet. Au premier étage, trois petites chambres en en- » tresol, plusieurs chambres à cheminée, cabinets, antichambres; » au deuxième étage, une chambre à feu sur le grand escalier, » grenier au-dessus, petit grenier à côté, exploité par un petit » escalier dérobé... lesd. biens évalués.. en revenu net, à la somme » de 750 francs, et en capital, celle de 13,500 francs » et adjugés

Digitized by Google

pour cette somme au citoyen Charles-Pierre Mame, imprimeur, demeurant à Angers, rue Centrale.

---

Ce qu'il en advint plus tard, c'est à d'autres de le dire, et ma tâche d'historien finit à l'époque où finit l'histoire.

Je suis avec respect, Monsieur le Maire,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

*L'archiviste du Département,*

C. Port.



Digitized by Google

# LE TEMPLE DE JUNON

## A CARTHAGE (1)

On m'a demandé, et c'est un compatriote angevin qui m'a posé cette question, pourquoi je n'avais point cherché et fouillé le temple de Junon à Carthage. Je réponds avec plaisir à une lettre qui me prouve, une fois de plus, combien le goût de la science et des études archéologiques est répandu en Anjou, et de quel œil bienveillant autant qu'attentif m'ont suivi mes amis de Maine et Loire, dans mes lointaines explorations.

Carthage avait plus de cinq lieues de tour : je n'ai pas besoin de dire que ni le temps ni les ressources d'un particulier ne suffisent à fouiller une pareille étendue. Forcé de me restreindre, j'ai choisi les points de la topographie punique qui me semblaient les plus importants ou qui promettaient les découvertes les plus vraisemblables. Pendant l'hiver de 1858 à 1859, j'ai fait fouiller Byrsa, l'acropole des Carthaginois, l'asile primitif de la colonie tyrienne. Chacun sait que l'acropole était le cœur, le sanctuaire d'une ville antique, et que là surtout des travaux

(1) Nous avions prié M. Beulé de vouloir bien prendre part à notre numéro de début. Notre savant compatriote s'est empressé de satisfaire à notre désir avec une obligeance telle que l'envoi de la notice suivante, inédite, doit être, nous avons tout lieu de l'espérer, le prélude d'autres précieuses et plus longues communications.

Digitized by Google

considérables avaient dû être entrepris. Pendant l'automne de 1859, resté maître du champ de bataille par la retraite des Anglais, qui avaient pris possession des ruines depuis deux ans, je plaçai mes ouvriers arabes dans *les ports*, parce que l'effort principal d'un peuple de navigateurs avait dû se porter de ce côté, et dans *la nécropole*, ou ville des morts, parce que les tombeaux sont d'ordinaire l'œuvre la plus durable des peuples anciens. Je n'ai point été trompé dans mon espoir, et, lorsque j'aurai publié le livre que je prépare sur Carthage, on jugera des résultats et de leur portée historique.

Assurément le temple de Junon Céleste, ou pour dire comme les Carthaginois, d'Astarté, se présenta des premiers à ma pensée et j'en visitai soigneusement l'emplacement. L'auteur anonyme d'un traité intitulé *de Promissis et Prædictionibus*, auteur qui était né en Afrique, nous fait savoir que l'an 421, sous l'empereur Constance, le temple d'Astarté fut rasé, à la prière des chrétiens, et son enceinte, qui comptait deux mille pas de tour, fut convertie en cimetière. Les Vandales, à leur tour, qui étaient ariens mais très-zélés, voulurent empêcher que les païens ne vinssent sacrifier sur l'emplacement du temple. Ils détruisirent et le cimetière et la rue qui y conduisait et s'y bâtirent des palais et des demeures somptueuses. On en retrouve les traces; on retrouve surtout les riches mosaïques qui en formaient le sol.

La colline sur laquelle s'élevait le temple d'Astarté, un des plus vastes et des plus célèbres de l'univers, est en face de la colline de Byrsa. Une étroite vallée, où la rue *Cœlestis* passait jadis, l'en sépare. Comme Byrsa, elle a moins de quatre cents pieds de hauteur et deux mille pas de circonférence. Elle regarde la mer et le golfe, domine la ville basse, et présentait la façade de son temple aux premiers rayons du soleil levant. En gravissant la colline de ce côté, on rencontre un premier plateau, couvert de citernes dispersées, inégales, sans suite ni plan et qui ont dû appartenir aux Vandales. L'endroit est très-bien choisi, la vue est charmante, et les conquérants se sont emparés d'un lieu qui n'était occupé par personne avant eux. De toutes parts on trouve les regards des citernes, ou les citernes elles-mêmes

Digitized by Google

effondrées, nécessité suprême dans une ville qui n'avait ni sources ni puits.

Plus haut se présente une seconde esplanade qui tourne autour de tout le plateau. Enfin le plateau lui-même couronne ces plans successifs. Il est sensible que des édifices inégaux étaient superposés sur la colline. Sur le plateau proprement dit s'élevait le grand sanctaire d'Astarté. A un niveau plus bas et autour de ce sanctuaire, on avait bâti à chaque divinité un petit temple, car tous les Dieux recevaient l'hospitalité dans cette illustre enceinte, de même qu'ils la recevaient de Jupiter dans *l'Hiéron* d'Olympie. Mais les temples de ces divinités étaient plus petits et subordonnés à l'importance du temple d'Astarté. Si cet ensemble de constructions magnifiques eût été détruit à la suite d'un siége, par des conquérants pressés de se rembarquer et de rentrer dans leur patrie, je n'eusse point hésité à entreprendre des fouilles. Mais leur démolition fut faite en pleine paix, avec tout le loisir désirable, par la main implacable des chrétiens. Bien plus, les fondations elles-mêmes, s'il en restait, furent retournées mille fois, quand on venait creuser le sol pour y enterrer les morts. Les Vandales le creusèrent de nouveau, lorsqu'ils bâtirent leurs maisons et établirent leurs citernes à une profondeur plus grande encore. Voilà pourquoi j'ai craint de perdre mon temps et ma peine en attaquant la colline de Junon. M. Davis, l'agent que le gouvernement anglais avait chargé d'entreprendre des fouilles, n'a trouvé que des inscriptions et des lampes funéraires ou des mosaïques vandales. Il est vrai qu'il n'a point fouillé à une assez grande profondeur. Peut-être, avec plus d'audace et de persévérance, trouverait-on quelques indications précieuses des anciens monuments. Je ne veux décourager personne, mais il ne faut point non plus que les futurs explorateurs se fassent illusion.

BEULÉ,
de l'Institut.

Digitized by Google

# L'ABBAYE D'ASNIÈRES

ET

# L'ERMITAGE DES GARDELLES [1]

A deux lieues de Saumur, en quittant la route de Montreuil-Bellay pour s'enfoncer à droite dans les terres, on trouve bientôt devant soi un de ces paysages frais, couverts, tout agrestes et familiers, qu'affectionne la peinture moderne. Ce n'est plus le sol du bord de la Loire, ce tuf des coteaux, qui renvoie crûment la lumière du soleil, c'est une campagne légèrement ondulée, coupée d'eau et de prairies, avec des bouquets de bois, de vieux arbres penchés le long des haies, de petits chemins ombragés serpentant sur la verdure. L'ensemble du tableau a un caractère suprême de douceur, de calme et de recueillement. Sa vue fait songer aux descriptions fleuries dont saint François de Sales a parsemé ses traités ascétiques. Il semble qu'une âme blessée se sentirait à l'aise au milieu de cette paix de la nature, et l'on se

(1) Nous empruntons cette charmante relation au bel ouvrage de M. le baron de Wismes sur *l'Anjou et le Maine*. Elle est signée par un nom ami, bien heureusement connu des lecteurs de la *Revue*. Un autre motif nous a engagé à choisir cette notice parmi les excellents travaux des nombreux collaborateurs de M. de Wismes. Nous avons saisi avec bonheur l'occasion de féliciter le nouveau propriétaire de l'abbaye d'Asnières de la sollicitude avec laquelle il conserve les précieuses ruines. C'est un simple cultivateur dont nous regrettons d'ignorer le nom, mais qui pour le sentiment des belles et respectables choses doit servir d'exemple à certains, plus élevés que lui dans l'ordre social, mais qui lui sont certainement inférieurs par le cœur et par l'intelligence.

Digitized by Google

dit qu'un pareil site est bien de ceux où les solitaires du moyen âge aimaient à cacher une vie vouée au travail et à la contemplation. Non loin de là, en effet, derrière les habitations du petit village de Cizay, s'élevait autrefois l'abbaye d'Asnières, un des centres religieux les plus vénérés du haut Anjou.

Les bâtiments de l'abbaye d'Asnières, utilisés depuis près d'un siècle pour les besoins d'une exploitation agricole, ont subi des mutilations de tout genre qui en ont étrangement dénaturé l'aspect. Néanmoins, ce qui subsiste permet de se figurer aisément le plan primitif, et peut être l'objet d'une curieuse étude d'archéologie. Situées dans le creux d'un vallon qu'arrose une source d'eau vive, entourées à droite et à gauche d'étables, de celliers, de maisons de ferme, ces belles ruines se détachent nettement au milieu de leur cadre rustique. La partie la plus importante est l'ancienne église de l'abbaye, qui était encore ouverte aux fidèles il y a cinquante ans. Aujourd'hui, elle sert de grange; son clocher s'est écroulé, sa voûte se lézarde, les folles herbes et les graminées poussent sur le sommet de sa tour et dans les fentes de ses murs; mais, malgré tout, il est impossible de n'être pas frappé de son grand style. Construite au XIIe siècle, elle présente l'architecture de cette époque de transition entre la sévère majesté du plein cintre et la grâce élancée de l'ogive. La nef, en forme de croix latine, est élégante et hardie. Le chœur rappelle, avec plus d'audace et de légèreté encore, celui de Saint-Serge d'Angers. Derrière l'église se trouvent les restes, moins bien conservés, mais reconnaissables pourtant, d'une chapelle, et, à gauche, l'on aperçoit un corps de logis, percé d'arcades plein cintre, qui indiquent la place des anciens cloîtres du couvent. Au premier plan, s'étend un terrain vague, jonché de pierres sépulcrales, sur lesquelles M. Bodin, l'historien de l'Anjou, a pu encore, vers 1814, relever quelques inscriptions. Une de ces pierres portait gravé l'écusson de la maison d'Harcourt, *de gueules à deux fasces d'or*, et autour une couronne d'épines, avec les mots : *couronne sur toutes,* noble devise gagnée sur les champs de bataille des croisades. Les antiquaires remarquent aussi avec intérêt, dans l'intérieur de l'église, deux tombeaux surmontés de statues couchées, et que l'on croit être ceux des

Digitized by Google

seigneurs de Montreuil-Bellay, premiers bienfaiteurs de l'abbaye.

Il est assez difficile de déterminer la date précise des commencements d'Asnières. Ses archives ont été presque entièrement perdues, et pour remonter à ses origines, on est réduit à se servir des données peu explicites que fournissent les compilateurs religieux du XVII^e siècle. Ce qui paraît certain, c'est qu'il faut placer l'époque de sa fondation vers 1120, dans les années du moyen âge qui virent l'épanouissement le plus complet et la plus haute réalisation de la vie monastique. Un ordre admirable, merveilleusement approprié aux instincts des peuples d'Occident, l'ordre de Saint-Benoît, projetait alors ses rameaux sur l'Europe, se prêtant, suivant les lieux et les temps, à mille applications diverses, mais restant partout fidèle au principe de sa règle, l'alliance de l'esprit religieux avec l'activité humaine. Cluny florissait sous Pierre le Vénérable; Cîteaux, réformé par saint Bernard, montrait avec orgueil ses quatre glorieuses filles, les abbayes de Pontigny, de la Ferté, de Clairvaux et de Morimond; plus de dix mille moines, réunis à la voix de Bernard d'Abbeville, venaient s'établir dans la forêt de Tyron, près de Chartres, et y formaient une congrégation dont les statuts étaient bientôt propagés au loin par de nombreuses colonies. Asnières fut une des succursales que le monastère de Tyron dut ainsi au génie créateur et à l'énergique initiative de son abbé.

Parmi les consolations et les joies de ses derniers jours, Bernard d'Abbeville put compter le développement rapide de cette nouvelle fondation. Dès l'année 1133, Giraut Berlay, sire de Montreuil-Bellay, en assura l'existence par une donation solennelle faite en présence de l'archevêque de Bordeaux, de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, et d'Ulger, évêque du diocèse. D'un autre côté, les religieux d'Asnières surent demeurer fidèles à l'esprit de leur institution, et il existe en leur faveur un témoignage célèbre, celui de saint Bernard, qui parle d'eux avec éloge dans ses lettres. Malheureusement, l'absence presque complète de documents originaux ne permet pas de connaître avec certitude l'histoire de ce monastère au moyen âge. Ce que nous savons de plus précis, c'est qu'il n'eut pas toujours la jouissance

Digitized by Google

paisible et incontestée de ses domaines. On trouve aux archives de la préfecture de Maine et Loire le récit d'un curieux procès que les moines d'Asnières eurent à soutenir vers 1140 contre un habitant du voisinage, nommé Guillaume Mainier. Ce Mainier revendiquait comme sa propriété la moitié des terres que l'abbaye tenait de son bienfaiteur. Le débat s'étant produit dans le ressort de la justice seigneuriale de Montreuil, les parties comparurent devant le jeune Berlay, fils de Giraut, assisté de son oncle et tuteur, Regnauld, trésorier de l'église d'Angers. Après avoir entendu leurs dires, Regnauld prononça l'arrêt suivant : « Si les moines peuvent prouver par un serment que confirmera » le jugement de l'eau chaude, qu'ils ont possédé sans contesta- » tion et pendant sept années, ce terrage, du vivant de Giraut » Berlay, il en résultera nécessairement qu'après en avoir eu, » pendant une si longue suite d'années, la paisible jouissance, ils » devront la conserver à perpétuité. » — Guillaume Mainier accepta ces conditions, et promit de s'y soumettre. Au jour fixé pour l'épreuve, il se rendit, accompagné de ses vassaux, à Saint-Pierre de Montreuil, où les moines s'étaient également réunis. Là, un des religieux, nommé Ingelbaud, prêta, au nom de l'abbaye, le serment exigé, puis l'eau bouillante fut bénite, suivant l'usage, et Ingelbaud plongea la main dans la cuve. Trois jours après, un grand concours de peuple se pressait sur la place de Montreuil, impatient de savoir le résultat du jugement de Dieu. Ingelbaud s'avança au milieu de la foule, et découvrit sa main. Elle était saine et sans aucune brûlure. Aussitôt le litige fut tranché en faveur des moines, et un procès-verbal, que signèrent plusieurs prêtres et chevaliers, fut dressé pour perpétuer le souvenir de ce mémorable événement.

L'abbaye d'Asnières, se trouvant unie par des liens féodaux à la seigneurie de Montreuil-Bellay, suivit en quelque sorte la fortune des différentes maisons dans lesquelles passa ce domaine. C'est ainsi que la dotation territoriale du couvent fut augmentée aux XIIIe et XIVe siècles par les vicomtes de Melun et par les comtes d'Harcourt. Il n'eut pas moins à se louer de la maison de Longueville, qui succéda aux d'Harcourt dans la terre de Montreuil, et qui conserva cet héritage jusqu'aux derniers temps de

Digitized by Google

la minorité de Louis XIV. Enfin, à tous ces bienfaits vinrent s'ajouter les libéralités du maréchal de la Meilleraye, le terrible ennemi des Frondeurs, celui dont le fils épousa Hortense Mancini et devint duc de Mazarin. Toutefois, malgré sa richesse, l'abbaye d'Asnières partagea, au siècle suivant, la décadence de la plupart des congrégations bénédictines. Cédée, en 1748, aux Jésuites de La Flèche qui en firent une annexe de leur collége, elle fut définitivement abandonnée lors du grand coup frappé par le duc de Choiseul. Ses bâtiments, mis en vente à cette époque, comme tous les autres biens que la compagnie de Jésus possédait en France, n'ont pas été rendus depuis à leur destination religieuse.

Une excursion aux ruines d'Asnières serait incomplète, si on n'allait visiter, dans le voisinage, au milieu des bois de Brossay, une clairière à laquelle se rattache le souvenir d'un curieux problème historique. Cet emplacement, nommé *les Gardelles,* est un vaste espace carré, bordé par des massifs d'arbres, rafraîchi par l'eau courante d'une fontaine, et où l'on distingue, sur la lisière d'un champ labouré, quelques vestiges d'habitations. Là vécut, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, le héros d'une mystérieuse légende qui préoccupa vivement l'imagination populaire en Anjou.

Un jour, en 1676, l'évêque d'Angers, Henri Arnauld, alors sur la fin de sa longue carrière pastorale, vit arriver dans son palais un vieillard couvert de la robe brune des ermites, et dont la barbe blanche, l'air majestueux, la politesse noble et aisée commandaient le respect et l'attention. Sa figure offrait une ressemblance frappante avec les portraits de Henri IV, et ce qui achevait l'illusion, c'était le tour vif et spirituel de son entretien, que relevait encore un accent béarnais des plus marqués. Il disait s'appeler le frère Jean-Baptiste, et s'être voué depuis longtemps à la vie solitaire; il ajoutait que, séduit par la beauté de l'Anjou, il avait conçu le dessein d'y finir sa carrière au fond de quelque campagne ignorée. Son choix paraissait même déjà fixé sur l'ermitage de la forêt de Longuenée, dans la paroisse de Saint-Clément-de-la-Place. L'évêque lui annonça que des bûcherons s'y étaient logés, mais qu'il donnerait l'ordre de les en faire

Digitized by Google

sortir. « Non, Monseigneur, répondit le vieillard, je ne veux » nuire à personne; la Providence m'indiquera un autre lieu » dans votre diocèse. Donnez-moi seulement votre consente- » ment et votre bénédiction : cela me suffit. » — En effet, peu de temps après, un ecclésiastique de Saumur qui avait eu occasion de connaître le frère Jean-Baptiste, lui indiqua les bois de Brossay, dépendant de l'abbaye d'Asnières. — Le bon père alla les visiter, et charmé de ces lieux agrestes, il demanda aussitôt à l'abbé d'Asnières la permission de s'y établir. L'acquiescement de l'abbé ne pouvait être douteux; par un acte dont la teneur nous a été conservée, le terrain *des Gardelles* fut cédé, au nom du couvent, pour la fondation d'un ermitage. Dès qu'il eut ainsi l'assurance de trouver un asile, le frère Jean-Baptiste se mit courageusement à l'œuvre. Aidé de deux ermites Francs-Comtois qui étaient venus le rejoindre, il construisit pour lui et ses compagnons de petites cellules humblement bâties en terre, et tout auprès une chapelle qu'il fit bénir par l'évêque d'Angers; mais ce ne fut pas sans de rudes épreuves qu'il parvint à terminer son entreprise. Dans les premiers temps le dénuement des solitaires était extrême. Privés de ressources personnelles, et s'interdisant toute demande, ils furent souvent réduits, pendant des semaines entières, à se nourrir des fruits sauvages qu'ils cueillaient le long des champs. Un morceau de pain donné d'aventure par quelque pieuse femme des environs, était pour eux une bénédiction du ciel qu'ils célébraient en sonnant les cloches à toute volée. Au milieu de cette pauvreté, le frère Jean-Baptiste montrait un calme et une douceur inaltérables, plaçant tout son espoir en Dieu, et attendant de lui avec confiance la manne de chaque jour. Dans la suite, lorsque les habitants du voisinage eurent pourvu aux plus pressantes nécessités de sa vie, il excita leur admiration par les prodiges de sa charité. On le voyait se dépouiller pour assister les malades et les infirmes; il trouvait même le moyen de secourir, avec une ingénieuse délicatesse, les gentilshommes ruinés dont il apprenait l'existence dans le pays. « Si vous voulez » recevoir beaucoup des riches, donnez beaucoup aux pauvres, » disait-il à ses frères; et jamais précepte ne fut appuyé d'exemples plus nombreux et plus touchants.

Digitized by Google

Cependant l'ermite des Gardelles n'avait pas tardé à devenir célèbre dans toute la contrée. On racontait ses austérités dignes de la primitive Église; on citait ses mots heureux, ses fines réparties; on parlait de sa haute mine, des façons quasi-royales qu'il montrait parfois sous son vêtement de bure, et surtout de sa ressemblance prononcée, singulière avec Henri IV. Il se laissait volontiers interroger sur les événements de sa vie postérieurs à son entrée en religion. Ainsi, l'on savait qu'il avait passé vingt ans à l'ermitage de Saint-Bodile, en Dauphiné, où il avait eu des relations suivies avec Charles-Auguste de Sales, neveu et successeur du saint évêque de Genève. On n'ignorait pas non plus qu'il s'était fixé ensuite au Mont-d'Or, près de Lyon; qu'il en était parti pour faire un pèlerinage à Lorette, et qu'enfin, de retour en France, il avait vécu assez longtemps dans les forêts de la Lorraine et de la Bourgogne; mais sa vivacité d'esprit, sa profonde connaissance des hommes, et même quelques mots significatifs échappés à sa conversation ne permettaient pas de douter qu'il n'eût mené autrefois une existence brillante et animée. A différentes reprises, on l'avait entendu parler du château de Pau comme du berceau de son enfance; il convenait également avoir porté les armes en plusieurs rencontres, notamment à la bataille de Castelnaudary, où, disait-il, il était à trente pas de M. de Montmorency lorsque le duc avait été fait prisonnier. Sur toutes les autres circonstances de sa vie, sur ses parents, sur sa famille, le frère Jean-Baptiste s'enfermait dans un silence absolu. C'était un mystère qu'il semblait prendre à tâche de rendre impénétrable. Quel était donc cet homme si jaloux de cacher son origine et son vrai nom? Comment s'était-il appelé, quel rang avait-il occupé dans le monde? Le peu qu'on savait de lui ouvrait le champ aux suppositions les plus romanesques. Les exemples ne manquaient pas alors de personnages illustres qui, après avoir fait grande figure à la cour et à l'armée, avaient tout à coup rompu avec le siècle, et s'étaient ensevelis jeunes encore dans la solitude et le repentir. Sans citer l'éclatante conversion de Rancé, on se rappelait un des vaillants capitaines du temps de Richelieu, M. du Plessis-Praslin, qui était allé expier au fond d'un ermitage de Bourgogne la mort du comte de Soissons, tué de sa main

Digitized by Google

à la Marfée. L'ermite des Gardelles ne pouvait-il pas avoir, lui aussi, dans son passé, quelque tragique aventure, quelque sombre catastrophe qui l'eût détaché pour jamais des choses humaines? — Peu à peu le bruit se répandit que sous la bure du frère Jean-Baptiste se cachait, depuis quarante ans, un grand seigneur, un prince, un Bourbon, le comte de Moret, disparu au combat de Castelnaudary.

Le comte de Moret était fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Bueil, une des nombreuses maîtresses auxquelles le Béarnais écrivait ces lettres si cavalières, si jolies, si amoureuses et qui n'ont qu'un défaut, celui d'avoir été trop indistinctement prodiguées. M^lle de Bueil avait régné un instant sur le cœur du roi, entre deux attachements plus célèbres, Gabrielle d'Estrées et Charlotte des Essarts. Son enfant, né en 1607, et baptisé sous le nom de comte de Moret, avait été légitimé l'année suivante. Plus tard, sans être destiné à l'Eglise, il reçut les abbayes de Javigny, de Saint-Étienne de Caen, de Signy et de Saint-Victor-lès-Marseille. En 1632 il avait vingt-cinq ans. C'était, au dire des contemporains, un jeune prince de grande espérance, beau, bien fait, digne en tout point de figurer, sous le voile d'un ingénieux pseudonyme, dans un de ces romans de haute galanterie, qui commençaient à être de mode. Le plus brillant avenir lui semblait assuré, lorsqu'éclata contre le cardinal de Richelieu ce soulèvement du Languedoc, auquel le duc Henri de Montmorency se laissa si imprudemment entraîner. Montmorency, la merveille de la cour, l'idéal de la noblesse, avait rallié autour de lui nombre de gentilshommes attachés à sa fortune, autant par affection personnelle que par sympathie pour la cause dont il était le représentant. Le comte de Moret fut un des premiers à le joindre, quoique l'entreprise, mal conçue et plus mal exécutée, parût offrir peu de chances de succès. Le duc d'Orléans, il est vrai, avait amené des renforts aux révoltés; Béziers, Alais, Alby et plusieurs cités de moindre importance s'étaient déclarées en leur faveur; mais le reste du pays demeurait indifférent ou hostile; les provinces voisines se tenaient en dehors du mouvement, et deux armées royales, commandées par les maréchaux de la Force et de Schomberg, pénétraient en Languedoc, l'une par le Viva-

Digitized by Google

rais, l'autre par la Guyenne. Dans ces conjonctures, le duc de Montmorency jugea tout perdu s'il ne prenait une rapide et vigoureuse offensive; il marcha sur Castelnaudary, à la tête de deux mille hommes de pied et de trois mille cavaliers, comptant parmi eux les plus beaux noms de France. Aux portes de la ville ses soldats se rencontrèrent avec ceux du maréchal de Schomberg.

Le combat de Castelnaudary, que certains historiens décorent pompeusement du titre de bataille, fut, on le sait, une simple escarmouche d'avant-garde, une sorte de duel entre les chefs des deux partis. A peine l'armée du roi fut-elle en vue, que le duc de Montmorency vint la reconnaître à portée de pistolet. Après cette bravade, il rejoignit sa troupe dont il prit la droite, laissant au comte de Moret le commandement de l'aile opposée. Telle était l'impatience de ces deux généraux, qu'il y eut dispute entre eux à qui commencerait l'attaque. Aux premiers coups de feu, l'un et l'autre, sans se soucier davantage de combinaisons stratégiques, réunirent quelques cavaliers, et s'élancèrent à fond de train sur l'ennemi. Presque aussitôt le comte de Moret tombait frappé d'une balle. De son côté, le duc, après une charge héroïque, était renversé sous son cheval, et les gardes du roi le relevaient couvert de blessures. Cette foudroyante catastrophe parut à tout le monde la fin de l'action. Le gros de l'armée rebelle abandonna le champ de bataille, sans avoir été engagé, et son chef nominal, Gaston d'Orléans, après quelques velléités de résistance, ne songea plus bientôt qu'à faire la paix avec Richelieu. Quant à Montmorency, transporté d'abord au château de Lectoure, il ne tarda pas à être conduit à Toulouse, où son procès allait s'instruire devant la cour du Parlement. On connaît le reste.

Les mémoires de l'époque, qui se contredisent souvent à propos du combat de Castelnaudary, sont unanimes sur un point : la mort du comte de Moret. Cet événement se trouve même mentionné, en termes formels, dans un arrêt du parlement de Toulouse, rendu le 14 septembre 1632, et portant confiscation des biens du prince. Néanmoins, dès ce temps, une version différente se répandit en Languedoc. Beaucoup de gens soutenaient que le comte de Moret avait survécu à ses blessures. Atteint d'un coup

Digitized by Google

de feu, il s'était traîné, disait-on, jusqu'au couvent de Prouille, voisin du théâtre de l'action, et dont l'abbesse, Mme de Ventadour, lui avait donné les moyens de fuir. On ajoutait même que, pour se soustraire aux ressentiments du cardinal, il était allé cacher sa personne et son nom sous l'habit d'un ordre monastique. Cette légende, acceptée avec tout l'empressement qui s'attache aux récits merveilleux, fit bientôt le tour du royaume. Les paysans Bourguignons la racontaient à la veillée, lorsqu'après son voyage d'Italie, le frère Jean-Baptiste vint s'établir au milieu d'eux. Aussitôt, l'imagination populaire, frappée des quelques indices dont nous avons parlé, voulut voir le fils de Henri IV dans ce mystérieux personnage. La même idée se produisit avec plus de persistance encore, quand il se fixa en Anjou. Un vieux gentilhomme, gouverneur de Montreuil-Bellay, ayant eu occasion de le rencontrer, affirma reconnaître en lui le comte de Moret, qu'il avait approché autrefois à la cour et à l'armée. Il n'en fallut pas davantage pour redoubler la curiosité générale. Ce fut bientôt une mode d'aller aux Gardelles, de s'entretenir avec l'ermite, de s'évertuer de mille façons à surprendre son secret. Les gens les plus qualifiés du voisinage, la duchesse de la Meilleraye, le duc de Mazarin, le comte de Sérent, le marquis d'Espoisses, le marquis de Dreux-Brézé, M. de Béchameil, intendant de la généralité de Tours, M. de Gastines, conseiller à la cour des aides de Paris, vinrent successivement le visiter. Aucun d'eux ne put l'amener à s'expliquer sur sa naissance. Un jour, M. de Dreux-Brézé l'avait conduit, après bien des difficultés, chez la spirituelle abbesse de Fontevrault, Mme Adélaïde de Mortemart. Une des religieuses lui dit à la grille : « Nous avons au-» jourd'hui un avantage que défunte Madame notre abbesse » a beaucoup souhaité, et qu'elle n'a jamais obtenu. » — L'allusion était transparente. Il s'agissait de Mme Jeanne de Bourbon, fille naturelle de Henri IV, et le bon père le savait assurément, mais il feignit de ne pas entendre. Une autre fois, l'évêque Henri Arnauld lui demanda, en grâce, de déclarer son vrai nom. « Si » Votre Grandeur me l'ordonne, j'obéirai, répliqua le frère » Jean-Baptiste; mais je la prierai, en même temps, de me dé-» livrer un exeat pour sortir de son diocèse. »

Digitized by Google

Malgré le désir d'obscurité, qui était la passion du saint ermite, sa renommée de vertu et le bruit de sa prétendue identité avec le comte de Moret finirent par arriver jusqu'à la cour. Du fond de sa retraite, il obtint le plus grand honneur connu dans ce siècle monarchique. Le roi parla de lui. M. de Châteauneuf, secrétaire d'État, reçut même l'ordre de s'informer auprès de l'abbé d'Asnières, si ce qu'on rapportait du frère Jean-Baptiste avait quelque fondement sérieux. L'abbé répondit par une longue lettre où, tout en dépeignant la vie du pieux solitaire, depuis son établissement en Anjou, il exposait les conjectures de l'opinion sur sa véritable origine. Ce fut Racine qui, en qualité d'historiographe de France, fit lecture au roi de ce document. On s'attendait à voir le prince user de son autorité souveraine pour pénétrer un mystère qu'il pouvait considérer comme une question de famille; mais Louis XIV dit avec son bon sens ordinaire : « Il suffit que cet ermite soit homme de bien. Puisqu'il » ne veut pas être connu, il faut le laisser en paix, et ne point » nous opposer à ses desseins. » — Cette parole tombée du trône réprima l'indiscrète curiosité dont le bon père avait eu tant de fois à souffrir. On cessa de l'interroger, et la déférence empressée qu'on lui témoignait toujours ne garda plus que le caractère de l'admiration et du respect. Rien ne vint troubler ainsi les suprêmes méditations de sa vieillesse. Après avoir offert, durant ses dernières années, le modèle achevé de la vie ascétique, il s'éteignit doucement le 24 décembre 1691, emportant dans la tombe le secret qu'il avait victorieusement défendu.

Nous avons emprunté ces détails à un ouvrage fort curieux, publié par un contemporain du solitaire des Gardelles, l'abbé J. Grandet, prêtre de l'église d'Angers. Ce livre, résumé fidèle de la tradition populaire, se recommande par une bonne foi naïve, par un style simple et plein d'onction, qui donnent au récit un charme particulier. On peut seulement reprocher à l'auteur de manquer de critique, et d'admettre trop aisément l'identité fort contestable du frère Jean-Baptiste et du comte de Moret. Tel n'est pas le défaut d'un autre écrivain qui, au siècle suivant, a examiné la même question, le père Henri Griffet, de la compagnie de Jésus. Ce religieux, connu par une excellente histoire de

Digitized by Google

Louis XIII, appartenait à une école d'érudits dont notre époque n'a plus guère l'idée, école modeste, un peu terre à terre, généralement inhabile à s'élever aux vues d'ensemble et à reproduire la physionomie du passé, mais singulièrement honnête et scrupuleuse, ne marchant jamais que munie de pièces probantes, n'avançant jamais un fait sans le contrôler dans tous ses détails, et sans établir son degré de probabilité ou de certitude. Joignant l'enseignement à la pratique, le père Griffet a composé sur les moyens d'arriver à la vérité dans l'histoire, un traité *ex professo*, où il énumère et définit toutes les sources d'erreurs, où il classe, discute et apprécie les différents genres de preuves, avec la sagacité rigoureuse d'un Domat ou d'un Pothier. Un des exemples qu'il choisit pour montrer l'application de sa méthode, est précisément la tradition répandue sur la naissance du frère Jean-Baptiste. En controversiste loyal, il expose nettement l'opinion de Grandet et les arguments dont on peut l'étayer, puis il place en regard les objections qui se présentent : la version opposée des mémoires contemporains, l'arrêt du parlement de Toulouse, la circonstance capitale de l'amnistie prononcée peu après les troubles du Languedoc, et qui donnait au comte de Moret toute liberté de reparaître dans le monde. Arrivé à la fin de cette longue dissertation, le savant Jésuite n'évite pas l'écueil ordinaire des esprits trop impartiaux, la difficulté de se décider et de conclure. Il semble bien, un instant, pencher vers l'affirmative, mais avec tant de restrictions, de ménagements et de réserves, qu'après lui, le problême demeure encore tout entier. C'est à désespérer de l'érudition et de la conscience.

Quarante ans plus tard, l'anecdote du comte de Moret était tombée dans l'oubli, lorsqu'elle fut reprise par Senac de Meilhan, un des littérateurs ingénieux du règne de Louis XVI. M. de Meilhan, intendant du Hainaut, homme de plaisir, homme d'esprit, homme d'affaires, sachant mener de front l'ambition et la galanterie, les plans de finances et les intrigues de société, visait, comme tant d'autres, au contrôle général. En attendant, il se faisait connaître par des écrits nullement méprisables, où il déployait de la pénétration, de la vivacité, de la finesse et surtout une science assez élevée du monde et de la vie. En 1787, il avait

Digitized by Google

publié des *Considérations sur les mœurs* qui sont restées comme un tableau fidèle et piquant des derniers temps de l'ancien régime. L'année précédente, il avait donné, sous le nom d'Anne de Gonzague, de prétendus mémoires qu'on reconnut, sans trop de peine, — c'était bien son désir, — pour un adroit pastiche du cardinal de Retz et des gazetiers de la Fronde. Ce travail l'avait amené à s'occuper du XVII^e siècle. Au milieu de ses recherches, il tomba sur la singulière histoire rapportée par Grandet, et il jugea que le récit du bon prêtre, convenablement modifié, pourrait servir de canevas à une intéressante nouvelle. Dans les premiers mois de 1789, il profita d'une seconde édition de ses mémoires de *la Palatine*, pour y ajouter un petit roman intitulé *la Comtesse de Moret*. C'était bien le fond de la légende; le comte de Moret se dérobant au monde après Castelnaudary; mais l'auteur avait complétement changé le caractère de cette retraite. La longue pénitence du frère Jean-Baptiste lui avait paru un trait *barbare* comme on le disait alors, un dénouement cruel fait pour révolter tout ce qu'il y avait à Paris de cœurs *sensibles*. Il avait imaginé d'adoucir le tableau en donnant à l'ermite une compagne. Dans le livre de M. de Meilhan, la comtesse de Moret venait, par dévouement conjugal, partager la solitude de son mari. Il ne s'agissait ainsi ni de repentir ni d'ascétisme, mais d'un délicieux égoïsme à deux, d'un continuel bonheur caché aux yeux profanes, d'une vie tout entière d'intimité, de sacrifice réciproque et d'amour. Le XVIII^e siècle ne comprenait rien de plus en fait de renoncement au monde, et encore, plus d'une belle dame trouvera-t-elle peut-être la fiction poussée un peu loin.

Quoiqu'il en soit, la *Comtesse de Moret* semble avoir été fort appréciée, au moins dans le cercle des amis de M. de Meilhan. Nous avons à ce sujet le témoignage de la marquise de Créqui, non pas, bien entendu, la fabuleuse et médisante douairière qu'on a inventée, de nos jours, pour les plaisirs du public, mais la personne judicieuse et spirituelle qui a réellement porté ce nom, et qu'une correspondance nouvellement publiée nous a fait connaître. M^me de Créqui avait, en 1789, près de soixante-quinze ans. Beaucoup plus âgée que Senac de Meilhan, elle s'était prise



Digitized by Google

d'un goût très vif pour sa conversation et ses écrits. Elle lui avait voué une amitié analogue à celle de Mme du Deffant pour Walpole, une de ces amitiés de vieille femme où il entre tant de choses : l'effroi de l'isolement, le besoin de sympathie, parfois même le souvenir affaibli de sentiments plus tendres, ou le battement tardif d'un cœur qui s'est longtemps ignoré. M. de Meilhan était le grand homme de Mme de Créqui, et elle le lui disait sous toutes les formes; elle s'inquiétait de sa fortune politique; elle exaltait ses succès littéraires; elle immolait sans façon à ses pieds les autres réputations du temps. C'est assez dire que le suffrage empressé de la marquise ne manqua pas à la *Comtesse de Moret*. Ce petit roman sembla même avoir pour elle un attrait particulier, comme si elle y eût trouvé la peinture de son idéal, la réalisation de ses secrètes pensées. En février 1789 elle mandait à Senac :

« Je vous ai écrit hier, mon cher ami, pour vous accuser ré-
» ception des *Palatines*. Je relirai toujours la *Comtesse de Moret*
» avec un nouveau plaisir, et, ce matin, j'en avais encore les
» larmes aux yeux. Quel dommage que ce ne soit là que des
» songes ! »

Et, dans une autre lettre du 3 mai suivant :

« Combien peu d'amis *effectifs*, et combien Mme de Moret res-
» semblait peu aux *ostentifs!* je l'aime de plus en plus, et son
» père devrait bien faire souvent d'aussi jolies filles ! »

On aurait peut-être bien étonné Mme de Créqui en lui apprenant le fond réel du sujet d'où M. de Meilhan avait tiré sa sentimentale histoire. Le frère Jean-Baptiste devenu le héros d'un conte d'amour, quelque chose entre Némorin et Saint-Preux ! voilà une de ces transformations qui peignent au vif l'esprit d'un siècle.

EUGÈNE BERGER.

Digitized by Google

# MARIE STUART

## EN ANJOU

L'Anjou a eu l'honneur d'être traversé maintes fois par des rois ou des princes du sang royal, et les fêtes célébrées dans ces circonstances toujours émouvantes, ont donné lieu à d'intéressantes notices, dont quelques-unes ont paru dans cette *Revue* même. Une de ces *entrées* dut avoir un caractère tout spécial, et par l'âge de la souveraine que nos aïeux saluèrent alors de leurs acclamations, et par les circonstances qui l'accompagnèrent.

La Mairie d'Angers possède, dans ses archives, un véritable trésor; c'est une collection de lettres authentiques, relatives au voyage de Marie Stuart de Brest à Angers, et à son passage dans notre antique cité. Elles sont, je crois, inédites et de nature à augmenter encore parmi nous le prestige du nom de Marie Stuart (1). Pour nous, en effet, les longues souffrances qu'elle a supportées l'ont, en quelque sorte, purifiée de ses fautes; la coupable disparaît pour faire place à la martyre, et son image charmante ne nous apparaît plus qu'à travers le prisme du malheur.

Ce sont, à peu près, les seuls renseignements que nous ayons pu nous procurer sur le fait dont nous nous occupons aujourd'hui. Il y a peu de documents angevins sur le milieu du XVI^e siècle;

(1) Les documents que nous reproduisons ici nous ont été communiqués par M. C. Port, archiviste du département, qui a bien voulu nous prêter, dans cette circonstance, le concours d'une obligeance tout affectueuse, et dont nous lui sommes profondément reconnaissant.

Digitized by Google

la chronique d'Oudin s'arrête bien avant cette époque et le *journal* de Louvet ne commence que quelques années plus tard ; nos historiens, Roger, par exemple, semblent avoir ignoré le passage de Marie Stuart à Angers; les écrivains étrangers à notre province, ne se sont pas arrêtés à cet épisode d'un intérêt purement local.

On connaît les rivalités sanglantes qui amenèrent Marie Stuart en France; quand elle monta sur le trône, elle n'avait que six jours. L'Ecosse avait à sa tête une noblesse puissante et indomptable, divisée en deux grands partis, tous les deux se disputant la régence, c'est à dire le gouvernement de leur pays, et tous les deux s'appuyant sur l'étranger. Henri VIII d'Angleterre voulait fiancer Marie à son fils, le prince de Galles. Il assurait ainsi, sans trouble et tout naturellement, l'union des deux Etats; mais il s'y prit mal, inquiéta les Ecossais qui craignirent pour leur indépendance et, après plusieurs années de guerre civile, se rapprochèrent définitivement de la France. Un traité fut signé en vertu duquel Marie Stuart, fiancée au Dauphin, devait être élevée à la cour même de Henri II. Toutes les mesures furent prises pour mettre au plus tôt ce projet à exécution.

Marie Stuart avait alors six ans.

Ces évènements ne durent avoir aucun retentissement en Anjou. Beaucoup, sans doute, ignoraient même l'existence du royaume où ils se passaient, et le nom de Marie Stuart était fort inconnu. D'ailleurs, qu'importait une révolution dans ces pays lointains, pour des intérêts au moins indifférents, quand, dans notre province, au fléau de la guerre civile, se joignait celui non moins funeste, d'une anarchie complète?

L'émotion fut donc grande et les commentaires animés quand, à la fin du mois de juillet 1548, le Maire d'Angers reçut la lettre suivante :

« De par le Roy,

» Très chers et bien amez, pour ce que notre très chère et très amée fille et cousine la royne d'Escosse vient de brief en nostre royaulme, et que désirons que par les villes et lieux où elle passera en iceluy, il luy soyt faict autant d'honneur, recueil et bon

Digitized by Google

traitement que à nostre propre fille, à ceste cause nous vous mandons et expressément enjoignons, que passant lad. Royne par nostre ville de Angiers, vous ayez à aller au-devant d'elle avecques la meilleure compaignye de gens de qualité que pourrez assembler, pour la recevoir et honorer, luy faisant présens de vins, fruictz et aultres honnestetez, comme vous dira plus au long de nostre part le sieur de Cabassolles, présent porteur, nostre vallet de chambre, dont vous le croyrez tout ainsi que nous-mesme, sans y faire faulte; car tel est nostre plaisir. — Donné à Mascon le XXIII^e jour de juillet, l'an mil cinq cens quarante huit.

» HENRY.

» *A nos très chers et bien amez les maire, eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville d'Angiers.* »

En même temps, la lettre suivante était adressée au duc d'Etampes, gouverneur de Bretagne, qui s'empressait d'en envoyer une copie au Maire d'Angers :

« Mon cousin, pour ce que j'ay advertissement certain que la petite royne d'Escosse pourra arriver à Brest sur la fin de ce moys et que je désire, tant aud. lieu que par toutes les aultres villes où elle passera, venant à Sainct-Germain-en-Laye, où elle sera nourrie avecques mes enfants, elle soit receue, honorée, traictée et accompagnée tout ainsi que si c'estoit ma propre fille, à ceste cause, je vous prie, mon cousin, partir incontinent la présente receue pour vous en aller au devant d'elle aux meilleures journées que pourrez pour l'accompaigner depuis le lieu où vous la trouverez en mon pays de Bretaigne jusques aud. St-Germain; et donnerez ordre que par les villes où elle passera, on luy face honorable accueil avecques présens de vin, fruictz et aultres honnestetez, et qu'elle et sa suicte soient secouruz de chevaulz, charois et toutes aultres choses, qui luy seront nécessaires, en paiant raisonnablement, m'advertissant de ses nouvelles sitost que vous l'aurez trouvée. — Escript à Tournus le XXI^e jour de juillet 1548.

» HENRY.

» *A mon cousin le duc d'Estampes, chevalier de mon Ordre, gouverneur et mon lieutenant en Bretaigne.* »

Digitized by Google

Le 7 août, le roi écrivait de nouveau au duc de Bretagne, lui répétant les mêmes recommandations, renouvelant les mêmes instances.

Cette sollicitude avait quelque chose de touchant qui n'échappera à personne. On sent déjà que pour Henri II, Marie Stuart n'était pas seulement la souveraine d'un peuple puissant et ami; elle était aussi la fiancée de son fils, presque sa fille, et de plus la future reine de France.

Cependant Marie n'avait pas encore quitté l'Ecosse. Henri VIII était mort; il avait été remplacé par un enfant, Edouard VI, et le régent, le duc de Somerset, était résolu à empêcher à tout prix que Marie Stuart passât en France. Il comprenait très bien que celui des deux pays qui aurait la garde de Marie, finirait par posséder son royaume. En conséquence, par ses ordres, l'amiral Clinton se mit à la tête d'une flotte nombreuse, espérant la saisir à son passage.

La reine douairière d'Ecosse prévint ce danger par son activité et sa prudence. Elle conduisit rapidement sa fille Marie à Dumbarton où l'amiral Villegagnon se rendit dans le plus grand secret, avec cinq galiotes. Marie monta sur l'une d'elles. Elle n'avait pour conseil et pour suite que son frère naturel, lord James Murray, le représentant de la France, M. de Brezé, deux gouverneurs et quatre jeunes filles de son âge. Elles portaient toutes les quatre le charmant nom de leur souveraine, aussi les appela-t-on les *Maries de la reine*. Elles devaient toujours la suivre, toujours l'aimer, rester près d'elle comme un doux et gracieux souvenir de la patrie absente.

Le 7 août l'escadre leva l'ancre. Villegagnon sut habilement déjouer les manœuvres de l'amiral Clinton; la traversée fut heureuse, et le 13 août 1548, Marie Stuart entrait dans la rade de Brest et saluait la terre de France au bruit des fanfares, et au milieu des acclamations d'une foule innombrable.

Aussitôt prévenu, Henri II envoie de nouveaux ordres au duc d'Etampes. Il faut que Marie Stuart soit reçue en souveraine, il faut aussi que les Français apprennent à aimer celle qui doit un jour régner sur eux. Ils sont naturellement bons et généreux; Marie leur donnera l'exemple de la générosité, de la bonté; elle

Digitized by Google

brisera les fers des prisonniers, et d'un sourire elle leur rendra la liberté.

« Mon cousin, écrit Henri II au duc d'Etampes, oultre l'honneur que je vous ay cy-devant escript, que je voullois que l'on feist à ma fille la royne d'Escosse, ès entrées qu'elle fera ès les villes de mon royaulme où elle passera, j'ay bien voullu vous advertir que je veulx et entendz que avecques cela elle face délivrer les prisonniers à ses entrées et qu'elle leur donne rémissions, suyvant les lettres de pouvoir que je vous envoie, lesquelles vous luy présenterez de ma part avecques mes bien affectueuses recommandations à sa bonne grâce; et pour ce que j'estime qu'elle n'a avecques elle homme de l'estat de la justice qui entende la forme et ordre qu'il fault tenir en l'expédition des dites rémissions, je veux que l'évesque de Rennes, qui est là, maistre des requestes de mon hostel, aict ceste charge soubz elle, ainsi que je lui escriptz, vous advisant au demeurant, mon cousin, que vous me ferez plaisir de m'adviser souvent, le plus que pourrez, de ses nouvelles, qui sera la fin, en priant Dieu, mon cousin, qu'il vous aict en sa saincte garde. — Escript à Montcallier le xxv^e jour d'aoust 1548. » HENRY. »

Nous n'avons malheureusement aucun détail sur la marche de Marie Stuart à travers la Bretagne. Sans doute elle resta plusieurs jours à Brest et gagna ensuite Nantes à très petites journées. Le 9 septembre, le duc d'Etampes annonçait ainsi son approche :

« Messieurs, le Roy m'a commandé de conduire et accompaigner la jeune Royne d'Escosse, jusques vers St-Germain en Laye, et d'advertir de son passaige celles des villes par où son chemyn s'adonnera, affin de la recevoir avec tel honneur que si c'estoient messieurs ses enfans; et pour autant qu'on a advisé de la faire aller par Angiers, je le vous ay bien voulu mander, à ce que vous donniez ordre d'y recueillir lad. dame le plus honorablement qu'il vous sera possible, avec le poille et les rues tendues ainsi que Sa Majesté le veut et l'entend; où je m'attends que vous ferez si bien qu'il aura occasion de s'en louer; mais il fault y pourvoir de bonne heure, car elle pourra estre de par là d'icy

Digitized by Google

à neuf ou dix jours. Sur ce je prye Dieu, Messieurs, vous donner ce que désirez.

» De Bleing ce IX^e jour de septembre,

» Vostre entyèrement bon ami,

» JEHAN DE BRETAIGNE.

» *A Messieurs les Officiers du Roy à Angiers.* »

Le même jour, il écrivait aussi à M. de la Porte, conseiller du roi au parlement de Bretagne, l'invitant à prévenir les magistrats d'Angers de la prochaine arrivée de la reine, et à hâter les préparatifs nécessaires. M. de la Porte s'empressait d'envoyer de nouvelles instructions au maire :

« Monsieur, je vous ai envoyé dernièrement ung messaiger exprès avecq le pacquet de Monsieur le gouverneur de Bretaigne, pour vous faire entendre que la Royne d'Escosse s'en va par Angiers, laquelle feist hier son entrée en ceste ville où elle a esté honorablement accueillye. Mondit sieur le gouverneur m'a cejourd'hui chargé de vos escripre, qu'il fauldra garnyr de touz meubles la maison où vous la logerez, car elle n'en porte point encore, parce que son estat ne sera faict jusques à ce qu'elle soyt à Sainct-Germain. Elle partira de ceste ville samedi prochain et s'en ira séjourner troys ou quatre jours Ancenis; ainsi on estime qu'elle pourra estre Angiers dedans six ou sept jours, qui est l'endroict où faisant fin, me recommanderé toujours humblement à vostre bonne grâce et à celle de M. de Tournebelle, pryant Dieu à tous deux vous donner très bonne et longue vie.

» De Nantes ce XIII^e jour de septembre,

» Vostre humble serviteur et amy,

» LA PORTE.

» *A Monsieur de Beauchamp, maire de la ville d'Angiers.* »

En même temps, le maire d'Angers recevait une lettre non moins pressante de M. Cabassol de Rhéal. « J'ay advisé, disait celui-ci en terminant, que ladite Royne pourra loger chez Baraut, ou chez Bréront, ou le feu lieutenant Poyer, pour quoy donnerés ordre de faire préparer le plus commode d'iceux. »

Digitized by Google

Cependant les préparatifs sont achevés à Angers, on attend chaque jour une dernière lettre annonçant qu'enfin elle arrive, cette petite reine que l'on proclame d'avance si bonne et si gracieuse. Un accident vient encore retarder ce moment tant désiré.

« Messieurs, écrit M. de la Porte aux échevins d'Angers, suyvant la lettre qu'il vous plut m'escrire dernièrement, j'ay sceu de Monseigneur le gouverneur de Bretaigne que la Royne d'Escosse entrera en vostre ville par la porte Sainct-Nycolas. Le jour, il ne me l'a pu dire, parce qu'elle ne bougera d'Ancenys plus tost que deux milors d'Ecosse qui sont venuz avecq elle et demeurez malades par les chemins la soynt venus trouver aud. Ancenys. Quand vous saurez qu'elle approchera, il n'y aura poynt de mal de dépescher ung homme devers mond. sieur le gouverneur, pour entendre certainement le jour qu'elle vous ira voyr. On luy a fait en ceste ville entrée de vraye royne. C'est tout ce que pour ceste heure vous puys escrire fors mes recommandacions bien humbles à vos bonnes grâces, priant Dieu, Messieurs, vous tenir en bonne santé.

» De Nantes, ce XVI^e de septembre,

» Votre très humble et perpétuel serviteur,

» LA PORTE. »

Peu de jours après, Marie Stuart entrait à Angers. Elle était déjà grande et belle, ses yeux respiraient l'esprit et resplendissaient d'éclat. « Venant sur les quinze ans, dit Brantôme, sa beauté commença à paroistre comme la lumière en beau plein midy, » et son enfance présageait ce qu'elle serait alors.

La réception fut splendide. Nos aïeux ne pouvaient se lasser de contempler et d'admirer cette *petite reyne d'Escosse* qui passait au milieu d'eux comme une douce et bienfaisante apparition.

Aussi plus tard, quand retournant en Angleterre, Marie Stuart adressait des adieux si touchants au beau pays de France, qui fuyait derrière elle, peut-être, au milieu de ses tristes pensées, se mêlait-il un vague souvenir de notre noire cité et des bords dorés de la Loire.

PAUL LACHÈSE.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

L'événement littéraire de ce mois qui a le plus d'importance pour notre pays est sans contredit la mise au jour de la seconde édition de *Madame Swetchine*, publiée par M. de Falloux. Nous n'avons rien à ajouter aux éloges que l'on s'est plu à décerner à cet esprit si élevé, si libéral, et qui, éclos à l'extrémité orientale de l'Europe se servait si bien de toutes les délicatesses de notre langue pour exprimer les pensées les plus exquises, dans un beau et pur langage. Nous n'avons plus aussi à rendre justice au charme et à l'intérêt bienfaisant que l'on éprouve à la douce lecture de sa biographie ; nous voulons seulement faire observer aux détracteurs de notre époque qu'il ne faut point désespérer d'une société qui en deux mois épuise deux mille exemplaires d'un ouvrage de longue haleine, fruit des méditations d'une âme toute chrétienne. Si l'on ajoute que l'auteur, devenu soudain si populaire, était une pieuse femme presqu'inconnue, excepté des pauvres et de quelques amis d'élite, la surprise agréable devient une véritable admiration.

— MM. Lainé, éditeurs de l'*Album Vendéen*, en ont fait paraître les livraisons 22 et 23. Il n'en reste plus que deux à publier. De son côté M. le baron de Wismes vient d'adresser aux souscripteurs de l'*Anjou et le Maine* les livraisons 47 et 48 et n'en a plus que six à leur livrer. On est donc assuré de voir bientôt le terme de deux splendides publications qui ont coûté encore plus de talent que de dépenses, et qui font un égal honneur aux sites, aux monuments et aux souvenirs de notre pays et à ceux qui en ont tracé, par la plume et le crayon, si dignement l'histoire.

— On étudie un grand projet dont l'exécution serait d'une extrême importance pour notre ville. Il ne s'agit rien moins que d'élever un nouvel hôpital civil et militaire. Le monumental édifice connu sous le nom de Saint-Jean serait abandonné et les vastes constructions qui le remplaceraient seraient élevés dans la partie inférieure de l'enclos de Sainte-Marie.

Nous n'avons point la prétention de discuter ici les avantages ou les inconvénients de cette grave mesure ; elle a été le sujet de l'examen approfondi des praticiens distingués qui composent le corps de santé de l'Hôtel-Dieu ; un rapport fort remarquable a été présenté par l'un d'eux, et la Commission administrative qui a donné tant de preuves de capacité et de dévouement a mûrement pesé tous les côtés de cette question. Nous n'avons donc qu'à

Digitized by Google

nous incliner avec respect devant de telles autorités. Néanmoins, avant la réalisation de ce grand changement, car nous ne savons pas si elle est imminente, qu'il nous soit permis d'exprimer des inquiétudes pour l'avenir de notre principal hospice consacré par le temps, de sa charmante chapelle, de cette salle à trois nefs, unique en France, splendide fondation de Henri II, et qui, en excitant l'admiration des étrangers, est un juste sujet d'orgueil pour notre cité.

Mais, nous dit-on, ce sont précisément les trop vastes proportions de cette salle qui la rendent impropre au service médical; le froid et le vent s'y donnent libre carrière, les pansements douloureux y gênent tout le monde et le sommeil calme y est impossible. Nous laissons à des voix plus compétentes que la nôtre le soin de répondre à ces sérieuses objections, en nous contentant de faire observer que Saint-Jean est un des hôpitaux de France où la mortalité est le moins considérable, et que notre population malheureuse l'a en grande faveur; ce qui certainement est à l'éloge de nos médecins et des saintes filles qui les secondent, mais ce qui plaide aussi un peu en faveur du noble édifice qui abrite depuis sept siècles tant d'infortunes, de science et de vertus.

Après avoir soumis nos humbles observations à la Commission des hospices, nous prendrons la liberté d'acquitter une dette qui nous pesait depuis longtemps, celle de rendre justice à l'admirable tenue de Sainte-Marie, de cet établissement modèle à tant de titres, et qui donne à nos concitoyens dignes d'une généreuse compassion un asile qui réalise, aussi parfaitement que possible, tous les perfectionnements les plus ingénieux de la bienfaisance chrétienne.

Puisque nous sommes au chapitre des félicitations, nous ne devons pas omettre celle que mérite la suspension de la vente du tertre Saint-Laurent, et à cette occasion il serait vivement à désirer que l'on accomplît la pensée d'un de nos amis, qui n'est pas seulement un peintre éminent mais qui est encore un meilleur citoyen. Il désirerait qu'au moyen d'une souscription inspirée par la religion et les arts, sur l'emplacement de la chaire de Bérenger, ou plutôt des réfutateurs de Bérenger, on élevât une chapelle, ouverte au levant et qui fût le reposoir naturel de la procession de la Fête-Dieu. Cette chapelle aurait pour avenue deux escaliers circulaires qui descendraient, coupés par des terrasses, jusqu'à la rivière, et formeraient, du quai Royal, une perspective en amphithéâtre, digne des plus beaux points de vue de l'Italie.

— Grâce à l'empressement de Mme la comtesse Turpin de Crissé de s'associer à la libéralité de son mari pour en faire jouir le plutôt

Digitized by Google

possible la ville d'Angers, grâce encore au dévouement de M. Bodinier, secondé par M. le baron de Witt, exécuteur testamentaire de notre éminent compatriote, nous possédons déjà son musée en entier. Il est arrivé le lundi 14 avril en quinze caisses qui ne pèsent pas moins de trois mille kilog. Le précieux envoi a été déposé dans une des salles du logis Barrault en attendant son installation définitive. On annonce l'arrivée prochaine de M. de Witt, et celle de M. Duban, l'habile restaurateur du château de Blois, et qui, sur les instances de M. Bodinier, doit visiter l'hôtel d'Anjou, et le faire classer, on en a l'espoir fondé, parmi les monuments historiques.

— Les journaux rendaient compte de la réception à Alexandrie de notre compatriote, M. Béclard, chargé des fonctions importantes de consul général en Egypte, et qui venait de Bucharest précédé par la réputation la plus honorable. A ce sujet on a remarqué avec plaisir que les deux représentants de la France dans le Levant les plus élevés, sous les rapports politiques et religieux, sont M. Eugène Boré, supérieur des Lazaristes à Constantinople et M. Béclard à Alexandrie.

— Les déblaiements commencés dans les jardins de l'ancien couvent de la Fidélité, ont mis à jour diverses parties de l'amphithéâtre de Grohan. Un des murs formant une des cinq enceintes de l'amphithéâtre, et des murs de refend, tous en petit appareil gallo-romain, ont été découverts.

— L'art industriel vient de perdre un homme très estimé dans notre ville par son caractère et par le talent qu'il déployait en exerçant sa précieuse profession. C'est à M. Thierry, auparavant simple peintre-vitrier à Saint-Georges, que l'on doit l'introduction à Angers de l'art de peindre sur verre, et c'est de son établissement que sont sorties une foule de compositions charmantes qui décorent nos chapelles et nos églises.

M. Thierry avait encore un autre titre à la considération publique. C'était un vétéran des grandes guerres. Prisonnier à Flessingue, il fut conduit sur les pontons d'Angleterre, y connut Garneray, l'historien fidèle des héroïques souffrances de nos pauvres soldats, et fêtait tous les ans avec trois compatriotes, ses compagnons d'infortune, l'anniversaire d'un retour dans la patrie qui avait été refusé à tant d'autres. M. Benjamin Cherbonnier fut le premier des quatre amis à manquer au rendez-vous annuel, et à la solennité prochaine, il n'y aura plus que de chers souvenirs à la place de deux convives dignes des plus sympathiques regrets.

L. C.

Digitized by Google

Les prochaines livraisons contiendront, entr'autres, les articles suivants :

Recherches sur l'histoire de la marine française, par M. Ph. BÉCLARD.

Miréio ; — Mémoires de Pierre de l'Estoile, par M. Eug. BERGER.

Origine des personnages de Perrault, et en particulier de Barbe-Bleue, par M. BERTIN.

Explorations d'un antiquaire angevin en Grèce et à Carthage, par M. BEULÉ.

Les Pèlerinages de Louis XI en Anjou, par M. l'abbé BODAIRE.

Les Représentants de Maine et Loire (suite), par M. BOUGLER.

René Chopin, par M. Camille BOURCIER.

Bérard aîné, par M. le docteur CASTONNET.

La noblesse avant la Révolution, par M. Th. CRÉPON.

Les principales épidémies en Anjou, par M. le docteur FARGE.

Le printemps (poésie) ; — le baron Hercule de Charnacé, par M. Albert LEMARCHAND.

Bernier le voyageur ; — l'Université d'Angers, par M. DE LENS.

Rapt d'un enfant dans l'église Saint-Martin d'Angers (1423), par M. Paul MARCHEGAY.

Paysage ; — L'Abbaye de Solesme, par M. Victor PAVIE.

Une excursion dans les Grisons ; — l'Engadine, notes de voyage, par M. Eugène POITOU.

Fragments de l'histoire de la ville d'Angers : histoire des rues, — histoire des métiers ; — Notices sur les artistes angevins, par M. Célestin PORT.

Les Mémoires du général d'Andigné, par M. le comte de QUATREBARBES.

Etc., etc.

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

DEUXIÈME LIVRAISON. — MAI 1860

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1860

Digitized by Google

## SOMMAIRE.

### I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de M. Bougler, conseiller à la Cour impériale (*suite*).

### II.

I. Le général d'Autichamp (*fin*).

II. Rapt d'un enfant dans l'église de Saint-Martin d'Angers, par M. Paul Marchegay.

III. René Chopin, par M. Camille Bourcier, conseiller à la Cour impériale.

IV. *Petits et grands*, par M. Marin de Livonnière, avec une lettre de M. le comte de Falloux. — Projet d'une nouvelle rue David. — Le combat de Sétif et le capitaine Arsène de Pignerolles. — L'hôtel de Pincé et M. Duban. — Le modèle de l'Attila et sainte Geneviève, donné au musée d'Angers par M. Maindron. — Mort de la veuve du général Desjardin.

Digitized by Google

# LE GÉNÉRAL D'AUTICHAMP[1]

Sans nulle affectation de prudence ou de calcul et par le simple ascendant de sa loyauté, M. d'Autichamp sut, pendant la durée de l'Empire, se maintenir dans une position qui ne fut jamais hostile, mais qui n'en était pas moins toujours parfaitement indépendante et digne. Il passait à Beuzon la plus grande partie de l'été, et l'hiver il venait s'établir à Angers où il recevait une société nombreuse et choisie. Ses amis personnels y étaient appelés de prédilection sans que jamais les invitations aient pu paraître exclusives. La politesse exquise et affectueuse du général vendéen, aussi bien que la grâce parfaite de Mme d'Autichamp, laissaient tout le monde sous le charme d'un accueil dont le souvenir a longtemps survécu parmi nous. On les voyait aussi l'un et l'autre paraître quelquefois dans les salons officiels où tout le monde admirait cette dignité imposante que la jeune comtesse savait si bien allier avec toute l'expression d'une bienveillante aménité, et où le général était toujours l'objet des égards les plus distingués et les plus attentifs. A plusieurs reprises des démarches furent tentées pour le rattacher de plus près au gouvernement impérial. Quand Napoléon vint à Angers, en 1808, on insista de nouveau, et M. de Talleyrand, que l'on appelait alors le prince de Bénévent, et qui accompagnait l'Empereur, voulut présenter M. d'Autichamp, et s'offrit gracieuse-

(1) Voir *Revue de l'Anjou* (IIIe série), tome I, page 1.



Digitized by Google

ment à lui servir d'introducteur, ajoutant que Napoléon serait charmé de le voir et n'avait gardé nul souvenir fâcheux de ses premiers refus. A toutes ces avances, M. d'Autichamp opposa une réplique nette, péremptoire et absolue. Il remercia le prince de son obligeante intervention; mais il lui dit sans hésiter qu'il s'était dévoué à une cause qui semblait désormais perdue sans retour, mais qu'il ne s'en devait pas moins à lui-même de ne jamais servir un maître autre que celui qui avait reçu ses premiers engagements, dont rien n'avait pu le délier, et que le malheur, au contraire, lui rendait plus impérieux et plus sacrés. Si, comme on n'en peut guère douter, cette réponse fut transmise à l'Empereur, il ne parut pas s'en être offensé. M. d'Autichamp n'en fut pas moins toujours bien accueilli par les hauts fonctionnaires et ne fut jamais traité en ennemi. On le savait trop loyal pour qu'il voulût tenter, sans motif, de remuer les dernières étincelles de la guerre civile, et la vérité est qu'il ne s'écarta jamais, à cet égard, des bornes d'une sage et constante réserve. Ce ne fut que dans les jours terribles et suprêmes où l'établissement impérial s'écroulait sous les coups mortels de la coalition européenne, et alors que l'on ne savait plus s'il y aurait encore une France, et si l'étranger, qui avait envahi le sol de la patrie, n'allait pas s'en partager les lambeaux, ce fut alors seulement que le comte d'Autichamp accueillit l'idée d'une démonstration favorable au retour de l'ancienne dynastie, comme la seule planche de salut qui apparût encore à la vue d'un si grand naufrage. Il allait donc se remettre de nouveau à la tête de ses braves et fidèles Vendéens, quand il apprit que les grands corps de l'Etat avaient pris l'initiative et que les Bourbons étaient rappelés sur le trône de leurs aïeux.

M. d'Autichamp s'empressa de venir rendre ses hommages aux Princes qu'il avait servis avec tant de persévérance et de dévouement, et il en reçut l'accueil le plus flatteur. Monsieur traita moins comme un serviteur fidèle que comme une vieille connaissance et un véritable ami le chef vendéen qu'il avait reçu à l'île d'Yeu dans les premiers jours de sa jeunesse, et qui, depuis, n'avait jamais dévié un seul instant de sa ligne invariable de droiture et de loyauté. Le roi lui-même, plus grave et moins

Digitized by Google

expansif que son frère, n'en fut pas moins très gracieux et parfaitement aimable pour M. d'Autichamp. Il lui conféra le titre légal de lieutenant-général de ses armées, le nomma commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et, en attendant qu'il pût l'employer dans son nouveau grade, il lui confia le commandement spécial des départements de Maine et Loire et de la Mayenne, à la résidence d'Angers.

Il y avait alors une telle réaction contre l'esprit militaire, que le commandement du général d'Autichamp ne pouvait prendre une grande importance. L'histoire, toutefois, ne saurait refuser à l'ancien soldat des armées royales l'hommage si bien dû à son immuable et bienveillante impartialité pour les officiers qui avaient suivi une autre bannière, et dont plusieurs même avaient directement combattu contre lui. Il se montra pour eux toujours obligeant et facile, et il transmit leurs réclamations ou appuya leurs demandes avec un empressement et une spontanéité dont ils lui exprimèrent souvent toute leur reconnaissance.

Ce fut en sa qualité de général commandant le département de Maine et Loire, et aussi en celle d'ancien chef de l'armée vendéenne d'Anjou, qu'il fut chargé de recevoir à Beaupreau M. le duc d'Angoulême qui y fit une courte apparition dans les premiers jours du mois de juillet 1814. Ce voyage de l'héritier présomptif du trône au sein de la Vendée militaire avait été l'objet de longues négociations. Il semblait si naturel que les Bourbons donnassent quelques marques d'intérêt et de souvenir au pays qui avait tant souffert et si longtemps combattu pour leur cause, que la nouvelle de l'arrivée du prince à Nantes avait donné les meilleures espérances de le voir passer la Loire, et paraître au milieu des derniers débris de ces vieilles bandes royales toutes décimées par le temps et les batailles, mais dont les survivants n'avaient pas cessé d'être loyaux et fidèles. Une députation fut donc nommée pour aller à Nantes supplier M. le duc d'Angoulême de ne pas se refuser au vœu de tout un peuple que sa présence comblerait de joie. Le prince accueillit avec bonté cette députation, mais fit une réponse évasive et dilatoire qui ne pouvait laisser qu'une bien faible chance de le voir arriver dans la Vendée. Empêché par ce sentiment de déférence pour la hiérar-

Digitized by Google

chie royale qui depuis Louis XIV était devenue la tradition héréditaire des princes de la maison de Bourbon, M. le duc d'Angoulême n'avait pas voulu prendre un engagement formel avant d'avoir reçu les ordres du roi. La réponse qu'apporta le retour du courrier autorisait pleinement le voyage; le roi toutefois recommandait au prince d'éviter les démonstrations imprudentes, et de ne jamais, dans ses allocutions diverses, s'écarter du langage d'une stricte légalité. Muni de ces instructions, S. A. R. fit savoir au général d'Autichamp que le 5 juillet elle quitterait Nantes et arriverait à Beaupreau par la route de Gesté. Sur cet avis, le général se hâta de quitter lui-même Angers pour se rendre aussi à Beaupreau. Sa présence dans le pays de son ancien commandement fut un véritable jour de fête. A ce moment, tous les paysans vendéens s'étaient émus, chaque paroisse accourait en armes, drapeau et tambours en tête, et dans l'ordre établi par l'ancienne organisation militaire. Ils saluaient à l'avance de leurs acclamations enthousiastes et bruyantes la bienvenue de leur Prince. La présence du comte d'Autichamp mit le comble à ces transports de joie. Le général, qui connaissait presque tous ces vieux soldats, leur serrait la main, les appelait par leur nom, distinguait les principaux d'entr'eux, et embrassait leurs chefs avec cette effusion de cœur que le temps n'avait point affaiblie et qui rappelait cette *amitié des Beaumont* (1) si renommée dans cette grande maison où la bienveillance et la douceur furent toujours inséparables de la gloire. C'est au milieu de cet accueil triomphal que M. d'Autichamp atteignit Beaupreau. Dès le lendemain, à la tête d'un état-major tout vendéen, il partit pour aller recevoir M. le duc d'Angoulême à la limite du département. S A. R. arrivait à cheval par la route de Vallet et de Gesté; il était impossible alors de voyager autrement dans tout ce pays. Le général l'attendait au pont de la Sanguaise, à l'extrémité de la commune de Gesté. Dès que le prince aperçut M. d'Autichamp, il s'avança vivement et lui tendit la main avec l'expres-

(1) Depuis deux siècles ces trois mots sont devenus le cri de guerre de cette illustre maison, et aujourd'hui, dans tout le Midi de la France, on dit encore proverbialement *amitié des Beaumont*.

Digitized by Google

sion d'une affectueuse cordialité. Le général saisit la main royale et y porta respectueusement ses lèvres. Ce mouvement si simple et si rapide excita bientôt dans toute l'assistance une véritable commotion d'attendrissement et de sympathie, surtout quand on vit le comte d'Autichamp essuyer deux grosses larmes qui coulaient sur sa belle et noble figure toujours si calme, si digne et si constamment empreinte de toute la gravité militaire. Notre siècle, froid et positif, ne comprend plus sans doute ces sortes d'épanchements de cœur, et nous ne connaissons guère aujourd'hui que la fidélité rationnelle et légale qui suffit, après tout, aux exigences de l'action gouvernementale; mais en 1814, les changements fréquents de dynastie, les révolutions permanentes, les mécomptes et les déceptions de tout genre n'avaient pas encore achevé notre éducation, et la sentimentalité politique était alors l'un des traits distinctifs du caractère national.

Ce fut donc au milieu des transports de tout un peuple ivre de joie que M. le duc d'Angoulême atteignit Beaupreau où il descendit au château de la vénérable maréchale d'Aubeterre. Le général d'Autichamp lui présenta immédiatement les principaux chefs de l'ancienne Vendée d'Anjou. Le prince les reçut bien, mais cependant mit dans son accueil une réserve qui ne laissa pas que de les blesser et de les attrister beaucoup. On lui proposa ensuite de passer une grande revue de toutes les anciennes divisions vendéennes rangées en ordre de bataille dans la grande prairie du château. Il y consentit; mais timide et peu expansif, il fut touché sans doute, mais en même temps surpris et embarrassé de la chaleur et du retentissement des acclamations qui saluèrent son apparition. Ce tonnerre d'applaudissements le rappela tout aussitôt à l'observance des instructions qu'il avait reçues du ministère. Ce fut très certainement à ces instructions malencontreuses autant qu'à sa propre timidité qu'il dut de ne trouver que rarement de ces inspirations soudaines, de ces mots heureux et partis du cœur qui paient tous les sacrifices. On le vit avec une sorte de stupéfaction se restreindre dans une recommandation vague, uniforme et assurément bien intempestive et bien mal placée, de *payer exactement les impôts*, chose qui ne regardait en quoi que ce fût ces pauvres paysans vendéens qui

Digitized by Google

n'avaient ni fonds ni revenus imposables. Il est vrai de dire cependant qu'il fut en général bienveillant pour tout le monde et particulièrement aimable pour M. d'Autichamp. C'est à lui qu'il adressa le seul mot vraiment flatteur et gracieux que l'on ait recueilli dans tout le cours de cette tournée. Nous tenons d'un témoin oculaire que le sol naturellement humide de la grande prairie de Beaupreau était devenu plus inconsistant encore sous les pas des hommes et des chevaux qui s'y trouvaient réunis en si grand nombre. C'était à ce point qu'en mettant pied à terre pour passer avec le prince dans les rangs disposés pour la grande revue, le général d'Autichamp glissa sur ce sol humecté, et, pour se préserver d'une chute complète, il fut très involontairement obligé de se cramponner à la jambe du prince, qui lui servit ainsi de point d'appui. A peine relevé, le général se confondait en excuses; mais M. le duc d'Angoulême lui prit la main et lui dit à haute voix, en présence de tout son état-major : « D'Autichamp, vous avez assez longtemps soutenu les Bour- » bons, pour qu'ils puissent bien aujourd'hui vous soutenir un » instant à leur tour ! »

Un mois plus tard, M. d'Autichamp reçut encore le prince à Angers et continua d'en être bien traité.

C'était alors les premiers temps de la Restauration, heureux et faciles comme le sont toujours les débuts d'un gouvernement nouveau : mais bientôt les difficultés et les complications survinrent, et la catastrophe apparut imminente quand on apprit le débarquement de Napoléon sur les côtes de Provence et sa marche rapide vers la capitale. Cet événement foudroyant ne pouvait, au premier moment du moins, amener de grandes perturbations dans l'ouest de la France. Sans doute, là comme ailleurs, il avait profondément ému les esprits; mais il était évident que ce serait sur un autre point que se déciderait la question finale. Toutefois, le général d'Autichamp, qui se trouvait à Angers investi du commandement légal d'une garnison dont la fidélité paraissait plus que douteuse, crut devoir rendre compte directement au roi de la position, et prendre ses ordres sur la ligne de conduite qu'il avait à suivre dans de si graves circonstances. Il dépêcha son aide de camp au duc de Feltre, ministre de la guerre, qui l'in-

Digitized by Google

troduisit lui-même dans le cabinet du roi. Le monarque lut attentivement la dépêche de M. d'Autichamp, et dit au jeune aide de camp que son général recevrait immédiatement sa réponse. Le plus prochain courrier apporta en effet à Angers, à l'adresse du général d'Autichamp, une longue lettre du ministre de la guerre qui disait en substance : « Que Sa Majesté était sa-
» tisfaite des efforts du général et de son zèle; mais qu'elle vou-
» lait que l'organisation de ses sujets de Maine et Loire restât
» telle qu'elle était, et qu'on ne fît aucun acte sans son ordre
» exprès, que Sa Majesté voulait que dans le dispositif de cette
» organisation on prît, autant qu'il se pourrait, des militaires et
» autres de ses sujets qui ne faisaient point partie jadis des trou-
» pes vendéennes; qu'il pouvait dès à présent former douze ba-
» taillons de même force et de même composition que les batail-
» lons de troupe de ligne; que le roi voulait et avait ordonné
» *trois fois expressément* que ces bataillons fussent moitié d'an-
» ciens royalistes de la Vendée et moitié de ses autres sujets;
» après, il devait y placer le plus d'officiers possible ayant servi
» dans les troupes de ligne, et dont la fidélité au roi ne serait
» point équivoque; que ces bataillons, sous la dénomination de
» *bataillons nationaux de Maine et Loire*, seraient dirigés sur
» Orléans. » Le ministre, en terminant, recommandait encore de nouveau que les chefs de bataillon eussent servi dans les troupes de ligne pendant la Révolution, pourvu qu'ils offrissent une garantie suffisante de leur dévouement au roi. Comme on l'a vu, ces régiments improvisés devaient se rendre à Orléans et s'y joindre aux forces dont le maréchal Gouvion-Saint-Cyr venait de prendre le commandement.

Ces instructions étaient plus sages en principe qu'exécutables en réalité. Assurément, dans une position si grave et si difficile, le roi ne pouvait manquer de faire appel à la nation tout entière, et, quelque prédilection qu'il pût avoir pour ses fidèles Vendéens, il eût été souverainement impolitique à lui de ne s'adresser qu'à la seule Vendée, et d'exclure ainsi des rangs de ses défenseurs ceux qui n'avaient pas toujours suivi sa bannière sans doute, mais qui n'en avaient pas moins accueilli son retour avec des acclamations unanimes, et dont rien ne permettait de

Digitized by Google

suspecter la sincérité. Mais, d'autre part, les esprits n'étaient-ils pas trop divisés encore, les nuances trop multiples et trop tranchées pour qu'il fût possible d'espérer le succès de cette fusion complète, entière, absolue, dont le roi avait saisi la pensée et voulait tenter l'épreuve? On ne doit guère attendre des masses, même inoffensives et soumises, qu'une fidélité inerte et un dévouement qui va rarement jusqu'aux démonstrations belligérantes et aux résistances armées. Enfin, si l'on croyait pouvoir faire plus de fonds sur la vieille fidélité vendéenne, n'était-ce pas au moins méconnaître étrangement le caractère et les habitudes des populations de l'Ouest que de vouloir les enrégimenter en ordre méthodique et régulier, et les envoyer ainsi combattre à plus de 60 lieues de leur pays? L'événement prouva bien que tout cela était impraticable de tout point. Le général d'Autichamp ne l'avait que trop prévu, et quoiqu'il se fût empressé d'exécuter les ordres du roi et de chercher partout des recrues pour les *bataillons nationaux*, la vérité est qu'il ne s'inscrivit qu'un nombre tout à fait insignifiant de volontaires, et que le général se trouvait ainsi destitué de tout moyen d'action et réduit à un déplorable état d'isolement.

M. d'Autichamp toutefois ne resta pas longtemps sous le coup de la trop pénible responsabilité que lui imposaient des instructions si difficiles à accomplir. Le gouvernement se décida à confier à M. le duc de Bourbon le commandement supérieur des départements de l'Ouest. Le Prince vint s'établir à Angers où il chercha, en se concertant avec le général d'Autichamp, à organiser des mesures de défense. Le général ne lui dissimula pas qu'il n'y avait plus que bien peu d'espoir de sauvegarder l'autorité du roi, qu'il ne pouvait nullement compter sur les troupes, et que toutes les démonstrations officielles soit des fonctionnaires publics, soit du conseil général lui-même, ne pourraient ni retarder ni conjurer le péril. Le prince ne s'offensa point de la sincérité de ce langage tenu avec la netteté et la franchise que l'on avait droit d'attendre d'un militaire dévoué et fidèle; mais il hésitait encore à admettre que l'on en fût réduit à de si fâcheuses extrémités, et il ne pouvait croire surtout à un si grand délaissement de la cause royale. Il voulut passer avec le général d'Auti-

Digitized by Google

champ une revue des troupes de la garnison, et les soldats, tout en obéissant au commandement militaire et en se tenant dans l'observance d'une discipline parfaite, n'en firent pas moins un accueil glacial au dernier fils du grand Condé. Après la revue, le prince parcourut à cheval les principales rues de la ville, et alla visiter l'Hôtel-Dieu et divers autres établissements publics; il prodigua les prévenances, donna affectueusement sa main à tous ceux qui voulaient la toucher, et fut salué en effet par des acclamations enthousiastes et qui parurent unanimes et sincères, mais qui échappées à la légèreté, à la mobilité françaises, ne pouvaient donner beaucoup d'espérance. Dans cette excursion, comme à la revue, M. d'Autichamp, en grand uniforme de lieutenant-général et décoré de son cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, avait toujours accompagné M. le duc de Bourbon. Il se tenait à ses côtés, prêt à le défendre au besoin et à lui faire un rempart de son corps, si le malheureux prince pouvait courir quelque danger. Nous venons de dire que M. le duc de Bourbon n'avait recueilli que des hommages de cette foule impressionnable et légère qui ne se rendait pas mieux raison de ses applaudissements que huit jours plus tard elle n'eût fait de ses outrages. Pour être complétement exact, nous devons ajouter que M. d'Autichamp recueillit une bonne part de toutes ces acclamations. Une longue tradition de souvenirs avait popularisé parmi nous les Beaumont d'Autichamp, et le temps n'avait pas emporté toutes les traces de ce prestige, auquel ajoutait encore la haute stature et la gracieuse physionomie du général. On entendait au milieu des groupes des interruptions multipliées, et l'on s'y disait à haute voix : *Voilà M. d'Autichamp! Voilà M. d'Autichamp!* et souvent ce nom populaire et si cher encore faisait oublier jusqu'à la présence du prince lui-même.

Au retour de cette promenade militaire, il était devenu évident pour tout le monde que M. le duc de Bourbon ne pouvait plus espérer d'établir à Angers un centre sérieux de résistance, et qu'il était urgent de prendre un parti définitif, et d'aviser aux exigences d'un lendemain dont nul, assurément, n'aurait osé répondre. Un conseil fut tenu par le prince à cet effet, et le général d'Autichamp s'y trouva en présence d'hommes dont il n'avait

Digitized by Google

cessé de combattre l'influence, et qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir fait repousser leurs avis et signalé souvent leur compromettante et présomptueuse légèreté. Pour que l'on ne puisse nous taxer soit de dissimulation, soit d'injustice et d'amertume, nous donnons ici, d'après M. d'Autichamp lui-même, le récit de ce qui se passa dans ce conseil, dont le général a parlé avec quelque détail dans un ouvrage publié en 1817 et dont plus tard nous citerons encore quelques fragments : « La plupart des opi-
» nions émises dans ce conseil, a dit M. d'Autichamp, avaient
» le caractère d'une aveugle présomption. L'un, sans connaître
» la Vendée, sans y avoir jamais servi, offrait un plan incohérent
» dans toutes ses parties; un autre, plein d'une confiance que
» personne ne partageait, assurait qu'il ne fallait qu'un seul mot
» pour avoir une armée de 50,000 hommes en 24 heures; enfin
» c'était un tableau brillant de succès infaillibles; ce n'était que
» gloire, que triomphe, c'était une chaleur et un enthousiasme
» bien louables assurément, mais ce n'était ni un calcul réfléchi,
» ni cette froide combinaison des moyens qui préparent le succès.
» Au bout du compte, ce qu'on apercevait de plus réel dans cette
» confusion d'idées, c'était l'envie de jouer un rôle. Il faut con-
» venir que la solution d'un tel problème était fort difficile. Et
» comment persuader à des jeunes gens pleins de la plus noble
» impatience que c'est en dissimulant ainsi les difficultés d'une
» entreprise qu'on s'expose à en compromettre le succès; que
» c'est en prévoyant, en calculant toutes les chances qu'on rend
» la fortune favorable, et qu'enfin, comme l'a dit un orateur en
» parlant du plus grand de nos capitaines, la valeur n'est qu'une
» force aveugle et impétueuse qui se trouble et se précipite, si
» elle n'est éclairée et conduite par la prudence?

» Je vis alors, continue M. d'Autichamp, le mal que peut
» faire à la meilleure des causes le conflit de tant de passions, la
» diversité de tant d'avis mal digérés et l'exaltation des esprits.
» Je vis les plus honnêtes gens du monde séduits, entraînés par
» l'illusion de quelques projets élevés sur un sable léger et mou-
» vant, et je restai inébranlable dans les sentiments que j'avais
» précédemment exprimés au prince, au risque même de lui
» déplaire. Je me retirai triste et affligé mais convaincu d'avoir

Digitized by Google

» fait mon devoir, et la manière dont M. le duc de Bourbon me » traita à son retour d'Angleterre, lorsqu'il se rendit de Nantes » à Angers, m'a suffisamment montré que j'avais conservé toute » sa bienveillance. »

Au premier instant cependant, on put croire que toutes ces réclamations bruyantes et très incontestablement sincères avaient fait quelque impression sur le prince et l'avaient au moins laissé dans une sorte d'incertitude. Dès qu'il eut été officiellement informé du départ du roi et de l'entrée de Napoléon dans Paris, M. le duc de Bourbon se hâta de quitter Angers, et se dirigea sur Beaupreau, point central de l'ancienne Vendée militaire. Il ne voulut pas, d'ailleurs, permettre au comte d'Autichamp de l'accompagner, et lui intima très expressément, au contraire, l'ordre de demeurer à son poste et de maintenir la ville d'Angers sous l'autorité du roi. Vainement le général objecta qu'il n'avait pour cela nul moyen d'action ni de résistance, le prince insista de telle façon que M. d'Autichamp ne pouvait plus qu'obéir. Il resta donc seul au chef-lieu, et s'y montra partout avec les couleurs et les insignes de la légitimité en présence même des troupes de la garnison qui, bien malgré lui, avaient déjà pris la cocarde tricolore et acclamé leur empereur. Par une inconséquence étrange, ces soldats, qui venaient de refuser obéissance au gouvernement royal, n'en demeuraient pas moins toujours remplis de déférence et de respect pour le général qui en était le représentant, et si M. d'Autichamp ne fut pas mis immédiatement en état d'arrestation, on ne peut se l'expliquer que par l'attachement que lui gardaient encore les militaires qu'il avait eus sous ses ordres, et qui conservaient toujours un affectueux souvenir de la bienveillance et de la constante impartialité qu'il n'avait cessé de montrer à leur égard.

Cependant la place n'était vraiment plus tenable, et le général d'Autichamp ne put se dispenser de faire connaître à M. le duc de Bourbon la triste réalité. Il en reçut encore l'ordre de rester à Angers, et d'empêcher à tout prix qu'il y fût rien fait de directement opposé à l'action du gouvernement du roi. Cette double instruction était devenue complétement inconciliable par suite du départ du préfet, de la nomination de son successeur et de

Digitized by Google

l'attitude de la garnison. Le gouvernement impérial était reconnu de toutes parts, et les choses en étaient venues à ce point que la sûreté personnelle du prince lui-même pouvait sembler compromise. Dans cette position extrême, M. d'Autichamp crut pouvoir prendre sur lui de remettre l'*intérim* de son commandement au colonel Noireau, et à toutes fins il en obtint des passeports pour M. le duc de Bourbon. Il se dirigea ensuite lentement sur Beaupreau, et, chemin faisant, vit plusieurs des anciens chefs vendéens, et apprit d'eux que toute tentative d'insurrection était impossible pour le moment. Les Vendéens, disait-on, surpris par un événement qui s'était consommé avec la rapidité de la foudre, demeuraient encore comme frappés de stupeur, et très certainement ne répondraient pas à l'appel avant de s'être remis un peu de cette première et fatale impression. Le général d'Autichamp ne dissimula rien des renseignements qu'il avait recueillis, et, rendu à Beaupreau, il en mit le compte exact et fidèle sous les yeux du prince, qui s'en affligea, mais qui n'en fut pas moins, comme toujours, aimable et gracieux pour lui. Cependant les plus brillantes illusions dominaient toujours l'entourage de M. le duc de Bourbon, où l'on ne cessait de parler de la nécessité urgente de sonner le tocsin et de faire un appel immédiat aux Vendéens. Cette ardeur belliqueuse était partagée surtout par quelques braves militaires ou quelques jeunes gens pleins d'honneur et de dévouement et qu'électrisaient les souvenirs du passé et de la gloire conquise autrefois par ce noble pays. Ils ne savaient pas, comme M. d'Autichamp, qu'il ne fallait point comparer la Vendée à d'autres populations également accessibles à l'entraînement des partis, à ces provinces du Midi, par exemple, qu'une proclamation soulève, qu'un échec abat. « La Vendée, a dit l'un de ses plus loyaux et de ses plus géné-
» reux ennemis (1), la Vendée est grave, froide et silencieuse.
» Tout projet se discute lentement et laborieusement parmi ses
» enfants ; toutes chances de succès ou de revers sont tour à tour
» exposées ; puis, lorsque les chances de succès paraissent l'em-
» porter sur les autres, la Vendée tend la main, dit *oui*, et

(1) Le général Dermoncourt.

Digitized by Google

» meurt, s'il le faut, pour accomplir sa promesse; mais comme » *oui* ou *non* sont pour elle des paroles de vie ou de mort, elle » est lente à prononcer ces paroles. » M. le duc de Bourbon, ébranlé un instant, n'en jugeait pas moins la situation mieux que la plupart des hommes qui composaient son conseil. Il comprit que le moment n'était pas encore venu de tenter une lutte à main armée, et quoique ce malheureux prince, brave comme ses pères, n'eût jamais reculé devant les combats ni les périls, il crut devoir s'éloigner de ce théâtre de nos anciennes guerres civiles et attendre un moment plus favorable. Il s'embarqua pour l'Espagne, et le général d'Autichamp se retira à son château de la Rochefaton, près Parthenay, d'où il se maintint en correspondance active avec les principaux chefs de son ancienne armée, bien décidé à ne point provoquer l'insurrection, mais prêt toutefois à revenir se mettre à la tête de ses Vendéens d'Anjou, si les masses donnaient le signal.

La certitude d'une grande coalition européenne contre le rétablissement de l'Empire émut profondément les populations vendéennes. Un incident de cette importance surexcita leur inertie première, et les montra dès lors disposés à tenter de nouveaux efforts en faveur de la cause royale. Le général d'Autichamp l'eut bientôt appris dans sa retraite, et il jugea lui-même que si, comme ils le proclamaient, les souverains étrangers n'en voulaient en effet qu'à l'homme prodigieux qui les avait si longtemps fait trembler, il pouvait y avoir quelque opportunité dans une démonstration qui ferait voir que les Bourbons n'étaient pas abandonnés de tous les Français : d'ailleurs le général avait reçu du roi le titre de commandant du département de Maine et Loire, et dès lors il regardait comme un devoir impérieux et sacré d'accourir en aide à tous ceux qui voudraient y relever l'étendard de la royauté. Il quitta donc sa terre de la Rochefaton dans les premiers jours de mai, revint dans l'arrondissement de Beaupreau, puis après s'être entendu avec les généraux de Suzannet et Auguste de La Rochejacquelein dans une conférence spéciale, il donna de nouveau le signal des combats. Les bornes de ce travail ne nous permettent pas de dérouler ici un tableau même rapide et sommaire de l'insurrection vendéenne pendant

Digitized by Google

les Cent-Jours. Il nous suffira de rappeler que l'armée d'Anjou y figura principalement au combat de la Roche-Servière, engagement meurtrier que les Vendéens soutinrent avec un courage digne de leur vieille renommée, et où ils eurent même tout d'abord l'avantage, mais qui ne s'en termina pas moins par leur pleine retraite qui, d'ailleurs, s'opéra avec le plus grand ordre et avec une complète sécurité, grâce aux sages précautions et à la justesse du coup d'œil militaire du général d'Autichamp. De ce champ de bataille de la Roche-Servière où, comme le déplorait noblement le général Lamarque, *il n'avait été versé que du sang français*, M. d'Autichamp reçut de ce général lui-même, à la date du 20 juin, une lettre identique à celle qu'il adressait aux autres généraux de l'armée royale. Il leur faisait des propositions de paix, ajoutant qu'il n'offrirait que des conditions que l'honneur pût avouer. A cette dépêche était annexé un projet de traité qui souleva d'abord de vives réclamations, mais dont, en définitive, les bases furent acceptées dans un conseil tenu à cet effet au bourg de la Tessouale, à l'extrémité du canton de Cholet. On jugea que la Vendée ayant fait la démonstration que l'on avait attendue d'elle, et suffisamment prouvé l'immuable persévérance de sa fidélité, il devenait inutile de prolonger l'effusion du sang et les malheurs de la guerre. La nouvelle du grand désastre de Waterloo, qui survint pendant ces importants débats, avait paru faire hésiter un instant; mais les hésitations cédèrent devant une nouvelle lettre du général Lamarque qui, le 26 juin, écrivait à M. d'Autichamp : « Je ne puis croire que les événements ex-
» traordinaires qui me sont transmis puissent apporter aucun
» changement au traité que la majorité des chefs vendéens a ac-
» cepté avant-hier, dans la nuit. Je suis sûr, dans tous les cas,
» qu'un homme d'honneur comme vous tiendra sa parole. Si
» l'empereur eût été heureux, je n'aurais pas aggravé les condi-
» tions, un honnête homme n'a qu'une manière d'agir... »

Ces nobles paroles étaient faites pour toucher un homme loyal et généreux comme le comte d'Autichamp; aussi n'éleva-t-il nulle difficulté sur le fond; il se borna à présenter ses observations sur quelques modifications qui lui semblaient devoir être introduites dans le texte du traité qui lui avait été communiqué;

Digitized by Google

mais dès que le général Lamarque lui eut fait savoir que le traité, tel qu'il le lui adressait, avait été signé par le général en chef de Sapinaud, le général Auguste de La Rochejacquelein et d'autres chefs vendéens, M. d'Autichamp s'empressa d'exprimer son adhésion par la lettre suivante, où se reflète le véritable langage de l'honneur : « Monsieur le général, s'il est vrai que M. de » Sapinaud, général en chef des armées vendéennes, vous ait » envoyé la ratification du traité proposé avant l'abdication » de Napoléon, ce dont je n'ai reçu aucun avis de sa part, je » regarde ce qu'il a fait comme devant être commun à mon pays, » pour sa propre sûreté. Je viens de donner des ordres pour dis- » soudre mes rassemblements, comme une preuve de la confiance » que j'avais dans vos sentiments. Ces raisons doivent vous suf- » fire pour ne rien entreprendre d'hostile vis-à-vis de nos habi- » tants, qui rentrent chacun chez eux pour s'y livrer à leurs » travaux ordinaires. Voilà une garantie suffisante et la seule » que vous puissiez exiger. Mais j'aime mon pays, et je cède » pour lui et non pour moi à la force des circonstances, en accep- » tant les conditions que l'honneur peut avouer, sans déroger à » mes obligations particulières, comme ayant été investi par le » roi du commandement du département de Maine et Loire » avant le retour de Napoléon. *Je déclare donc formellement re-* » *noncer à tous les articles du traité dont les dispositions peuvent* » *m'être favorables.* Je me félicite dans cette circonstance de » pouvoir concourir avec vous au résultat heureux d'empêcher » l'effusion du sang dans nos malheureuses contrées. » Le lendemain même de cette lettre, le général Lamarque, confiant dans la parole du général vendéen, se mit en route avec ses troupes pour repasser la Loire et évacuer le pays.

Ainsi finit cette courte campagne de la Vendée en 1815. Le comte d'Autichamp sut y maintenir la constante unité de sa vie, à savoir le dévouement intrépide à sa cause et l'empressement à saisir toutes les voies ouvertes au rapprochement et à la paix. Au retour du roi, il fut nommé d'abord président du collége électoral de l'arrondissement de Beaupreau, puis, le 17 août, appelé à la pairie. L'illustre auteur des *Considérations sur la France* avait prédit, vingt années à l'avance, que le roi, rétabli sur son trône, ne pourrait manquer de dorer de fleurs de lys

Digitized by Google

sans nombre le blason des généraux qui se seraient montrés fidèles. Cette distinction fut accordée, en effet, à un grand nombre d'anciens Vendéens; mais le comte d'Autichamp n'avait nul besoin de réclamer cette haute distinction, les fleurs de lys de France décoraient déjà ses insignes, et il avait assez prouvé qu'elles étaient profondément gravées dans son cœur. Les lettres patentes constitutives de sa pairie se bornèrent donc à reproduire l'ancien écusson de Beaumont des Adrets : *de gueules à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.* Une tradition de famille tenait ces trois fleurs de lys pour une concession du roi Philippe de Valois, en reconnaissance des services rendus à la France par Amblard de Beaumont, en obtenant la réunion du Dauphiné à la couronne. C'est ainsi que sous notre vieille monarchie les rois savaient récompenser, et que se perpétuait dans les grandes races la mémoire des belles actions et le culte des aïeux.

Vers la même époque, M. d'Autichamp fut nommé au poste difficile de commandant de la 22e division militaire à la résidence de Tours. La tâche, certes, était redoutable pour un homme qui avait fait ses preuves, sans doute, et qui mille fois s'était montré brave entre les braves, mais qui cependant n'avait jamais commandé de troupes régulières. Il parvint néanmoins à remplir ses fonctions à la complète satisfaction de tous, et plus d'une fois le ministre de la guerre le félicita sur l'exactitude et la ponctualité de son service. Il est juste de dire qu'il fut puissamment secondé par son chef d'état-major, le colonel Miot, homme dont l'aptitude et les talents égalaient la modestie, que le duc de Feltre lui avait donné de confiance et qui eut bientôt gagné toute son amitié. Ce n'était pas d'ailleurs les difficultés de service qui préoccupaient le plus péniblement le général. Une femme éminente (1), dont une main amie, une piété presque filiale vient de nous rendre les hautes inspirations et les grandes pensées, a dit : « Je n'ai » jamais redouté qu'une chose, c'est le triomphe absolu de quel- » qu'un. » Ce malheur était arrivé au parti royaliste en 1815. Il y avait alors dans les hautes régions du pouvoir une grande irritation contre l'armée. On lui reprochait d'avoir déserté la cause du monarque qui s'était généreusement confié à sa foi,

(1) Mme Swetchine.

Digitized by Google

pour ramener avec acclamations Napoléon sur le trône et lui remettre une seconde fois les destinées du pays. Ces récriminations amères avaient entraîné un instant le gouvernement de la seconde Restauration dans une voie de réaction qui s'accordait mal avec ce que tout le monde savait de la haute et constante sagesse du roi et de la modération éprouvée des dépositaires de son autorité. On oubliait trop que jamais une armée ne se détache du capitaine qui l'a fait vaincre, que ce sentiment est inné dans l'âme du soldat, et que toutes les pages de l'histoire en font foi. Ces considérations ne parurent pas avoir touché les hommes d'Etat de cette époque, et des mesures sévères furent prises pour le licenciement immédiat des régiments qui s'étaient retirés sur les bords de la Loire, d'où ils avaient fait parvenir au roi une soumission équivoque et un peu tardive; or, une notable portion de cette *armée de la Loire* se trouvait établie sur le territoire de la 22e division militaire que commandait M. d'Autichamp. Dans ses nobles susceptibilités de délicatesse et de loyauté, le général vendéen redoutait par-dessus tout d'aller devenir l'intermédiaire obligé de toutes les injonctions ministérielles qui pourraient affecter péniblement d'anciens adversaires placés momentanément sous ses ordres; le cas ne tarda guère à échoir. Il arriva subitement une instruction très formelle et très positive qui prescrivait à tous les officiers nouvellement licenciés de se rendre de suite dans le lieu de leur naissance où ils attendraient les ordres du ministre. Ces prescriptions rigoureuses s'accomplirent sans la moindre résistance, grâce à la manière bienveillante dont le lieutenant général sut en tempérer l'exécution. Il exprima si dignement, si noblement ses regrets aux officiers atteints par cette mesure de défiance et de sévérité, que souvent ils parurent plus touchés des sympathies que leur témoignait M. d'Autichamp, qu'ils n'étaient émus de leur propre infortune. Cette gratitude affectueuse des militaires répondait parfaitement, d'ailleurs, au sentiment public, car le général d'Autichamp était devenu cher à tous les habitants de Tours, et ce fut avec un déplaisir extrême qu'ils le virent s'éloigner d'eux, quand il passa au commandement plus important de la 18e division militaire, à Bordeaux. Lui-même ne quittait Tours qu'avec



Digitized by Google

un profond regret. Il s'y trouvait à portée convenable de toutes ses anciennes relations, et pouvait même venir facilement revoir quelquefois ses vieux compagnons d'armes, qui lui conservaient toujours leur estime et leur amitié malgré les attaques amères et violentes dont il était l'objet. Vers cette époque, en effet, des insinuations malveillantes et même des inculpations directes et calomnieuses furent lancées contre M. d'Autichamp. Elles partaient d'un centre malheureusement bien connu et qu'il est inutile aujourd'hui de désigner plus explicitement. Le général, qui aurait pu n'opposer à ces manœuvres occultes ou patentes que le silence du mépris, préféra les repousser nettement par la voie de la presse. Il lui semblait que c'était bien le moins qu'il pût faire en présence de ces indignes provocations émanées de quelques hommes ardents et passionnés, bien capables assurément de compromettre et de perdre les meilleures causes, mais qui se posaient, toutefois, comme le type unique et parfait des vrais amis de la royauté. Il publia donc, au mois d'octobre 1817, une brochure dans laquelle il se défendait avec une noble et éloquente simplicité. Nous avons déjà cité quelques fragments de cet écrit où le vieux guerrier se montre à la fois intrépide et modéré, comme il avait su faire dès les premiers jours de ses glorieuses épreuves; on nous permettra bien encore de relater ici les premières paroles de cette énergique et noble défense d'un homme de cœur, fort du témoignage de sa conscience, mais profondément sensible à l'outrage : « Me voilà, disait-il, moi qui n'ai » jamais fait la guerre qu'avec mon épée, obligé d'en faire une » avec ma plume. Je suis très nouveau dans ce genre d'escrime; » mais enfin le bon sens, la raison et la franchise ne sont peut-» être pas de mauvaises armes. Et comme c'est uniquement pour » la classe des honnêtes gens qui chérissent et cherchent la vérité » que j'écris, j'ai la douce espérance qu'ils m'entendront, qu'ils » rendront justice à mon caractère, et qu'ils apprécieront le ton » sage et modéré que je conserve partout et que commandaient » la dignité dont je suis revêtu, le rang que j'occupe dans les ar-» mées du roi, la force de ma conscience et la solidité de mes » sentiments éprouvés... »

M. d'Autichamp répondait ensuite nettement et avec une rare

Digitized by Google

précision à tous les griefs élevés contre lui. Les anciens officiers de son armée, indignés, avaient devancé leur général, et vingt-six d'entre eux avaient, dès le 13 septembre, signé une énergique protestation, dans laquelle ils exprimaient chaleureusement leur haute estime et leur inaltérable attachement pour un chef qui n'avait jamais cessé de leur être cher. Cette protestation avait vivement frappé l'opinion publique; la défense du général d'Autichamp mit le comble à la confusion de ses calomniateurs. Ils se tinrent pour battus et n'osèrent tenter la réplique. Nous aurions voulu passer sous silence ce triste incident; mais il a tenu trop de place dans la vie que nous retraçons, pour n'être pas au moins indiqué. Nous ajouterons, pour en finir sur ce point, que les adversaires du général d'Autichamp n'inculpaient nullement sa fidélité; ils lui reprochaient seulement des ménagements excessifs, des moyens-termes fâcheux, qui auraient pu, disaient-ils, compromettre sa cause. Au fond c'était la modération politique qu'on poursuivait en lui, et le dévouement le moins contestable et le mieux éprouvé n'avait pu lui servir de garant! Tout cela, d'ailleurs, n'eut qu'un très court retentissement. La réponse du général avait paru si victorieuse et tellement péremptoire, que la lutte ne pouvait se renouveler, et il n'était déjà plus question de cette étrange et misérable polémique, quand M. d'Autichamp arriva à Bordeaux. Il y fut parfaitement reçu, et conquit promptement l'estime et l'attachement des Bordelais, qui, charmés de ses manières aimables, de son esprit si conciliant, si loyal et si doux, le regardèrent bientôt comme un des leurs, et lui donnèrent des témoignages multipliés de confiance et d'affection. Chaque année, à l'anniversaire du 12 mars, on voulait qu'il se réunît à la députation bordelaise qui venait présenter ses hommages au roi et à la famille royale, en souvenir de cette journée mémorable dans les fastes de la Restauration. Tous les princes le recevaient avec une bonté qui ne se démentit jamais, et le roi Louis XVIII, dont le regard était toujours imposant et sévère, ne manquait jamais de distinguer M. d'Autichamp au milieu de la foule, de l'accueillir avec un obligeant sourire, et de lui adresser quelques-unes de ces paroles aimables et flatteuses dont ce monarque avait si éminemment le secret. Le général d'Autichamp, d'ailleurs, ne quittait guère Bordeaux que pour venir à la Cham-

Digitized by Google

bre des pairs, où il votait toujours avec une intégrité consciencieuse et où il resta constamment étranger aux coteries ministérielles comme à celles de l'opposition. La guerre d'Espagne vint l'enlever à des fonctions qui lui étaient chères; mais l'amertume de ses regrets fut tempérée par des espérances de gloire. Le vieux général brûlait du désir de montrer que le sang vendéen n'avait rien perdu de sa valeur dans les champs de l'antique Castille, mais il ne lui fut point donné de réaliser le vœu le plus ardent de son cœur. Le premier corps d'armée, dont il commandait la 1re division, sous les ordres du maréchal Oudinot, ne prit point une part active à la guerre; le prince généralissime, influencé sans doute par le général Guilleminot qui avait toute sa confiance, n'appela du moins auprès de lui qu'un faible détachement de ce corps, qu'il réunit à d'autres troupes et dont il donna le commandement au général Bordesoulle. Le maréchal Oudinot, le général d'Autichamp et les autres chefs de division demeurèrent avec ce qui restait de leur corps d'armée cantonnés dans les environs de Madrid. Le maréchal se montra profondément sensible à ce délaissement, et s'éloigna même de Madrid au moment où M. le duc d'Angoulême y fit sa rentrée, laissant au comte d'Autichamp, qui avait le commandement militaire de cette grande capitale, le soin de recevoir le prince à son passage. La campagne terminée, M. d'Autichamp resta un instant sans commandement actif. Il avait été remplacé à Bordeaux, et revint à Paris, où le roi le traita toujours à merveille, et joignit même à la grand'croix de Saint-Louis et à celle de Saint-Ferdinand d'Espagne, dont il était déjà revêtu, la décoration de commandeur de la Légion-d'honneur. Ce fut pendant cette interruption de service que M. d'Autichamp maria sa fille unique et bien-aimée à un noble et généreux Français (1), déjà allié de sa famille, son collègue à la Chambre des pairs et revêtu de hautes fonctions diplomatiques, union si parfaitement convenable à tous les titres, et que la mort devait bien prématurément briser!

En 1828, la mort du général d'Almeyras, qui lui avait

(1) Le comte de Pelletier de la Garde, pair de France, ancien ambassadeur en Espagne. C'est lui qui en 1815 commandait le département du Gard et fut grièvement blessé dans une émeute populaire où il fit preuve d'un sang-froid admirable en même temps que d'une rare intrépidité.

Digitized by Google

succédé à Bordeaux, le rappela à ce poste important. M. le Dauphin, qui avait alors la haute direction du personnel de l'armée, proposa lui-même au roi de réintégrer M. d'Autichamp dans le commandement de la 11e division militaire. La nomination ne souffrit nulle difficulté, et le général, en revenant dans cette grande ville où il avait laissé tant de regrets et tant d'amis, put espérer qu'il lui serait donné de trouver dans cette noble et douce retraite le dernier terme d'une carrière déjà longue et traversée par bien des vicissitudes; mais de nouveaux jours d'épreuve se préparaient pour lui. La royauté, malheureusement inspirée, bien plus mal conseillée encore, tomba dans le piége que lui tendaient les factions. En moins de trois jours, une insurrection formidable s'était rendue maîtresse de la capitale, en avait repoussé les troupes royales, avait fait prononcer la vacance du trône et la déchéance de trois générations de rois. Le monarque, obligé de reculer, se retira dans l'une de ses résidences royales, où, entouré d'une garde fidèle, il pouvait, croyait-on du moins, tenter encore une dernière résistance et un effort suprême. Au milieu de ces perplexités déplorables, on vit arriver à Rambouillet le général d'Autichamp, que l'on était bien sûr de retrouver toujours à l'heure du péril et de l'infortune. Au premier bruit des événements de Paris, il était parti en poste d'Angers, où il s'était rendu pour l'exercice de son droit électoral, et il venait apporter au roi le concours empressé de son expérience et de son dévouement. Il n'avait jamais eu la prétention de se poser en homme politique; mais, avec cette droiture de sens et cette justesse de coup d'œil dont il avait déjà donné tant de preuves, il conseilla à Charles X de faire sa retraite sur la Vendée, où sans doute il ne devait pas s'attendre à rencontrer des légions tout armées qui pourraient faire tourner la fortune et refouler l'insurrection parisienne; mais il lui semblait cependant qu'au milieu de ces populations fidèles, le roi trouverait un point d'appui meilleur que dans ces environs de Paris, tellement envahis par l'esprit d'hostilité qui dominait la capitale, que la garde royale s'y voyait refuser par les habitants des campagnes jusqu'à l'achat des vivres nécessaires à sa subsistance. Le roi, qui avait paru hésiter un instant, finit par préférer à tous les expédients

Digitized by Google

possibles celui d'une abdication de sa couronne en faveur de son petit-fils, auquel M. le Dauphin remettait également ses droits. Ces malheureux princes croyaient ménager ainsi une faible et dernière chance à leur dynastie. Ils s'acheminèrent donc ensemble sur la route de l'exil, et le général d'Autichamp, la mort dans l'âme, n'eut plus qu'à faire à son infortuné maître un triste et suprême adieu.

Quand tout fut consommé, et que le roi eut quitté le sol de la France, M. d'Autichamp, sans bruit et sans faste, renonça à toutes les faveurs qu'il tenait de la Restauration et même au titre indélébile que le nouveau gouvernement ne pouvait lui enlever. Pairie, commandement militaire, traitements, pensions, tout fut sacrifié par lui à la puissance de ses convictions et à l'honneur de son passé. Il se retira à sa terre de la Rochefaton où il se consolait des disgrâces de l'homme public dans le charme et les intimités de la vie de famille. Bientôt des préoccupations puissantes vinrent troubler cette paix profonde. Une agitation sourde, mais permanente, se propageait dans la Vendée. La fraction la plus active, la plus jeune et la plus guerroyante du parti royaliste croyait de son honneur de prendre une revanche éclatante des journées de juillet, et se préparait à des luttes nouvelles. Le général d'Autichamp reçut dans sa retraite plusieurs ouvertures de ce genre, et bien que son opinion fût arrêtée invariablement sur l'inopportunité de la tentative projetée, comme il n'était point mis précisément en demeure de s'expliquer, il crut devoir se tenir dans une grande réserve sur un point où il était si facile d'éveiller d'amers dissentiments.

Cependant tous ces projets aventureux peut-être, mais séduisants et flatteurs, avaient trouvé de l'écho dans le cœur d'une mère. Sous l'empire d'une si douce illusion, M^me^ la duchesse de Berry se proposait d'apparaître dans le Midi de la France d'où, après avoir relevé l'étendard royal, elle voulait venir le planter ensuite au milieu même de la fidèle Vendée. La princesse écrivit à cet effet à tous les anciens généraux. M. d'Autichamp répondit à la lettre de Madame avec sa franchise accoutumée ; il ne lui dissimula ni les obstacles ni les difficultés, ni même l'impossibilité à peu près absolue du succès, ajoutant toutefois que si Ma-

Digitized by Google

dame insistait, il tenait à sa disposition tout ce qui lui restait de sang, de force et de vie. Cette lettre, si sage et si digne, ne put soustraire la princesse au prisme enchanteur de ses entraînements maternels. ; mais elle ne sut pas mauvais gré à M. d'Autichamp de la sincérité de ses conseils, et toutes les fois qu'elle entendit se produire des récriminations contre le vieux chef de l'armée d'Anjou, elle ne manqua jamais d'imposer silence à ses détracteurs.

Bientôt le terme fatal arriva. Après plusieurs remises successives, la nuit du 3 au 4 juin 1832 avait été définitivement indiquée pour les rassemblements qui devaient constituer l'insurrection. Le général d'Autichamp qui, sur des ordres nouveaux, avait quitté sa retraite et était arrivé ostensiblement en Anjou, passa la Loire à l'heure convenue, et, accompagné de ses deux fils, il vint sans illusion, sans espoir, se remettre à la tête de ses Vendéens, et jouer dans de nouveaux hasards une vie déjà tant de fois menacée et toujours si miraculeusement préservée.

Malheureusement pour sa cause, les premières prévisions du général n'avaient été que trop fidèles. Il ne trouva qu'un très petit nombre d'hommes réunis et une faible patrouille avait suffi pour les disperser. Cependant M. d'Autichamp, douloureusement affecté, ne voulut point abandonner immédiatement son poste. Quoique malade alors et affaibli par ses souffrances, il se traîna jusqu'à un bois très voisin du lieu indiqué pour la prise d'armes, cherchant, contre toute espérance, à voir s'il ne se formerait pas un nouveau rassemblement. Son attente fut longue et vaine, et force lui fut bien de rentrer enfin dans l'asile qui lui avait été ménagé sur la rive droite de la Loire. Il y apprit qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui. Il fut tenté un moment d'aller se constituer prisonnier; mais il fut retenu par les sollicitations et les larmes de sa famille. Cependant il y avait tout à craindre qu'il ne fût découvert, et il comprenait parfaitement que ce ne serait qu'à Angers qu'il lui serait possible de trouver un asile assuré. Mais l'entrée de cette ville n'était pas chose facile. Angers venait d'être mis en état de siége, et l'autorité militaire n'y laissait arriver que les personnes munies d'un *laissez-passer* de la mairie. Déjà la vénérable comtesse de Vassé, si dévouée, si tendrement attachée à son gendre, s'était offerte

Digitized by Google

à faire toutes les démarches nécessaires pour applanir des difficultés qui paraissaient toujours insurmontables ; M. d'Autichamp, qui croyait volontiers aux sentiments généreux, parce qu'il en trouvait l'inspiration dans son propre cœur, eut alors l'idée de s'adresser au maire d'Angers (1) lui-même, que la révolution de Juillet venait de revêtir de cette dignité et qu'il avait beaucoup connu dans des jours meilleurs. Il le savait vif, emporté, fougueux peut-être, mais plein de cœur, de générosité, de nobles entraînements. Il lui fit demander par sa belle-mère une carte spéciale pour entrer à Angers, et ensuite un passeport qui lui permît de quitter momentanément la France avec sa famille et de se soustraire ainsi aux difficultés de sa situation.

Le maire accueillit tout d'abord Mme de Vassé avec une politesse extrême, et lui exprima vivement toute la part qu'il prenait à ses peines. Mais dès qu'elle eut indiqué l'objet de sa mission et prononcé le nom de M. d'Autichamp, le magistrat municipal ne put maîtriser son émotion. Il parla avec effusion du bon souvenir qu'il avait gardé de ces jours de jeunesse et de bonheur où il s'était trouvé en rapports intimes et fréquents avec cet homme aujourd'hui fugitif et proscrit dont il connaissait cependant l'esprit si modéré, si sage, le caractère si pacifique et si doux. Il exprima aussi des sympathies profondes pour le malheur de cette noble femme qu'il avait vue si gracieuse et si brillante et qui se dévouait généreusement au sort de son mari. Le *laissez-passer* fut aussitôt obtenu que demandé : il fut délivré sous le nom seul de Beaumont. Ce nom, qui rappelait une longue suite de grands hommes et de guerriers célèbres, servit du moins cette fois à protéger l'infortune de l'un de leurs arrière-neveux toujours digne d'eux, et qui n'avait point renié leurs traditions de vaillance et de dévouement.

Muni de cette permission, délivrée avec un si noble et si gracieux empressement, M. d'Autichamp put venir à Angers avec sa femme, compagne toujours inséparable de ses traverses, et ses deux fils, compromis comme lui. Une généreuse hospitalité lui fut offerte par un vénérable curé de la ville que la mort a enlevé

(1) M. Alexandre Joûbert.

Digitized by Google

depuis, jeune encore, mais déjà plein de jours et précédé d'une longue suite de bonnes œuvres (1). Toutefois, pour ne pas multiplier les périls de l'excellent curé, le fils aîné du général crut devoir choisir une autre retraite. Il se réfugia dans les environs du château de Beuzon, et fut accueilli avec une déférence touchante par les braves fermiers de ce voisinage, pénétrés tous d'attachement et de reconnaissance pour la famille d'Autichamp.

Quelques jours plus tard, le maire d'Angers, immuable dans sa cordiale et bienveillante obligeance, délivra, toujours sous le nom de Beaumont, trois passeports à la destination de Paris pour le général et ses deux fils; Mme d'Autichamp en avait obtenu un ostensiblement et sans nulle difficulté. Malheureusement en présence de l'état de siége, l'autorité municipale n'avait plus qu'un pouvoir bien limité. Ces passeports, remis avec une grâce si parfaite, ne pouvaient avoir effet qu'au moyen du *visa* du commandant militaire qui, sans nullement suspecter l'identité des personnes désignées, n'accorda néanmoins ce *visa* qu'avec itinéraire obligé pour Vendôme, et à la condition très expresse de s'y présenter devant le sous-préfet. Par le fait, cette condition était extrêmement redoutable pour le général d'Autichamp très connu à Vendôme et qui ne pouvait guère manquer d'y être arrêté. Cependant il ne voulait pas prolonger son séjour chez le bon curé de Saint-Serge. Déjà, il avait passé plusieurs jours dans ce modeste presbytère où sa présence n'avait nullement été soupçonnée, quoiqu'il y eût reçu un certain nombre d'amis politiques ou privés. Il est vrai que les hôtes mystérieux du curé de Saint-Serge avaient eu la précaution de prendre un déguisement. Le général s'était vêtu en jardinier et son fils en paysan; mais la noblesse de leurs traits et la haute distinction de leurs manières les trahissaient au premier coup d'œil. Quant à Mme d'Autichamp, déguisée en fermière des bords de la Loire, ce costume nouveau, et si étrange pour elle, donnait encore plus de relief à sa beauté, que les années n'en avaient altéré l'éclat. Il y avait donc toute facilité de reconnaître ces trois personnages si mal dissimulés sous leur costume d'emprunt, et dès lors péril

(1) M. Bedeau, curé de Saint-Serge.

Digitized by Google

imminent de compromettre l'homme généreux qui leur avait donné asile. Dans cette alternative également pénible, M. d'Autichamp s'adressa au général de la Garde, son gendre, en lui demandant s'il ne pourrait point lui obtenir de Paris même un passeport pour l'étranger. M. de la Garde confia sans hésiter son embarras et sa peine à la loyauté du général Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères. Le ministre, auquel le noble caractère du général d'Autichamp était bien connu, remit immédiatement à M. de la Garde le passeport tant désiré. Ainsi, pendant que des hommes de parti hurlaient partout contre leurs adversaires politiques des cris de mort et de vengeance, un membre du gouvernement venait protester lui-même contre toutes ces fureurs. Grâce à cette intervention non moins honorable pour celui qui l'accordait que pour celui qui en était l'objet, M. d'Autichamp se rendit à Paris, d'où son gendre l'accompagna jusqu'à la frontière. Il arriva sans nul obstacle à Aix-la-Chapelle, lieu de destination indiqué par son passeport. Mme d'Autichamp vint immédiatement l'y rejoindre. Il demeura pendant près de sept années sur la terre étrangère, consolé du moins dans son exil par les tendres soins d'une épouse chérie et par l'espérance qu'il gardait que les temps finiraient par s'adoucir, et qu'il lui serait donné de revoir une patrie qui lui était toujours chère. En 1838, il lui sembla que le moment favorable était arrivé; il vint à Orléans, où il se constitua prisonnier pour purger sa contumace, car un arrêt, qui remontait à 1832, l'avait condamné à mort, et il fallait de toute nécessité que cette condamnation fût annulée. Un avocat d'un brillant et généreux talent, M. Janvier, lui prêta l'appui de sa parole, et ne trouva qu'un adversaire désarmé dans l'organe du ministère public, qui lui-même rendit un éclatant hommage au caractère honorable du comte d'Autichamp. Le noble accusé cependant ne reniait point sa foi politique, et la confessa hautement à la face du jury, qui n'en rendit pas moins un verdict d'acquittement, qu'accueillirent des applaudissements unanimes.

Rendu ainsi à la liberté, le général d'Autichamp revint habiter son château de la Rochefaton, dont il ne sortit presque plus. Il y jouit d'une tranquillité complète, et le gouvernement de juillet

Digitized by Google

ne fit même nulle difficulté de liquider sa retraite. La Providence lui ménageait encore quelques instants de bonheur et de joie sur la terre. Il unit le second de ses fils (1) à la fille du brave général Suzannet, son ami, et cette heureuse alliance avait comblé tous ses vœux ; mais ce ne fut qu'une lueur fugitive et dernière, suivie bientôt d'un affreux retour. Peu d'années après cette union, qui avait tant réjoui son cœur paternel, il eut à déplorer la mort de ce fils si cher. En 1848, il perdit aussi la compagne tant aimée qui avait embelli et consolé cinquante années de sa vie. Ce nouveau malheur pesa cruellement sur sa tête octogénaire, et son cœur en aurait été comme brisé si la religion n'était venue à son aide, et si les tendres soins des enfants qui lui restaient n'avaient un peu soutenu sa douleur. Arrivé enfin au dernier terme de l'âge, la mort est venue le frapper lui-même. Le 6 octobre 1859 il s'est éteint doucement dans sa 90e année, muni de tous les sacrements de l'Eglise et préparé dès longtemps à ce dernier combat par une vie toute de foi, de résignation et de piété. Une fin édifiante et chrétienne a été comme le couronnement de sa longue et glorieuse carrière. En quittant ce monde périssable, il a laissé après lui de grands et nobles souvenirs et un nom qu'il faudra joindre désormais à la liste des noms qui ne doivent jamais mourir.

Avec M. d'Autichamp a disparu l'un des derniers représentants de l'ancienne Vendée, l'un des derniers acteurs dans ce drame funèbre, l'un des derniers soldats de ces guerres, qui, vues à distance, nous paraissent véritablement gigantesques et fabuleuses ; enfin, l'un des derniers survivants d'entre les hommes qui prirent part à cette lutte mémorable, qui ne fut pas sans gloire, puisque, comme l'a dit un grand orateur, dans ces temps désastreux, *la gloire était partout et le bonheur nulle part.*

(1) Le comte Gabriel d'Autichamp, son troisième fils, épousa, le 27 avril 1843, Mlle de Maupas, fille de l'ancien sous-gouverneur de M. le duc de Bordeaux.

Le 24 février 1848, le plus jeune de ses enfants, le comte Anatole d'Autichamp, épousa Mlle de Janvre de Bernay, de l'une des plus anciennes familles du Poitou.

Digitized by Google

# RAPT D'UN ENFANT

## DANS L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN D'ANGERS.

En l'année 1423, la veille de la Notre-Dame de mars, le jeune Antoine Clérambaut, héritier de l'une des principales familles de l'Anjou, fut arraché des bras de sa mère, Jeanne Sauvage, au milieu de la capitale de la province, dans l'une de ses principales églises et durant le service divin. Un document original et inédit, conservé d'abord dans le cabinet de M. Toussaint Grille et aujourd'hui dans les archives du département de Maine et Loire (1), fait connaître les détails de ce crime et l'indignation qu'il excita. Nous ignorons quelle peine fut infligée à Ponthus, Louis, Charles et Marguerite de la Tour, et à ceux qui leur avaient prêté main-forte; mais elle dut être très sévère, à en juger par les sacrifices faits par la dame du Plessis-Macé pour se soustraire aux poursuites fondées sur ce qu'elle avait reçu dans un de ses châteaux l'enfant et ses ravisseurs. La complicité de Catherine de la Haye (2), suzeraine et parente d'Antoine Clérambaut, était du reste plus imprudente que criminelle, la détention de celui-ci ayant eu pour résultat d'empêcher qu'il fût transporté au loin, et soumis à de mauvais traitements; toutefois elle ne put, le 21 décembre 1428, arrêter le cours des procédures dirigées contre elle par Jeanne Sauvage que par des concessions très préjudiciables aux deux châtellenies du Plessis-Macé et de Butoire. Non seulement trois fiefs qu'Antoine Clérambaut possédait dans leur mouvance furent réunis

(1) Titres de la Collégiale de Saint-Martin d'Angers; original en parchemin.

(2) Voir dans l'*Anjou et le Maine*, de M. le baron de Wismes, la notice sur le Plessis-Macé.

Digitized by Google

sous un seul hommage, mais encore le propriétaire de la Plesse-Clérambaut, de Saint-Clément de la Place et de Seraines, reçut à perpétuité, pour lui et ses successeurs, le droit d'y établir les mesures à bled et à vin, d'y prendre les épaves et les aubenages, ou successions des étrangers, et d'y exercer toute juridiction, sauf dans les cas entraînant perte de la vie ou d'un membre. Cette transaction, passée à Angers, le 21 décembre 1428, fut approuvée par la duchesse-régente d'Anjou (Yolande d'Aragon) le 24 mars 1429, puis visée et confirmée au Parlement, le 4 juillet de la même année. Nous avons découvert cette pièce dans un des manuscrits les plus précieux du chartrier de Serrant (1), et nous l'imprimons sauf diverses formules plus longues qu'intéressantes.

Les lettres-patentes de commission, qui relatent comment et par qui fut exécuté le rapt du jeune Clérambaut, et ordonnent d'en poursuivre les auteurs, ont été délivrées à la requête des doyen et chapitre de Saint-Martin d'Angers, tant pour la punition du crime que pour le maintien de leurs immunités et priviléges. Le texte de ce document mérite d'autant plus d'être publié entièrement, qu'il se rapporte à une époque tristement célèbre, celle où le roi Charles VII, dont la capitale et les principales provinces étaient alors au pouvoir des Anglais, venait de reconstituer et d'établir à Poitiers son Parlement de Paris.

PAUL MARCHEGAY.

## I.

Charles, par la grace de Dieu roy de France, au premier huissier de nostre parlement ou autre nostre sergent qui sur ce sera requis, salut.

De la partie de noz bien amez les doyen et chappitre de Saint-Martin d'Angiers nous a esté exposé en complaincte que, jà soit ce qu'ilz soient en nostre protection et sauvegarde especial, tellement publiée et signiffiée que aucun du païs n'en peut prétendre juste cause d'ignorance, et que ladicte esglise soit notable et ancienne esglise qui est acoustumée et y a plusieurs chanoines, chappelains et coriaulx, et ne loise à personne quelconque, de quelque auctorité qu'ilz soient, de prendre en icelle esglise aucunes

(1) Titres du Plessis-Macé, vol. J. fol. 84, verso.

Digitized by Google

personnes estans à la messe en ycelle ne les en extraire par force et violence; néantmoins, la veille de la Nostre Dame, en mars derrenier passé, Ponthus seigneur de la Tour, Loys et Charlès de la Tour, ses frères, Marguerite de la Tour, leur seur, femme du seigneur du Juch, en Bretaigne, acompaignez de plusieurs autres leurs aliez et complices jusques au nombre de quatorze, armez d'armes invisibles et défendues, se transportèrent devant ladicte esglise de Saint-Martin d'Angiers, en laquelle estoit Jehanne Sauvage, dame du Plesseys Clerambaut et de la Roche de Villevesque, vefve de feu nostre amé et féal Giles Clerambaut, jadis chevalier, qui avoit en sa compaignie Antoine Clerambaut, filz du dit feu chevalier et d'elle, de l'aage de sept ans ou environ, laquelle dame estoit venue en ladicte esglise pour oyr la messe et soi confesser, pour ce que c'estoit en caresme; mais en oyant messe, lesdicts Ponthus, Loys et Charles de la Tour, ses frères, Marguerite de la Tour, leur seur, et autres leurs complices, cinq ou six des quelx complices descendirent à pié, entrèrent en ladicte esglise de Saint-Martin à heure que l'on chantoit plusieurs messes en icelle esglise, et alèrent en une chappelle en laquelle ladicte Jehanne Sauvage et son dit filz, qui est heirté (1) de deux mille livres de rente, estoient oyant messe.

Et quant ladicte Jehanne Sauvage vit que lesdicts seigneurs de la Tour et leurs complices venoient à ladicte chappelle, elle, doubtant le cas qui depuis advint, ferma l'uys de ladicte chappelle; mais tantost ledict seigneur de la Tour envoya un de sesdicts complices qui par une fenestre entra dedens ladicte chappelle, ouvrit l'uys d'icelle; et de fait les dicts seigneur de la Tour, ses frères et seur et leurs complices prindrent ledit Anthoine et, par force et violance, l'ostèrent à sa dicte mère qui le tenoit par la main au dedans de ladicte chapelle de Saint-Martin. Et combien que ladicte dame Jehanne Sauvage et ledict Anthoine criassent à l'aide et à la franchise de l'église, néantmoins lesdicts de la Tour et leurs dicts complices prindrent et extrairent ledit Anthoine Clérambaut, par force et violance et contre la volonté de sa mère et de lui, de ladicte esglise de Saint-Martin, nonobs-

(1) C'est-à-dire qui a en héritage.

Digitized by Google

tant que ledit Anthoine criast moult fort et requeist à messire Jehan Le Fevre, maistre chappelain de ladicte esglise, qu'il lui voulsist aidier; mais ledit de la Tour et leurs complices prindrent ledit Anthoine et frappèrent des poins par la poytrine dudit Jehan Le Fevre en ladicte esglise, ostèrent ledit Anthoine a sa dicte mère et au dit Fevre et leur firent plusieurs injures et villennies.

Lesquelles choses ont été faictes par lesdicts de la Tour, leurs gens, aliez et complices, en commettant force publique, port d'armes et enfreignant folement l'immunité de ladicte esglise et en violant icelle, et aussi en enfreignant folement nostre sauvegarde et autrement griefment délinquant, en grant contempt et lésion de justice, si comme iceulx exposans dient, requérans sur ce notre provision.

Pourquoy Nous, ces choses considérées, qui ne voulons telz excès et maléfices passer soubz dissimulacion, mais voulons bonne justice en estre faicte, afin que ce soit exemple à tous autres,

Te mandons et commettons que, adjoint avecques toy un tabellion de court laye (1) ou personne publique, tu te informes diligemment et secrettement de et sur les choses dessusdictes, leurs circonstances et deppendances qui se mestier est, te seront baillez plus à plain par déclaration. Et tous ceulx qui par ladicte information, fame (2) publique ou vehemante présompcion tu en trouveras coupables ou vehementement souspeçonnez adjourne les à leurs hostelz et domicilles, s'aulcuns en ont en nostre royaume, et il y a face seur actes, et sinon à lieux où ilz ont accoustumé de repairer et converser et devant ladicte esglise de Saint-Martin, où lesdicts crimes et malefices ont esté commis et perpétrez, à son de trompe, ban et cry publique, à comparoir personnellement et de main mise, sur peine de banissement de nostre royaume et confiscation de leurs corps et biens ou autrement selon l'exigence du cas, à certain et compectent jour extraordinaire de nostre présent parlement, nonobstant qu'il siée, se bonnement peut-estre fait, et si non à certain et compectent jour ordinaire ou

(1) Laïque.
(2) Renommée, en latin *fama*.

Digitized by Google

extraordinaire de notre prochain parlement à venir, nonobstant que les parties ne soient pas des jours dont l'en plaindra lors, pour respondre à nostre procureur général et ausdicts complaignans et Jehan Le Fevre, se partie se vieult faire, à tout ce qu'ilz leur vouldront demander et contre eulx et chascun d'eulx proposer et requerre pour occasion des choses dessus dictes, leurs circonstances et deppendances, procéder et aler avant en oultre comme de raison sera, en certiffiant soufisamment audit jour noz amez et féaulx conseilliers les gens tenant nostre présent parlement ou qui tiendront celui advenir, de tout ce que fait auras sur ce et leur renvoiant ladicte informacion féablement close et scellée.

Ausquels nous mandons, et pour ce que lesdicts de la Tour sont grans et puissans et qui ont acoustumé à procéder par voye de fait (1) et ont moult grans pors et faveur au païs par le moïen de leurs amis, et pour ce que les dicts de la Tour, leurs complices et aliez sont en procès en nostre court de parlement, à la requeste de ladicte Jehanne Sauvage pour raison de la prinse et ravissement dudit Anthoine, en laquelle les parties fineront de meilleur conseil que ailleurs, commandons et expressement enjoignons que aux parties, icelles oyes, facent bon et brief droit. Car ainsi Nous plaist il estre fait, et auxdicts exposans l'avons octroyé et octroyons de grace espécial par ces présentes, nonobstant quelsconques lettres subreptices impectrées ou à impectrer, à ce contraires.

Donné à Poictiers, le xxi^e jour d'aoust, l'an de grace mil quatre cent vingt et trois, et de nostre règne premier.

Par le conseil lay

J. DE LA GARDE.

*Et signé au dos :*

P. DE CERSAY et GUILLET.

(1) Ponthus de la Tour avait été complice d'Olivier de Blois et de Charles son frère, pour l'enlèvement et la détention du duc de Bretagne à Champtoceaux. Devenu libre, le duc, par lettres datées de Vannes le 28 septembre 1420, donne au sire de Rays, 100 livres de rente confisquées sur ledit de la Tour. *V. Cartulaire de Rays, fol. 124.*

Digitized by Google

## II.

Sachent touz presens et advenir que comme contens, plait et procès fussent meuz et pendans en la court du parlement du roy nostre sire à Poictiers, entre dame Jehanne Sauvaige, dame de la Plesse Clerambaut, tant en son nom que comme ayant le bail, garde et gouvernement de Anthoine Clerambaut, son filz, mineur d'ans et héritier principal de feu messire Gilles Clerambaut (1), chevalier et d'elle, demanderesse, d'une part, et damoiselle Katherine de la Haye, dame de la Haye Joulain, de Sauteré et Du Plesseys Macé, deffenderesse, d'autre part;

Pour occasion de la prinse que ladicte demanderesse disoit piecza avoir esté faicte par feu Ponthus, lors sire de la Tour et de Bourmont, dudit Anthoine Clerambaut, son filz, et que ladicte damoiselle Katherine, après ladicte prinse faicte, l'avoit receu en son chastel dudit lieu de Sauteré, où il avoit esté mené par ledit sire de la Tour et ses alliez et complices, et illecques l'avoient recelé et detenu par longtemps, contre la voulenté de ladite dame de la Plesse, sa mère; en se rendant ladite damoiselle Katherine, cause, consentant et participant de ladicte prinse. Et ladicte damoiselle Katherine disoit plusieurs raisons au contraire, et que s'aucune chose en avoit fait, elle en avoit fait pour et en faveur d'iceluy Anthoine, son prouche parent, et pour doubte qu'il fut transporté par ledit de la Tour ailleurs en loingtain pays, et à son pouair l'avoit traicté bien et honnorablement, comme son parent; et ladicte dame de la Plesse disoit au contraire.

Finablement en nostre court à Angiers, en droit par devant nous personnellement establies, lesdictes parties... confessent, de leur bon gré et franche voulenté... que, o le conseil, advis et deliberacion de plusieurs gens de conseil et autres gens notables, leurs parens et amis, et pour toutes manières de plait et procès eschiver et nourrir amour entre elles, qui sont prouches parentes; et aussi que ladite dame de la Plesse... comme bien accertainée et veritablement informée que oncques ladicte damoiselle

(1) Dans le même acte on dit que Gilles était fils de Jean Clerambaut.



Digitized by Google

Katherine de la Haye ne fut cause, participant ne consentant de la prinse ne ravissement du dit Anthoine, et que la détention que ladicte damoiselle fist d'iceluy Anthoine en son chastel de Sauteré fut à la faveur d'iceluy Anthoine, son prouche parent, et pour doubte qu'il fut transporté par ledit de la Tour en loingtaines parties, comme dit est; sont venues à ung et à accord ensemble des contens et débatz des susdits en la fourme et manière qui s'ensuit.

C'est assavoir que, pour et en faveur de la consanguinité et proximité de lignaige d'entre ladicte damoiselle Katherine de la Haye et ledit Anthoine Clerambaut, et en accroissement de la seigneurie d'iceluy Anthoine et de ses hoirs, ladicte damoiselle a mis et par ces presentes met à une foy et hommaige lige trois foiz et hommaiges que ledit Anthoine luy estoit tenu faire, c'est assavoir : une foy et hommaige simple par raison de sa terre et appartenances de la Plesse Clerambaut, deue à ladicte damoiselle au regard de sa terre et appartenances de Buthehoyre ; et une autre foy et hommaige lige par raison de ce que ledit Anthoine tient de ladicte damoiselle ou bourg de Saint-Clément de la Place et ès environs; et une autre foy et hommaige lige par raison d'une mestairie et appartenances, appelée Seraines, au regard du Plesseys Macé... Et avecques ce ladicte damoiselle a voulu et consenti... que ledit Anthoine, ses hoirs et successeurs, ou temps advenir, ayent perpetuellement... en icelles terres et soubz ladicte foy et hommaige lige, mesures à blé et à vin pour les bailler à ses subgiz, et en prendre les droits et amendes qui y appartiennent, en les prenant au patron et essef de ladicte damoiselle; et les espaves et aubenaiges et tout ce qui en deppend, avec congnoissance d'actions personnelles entre leurs subgiz, nonobstant que iceulx droiz ayent esté, ou temps passé, par ladicte damoiselle et ses prédicesseurs aucunement contreditz ou empeschez aux predicesseurs dudit Anthoine ; et ne auront ledit Anthoine ne ses successeurs, aucun droit de justice à sang èsdictes terres. Et aussi ladicte damoiselle a voulu et consenty... en faveur dudit Anthoine, que luy, ses hoirs et successeurs, ou temps advenir, aient en la terre et seigneurie de la Touche Gelé, tenue de ladicte damoiselle à foy et hommaige au regard dudit

Digitized by Google

lieu du Plesseys Macé, droit de mectre jallayes et pressouers... et non autres mesures, etc., etc., etc.

Des quelx accords et appoinctemens dessusdicts lesdictes parties et chascune d'elles s'en sont tenues pour bien contentes, et à iceulx accords tenir et accomplir de point en point... obligent elles et leurs hoirs avecques touz et chascuns leurs biens meubles et immeubles... présens ad ce Guillaume Richer, Guillaume Delacroix, Jehan Regnauldin, Amant Champaigneul, Jehan Binel, Pierre Robin, Jehan Leroy, Jehan Dupré, Jehan Chauveau, Simon de Joncheres et Jean Fauchart.

Donné à Angiers, le XXI^e jour de decembre l'an de grace mil quatre cens vingt et huit.

Ainsi signé :

P. Chaillou et J. Talencé.

Digitized by Google

# RENÉ CHOPIN

Dans la notice qui va suivre, je n'ai donné que les principaux détails biographiques sur Chopin, qu'une analyse très sommaire de ses immenses travaux : j'ai procédé comme je l'ai déjà fait à l'égard de plusieurs jurisconsultes célèbres de l'Anjou. Ce n'est point une étude approfondie de leurs ouvrages que j'ai pour but de livrer aux lecteurs de la *Revue;* ce travail aurait peu d'attrait pour la plupart d'entr'eux, et je me sentirais peu de courage pour l'entreprendre. Le cadre que je me suis tracé est plus restreint; je désire seulement mettre en relief les traits saillants de l'esprit et du caractère de quelques hommes dont l'Anjou doit s'honorer à jamais d'être la patrie, rappeler les services qu'ils ont rendus à leur pays et à l'humanité, les vertus qui les ont distingués, sans toutefois dissimuler leurs fautes et leurs faiblesses, parce qu'un portrait n'a nul mérite s'il n'est vrai, un éloge n'inspire de confiance qu'autant qu'il est fait avec impartialité, et que l'auteur se résigne à blâmer ce qui est mal, après avoir relevé les brillantes qualités, les nobles et généreuses actions, dignes d'être transmises à la postérité. Je serai donc obligé de signaler dans la vie de Chopin les emportements du ligueur exalté et les adulations outrées du sujet de Henri IV. Ainsi va l'humanité, les doctrines religieuses et politiques varient, l'homme varie comme elles, et se montre encore de nos jours comme du temps de Montaigne, *ondoyant et divers.*

Digitized by Google

René Chopin nous fait connaître lui-même, dans son ouvrage sur la *Police ecclésiastique*, le lieu de sa naissance, et il le fait dans des termes qui témoigneraient bien plus de son vif attachement au sol de ses pères, s'ils ne laissaient pas désirer moins de recherche et plus de simplicité. « Dans le ressort des terres féo-
» dales de la prévôté d'Anjou, est située la terre noble et féodale
» de Chaston, en la paroisse de Bailleul, diocèse d'Angers et de
» la justice royale du sénéchal d'Anjou, ou son lieutenant au
» siége particulier de Baugé, auquel lieu je suis né et où j'ai pris
» naissance et origine (1). C'est mon domicile originaire, ledit
» fief nous ayant été laissé par succession de nos ancêtres. Je
» dirai en passant que mon pays et ma terre natale est tant re-
» commandée qu'il n'y a celui qui, à l'exemple du très sage
» Ulysse, ne voulût préférer à l'immortalité cette petite Ithaque
» attachée comme à un rocher de difficile accès. »

Malgré l'affectation de ce langage, on peut croire à la sincérité des sentiments de Chopin, car on les retrouve exprimés dans plusieurs passages de ses écrits : « Si une fois, dit-il dans sa
» *Coutume de Paris*, je puis venir au-dessus des affaires, des-
» quelles je suis presque à présent accablé en ce flux et reflux du
» palais, j'ai pris une résolution semblable à celle de ces anciens
» et doctes personnages (Cicéron entr'autres) qui est de me reti-
» rer en mon pays d'Anjou, et passer mon temps en ma petite
» seigneurie, afin que, sur le déclin de mon âge, comme sur la
» brune de mes jours..., je me remette en mémoire, et je com-
» munique par ma plume à la postérité ce qu'en ma jeunesse j'ai
» appris en plein jour. »

Chopin, du reste, comme tous les hommes d'habitudes laborieuses, de goûts simples et modestes, affectionnait particulièrement le séjour de la campagne; il était heureux de pouvoir se réfugier à Cachant, près de Paris, et de s'y délasser de ses longues veilles du cabinet et du barreau; il le répète sans cesse dans ses ouvrages. Dans ses *Droits des paysans*, il parle de ce beau mois de septembre *où il respire à Cachant, de toutes ses veilles d'une année si longue*. Il fait avec vivacité l'éloge mérité des ha-

(1) Fin de mars 1537.

Digitized by Google

bitants de nos campagnes; ce sont eux qui dans son temps, comme dans bien d'autres circonstances, ont « sauvé la France. » Lorsque l'Anglais, dit-il, étoit couché sur la belle province de » Normandie, *Anglus incubator Normaniæ*, ne sont-ce pas nos » intrépides habitants de la campagne qui l'ont arrachée de ses » bras? »

Chopin était très jeune encore lorsqu'il commença ses études de droit à la Faculté d'Angers, où il soutint d'une manière fort brillante, le 31 mai 1554, à peine âgé de dix-sept ans, une thèse sur le droit civil et le droit canon. Dix années après, il épousa Marie Baron, fille de Pierre Baron, procureur au parlement. Il y a lieu de croire que ce fut à la suite de ce mariage qu'il fixa définitivement son séjour à Paris.

Plusieurs portraits nous ont conservé les traits de Chopin : ils étaient austères, son front était large et grand, sa stature médiocre; sa robuste constitution le rendait capable de supporter d'extrêmes fatigues et de bien rudes travaux; il dormait peu, ne prenait qu'une petite quantité d'aliments pour réparer ses forces; il avait toujours hâte de retourner à ses livres qu'il étendait par terre, se couchait au milieu d'eux sur un tapis, et travaillait le plus souvent dans cette position comme le faisait aussi Cujas. Peut-être cette habitude avait-elle été déterminée chez lui par de cruelles souffrances qui s'accrurent encore avec l'âge; elles arrivèrent à un point que l'opération de la taille fut jugée nécessaire. La chirurgie n'avait pas alors découvert les instruments de l'art moderne pour soulager dans ce cas les infirmités de notre nature, et Chopin succomba le 2 février 1606 entre les mains de l'opérateur. Il fut regretté au palais dont il était l'une des lumières, mais il le fut surtout par les pauvres, car il leur était *doux et humain*, dit-on, et passait pour *fort homme de bien*.

La vie de ce jurisconsulte avait été des plus agitées; les prodigieux travaux préparés dans le silence du cabinet, des plaidoyers fréquents à Paris, à Angers, à Poitiers lors des *Grands jours*, toutes ces occupations de l'écrivain et de l'avocat ne suffisaient pas à l'activité brûlante qui animait son génie; il se trouva cruellement mêlé à nos discordes civiles. Dans la préface des *Lois municipales de l'Anjou*, il dit que « le bruit des camps, qui retentit

Digitized by Google

» dans toute la France, l'a forcé d'interrompre les travaux qu'il » a commencés, et qui lui étoient devenus si chers que les sup- » plications de sa famille et de ses amis ne purent le décider à les » négliger. On avoit beau lui représenter la composition des » livres comme *contraire ou préjudiciable au soin de la famille* » *et à l'art d'économie*, il ne veut pas faire comme tous les hom- » mes qui *bandent leurs esprits, et mettent leur étude à s'agran-* » *dir en biens et amasser des richesses infinies... Il n'a pas* » *d'ailleurs l'intention de se départir de la science politique....* » *ni de faire banqueroute au palais... il vaque à ses travaux* » *continuels du barreau.* » Telles sont les excuses de Chopin; elles font voir que le travail, sous une forme nouvelle, ne faisait que succéder chez lui au travail. C'était en effet un homme excessivement laborieux, ainsi que le dit M. Laferrière, dans son histoire du *Droit français,* et que le démontrent les ouvrages considérables qu'il a publiés, plutôt qu'un écrivain d'imagination brillante et de haute conception. Les idées qu'il embrassait une fois, s'emparaient néanmoins fortement de son esprit, et ses convictions étaient pleines d'ardeur. Dans son libelle sur le pontificat de Grégoire XIV, il se montre fougueux ligueur, ennemi de la tolérance, ne voulant reconnaître qu'un seul culte en France : il proclame, page 445 de sa *Coutume de Paris*, *qu'un Etat bien policé ne peut admettre la pluralité des religions;* il prend parti contre les huguenots, contre Henri IV; et lors de l'entrée de celui-ci à Paris, il reçoit l'ordre de sortir de la ville; sa femme en perdit l'esprit, ce qui n'était pas perdre grand'chose, dit un véridique biographe. Cette observation peut être exacte, mais elle est dure et pénible : les malheurs de Chopin à eux seuls inspiraient de l'intérêt; la situation de sa femme, dont l'intelligence avait succombé à un excès d'affection et de sensibilité, était plus respectable encore, plus digne de pitié et ne comportait guère une telle plaisanterie. Les protecteurs de Chopin, et ils étaient en grand nombre, parvinrent à faire révoquer l'arrêt de bannissement, et lui-même chercha bien vite à racheter les premiers actes de sa vie politique, et à donner des gages éclatants de sa conversion : il dédia au roi le commentaire sur la *Coutume de Paris;* de plus, il publia son panégyrique, où l'humilité de l'au-

Digitized by Google

teur l'emporte presque sur l'exagération et l'hyperbole de la louange; il s'y excuse d'avoir fait ses premiers libelles, il accuse l'ambition des chefs de parti. *Le roi est plus religieux qu'eux, plus animé de la vraie foi catholique...*; il vante, il exalte son assiduité aux affaires, son courage, son habileté, son activité, la sagesse de ses conseils, sa gloire militaire..., *omni militari imperatoriâque gloriâ celebris*. C'est un nouveau César sur le trône de France, *in fines Parisiorum... simul ut venit, vidit, vicit;* sa clémence est celle d'Auguste et de Théodose louée par Cicéron et par saint Augustin. « L'âge, la maladie, le sexe, n'a » empêché personne de se repaître d'un spectacle inaccoutumé; » les petits enfants ont voulu te connaître, les jeunes gens te » montrer, les vieillards t'admirer. » Chopin ne s'arrête pas encore là; son enthousiasme a quelque chose de plus à exprimer. L'avénement de Henri IV vient accroître, suivant lui, l'intensité du plus vif sentiment que développe la nature, celui de la maternité; l'auteur, dans l'excès de ses flatteries, imagine un bonheur que les femmes de Sparte elles-mêmes n'auraient pas goûté dans des temps de guerres civiles. « Les femmes étoient joyeuses » de leur fécondité, en songeant pour quel prince elles avoient » créé des citoyens, pour quel général des soldats. »

L'adulation de Virgile pour Auguste, de Pline pour Trajan, n'a pas été plus loin.

Sur un exemplaire de Chopin, qui est déposé à la Bibliothèque d'Angers, et qui paraît avoir appartenu au jurisconsulte Brodeau, ce dernier, après avoir rapporté ce que dit l'historien de Thou sur l'exil de Chopin, ajoute ces mots : « Pour obtenir son » rappel et faire oublier l'animadversion publique qu'il s'était » attirée par des écrits sans valeur, il chanta honteusement la » palinodie, et publia un panégyrique qui changea en moquerie » la pitié qu'il avait inspirée. » Ne soyons pas aussi sévères que Brodeau, nous qui avons aussi traversé de mauvais jours, des temps où, comme le dit Cicéron, l'honnête homme a quelquefois peine à discerner de quel côté doit l'entraîner la justice; rappelons-nous qu'un jour le fidèle et énergique Achille de Harlai lui-même se conduisit en apparence comme un furieux ligueur. « Jurez, disait à ses ouailles à la fin d'un sermon le prédicateur

Digitized by Google

Lincestre, jurez d'employer jusqu'au dernier denier de votre bourse, jusqu'à la dernière goutte de votre sang, pour venger la mort des Guises. » De Harlai, assis devant lui, fut interpellé deux fois ; malgré son ferme courage, le magistrat se troubla, dit Henri Martin : Achille de Harlai jura. Faisons donc la part des circonstances, soyons indulgents pour les fautes, et gardons notre sévérité pour les calculs honteux et pour les crimes. Chopin fut faible plus que coupable, et il a cruellement été puni par les rigueurs exercées contre lui ; au milieu des ridicules exagérations de ses éloges qui n'ajoutent ni à la gloire de Henri IV, ni à celle de Chopin, nous devons reconnaître des hommages bien sentis, qui sont des actes incontestables de justice, des prédictions hasardées, peut-être alors, mais que le temps et la postérité ont pleinement confirmées.

« La France, ô roi victorieux, gouvernée par les lois et » l'équité, jouira d'une paix solide, d'une paix la meilleure que » les hommes aient jamais connue, préférable à d'innombrables » victoires, paix féconde pour le salut et l'égalité des citoyens..., » les biens d'aucun particulier n'ont été vendus à l'encan, et au- » cuns n'ont été réunis au fisc par confiscation. » Sur ces points, les paroles flatteuses du panégyriste sont devenues le jugement de l'histoire.

Le Béarnais, du reste, n'était pas toujours sensible aux paroles flatteuses ; on sait comment il interrompit le maire de Chartres qui le haranguait, et lui jurait obéissance par « le droit divin et par le droit humain ; » « ajoutez aussi par le droit canon » dit Henri en souriant, et il poussa son cheval loin du maire dont le discours fut ainsi terminé sans autre péroraison.

L'un des premiers ouvrages de Chopin est : *sur l'Origine du patrimoine royal* ; il lui a valu d'être anobli par Henri III à qui il l'avait dédié. Le style n'en est pas attrayant, suivant Pocquet de Livonnière, si bon juge en cette matière. Il est dur, heurté comme dans ses autres écrits ; mais cet ouvrage renferme de hautes et grandes pensées. Chopin rappelle, en voulant peindre les soucis de la royauté, l'exclamation de cet ancien roi se mettant à contempler son sceptre et son diadême, avec ses parements royaux : « O beaucoup plus précieux et noble qu'heureux vête-

Digitized by Google

» ment, lequel si quelqu'un vouloit bien aviser de près, de quel-
» les inquiétudes d'esprit et de combien de chagrins il est rempli,
» n'auroit pas la volonté, ni le cœur seulement de le lever de
» terre pour s'en couvrir. » Toutefois Chopin n'hésita pas à donner à la monarchie l'avantage sur le gouvernement de plusieurs, qu'un parti cherchait alors à faire prévaloir, au risque de déchirer par lambeaux notre malheureux pays.

« Ne vaut-il pas mieux obéir à un seul qu'à de petits rois
» pour ne pas dire de tyrans innombrables?... Meaux, Orléans,
» Bourges, Paris, etc., etc., ennuyés de leurs roitelets, depuis
» longtemps aspiroient de tous leurs vœux à jouir de ton visage
» et de ton nom royal. » La monarchie d'ailleurs est aux yeux de Chopin une institution de droit divin; il dit dans sa *Police ecclésiastique*, liv. I, « que le nom de roi n'a point été enfanté en
» terre, mais que Dieu l'a envoyé du ciel, et que les rois mêmes
» ont été dressés et établis par la main de Dieu. » Il remonte à l'origine des fiefs introduits *pour récompenser la vertu de braves guerriers, à titre de noblesse*, et qui ne pouvaient être possédés par les roturiers; il énumère les priviléges accordés par Louis XI aux habitants de Tours, Amiens, Poitiers, à l'effet de tenir des fiefs sans payer les droits de francs fiefs, les lettres expédiées dans ce but à ceux d'Angers au mois de février 1474; il traite de la régence et du gouvernement du royaume, du sacre et du couronnement du roi, du droit qu'il a de laisser et bailler aux particuliers les terres vaines et vagues.

En terminant cet ouvrage, il représente Charles IX *régnant à présent*, « se montrant très digne successeur et héritier des pri-
» viléges et prérogatives données à ses prédécesseurs... et n'ayant
» rien en plus grande recommandation que de pratiquer ce beau
» précepte du poète :

» Discere justitiam monitus et non temnere divos. »

Ce portrait n'est point celui de Charles IX, ces louanges imméritées semblent une amère dérision, car Dieu et la justice ont également en horreur les massacres de la Saint-Barthélemy.

Le *Commentaire sur la coutume d'Anjou* est le principal monument élevé par Chopin, celui qui a le plus servi à établir sa

Digitized by Google

réputation. Jusqu'à sa dernière édition qui eut lieu en 1600, il consacra tous ses soins à le réviser. « Autant que depuis » quelque temps, dit-il, j'ai pu respirer dans les consultations » journalières et continuelles, j'ai employé tout mon loisir à re- » voir et repolir le livre de notre Coutume, afin d'illustrer et am- » plifier chaque chapitre..... » L'auteur raconte comment les coutumes de notre province avaient d'abord été recueillies et écrites de la main des avocats, qui ont ainsi contribué par leurs soins à conserver les anciennes traditions. Ces coutumes étaient d'abord en vigueur dans l'Anjou et le Maine, qui ne reconnaissaient qu'un seul seigneur apanager; cette communauté de législation dura jusqu'au xv^e siècle, malgré la séparation des deux comtés; elle cessa d'exister au xvi^e, mais, on le conçoit, ces coutumes, après leur divorce, conservèrent toujours des traces frappantes de leur origine ou plutôt de leur vie commune. Quelques différences purent être signalées dans les matières concernant les successions, les contrats de mariage, les dots, les droits de survie; il en est de même pour les peines prononcées contre les condamnés; en Anjou seulement les meubles des condamnés à mort étaient confisqués; sous les deux coutumes, les faits de chasse étaient réprimés avec barbarie.

Celui qui enlevait et arrachait des bornes était pendu. La cruauté de ces peines ne saurait se justifier par la nécessité de faire respecter la propriété dans des temps de désordre et de violence.

La justice avait sa hiérarchie et ses priviléges comme tous les élémens principaux qui constituaient l'ordre féodal : la haute justice avait ainsi le droit *de trainer et pourmener par les rues le condamné avant que d'être exécuté et pendu.*

La moyenne justice pouvait faire pendre les coupables sans les peines accessoires de la haute justice. — Les poids et les mesures employés alors variaient suivant les localités; Chopin ne paraît pas assez pénétré des avantages de leur uniformité, qui depuis longtemps déjà, préoccupait vivement certains esprits.

Sans entrer dans de plus longs détails sur cet ouvrage qui demanderait une étude approfondie, et que les érudits peuvent consulter avec tant de fruit, disons qu'il se recommandait par un

Digitized by Google

immense savoir, par l'étendue des recherches et par la sûreté des décisions plus que par l'ordre, l'élévation des pensées et l'élégance du style. Les mêmes qualités se rencontrent dans les Commentaires sur la coutume de Paris; on peut être surpris de voir Chopin, dans ce dernier ouvrage, sembler contester l'utilité des avocats, lui qui devait sa célébrité à ses succès d'avocat : il rappelle que dans l'utopie de Morus, on ne se sert point de leur ministère, et que chacun en ce pays « doit lui-même plaider sa » cause, et représenter son fait devant le juge..... afin d'é- » viter toute ambiguité, et pour mieux connaître la vérité. » Il se laisse même aller à une plaisanterie de bien mauvais goût contre ses confrères et les magistrats, dans son traité *de Privilegiis rusticorum* : Aristote a prétendu que nous n'avions pas d'ânes dans les Gaules, mais nous pouvons aisément le réfuter, dit Chopin, puisque nous en voyons tous les jours la plus grande affluence jusqu'au barreau et dans nos chambres; il n'en a jamais tant vu dans la Grèce.

Il s'élève encore une fois avec force contre la vénalité des offices de judicature.

Il signale sans les blâmer, les priviléges en matière de tailles et d'impôts, l'exemption dont jouissaient à cet égard les présidents et conseillers du parlement, les maîtres de la chambre des comptes et les conseillers du grand conseil du roi.

On peut lire avec intérêt sur les empiriques, page 315, des observations dont la justesse sera éternellement vraie, c'est à dire ant que la crédulité et l'ignorance, si faciles à duper, seront entretenues parmi les hommes par la fourberie et surtout par l'espoir de voir soulager leurs misères et leurs infirmités.

En parlant des chirurgiens de Paris, à savoir des barbiers ou lieutenants de barbiers qui exerçaient cette partie de la médecine *qui guérit les maux par fer et par feu*, il cite un trait de courage qui met bien au jour la fermeté et la grandeur d'âme d'Alexandre.

Ce héros fut blessé gravement d'un coup de flèche dans une bataille. Critobolus, son chirurgien, fut appelé pour panser sa blessure; en remarquant sa gravité, il se prit à verser des larmes. « Crains-tu, lui dit Alexandre, d'être tenu et réputé coupable de

Digitized by Google

» crime parce que peut-être ma plaie est incurable...? » Critobolus voulut exiger que l'on tînt de force Alexandre, afin de contenir les mouvements que la violence de la douleur pouvait lui arracher. « Le roi jura qu'il n'en étoit pas besoin..... il lui bailla son » corps et lui abandonna sa vie, ce qui réussit heureusement. »

Chopin donne des détails curieux sur les séances judiciaires, qui s'appelaient les *Grands jours*; elles avaient lieu ordinairement aux vacations des vendanges, dans le mois d'octobre. Certain nombre de conseillers du parlement de Paris, avec un président, étaient envoyés dans les provinces pour punir les crimes et les délits, et effrayer les malfaiteurs par le déploiement d'une justice inaccoutumée et par la sévérité des peines.

François Ier ordonna les Grands jours à Angers pour 1539, Poitiers les eut en 1579; Chopin y joua un grand rôle, il se plaît à raconter les passe-temps des poètes du palais, le mélange qu'ils faisaient des choses badines avec les affaires sérieuses, les loisirs consacrés par les plus graves docteurs aux *douces muses*... « Il fut dans ces *Grands jours* composé un livre gaillard intitulé » la *Puce de Poitiers*, auquel se trouvent, dit notre auteur, quel- » ques épigrammes de notre invention..... qui provoquèrent la » muse d'une noble dame de Poitiers, nommée la dame des » Roches, qui étoit bien versée en poésie. » Simples et naïfs délassements des hommes qui brillaient alors à la tête de la société par leur intelligence et leur instruction; de même que des jeux d'enfants, ils excitent le sourire de notre époque plus raffinée dans ses amusements et ses plaisirs.

Enfin cet ouvrage capital est mis en terminant, sous la protection et l'invocation de la Divinité :

> Laus honor imperium Domino qui robore cinctos
> Nos legit, etc.

Gloire, honneur, empire au Seigneur qui nous soutient par sa force, etc.

> . . . . lis visque dolusque
> Deserat afflictas per tot jam sæcula terras!

Puissent les discordes, les violences et la ruse laisser en paix le monde affligé depuis tant d'années!

Digitized by Google

Belles et solennelles pensées qui prouvent sous quelles inspirations religieuses a été entreprise et exécutée la tâche de l'écrivain, et qui nous pénètre de respect pour sa personne à la fois et pour son œuvre. — Dans sa *Police ecclésiastique*, Chopin revient sur les abus des commendes dont les États de France, dans une requête au roi Charles VIII, ont demandé la suppression, afin que le clergé qui devait servir de guide à tous les autres, ne se montrât *si horriblement* et *si honteusement difformé* et *corrompu*..... « Il a un extrême regret en son âme de voir nos » prêtres bafoués en tous lieux..... et compromise ainsi la vraie » et orthodoxe religion en laquelle il désire finir ses jours et » plutôt mourir que de s'en éloigner. » Il y a nécessité pour mettre un terme à cette maladie, de laisser le choix des abbés aux chanoines et aux chapitres, « de sorte que le régime des abbayes ne » sera plus commis à des seigneurs profanes ou à des dames » princesses, mais à de bons religieux et de sages prélats... Alors » le génie du royaume de France reprendra sa première splen- » deur et fera paraître sa grandeur pour tout le monde. » Ces sages critiques témoignent en même temps de l'existence de déplorables abus et du zèle éclairé de Chopin pour la religion de Jésus-Christ.

Il ne craint pas d'entrer en lutte contre un prélat, qui revendiquait l'usage rigoureux de ses privilèges, et il couvre de l'égide de son talent les intérêts d'une veuve Bessaud, qui avait fait imprimer un almanach sans l'approbation de son évêque. « Elle eût » mieux fait certainement d'agir autrement, mais en résumé le » mal n'est pas exorbitant. La veuve Bessaud n'a prédit autre » chose par le cours et observation des astres, que la stérilité et la » défaillance des fruits de la terre, ou les maladies menaçant » les hommes ou le bétail, les tremblements de terre et les co- » mètes qui apparaîtroient en cette année..... » Il défend sa cliente à grands renforts de citations puisées à des sources bien différentes, dans Diodore, Aristote, saint Augustin, etc., etc.

Dans un autre passage, au liv. Ier, tit. 6, il s'élève avec plus de vigueur qu'il ne l'a fait encore contre la vénalité des offices, il invoque l'appui de la philosophie stoïcienne et de Sénèque, l'un de ses illustres représentants, « pour flétrir cette drogue de l'argent

Digitized by Google

» qui fait tant de magistrats de juges et d'officiers, depuis qu'elle » a été mise en crédit, et qu'on n'a plus mesuré les choses par » l'honneur..... le siècle d'or reviendra, il l'espère... . les offices » royaux de judicature ne seront plus exposés en vente, mais ils » seront déférés à la vertu plus précieuse que l'or et l'argent. »

Chopin, comme on le voit, est un athlète infatigable ; dans son traité *des Droits des Religieux et des Monastères*, il s'occupe encore, et plus soigneusement qu'il ne ne l'a fait jusque là, de cette grave question des commendes qui tenait à tant d'intérêts mondains ou religieux ; il repousse de toutes ses forces, « les personnes » affidées ou gagées pour porter le bast, ces indignes gardiens... » ces *custodi nos* des bénéfices d'autrui. »

Je n'ai pas redouté la monotonie des répétitions, en reproduisant ces passages extraits des divers ouvrages de Chopin, tous relatifs aux mêmes abus, tous blâmant le luxe scandaleux de quelques abbés, réclamant vivement des réformes devenues indispensables dans l'intérêt du clergé et de la religion. La plupart des jurisconsultes distingués des XVIe et XVIIe siècles, hommes d'un grand savoir, de mœurs simples et intégres, appartenant à cette classe du tiers état qui s'était élevée peu à peu aux fonctions les plus éminentes de la magistrature, des finances et de l'administration, par ses habitudes de travail et d'économie, semblaient presque s'être donné la main et s'être tous entendu pour jeter le cri d'alarme ; que n'a-t-on prêté l'oreille à leurs avertissements ? pourquoi a-t-on dédaigné la voix d'hommes convaincus et religieux comme René Chopin ? La révolution française n'en eût pas moins éclaté peut-être..... et que sait-on encore ! Car en effectuant ces réformes, on arrachait aux adversaires de la monarchie le levier le plus puissant pour soulever les passions populaires. Ajoutez à cela d'autres concessions sollicitées par les progrès de la civilisation, par exemple, l'égalité des enfants dans les familles, des citoyens devant la loi ; concevez d'autre part, pour faire contrepoids à des innovations qui viennent toujours troubler quelques intérêts, des mesures fermes prises par l'autorité, d'autant plus forte qu'elle aurait su faire la part de la justice et de la raison ; aurait-il fallu autre chose pour nous épargner d'affreux bouleversements qui ont laissé dans l'histoire de notre pays de

Digitized by Google

longues traces de sang? La lecture de Chopin fait naître à chaque page ces réflexions pleines de tristesse à la vérité, mais aussi de sages enseignements.

Dans ce même ouvrage, au chapitre *des Bienfaits des rois*, Chopin soutient avec chaleur les intérêts du clergé; il trouve convenable que ses priviléges aient été assurés par la création d'un officier conseiller du roi..... appelé conseiller clerc en chaque présidial et chargé d'avoir l'œil à la défense exacte des biens de l'Église comme de son propre patrimoine. Là ne se bornait pas l'intervention protectrice de la magistrature; elle avait mission de sauvegarder des intérêts plus précieux, et Chopin nous donne des détails curieux à cet égard.

L'histoire fait honneur avec raison au clergé d'avoir entretenu et fait progresser les sciences et les belles-lettres qui s'étaient réfugiées dans les monastères, comme dans des lieux que le droit d'asile rendait inviolables; mais il pouvait arriver que la mollesse et la dissipation fissent négliger le culte des muses, et les procureurs du roi et leurs substituts étaient spécialement chargés d'aller au devant de cette négligence..... de contraindre même les abbés réguliers ou commendataires par saisie de leur temporel comme par un certain aiguillon pour les exciter à ce devoir..... d'entretenir les bonnes lettres. Ils devaient en outre avertir et informer dûment de leur diligence, les juges royaux et les cours de parlement. Nul doute que la magistrature n'ait eu plus d'une fois à stimuler le zèle refroidi de quelques riches abbayes et qu'elle n'ait ainsi par son autorité, son action, disons aussi par son exemple, contribué aux immenses bienfaits de la civilisation.

A la page 86, nous retrouvons un exemple frappant, entr'autres, de ce style qu'a si bien et si finement caractérisé Pocquet de Livonnière :

« Les esprits des novices depuis peu reçus dans les monastères, » étant encore tout remplis et enflés d'humeurs charnelles, ne » sont agréables pour les offrir au Seigneur, s'ils n'ont préala- » blement été desséchés au feu de la tribulation, et ne peuvent » quitter la paille et le superflu de leurs premières affections, » s'ils ne sont battus du fléau du travail et de l'abstinence. »

L'écrit *De legibus Andium municipalibus*, est presque un traité

Digitized by Google

complet sur les fiefs, cette matière qui se rattachait intimement à tant d'autres. Les deux premiers livres, en effet, concernent l'hommage des vassaux, le rachat des fiefs, les aleuds, les droits féodaux, la loi commissoire, la forme des hommages, etc. L'auteur aime à rassembler comme dans un cadre étroit les objets qui ont occupé toute sa vie, et à raviver les souvenirs de sa brillante et laborieuse jeunesse; cet ouvrage est l'un des derniers qu'ait produits sa plume savante. C'est le salut du voyageur qui atteint le but de sa carrière, c'est le dépôt qui reçoit le vœu suprême de l'auteur.

> ..... *Senile auctoris votum*
> *Turba forum, chartæ librique valete forinse*
> *Siderios ætas jam petit ista polos.*

> Clients, palais, travaux, recevez mes adieux,
> Mes regards affaiblis n'aspirent plus qu'aux cieux.

Paroles solennelles qui rappellent à la fois une vie bien remplie, d'immenses travaux, les vives espérances et les sentiments religieux de l'illustre écrivain.

CAMILLE BOURCIER.



Digitized by Google

# CHRONIQUE

Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui le premier ouvrage de M. Marin de Livonnière. Ce nom, cher aux lettres angevines, devait porter bonheur à l'auteur de *Petits et Grands*. Ecrit avec une rare élégance, rempli d'un intérêt animé qui se soutient avec un charme bienfaisant jusqu'à la conclusion de ses émouvants épisodes, cet excellent livre doit rencontrer de vives sympathies dont aucune preuve ne peut être plus chère à l'auteur que la lettre suivante. Nous la reproduisons aujourd'hui en nous promettant bien de revenir prochainement avec plus d'étendue, sinon avec autant de bonheur d'expression, sur le début remarquable de M. de Livonnière.

« Mon cher ami,

» Je ne vous ai point caché la surprise que m'avait causée votre première confidence littéraire. Vos études religieuses, vos articles philosophiqnes dans nos journaux de l'Ouest, ne m'avaient point préparé à un récit romanesque, et j'appliquais à votre manuscrit en l'ouvrant, tous les genres de sévérité : d'abord la sévérité de l'affection qui voudrait aller au-devant de toutes les critiques pour les conjurer, puis la méfiance qui naît involontairement de la substitution d'une pensée à une autre. Aujourd'hui je viens me déclarer vaincu par le vrai mérite de votre conception et par le succès de la mise en œuvre.

» Sans avoir visé au roman historique ni au roman de mœurs proprement dits, vous avez emprunté à tous les deux leurs qualités essentielles; sans rien retrancher à l'intérêt toujours soutenu et souvent très dramatique de la narration, vous avez donné au développement de votre thèse morale toute la solidité d'une démonstration.

» Je vous remercie particulièrement, mon cher ami, d'avoir accordé à notre cher pays de l'Ouest tout l'honneur de cette thèse. Nulle part, en effet, dans cette France si divisée et si troublée, malgré le calme de la surface, nulle part, mieux que dans la Bretagne et l'Anjou, les rapports entre *Petits et Grands* ne sont plus naturellement établis et ne produisent de plus satisfaisants résultats. C'est encore là que l'observateur chrétien, et même l'observateur politique, peuvent le plus sûrement étudier, sans sortir des données pratiques, et sans tomber dans l'utopie, les relations de cordialité et de confiance qui ne devraient jamais cesser d'exister entre les différentes classes sociales.

» Pour atteindre votre but, vous n'avez pas craint d'affronter le souvenir douloureux de nos guerres civiles, non par récrimination de parti, mais parce que, en réalité, ces guerres populaires de la Vendée et de la Bretagne furent l'épreuve suprême de ces sentiments, entre le propriétaire et le paysan, entre le serviteur et le maître, entre le riche et le pauvre. En effet, quelque bonne opinion que vous et moi nous soyons fondés à avoir de la supériorité native des natures de l'Ouest, sur beaucoup d'autres, nous ne pouvons prétendre cependant que le cœur humain soit fait chez nous autre-

Digitized by Google

ment qu'ailleurs; il faut donc qu'il y ait eu dans cette prodigalité de dévouement, dans cette quasi-unanimité d'héroïsme qui éclata spontanément sur le sol vendéen, des sources spéciales, des origines saisissables et définies. Il y en eut une qu'un examen attentif fait reconnaître et que vous avez précisément mise au jour et en action avec un rare bonheur : c'est la relation du seigneur et du tenancier avant la Révolution, du propriétaire et du fermier d'aujourd'hui. Dans ces rapports, rien d'impérieux ni d'arbitraire du côté du maître, rien de servile ni d'irrité du côté du paysan. . . . . .

» J'ai toujours cru qu'on pouvait professer comme un axiome mathématique l'assertion suivante : Telle classe supérieure, telle classe inférieure. — Lorsque j'entends de jeunes citadins oisifs se plaindre des mauvais procédés ou des dégoûts qu'ils rencontrent autour du manoir de famille, je suis tenté de leur dire : Il faut que vous ayez eu quelque méchant grand'père; — et, quand ils me le permettent, je les exhorte à visiter l'Ouest. Désormais, mon cher ami, je les inviterai en outre à lire *Petits et Grands*.....

» A. DE FALLOUX.

» Bourg d'Iré, 15 janvier 1860. »

— La Société d'agriculture, sciences et arts, a décidé, dans sa dernière séance, qu'une demande serait adressée à l'administration municipale pour que l'une des nouvelles rues portât le nom de David. Nous nous associons de grand cœur à cette pensée. Au lendemain de la Révolution de 48, on se souvient que cet hommage avait été rendu à notre illustre statuaire; mais on avait eu le tort d'effacer un ancien nom pour le remplacer par le sien. Les révolutions procèdent trop souvent par des exclusions qui attirent des représailles excessives. Aujourd'hui la paix est revenue dans les esprits. De nouvelles artères sont ouvertes. On ne peut baptiser l'une d'elles sous de meilleurs auspices. Nous croyons savoir qu'avant même d'y avoir été invitée, notre administration avait arrêté la résolution de restituer à l'un des plus généreux bienfaiteurs de notre ville l'honneur qui lui est dû. Elle peut être assurée que cet acte de justice recevra l'accueil le plus sympathique.

— On racontait dernièrement qu'un de nos compatriotes, M. Arsène de Pignerolles, capitaine au 8e chasseurs et frère du peintre dont les œuvres ont acquis une réputation si méritée, venait de se distinguer en Afrique par un remarquable fait d'armes.

Le général Desmarets reçut l'ordre il y a quelques semaines d'aller châtier des tribus arabes qui s'étaient soulevées à la voix d'un shérif fanatique. Il partit donc avec une colonne légère accompagnée d'un détachement de cavalerie que commandait M. de Pignerolles. L'affaire s'engagea avec les Arabes; le jeune capitaine de chas-

Digitized by Google

seurs exécuta une charge brillante à la tête de son détachement; il reçut dans la poitrine une balle heureusement amortie par le plastron de sa veste, et son cheval fut en même temps tué sous lui par un autre coup de feu. Nous pouvons ajouter à ces détails que M. de Pignerolles a non-seulement fait preuve de courage, mais aussi de sang-froid et d'habileté militaire. Dans l'ardeur de la lutte, et après avoir traversé les rangs ennemis, les cavaliers de M. de Pignerolles étaient dispersés un peu dans toutes les directions, ainsi que cela se produit presque toujours à la suite de ces charges énergiques que l'on appelle charges à fond. M. de Pignerolles parvint, non sans peine, à rallier ses hommes, et s'élança de nouveau sur les Arabes. Ce fut alors qu'il reçut une balle dans la poitrine et que son cheval fut tué, mais cette brillante action contribua pour une bonne part à décider le succès de la journée.

— Nous réparons une inexactitude commise dans le numéro d'avril en disant que l'un des motifs du voyage annoncé de M. Duban, était de faire classer l'hôtel de Pincé parmi les monuments historiques. Le précieux édifice a reçu cet honneur depuis plus de quinze ans, grâce à l'initiative éclairée de MM. Godard et Joly. La visite que se propose de faire l'architecte renommé du château de Blois, a surtout pour but de réunir tous les éléments propres à obtenir du Gouvernement la restauration complète de notre hôtel de Cluny.

— On sait que le groupe d'Attila et sainte Geneviève, par notre compatriote, M. Maindron, est placé depuis plus d'un an sous le portique du temple élevé à la vaillante patronne de Paris. Les nombreux admirateurs de cette belle composition apprendront avec reconnaissance que le modèle en a été donné à notre ville par son éminent auteur. Il vient d'arriver au logis Barrault, et nous espérons pouvoir le contempler bientôt dans une des salles de notre heureux Musée.

— La mort vient d'atteindre la veuve de l'un des plus illustres enfants de l'Anjou dont le nom reporte nos souvenirs vers une époque héroïque. Le général de division Desjardin qui, comme on le sait, fut frappé dans les champs d'Eylau à la tête du 7e corps d'armée, laissa une jeune femme de vingt-neuf ans. C'est elle qui vient de succomber à Soissons, plus qu'octogénaire, au milieu d'une famille justement considérée. De son union avec notre glorieux compatriote naquirent seulement deux filles. Le nom célèbre est donc éteint, mais il ne sera pas oublié dans notre pays, où l'histoire du fils du pauvre voiturier devenu l'un des plus brillants généraux de l'Empire, vivra toujours comme la plus populaire des légendes.

L. C.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

TROISIÈME LIVRAISON. — JUIN 1860

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1860

Digitized by Google

# SOMMAIRE.

## I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de **M. Bougler**, conseiller à la Cour impériale (*suite*).

## II.

I. Le dernier article de M. Renan (*De la Métaphysique et de son avenir*), par **M. Adolphe Lair**.

II. Épître à M. Bodinier, peintre, par **M.** ***.

III. Les Contes de Perrault, par **M. Ernest Bertin**, professeur au Lycée impérial et à l'École supérieure d'Angers.

IV. Chronique. — La Société philharmonique et le Conservatoire. — Renaissance de la musique religieuse à Angers. — Le modèle de la statue de Bonchamp. — Projet d'entrée à la galerie David par le jardin fruitier. — Note relative à la conduite du général d'Autichamp en 1832. — M. Daillière, bibliothécaire à la Sorbonne. — Nouvelle édition de *Précieux et précieuses*, par M. Charles Livet.

Digitized by Google

# LE DERNIER ARTICLE DE M. RENAN (1)

*De la Métaphysique et de son avenir* (Revue des Deux-Mondes du 15 janvier 1860, p. 365 et suiv.).

Soyons justes envers M. Renan : il tient à rester bien avec tout le monde. Il y a peu de jours, il se faisait, contre Béranger, le défenseur éloquent de la religion et de la morale, et lui reprochait son athéisme avec une ardeur de foi et une austérité de langage qui inquiétaient ses amis, et donnaient espoir à ses adversaires. Il s'efforce aujourd'hui de rassurer les uns, sans détromper les autres.

M. Renan excelle à ces habiletés de tactique, et, s'il est permis de le dire, à ces finesses de jeu. Nul n'est plus souple et plus délié; nul ne sait mieux donner le change à l'ennemi et le désarmer au besoin; car il est encore moins guerrier que diplomate.

(1) La *Revue* aborde rarement les sujets philosophiques; cependant elle s'est réservé, tout en s'attachant de préférence à l'histoire de notre province, de parler des hommes et des questions considérables de l'époque. D'ailleurs, si elle doit accueillir parfois des travaux en dehors de sa spécialité, il est juste que l'exception soit surtout en faveur des dignes représentants de la génération nouvelle, de celle qu'il importe le plus d'encourager dans le goût de l'étude et le saint amour des lettres.



Digitized by Google

Un chrétien lui reproche-t-il de traiter assez mal le christianisme? Il l'assure de son respect pour toutes les religions et pour le christianisme en particulier, sauf à écrire dans son prochain article qu'il n'est qu'une légende. Un philosophe, de ruiner la base de toute philosophie? Il proteste de son inaltérable dévouement à cette science, sauf à lui dire poliment demain qu'elle n'existe pas. Le tout, de très bonne foi.

Où M. Renan a-t-il puisé le secret de cette merveilleuse souplesse, et quel balancier lui assure l'équilibre au milieu de si périlleuses évolutions? — La nuance, dont il a le premier su tirer grand parti. M. Renan est, on peut le dire, l'homme de la nuance : grâce à lui, chacun sait aujourd'hui qu'entre la légende et l'histoire, entre le scepticisme et la foi, entre le sentiment et la raison, entre le déiste et l'athée, le chrétien et le musulman, le philosophe et le philologue, entre tout le monde et M. Renan, il n'y a que des nuances.

Comment M. Renan obtient-il la nuance? Ce n'est plus un secret pour personne : par le procédé de l'épuration. L'épuration est son grand moyen; et le raffinement paraît être, au dire de son émule M. Taine, sa faculté maîtresse. Il a tout épuré, l'histoire, la critique, la religion : c'est aujourd'hui le tour de la philosophie.

Mais qu'est-ce pour M. Renan que la philosophie? Il la définit quelque part, et une définition vaut la peine qu'on s'y arrête, quand elle vient d'un homme, qui, chacun le sait, a horreur des formules. Est-ce la science de l'absolu? A peine le peut-on demander? Est-ce au moins la science de Dieu? Non... moins que cela. C'est alors la science de l'homme? Moins que cela encore. Qu'est-ce donc? Rien ou presque rien : que ceux-là écoutent qui ont l'oreille assez fine pour entendre. C'est « le son, la lumière, » la vibration qui sort de l'éther divin que tout porte en soi (1). »

Voilà une définition de la philosophie, qui, à coup sûr, est neuve, et qui ne peut manquer de faire son chemin dans un siècle de science positive. Peut-être étonnera-t-elle un peu quelque scolastique attardé, encore accoutumé à définir les choses

(1) P. 377.

Digitized by Google

par le genre prochain et la différence spécifique, et qui n'a point été initié au grand procédé de l'épuration. Mais, celui-là excepté, à qui pourrait-elle déplaire? Et sous cette forme nouvelle et inoffensive d'un fluide impondérable et intangible, la philosophie peut-elle blesser personne et avoir désormais un ennemi?

Science, en effet, fort innocente, puisqu'on peut dire d'elle, comme de Dieu lui-même, « presque avec autant de raison, » qu'elle est ou qu'elle n'est pas (1). » Refuser de déterminer » Dieu, dit M. Renan, ce n'est pas le nier; c'est bien plutôt l'effet » d'une profonde piété qui tremble de blasphémer, en disant ce » qu'il n'est pas (2). » Il en est de même de la philosophie. Scrupule assurément bien respectable, et duquel la philosophie aussi bien que Dieu, doivent tenir grand compte à M. Renan. Peut-être cependant sa piété s'oublie-t-elle quelquefois, comme dans cette phrase : « L'infini n'existe que quand il revêt une forme finie; » Dieu ne se voit que dans ses incarnations (3). » N'est-ce pas là, ce semble, définir Dieu, et même, le définir assez mal? Quoi qu'il en soit, M. Renan professe en théorie, sauf à se démentir en pratique, que Dieu est indéterminable. Dieu étant indéterminable, peut-il y avoir une philosophie, ou pour parler plus précisément, une métaphysique? Evidemment non, puisqu'elle n'a pas d'objet.

Telle est cependant la question que M. Renan se pose, qu'il veut se donner la peine de résoudre, et sur laquelle, en homme consciencieux, il interroge tour à tour l'expérience et la raison. « Reste-t-il une place pour la métaphysique dans la nouvelle » classification des sciences à laquelle le siècle semble amené? » Y a-t-il une science des vérités premières dont toutes les autres » soient tributaires; ou bien, la métaphysique n'est-elle que le » résultat général de toutes les sciences, et le jour de son grand » avénement sera-t-il justement le jour où elle disparaîtra du » nombre des sciences particulières (4)? »

(1) P. 375.
(2) P. 386.
(3) P. 384.
(4) P. 368.

Digitized by Google

## I.

Et d'abord, nul doute : l'ancienne philosophie, la vieille métaphysique de Platon et d'Aristote, de Descartes et de Leibnitz, est morte et bien morte, si toutefois elle a jamais vécu. La génération contemporaine assiste à ses funérailles, et c'est à son enterrement que M. Renan nous convie. Ecoutons-le plutôt. Sauf l'école positive dont le principe est la négation même de toute métaphysique, est-il une école de philosophie, une seule, qui, depuis trente ans, ne soit aux abois? En Allemagne, Schelling et Hegel sont morts; leurs systèmes ne leur ont guère survécu, et quiconque y philosophe encore, revient, de guerre lasse, à la philosophie matérialiste de notre XVIII^e siècle, ou à l'éclectisme du XIX^e. — En Angleterre, en Ecosse, le mouvement philosophique aboutit à la critique, avec l'école de M. Hamilton. — En France, M. Cousin, considérant son œuvre comme achevée, a passé de la philosophie à l'histoire, et de Platon à M^me de Longueville. Quel avenir pourrait avoir la métaphysique? Reste-t-il un principe à découvrir, une méthode à éprouver, une idée originale à développer? « Hegel, Hamilton, M. Cousin, ont posé » tous les trois à leur façon et tous les trois d'une manière glo- » rieuse la borne fatale après laquelle la spéculation métaphysi- » que n'a plus qu'à se reposer (1). » Et ce n'est pas là une déchéance transitoire ou une éclipse passagère, c'est bien le signe de l'impuissance et le silence de la mort. Ce qui le prouve mieux que ce silence même, c'est ce renouvellement d'ardeur pour les études religieuses et pour les sciences positives; c'est cette active recherche de la vie sous toutes ses formes, cette aspiration nouvelle de la philosophie à redevenir la science universelle, et, au lieu de se murer dans l'étroite enceinte de la psychologie, à rayonner dans le monde entier, et à construire la science du tout par la science isolée des parties. Quelle pourrait être

(1) P. 367.

Digitized by Google

dans ce vaste mouvement la place de la métaphysique? « Je ne » vois pas, en vérité, nous dit M. Renan, la nécessité d'une telle » catégorie du savoir humain (1)... En résumé, philosopher, c'est » connaître l'univers. L'univers se compose de deux mondes, le » monde physique et le monde moral, la nature et l'humanité. » L'étude de la nature et de l'humanité est donc toute la philo- » sophie (2). »

Voilà qui est net et clair, et, devant cet arrêt en bonne forme prononcé contre elle par la critique, la métaphysique n'a qu'à s'incliner humblement, sauf à en appeler tout à l'heure au sens commun. Ses ennemis doivent être contents; et voilà un arrêt qui, pour eux, peut bien passer pour un service.

Ainsi, la philosophie n'est pas. Mais, pourtant, « ce ne sont » pas des chimères, comme le croient les esprits bornés, que ces » mots d'infini, d'absolu, de substance, d'universel (3). » La métaphysique n'est pas encore une science, cela est certain : mais ne peut-elle en devenir une, ne peut-elle faire comme la philosophie naturelle, il y a deux siècles à peine aussi incertaine dans ses principes que dans ses théories, et dont nous voyons aujourd'hui les magnifiques résultats? « Admettre la métaphysi- » que comme une science distincte, c'est contredire la tendance » générale des études de notre temps; mais, la nier, c'est décou- » ronner l'esprit humain (4). » L'embarras est grand : il faut choisir pourtant entre cette affirmation et cette négation, il faut dire, ce semble, que la philosophie est ou qu'elle n'est pas. Mais nous avions compté sans la nuance, qui arrive ici fort à propos : « Je ne vois qu'un moyen, dit M. Renan, de tirer la philosophie » de cette situation indécise, c'est de convenir qu'elle est moins » une science *qu'un côté de toutes les sciences :* c'est l'assaison- » nement sans lequel tous les mets sont insipides, et qui, à lui » seul, ne constitue pas un aliment (5). » C'est cet éther sonore et lumineux, dont nous avons parlé, qui baigne tout de ses

(1) P. 374.
(2) P. 377-378.
(3) P. 375.
(4) P. 375.
(5) P. 376.

Digitized by Google

rayons. Ce n'est donc pas à la physique, à la chimie, qu'il faut l'assimiler : on sera mieux dans le vrai, en rangeant le mot de philosophie dans la même catégorie que les mots d'art et de poésie. Chacun a sa philosophie ; on naît avec sa philosophie comme avec son style ; la philosophie, c'est l'homme même ; c'est le rêve de toute tête pensante, rêve grandiose ou mesquin, plat ou sublime. On fera toujours de la philosophie comme de la poésie ; on ne saurait pas plus douter de la persistance du sentiment philosophique que de celle du sentiment poétique. Mais on ne saurait croire à l'avenir de la philosophie comme science particulière ; on ne conçoit pas plus la possibilité d'une nouvelle hypothèse philosophique, que celle d'une épopée. Une telle entreprise nous fait sourire : un Béotien seul peut aujourd'hui ne pas ignorer que toutes les formules sont essentiellement incomplètes ; que les prétentions de la philosophie ne sont pas plus justifiées que celles de la théologie, et qu'elle aboutit comme elle à un dogmatisme insupportable. Peut-être, ajoute cependant M. Renan, soit qu'il ait au fond quelque doute, soit qu'il se sente déjà vieilli, « peut-être, quand nous serons vieux et incapables » de tout comprendre, finirons-nous par oublier à ce point l'ex- » périence de trois mille ans et notre propre expérience ; mais » tant que nous serons assez sains et forts, pour ne pas sacrifier » une moitié de la vérité à l'autre, nous ne poserons jamais de- » vant nos yeux un écran volontaire, nous n'éléverons jamais » autour de nous les murs d'une prison. » M. Renan penserait-il comme M. Taine, qu'on ne saurait être philosophe après trente ans ?

La philosophie n'est donc qu'un côté, un résultat, un assaisonnement de toutes les sciences ; mais quel est l'objet des sciences ? M. Renan lui-même nous l'a dit : la nature et l'homme, l'humanité et le Cosmos. Tel est donc aussi l'objet de la métaphysique. Cependant, il y a de par le monde une telle chose que l'idée de Dieu : qu'est-ce que cette idée ? qu'est-ce que Dieu ? Les sciences ne nous en apprennent rien ; et, il faut en convenir, c'est en elles au moins une lacune. Dieu est-il un être ? N'est-ce qu'un idéal, ayant pour lui la vérité, mais non la réalité, comme les figures abstraites des géomètres ? Est-ce l'acte parfait, comme

Digitized by Google

disait Aristote, ou n'est-ce que la simple puissance, la simple virtualité des choses, comme il est de mode de dire aujourd'hui? A qui le demanderons-nous?

Sera-ce à l'expérience? Non, dit M. Renan, la théodicée n'a aucun fondement expérimental. L'existence et la nature d'un être ne se révèlent que par des actes individuels et volontaires. Eh bien! aucun de ces actes venant de Dieu n'a jamais été scientifiquement constaté. Aucune dérogation a-t-elle jamais été apportée aux lois de l'univers? « Aucun miracle s'est-il jamais » produit devant un corps savant? (1) » Les lois météorologiques ont-elles jamais été dérangées par les prières des hommes? Non : « Dieu n'agit pas par des volontés particulières. Loin de » révéler Dieu, la nature est immorale : le soleil n'a pâli devant » aucun crime, et la terre boit le sang du juste comme le sang » du pécheur (2). » L'harmonie de la nature révèle-t-elle au moins une intelligence, un plan, un choix à priori? Nullement. Dieu! mais nous n'avons pas besoin de cette hypothèse! « Tout » s'explique, si l'on tient compte de l'infinité des cas qui assure » l'existence à tout ce qui est possible; et de la flexibilité d'ac- » commodation qui fait que chaque être aspire à se mettre en » équilibre avec les conditions extérieures (3). » Voilà l'explication et le secret de l'organisation du monde : comprenne qui pourra.

L'expérience ne nous mène donc pas à Dieu. L'abstraction, ou pour mieux dire, la métaphysique, sera-t-elle un meilleur guide? Nullement. « Descartes le premier a tenté cette voie : » mais il y est resté au-dessous de son génie. Mathématicien sans » pareil, moraliste et psychologue de second ordre, il n'a *jamais* » *été qu'un théologien fort incomplet.* » Il n'a jamais rien compris à la vie, à la chimie, à la physiologie, à l'histoire, aux grandes sciences de notre temps. La métaphysique est sur ce point aussi inefficace que l'expérience.

Où donc trouverons-nous le chemin de Dieu? Dans le senti-

(1) P. 387.
(2) P. 387.
(3) P. 388.

Digitized by Google

ment. « Ce qui révèle le vrai Dieu, nous dit M. Renan, c'est le » sentiment moral. Si l'humanité n'était qu'intelligente, elle se- » rait athée : mais l'humanité, les grandes races surtout, ont » trouvé en elles un instinct divin dont la force, l'originalité, la » richesse, éclatent dans l'histoire avec une splendeur inouïe. Le » devoir, le dévouement, le sacrifice, toutes choses dont l'histoire » est pleine, sont inexplicables sans Dieu. Si l'on récuse ce grand » témoignage de la nature, il faut être conséquent : il faut » avouer que tous les honnêtes gens ont été des dupes, il faut » traiter de fous les martyrs de tous les siècles, il faut plaindre » Jésus d'être mort à trente-trois ans; qui sait en effet s'il ne s'est » pas retranché trente ou quarante ans de vie heureuse sous les » figuiers de la Galilée? Mais soutenir cela, c'est contredire aussi » formellement le témoignage de la nature humaine que quand » on nie la véracité de la perception des sens. Dans les deux cas » la répugnance est égale et l'esprit se trouve placé dans la même » impossibilité de douter. »

Voilà certes une admirable page, et quelles que soient les contradictions dans lesquelles il tombe, il faut savoir gré à M. Renan de l'avoir écrite. Le sentiment a été contre le scepticisme le refuge de bien des âmes, et Kant lui-même retrouva ou crut retrouver par la conscience le Dieu que lui refusait la raison.

Pour M. Renan, ce n'est « donc pas la raison, c'est le senti- » ment qui détermine Dieu; et voilà pourquoi, dit-il, l'art, la » poésie et la religion sont, en théodicée, supérieurs à la philoso- » phie (1). » Quelle étrange prétention en effet de vouloir définir l'infini, de vouloir parler de ce qui est ineffable? « Toute propo- » sition, appliquée à Dieu, est impertinente, une seule exceptée : » il est (2). Toute phrase est une limite et prête à l'objection : » une hymne, une harmonie n'y prêtent pas, car elles n'ont rien » de dialectique, elles ne tranchent rien de controversable (3).

» Laisser l'idée religieuse dans la plus complète indétermina- » tion, tenir à la fois pour vraies ces deux propositions : 1° la

(1) P. 389.
(2) *Ibid.*
(3) P. 391.

Digitized by Google

» religion sera éternelle dans l'humanité; 2° tous les symboles » religieux sont attaquables et périssables (1); voilà ce que con- » seille la sagesse, voilà la vraie théologie de notre temps. — » Dieu est un mystère infini que nous entrevoyons dans un » nuage. » Mais il est heureux qu'il en soit ainsi. « Si les vérités » morales étaient des résultats mathématiquement démontrés, » elles perdraient tout leur prix : elles cesseraient même d'être » morales, puisqu'il n'y aurait pas plus de mérite à les croire » qu'à croire la géométrie ou à s'arrêter devant le Code pénal. » — Tu n'as pas voulu, ô Père céleste, que nos doutes reçussent » une claire réponse, afin que la foi au bien ne restât pas sans » mérite, et que la vertu ne fût pas un calcul. Une claire révéla- » tion eût assimilé l'âme noble à l'âme vulgaire. L'évidence, en » pareille matière, eût été une atteinte à notre liberté... Sois » béni pour ton mystère, béni pour t'être caché, béni pour avoir » réservé la pleine liberté de nos cœurs (2). »

Telle est la théologie de M. Renan : c'est, comme on disait au moyen âge, une théologie négative, et, au fond, c'est la négation même de la métaphysique. Que pourrait être, je vous le demande, une métaphysique du sentiment? Ainsi, point d'illusion, il faut en faire son deuil, la métaphysique est morte, et M. Renan le sait si bien qu'il se croit autorisé à disposer de sa succession. Qui va hériter? A qui M. Renan va-t-il transmettre, si toutefois il en reste quelque chose après les créances payées, ce précieux quoique chétif patrimoine, que la métaphysique en fille pauvre, mais honnête, a si peu grossi depuis trois mille ans? Qui remplira la place bien humble sans doute, enviée pourtant, qu'elle occupait dans l'esprit des hommes? M. Renan est trop délicat et trop désintéressé pour se choisir lui-même comme légataire universel; mais il rappelle assez bien ces héritiers de comédie chargés par le défunt de tout remettre au plus digne, dont chacun a la naïveté de croire qu'il a seul quelque droit au suffrage de tous, et s'empresse conséquemment de voter pour soi. Voici, en effet, comme il raisonne ou à peu près.

(1) P. 391.
(2) P. 392.

Digitized by Google

Quelle est aujourd'hui l'unique science qui vaille quelque chose et qui ait quelque avenir? Evidemment, c'est la philologie. Laquelle aurait plus de titres à cette succession philosophique? Qu'est-ce en effet que philosopher? Nous l'avons dit : connaître l'univers; or, il y a dans l'univers deux choses, la nature et l'humanité. Ce qu'on étudiait surtout autrefois, c'était la nature; ce qu'on étudie surtout aujourd'hui, ce qu'on étudiera désormais de plus en plus, c'est l'humanité. Tous les grands philosophes du passé ont été des naturalistes; tous les grands philosophes de l'avenir seront des philologues. Peut-on en effet connaître l'humanité sans être philologue? Quelle serait cette ridicule et sotte prétention? « Le penseur suppose l'érudit, » et il faudrait « faire » peu de cas du philosophe qui n'aurait pas travaillé une fois » dans sa vie à éclairer quelque point spécial de la science? (1) » Au fond, c'est la philologie qui a tout fait : c'est elle qui a fait l'éducation de l'esprit moderne, ce sont les conquêtes philologiques qui ont amené directement ou indirectement depuis trois siècles toutes les grandes révolutions de la pensée. La Renaissance et la Réforme sont nées d'une révolution en philologie. C'est à la philologie, et non, comme on l'avait cru jusqu'ici, à la philosophie, que sont dus l'esprit nouveau du XVIIIe siècle et le grand mouvement de la Révolution française. Aussi, le XIXe siècle, par reconnaissance, l'a-t-il acceptée pour guide dans toutes les directions de la pensée, et l'élève-t-il aujourd'hui sur les ruines de cette pauvre métaphysique qu'il a laissée mourir, sans même songer à la pleurer. Soyez donc spécialiste, faites des monographies; pionnier obscur, mais infatigable de la science, fouillez la nature et l'humanité, l'humanité surtout; livrez-nous, s'il se peut, dans leurs détails, tous les secrets de la matière et de la vie. Etudiez les faits; les faits seuls ont quelque prix : ce n'est, il est vrai, qu'en vue des généralités; dans les résultats généraux seuls est la dignité de toute recherche particulière; mais un jour viendra où l'esprit humain, réunissant tous ces détails épars dans une vaste synthèse, construira enfin l'édifice de la vraie science, de la science des réalités, et où la vraie philosophie sera extraite

(1) P. 380.

Digitized by Google

d'un vaste amas de vérités particulières. A l'œuvre donc ! « Un » beau sentiment vaut une belle pensée, une belle pensée vaut » une belle action ; une vie de science vaut une vie de vertu. » Le mieux serait d'être, à la fois, poète, philosophe, savant, homme vertueux ; mais c'est difficile : soyez du moins savant. Que vous attardez-vous dans les sentiers désormais solitaires et dans les rêves creux de la vieille métaphysique ? Revenez à la réalité. « Suivez à travers les âges les méandres infinis de la lé- » gende et de l'histoire... Si devant cette trame sans fin des » créations humaines vous perdez votre foi étroite,... vous y » gagnerez le sens de la vraie théologie, qui est la science du » monde et de l'humanité, la science de l'universel *devenir* abou- » tissant comme culte à la poésie et à l'art, et par-dessus tout à la » morale (1). » Soyez philologue, soyez critique ; la critique est aujourd'hui la seule philosophie qui ait de l'avenir, mais elle en a beaucoup. La métaphysique, si elle n'est pas tout à fait morte, n'est plus qu'une vieille décrépite qui n'a pas longtemps à vivre, et qui murmure péniblement d'une voix cassée ce que sa jeunesse chantait il y a deux mille ans : aussi ne l'écoute-t-on plus. La critique est jeune ; elle a la voix fraîche et forte, sinon toujours juste ; aussi l'écoute-t-on volontiers. Croyez-moi donc, soyez critique : ceux qui ont pris ce grand parti s'en sont bien trouvés. A quoi bon vous obstiner à chercher à tâtons dans un ciel vide un Dieu que vous ne trouverez pas. « Il n'y a pas, et vous » devez m'en croire, puisque je vous le dis, moi critique, il » n'y a pas dans l'univers d'intelligence supérieure à celle de » l'homme, de sorte que le plus grand génie de notre planète, » est vraiment le prêtre du monde, puisqu'il en est la plus haute » réflexion (2). » Nous laissons à la sagacité du lecteur à tirer la conclusion de ces prémisses, et à trouver quel est ce grand prêtre, assez clairement désigné pour être facilement reconnu.

(1) P. 385.
(2) P. 374.

Digitized by Google

## II.

Tel est le grand pontificat dont M. Renan essaie humblement de se revêtir, pour s'en faire un titre à la succession de la philosophie. Après cette analyse et cette critique un peu longue peut-être de ses doctrines, essayons brièvement de les réfuter.

Elles peuvent se résumer en trois points :

1° La métaphysique est morte, car elle est aujourd'hui convaincue d'impuissance.

2° La philosophie n'est qu'un résultat des sciences.

3° Le sentiment seul détermine Dieu.

Et d'abord, faisons une distinction : M. Renan confond sans cesse dans le même anathême, il enveloppe dans une même condamnation la métaphysique et la philosophie. Il y a pourtant une différence entre les deux choses : on pourrait soutenir et on a soutenu qu'il n'y a point de métaphysique, sans prétendre pour cela qu'il n'y a point de philosophie.

La philosophie en effet a son point de départ, comme on vient de l'établir excellemment contre M. Renan lui-même (1), dans la nature spirituelle de l'homme, dans le sens intime par lequel il se connaît et s'atteste lui-même comme sujet pensant. Nier ce sens intime, ce serait se mettre dans l'impossibilité de distinguer scientifiquement l'homme du minéral, ou du végétal, les faits historiques des faits physiques. Le nier d'ailleurs serait insensé. Mais la psychologie donnée, il en sort nécessairement comme d'une source naturelle toute une série de sciences, la logique, la morale, l'esthétique, le droit naturel, en un mot, toute une philosophie de l'esprit humain. Aussi, la psychologie n'est-elle pas par M. Renan mieux traitée que la métaphysique : il la tient en souverain mépris ; il n'a pas assez de dédain pour ces prétendus

(1) Voyez l'article de M. Paul Janet, dans le *Magasin de librairie*. Comme nous l'avons largement mis à profit, nous nous faisons un devoir de le rappeler ici.

Digitized by Google

observateurs qui s'enferment dans l'étroite enceinte de leur âme, comme s'ils y pouvaient trouver autre chose que le rêve, au lieu de regarder au dehors d'eux dans les vastes horizons de l'histoire les vraies réalités. Mais sans demander à M. Renan, comme on l'a fait récemment, ce que serait la philologie à laquelle il tient tant, sans la psychologie à laquelle il paraît tenir si peu, comment se peut-il que lui qui n'aime que les faits, soit si partial à leur endroit? Pourquoi être si amoureux des faits extérieurs, et si dédaigneux des faits intimes? Un fait n'est-il pas toujours un fait, et a-t-il moins d'intérêt, moins de valeur, parce qu'il est perçu par la conscience, au lieu de l'être par les sens?

Au fond, il n'y a là contre la psychologie qu'une boutade inconséquente, il n'y a pas même un argument. L'auteur a-t-il plus de raisons de condamner la métaphysique? On pourrait le croire, et cependant, en peut-il être ainsi? La métaphysique n'est-elle pour l'esprit humain que le rocher de Sisyphe qu'il est condamné à rouler sans cesse dans un cercle fatal; et cet élan perpétuel et toujours jeune de la pensée humaine vers l'invisible et le divin, n'est-il que l'illusion dn pèlerin altéré que trompe le mirage du désert? Je m'en étonne, je l'avoue, quand je vois l'illusion durer autant que l'humanité. Eh quoi! depuis son berceau, l'humanité ne poursuit qu'une chimère; le Dieu qu'elle cherche n'est qu'un fantôme qui se dérobe sans cesse à sa raison, et elle s'obstine à chercher comme un enfant entêté et incorrigible! Pourtant, elle a l'âge d'homme. De bonne foi, cela se peut-il, et cherche-t-on éternellement là où l'on ne trouve jamais?

Ce qui est éternel, dites-vous, c'est le sentiment philosophique : il en est de lui comme du sentiment poétique, la poésie et la philosophie sont sœurs. Les systèmes comme les religions sont de grands et beaux poèmes destinés à l'étude du critique et au plaisir du savant. Où sont les conquêtes de la métaphysique? Si elle est une science, montrez-nous les progrès qu'elle a faits, les vérités qu'elle a conquises depuis deux mille ans?

J'accorde volontiers que les progrès de la métaphysique sont plus lents, plus laborieux que ceux des autres sciences, au moins depuis qu'elles sont en possession de la nouvelle méthode qui les a faites. Il y en a, je crois, bien des raisons, et pour n'en citer

Digitized by Google

que quelques-unes, la première, la plus grande infériorité peut-être de la métaphysique, c'est d'avoir un objet qui ne tombe pas sous les sens; une seconde, qui n'est pas moindre, sans doute, c'est qu'elle n'a pas comme les autres sciences un domaine indéfini; elle ne procède pas, comme elles, par collection de faits; elle ne voit pas les problèmes naître des problèmes. Deux ou trois questions que l'esprit humain s'est posées d'abord, qu'il se posera toujours, questions vitales et indestructibles, voilà le domaine de la métaphysique, domaine à la fois étroit et profond. Elle ne s'enrichit pas d'observations successives : ces problèmes, s'il y en a une solution possible, l'homme la porte en lui-même, dans les profondeurs de sa raison. C'est ce qui explique comment la métaphysique est à la fois la plus vieille et la moins faite des sciences, celle qui s'est constituée le plus vite, et dont le progrès est le plus lent. Mais, est-il vrai de dire qu'elle n'ait fait aucun pas depuis Platon et Aristote? En est-elle encore à ce Dieu simple artiste, simple organisateur d'une matière qui lui est coéternelle? Croit-elle encore à la réalité de ces types de perfection que Platon promenait sur un char d'or autour du trône de Dieu? La méthode de Descartes n'est-elle en rien plus rigoureuse que celle d'Aristote? L'idée de Dieu n'a-t-elle fait aucun progrès dans le monde depuis ce temps? Examinez les systèmes, et voyez combien sont encore debout. Si l'on excepte le scepticisme et l'illuminisme qui représentent plutôt l'un et l'autre des états de l'âme que des états de la science, le matérialisme compte-t-il aujourd'hui de bien nombreux adeptes? La lutte s'est concentrée entre le panthéisme et le spiritualisme, entre le Dieu impersonnel et le Dieu personnel. Là, sans doute, elle est vive, ardente; mais entre ces deux systèmes si opposés dans leurs conclusions, combien de points communs? L'unité du principe des choses, son accessibilité à la raison, etc. Plus l'esprit humain marche, plus il circonscrit le débat, plus il serre de près le problème, plus grande en quelque sorte est l'approximation qu'il peut donner à la solution. N'est-ce pas là la marche logique, régulière de toute science? Combien de fois d'ailleurs n'a-t-on pas annoncé déjà la mort de la métaphysique? Combien de fois un fanatisme insensé ou une incrédulité légère n'ont-ils pas scellé avec une joie

Digitized by Google

secrète la pierre de son tombeau ? Et combien de fois ne l'a-t-elle pas brisée ? A quel moment pouvait-on mieux la croire morte et bien morte qu'à la fin du dernier siècle, alors qu'elle semblait tuée tout à la fois par la critique de Kant et par la philosophie de la sensation ? Et pourtant n'était-elle pas à la veille d'une résurrection glorieuse en Allemagne et en France ? Et vous venez, de votre autorité de grand pontife, interdire à l'esprit humain l'approche du sanctuaire ! Vous venez, du ton d'un prophète, fixer une borne à sa puissance et défier sa fécondité ! Prenez garde cependant, ô maître imprudent, que cet espiègle et indocile enfant qu'on nomme l'esprit humain, piqué par la curiosité, ne se rie de votre férule, et qu'aimant mieux essayer de déchiffrer Dieu qu'une médaille, il n'ait l'irrévérence de vous jeter quelque jour à la tête le démenti d'un système nouveau !

Ce qui me rassure, je l'avoue, sur l'avenir de la métaphysique, c'est précisément son passé. Je crois qu'elle continuera de vivre, parce qu'elle a jusqu'ici vécu. On n'en voit guère mourir de ces choses-là qui sont vieilles comme l'humanité. Vous voulez que la philosophie ne soit plus qu'un résultat des sciences : vous pensez donc que les sciences peuvent suffire à l'humanité. Y avez-vous bien pensé ? Que sont les sciences ? Des collections de faits, rien de moins, rien de plus. Que sont les lois qu'elles constatent, sinon la formule des faits eux-mêmes, sinon des faits généralisés et coordonnés entre eux ? La généralisation, la coordination des faits en peuvent-elles donc remplacer l'explication ? Le savant sait bien que non, puisqu'il la cherche lui-même dans des hypothèses. Mais, ces hypothèses sont la moindre part de la science ; elles n'ont d'ailleurs qu'une plus ou moins grande probabilité, jamais d'évidence. Ce dont elles sont tenues, c'est de rendre compte de tous les faits connus : un fait nouveau, un seul, suffit à les renverser pour jamais. Assurément les sciences, les sciences naturelles surtout et les sciences morales sont pleines des causes finales et de Dieu : elles découvrent à chaque pas les traces de la divine intelligence, « *la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage* ; » mais c'est de l'ouvrage et non de l'ouvrier qu'elles s'occupent : elles rencontrent Dieu, elles ne le cherchent pas et ne l'ont pas pour objet. C'est à la métaphysique,

Digitized by Google

en suivant ces traces, en recueillant ces empreintes, en alliant les résultats de l'expérience aux idées de la raison, à s'élever jusqu'à Dieu lui-même, jusqu'à cette cause suprême, qui est comme le postulat de toutes les sciences particulières. Les progrès des sciences n'ont point donné tort au sentiment qu'avaient les anciens de leur insuffisance. M. Renan aurait-il donc oublié l'étymologie du mot métaphysique? Faut-il lui rappeler qu'Aristote, après avoir achevé sa physique, ne croyant pas sans doute y avoir épuisé toute la connaissance humaine, donnait pour titre au nouveau traité qu'il commençait d'écrire : Μετὰ τὰ φυσικὰ?

Cette insuffisance vous la sentez vous-même; vous savez bien que jamais la science positive ne satisfera cet invincible élan de l'âme humaine, tout entière, esprit et cœur, vers l'invisible et le divin. Vous revenez à la métaphysique sans le savoir, et malgré vous; vous lui ménagez dans le sentiment un abri, je le crains, ou trop fragile ou trop sûr. Il faut, dites-vous, laisser l'idée religieuse dans la plus complète indétermination : le sentiment seul détermine Dieu. Voilà deux propositions qui ne s'accordent pas, au moins dans les termes : voyons les idées. Le sentiment détermine Dieu : mais comment cela, sinon parce que tout sentiment implique une idée, parce que toute idée implique un objet? Au nom du sentiment, vous dites que Dieu est : est-il possible que la raison ne sache absolument rien d'un objet dont elle affirme invinciblement l'existence? Mais, s'il en est ainsi, voilà la raison qui reprend tous ses droits, et la métaphysique qui renaît de la tombe même que vous lui aviez faite. Direz-vous que le sentiment n'implique aucune idée? mais alors, vous êtes forcé de convenir que vous ne savez à quoi il s'applique, ce qui est absolument comme s'il ne s'appliquait à rien; et alors, il faut y renoncer, car à quoi peut-il vous servir? Dieu accessible au sentiment, l'est donc aussi à la raison, ou il est indéterminable même au sentiment.

Quelle religion, d'ailleurs, pouvez-vous asseoir sur une telle base? Vous nous le dites vous-même, le sentiment est chose essentiellement individuelle, chacun a sa manière de « sentir Dieu. » Alors, vous devez pour être conséquent, déclarer légitimes au même titre toutes les extravagances religieuses. Vous n'avez

Digitized by Google

pas plus de droit de réprouver le culte des idoles que le culte de votre Dieu : toutes les religions, même les plus grossières, les plus immorales, deviennent légitimes. Je le sais, vous les comprenez, vous les goûtez toutes : vous nous dites pourtant que l'islamisme, sans parler des autres, est une religion fort imparfaite qui a fait plus de mal que de bien à l'humanité. — Le sentiment s'épure, direz-vous peut-être. Je ne sais trop, et je crains bien que vous ne confondiez ici les progrès du sentiment et les progrès de la raison. Si nous n'adorons plus les idoles, est-ce que notre cœur a changé depuis le temps des Druides, ou n'est-ce pas plutôt que les progrès de la raison en ont démontré la vanité ! Vous semblez vouloir défendre la religion et vous ne vous apercevez pas que vous la tuez ! En effet, si votre Dieu est indéterminé, de deux choses l'une : ou il est pour vous, comme s'il n'était pas, et alors vous ne pouvez pas l'adorer, car on n'adore pas le néant, ou bien, dans le désespoir de l'atteindre, vous tomberez fatalement dans « l'amoureuse extravagance du mysticisme, » pour parler comme Bossuet, dans ce rêve étrange autant qu'impuissant de la communion directe, de l'unification avec Dieu. En face d'un Dieu absolument indéterminé, je ne sais d'autre issue pour l'âme que l'athéisme ou l'extase.

Au fond, que pensez-vous ? Vous parlez de Dieu, vous le sentez au moins : c'est donc qu'il existe. Vous le priez, vous lui dites : « Mon père ! » C'est donc qu'il vous a créé, c'est donc qu'il est puissant et bon. Ou cela est vrai, ou vos paroles et vos prières n'ont pas de sens. Mais vous avez dit ailleurs que l'âme n'est que la résultante et l'harmonie du corps, que Dieu n'est que « la catégorie de l'idéal ; » ici-même vous approuvez encore cette formule ; puis vous dites que « Dieu n'existe qu'autant qu'il revêt une forme finie, qu'il ne se voit que dans ses incarnations. » Ce divin partout répandu, cet éther qui baigne tout de ses rayons, cela sent bien un peu le panthéisme. Vous nous dites enfin que Dieu est absolument inaccessible et indéterminable à l'esprit humain. Au fond, pour emprunter à un récent article sur M. Taine une phrase qui semble vraiment à votre adresse, « le néant serait-» il donc, malgré les nuances dont il est assorti, le bouquet offert



Digitized by Google

» par vos mains à toutes les générations (1) ? » Je le sais, car M. Taine me l'a récemment appris, « on ne doit jamais appeler » les choses par leur nom. » Mais, dites-le de grâce, une bonne fois : Êtes-vous déiste ? êtes-vous panthéiste ? êtes-vous athée ?

Ne serait-ce pas plutôt que vous n'êtes rien de tout cela, et que la vérité vous importe peu ! Votre critique allanguit et énerve les âmes ; à force de tout comprendre, elle ne sait plus rien juger ; à force d'être curieuse, elle devient indifférente. Sa sympathie s'émousse et se blase à force de se répandre. La sérénité qu'elle affecte n'est pas la paisible possession du vrai : elle n'est que l'insouciance et le calme fragile de l'indifférence. Vous l'avez dit : « Le penseur ne se croit qu'un bien faible droit à la » direction des affaires de sa planéte, et satisfait de la portion qui » lui est échue, il accepte l'impuissance sans regret ! Spectateur » dans l'univers, il sait que le monde ne lui appartient que » comme sujet d'étude, et lors même qu'il pourrait le réformer » peut-être le trouverait-il si curieux, tel qu'il est, qu'il n'en » aurait pas le courage (2). » Quel naïf aveu ! Spectateur dans l'univers ! oui, voilà bien votre devise ! Le monde n'a été fait que pour le plaisir de vos yeux, et vous n'avez été fait que pour regarder le monde. Que vous importe qu'il soit mauvais ou bon, pourvu qu'il soit curieux ! Vous pourriez le réformer, que vous ne le feriez pas, de peur de gâter vos plaisirs ! « La curiosité, » vous le dites, c'est la moitié de la volupté de la vie. » Et vous osez dire en même temps, « que la critique qui voit le divin de » toutes choses, est la condition de la religion et de la philosophie » épurée, » vous ajoutez, « de toute morale forte et éclairée ! » Quelle est donc cette morale que vous vantez ? Voici une de ses formules : « Une bonne pensée vaut une bonne action ; une vie de science vaut une vie de vertu ! » Une vie de science vaut une vie de vertu ! Peut-être, quand il s'agit de cette science qu'inspire l'amour des hommes, et que l'ardent désir de les améliorer en les éclairant, de les rendre meilleurs et plus heureux, soutient dans les rudes travaux et anime à la conquête laborieuse de la

(1) Th. Alloury. *Journal des Débats* du 22 février dernier.
(2) *Études d'histoire religieuse.*

Digitized by Google

vérité. Oui, il y a des vies de science qui sont des vies de vertu. Mais il ne suffit pas pour cela de cette science qui n'est que la curiosité, il ne suffit pas de l'insouciance et de l'indifférence critiques. On connaissait autrefois, on connaît encore, Dieu merci! l'amour de la science; vous en avez inventé la volupté : on en était l'apôtre, quelquefois le martyr; on n'en avait pas imaginé le sybaritisme.

Non, quoique vous en disiez, Dieu n'est pas indéterminable à l'homme, il n'est pas inaccessible à sa raison. Se pourrait-il que sur des questions qui n'ont pour lui qu'un intérêt médiocre, la lumière ne lui eût pas été refusée, et que sur les questions de son origine et de sa destinée, il fût condamné à une impuissance et à une ignorance éternelles : quel sens aurait donc alors le développement philosophique et religieux de l'humanité? Non, Dieu éclaire notre esprit, comme il échauffe notre cœur, tout sentiment implique une idée, et l'élan de toute âme vers l'infini est une démarche à la fois du cœur et de la raison. Un jour, Pascal, dans un de ces moments où la foi prenait en lui le dessus sur les défaillances d'une pensée orageuse, et où son âme pacifiée s'ouvrait tout entière à la lumière et se reposait dans la vérité, mettait dans la bouche de Dieu ces paroles adressées à son âme : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé. » Ce mot de Pascal, on peut, en face des négations de la philosophie critique, l'adresser à l'humanité, on peut lui redire : « Con- » sole-toi, tu ne chercherais pas Dieu, si tu ne l'avais trouvé. »

ADOLPHE LAIR.

Digitized by Google

# ÉPITRE

# A M. BODINIER

## PEINTRE.

Manibus date lilia plenis.
VIRGILE.

Dans nos temps abaissés, où chacun n'a d'audace
Que pour courir l'argent, où le cœur se cuirasse
Contre tout ce qui fut nos chères voluptés :
L'illusion, pays des rêves enchantés,
La poésie, assise en pleurs sur les ruines,
L'art, portant la nature à des grandeurs divines;
Dans nos temps, on devra réveiller en sursaut
Tout le monde, et sonner la trompette bien haut,
Dès qu'en un coin caché de la province obscure,
La poésie et l'art, timides à l'injure
Et faciles à fuir, n'osant pas résister,
Trouvent un cœur d'ami qui les vient abriter.
Or, il bat près de nous, ce cœur vaillant d'artiste;
Quand tout cède et tout croule, il est là qui résiste.
Non content de lutter, par son pinceau charmant,
Contre l'insouciance, ou l'envahissement

Digitized by Google

Des stériles calculs que le siècle suggère,
Il convoite, à prix d'or, aux ferveurs de l'enchère,
Pour l'arracher au pic des modernes païens,
Et l'offrir en pur don à ses concitoyens,
Quelqu'un de ces débris, qu'en leurs veines accrues,
Complaisantes aux chars, effaceraient nos rues.
Il veut que notre histoire ait encor ses jalons,
Cette histoire locale aujourd'hui sans blasons.
Voilà pourquoi, sauvant nos dernières masures,
Lavant le front terreux de nos architectures,
Il garde à nos neveux, moins vandales que nous,
Du vieil âge qui fuit les trop rares bijoux.

Dans l'un de nos quartiers hérissés d'encoignures,
Où le cocher jurant écorche les voitures;
Près du modeste hospice où sourit la douleur
Au baume que lui tend une angélique Sœur,
Il est un noble hôtel aux royales façades,
Qu'étreignent à l'envi vingt demeures maussades.
Quand on était enfant, et qu'on sonnait, le soir,
Aux portes, pour troubler les duègnes au dortoir,
On s'effrayait parfois de ses hauts pignons sombres,
Qui, dans la rue autour, accentuaient les ombres.
Pourtant, ce n'était point un de ces lourds donjons,
Qui, n'étant plus châteaux, s'attristent en prisons;
Ce n'était point un fort criblé de meurtrières,
Pour épancher la mort en des luttes guerrières
Où se pluren'. souvent nos remparts angevins;
Non : c'était la maison de graves échevins,
L'Hôtel *Pincé*, connu pour ses fières tourelles,
Dont les guivres, veillant comme des sentinelles,
Profilant hors des toits leur poitrail menaçant,
D'une triple cascade arrosaient le passant.
C'est un logis qu'avait, dans sa magnificence,
Pour éblouir les yeux, bâti la Renaissance,

Digitized by Google

A l'heure où se voûtaient les combles de Chambord.
Aussi, l'on y verra serpenter sans effort
Cannelures et fleurs, amours et salamandres,
Qu'aux fenêtres tailla, dans nos basaltes tendres,
Sur les plans somptueux d'un l'Épine, la main
De quelque ciseleur pisan ou florentin.
C'est un fouillis sans fin de dentelles de pierres.
Il semble qu'une fée ait, jusques aux gouttières,
Promené sa baguette, et qu'un magicien
Des contes d'Arabie, à qui ne coûte rien,
Sur chaque assise, au front de chaque galerie,
Ait versé le trésor de sa sorcellerie.

Or, cet hôtel peut-être, hélas! ce beau réduit,
Pour élargir la rue, un jour, on l'eût détruit.
Il ne fût rien resté de ses splendeurs passées,
Sous la pioche, un matin, à plaisir renversées;
Et cet échantillon de l'art de Palladio,
Se fût évanoui, dispersé par lambeau,
Par moellons qu'un manœuvre ahuri met en pile;
L'oubli l'eût englouti comme chose inutile;
Et l'Anjou, dans dix ans, n'eût pas même cherché
De quel coin de son sol on l'avait retranché.

Voilà ce que craignaient notre peintre, et bien d'autres.
Mais l'art n'est pas fécond en généreux apôtres
Prêts à lui faire honneur, à lui sacrifier
Cette bourse qu'on a tant peine à délier.
Qui n'aime mieux raser de l'aile l'Italie,
L'Espagne, caresser quelque sotte folie,
S'acheter un cheval sarrazin, andalous,
Jour et nuit encenser Aspasie à genoux,
Prodiguer sur sa table un luxe ridicule,

Digitized by Google

Où Falstaff trop gorgé devant les plats recule,
Que d'offrir en hommage à ces beaux arts exquis
Le délicat tribut qui relève un pays !

Notre artiste fait mieux. Tandis que sa palette
Par Robert saluée, attentive, discrète,
Dans un calme dessin puissante de couleur,
D'un rayon de Venise apporte la chaleur,
Son génie en travail tente un autre problême :
Il veut qu'un monument, fin chef-d'œuvre lui-même,
Loge, — dût son pécule y sombrer tout entier, —
Sur des bahuts luisants de chêne ou de noyer,
Sous le regard pensif de ses brunes Romaines,
Ces urnes d'Étrurie aux formes souveraines,
Ces médailles portant des faces de Césars,
L'une au chauve profil, l'autre aux cheveux épars,
Ces disques qu'à Pœstum soulevaient les athlètes,
Ces coupes, ces anneaux d'airain, ces bandelettes,
Ces bustes grecs tirés des flancs de Pompeï,
Qu'en les noyant la lave arracha de l'oubli,
Et que nous a légués, d'une main libérale,
Crissé, doux bienfaiteur de sa ville natale.

Tel sera le destin du vieil hôtel *Pincé :*
Servir d'écrin brillant aux joyaux des Crissé.
Sa gloire, sans pâlir, s'est métamorphosée :
Il n'était qu'un palais, il devient un musée.
L'étranger, qui vantait ses merveilleux dehors,
S'il entre, admirera de plus riches trésors.
Car, dans les escaliers se tordant en spirales,
Sous les caissons dorés qui plafonnent les salles,
D'où retombe en glaçon l'élégant pendentif,
Partout s'ouvre un spectacle au savant, à l'oisif.

Digitized by Google

La lumière aux paliers pavés de mosaïques
N'arrive qu'à travers de longs vitraux mystiques.
Sur les dressoirs d'ébène éclatent les émaux
De Bernard Palissy, serpents, poissons, oiseaux.
Bruges se reconnaît aux tons rouillés des bistres,
Madrid à ses portraits d'inquisiteurs sinistres.
Voilà Poussin, Van Dyck, Rubens le grand, Holbein
Près d'Erasme appendant la pâle Anne Boleyn;
Ceux qui peignent sur bois, ceux qui brossent sur toiles
Soudards buveurs de gin, vierges aux chastes voiles;
Ceux qui du Christ sanglant ont redressé la croix,
Ou conduit vers Cana se délecter les rois
Dans ces vaisselles d'or qu'allume Véronèse;
Ceux qui montrent le flot égrenant la falaise.
Les cartons sont peuplés d'harmonieux crayons,
D'autographes signés des plus illustres noms;
L'Égypte a là ses sphynx, riant des figurines
Dont notre moyen âge encombre les vitrines
Où dorment côte à côte, en la mort apaisés,
Cimeterres d'Asie et dagues de croisés.
La fresque ailleurs se mêle aux groupes de statues,
Et les missels d'église aux antiquités nues.
C'est un miroitement radieux, infini,
Qui rend à notre Angers un hôtel de Cluny.

Oh! quand un citoyen nous promet ces délices,
Qu'il donne au lieu natal un de ces édifices,
Vase vide, à remplir d'une noble liqueur,
Qui ne battra des mains, ne sentira son cœur
S'embraser tout-à-coup d'une flamme nouvelle!
Qui ne croira qu'enfin le siècle prend modèle
Sur ces âges lointains, dans la poudre assoupis,
Où vinrent Périclès, Auguste et Léon dix!
Ce culte tout sacré pour les choses vieillies,
Ces fleurs dans le passé partout un peu cueillies,

Digitized by Google

Ces monuments sauvés, par un suprême effort,
Du pic qui jette à bas, du sarcasme qui mord;
Ces frises aux festons tournoyants et splendides,
Du souffle du sculpteur éteint encore humides,
Au moins proclameront qu'un généreux esprit
Brava les préjugés par qui le beau périt.
Sans doute, on n'abat plus par fiel et par envie,
Mais pour s'accommoder une plus douce vie,
Salons plus chauds, jardins plus frais, soleil meilleur :
Mais le mou sybarite est bientôt destructeur.
Or, celui-là qui fait la guerre au sybarite,
Et n'a point de repos qu'il ne l'ait mis en fuite,
Bien loin, dans la campagne, où l'on taille en plein drap,
Conservera plus d'art que l'autre n'en perdra.

Ce ne sont point les murs tout blancs qui nous enseignent;
Ce sont ceux qui, vêtus de longs lierres, se ceignent
Le front de giroflée, aux haleines de mai,
Et balancent dans l'air un bouquet parfumé.
A leur pied, qu'ils ont vu passer de nos ancêtres,
Et de visages frais sourire à leurs fenêtres!
Don Juan prit leurs balcons souvent pour confidens
Des sons de sa guitare, et des drames ardens
Que, sous le réverbère, il tranche à coups d'épée;
Ils vous diraient Zerline ingénue et trompée.
Qu'ils savent de berceaux, d'hymens brochés de fleurs,
De cercueils descendus aux bras des fossoyeurs!
Ils furent les témoins de nos intimes choses,
De nos jours parsemés d'épines et de roses,
Des espoirs qu'on nourrit, des amours qu'on pleura,
Des chants qu'au clair de lune en chœur on célébra,
Des conseils qu'à pas lents dictait un ami sage
Pour distiller la paix dans notre âme à l'orage.
Si vous tuez ces murs, parce qu'ils sont trop vieux,
Nos plus chers souvenirs s'en iront avec eux.

Digitized by Google

D'ailleurs, ne font-ils pas un relief à l'histoire ?
On y lit d'autant mieux que leur face est plus noire.
Ici, nos durs aïeux bataillaient assiégés ;
Là, des rois visiteurs un soir sont hébergés.
Voici les écussons conquis en Terre-Sainte :
Le granit en retient la féodale empreinte
Aux portes d'où sortaient, sous leurs rouges cimiers,
Nos ducs marchant en guerre avec leurs chevaliers.
Près des tours par le fer, le feu, démantelées,
Découpant leurs tronçons dans les nuits étoilées,
Voilà le seuil qui fut l'asile des proscrits.
La gloire et les revers sur les murs sont écrits.

Donc, l'artiste qui lègue aux futurs antiquaires
Un si pompeux festin de ces vivantes pierres,
Et, sans voir s'il réduit son bien-être à l'étroit,
Dote un hôpital neuf, ou rachète un vieux toit,
Dans l'unanime accueil de la foule empressée
Sent un écho partout répondre à sa pensée.
Qu'il s'asseye au théâtre, ou qu'il paraisse au bal,
Qu'il parcoure à midi le boulevard banal,
Chacun dira : Voilà le croyant, l'homme juste,
Qui ne veut pas qu'on livre aux haches de Procuste
Nos débris consternés du zèle des maçons.
Quand il prêche si bien d'exemple, applaudissons !
C'est lui qui nous rattache aux vieux us, qu'on balaie,
Lui qui de nos regrets cicatrise la plaie ;
Qu'il soit béni ! Par lui nos enfants, transportés,
Sauront ce que valaient de gothiques cités,
Quand l'art y prodiguait sa chère fantaisie.
Que sa place parmi nos maîtres soit choisie ;
Qu'on grave, avec son nom, sur un double rinceau :
Respect de la ruine et gloire du pinceau !

***

Digitized by Google

# LES CONTES DE PERRAULT

Il est un petit livre qui, tous les ans, pendant le mois des étrennes, brille à la vitrine des libraires. La couverture est peinte des nuances les plus tendres, la tranche dorée, le papier satiné. Ouvrez-le : d'éblouissantes vignettes, en réjouissant la vue, piquent singulièrement la curiosité. Un loup cause d'un air narquois avec une fraîche et candide enfant qui tient dans ses mains, à l'ombre d'un délicieux chapeau rose, une galette dorée et un petit pot de beurre. — Un petit prince, dont la laideur pétille d'esprit, incline à plusieurs reprises une huppe respectueuse devant une princesse belle comme le jour et bête comme une oie. — Une jeune fille, la grâce et la bonté mêmes, verse de ses lèvres des flots de rubis et de roses ; sa sœur veut l'imiter, fait effort, et crache des vipères à pleine bouche. Une autre image nous transporte soudain dans un nouveau Versailles bâti au milieu de magiques ombrages ; sur un lit magnifique sommeille la fille d'un roi ; un souffle doux et régulier soulève sa poitrine : jamais vierge endormie n'eut le teint plus reposé. Parfois cependant ce teint s'anime et les lèvres sourient à quelque rêve charmant. Tournez la page : une autre princesse, debout et éveillée celle-là, manie un lourd marteau avec une

Digitized by Google

grâce sérieuse et en évente un homme fort bien vêtu, mais de mine médiocre et dont l'éloquence paraît surprise et embarrassée. Le grave et le doux, le plaisant et le sévère se heurtent parfois dans ces petits tableaux, mais on ne saurait par cela même les regarder d'un œil indifférent; ils étonnent et troublent l'imagination à force d'invraisemblance. Voyez plutôt ce jardin potager où les citrouilles ont de faux airs de carrosse, ces souris impatientes de s'atteler aux beaux légumes dorés, ce gros rat barbu qui guette une place sur le siége. Le merveilleux va croissant à chaque page : une jeune reine de bal, si belle que les violons de l'orchestre s'arrêtent à la contempler, conserve, au milieu d'un nuage d'encens, sa modestie et sa bonté naturelles, et ne perd au bal que sa bottine. — Un mari veut obliger sa femme à garder un serment, et prétend, le sabre en main, que la toute-puissance est du côté de la barbe. — Un jeune homme, qui n'est plus un collégien, aime une jeune fille pour ses beaux yeux et ne pouvant l'épouser se meurt franchement d'amour! Décidément, l'imagination du peintre ou de l'écrivain dépasse les dernières limites de l'invraisemblance. Cette fraîche reliure doit recouvrir un ouvrage bien ancien, bien naïf et bon pour les petits enfants : relevé d'un sac de bonbons, il portera la joie dans vingt familles. Et le livre ainsi jugé est acheté à un grand nombre d'exemplaires, et livré à la critique imberbe d'innocents lecteurs.

Ce jugement, qui satisfait pleinement les vœux de l'éditeur, paraîtra peut-être un peu superficiel aux personnes franchement admiratrices des moindres monuments de l'esprit français. Le livre de Perrault (qui n'a reconnu l'auteur?) a plus de saveur propre qu'on ne veut bien dire, et n'a pas besoin de se glisser dans le monde à l'ombre d'un cornet de pralines. Il est ancien assurément, mais nos pères n'ont pas manqué d'esprit; naïf, peut-être, mais à la façon des fables de La Fontaine, et comme elles, à la portée des enfants de tous les âges, surtout de ceux qui ne vont plus à l'école. Nous croyons pour la plupart avoir lu Perrault, grave erreur. Les personnages de ses contes, au temps où nous daignions leur accorder quelque attention, nous étaient trop supérieurs par l'esprit et les manières pour que nous ayons

Digitized by Google

pu pénétrer dans leur intimité. Le Petit Poucet avait de la finesse à nous revendre; la profonde expérience du Chat botté nous dépassait. A cinq ou six ans, en effet, nous étions surtout des hommes d'imagination. Les fées et leurs filleuls, les ogres et leurs victimes nous faisaient rêver plutôt que réfléchir, et ce que le conteur mêlait à ses fables d'observation pénétrante et railleuse échappait à notre raison novice. La mère l'Oie, sans doute, aime et connaît les enfants, et lorsqu'elle les réunit le soir au coin du feu, elle sait comment il faut conter pour tenir leur curiosité en haleine et leurs yeux grands ouverts ; mais la bonne grand-mère a longtemps vécu, elle a donc beaucoup vu, et comme l'hirondelle de La Fontaine, elle peut avoir beaucoup retenu. Jamais elle ne s'égare dans les nuages brillants de la fantaisie au point de perdre de vue notre pauvre monde. Nos ridicules, nos vanités, nos misères restent devant ses yeux comme une tache à l'horizon, et tandis que son imagination s'envole, sa raison se souvient, sa malice se met de la partie; je ne sais combien de fines remarques, de piquants conseils se pressent sur ses lèvres : alors la sagesse de la grand-mère passe par-dessus les têtes blondes inclinées sur ses genoux, et va droit aux gens graves de l'auditoire qui écoutent plus attentivement qu'ils n'en ont l'air et répondent par un sourire d'intelligence. La baguette des fées ne fait pas seulement jaillir du sol de fringants équipages, des ruisseaux de diamants et de roses à l'usage de crédules bambins ; elle touche en se jouant les fronts virils et y éveille la réflexion. Essayons donc aujourd'hui l'effet de cette baguette magique sur notre esprit plus ouvert et plus mûr, et revenons sur les vives images qui étonnèrent et ravirent nos premiers ans; en charmant encore notre imagination rajeunie, elles nous laisseront saisir, sous leur voile brillant, de piquantes et délicates pensées, et nous sembleront plus expressives, sans nous paraître moins fraîches.

Des héros de notre contenr, celui qui a nom Chat botté me semble le moins fabuleux, et malgré la singularité de son accoutrement, le mieux doué pour réussir dans notre monde. Ses bottes mêmes ne sont pas un ornement de fantaisie, un vain trait d'imagination bouffonne; pour qui ne doit point compter ses pas

Digitized by Google

et ses démarches et veut faire son chemin à tout prix, l'objet est de première nécessité. Le Chat botté sait le nombre de degrés qu'il faut gravir pour arriver à la fortune et mériter le titre de parvenu. Ce chat est vraiment le type de l'homme d'action; il en a la réflexion rapide, la parole brève, le geste sobre et contenu. Né serviteur d'un sot, il le servira malgré lui-même, et déploiera de l'esprit pour deux. Remarquez avec quel sang-froid et quel à-propos il combat les intentions de ce maître stupide qui ne songe à tirer de l'intelligent animal qu'une gibelotte et une fourrure douteuses. Cette perspective qui troublerait une tête moins forte, il l'envisage froidement, et la condamne net, parce qu'elle lui semble, dans l'intérêt même de son maître, un maigre emploi de ses facultés. Il promet mieux au fils du meunier, le persuade et se met à l'œuvre : l'ombre ne suit pas le corps de plus près que dans le Chat botté l'action ne suit la parole. Il se chausse, tend ses filets, prend un lapin, non pas de ces lapins qu'on fabrique avec des chats, mais de ceux qui broutent le thym et le serpolet, à la chair tendre, au museau humide de rosée, à l'esprit naïf et folâtre, les innocents et les simples du règne animal qu'a plaints La Fontaine et qu'étrangle le Chat botté. L'heureux chasseur peut maintenant offrir à son maître un mets plus franc que celui qu'il a sacrifié en lui accordant la vie. Mais quoi? serait-ce là tout le parti qu'il tirerait de sa proie? Contenter de vulgaires appétits, manger son gibier en famille! Laissons ces habitudes aux Nemrods de la plaine Saint-Denis. Le Chat a des vues politiques moins bourgeoises et moins courtes. Il sait le prix de ces légers présents offerts avec à-propos et bonne grâce et qu'un lapin bien placé vaut rentes; il placera le sien, au nom de Monsieur le Marquis de Carabas, chez le roi même du pays, lui réservant l'honneur d'être dégusté par un palais auguste. Ne dirait-on pas qu'il a vécu dans notre spirituelle société, et qu'il y a étudié l'art d'être généreux sans fortune, et de provoquer de gros bienfaits par de menus services? Je suis persuadé que si le roi eût dévoré le lapin sans lui trouver une chair exquise, ou sans demander de nouveau le nom du marquis, il eût aussitôt songé à lui offrir un coupon de loge ou la dédicace d'un livre. Une liaison rapidement nouée avec un directeur de théâtre, ou un

Digitized by Google

auteur à ses débuts, lui eût permis de ne pas s'en tenir à l'intention. Mais le roi aimait la vénerie : le Chat continua, trois mois durant, de flatter son goût en dépeuplant les blés et les garennes à quelques lieues à la ronde. Cependant, dira-t-on, de quoi dînait son maître? d'eau claire et de pain noir tout simplement. Des gens bien informés prétendent que les futurs millionnaires doivent ainsi préluder aux magnificences culinaires que leur réserve l'avenir. Rester sur son appétit, le secret des grandes fortunes est là, comme celui de la santé. Le fils du meunier usa de cette recette un trimestre entier et commença de laisser voir que le temps lui durait. Heureusement le grand œuvre du Chat s'avançait. Jusque-là, prudent et modeste, il s'était tu sur ses desseins et sur ses espérances. Encore un effort, encore une ruse savante, et le succès est assuré. Il montre à son maître l'horizon qui s'éclaircit et le terme prochain de ses longues abstinences : « Si » vous voulez suivre mon conseil, votre fortune est faite; vous » n'avez qu'à vous baigner dans la rivière à l'endroit que je vous » montrerai et ensuite me laisser faire. » A quoi songe-t-il donc? à l'événement qui décide de toute vie incertaine et flottante, qui l'asseoit pour toujours à un rang déterminé dans la société et lui donne sa couleur définitive, or, azur, gris-brun ou quelque nuance plus sévère, d'un mot enfin emprunté à la langue raisonnée de la province, il songe à l'établissement de son maître. Il veut le marier... à la fille du roi. Vous vous récriez. Un fils de meunier s'élever jusqu'au trône!... sur l'aile de son moulin apparemment et galamment poudré de farine pour faire ressortir la finesse de son teint. L'objection a été prévue. Ne perdez pas, de grâce, un seul détail du récit, et prenez garde que le plus indifférent en apparence cache un sens judicieux et fin. Le Chat prescrit au vilain une ablution en pleine rivière : à quelle fin, je vous prie, sinon pour y noyer sa vilenie dans l'eau courante. Mais le baigneur aura perdu son temps s'il retrouve sur la rive sa garde-robe de meunier. Le Chat la recouvre d'une énorme pierre que ne soulèvera pas la curiosité des malins. Et maintenant, cherchez le grain de farine! Autant d'images instructives et piquantes de la transformation d'un roturier en gentilhomme, et de la nécessité d'effacer à tout prix la tache originelle. Mon-

Digitized by Google

sieur Jourdain apprend l'orthographe, fait monter au grenier ses portraits de famille, et le jour où il traite une marquise, il envoie la respectable Madame Jourdain dîner chez une parente éloignée. Le père Poirier néglige Monsieur et Madame Pincebourde, ne traverse ni ne nomme jamais la rue des Bourdonnais, applaudit tout bas à l'édilité parisienne qui la supprime, et respire plus librement dans Paris agrandi et purifié. Les ennoblis de l'esprit ne sont pas moins jaloux de la pureté de leur blason. Une femme célèbre au XVIII^e siècle avait un mari qui relisait toujours le même volume, croyant parcourir les divers tomes de quelque composition de longue haleine, et admirait volontiers la suite de l'ouvrage, tout en reprochant à l'auteur de se répéter quelquefois. Elle le rendit le moins gênant possible pour les gens d'esprit qu'elle recevait, sans pourtant commettre l'impolitesse de l'envoyer dîner en ville; elle le frappa simplement de mutisme. Un jour quelqu'un remarqua l'absence d'un convive habituel, homme fort taciturne. « C'était mon mari, répondit-elle, il est mort. » Hélas, la mort du bonhomme datait de plus loin que la spirituelle veuve ne le donnait à entendre.

La veste du meunier une fois ensevelie sous la pierre, restait à trouver un habit de marquis, le maître du Chat ne pouvant rester longtemps dans un état de pure transition. La transition, heureusement fut rapide. Le roi venant à passer : « Au secours, au se-» cours, s'écrie notre héros, voilà Monsieur le marquis de Carabas » qui se noie ! » Quoi, le marquis de Carabas en personne, le plus fin tireur du royaume, le généreux pourvoyeur des repas de Sa Majesté ! Celle-ci s'émeut : pitié, reconnaissance, intérêt, que de motifs pour s'émouvoir ! N'eût-elle songé qu'à se ménager du gibier, elle se fût émue. Elle s'écrie, elle ordonne : on s'empresse, on sauve le noyé, on lui fait respirer des sels, on le rend à la vie et de plus on le revêt d'habits magnifiques, le Chat ayant insinué à la glace du carrosse royal que des voleurs avaient dérobé sa garde-robe. Tant de malheurs à la fois attendrissent le prince : il ouvre la portière et fait une petite place au marquis entre lui et sa fille. Sa fille ! Elle était donc là ! Belle question ! Le Chat autrement eût-il fait tant de tapage et ne sait-il pas dans quelles circonstances précises un homme à marier doit se noyer ? Il a

Digitized by Google

froidement calculé le trouble qui s'empare d'une tête romanesque à la vue d'un péril inattendu, surtout du péril d'un beau jeune homme qui se noie; il a spéculé d'avance sur les airs mourants de sa victime, sur son intéressante pâleur relevée de la pourpre éclatante d'un pourpoint de gentilhomme. Le traître avait lu ses auteurs. « Le Marquis, dit Perrault, avait fait ce que son chat lui » conseillait sans savoir à quoi cela serait bon. » Le Marquis manquait de littérature. La voiture n'avait pas fait vingt pas, le noyé avait à peine soulevé trois fois sa languissante paupière, que la princesse n'avait plus la tête à elle. Le Chat admirait, chemin faisant, la justesse d'esprit de ces fous qu'on appelle des romanciers, mais en homme sage et doué d'un sens éminemment pratique, il laisse le roman se développer et avise aux moyens d'en faciliter le dénouement. Charmer la fille, œuvre douce et légère, qu'un beau visage et un habit brodé accomplissent en se jouant, mais il fallait compter avec le père, et c'eût été folie de croire son consentement surpris par l'envoi de quelques pièces de menu gibier. Les perdreaux et les lapins de garenne se succédant pendant trois mois, avaient seulement préparé les voies, disposé l'imagination de Sa Majesté en lui faisant soupçonner la meute, les équipages, les domaines probables de M. le Marquis; il importait de changer ses conjectures en certitude. « Le Chat, ravi de voir que son dessein commençait à réussir (il a tout, le talent, la modestie), prit les devants et ayant rencontré des paysans qui fauchaient un pré, il leur dit : « Bonnes gens qui fauchez, si vous ne dites au roi que le pré que vous fauchez appartient à Monsieur le Marquis de Carabas, vous serez tous hachés menu comme chair à pâté. » Il court, il court (souvenons-nous qu'il était botté), répétant sa menace aux moissonneurs comme aux faucheurs, ébranlant fortement l'imagination des simples, et le marquisat improvisé s'agrandit devant ses pas. Incliner en sa faveur l'opinion publique, s'emparer de la renommée, détail essentiel dans l'élaboration d'un brillant mariage. Que de fois l'opinion n'est que l'écho de nos propres paroles habilement semées ou vigoureusement imposées! Notre Chat en remontrerait sur ce point aux agences matrimoniales. Le Roi peut maintenant aller aux renseignements. Chacun de répéter la leçon apprise et Sa Majesté, qui



Digitized by Google

se connaît en bonnes terres, de tolérer patiemment le doux murmure des jeunes amoureux au fond du carrosse.

Le temps est précieux : le Chat, qui ne se repose jamais sur un succès, se hâte de donner une assiette solide à ces domaines en l'air. Ils dépendaient d'un grand château dont le maître appartenait à l'espèce des ogres, sorte de gens difficiles à exproprier pour l'ordinaire. Celui-là cependant avait un faible que le Chat apprit bien vite en faisant causer les voisins. Il ne tenait pas tellement à sa peau d'ogre qu'il ne la quittât de temps à autre pour revêtir en se jouant celle de toute espèce d'animaux, depuis les plus formidables jusqu'aux plus petits et aux plus bénins. On imagine sans peine que le Chat, embarrassé de réduire un ennemi de cette taille, va l'atténuer sensiblement et l'amener à l'état le plus inoffensif. Il commence par douter des talents de l'ogre, chatouille et pique à la fois sa grosse vanité en le défiant de se transformer en animal microscopique. Le monstre le prend au mot, et devenant souris, court sur le plancher. Le Chat se jette dessus et le croque au lieu de l'admirer, trouvant que ce tour-là valait bien l'autre. Ainsi lesté d'un ogre, mais sans ralentir le pas, il se hâte vers la porte du château et, toujours ponctuel, il arrive au moment où la voiture franchissait le pont-levis. « Votre Majesté soit la bienvenue dans ce château de M. le Marquis de Carabas, » dit-il d'une voix assurée et sans craindre même une sourde protestation du légitime propriétaire. On entre, on s'asseoit, on prend part à un festin copieux que la victime destinait à quatre ou cinq ogres de ses amis. Au dessert le Roi maria sa fille au Marquis « et le Chat, devenu grand seigneur, ne courut plus après les souris que pour se divertir. »

Tel est ce conte que l'auteur semble avoir écrit pour les gens forcés de se passer d'héritage. La fantaisie, on le voit, y tient peu de place, trop peu de place peut-être. Si vif y est le sens de la réalité qu'on est même tenté, en le lisant, de regretter la pure et innocente fiction. Le savoir-faire du Chat éveille quelque scrupule; son activité qui ne connaît pas de bornes, mériterait peut-être un autre nom dans la langue précise des honnêtes gens; enfin il est à craindre que ce mélange de prudence et d'audace qui fait le fond de son caractère ne soit trop aujourd'hui du goût de quel-

Digitized by Google

ques-uns. Ce genre de merveilleux qui consiste à faire, à tout prix, une belle et rapide fortune, n'est pas tout à fait inconnu au XIXe siècle, et le Chat botté, né parmi nous, aurait trouvé l'occasion de déployer toutes ses facultés. Aussi convient-il de tempérer par quelques réserves l'engouement qu'il pourrait exciter. Applaudissons au succès quand il est le fruit de l'énergie laborieuse et probe, honorons les gens qui se disent fièrement les fils de leurs œuvres, pourvu que leurs œuvres aient été bonnes, mais tel n'est pas précisément le cas du Chat botté. Si l'on veut sonder les fondements de sa fortune, on découvre beaucoup d'esprit, de manége, trois ou quatre gros mensonges qui enrichissent la vieille noblesse d'un jeune marquis, surprennent la candeur d'une princesse sensible, s'imposent violemment à la foi des simples; on découvre enfin sous cette éclatante prospérité quelque chose d'abominable, un propriétaire croqué à belles dents, digéré rapidement sans doute, mais croqué néanmoins, lequel était de poids cependant à charger la conscience, une conscience moyenne. Le Chat porte trop légèrement ce délit : il a trop de souplesse, trop d'aisance dans les manières, il en devient inquiétant. Il n'est pas jusqu'à l'usage qu'il fait de ses lectures qui ne puisse être plus désintéressé, et nous aimerions à lui voir cultiver les lettres pour elles-mêmes. On peut donc adoucir ce qu'il y a de trop osé dans ses allures, le débarrasser d'un excès de verve sans risquer de tomber dans les types un peu naïfs de la morale en action. Conservons de notre héros le bon courage dans l'adversité, l'esprit observateur, réfléchi, avisé, le langage sobre, la décision ferme, sûre, persévérante, la foi dans son génie, tempéré de modestie, de prudence, de longue prévoyance; conservons du Chat jusqu'à ses bottes, si les enfants y tiennent, spirituel symbole de son activité continue, pourvu qu'il ne les fatigue pas dans des démarches serviles et ne les use qu'à d'honnêtes commissions. Conservons tout cela, et laissons le reste ; mais le reste, murmurent en souriant quelques moralistes petits propriétaires, c'est justement ce qui décide du succès et fait tomber dans le sac du Chat une fiancée et un château, le plus gros de son gibier. Le reste est-il donc aussi indispensable que l'insinuent les gens à qui l'honnêteté n'a pas réussi ? Petit Poucet est pour la négative, et j'en crois son témoignage appuyé sur ses propres

Digitized by Google

actes. Je ne crains pas d'opposer son esprit fin, délié, alerte et toujours heureux, quoique honnête, à l'activité équivoque de l'autre personnage. Pour avoir plus de vertu, Petit Poucet n'a pas moins d'esprit, et c'est plaisir de le voir se jouer d'obstacles en apparence insurmontables en gardant son excellente réputation. Nature fine et délicate, faite pour respirer l'air léger des villes, il naît à la campagne, où les gens nerveux sont incompris, où le gros rire remplace l'atticisme, où la beauté est haute en couleur et large d'encolure. La spirituelle expression de ses traits ne trouve pas grâce devant sa mère qui, étant un peu roussaude, goûtait davantage son fils Pierrot, dans lequel elle retrouvait sa vive et éclatante image. Pierrot abusait de la couleur de sa chevelure et ameutait ses frères contre le Petit Poucet qui dédaignait de répondre aux quolibets de ces rustres et attendait pour faire ses preuves d'esprit. Hélas! il n'attendit pas longtemps. Il vint une année de famine où le bûcheron et sa femme s'aperçurent qu'ils avaient beaucoup d'enfants, tous de grand appétit, hormis Petit Poucet qui devait être de petite vie, puisqu'il n'était pas plus gros que le pouce, avant sa croissance. Un soir, délibérant au coin du feu, après avoir couché les enfants, ils se décidèrent quoiqu'à grande peine, à les perdre le lendemain dans la forêt. Mais Petit Poucet avait le sommeil léger, et l'on peut dire que son esprit veillait toujours. Tandis que le peu d'intelligence de Pierrot était profondément endormi, Petit Poucet crut entendre que ses parents *parlaient d'affaires*. Quelle piquante expression pour caractériser le sens sérieux de l'enfant! Il savait écouter comme il savait parler, toujours à propos, et de même qu'il choisissait entre ses idées celles qui méritaient d'être exprimées, il ne prenait de celles d'autrui que ce qui valait la peine d'être recueilli. Ainsi lorsque ses parents, au coin du feu, répétaient les cancans du hameau, que la bûcheronne déchirait d'un bon coup de langue deux ou trois de ses voisines, que le bûcheron, ayant bu un coup de trop, risquait quelques plaisanteries incohérentes, l'esprit de Petit Poucet reposait franchement; mais que les bonnes gens viennent à parler d'affaires, de s'alléger, par exemple, d'un surcroît de famille, il s'éveille, se glisse sous l'escabelle même du bûcheron, ne perd pas un mot de la conversation, regagne doucement sa couche, et

Digitized by Google

feignant de dormir avise aux moyens de parer à l'événement.

Faites du Petit Poucet un haut fonctionnaire, un ambassadeur près d'une cour étrangère, je suppose, quelle économie, pour son gouvernement, de notes et de circulaires, de vaines alarmes, de fausses démarches, de vrais périls provoqués par des craintes imaginaires! Il laisse tomber toutes les rumeurs sans objet, accréditées par les bavards, les poltrons et les sots, ou perfidement semées pour donner le change sur les intentions secrètement arrêtées, mais à la moindre menace de danger réel, il se glisse derrière le fauteuil du souverain ou du premier ministre, prend ses notes, et l'orage qui menace Constantinople ou Turin est conjuré. Il était le soir même au bal de la cour, dansait avec l'ingénuité d'un secrétaire d'ambassade, et expédiait sa correspondance entre deux quadrilles. Petit Poucet est un grand diplomate perdu dans une famille de bûcherons; on trouverait bien, en revanche, quelque Pierrot égaré dans les chancelleries.

S'il est admirable par la promptitude de ses moyens d'information, il ne l'est pas moins par l'heureuse simplicité des expédients qu'il emploie pour se tirer d'affaire. Une poignée de petits cailloux blancs semés sur le tapis vert de la forêt déjoue le projet de ses parents. Tous ses frères, se croyant perdus, commencent leurs sanglots; Pierrot crie et se démène, comme un ambassadeur pris au dépourvu qui sort tout d'un coup du langage diplomatique et aggrave la situation qu'il n'a pas su prévenir. L'occasion était belle pour le Petit Poucet de se souvenir de leurs plaisanteries, mais il a le cœur aussi bon que l'esprit, il prend la tête de la colonne, la ramène à la maison, et sans se départir de sa prudence habituelle, s'approche de la porte et dresse l'oreille.

Il y avait du nouveau au logis. Le seigneur du lieu s'était avisé qu'il devait depuis longtemps dix écus à des gens qui mouraient de faim, et il avait généreusement payé sa dette. Les remords étaient entrés dans la pauvre cabane avec la viande de boucherie, et la bûcheronne, en face d'une table chargée de restes dont son mari ne pouvait venir à bout, s'écriait en sanglottant : « Hélas? » où sont maintenant mes enfants, mes pauvres enfants! » Elle le dit une fois si haut que ceux-ci se mirent à crier tous ensemble :

Digitized by Google

« Nous voilà, nous voilà ! » et la bande joyeuse pousse la porte, s'élance, et Pierrot est comblé de caresses et de rôti. « Que je » suis aise de vous revoir, mes chers enfants, disait la pauvre » femme en les embrassant. Vous êtes tous bien las et vous avez » bien faim : et toi, Pierrot, comme te voilà crotté ! viens, que » je te débarbouille. » Ce dernier trait est charmant de naturel. La bûcheronne est bonne mère, mais ne peut se défendre d'un faible pour le plus laid de la famille ; il n'est pas jusqu'à la boue que le maladroit a ramassée par les chemins qui n'ajoute au charme de sa physionomie ; la préférence maternelle se trahit involontairement et Pierrot est débarbouillé le premier. Ce lourdaud a tous les honneurs, et Petit Poucet devra se contenter d'avoir été le sauveur de sa famille.

J'insiste à dessein sur cette scène d'un ton si naïf et si juste ; elle a une couleur vraiment originale, surtout dans un siècle qui a négligé de peindre les mœurs rustiques et populaires, ou ne nous les a montrées qu'affadies et altérées par les mièvres grâces de la pastorale. Elle rachète bien des épigrammes de Perrault lui-même contre le génie d'Homère, et le charme qu'on éprouve à la lire est une piquante condamnation du plus malin détracteur de l'antiquité.

Cependant les dix écus du châtelain ne pouvaient toujours durer. Le boulanger prit le dernier , et le bûcheron et sa femme, redevenus pauvres comme devant, retrouvèrent au coin du feu les idées qui leur étaient déjà venues à cette place ; seulement ils se proposèrent de ne pas perdre leurs enfants à demi. Ne soyons pas trop sévères, après dîner, pour ces pauvres gens, et imitons la réserve de Perrault qui semble se défier de la force des sentiments les plus vifs chez un homme à jeun. Plaignons seulement les malheureux qui sont contraints de se refuser les douceurs de l'amour paternel, et donnons toute notre attention au Petit Poucet dans sa lutte prolongée contre le sort qui ne s'acharne jamais, au dire des anciens, que sur des adversaire dignes de lui. Il trouve la porte fermée quand il veut faire sa provision de petits cailloux ; mais au départ, la bûcheronne partage entre ses enfants le dernier morceau de pain ; Pierrot dévore sa tartine en moins de rien ; Pierrot n'eût fait qu'une bouchée du lapin si habilement

Digitized by Google

exploité par le Chat botté. Petit Poucet boude contre son estomac, et répand son déjeuner le long de la route ; hélas! les oiseaux du ciel le becquetent jusqu'à la dernière miette et lui enlèvent l'espérance du retour. La nuit vient, la pluie tombe par torrents, la bande recommence ses cris, Pierrot ne manque pas une ornière. Petit Poucet qui a cultivé tous les exercices utiles et qui aime à dominer la situation, grimpe sur un arbre, tourne la tête de tous côtés et aperçoit une lumière, qui n'était autre que la chandelle de l'ogre de la forêt. Entre l'ogre et les loups, il a vite fait son choix ; il y a dans le premier une lueur d'intelligence qu'il abusera plus aisément que l'instinct infaillible d'un estomac de bête féroce. Et en effet il le joue par un trait d'inimitable malice. L'ogre ayant consenti à laisser reposer ses petits hôtes jusqu'au lendemain, pour manger de la chair fraîche, « le Petit Poucet qui avait remarqué » (qu'est-ce qu'il ne remarquait pas?) que les filles de l'ogre, au » nombre de sept, avaient des couronnes d'or sur la tête, et qui » craignait qu'il ne prît à l'ogre quelques remords de ne les avoir » pas égorgés dès le soir même (quelle connaissance du cœur hu- » main !) se leva vers le milieu de la nuit, et prenant les bonnets » de ses frères et le sien, il alla doucement les mettre sur la tête » des sept filles de l'ogre, après leur avoir ôté leurs couronnes » d'or, qu'il mit sur la tête de ses frères et sur la sienne, afin que » l'ogre les prît pour ses filles, et ses filles pour les garçons qu'il » voulait égorger. »

Que d'à-propos et que d'esprit dans cette manœuvre! Et quelle légèreté dans les mouvements et la démarche, quelle délicatesse dans le toucher ! Pierrot eût réveillé cent fois les petites ogresses. Mais où Petit Poucet me semble vraiment héroïque, c'est lorsque l'ogre, peu après, s'approchant de son lit et lui tâtant le visage, il reste immobile, impassible, contenant par un effort de volonté sa nature si impressionnable, si nerveuse; c'est que les nerfs du Petit Poucet ne sont pas ceux d'une petite maîtresse, toujours prêts à frémir, mais les prompts et dociles serviteurs de sa raison qui les excite ou les retient, selon la circonstance.

Pendant que Petit Poucet ne bouge ni ne respire, l'ogre sentant les couronnes d'or : « Vraiment, dit-il, j'allais faire là un bel » ouvrage. Je vois bien que j'ai bu trop hier soir. » A quoi donc

Digitized by Google

sert la raison, pour en faire un semblable usage? S'il avait bu quelques coups de plus, penserait Pascal, il la perdait tout à fait et évitait une sottise. Mais l'ogre remplaçait la logique par des bottes de sept lieues et Petit Poucet qui n'avait pas perdu un instant pour s'enfuir avec ses frères, l'aperçut bientôt qui franchissait les rivières et les montagnes. Il se fourre avec tous les siens dans le creux d'un rocher. La fatalité ne pousse-t-elle pas l'ogre à s'asseoir précisément sur ce rocher? Mais les gens d'esprit font servir la fatalité même à leurs desseins. Petit Poucet désarme, je veux dire débotte, toujours avec la même dextérité, son terrible adversaire assoupi par la fatigue et la chaleur du jour. « Les » bottes étaient fort grandes et fort larges; mais comme elles » étaient fées, elles avaient le don de s'agrandir et de rapetisser » selon la jambe de celui qui les chaussait, de sorte qu'elles se » trouvèrent aussi justes à ses pieds et à ses jambes que si elles » eussent été faites pour lui. » Petit Poucet d'ailleurs n'était-il pas homme à faire aller toute chaussure à son pied, même sans recourir à l'aide des fées?

A cet endroit du conte, la tradition se divise sur la conduite du Petit Poucet. Les uns prétendent qu'il courut chez la femme de l'ogre, lui demander tout ce qu'elle avait vaillant, sans en rien retenir, pour racheter son mari retenu par des voleurs, et qu'ainsi chargé du bien d'autrui, il s'en revint au logis de son père qui l'accueillit parfaitement. Les autres affirment qu'il ne se servit de ses bottes que pour porter les ordres du prince à l'armée qui guerroyait à cent lieues de la capitale, et qu'il fit sa fortune comme premier courrier du roi. Croyons-en les derniers, car ils sont dans le vrai; le Petit Poucet n'a pu démentir son caractère et s'exposer au mépris de la postérité. Mais comment s'expliquer le bruit injurieux dont il a été l'objet? Par l'exemple de ce qui se passe tous les jours sous nos yeux. Un honnête homme ne peut réussir sans faire des mécontents, des jaloux, des envieux; son succès même est un reproche à la paresse des uns, à la maladresse des autres; il n'est pas jusqu'aux coquins enrichis qui n'aient intérêt à prétendre qu'un peu de fraude est absolument indispensable pour prospérer en ce monde; de là des cancans au village; de là deux traditions; les voisins du bûche-

Digitized by Google

ron auront causé, l'ogre aura senti trop vivement la perte de ses bottes et Petit Poucet a porté la peine de son génie. Perrault, lui-même, quoique porté par tour d'esprit aux interprétations malignes, n'a pas osé choisir la plus méchante des traditions ; il les rapporte toutes deux, et termine son conte par la plus honorable. Il est vrai qu'il se dédommage par une petite plaisanterie gauloise de l'hommage qu'il est forcé de rendre à la vertu du Petit Poucet. Il prétend qu'outre les messages du roi, Petit Poucet portait encore, à grand prix, ceux des dames de la cour à leurs amants. Les lettres aux maris partaient par les courriers ordinaires. Qui ne sent là l'homme d'esprit égayant d'un trait malicieux la naïveté de la tradition ? La calomnie n'a point entamé la réputation du Petit Poucet ; une boutade ne saurait la mettre en péril. Il est des caractères plus élevés, des âmes plus sublimes, dédaigneuses des biens périssables, et toujours tournées vers le ciel. Petit Poucet ne pratique pas la doctrine du renoncement et du sacrifice ; il n'est jamais dupe, il a de l'esprit et s'en sert mais seulement contre les méchants ; il étouffe la férocité naissante des petites ogresses, dans l'intérêt de sa propre cause, sans doute, mais sa cause est un peu celle de l'humanité ; il va même jusqu'à rendre le mal pour le bien, et dès qu'il est riche, il achète des offices de nouvelle création pour son père et pour ses frères ; et par là, dit le conte en finissant, il les établit tous, et fit parfaitement bien sa cour en même temps. Faut-il encore lui reprocher d'accroître son crédit de celui qu'il donne à ses frères ? Il serait moins estimable s'il faisait le bien par intérêt, mais il fait le bien pour lui-même, par bonté naturelle, seulement il ne s'interdit pas d'en profiter quand il est fait. Il est des gens qui aiment à représenter la vertu comme sotte et niaise, et qui lui prêteraient volontiers la figure et les manières du frère aîné de Petit Poucet; ils ne voient que deux types dans le monde, Pierrot ou le Chat botté, et ils vous disent : Choisissez. Effrayante alternative qui tournerait peut-être au profit du mal, mais Petit Poucet intervient et rallie à la vertu beaucoup de gens d'esprit que Pierrot épouvantait.

Le Petit Poucet et le Chat botté sont les deux héros les plus intéressants des contes de Perrault qui sont surtout peuplés d'hé-

Digitized by Google

roïnes. Riquet à la Houpe n'est autre que Petit Poucet laid et amoureux, devenant aimable et beau à force d'esprit; Barbe-Bleue n'est intéressant que par sa femme, la dernière. L'esprit délicat et malicieux de Perrault devait surtout se complaire dans l'analyse du caractère féminin. Nous nous entretiendrons dans notre prochaine étude de *Cendrillon*, de *Finette*, de *Peau d'Ane* et de Mme *Barbe Bleue*.

ERNEST BERTIN.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

Les faits artistiques tiennent une part trop grande et trop légitime dans l'histoire d'une contrée, pour que nous ne consacrions pas à l'avenir une mention à ceux qui se seront produits parmi nous. Déjà réglant en partie avec le passé, un de nos collaborateurs a rappelé dans une notice sur le *Concert d'Étude*, publiée en 1857, les souvenirs philharmoniques laissés dans notre ville par cette institution et, en même temps, les diverses auditions auxquelles les talents de cette Société étaient venus en aide. C'était faire, de 1817 à 1839, l'histoire musicale complète de notre cité. Nous nous contenterons de préparer à cet égard le travail de quelqu'historien à venir, en signalant dans chacune de nos livraisons, les faits remarquables, survenus au cours du mois précédent, soit dans l'art musical, soit sur tout autre point du domaine artistique. Chacun de ces faits ayant dû être commenté et apprécié lors de sa réalisation, nous nous bornerons à le mentionner, pour en fixer le souvenir.

Ainsi, portant nos regards sur le mois de janvier de cette année, nous signalerons la présence de M^me^ Cambardi au premier concert de la Société philharmonique. Déjà, en décembre 1857, cette artiste, dont la diction est si pure et le sentiment si vrai, s'était fait entendre dans la même réunion. Son succès avait été complet; il s'est renouvelé à sa seconde audition.

Au mois de février, Madame Borghi-Mamo, nous a fait admirer sa méthode sévère et sa sympathique voix, trop à l'étroit, malheureusement, dans les limites d'un concert et ne se retrouvant libres et complètes qu'au milieu des mouvements de la diction théâtrale.

Au mois de février également, M. René Douai, violoncelliste, a fait apprécier un jeu pur, fin, délicat, trop délicat peut-être pour la nature grave de son instrument. Sa *Romanesca*, son exécution dans plusieurs morceaux d'ensemble, ont laissé le plus agréable souvenir.

C'est à la Société philharmonique que l'on doit la présence parmi nous de ces différents artistes. C'est elle, aussi, qui nous a fait, le 3 mars, connaître le talent du violoncelliste Servais. Largeur de son, impassibilité dans les traits les plus ardus, rhythme puissant, grâce exquise dans les détails, le jeu de ce célèbre instrumentiste présente le résumé de toutes les grandes qualités. Si les œuvres qu'il interprète étaient plus souvent à la hauteur de son talent, il

Digitized by Google

faudrait aller chercher dans l'antiquité païenne un titre digne de lui et le nommer un demi-dieu musical.

Le 7 du même mois, un concert donné au profit des pauvres, a donné lieu d'apprécier des compositions variées qui font un véritable honneur à M. G. Duperray, ex-premier violon du théâtre Italien de Paris, et organisateur de cette soirée. Deux artistes de Paris, MM. Triébert et Jancourt, l'un premier hautbois du théâtre Italien, l'autre premier basson du théâtre de l'Opéra-Comique, se sont fait entendre dans ce concert et ont produit un très-grand effet dans un duo sur des motifs de l'*Italienne à Alger*. M. Triébert avait commencé par exécuter, sur le cor anglais, un solo qui a été de même fort applaudi. E. L.

— Dans notre prochaine chronique, nous consacrerons également une mention spéciale aux concerts du Conservatoire qui ont excité, cet hiver, un intérêt non moins vif que ceux dont notre collaborateur vient de donner un consciencieux résumé.

Quant à présent, nous ne devons pas terminer cette revue musicale, sans décerner aux administrateurs de la société philharmonique, tous les éloges auxquels ils ont si bien droit. Grâce à leur dévouement, à leur obligeance inépuisable, une période de cinq années vient d'être accomplie, pendant laquelle l'élégante salle du Cercle a vu une succession de fêtes d'une splendeur inconnue jusqu'alors. La plus grande part de cet éclatant succès revient de toute justice à ceux qui ont bien voulu se donner la peine de le préparer, entreprise d'autant plus méritoire qu'elle fut semée de difficultés plus nombreuses qu'on ne le suppose. C'est donc un devoir pour les souscripteurs qui en ont agréablement profité, d'exprimer d'abord leur reconnaissance à ceux qui se sont si dignement acquittés de cette délicate mission.

Un nouvel engagement va, dit-on, être demandé aux membres de la société. Rien n'est plus juste ; on ne peut rien fonder sans une assurance de durée. Diverses modifications et améliorations vont être apportées à son organisation première. Nous ne les connaissons pas, mais nous y souscrivons d'avance de grand cœur, persuadés que nous sommes des parfaites intentions de leurs auteurs. Toutefois, puisqu'en ce moment le champ est libre pour tous les désirs raisonnables, qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu que nous avons entendu souvent émettre par des habitués de nos deux réunions musicales, ce serait de les voir désormais s'entendre et se prêter un fraternel appui. A l'une les matinées un peu

Digitized by Google

plus sérieuses, à l'autre les splendides soirées, à toutes deux la même passion pour la propagation du goût, pour les progrès réels de l'art. Nul ne doute que si toutes les ressources harmonieuses de notre ville étaient unies en faisceau, elle ne pût se glorifier à bon droit de son ancien titre de ville des arts. Loin de nous la pensée d'exclure les célébrités étrangères, elles seront toujours les bien venues; nous en aurons souvent besoin comme exemple, comme stimulant; seulement, si nous nous entendions mieux, cet élément de nos réunions, tout important qu'il est, pourrait n'être plus aussi essentiel. Nous possédons l'orchestre le plus puissant que l'on ait entendu à Angers, et sans désigner des noms d'amateurs que tous ont sur les lèvres, il suffit de citer des artistes tels que Mmes Melchior, Soulé, Gruber; MM. Hetzel, Mangeon, Noirot, etc., pour défier la rivalité des villes les plus favorisées par le dieu de cet art, qui est, à notre époque de civilisation, une nécessité et un bonheur réel.

Nous feuilletions dernièrement un livre charmant, *la Correspondance de Mozart*, et nous lisions dans la préface de l'auteur, le chanoine Goschler, que l'une des plus jolies villes des bords du Rhin, où le savant abbé venait de passer un hiver, possède au moins vingt sociétés de musique. Toutes se réunissent, avec un esprit de concorde admirable, le dimanche, à la cathédrale, pour faire connaître aux fidèles ravis, une foule de chefs-d'œuvre des maîtres italiens et allemands, qui nous sont presqu'aussi étrangers qu'aux habitants du nouveau monde. Cependant, la population de Manheim est bien inférieure quant au nombre, à la nôtre. On se rappelle pourtant avec quelle sympathie ont été suivis les trop rares essais dans nos murs de la musique sacrée, la première de toutes, la source féconde pour ainsi dire, dont les autres ne sont que des dérivés précieux sans doute, mais d'un ordre inférieur. Qui ne se rappelle, entr'autres, l'impression produite par la messe de M. Talbot, exécutée avec tant de succès, il y a plus de vingt ans? Pourquoi ces belles solennités, d'un effet si religieux, si populaire, ne se renouvelleraient-elles pas? Malheureusement, malgré l'habileté incontestable du zélé maître de chapelle de Saint-Maurice, il ne dispose pas de moyens suffisants et proportionnés à l'ampleur de ce vaisseau. Cependant, la question des dépenses toujours la plus facile à lever, n'en serait pas une pour les fabriques des églises, où notre association pourrait alternativement faire entendre ses bienfaisants accords, puisque ces frais pourraient être facilement

Digitized by Google

couverts par une souscription. Nous ne pensons pas nous faire illusion, mais il nous semble qu'un tel projet devrait être accueilli par l'unanimité des sincères amis de l'art; car après le divin enseignement de la chaire, en est-il un plus propre à élever les âmes que les leçons sublimes des Mozart et des Haendel, des Marcello et des Palestrina ?

— Le beau groupe de M. Maindron, sainte Geneviève et Attila, est dressé sous les arcades du Musée. Après lui avoir payé un juste tribut d'admiration, nous avons visité pour la centième fois, peut-être, la galerie de David, où l'on se retrouve toujours avec un bonheur infini au milieu de ce véritable panthéon de tous les grands hommes contemporains. Un seul y manque encore, et, il faut l'avouer, c'est le plus désirable, parce que de tant de figures animées par le divin reflet de l'idéal, aucune peut-être n'est plus empreinte de l'âme reconnaissante de l'artiste, que celle du héros dont le dernier soupir fut *Grâce aux prisonniers !*

On apprendra donc avec un vif intérêt que l'espoir de posséder ce chef-d'œuvre n'est pas encore disparu. Le modèle du Bonchamp appartient au musée de Rouen, l'un des plus riches de France. Ce modèle, qui n'a jamais été terni par le contact du métal, est pur comme le marbre de la statue et même sans lui être supérieur, semble reproduire plus fidèlement l'inspiration première de son créateur. On sait que peu de temps avant sa mort, il s'était rendu à Rouen exprès pour le réclamer en faveur de sa ville natale, mais, en le voyant exposé à une place d'honneur, il n'avait pas osé accomplir son dessein. Cependant, le maire de Rouen, empressé d'être agréable à l'auteur du grand Corneille, devina son intention, et avait engagé l'administration à satisfaire, malgré la grandeur du sacrifice, le désir plutôt que la demande de David; on avait même donné un commencement d'exécution à cette pensée, car le Bonchamp fut descendu d'un étage. C'était un premier pas vers la patrie, mais la mort du généreux artiste arrêta cette lutte de délicats procédés, dont le résultat eût été si important pour nous. Néanmoins, nous croyons savoir que, par respect pour une mémoire qui lui est chère à plus d'un titre, la municipalité de Rouen persévère dans la même disposition bienveillante à notre égard. Elle serait disposée à consentir à un échange possible, et la réussite de cette négociation ferait un égal honneur aux administrateurs des deux grandes cités.

Après cette précieuse conquête, nous n'aurions plus qu'un vœu

Digitized by Google

à former pour la galerie de David, tant admirée par tous, étrangers et concitoyens; ce serait de la voir ouvrir sur la terrasse qui domine le jardin fruitier. Tous les gens de goût applaudiraient à la transformation de celui-ci en un jardin anglais, ouvert au public, et qui, augmenté par son voisin de la manutention, formerait une délicieuse avenue à notre pittoresque Musée. Ce changement n'entrainerait qu'une dépense minime, grâce à la libérale proposition de M. André Leroy, qui offre de consacrer aux études de la science horticole un terrain spécial, dans ses magnifiques enclos. On ne peut méconnaître l'agrément offert par cette nouvelle promenade à notre ville qui en possède si peu dans son enceinte. Exposée au midi, aucune ne peut être plus agréable et plus bienfaisante. Elle ne ferait pas double emploi avec le jardin de la Préfecture, car il n'est accessible que le dimanche, et son ouverture dépend d'une bonne volonté qui, jusqu'à présent, a été toute gracieuse pour les Angevins, mais qui plus tard peut être interrompue par des motifs fort légitimes.

Il y a bien longtemps, on a parlé d'un vague projet de trancher le Jardin fruitier par une traverse qui relierait la rue Toussaint à la rue des Lices; nous ignorons si l'on songe encore à une mesure complétement inutile. Les médiocres avantages qu'elle procurerait seraient bien loin de compenser la ruine des charmantes espérances que nous venons d'indiquer, et la disparution d'un admirable point de vue, unique dans notre ville, objet d'envie même pour les cités qui ont su conserver, avec le plus intelligent amour, leur ancienne physionomie. Qui de nous, en s'arrêtant à l'entrée du Jardin fruitier, ne s'est émerveillé à l'aspect de cet ensemble, composé par la tour St-Aubin, les flèches de St-Maurice, le logis Barrault, l'abside de Toussaint. Tous nos plus chers et respectables monuments semblent s'être groupés comme pour nous plaire davantage, réveiller nos plus doux souvenirs et donner une idée complète des prodiges de l'art de nos pères; et nous voudrions rejeter dans l'ombre cette splendide apparition du passé, étouffer derrière de vulgaires constructions modernes, cette poétique et nationale perspective? Ce serait plus qu'une faute, ce serait une profanation à tout jamais déplorable. Nous avons trop de confiance dans les magistrats qui veillent avec tant de sollicitude aux intérêts moraux et matériels de la commune, pour ne pas espérer qu'ils repousseront ce plan malencontreux s'il leur était présenté, comme il le fut à leurs devanciers et comme il le sera peut-être à leurs successeurs.

Digitized by Google

— Nous avions omis dans la biographie du général d'Autichamp, plusieurs notes qui ne nous semblaient pas tenir essentiellement au sujet. Sur le regret exprimé à l'occasion de l'une d'elles, nous nous empressons de la rétablir. Elle a trait aux évènements de 1832 :

« Dès l'année précédente, le général avait dépêché à MADAME, alors aux eaux de Bath, en Angleterre, M. Charbonnier de la Guesnerie, son ancien aide-de-camp, qui avait remis à la princesse une lettre souscrite à la fois par M. d'Autichamp et par plusieurs autres généraux vendéens. MADAME, après en avoir pris connaissance, voulut entendre, en présence du duc de Blacas, l'officier fidèle et dévoué qui s'était chargé de cette périlleuse commission. Il répondit avec une noble et entière franchise à toutes les questions de S. A. R. qui ne parut nullement offensée de la netteté de son langage et qui se borna à l'assurer que si son fils devait monter sur le trône, ce ne serait qu'après y avoir été appelé par le vœu de la nation, *et jamais autrement.* »

— Nous apprenons, avec la plus vive satisfaction, que M. le ministre de l'instruction publique vient de nommer M. Daillière bibliothécaire à la Sorbonne. Notre compatriote succède, dans cet emploi, à M. Regnier, membre de l'Institut, nommé conservateur de la même bibliothèque, en remplacement de M. Ph. Lebas, aussi membre de l'Institut, décédé. Ainsi, sans avoir passé par les grades inférieurs de l'administration des bibliothèques, M. Daillière débute dans cette administration par une position élevée et des plus enviées parmi les gens de lettres. Il doit cet avantage à ses services universitaires et à ses succès littéraires.

— Nous avons plusieurs fois signalé les divers ouvrages de M. Ch. Livet. Nos lecteurs qui suivent avec un intérêt constant, les succès de notre jeune compatriote près du principal foyer de l'intelligence française, apprendront avec plaisir que son volume de *Précieux et Précieuses* vient d'être réimprimé dans le format in-18 anglais, si commode et si économique. Ce tableau fidèle de l'hôtel de Rambouillet, où l'on voit revivre les brillants précurseurs du grand siècle, doit être étudié avec charme, car il a été composé avec amour. On saura gré à M. Livet des immenses et ingénieuses recherches qui lui ont permis de compléter tous les essais tentés avant lui sur cet attrayant sujet. *L'Histoire de l'Académie* et cet excellent ouvrage ont principalement contribué à donner à notre Angevin une position littéraire que justifient encore son obligeante aménité et la distinction de son caractère. L. C.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

QUATRIÈME LIVRAISON. — JUILLET 1860

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1860

Digitized by Google

## SOMMAIRE.

I. Les dévotions de Louis XI en Anjou, par M. l'abbé **Bodaire**.

II. Le mois de Marie, par M. **Victor Pavie**.

III. Les représentants de Maine et Loire, depuis 1789 (*suite*), par M. **Bougler**, conseiller à la Cour impériale d'Angers.

IV. Chronique. — Le logis Pincé et le logis Barrault. — Séance de la Société d'agriculture du 12 juin, présidée par M. Villemain. — *Récits de terre et de mer*, de M. Th. Pavie. — Restauration de la salle de l'Orangerie à la Préfecture. — Concert de Mme Melchior et de M. Noirot.

---

L'abondance des matières nous oblige, cette fois, par exception, à remettre à la prochaine livraison, la suite du Registre du Présidial.

Digitized by Google

# LES DÉVOTIONS

# DE LOUIS XI

## EN ANJOU.

Nous entreprenons de parler aux lecteurs de la *Revue* d'un prince qui a beaucoup aimé l'Anjou, tant aimé, qu'un beau jour, il finit par l'enlever à notre bon duc René qui, en ce moment-là, occupait ses loisirs à peindre, dans son château de Baugé, un oiseau bien aimé du chasseur aussi, une belle perdrix grise (1). Or, le chasseur, non de la perdrix, mais du duc et de son duché, c'était le neveu lui-même de René d'Anjou, le roi Louis XI qui, comme tout le monde sait, prit dans ses filets (car il chassait surtout au filet, l'habile homme!) la Flandre, l'Artois, la Picardie, la Franche-Comté, la Provence, le Roussillon, le Maine, en même temps qu'il préparait par toutes sortes de voies et moyens, l'adjonction à la couronne de France du riche joyau armoricain si ardemment et si persévéramment convoité, le duché de Bretagne. L'Anjou, dès lors, offrait à la cupidité de Louis XI plus d'attraits qu'il n'en fallait pour tenter un souverain de sa force et de son caractère. Indépendamment de l'illustration particulière à notre province, et qui en eût fait en tout état de cause, même pour un prince moins avidement annexioniste, une acquisition

(1) Bourdigné.



Digitized by Google

éminemment désirable, la fertilité et la richesse du sol, la douceur renommée du climat, le courage et le dévouement traditionnels des habitants, l'éclat qu'avaient jeté sur son histoire d'abord les luttes héroïques pour l'indépendance nationale au temps des Romains, plus tard les dynasties angevines de l'Angleterre et des Siciles, l'Anjou offrait, en outre, à la politique envahissante de Louis XI le voisinage de la Bretagne, et, à sa dévotion, des sanctuaires nombreux et vénérés.

Et voyez dès lors comme tout se passait simplement avec le dévot roi Louis XI!

De Notre-Dame de Nantilly à Notre-Dame du Puy et de Béhuard en Anjou, il n'y avait, la dévotion royale augmentant, qu'un pas à faire pour atteindre aux pèlerinages de Bretagne; Saint-Michel en Grève et Saint-Sauveur de Redon n'étaient pas loin, et, de là, toute la Bretagne se découvrait avec ses villes fortifiées, ses châteaux nombreux, ses vieux donjons crénelés, et, par derrière, défense plus formidable encore, ses rochers de granit, ses récifs, ses écueils à fleur d'eau, et sa grande mer qui toujours frémissante semble menacer quiconque viendrait attaquer de ce côté la noble terre que Dieu lui donne à garder.

Et puis comment se défier du roi pèlerin qui s'en allait chevauchant à travers les campagnes angevines et les landes bretonnes, presque misérablement vêtu, portant en guise de couronne un chapeau tout chargé de médailles saintes (1), sans autre escorte que quelques serviteurs aussi pauvrement vêtus que lui et d'une dévotion à tout le moins égale à la sienne? d'un prince dont la haute condition ne se laissait guère révéler qu'aux présents, magnifiques quand il le fallait, dont il gratifiait les lieux consacrés, et à l'empressement avec lequel il quêtait partout, avec humilité profonde d'ailleurs, des intercessions toutes puissantes dans le ciel, et les prières des meilleures âmes sur la terre? Tout

(1) « Il avait, au surplus, dit l'évêque Claude de Seyssel, son chapeau tout » plein d'images, la plupart de plomb ou d'étain, lesquelles, à tout propos, » quand il lui venait quelques nouvelles bonnes ou mauvaises, ou que sa fan» taisie lui prenait, il baisait se ruant à genoux, quelque part qu'il se trouvât, » si soudainement quelquefois, qu'il semblait plus blessé d'entendement que » sage homme. » — (Sismondi, tome XIV, p. 547.)

Digitized by Google

cela si simple, si naturel, en apparence, qu'un prétexte plausible manquant pour s'y opposer ou même s'en plaindre, on se contentait de trembler d'un vague effroi en voyant passer ce pèlerin à l'air absorbé dans le souci des choses célestes, mais dont on surprenait, tourné vers les terrestres intérêts, le regard avide et sombre sous la paupière abaissée. Et ainsi prétextant, le roi Louis XI s'en allait de sanctuaire en sanctuaire, rôdant non comme lion, mais comme renard, tout à l'entour des Marches de Bretagne et d'Anjou, ne perdant jamais de l'œil un seul instant la proie désirée, mais dissimulant, temporisant, cherchant à tromper Dieu à l'aide des hommes, les hommes à l'aide de Dieu, essayant de se tromper lui-même, et de rassurer par les démonstrations extérieures d'une vaine et superstitieuse dévotion, les remords d'une conscience dont toute la moralité se résuma dans la devise de ce grand et triste règne : « Qui ne sait dissimuler ne sait régner (1). »

Une chose pourtant fut sincère en Louis XI : la peur effroyable qu'il eut toute sa vie de mourir. Et celle-là non, comme tout le reste, feinte et hypocrite assurément. « Oncques homme ne craignit plus la mort, dit Commines, et ne fit tant de choses pour y cuider mettre remède comme luy. » Il est vrai qu'on tremblerait à moins, et que, devant le *Roi des Epouvantements*, comme l'Ecriture appelle la mort, il dut, pressentant la justice qui est au-delà, s'interroger avec terreur le monarque qui trouva le moyen d'être tout à la fois, mauvais fils, mauvais père, mauvais frère, fratricide peut-être! parent déloyal, ami perfide, ennemi implacable, joignant à tous les vices, dont la nature l'avait abondamment pourvu, tous ceux que la politique la plus tortueuse et la plus insatiable ambition lui commandaient d'avoir.

Cette frayeur de la mort fut en Louis XI toute la religion, toute la conscience, et, après la politique d'envahissement à laquelle il subordonna tout, l'unique règle de sa dévotion dont les élans augmentaient ou diminuaient suivant que la terreur de mourir croissait ou faiblissait en lui. De là ses macérations, ses

(1) « Ils mentent bien, disait-il à ses ambassadeurs; mentez bien aussi. »
(Sismondi.)

Digitized by Google

pèlerinages, ses prières, ses dons aux églises, aux chapelles des saints et saintes en plus grande vénération de son temps, le soin avec lequel il s'entourait dans son château de Montilz-lès-Tours, et partout où il se rendait, « de bigots, bigottes et gens de dévotion, comme ermites et saintes créatures, pour sans cesse prier Dieu qu'il ne mourût pas (1). » Nulle autre préoccupation religieuse un peu sincère en lui que celle-là. Il en était même arrivé à ne plus solliciter les gens d'église de prier pour la rémission de ses péchés. Faisant un jour réciter par son chapelain l'oraison de saint Eutrope, et voyant que ladite oraison requérait, comme toujours dans les prières de l'Eglise, la santé de l'âme et celle du corps, il supplia qu'on voulût bien retrancher ce qui concernait l'âme : « C'est assez, dit-il, que le saint nous octroie la santé du corps, sans l'importuner de tant de choses à la fois ! »

Grâce à cette terreur de la mort, l'homme, qui faisait tout trembler autour de lui, finit par trembler lui-même et ramper, pour ainsi dire, devant les menaces de son médecin Coictier, un misérable de la trempe de tous ceux dont il aimait à s'entourer. « Je sais bien, disait Coictier à son royal malade, avec le cynisme habituel à cette cour, je sais bien qu'un matin vous m'enverrez où vous en avez envoyé tant d'autres; mais je jure Dieu que vous ne vivrez pas huit jours après. » Et Louis XI, terrifié, pour vivre huit jours de plus comblait son médecin de richesses; il se serait agenouillé et traîné devant lui, comme il fit, au dernier moment, devant le saint ermite François de Paule, venu du fond de la Calabre pour le préparer à mourir.

Il ne nous déplaît pas absolument, au reste, de rencontrer dans l'histoire, à défaut du repentir qui toujours amène avec lui, quand il est sincère, amendement et pardon, le récit de pareilles terreurs, et de voir un des plus fiers monarques et tyrans de ce monde, pâlir d'effroi et délirer d'épouvante devant les frayeurs du trépas. Où donc serait la justice divine ici-bas, s'il suffisait d'être fourbe et cruel, de dominer et d'écraser, de conquérir l'impunité des hommes à force de succès, et puis, après cela, de reposer tranquillement sa tête sur l'oreiller de la mort, et de s'en

(1) Jean de Troyes.

Digitized by Google

aller doucement, l'heure venue, plus doucement que les victimes, affronter le jugement, quand on a fait comme Louis XI, pendant tout un long règne, de la déloyauté un système de gouvernement, et du bourreau un premier ministre? Ah! que cet homme fut un profond politique, et qu'il ait fait de grandes choses, nous ne le nierons pas. Mais comment et par quels moyens les a-t-il faites? C'est ce dont nous prenons grand souci, nous qui ne pensons pas que la fin justifie les moyens, et qui estimons qu'un simple honnête homme vaut dix fois le premier des politiques qui fait taire sa conscience, pour ne viser qu'au succès. Le succès est une grande chose « et qui a le succès a l'honneur, » disait Commines en forme d'oraison funèbre de son maître. L'honneur! chose humaine et relative, soit! Mais la paix de l'âme et la sécurité de la conscience devant l'éternel avenir, si le succès a été acheté, comme celui de Louis XI, aux dépens de la justice quelquefois, de l'humanité presque toujours, non, Dieu ne le veut pas! Et le poète, qui est souvent la voix de Dieu, ne le veut pas non plus.

Le temps d'être punis arrive. A la bonne heure.
Ah! le vautour larmoie et le caïman pleure!
J'en ris. Je trouve bon qu'à de certains instants
Les princes, les heureux, les forts, les éclatants,
Les vainqueurs, les puissants, tous les bandits suprêmes,
A leurs fronts cerclés d'or, chargés de diadèmes,
Sentent l'âpre sueur de Josaphat monter.
Il est doux de voir ceux qui hurlaient sangloter
La peur après le crime (1)! . . . . . .

La peur après le crime!... Ce fut hélas! toute la religion, ou, pour parler plus convenablement, toute la superstition de Louis XI.

Et maintenant, tel qu'il fut, Louis XI valait-il moins religieusement et moralement, apportait-il d'habitude, dans la politique de son gouvernement, plus de fourberie et de cruauté que les autres princes, ses contemporains, qui furent presque tous ses ennemis et quelques-uns ses victimes? Nous ne le pensons pas. Comme lui ils firent en mal à peu près tout ce qu'ils firent,

(1) *Légende des siècles. Eviradnus.*

Digitized by Google

même le bien, et plusieurs de ceux qui succombèrent dans la lutte contre lui, le comte de Saint-Pol et le duc de Nemours entre autres, avaient mérité leur supplice par leurs récidives en forfaiture. Seulement, plus grand qu'eux tous par le génie et par la position, Louis XI, agissant sur un plus vaste théâtre, est demeuré pour la postérité la physionomie la plus complète et la plus éclatante parmi toutes celles qui se groupèrent autour de la sienne, et incontestablement cette figure royale est sinistre à contempler derrière les grilles formidables du sombre château de Plessis-lès-Tours! Alors même qu'il rendait la justice, comme c'était son devoir, ce monarque trouva souvent le moyen de la déshonorer à force d'inhumanité, et par le caractère tout personnel d'implacable vengeance dont il entourait l'exécution des coupables que la pitié publique changeait bientôt en victimes (1). Car, Dieu merci, l'opinion publique ne s'y trompe pas, et la justice elle-même, chose sacrée, sans la bonté qui la modère, n'est à ses yeux que cruauté. On peut être juste ainsi, et n'être cependant comme Louis XI qu'un tyran. Il faut pour qu'elle soit respectée que la justice prononce comme Dieu de qui elle émane : de haut, avec désintéressement et bonté! Et c'est ce que ne fit pas Louis XI, même quand il lui arriva d'être juste, comme avec le cardinal la Balue (2). Pourtant, si nous en croyons Commines, ce fut encore, à tout prendre, celui des princes de son temps, dont il y eut le plus de bien et le moins de mal à dire. Quelle époque fut-ce donc que ce xv^e siècle où un roi comme Louis XI put être signalé par un historien qui a tout su et tout raconté, comme « le plus sage, le plus libéral, le plus vertueux en toutes

(1) Lors de l'exécution du duc de Nemours, il fit placer, dit-on, sous l'échafaud ses jeunes enfants qui s'en allèrent de là tout baignés du sang paternel. Que le fait soit historique ou non, la mémoire de Louis XI n'en demeure pas moins chargée devant la conscience publique qui s'est crue suffisamment autorisée à l'en croire ou coupable ou capable.

(2) Le cardinal la Balue, évêque d'Angers, fut, par ordre de Louis XI, renfermé pour crime de trahison, au château de Loches, dans une cage de fer tellement étroite qu'il ne pouvait s'y tenir ni debout, ni couché. La Balue, dit-on, au temps de sa faveur, avait recommandé lui-même à Louis XI ce moyen odieux de se venger de ses ennemis.

Digitized by Google

choses parmi les autres princes qui régnèrent avec lui et de son temps (1) ! »

Mais nous oublions que ce n'est pas une appréciation sur le xv^e siècle, ni même une histoire de Louis XI que nous avons promise aux lecteurs de la *Revue*. Nous nous hâtons, en conséquence, après ce trop long préambule, de rentrer dans l'étude plus modeste et plus sûre que nous nous sommes proposée en écrivant ces pages. Les pièces historiques que nous avons pu consulter, et dont nous devons la communication bienveillante à MM. A. Lemarchand et Godard-Faultrier, contiennent des documents nombreux, quelques-uns inédits, concernant la dévotion de Louis XI envers l'illustre relique de la Vraie-Croix de Saint-Laud d'Angers, et ses pèlerinages aux sanctuaires vénérés alors, comme depuis, en Anjou sous le vocable de Notre-Dame : Notre-Dame de Béhuard, Notre-Dame du Puy et Notre-Dame de Nantilly à Saumur. Nous ne parlerons pas de sa dévotion à la chapelle de Sainte-Emérance, en la paroisse de la Pouèze, à quelques lieues d'Angers. Les lecteurs de la *Revue* n'ont point oublié l'article consacré à cette chapelle par M. Victor Pavie (2). Bien que notre humble travail doive souffrir d'un tel rapprochement, nous les engageons à relire ces pages si finement écrites, où, avec le tour particulier à ce charmant esprit, l'auteur raconte comment le roi Louis XI, chassant un jour dans la forêt de Longuenée, en compagnie de Jehan Bourré, non loin du Plessis d'icelui, fut pris d'une colique soudaine; comment dans son effroi d'expirer en se tordant de douleur sur les mousses de la forêt, il se voua à sainte Emérance, renommée dans le pays pour la guérison de ce mal, et lui promit, si elle le secourait, de lui élever une belle statue d'argent dans une chapelle toute neuve, desservie par une collégiale richement dotée; et comment enfin, guéri par l'intercession de la bonne sainte, il oublia la moitié de sa promesse, et laissa la chapelle sans collégiale pour la desservir. Tout cela trop bien dit une première fois par M. Pavie, pour que nous ayons la témérité d'en essayer après lui une vulgaire redite.

(1) Commines.
(2) T. II (1852), p. 185.

Digitized by Google

Nous n'avons pas davantage la prétention d'apprendre aux lecteurs de la *Revue* des choses qu'ils ignorent : notre but plus modeste étant uniquement de grouper sous un même titre des faits connus de tous, mais épars çà et là, et qu'il leur sera peut-être agréable, nous le désirons du moins, de trouver réunis dans quelques pages.

## LA VRAIE-CROIX DE SAINT-LAUD D'ANGERS (1).

Chaque année, le dimanche de la Passion, à l'issue des vêpres, une procession, à l'occasion de laquelle se déploient toutes les pompes de la religion, sort de l'église paroissiale de Saint-Laud pour se rendre à la cathédrale de Saint-Maurice. Après la solennité du Sacre d'Angers dont la réputation fut européenne avant la Révolution, et qui a repris en ces derniers temps, sous l'épiscopat de Mgr Angebault, quelques-unes des splendeurs anciennes, nulle autre cérémonie religieuse n'est populaire parmi nous comme la procession traditionnelle de Saint-Laud.

D'où lui vient cette popularité? De ce qu'une précieuse relique du bois de la Vraie-Croix y est portée triomphalement au-dessus de la foule qui s'incline sur son passage? Cette raison justifierait amplement le concours empressé du clergé et des fidèles autour du dais somptueux qui abrite l'illustre parcelle. Après la dévotion au Saint-Sacrement qui, dans la foi catholique, contient le Christ lui-même personnellement présent sous les voiles eucharistiques, rien n'est digne de respect et de vénération profonde comme le bois sacré de la croix sur laquelle il est mort pour le salut du monde. Aussi, dans notre liturgie, les honneurs qui lui sont rendus viennent-ils immédiatement après ceux dont la religion entoure le très Saint-Sacrement, et le culte de la Vraie-Croix n'y cède partout qu'à celui de l'Eucharistie. Ce motif,

(1) L'orthographe du nom de ce saint a fort varié dans les traductions. Nous le trouvons dans diverses pièces écrit ainsi : saint Lô, saint Lao, saint Leu, saint Lou, saint Lau et enfin saint Laud. Mais toutes ces variations de forme n'empêchent pas qu'il ne s'agisse incontestablement du même personnage, *sanctus Laudus*, élu évêque de Coutances vers l'an 530.

Digitized by Google

toutefois, s'il explique surabondamment la solennité de la procession de Saint-Laud, serait peut-être insuffisant à en expliquer à lui seul la popularité. Ce sanctuaire, en effet, n'est pas le seul à conserver des reliques du bois précieux de la croix. Chacune de nos églises et même de nos chapelles en possède un morceau plus ou moins considérable, mais non moins authentique, et, par conséquent, précieux et vénérable. La popularité exceptionnelle, acquise à la Vraie-Croix de Saint-Laud, doit s'expliquer, dès lors, par des circonstances qui la rattachent plus spécialement, comme le Sacre angevin (1), à l'histoire religieuse de notre province. Or, parmi ces circonstances d'un caractère tout local, l'insigne dévotion du roi Louis XI envers la relique de cette église doit être signalée, selon nous, comme l'une des causes les plus puissantes qui contribuèrent sinon à lui créer, du moins à consolider et à étendre le culte privilégié dont la procession annuelle du dimanche de la Passion est demeurée pour la ville d'Angers, après des siècles, l'éclatante et populaire expression.

Quel fut le véritable donateur de la précieuse relique nommée la Vraie-Croix de Saint-Laud? Dans un travail tout plein d'érudition substantielle, publié par la Commission archéologique, M. Godard-Faultrier en attribue le don à Foulques V, dit le Jeune, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, vers l'an 1130. Cette opinion de notre savant compatriote paraît contredite, au premier abord, par celle du bénédictin Barthélemy Roger qui, dans son histoire d'Anjou (2), en fait honneur à la dévotion de Foulques Nerra (encore un dévot à la façon de Louis XI!) qui l'aurait apportée de Jérusalem et placée dans l'oratoire du château d'Angers près d'un siècle auparavant. Roger appuie son sentiment sur ce fait que dès l'an 1080, ainsi qu'il apparaît par une convention passée entre les religieux de St-Nicolas et les chanoines

(1) Tout le monde sait que la Fête-Dieu d'Angers dut sa splendeur et sa célébrité au souvenir de l'archidiacre Béranger qui, vers le milieu du XIe siècle, prêcha dans nos murs, et même, si l'on en croit une tradition locale, sur le tertre Saint-Laurent où se rendait chaque année la procession, sa trop fameuse hérésie contre le dogme de la présence réelle.

(2) P. 359.

Digitized by Google

de Saint-Laud (1), ces derniers célébraient solennellement déjà dans la chapelle du château d'Angers la fête de l'invention de la sainte Croix, ce qui serait, suivant notre auteur, sinon une preuve, du moins une conjecture puissante qu'ils possédaient dans leur trésor la précieuse et vénérable parcelle. Aucune pièce authentique, cependant, ne confirme cette conclusion que Roger lui-même ne donne qu'avec une certaine réserve. Indépendamment de la possession d'un morceau de la Vraie-Croix, les pèlerinages de Foulques-Nerra en Palestine, et sa dévotion notoire envers les lieux saints, autorisaient suffisamment la solennité particulière donnée dans la chapelle de son château à la célébration d'une fête qui se rattachait d'une manière si intime aux souvenirs et aux émotions de ses voyages. Rien donc ne s'oppose à ce que nous nous rangions à l'opinion de M. Godard et que nous attribuions avec lui à Foulques V le don du bois de la Vraie-Croix. Un document, qui se trouve à la Bibliothèque de notre ville (Archives Grille), donne à cette opinion de notre éminent archéologue une quasi certitude historique. C'est l'injonction faite aux chanoines de Saint-Laud, dans un cérémonial particulier, de présenter ladite Vraie-Croix aux comtes d'Anjou en quelques circonstances mentionnées dans l'acte dont nous donnons, d'après M. Godard, la traduction par analyse.

« Lorsque le comte nouvellement intronisé approchera de » l'église de Saint-Laud (2), il sera reçu processionnellement... ;

(1) En vertu de cette convention, les doyen et chanoines de Saint-Laud promettent d'assister aux services des principales fêtes de l'église Saint-Nicolas, savoir : la fête de saint Nicolas et celle de la translation dudit saint ; et d'un autre côté, l'abbé et les religieux de Saint-Nicolas-lès-Angers s'engagent pareillement à assister aux services des principales fêtes de l'église de Saint-Laud, savoir : aux fêtes de saint Laud ou saint Julien, et à la fête de l'*Invention de la sainte Croix*.

(2) La chapelle du château d'Angers fut d'abord dédiée à sainte Geneviève par Ingelger, chef de la première maison d'Anjou. Plus tard, après l'invasion des Normands, une partie des reliques de saint Laud y ayant été déposée, elle prit le nom de ce saint, et c'est dans cet oratoire que fut placée la Vraie-Croix. Au XIIIe siècle, sous le règne de saint Louis, notre château étant devenu exclusivement place de guerre, de palais qu'il était auparavant, les chanoines de Saint-Laud, obligés de quitter l'ancien sanctuaire, reçurent en compensa-

Digitized by Google

» il en sera de même lorsqu'il reviendra d'un voyage lointain ou » après une longue absence. On observera pareillement ce céré- » monial à l'égard de la comtesse et de ses enfants. Le doyen... » les recevra avec le texte des Evangiles, l'encensoir et l'eau » bénite, et en même temps sera présenté aux lèvres du comte le » *Tau* (1) d'ivoire que Foulques V, roi de Jérusalem, comte des » Angevins, donna au trésor de ladite église, *Tau* que ledit » Foulques, lorsqu'il monta sur le trône de Jérusalem, reçut du » soudan de Babylone. »

Quoi qu'il en soit de l'origine de notre sainte relique, qu'elle soit antérieure ou non à l'époque des croisades auxquelles plusieurs de nos comtes d'Anjou prirent une part si active et si brillante, elle ne tarda pas à devenir l'objet d'une vénération toute privilégiée. « Cette croix, dit un auteur angevin (2) est fort célè- » bre à Angers, et la tient-on en grand respect et vénération, » d'autant que c'est une très ancienne croyance et persuasion, » enracinée dans les esprits des hommes, que celui qui seroit » parjuré, après avoir solennellement fait serment en touchant » ladite croix, ne faudroit point, dedans l'an, à mourir de male » mort. »

Cette croyance plus ou moins fondée, où l'on était généralement alors, que tout parjure sur la Vraie-Croix de Saint-Laud, était sans faute, et dans l'année, suivi d'un châtiment terrible, dut frapper singulièrement la conscience troublée et l'imagination superstitieuse de Louis XI. Aussi le voyons-nous s'enquérir avec soin de la réalité de cette puissance mystérieuse. Il fait écrire aux chanoines de Saint-Laud pour qu'ils aient à lui rendre compte de tous les miracles advenus par suite de faux témoignages et parjures sur le bois de ladite Vraie-Croix.

tion l'église de Saint-Germain qui s'élevait alors au lieu hommé Cour Saint-Laud. Enfin, à la Révolution, l'église Saint-Laud-Saint-Germain ayant été détruite, on choisit pour église paroissiale la chapelle du prieuré des Récollets située place de l'Académie. Là, au reste, ne doivent pas s'arrêter les vicissitudes de cette église que l'on songe, non sans raison, à remplacer par une nouvelle à tous égards plus convenable.

(1) Croix sans sommet en forme de T, dans laquelle était contenu le morceau de la Vraie-Croix.

(2) Choppin.

Digitized by Google

Voici cette épître, rédigée par un secrétaire, mais signée par le roi, de cette écriture aux traits allongés et repliés qui ne figurent pas mal les longues et fortes pattes d'une énorme araignée :

« A nos chers et bien amez les doyen et chanoines de l'église » Saint-Lô-lès-Angiers.

» De par le roy,

» Chers et bien amez, nous vous prions que par ung des plus » de gens de bien et de bonne conscience de votre église, vous » nous envoiez par escript et au vray tous les miracles advenus » par cy-devant à cause de la croix estant en votre église de » Monseigneur Saint-Lô, et afin que nous en soions informés à » la vérité, qu'il n'y ait point de faulte.

» Donné au Plessis-du-Parc, le pénultième jour d'octobre.

» LOYS. PARENT. »

Cette lettre, ainsi que le pense M. Godard, paraît devoir se rapporter à une enquête desdits miracles, dressée en l'année 1471 et renfermant trente et une dépositions. Elles concernent des prestations de serment au sujet *d'un vol de vases d'argent, d'une négation de dépôt, d'un prêt, d'un vol de monnaies, d'un adultère, d'une obligation de quarante écus d'or, de querelles et menaces, de rente en blé, de biens mobiliers, de gages domestiques, de successions détournées, de promesses de mariage violées, d'associations de commerce, etc.*

Parmi ces dépositions, quelques-unes méritent d'être mentionnées. Elles nous rappellent, sous une autre forme, ces jugements de Dieu qui tinrent, durant tout le moyen âge, une si large place dans les procédures de la justice tant ecclésiastique que civile.

La quatrième de ces dépositions constate que les cheveux du maître-école, Pierre Giquel, blanchirent en se parjurant sur la Vraie-Croix.

La sixième parle d'un homme dont le bras, levé sur la Vraie-Croix, se roidit tout à coup sans qu'il pût jamais s'en servir; il mourut dans l'année.

Digitized by Google

La huitième mentionne un parjure qui expira au pied même de l'autel, la langue noire et tirée.

Une autre de ces dépositions nous fait connaître une partie de la procédure que l'on suivait, dans les causes judiciaires, pour arriver à la prestation du serment.

On se rendait d'ordinaire (1) à l'église de Saint-Laud, et là, le reliquaire ouvert, on en tirait « la très saincte et disve croix » que l'on plaçait sur le maître-autel. Les parties, assistées de leurs témoins, se plaçaient en regard, et alors le commissaire de l'officialité ecclésiastique, nommé par l'évêque pour déférer et recevoir le serment, ou son délégué, prenant la parole, faisait « plusieurs remontrances des vertus de la très saincte et Vraye-» Croix, et de plusieurs exemples miraculeux qui étoient adve-» nus sur et à l'encontre de ceux qui avoient fait mauvais » serments et ne avoient entretenu ce que ils avoient juré et » promis sur et en la présence de ladite très saincte croix, lesquels » exemples étoient tous notoires et communs non seulement par » decza, mais presque par toutes les parties de ce royaume; aussi » que de ce qu'il y avoit en ladite église plusieurs escrits auten-» tiques qui trop long seroient à voir et réciter. »

Puis le discours achevé, les parties s'avançaient, et, s'agenouillant, prononçaient, la main « tangiblement » posée sur la Vraie-Croix, le serment de dire la vérité, « priant Dieu et ladicte benoiste » Vraye-Croix, ou cas qu'ils fissent le contraire, que le miracle » de non vivre jusque au boult de l'an se puisse extendre sur leur » personne. » Moment solennel qui faisait pâlir et trembler non seulement ceux qui juraient, mais ceux-là mêmes qui étaient les plus habitués à entendre et à recevoir de pareils serments (2)!

(1) Nous disons d'ordinaire, car, comme nous le verrons plus bas, la sainte relique était portée quelquefois au loin, lorsque l'importance de la cause ou du personnage l'exigeait.

(2) Dans la 24e déposition, le déclarant, Jean de la Reauté, docteur ès-lois, conseiller du roi en la cour de son parlement, président des enquêtes, chanoine de Paris, déclare, qu'ayant été avocat à la cour de l'officialité d'Angers, il tremblait d'effroi, *formidabat*, en entendant jurer sur la croix de Saint-Lô.

Il ajoute qu'il est inouï, à sa connaissance, que le pape ait donné dispense en matière de serments prêtés avec *malice* et *tromperie* sur le bois de la Vraie-Croix.

Digitized by Google

Toutefois, jusqu'à Louis XI, c'était seulement dans les causes judiciaires, tant ecclésiastiques que civiles, qu'à défaut de témoignages précis, ou sur la demande de l'un des contendants, les tribunaux avaient recours au serment sur la croix de Saint-Laud. Il était réservé au Machiavel couronné du xv^e siècle d'en faire, comme de toute chose, un instrument politique, et de s'en servir pour assurer le succès de ses vues diplomatiques. Chose étrange! cet homme, sans conscience, croyait à la conscience des autres. Un serment sur la croix de Saint-Laud, avec la terrible sanction que la croyance publique attachait au parjure, avait à ses yeux, en politique, la valeur du plus ferme et plus loyal traité.

Ce serait, à coup sûr, abuser de l'hospitalité que la *Revue* veut bien donner à cette étude, et plus encore du bon vouloir de ceux de nos lecteurs (s'il y en avait) qui auraient la patience de nous lire jusqu'à la fin, que de mentionner ici toutes les formules de serment que Louis XI fit jurer sur la croix de Saint-Laud à toutes sortes de personnages, grands ou petits, dont il croyait avoir besoin de s'assurer la fidélité. D'ailleurs, sauf l'objet, presque toutes ces pièces se ressemblent par la forme, et témoignent à un égal degré du luxe de précautions dont les entourait le soupçonneux monarque et du soins minutieux avec lequel, dans les formules qu'il rédigeait lui-même, cet esprit défiant, jugeant sans doute les autres d'après lui, s'efforçait de prévoir et de prévenir jusqu'aux chances les plus lointaines d'une cauteleuse interprétation. Nous nous contenterons d'en rapporter une d'une intérêt historique supérieur et d'une solennité de forme toute particulière (1).

Charles de Berry, frère unique de Louis XI, s'était mêlé,

(1) Les lecteurs de la *Revue*, qui seraient curieux de parcourir plusieurs autres pièces de ce genre, trouveront à la Bibliothèque d'Angers, section des manuscrits, dans le Bulletin historique de France et dans le Bulletin de la Commission archéologique d'Angers, dont M. Godard est le fondateur et le président, plusieurs serments prêtés, à la requête de Louis XI, sur la Vraie-Croix de Saint-Laud d'Angers, par divers personnages de toute condition, et notamment par le duc de Bretagne. Nous donnons le serment du duc de Guienne, parce qu'il est presque inédit, n'ayant été publié encore, à notre connaissance du moins, que par le Bulletin historique de France.

Digitized by Google

comme on sait, d'une manière très active, à toutes les conspirations des grands seigneurs de cette époque, pour détrôner le roi son frère, notamment dans la ligue dite *du bien public* qui éclata dès les premières années de son règne. Louis XI, pour déjouer ces tentatives et en détacher le duc de Berry, lui conféra le gouvernement de la Normandie. Mais cet esprit inquiet et remuant n'en continua pas moins ses menées sourdes et hostiles avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne, et même il fut question sérieusement, paraît-il, de lui faire épouser la jeune princesse Marie, fille unique de ce dernier, et héritière, par conséquent, des vastes et belles provinces qui formaient alors le duché de son père. Alarmé de ce projet dont la réalisation devait probablement détruire ou du moins ajourner pour un temps indéfini l'annexion de ce grand fief de Bourgogne à la couronne de France, Louis XI, après avoir, dans un premier mouvement de colère, repris à son frère le duché de Normandie, se décida enfin à lui donner comme apanage le duché de Guienne, à la condition qu'il renoncerait à tout projet de mariage avec la jeune princesse Marie; et pour s'assurer plus efficacement sa renonciation à cette fatale union, il fit apporter d'Angers, par deux chanoines, la croix de Saint-Laud, dans la ville de Saintes où se trouvait alors le duc son frère, et lui fit prêter solennellement sur la sainte relique le serment dont nous copions d'après l'original la formule textuelle.

« Je jure sur la Vraye-Croix de Sainct-Lô cy présente... que » tant que je vive, je ne traictere, pourchassere, ne feray traicter » ou pourchasser le mariage de moy et de la fille de beaufrere et » cousin le duc de Bourgoigne, et nen tiendray ou feray tenir » parolles ou pratyques et icely mariage ne consentire, ne ne la » fiancere, ne espousere ne avec elle ne contractere mariage ne » autre contrat, promesse ne espérance avec elle ne touchant elle » que ce ne soit de lexprès et espécial congié et consentement de » mondit seigneur le Roy Loys mon frere, et de son bon gré et » plaisir et sans ce qu'il y soit contrainct par quelque contraincte » quelle quelle soit ou puisse estre et mon dit seigneur le Roy » estant en son franc et libéral arbitre de sa personne et serviteur, » et de son royaume, pays, seigneuries et subjects, et sans ce que

Digitized by Google

» mon dit seigneur le Roy y soit induit ou contrainct pour doupte » ou paour de guerre, assemblée de gens, rebellion de subgets » ou pour grant autorité ou puissance, en quoy Monseigneur le » Roy me veist ou par doupte que on luy voulust fere mal a sa » personne ou a ses dits serviteurs, royaume, pays, seigneuries » ou subjects ou aultrement, directement ou indirectement en » quelque autre forme et manière que ce soit. Et pour obvier » à toutes choses qui pouroyent estre cause de mettre différence » entre mon dit seigneur le Roy et moy a cause dudit mariage, » je prometz et jure comme dessus que james je nen pressere » mon dit seigneur le Roy et ne lui en parlere ou fere parler en » quelque maniere que ce soit plus d'une fois, ou quel cas s'il me » refusoit, je promets et jure par le serment que dessus que je » nen aure aucun malcontentement ou rancune à lencontre de » luy ne de ses serviteurs, et qua ceste cause je ne garde quelque » moyen pour y parvenir après ce reffus ne pour men vengier et » avec ce que se par moy mon dict seigneur le Roy estoit induict » ou contrainct pour aucune des manières dessus dites, a donner » le dit consentement que je encoure parjurement sur la dite » Vraye-Croix de Sainct-Lô, ne plus ne moins comme si je nen » avoys point eu le congié ou consentement.

» Plus jure sur la Vraye-Croix comme dessus que tant que je » vive, ne balleroy à mon frère de Bourgoigne ne aux siens le » tiltre de Roy ne de la couronne de France. »

Le duc Charles fut-il sincère en prêtant ce serment? Sincère, au moment peut-être; mais fidèle, il ne le fut pas longtemps. C'est en 1469, époque à laquelle il reçut la Guienne en apanage, qu'il jure solennellement sur la plus redoutable des reliques qui reçut alors le serment des peuples et des rois, « que tant qu'il » vivra, il ne traictera ou pourchassera et ne fera traicter ou » pourchasser son mariage avec la fille de beaufrère et cousin le » duc de Bourgogne que ce ne soit de l'exprès et espécial congié » et consentement de son dit seigneur le Roy Loys son frère; » et, à peine deux ans après, le 7 novembre 1471, il écrit de sa main au page Sixte IV pour obtenir dispense de certains vœux et serments qui, entre tous les autres, lui tiennent surtout au

Digitized by Google

cœur (1), et accréditer des députés auprès du souverain pontife pour traiter activement cette importante affaire.

Or ici, comme dans plus d'une histoire de ce genre, le secret de la comédie jouée par le frère de Louis XI était le secret de tout le monde. On savait bien, et le roi tout le premier, dont les limiers diplomatiques avaient bientôt éventé d'ailleurs toute négociation sourdement tramée contre lui, que le duc de Guienne ne sollicitait avec tant d'empressement la dispense dont il est ici question que pour être en mesure d'obtenir la main de l'héritière de Bourgogne à laquelle il avait précédemment renoncé. C'était donc un parjure au premier chef, « et un parjure sur la Vraye-» Croix de Monseigneur Saint-Lô-lès-Angiers ! » Aussi, en l'apprenant, tout ce que Louis XI se connaissait de dévotion et de loyauté fut-il remué de fond en comble dans sa conscience indignée ! Il en appela à la Vraye-Croix du parjure dont elle était, disait-il dévotement, avant lui-même atteinte, et donna aussitôt procuration à son amé et féal conseiller le patriarche d'Antioche, évêque de Valence, d'aller porter le serment de son frère au trésor de l'église de Saint-Laud, afin qu'il demeurât là, auprès de la Vraie-Croix qui l'avait reçu, comme une protestation solennelle, un appel incessant à la justice divine pour la religion d'un tel serment outragée !

Dans cette pièce de rédaction émue, presqu'éloquente, le roi rappelle « qu'après lui avoir baillé son apanaige, son frère fut si » content qu'il jura et promit sur la Vraye-Croix de Notre Sau-» veur et Rédempteur, *Jhu-Crist*, estant à Saint-Lau-lès-Angiers, » qui lui fust portée à Saintes, où il estoit, par deux chanoines » du dit Saint-Lau, que dorénavant il lui seroit loyal en toutes » choses, comme il est contenu dans la formule dudit serment » par lui fait sur la dite Vraye-Croix, tenant sa main dessus... » Mais ne lui a été fidèle, lui a déclaré la guerre, et s'est allié à » Jean, naguère comte d'Armagnac, déclaré criminel de lèse-» majesté... et fait plusieurs autres choses qui longues seroient à » réciter. *Et qui pis est...* a envoyé en cour de Romme (*sic*) pour

(1) Votorum et juramentorum quorumdam quæ inter omnia alia maxime cordi mihi sunt.



Digitized by Google

» obtenir dispense de notre Saint-Père le Pape des serments qu'il » nous a faicts, principalement sur la dite Vraye-Croix. Et pour » ce que à Dieu seul à qui en ce faisant est faicte l'injure, en ap- » partient la connaissance, particulièrement du serment prêté sur » la dite Vraye-Croix, et que nous irions volontiers en personne » au dit lieu de Saint-Lau pour y porter les pièces qui contien- » nent le dit serment, et réquérir Notre Sauveur en remenbrance » de sa dicte Vraye-Croix qu'il lui pleust nous en faire justice et » raison, ce que bonnement ne pouvons faire, obstant les grants » affaires de nostre royaume, nommons comme procureur nostre » amé et féal conseiller Girault, patriarche d'Antioche, évesque » de Vallence, pour soi transporter pour et ou nom de nous en » l'église du dit Saint-Lau-lès-Angiers, et y présenter de par » nous les lettres de notre dit frère et les bailler en garde aux » chanoines de la dite église qui seront tenus les mettre au trésor » d'icelle, et de lui en bailler recépissé en forme autentique, au- » quel les mémoires et lettres seront insérées de mot à mot. *Et* » *aussi de réquérir à Dieu Noltre dit Saulveur et Rédempteur* » *qu'il lui plaise par sa grâce nous en faire la raison en l'hon-* » *neur et révérence de sa dicte Vraye-Croix sur laquelle a été fait* » *le dit serment par notre dit frère.* »

Cette procuration, contresignée Bourré, fut donnée au château de Montilz-lès-Tours le 1er mars 1471, et une année après, les dates sont curieuses à relever dans cette histoire, le 21 mai 1472, le duc de Guienne était enlevé par une mort tragique, après avoir mangé avec la duchesse de Montsoreau, qui succomba elle aussi, la moitié d'une pêche que lui avait servie l'abbé de Saint-Jean-d'Angély.

Fut-ce la justice de Dieu? Fut-ce la justice du roi? C'est là une question fort controversée entre les historiens. Ce qui est sûr, dit un auteur (1) que l'on n'accusera pas de partialité trop bienveillante envers les rois, et surtout envers Louis XI, ce qui est sûr, c'est que le mourant n'eut aucun soupçon de son frère; le jour même de sa mort, il le nomma son héritier, et lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avait causés. D'autre part,

(1) Michelet, histoire de France, t. 6, p. 315.

Digitized by Google

Louis XI ne répondit rien aux accusations qui s'élevèrent contre lui ; ce ne fut que dix-huit mois après qu'il déclara vouloir associer ses juges à ceux que le duc de Bretagne avait chargés de poursuivre l'affaire. Mais il n'y eut aucune procédure publique. L'abbé de Saint-Jean-d'Angély, qui avait présenté la pêche fatale, vécut en prison plusieurs années, et fut trouvé mort dans son cachot un jour d'orage. Le bruit se répandit que le diable l'avait étranglé. Chacun en crut ce qu'il voulut, mais tout fut dit.

N'allez pas croire, au reste, que, pour ardent qu'il fût à réquérir de ses adversaires le serment sur la croix de Saint-Laud, Louis XI ait souvent pratiqué lui-même, et pour son compte personnel, ce moyen bien autrement sacré que tous les autres, selon lui, d'engager sa conscience. En général, Louis XI ne se soucia jamais beaucoup de prêter des serments quels qu'ils fussent, et quand il croyait utile à ses intérêts de jurer sur quelque sainte relique, il s'efforçait toujours, et réussissait d'ordinaire à introduire, soit dans la teneur même du serment, soit dans le cérémonial de prestation, quelque réserve bien cauteleusement voilée, qui lui permît plus tard de resserrer ou de dénouer à son gré le lien facile dont il avait consenti à se laisser attacher. Tantôt, c'était d'une expression à double entente, et dont l'événement devait seul déterminer la réelle signification, qu'il s'autorisait pour se prétendre délié; tantôt, prétextant une douleur au bras droit, tenu par une écharpe, c'était de la main gauche qu'il avait juré; et si, nonobstant, la conscience criait un peu trop fort en lui, il lui restait la ressource, pour apaiser l'ire du saint sur les reliques duquel il s'était parjuré, d'envoyer à la chapelle ou à l'église qui portait son nom une belle chape d'or ou des flambeaux d'argent, moyennant quoi, il estimait avoir au ciel sinon un complice, du moins un patron pendant sa vie, et, à sa dernière heure, un avocat. Tout cela pour les saints ordinaires. mais pour la croix de Saint-Laud, c'était chose bien autrement sérieuse. Il ne se fût, pour rien au monde, risqué à un parjure sur notre redoutable et sainte relique. Non seulement il évitait, tant qu'il pouvait, de jurer sur elle, mais il allait même parfois jusqu'à stipuler expressément que le serment qu'on lui demandait serait prêté sur toute relique à *l'exclusion de la Vraye-Croix*

Digitized by Google

*d'Angiers!* Il fallait qu'il fût bien sûr de lui-même, et bien certain que tous ses intérêts politiques étaient sauvegardés du côté de la fidélité à sa parole, pour qu'il se décidât à s'engager par une semblable attestation.

Aussi les serments personnels du roi Louis XI sur la Vraie-Croix de Saint-Laud sont-ils rares parmi les documents, au moins ceux que nous avons pu consulter. Nous en trouvons un en faveur des bourgeois de la ville d'Arras, qu'il garantit par ordonnance royale contre les exactions de ses compagnies de francs-archers peu et mal payés par leur maître, et fort tentés dès lors de chercher dans le butin un supplément à l'insuffisance de la solde régulière. Le roi s'engage à payer lui-même les dettes de ses soldats au cas fort probable d'ailleurs que ceux-ci les missent en oubli, et termine son ordonnance par le serment redoutable:

« Si je contreviens à ceci, je prie la benoîte croix, ici présente, » de me punir de mort dedans le bout de l'an. »

Le duc de Bretagne eut aussi, lui, la faveur exceptionnelle d'un pareil engagement de la part de Louis XI. Voici cette pièce telle que la donne l'historien Duclos d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale.

« Item, jure sur la Vraie-Croix de Saint-Lô que je ne pren- » drai ne tuerai, ne ferai prendre ne tuer, ni ne consentirai » qu'on prenne ou qu'on tue mon beau neveu François à présent » duc de Bretagne; et que je ne ferai ne pourchasserai ne ne » ferai faire ne pourchasser mal, dommage ne inconvenient à sa » personne, ne ne souffrirai à personne quelconque le lui faire; » et se je sçai que aucun le veuille faire, en avertirai mondit » neveu et l'en garderai et defendrai à mon pouvoir comme je » ferais ma propre personne.

» Et est ce présent serment en confirmant et approuvant le » traité de paix qui fut faite et accordée entre moi et mondit » neveu par ses gens et amis le 9me jour d'octobre l'an 1475 et » sans aucune novation ou dérogation y faire.

» LOYS. »

Tous ces documents, comme on le voit, ont trait à la politique. La religion n'y intervient évidemment que comme moyen

Digitized by Google

de succès, *instrumentum regni*. On est heureux pourtant, en parcourant les titres déposés au trésor de l'église Saint-Laud, et recueillis en partie, après la Révolution, par M. Grille, d'en trouver quelques-uns qui témoignent de sentiments plus désintéressés, d'une dévotion plus pure, plus dégagée, en apparence au moins, d'intérêts diplomatiques. Nous reproduisons ici, pour terminer cette étude, trois lettres de Louis XI au chapitre de Saint-Laud, concernant des processions et prières demandées par le roi pour sa santé et pour le bien de son royaume. Ces lettres sont sans date, et ne rappellent, par conséquent, aucun fait historique auquel on les puisse rapporter.

I.

« A nos chiers et bien amez les doyen, chanoines et chappitre » de l'eglise Monseigneur Saint-Leu, juge, advocat, procureur » esleuz, maire, soubzmaire, et autres nos officiers à Angiers.

» De par le Roy,

» Chiers et bien amez, pour la singuliere dévocion que nous » avons à la Vraye-Croix de Monseigneur Saint-Leu d'Angiers, » nous voulons, vous mandons et expressément enjoignons que » tous ensemble vous vous assemblez et faictes les processions » doresnavant trois fois et par trois jours par chacune sepmaine » jusques et à Pasque prochainement, venant par les cloistres à » l'environ de l'eglise de mon dit seigneur Saint-Leu, et que la » Vraye-Croix soit portée en grant honneur et révérence, en » faisant dévotes pryères et oraisons pour notre santé et prospé- » rité. Et gardez que en ce n'ait faulte ainsi que vous dira notre » amé et féal notaire et sécretaire maître Jehan Robineau auquel » nous avons donné charge le vous dire.

» Donné au Plessis-du-Parc-les-Tours le 3e jour de février.

» LOYS. »

II.

« A nos chiers et bien amez les doyen et chappitre de Saint- » Lau-les-Angiers.

» De par le Roi,

» Chiers et bien amez, pour ce que nous avons tres grande et

Digitized by Google

» singuliere amour et confiance à la tres glorieuse Vraye-Croix
» qui est en votre église, nous vous pryons si tres de cueur que
» povons que vous faciez chacun jour procession et dire une belle
» messe en lonneur de Dieu et de ladite Vraye-Croix et pryez
» Dieu qu'il veuille continuer et entretenir paix, transquilité,
» amour en nostre Royaume, et nous maintenir longuement en
» bonne prospérité et santé, et vous nous ferez très grant et
» singulier plaisir.

» Loys. »

III.

« A nos chers et bien amez les doyen et chappitre de Saint-
» Lô-les-Angiers.

» De par le Roi,

» Chers et bien amez, nous vous prions que vous faites conti-
» nuellement processions, prières et oraisons en requerant à
» Dieu, notre Redempteur, et a sa tres benoiste glorieuse Mère,
» qu'ils veullent avoir pitié et compassion du pouvre peuple, lui
» envoier fertilité et habondance de biens, entretenir paix, trans-
» quilité et union en nostre royaume, et nous donner tousiours
» et à notre très chier et très amez fils, le dauphin de Viennois,
» bonne prosperité et santé, et vous ferez euvre charitable, et à
» notre très grant et singulier plaisir, ainsi que vous dira notre
» ami et féal conseiller l'arcevesque de Narbonne, lequel s'en va
» pour aucuns nos affaires. Si le veuillez croire de ce qu'il vous
» en dira de par nous.

» Donné au Plessis-du-Parc le 17e jour de mars.

» Loys. »

Ces lettres sont touchantes pour Louis XI. Ce n'est plus ici l'âpre cupidité qui domine; on y surprend même quelques éclairs de sensibilité vraie qu'on est d'autant plus charmé de rencontrer qu'ils sont très rares dans la correspondance du redoutable monarque.

L'abbé Bodaire.

Digitized by Google

# LE MOIS DE MARIE

Dans le pays que j'aime hier j'herborisai,
Pays d'où la fraîcheur par trois urnes s'épanche,
Où vire le moulin de vapeurs irisé,
Où sur la roue en pleurs bondit l'écume blanche.

Mais du bourgeois déjà l'étendard s'est levé
Sur ces bords frissonnants que l'industrie harcèle;
Au lieu du bac modeste, un pont, longtemps rêvé,
Relie insolemment Villevêque à Soucelle.

— Bah! quand mai radieux, sous les genêts fleuris,
D'une main filiale embaume la blessure,
Et que de nos effrois la première tu ris,
Honte à qui sur ton sort tremblerait, ô nature!

Or, dans le parc ombreux qu'un vain fossé défend,
J'allais d'un pas si leste et d'une ardeur si folle,
Que les passants de loin : « Voyez donc cet enfant
Qui folâtre dans l'herbe, un échappé d'école! »

J'errais par les taillis, trempé jusqu'au genou,
De l'ophrys bourdonnant aux pâles asphodèles;
Des préludes sans nom partaient, on ne sait d'où;
Tout poussait et volait. — Bruits de feuilles et d'ailes!

Digitized by Google

Et des nids, balancés par la brise des bois,
Comme des encensoirs sous les voûtes bénies,
Mon oreille écoutait s'exhaler à mi-voix
Un écho parfumé des saintes Litanies.

*

Tu sais, l'homme remue et change; moi surtout
Vrai Don Quichotte, moins la rondache et la lance,
Dont le cœur toujours bat, dont le sang toujours bout,
Qui de partout ainsi que d'un tremplin s'élance.

Et me voilà bien loin vers la Sarthe emporté...
De radieux soudain mon esprit devint sombre,
Car bien que n'ayant l'air de nul autre escorté,
Je n'en marchais pas moins côte à côte d'une ombre.

L'ombre d'un mien ami. C'est là, — quinze ans passés!
Comme un rare gibier qu'on poursuit à la chasse,
Sur la foi des anciens, nous cherchions je ne sais
Quelle herbe dont le soc a dévoré la trace.

Mais la mort qui couvait, ô jeune herborisant,
Ton front épanoui sous ses regards moroses,
D'un revers de sa faulx t'a mis, froid et gisant,
Dans l'herbier du sépulcre où se fanent les roses.

*

L'Angelus a sonné. Tirons notre chapeau!
Qu'à cette heure, en ce mois, où tout respire et prie,
De l'aigle au moucheron, du pasteur au troupeau,
Une chaîne d'*Ave* se tresse pour Marie.

— Oui, l'insecte, l'oiseau, le brin d'herbe, Seigneur!
Ces mille êtres sans nom que votre éclat décore,
De la création perpétuant l'honneur,
Du fond de leurs instincts vous proclament encore.

Digitized by Google

L'homme s'est tu. Respect à son vol triomphant!
Que voulez-vous? Prier... à celui qui contemple?
Il faut du vin pour l'homme et du lait pour l'enfant.
Le souffle de l'esprit a renversé le temple.

Pour le peindre à genoux, il faut que, désormais,
L'artiste au cœur ardent, que son génie entraîne,
Des monts et des sierras franchissant les sommets,
Dans la nuit du passé l'avise et le surprenne.

— Devant la Roche-Foulque ainsi parlait tout bas
Le botaniste ému. Comme il roulait ces choses,
D'intimes affluents qu'il ne soupçonnait pas
S'y rendaient; aux effets se rattachaient les causes.

Peintre de l'Angelus, ces jardins sont à vous!
Au crépuscule ici, de votre œuvre romaine,
Vous avez esquissé le contour ferme et doux.
A vous cette pensée, et je vous la ramène.

*

La tour de Briollay, — me croira qui voudra! —
Mit pour me voir passer ses barons aux fenêtres.
A l'aspect de ces preux, sombres comme Nerra,
J'eus peur, et m'inclinant : « Grâce et merci, mes maîtres! »

*

Ecouflant nuit et jour tient ses regards ouverts.
La Sarthe à flots pressés envahit sa vallée;
Et des saules, amours, regrets de ses prés verts,
Il voit sombrer au loin la cime échevelée.

En sa barque, amarrée au seuil de sa maison,
Un vieillard m'accueillit. Il pleurait : « Sur mon âme,
Les temps sont durs, Monsieur. Voyez la fenaison!
Du faucheur aujourd'hui la faulx, c'est une rame. »

Digitized by Google

Tandis que j'embrassais ce lugubre tableau,
Les canards tournoyaient, et leur troupe aguerrie
Chantait en s'ébattant sur l'écume de l'eau :
« Bleue ou verte, pour nous c'est toujours la prairie. »

*

Terre ! En mon cœur charmé quel écho retentit ?
(C'est bien le noir clocher, c'est bien l'if tutélaire)
Echo du *Sub tuum* que j'entonnai, petit,
Un jour d'Assomption, dans la nef de Soulaire.

Où sont-ils, ceux d'alors ? Aïeux aux chefs branlants,
Aïeules dont la cape ombrageait la paupière,
Chantres en cheveux gris, pasteur en cheveux blancs,
Où sont-ils ? où sont-ils ? — Ici, répond la pierre.

Au tournant du buisson, notre Palestrina,
Seul debout, fredonnait son antienne mystique ;
D'un coup d'aile touché, le rameau s'inclina.
Fauvette et rouge-gorge, achevez le cantique !

*

Botaniste, en avant ! Des seigles épiés
Sort le coquelicot. La jaune renoncule,
En constellant le sol, met le ciel sous tes pieds.
Marche, marche, rêveur ! qui s'arrête, recule.

— Qu'importent le rubis des champs, l'or du gazon ?
Celle qu'à deux genoux je sers et je proclame,
De plus chastes couleurs émaille son blason.
Mai brillant, c'est Vénus, — humble, c'est Notre-Dame.

Or ça, marchons, cueillons ! Que le bouquet soit pur.
Pour l'autel assemblons la gerbe sans égale.
Que le myosotis, aux corolles d'azur,
Y sympathise avec la blanche ornithogale.

Digitized by Google

*

De mon petit Liré j'aperçois le côteau ;
En traversant le bourg, mon cœur bat, mon cœur saigne :
L'antique *posada* sert d'enclume au marteau,
Et du grand saint Martin l'on décroche l'enseigne.

Messieurs les bâtisseurs, je ne voudrais pour cent
De vos palais donner l'ombre de sa façade :
Sur son porche à trois pieds son pignon grimaçant
Eût fait pâmer Callot et tressaillir Ostade.

*

J'arrive. On commençait. Dans un livre latin
Mon aîné s'abîmait, en docte personnage.
La mère se signait; mon cadet, sacristain,
Armé d'un long roseau, frêle comme son âge...

Sur son nid incliné qui n'a pas vu l'oiseau
Abécher sa couvée en frémissant de l'aile?
Ainsi de cette flamme, au bout de ce roseau :
Les cierges réjouis aspiraient l'étincelle.

« Ah ! te voilà ! si tard, père, d'où nous viens-tu ?
» De Cheffe, ou de Tiercé qu'enchantent les bruyères ?
» Des simples quelle est donc la magique vertu,
» Qu'on les cherche si loin pour n'en rencontrer guères ?

» Des herbes que l'on cueille à minuit sous la croix,
» As-tu vérifié la malice mortelle ?
» As-tu, père, trouvé la rime au fond des bois ?
» La rime, est-ce une fleur? Et comment fleurit-elle ? »

Digitized by Google

« — Je ne suis point savant, poète moins encor.
» Je sais, je rêve un nom que savant ou poète
» Révèrent. Nom béni des enfants au cœur d'or.
» Pour celui qui le tait, la nature est muette. »

Et ma boîte en leurs mains circule, et le bouquet
Mi-d'argent et d'azur, emblème cher aux vierges;
A gauche la pervenche, à droite le muguet
Echangent leurs reflets à la lueur des cierges.

Puis, la lune cinglant au céleste horizon,
Tous les bruits expirant en rumeurs insensibles,
Comme à la mer s'en va le ruisseau, l'oraison
S'exhalait humblement dans les chœurs invisibles.

VICTOR PAVIE.

Digitized by Google

# LES REPRÉSENTANTS

# DE MAINE ET LOIRE

## DEPUIS 1789 [1].

Après une assez longue interruption dont plusieurs des lecteurs de la *Revue d'Anjou* m'ont fait des reproches beaucoup trop flatteurs assurément, et qui doivent, à tous les titres, stimuler mon zèle, je reprends aujourd'hui la suite de mes études sur *les Représentants de Maine et Loire depuis* 1789. Je m'étais arrêté au triste récit de la vie bien courte et bien cruellement brisée de notre cinquième député à l'Assemblée législative, M. Delaunay l'aîné, dont le nom, si populaire un instant, sera toujours inséparable du souvenir des premières manifestations de la Révolution dans notre province. De nos six autres députés à cette déplorable législature, je n'ai vraiment presque rien à dire, et je ne puis guère les mentionner autrement que pour mémoire. Il est assez probable même que si je ne venais ici l'apprendre à mes lecteurs, le plus grand nombre aurait oublié ou peut-être n'aurait jamais su que MM. Clémenceau de la Lande, Goffaux, Chouteau, Quesnay, Menuau et Bonnemère

(1) Voir *Revue de l'Anjou et du Maine*, année 1855, tome I, pages 66 et 193, tome II, pages 65 et 321; année 1856, tome I, page 242, tome II, page 236. — *Revue de l'Anjou et du Maine*, tome II, pages 1 et 219; tome III, page 34; tome IV, page 275; tome V, page 129.

Digitized by Google

avaient été chargés, pendant une session orageuse et sinistre, de l'honorable mandat de représenter notre département. Ces noms cependant recommandables à quelques égards, nous les avons retrouvés inscrits sur des ruines, et c'est en poursuivant le cours de nos explorations sur l'histoire contemporaine que nous les avons notés comme à la dernière et sombre lueur d'un vaste incendie dont il nous aurait été donné de remuer les décombres.

M. René-Mathurin Clémenceau, né à Montjean vers 1755, avait été admis fort jeune au titre d'avocat. Le hasard nous a fait retrouver et nous avons sous les yeux la thèse de droit français qu'il soutint à l'ancienne école de droit d'Angers, le 30 juillet 1774, concurremment avec deux condisciples qui devaient comme lui être appelés un jour aux honneurs de la législature, MM. Ferrière et Delaunay, le jeune. Il ne paraît pas d'ailleurs que M. Clémenceau ait pris au sérieux son titre d'avocat; on ne le voit point du moins figurer sur le tableau de l'ordre dans toutes les années qui précédèrent la Révolution. Il résidait alors à Montjean, et faisait de fréquents voyages à Angers où il avait acquis la réputation d'un jovial et gai compagnon, homme d'expansion, de plaisir et de joyeux entrain. On citait encore au Palais, il y a peu d'années, quelques-uns de ses petits vers épigrammatiques ou burlesques qui avaient le privilége d'exciter au plus haut point l'hilarité et les sympathies de toute la basoche angevine. Ce laisser-aller qui survivait aux jours de la première jeunesse, cette distraction constante de toutes les préoccupations, de tous les soucis, de toutes les choses sérieuses de la vie, étaient dans ce siècle si léger et si mobile une source véritable de popularité, et il serait facile de relater de nombreux exemples d'une sorte d'importance politique conquise à si peu de frais. Toutefois, M. Clémenceau avait un autre titre aux faveurs populaires. Il avait embrassé avec un chaleureux enthousiasme la cause de la Révolution, et ce zèle extrême lui valut immédiatement l'honneur d'être nommé juge au tribunal du district de Saint-Florent. Il n'en remplit pas longtemps les fonctions, ayant été élu l'année suivante député à la première législature. Cette élection fut le résultat d'une combinaison que nous avons indiquée déjà dans un précédent article. Il avait été

Digitized by Google

arrêté dans la réunion générale des électeurs du département qu'autant que possible chaque district serait représenté à l'Assemblée nationale, et le choix qui fut fait de M. Clémenceau doit être attribué beaucoup moins à sa nuance politique qu'à la convenance d'assurer un mandataire spécial à cette partie du département où les adhésions révolutionnaires se montraient si froides et si rares. M. Clémenceau, d'ailleurs, quoique l'un des plus avancés de cette contrée, n'en fut pas moins le candidat de tout le parti constitutionnel qui chercha d'abord à l'opposer à M. Delaunay, l'aîné, porté par la fraction extrême et passionnée du corps électoral. Cet antagonisme dut paraître étrange sans doute à tous ceux qui savaient combien M. Clémenceau était lié étroitement avec M. Delaunay qui l'avait compté si longtemps dans le nombre des compagnons les plus habituels et les plus décidés de toutes ses excentricités et de tous ses plaisirs. On croyait toutefois que le juge de Saint-Florent était moins engagé dans les voies d'une révolution radicale et absolue que le célèbre avocat angevin qui, profondément irrité contre la cour, ne rêvait plus, en retour de son amour-propre blessé, que représailles et vengeance. Il s'exprima avec un amer dédain sur la concurrence qu'on lui faisait dans la personne de M. Clémenceau qu'il ne croyait pas être de force ni de taille à lutter contre lui, et cependant le ballotage s'établit entre ces deux candidats, et, malgré l'appoint de toutes les voix du parti extrême, M. Delaunay ne l'emporta qu'à une faible pluralité de suffrages. Au scrutin qui suivit, M. Clémenceau fut nommé à une assez grande majorité.

Rendu à Paris, M. Clémenceau s'y trouva un peu désorienté. A Montjean, il était en grande renommée de civisme, et nul assurément n'aurait été tenté jamais de contester la ferveur et la pureté parfaite de son *patriotisme;* à l'Assemblée, dès le premier jour, il se sentait déjà dépassé, et comprenait bien que pour maintenir sa popularité à hauteur, toute sa verve sarcastique et railleuse ne serait désormais plus suffisante : on allait lui demander des actes et non des épigrammes. Il chercha un instant à louvoyer entre les partis divers, et bien qu'il ne manquât ni d'assurance ni de faconde, il ne prit qu'une seule fois la pa-

Digitized by Google

role dans tout le cours de cette législature et encore ne fut-ce que vers la fin de la session. Au mois de juillet 1792, il monta à la tribune pour demander que les fonctionnaires publics ne pussent accepter de places du pouvoir exécutif qu'un an après l'expiration de leurs premières fonctions. Bien accueillie par une assemblée qui s'était constituée en état permanent de défiance contre le gouvernement, cette proposition n'impliquait d'ailleurs de la part de son auteur nulle tendance exclusive dans les voies d'un parti quelconque, car il n'en était aucun, sans en excepter même le parti constitutionnel et soi-disant conservateur qui n'eût entrepris sa campagne obligée contre la royauté et qui ne cherchât tous les jours à empiéter sur sa prérogative. Au demeurant, l'unique et très courte allocution de M. Clémenceau contribua si peu à sa notabilité que la Société centrale des jacobins qui, après le 10 août, fit imprimer et distribuer à grand nombre d'exemplaires le tableau synoptique des votes principaux de chacun des membres de l'Assemblée législative, ne sut comment classer le député du district de Saint-Florent. Sur les onze cents députés de l'Assemblée, M. Clémenceau se trouve être le seul dont l'annotation soit restée vide, et dont la manière de voter n'ait pu être indiquée autrement que par une ligne de points mise à chacune des sept colonnes posées.

Il est permis de croire cependant que M. Clémenceau vota le plus souvent avec le parti modéré, car son nom fut rigoureusement exclu de la liste des candidats à la Convention nationale, et il demeura à l'écart et sans fonctions durant tout le règne de la Terreur. Ce ne fut que sous le gouvernement du Directoire qu'il reparut sur la scène politique. Le 6 brumaire an IV, il fut nommé à la charge importante de commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal civil établi à Angers pour tout le département de Maine et Loire. Si éminente que puisse paraître cette dignité, il faut reconnaître cependant qu'elle n'avait en réalité qu'une bien faible importance. Dans ces temps de troubles et d'anxiétés publiques, il y avait interruption générale et à peu près absolue de tous les procès civils. On ne songeait guères à défendre ses droits ni même à sauvegarder ses propriétés quand on n'avait plus de foi dans l'avenir et que chacun vivait au jour

Digitized by Google

le jour sans oser jamais compter sur le lendemain. Toutefois, cette délégation d'une haute charge du ministère public remit M. Clémenceau en évidence, et contribua beaucoup à le faire nommer membre du Conseil des Cinq-Cents lors des élections de l'an VII, date de bien triste mémoire, où la représentation nationale, décimée déjà par l'odieux coup d'Etat du 18 fructidor, n'était plus recrutée que par un petit nombre d'électeurs, et n'offrait plus en réalité qu'un vain simulacre de législature.

A ce Conseil des Cinq-Cents, M. Clémenceau montra beaucoup moins de réserve et de mesure qu'il n'avait fait à l'Assemblée législative, et sembla, à cette dernière phase de sa carrière politique, s'être mis systématiquement à la suite du parti extrême. Il parut souvent à la tribune et vota presque toujours avec la fraction révolutionnaire. Député d'un pays cruellement désolé par la guerre civile, il s'éleva vivement dans la séance du 2e messidor an VII contre le principe de la responsabilité que l'on voulait faire peser sur les communes, et combattit, mais malheureusement à ce seul point de vue, l'odieuse loi des ôtages. Le 1er thermidor, il fut élu secrétaire de l'Assemblée, et dès le 9 du même mois, date d'une journée fameuse, il fut fort applaudi par toute la gauche avancée, quand on le vit venir proposer de tenir séance comme à l'ordinaire, et d'abolir la fête anniversaire de ce grand jour de réparation et de salut. Les paroles de M. Clémenceau excitèrent dans les rangs du parti modéré un orage difficile à décrire, et il fut même directement apostrophé par un député de cette nuance politique, l'ex-conventionnel Hardy (de la Seine-Inférieure), qui donna à plusieurs assertions de son collègue de Maine et Loire un démenti catégorique et formel et si énergiquement accentué qu'il se fit rappeler à l'ordre et censurer par le président. Persistant dans cette voie si opposée à la ligne qu'il avait suivie pendant tout le cours de la première législature, M. Clémenceau prit encore la parole le 17 thermidor pour défendre les sociétés populaires qui, depuis quelque temps, avaient fait dans la capitale surtout une triste réapparition, et dans le sein desquelles se produisaient des motions vraiment incendiaires et des allocutions violentes jusqu'à la rage et à la démence. C'est à peine s'il put cette fois



Digitized by Google

achever son discours, tant les murmures éclatèrent sur presque tous les bancs. Ce mauvais accueil fait à sa faconde révolutionnaire ne découragea point M. Clémenceau, et le 23 fructidor, il prononça un discours dont la conclusion était digne d'éloges assurément, puisqu'il demandait des réductions importantes sur les dépenses de la comptabilité; mais on sait que trop souvent les demandes exagérées d'économies sont faites dans une arrière-pensée de vaine popularité, bien plus que dans le but réel de soulager les contribuables, et ce dernier discours de M. Clémenceau était empreint d'un caractère si manifeste d'opposition systématique, et fut si fort applaudi par tous les montagnards, qu'il ne fut que médiocrement goûté par les hommes impartiaux, sages et modérés.

La position prise ainsi par M. Clémenceau n'était pas de nature à le recommander au choix du gouvernement que le coup d'Etat du 18 brumaire substitua à la pentarchie directoriale. On comprend d'ailleurs que sous la pression de ses nouvelles tendances vers l'extrême démocratie, le député du district de Saint-Florent ait vu avec déplaisir l'avénement d'un pouvoir énergique, ferme et puissamment organisateur. M. Clémenceau ne fut point porté sur la liste des membres du Corps législatif, et il rentra dès lors dans la vie privée. Bien qu'il ait survécu longtemps à cette disgrâce, elle fut pour lui sans retour, et il n'a plus reparu sur la scène politique. Il est mort profondément oublié, et sans avoir attaché assez d'éclat à son nom pour qu'il soit recueilli par l'histoire.

L'espèce de notabilité qu'il s'était faite au moment de l'expiration de son mandat, m'a porté cependant à parler un peu plus longuement de ce sixième député; mais, avec la meilleure volonté du monde, il me serait impossible de consacrer une véritable notice à celui dont la nomination suivait immédiatement, M. Goffaux, maire de Mouliherne, qui fut choisi comme M. Ferrière pour représenter le district de Baugé. Nous savons seulement que M. Goffaux vota en général avec la majorité de cette malheureuse Assemblée législative où trop souvent prévalut l'ascendant du parti révolutionnaire qui suppléait au nombre par l'audace; mais du moins, dans toutes les questions graves et

Digitized by Google

constitutionnelles, le député de Baugé réserva toujours son indépendance. Ainsi le 8 août, il se prononça nettement contre la mise en accusation de M. de la Fayette, ce qui après la chute du trône fut considéré comme une tache indélébile et un titre absolu d'exclusion. M. Goffaux ne fut donc point réélu à la Convention, et depuis lors il est demeuré à tout jamais étranger aux affaires publiques.

Le huitième député fut M. Chouteau, médecin à Cholet, où son savoir, sa pratique et surtout son inépuisable bienfaisance lui avaient depuis longtemps concilié l'estime générale. Les éclatantes et magnifiques promesses de la Révolution naissante avaient profondément ému le cœur de cet homme excellent, si naturellement sympathique, aux pensées fécondes et aux idées généreuses. Toutefois, M. Chouteau ne s'était associé au grand mouvement de 1789 qu'avec une modération pleine de réserve et de sagesse. En 1790, sans qu'il l'eût demandé, sans qu'il parût même l'avoir désiré, les suffrages à peu près unanimes de ses concitoyens l'appelèrent aux importantes fonctions d'administrateur du district établi dans sa ville natale. L'année suivante, son honorabilité incontestée, et la haute considération dont il jouissait, le firent inscrire sur la liste des candidats à la législature ; il fut élu à une grande majorité. Etranger à tout esprit de parti, et dévoué du fond de l'âme à la royauté constitutionnelle, il accomplit avec une consciencieuse intégrité la mission qui lui avait été confiée. Il marqua sa place sur les bancs les plus élevés de la droite, et ne recula jamais dans tout le cours de cette terrible lutte que les factions engagèrent dès le premier jour de la session. Ses votes furent acquis invariablement à la cause de la légalité, de l'ordre et de la vraie liberté, et quand l'affreuse journée du 10 août eut brisé prématurément son mandat, il put, en rentrant dans ses foyers, se rendre le témoignage qu'il avait noblement combattu jusqu'à la fin comme un vaillant et fidèle soldat. Quelques mois plus tard, la guerre civile vint désoler le pays qu'il était revenu habiter, et où il se consolait des misères et des déceptions de la politique par des œuvres multiples de charité. Quoiqu'il eût amèrement déploré la chute du trône, et qu'il eût gardé un tendre et respectueux souvenir pour la mémoire de l'infortuné Louis XVI, M. Chouteau ne voulut point

Digitized by Google

se joindre aux Vendéens. Homme de 1789, et partisan sincère d'une monarchie limitée, il lui semblait qu'une distance trop grande le séparerait toujours des défenseurs absolus de notre antique royauté nationale. Il se retira donc en terrain neutre, dans les environs de Doué, paraît-il, où il reprit l'exercice de sa profession et mourut estimé et honoré de tous les partis.

Le député dont l'élection suivit celle de M. Chouteau était étranger au département de Maine et Loire. M. Quesnay de St-Germain (1) était né à Valenciennes vers le milieu du dernier siècle; mais il possédait dans le Saumurois une terre où il faisait quelque séjour. Il était le petit-fils du célèbre docteur Quesnay, chef de ce que l'on appelait *la secte des Economistes*. Il avait été dans sa jeunesse employé dans les bureaux du ministre Turgot qui l'honorait d'une bienveillance toute particulière. En 1776, il fut nommé conseiller à la cour des Aides sous les auspices et par la protection de M. de Malesherbes qui avait si longtemps présidé cette compagnie et dont l'influence y était encore vivante. Comme la plupart des magistrats de son temps, M. Quesnay trouva moyen de concilier les devoirs de sa charge avec l'étude de la philosophie et de la littérature. Il se fit recevoir membre du *Musée de Paris*, et y lut plusieurs articles remarquables non seulement par la pureté classique du style, mais encore par l'élévation des doctrines et peut-être aussi par l'originalité quelque peu étrange des théories et des pensées. On conçoit parfaitement d'ailleurs que l'élève de Turgot et de Malesherbes ait dû accueillir avec transport l'annonce de tant de réformes salutaires et de la grande transformation sociale que semblait promettre la Révolution. M. Quesnay publia alors sous le voile de l'anonyme une brochure très remarquable ayant pour titre : *Projet d'instructions et pouvoirs généraux à donner par les communes des pays d'élection aux Etats généraux convoqués à Versailles*. Cette brochure, tirée à grand nombre d'exemplaires, fut répandue avec profusion dans tout l'arrondissement de Saumur où l'anonyme devint bientôt transparent, et où l'on sut très bon gré à M. Quesnay, jusque-là peu connu dans notre pays, de la netteté, de la fermeté et de l'indépendance de ses

(1) M. Quesnay de Saint-Germain était l'oncle de M. Quesnay de Beaurepaire, actuellement juge d'instruction de l'arrondissement de Saumur.

Digitized by Google

opinions. De ce jour, il acquit une vraie popularité dont il recueillit le prix quand il revint en Anjou l'année suivante, après la suppression de la cour des Aides. Il fut élu, à la presqu'unanimité des voix, juge au tribunal de Saumur dont il devint ensuite le président. Les électeurs de cette localité l'indiquèrent plus tard pour la députation; mais cette fois la chose souffrit plus de difficultés. On soupçonnait vaguement que le *patriotisme* de M. Quesnay devait être dépassé de beaucoup par tous les événements qui s'étaient produits, et son nom, porté dans un grand nombre de scrutins, demeura longtemps à l'état d'infériorité relative. Il finit cependant par l'emporter, mais à une très faible majorité, et ce ne fut qu'au neuvième rang qu'il fut proclamé représentant du département de Maine et Loire à la première législature.

Les prévisions de ses adversaires avaient été fidèles; le protégé de Turgot, le jeune collègue, l'ami respectueux et dévoué de M. de Malesherbes ne pouvait plus suivre volontiers le progrès d'une Révolution qui débutait par la désorganisation violente de toutes choses et qui marchait tout droit au régicide. M. Quesnay siégea à la droite extrême de l'Assemblée législative et vota constamment avec le parti de l'ordre et de la résistance. Après le 10 août, il se retira à sa terre du Saumurois où il survécut longtemps encore, cruellement désenchanté de toutes les utopies qu'il avait conçues dans la candeur de ses illusions et l'honnêteté de son cœur. Il y mourut en 1805, à peine âgé de cinquante-quatre ans.

J'ai déjà fait connaître l'importance que le parti avancé attachait, en dernier lieu surtout, à la nomination de M. Menuau. Ce candidat était alors juge au tribunal du district de Vihiers et ne dissimulait nullement ses tendances vers la gauche républicaine. Cette nuance d'opinion n'avait pas été heureuse jusqu'à ce moment. Sur neuf députés, elle n'en avait encore obtenu que trois, et encore n'avaient-ils dû leur succès qu'à des causes toutes particulières. M. d'Houlières était maire d'Angers, M. Choudieu, l'un des premiers propagateurs du mouvement insurrectionnel de 1789, M. Delaunay, l'homme le plus renommé de la province pour son savoir, son éloquence et son talent, et tous, à ces

Digitized by Google

titres divers, joignirent, aux suffrages que leur apportaient les sympathies de leurs amis politiques, un certain nombre de voix neutres ou flottantes. Quant à M. Menuau qui ne pouvait invoquer d'avantages de ce genre, on fit chaleureusement valoir en sa faveur des motifs de localité qui finirent par lui assurer une majorité d'une vingtaine de voix sur près de 500 votants. Nommé ainsi député, M. Menuau alla prendre place sur les bancs de la gauche, et se montra durant toute cette législature l'un des membres les plus actifs et les plus prononcés du parti extrême. Vers la fin de la session cependant, et quoiqu'il eût voté comme tous ses collègues de cette nuance le décret d'accusation contre M. de la Fayette, il paraissait un peu revenu de son exaltation révolutionnaire. Il n'en fallait pas davantage pour le rendre quelque peu suspect aussi à ses anciens amis politiques; il ne fut point réélu à la Convention, et ne put même arriver qu'en seconde ligne au titre de suppléant à cette Assemblée. Il y entra toutefois après le 31 mai, au moment de la démission simultanée de MM. d'Houlières, Pilastre et Leclerc, et siégea parmi les députés de la Plaine, à égale distance de la Gironde et de la Montagne. Il fut nommé membre permanent du Comité des secours publics, et avant comme après le 9 thermidor, il fut constamment chargé de rapporter les réclamations des victimes de la guerre civile dans l'Ouest de la France. Il prêta souvent au ridicule, et excita l'hilarité des tribunes et même d'une partie de l'Assemblée en glorifiant avec une emphase retentissante les actes les plus simples et les moins merveilleux de plusieurs bons *patriotes* de son département. En 1795, il reçut une mission spéciale pour aller visiter ces malheureuses contrées, et il vint ensuite rendre compte à la tribune de ses efforts pour la pacification de la Vendée, œuvre difficile à laquelle il avait contribué avec un zèle qui n'avait pu soulever d'obstacles personnels auprès des Vendéens, puisque M. Menuau, entré à la Convention après la mort de Louis XVI, n'avait pris nulle part à l'odieux procès ni à la sanglante immolation de cet infortuné monarque. Il passa en l'an IV au conseil des Anciens où il fut remplacé l'année suivante par M. Desmazières. Il rentra dès lors et pour toujours dans la vie privée.

Digitized by Google

Un touchant et douloureux souvenir se rattache au nom, et doit consacrer la mémoire du dernier de nos députés à la législature. M. Bonnemère de Chavigny, conseiller à la sénéchaussée de Saumur, avait adopté les idées nouvelles avec un empressement dont on ne saurait lui faire un reproche, dès qu'il laissait bien loin tous les emportements et toutes les exagérations de l'esprit de parti pour ne se préoccuper que de l'avenir, de la gloire et de la prospérité de son pays. En 1789, il fut nommé maire de Saumur, et dans ces importantes et pénibles fonctions, il se dévoua tout entier au service de ses concitoyens, et plus d'une fois lutta courageusement contre les factions, et sut regarder en face les perturbateurs. Il n'hésita pas même à compromettre sa popularité pour sauvegarder l'exécution des lois. C'est ainsi que, lors d'une émeute survenue à Saumur sous le prétexte de la cherté des grains, on le vit venir lui-même proclamer la loi martiale et arborer le drapeau rouge, dernier avertissement donné aux groupes insurrectionnels avant l'emploi de la force militaire. La voix de M. Bonnemère fut entendue, le tumulte cessa, les rassemblements se dispersèrent, et la ville de Saumur n'eut point cette fois de malheurs à déplorer. Tous les hommes d'ordre surent apprécier la prudence et la fermeté du maire, et arrêtèrent de ce moment sa candidature pour les prochaines élections législatives; mais le parti anarchique lui garda longue rancune, et mit tout en œuvre pour faire manquer son élection qui n'en réussit pas moins en dépit de tous les efforts contraires.

M. Bonnemère qui avait pris son mandat au sérieux, se fit aggréger au Comité de législation où il se livra à un travail très assidu et à l'examen consciencieux et approfondi de toutes les questions mises à l'ordre du jour. Il fut, surtout au commencement de la session, membre de presque toutes les commissions importantes; mais plus tard, il ne fut plus nommé que très rarement, parce qu'on avait remarqué qu'il siégeait au côté droit, et que ses votes tendaient tous à la consolidation du nouvel ordre monarchique et constitutionnel. Il n'était point d'ailleurs homme de tribune, et ne prit la parole que dans une circonstance unique et suprême que j'ai déjà indiquée dans un autre article et que je ne puis me dispenser de rappeler encore aujour-

Digitized by Google

d'hui. C'était dans la journée même du 10 août et au moment où les *héros* de cette affreuse journée se disposaient à envahir le château, et, selon toute apparence, à égorger la famille royale tout entière. Tandis que le malheureux Louis XVI et surtout la reine Marie-Antoinette se flattaient encore de pouvoir opposer quelque résistance, M. de Joly, ministre de la justice, qui ne prévoyait que trop la terrible réalité, prit sur lui (car il n'en aurait très certainement obtenu l'autorisation ni du roi ni même du conseil des ministres), M. de Joly, disons-nous, prit sur lui de se rendre au Corps législatif, et, montant à la tribune, il adjura l'Assemblée d'une voix brève et profondément émue, de nommer sur-le-champ une députation de vingt membres pour aller protéger le château des Tuileries et entourer le roi et sa famille qui s'y trouvaient dans un péril imminent. Les paroles du chef de la justice furent accueillies avec un sombre silence; la droite elle-même restait comme immobile en face de l'immensité du danger. M. Bonnemère, alors débordé par l'indignation et la douleur, demanda vivement la parole, et appuya avec une intrépide fermeté la proposition du garde-des-sceaux; mais il fut combattu par l'un de ses collègues même de députation. M. Choudieu lui répondit avec une froide et cruelle ironie que les députés avaient été nommés pour faire des lois et non pour envoyer des députations au pouvoir exécutif. Sur sa demande, une immense majorité se prononça pour l'ordre du jour. Les journaux du temps subissaient alors une telle pression que nul d'entr'eux n'osa reproduire l'inutile, mais généreuse allocution de M. Bonnemère; toutefois plusieurs historiens de la Révolution, et encore en dernier lieu les *Mémoires* tout récemment publiés de M. de Vaublanc, ont recueilli pour la postérité ce trait de courage et de dévouement qui sera l'éternel honneur du nom de notre compatriote.

De retour à Saumur à la fin de 1792, les amis de M. Bonnemère furent frappés du changement survenu dans sa physionomie et de l'altération profonde de ses traits. Ses dix mois de législature l'avaient vieilli de dix années. Il ne pouvait ni parler sans frémir de toutes les horreurs dont il avait été témoin, ni se consoler du sang versé dans ces exécrables journées de septem-

Digitized by Google

bre, ni concevoir, disait-il souvent, l'incroyable justification qu'en donnait le nouveau ministre *de la justice*, Danton, qui affirmait froidement à cette occasion que pour réussir en révolution, « il fallait d'abord de l'audace, puis encore de l'audace » et enfin toujours de l'audace ! ! ! »

M. Bonnemère goûta quelques instants de repos au sein de sa famille; mais bientôt il se vit assailli par de nouveaux orages. L'insurrection vendéenne ayant éclaté, la ville de Saumur eut à soutenir un siége meurtrier et terrible à la suite duquel les royalistes s'emparèrent de la ville où ils établirent une administration provisoire. M. Bonnemère, pur de tout antécédent révolutionnaire, et qui sans nul doute ne pouvait rien avoir à craindre des Vendéens, ne quitta point Saumur au moment de leur triomphe; mais il se refusa positivement à entrer dans la municipalité royale. Il lui sembla que tout dévoué qu'il eût été toujours à la cause de l'ordre, il n'en avait pas moins été trop engagé avec la Révolution pour figurer convenablement au milieu d'une réaction si radicale et si complète.

Quand les Vendéens eurent évacué la ville, et que les autorités républicaines y eurent été réintégrées, le sang coula à flots, une effroyable terreur fut inaugurée et mise à l'ordre du jour par les commissaires de la Convention. M. Bonnemère, la mort dans l'âme, ne put que détourner la tête de toutes ces horreurs. Il se retira à la campagne, et pour se distraire de ses ennuis et charmer un peu sa solitude, il se livra avec ardeur aux occupations de jardinage tant chez lui-même que chez ses voisins et ses amis. Pour qui l'aurait vu coiffé d'un large chapeau de paille, armé d'une serpette et pourvu d'un gros paquet d'osiers attaché à sa ceinture, il eût été difficile de croire que cet homme, à l'extérieur si simple et qui se livrait avec tant d'activité à des travaux rustiques, avait été un homme important, un magistrat honorable, maire d'une cité populeuse, membre enfin d'une Assemblée toute puissante et souveraine.

La mort surprit bientôt M. Bonnemère dans sa paisible retraite. Le typhus s'étant déclaré dans les environs de Saumur, il fut atteint par la contagion en donnant généreusement des

Digitized by Google

soins à deux de ses fermiers qu'il affectionnait. Il mourut au mois d'août 1793, à peine âgé de quarante-huit ans.

Ainsi, comme on vient de le voir, les élections de notre département de Maine et Loire, pour l'Assemblée législative, avaient été inspirées par un esprit général de sagesse, d'ordre et de conservation, et malgré les quelques exceptions que nous avons eues à signaler, il est vrai de dire au moins que nos députés se montrèrent pour la plupart fidèles à leur mandat, et ne manquèrent ni à leur devoir ni à leurs serments. Me voici maintenant arrivé à cette terrible Convention qui m'a déjà fourni par anticipation quelques physionomies à esquisser; pour compléter ma tâche, il m'en reste encore un assez bon nombre à reproduire; mais avant de continuer ce travail, il faut de toute nécessité que je m'arrête un instant. Je ne puis espérer de donner une juste et saine appréciation des hommes et des choses sans avoir, au préalable, examiné le véritable état du pays et les tendances diverses de l'opinion publique à ce moment suprême où le trône constitutionnel, battu de tant d'orages, ébranlé par le concours de tant de passions, démoli pièce à pièce sous les coups de tant de haines persévérantes et acharnées, fut emporté enfin par la tempête et disparut au milieu d'une effroyable tourmente.

L'horrible catastrophe du 10 août apporta une perturbation et des anxiétés profondes sur tous les points du territoire français, et les vainqueurs de cette exécrable journée eurent un moment la crainte de voir surgir une formidable résistance. Ils se hâtèrent d'envoyer des commissaires aux armées et aux administrations; mais, contre leur attente, nulle part la notification d'un nouvel ordre de choses ne souffrit de difficultés sérieuses. A défaut d'enthousiasme, les délégués de l'Assemblée purent du moins constater presque partout l'apparence d'un assentiment général, et en tout cas, cette soumission facile, cette docilité vraiment merveilleuse avec laquelle, dans tout le cours de sa longue révolution, la France sut toujours subir l'ascendant des partis et accueillir la proclamation de leur avénement et de leur triomphe.

Dans les départements de l'Ouest cependant, et notamment

Digitized by Google

dans celui de Maine et Loire, l'annonce de la révolution du 10 août fit moins de sensation peut-être et surexcita de moins vives répulsions que partout ailleurs. Les partis y étaient fortement tranchés et les dissidences profondes. L'opinion royaliste pure y était réellement en grande majorité numérique; mais comme elle avait cru devoir, par forme de protestation, s'abstenir dans toutes les opérations électorales, les fonctions publiques étaient devenues, à peu de chose près, le monopole exclusif des hommes du progrès extrême qui ainsi se trouvaient à l'avance parfaitement disposés à agréer la substitution de la forme républicaine à l'élément monarchique. D'autre part, les amis ardents de la royauté n'avaient jamais eu la moindre foi dans cette triste et malencontreuse Constitution de 1791 improvisée dans un jour de désastre et de deuil et sous la double pression de l'émeute et de la peur. A leur avis, le roi, en souscrivant ce pacte anarchique et incohérent, avait évidemment outrepassé son droit; il était manifeste que son consentement n'avait pu être donné dans la plénitude de son indépendance souveraine, et que la prison du Temple ne serait ni beaucoup plus étroite ni beaucoup plus rigoureuse que la prison des Tuileries. Ce parti, bien plus honnête et loyal que politique et habile, ne rêvait d'ailleurs que brillantes chimères et décevantes illusions; il disait hautement, et répétait à qui voulait l'entendre, que toutes ces révoltes, toutes ces violences, toutes ces monstrueuses usurpations n'auraient qu'un temps; que ce ne pouvait être que *le commencement de la fin* (1), parce que de toute nécessité l'excès du mal ramènerait le bien. Ils ajoutaient et croyaient très sincèrement en effet que prochainement sans doute une intervention amie allait apparaître pour venger l'honneur et la dignité de la couronne, et que les chevaliers de la grande confédération européenne et royale viendraient infailliblement en aide au chef malheureux et tant outragé de la plus ancienne et la plus glorieuse de toutes les dynasties régnantes. Ce ne fut donc guère que dans

(1) Ce mot, attribué je ne sais pourquoi à M. de Talleyrand, date en réalité des premiers temps de la Révolution, et si l'illustre diplomate l'a appliqué à un événement encore récent, on aurait tort du moins de lui en attribuer l'invention.

Digitized by Google

le parti intermédiaire que le contre-coup du 10 août eut un douloureux retentissement. Une fraction notable de la bourgeoisie, qui avait cru voir dans cette pauvre Constitution de 1791 la double sauvegarde du pouvoir et de la liberté, fut vraiment frappée au cœur quand elle vit s'évanouir tout le prestige de ses espérances. Vainement, lui disait-on bien haut et de toutes parts que le roi avait trahi la nation, qu'il avait fait verser à flots le sang du peuple français, que ce Louis XVI qu'ils avaient tant aimé n'était qu'un odieux assassin et un tyran parjure; toutes ces déclamations n'étaient accueillies qu'avec un sentiment de répulsion et d'incrédulité que l'on n'osait confesser, mais qui n'en était pas moins intime et profond. Tous ces braves bourgeois, si candides et si fidèles admirateurs de la Constitution, aimaient toujours en effet l'infortuné Louis XVI; ils respectaient, ils honoraient ses vertus, ils déploraient amèrement ses malheurs, ils s'indignaient de toutes les calomnies dont ils entendaient charger son nom. Comme il y aurait eu péril imminent et extrême à dire toute leur pensée, ils gémissaient en silence; mais, pour être comprimées, leurs sympathies n'en étaient ni moins vives ni moins sincères, et s'ils avaient pu épancher leur cœur en toute liberté, ils se seraient sans nul doute écriés comme le voyageur anglais (1) : « Non, la race des Bourbons est bien » éloignée d'être cruelle...; ils peuvent se laisser surprendre, » c'est le sort de presque tous les princes; mais il est dans leur » sang d'être doux et modérés! »

Malheureusement, cette nuance d'opinion était, en Anjou surtout, de beaucoup la plus faible, et ne pouvait exercer aucune influence. Dès le 12 août, M. Pilastre, maire d'Angers, fit publier sur toutes les places publiques de la ville le décret de l'Assemblée législative qui suspendait le roi de l'exercice du pouvoir exécutif, et qui convoquait pour le 26 août les assemblées primaires qui devraient nommer les électeurs auxquels serait remis le choix des députés à la nouvelle Convention nationale. Pour faire partie de ces assemblées primaires, il suffisait d'être âgé de vingt-un ans, d'avoir une année de résidence dans

(1) Sterne, *Voyage sentimental*, ch. I, p. 3.

Digitized by Google

la commune, de vivre de ses revenus ou de son travail et de n'être pas en état de domesticité. Cette dernière restriction n'était pas très démocratique, ce semble; mais le Corps législatif en avait décidé ainsi pour ne pas s'exposer à donner le privilège du double vote à la grande propriété dont on redoutait l'action sur son entourage. Pour notre département, du moins, la précaution était bien superflue. Les hommes riches et considérables s'abstinrent presque tous de paraître dans les assemblées primaires; le peuple même ne s'y rendit qu'avec une certaine hésitation et en nombre tout à fait insignifiant. Dans une partie notable de nos campagnes, les populations se préoccupaient de tout autre chose que de votes et de scrutins. La Révolution n'était plus à leurs yeux qu'un fléau désastreux et une monstrueuse iniquité depuis qu'elle s'était attaquée à leurs croyances, et qu'elle avait éloigné leurs pasteurs orthodoxes et légitimes pour substituer à ces guides si chers et si vénérés des prêtres sans mission qui ne pouvaient être à leurs yeux que des fauteurs de schisme et d'intrusion. Les persécutions religieuses avaient surexcité toutes les ardeurs de la foi et ravivé jusqu'aux pieuses et vieilles légendes d'un autre âge. On disait que les madones champêtres s'étaient fait entendre et avaient prédit des malheurs; on avait vu l'image de la Vierge s'animer et répandre des pleurs, et des populations tout entières se rendaient processionnellement, et en chantant des hymnes et des cantiques, aux pieds de ces vieux chênes séculaires des Mauges sanctifiés par ces apparitions célestes. C'était là que se tenaient les véritables assemblées primaires de cette contrée, tandis qu'en dépit du décret organique de l'Assemblée législative, la maison commune et la salle des comices restaient à peu près désertes, et que le mandat électoral y était abandonné au premier occupant. Il n'en était pas de même sans doute dans les villes et même dans les communes rurales d'une autre partie du département; mais on était bien loin de s'y montrer encore à la hauteur de la Révolution. On acceptait le fait accompli; mais on ne se rendait pas bien compte de la nécessité du terrible coup d'Etat qui s'était consommé avec la rapidité de la foudre, et surtout on ne se montrait nullement disposé à faire ni même à laisser faire des cahiers et déduire des

Digitized by Google

griefs comme on avait fait en 1789. A Angers cependant la chose fut tentée, mais timidement toutefois, par les meneurs du parti jacobin qui auraient désiré par-dessus tout que la nouvelle assemblée fût conviée par le peuple à mettre le roi en jugement; mais, à toutes les insinuations plus ou moins directes, la réponse de la très grande majorité des électeurs fut toujours celle-ci : « Proclamez la République; déportez les prêtres, proscrivez les » émigrés, nous y consentons; mais à quoi bon faire un procès » à *ce pauvre tyran?* » Nous citons ici les termes mêmes que nous avons recueillis maintes fois dans des récits contemporains, et nous y voyons la preuve qu'à cette date encore les emportements révolutionnaires étaient loin d'aspirer jusqu'au régicide. Les habiles ne s'y méprirent pas, et ils n'insistèrent plus sur la rédaction des cahiers dont le projet fut complétement abandonné. On se borna à mettre en œuvre tous les moyens dont on pouvait disposer pour obtenir des électeurs *patriotes*, et dans les conditions que nous venons d'indiquer, il était vraiment bien difficile qu'il en fût autrement.

Les électeurs, nommés par la ville d'Angers, furent à peu d'exceptions près les mêmes que ceux qui l'avaient été pour l'Assemblée législative, et cependant, à côté d'hommes honorables et depuis longtemps connus, on vit apparaître cette fois quelques noms nouveaux et qui devaient bientôt acquérir une affreuse célébrité. Voici la liste générale de ces électeurs de la ville d'Angers dans l'ordre de leur nomination :

MM. Talot, avoué au tribunal de commerce.
Pilastre, maire d'Angers.
De Soland, commandant de la garde nationale.
Viot, orfèvre.
Delaunay jeune, procureur-général-syndic du départ.
Guillier de la Tousche, professeur en droit.
Bardou, musicien.
Delaunay-Maussion, architecte.
Mamert-Coullion, négociant.
Goupil, pharmacien.
Coulonnier, juge de paix.
Revellière aîné, juge au tribunal du district.

Digitized by Google

MM. Pierre Coullion, négociant.
Pelletier, évêque constitutionnel.
Bunel, liquoriste.
Leterme-Saulnier, négociant.
Lemazurier, chef de manufacture.
Joachim Proust, chimiste.
Chevreul, médecin.
Girard-Retureau, confiseur.
Grille, juge consulaire.
Viger, procureur-syndic du district.
Evain, officier municipal.
Gautret, commissaire près le tribunal criminel.
Boutton, négociant.
Beraud aîné, officier de la garde nationale.
Riche, ex-constituant.
Joullain, entrepreneur de la manufacture.
Letourneau, greffier du tribunal de commerce.
Fauconnier, président du bureau de paix.
Berger, médecin.
Maussion.
Auguste Bellanger, notable.
Joubert, maître d'hôtel au Cheval-Blanc.
Moron, notaire.
Audio père, notaire honoraire.
Paitrineau, officier municipal.
Bellanger, luthier.
Trottouin, marchand de faïence.
Bouchet, juge de paix du 2e arrondissement.
Martin Lusson, chapelier.
Mordret, marchand.
Choudieu, médecin.
Chaillou, juge de paix.
Alexandre Tesnier.
Garanger, greffier criminel.
Macé des Bois, homme de loi.
Boullay, officier municipal.

Digitized by Google

Le décret organique convoquait pour le 2 septembre le Corps électoral qui devait se réunir à Saumur pour y nommer les députés du département de Maine et Loire à la Convention nationale. J'ai ouï dire souvent, et l'on répète même encore quelquefois, que cette faveur avait été accordée à la ville de Saumur, en vertu de ce principe de l'alternat posé d'abord, et défendu ensuite avec tant d'ardeur lors de la première organisation des départements; mais cette assertion est tout à fait inexacte. Tous les alternats avaient été supprimés par un décret de l'Assemblée législative du 11 septembre 1791, et Saumur n'avait été indiqué comme lieu de réunion que parce que la commission provisoire de gouvernement avait jugé convenable d'éloigner tous les colléges électoraux des chefs-lieux de département, sans doute parce que l'on pensait que dans une petite localité, les influences seraient plus faciles et les électeurs plus maniables. C'est ainsi que les élections de la Loire-Inférieure eurent lieu à Ancenis, celles de la Mayenne à Ernée, de la Sarthe à Sablé, d'Indre et Loire à Chinon, de la Vienne à Châtellerault, etc., etc.

Ce fut donc dans l'église Saint-Pierre de Saumur, que les électeurs de Maine et Loire se réunirent le dimanche 2 septembre 1792, date d'effroyable mémoire, où les massacres commençaient dans la capitale, et où la Révolution acceptait sans nulle résistance cette affreuse libation et ce premier baptême de sang. La liberté des cultes était encore alors inscrite au nombre de nos plus précieuses garanties constitutionnelles, ce qui n'empêcha pas les élus de la souveraineté populaire de s'emparer sans façon de la principale église d'une ville importante et populeuse pour s'y établir en permanence, sans être arrêtés le moins du monde par la crainte de suspendre l'office paroissial un jour de dimanche, et d'empêcher tout exercice du culte pendant la durée entière de la session. Ni l'évêque intrus qui faisait partie du corps électoral, ni le curé constitutionnel de Saumur, n'osèrent réclamer, et la prise de possession de l'église Saint-Pierre fut consommée sans même l'ombre d'une difficulté.

Il va sans dire que l'on se dispensa d'une notable partie du cérémonial observé l'année précédente. Personne ne parla cette

Digitized by Google

fois de la convenance d'aller invoquer *les lumières de l'Esprit saint*, et comme on s'était emparé de l'église pour y faire tout autre chose que des démonstrations pieuses, l'évêque constitutionnel ne fut point invité à chanter le *Veni Creator*, et le procès-verbal n'eut plus à faire mention *des vertus et du civisme de ce respectable prélat*, ni à vanter sa *simplicité touchante* qui rappelait vraiment *le temps de la primitive Eglise* (1). On se mit tout bonnement à l'œuvre sans plus de préambule, et l'on commença par se constituer provisoirement sous la présidence du doyen d'âge qui se trouva être un sieur Ledroit, électeur de la commune de Bouchemaine; M. Delaunay, le jeune, fut nommé secrétaire. On procéda ensuite à la vérification des pouvoirs, et le président fut chargé à cet effet de former huit bureaux de commissaires vérificateurs, tous composés d'électeurs de son choix. Cette marque de courtoisie était plus flatteuse que réelle, car M. Delaunay avait apporté une liste toute faite que le président d'âge prit seulement la peine de lire à haute voix et qui fut accueillie avec une adhésion unanime. Ces commissaires tinrent une conférence de quelques heures, et revinrent à la séance de relevée faire rapport du résultat de l'examen auquel ils s'étaient livrés.

Ils commencèrent par mentionner la réclamation de plusieurs électeurs de la commune du May, près Cholet, qui affirmaient qu'aux élections de cette commune, il n'y avait eu ni serment, ni majorité absolue, malgré l'assertion du procès-verbal. Bien que la règle généralement observée en pareil cas soit de tenir les procès-verbaux pour l'expression fidèle de la vérité, la commission proposait de faire une enquête, séance tenante, en interpellant les électeurs eux-mêmes, et sur leur aveu formel, les opérations électorales du May furent annulées. Le décret organique cependant n'avait point imposé la formalité du serment sous peine de nullité, et le respect, disons mieux, le culte

(1) On peut relire à ce sujet le récit que nous avons fait de la tenue des élections de 1791, et de l'exagération des formules de piété à l'aide desquelles on avait espéré un instant pouvoir en imposer aux habitants des campagnes dont la conscience religieuse était si profondément alarmée.



Digitized by Google

presque superstitieux que l'on se vantait si haut de garder au dogme sacré de la souveraineté populaire, aurait dû déterminer peut-être l'assemblée à passer outre et à valider des choix qui certes n'étaient nullement à redouter; mais si assurée et si compacte que fût la majorité, elle ne voulut pas perdre une si belle occasion d'éloigner quelques adversaires en prétextant du moins d'un faux semblant de légalité. Nous allons voir que bientôt on ne chercha plus même l'ombre d'un prétexte pour se laisser aller jusqu'aux dernières limites du plus étrange et du plus révoltant arbitraire.

Dans cette même séance, on déclara nulle aussi la nomination faite par la commune de Champigné d'un sieur Cahoreau, régisseur des domaines que l'abbé Roustille, ex-chanoine de la cathédrale, possédait dans cette paroisse dont il avait été le prieur. On assimila l'emploi du régisseur à celui d'un *domestique,* ce qui était assurément fort contestable et ce qui aurait pu paraître excessif pour tout autre que pour l'homme de confiance d'un ci-devant chanoine.

Au moment où le rapporteur annonçait que les procès-verbaux du canton de Segré avaient paru très réguliers, et proposait de valider leur choix, plusieurs électeurs demandèrent simultanément la parole. Elle leur fut immédiatement accordée avec cette facilité et cet empressement que l'on mettait toujours alors à accueillir les dénonciations personnelles. Un habitant de Segré monta donc à la tribune pour déclarer que le citoyen Halbert (1) avait manifesté dans l'assemblée primaire des opinions contre-révolutionnaires au premier chef; « qu'il avait fait » circuler et signer une adresse au roi contenant les principes » les plus dangereux et les maximes les plus pernicieuses; que » même il avait cherché à accaparer des voix pour se faire nom- » mer électeur. » Un autre dénonciateur ajouta aussitôt que « le » citoyen Esnault, dit Gaullerie (2), électeur du même canton

(1) M. Halbert, ex-sénéchal de Craon, était un homme des plus honorables; il est mort conseiller à la Cour impériale d'Angers.

(2) M. Esnault de la Gaullerie est devenu, sous l'Empire, juge au tribunal de Segré. Il était l'aïeul maternel du magistrat qui préside aujourd'hui ce siége de justice.

Digitized by Google

» de Segré, avait également accaparé des voix et manifesté l'in-
» civisme le plus caractérisé. » MM. Halbert et de la Gaullerie furent immédiatement appelés à la barre et interrogés par le président. Vainement s'accordèrent-ils à répondre que l'on ne pouvait faire acte d'incivisme en sollicitant les suffrages de ses concitoyens, et que des protestations en faveur du roi et de la monarchie étaient parfaitement légales et irréprochables de tout point aux termes mêmes du décret de convocation des assemblées primaires qui portait que la Convention nationale aurait à se prononcer sur la constitution organique du gouvernement. Ces raisons pouvaient être bonnes ; mais le corps électoral n'entendait pas ainsi la liberté des votes; le peuple était souverain, sans doute, mais à la condition, bien entendu, de ne pas dévier de la route si bien préparée et si clairement indiquée par les meneurs des clubs et des sociétés populaires; aussi, « au moyen de ce que pour régénérer l'empire et lui donner une
» constitution qui lui soit propre, il ne doit y avoir à la Con-
» vention nationale pour députés que des citoyens dont le
» patriotisme soit connu et éprouvé, que les citoyens *doivent*
» *être nommés par des électeurs dont les opinions soient à l'abri*
» *de tout reproche;* au moyen de ce qu'aucun individu ne doit
» accaparer des suffrages, il a été arrêté que les citoyens Halbert
» et Esnault ne seront pas admis. » On voit que le rédacteur du procès-verbal était naïf, et qu'il ne prenait pas même la peine de chercher des motifs tant soit peu plausibles pour colorer l'arbitraire. Le *Væ victis* est toujours le dernier mot de toutes les révolutions!...

Le lendemain lundi 3 septembre, une discussion plus vive encore vint passionner l'assemblée électorale. M. Robert, propriétaire aux Rosiers, et royaliste des plus fervents, avait été nommé secrétaire de la réunion primaire des habitants de sa commune. Il eut le courage d'insérer dans son procès-verbal des protestations formelles pour le cas où le gouvernement monarchique serait changé, et il y exprimait positivement que le pouvoir des électeurs et des députés devait être limité sur ce point. La Commission ne manqua pas de signaler avec indignation cet excès d'audace, et quelques électeurs des Rosiers, intimidés sans

Digitized by Google

doute par le ton menaçant du rapporteur, vinrent déclarer que les protestations, dénoncées à si juste titre, avaient été inscrites tardivement au procès-verbal par le fait seul du rédacteur qui les avait fait agréer par un petit nombre de citoyens seulement, et quand la grande majorité des électeurs s'était déjà éloignée. Cette déclaration fut accueillie avec des trépignements de colère et de longs murmures, et sans daigner même cette fois entendre M. Robert, le Corps électoral supprima la protestation de la commune des Rosiers, ordonna que ses commissaires en feraient la radiation sur la minute même, et que le citoyen Robert, son rédacteur, ne serait plus admis dans son sein. Vainement M. Robert voulut-il réclamer contre cette décision. La lettre, pleine de mesure et de convenance qu'il écrivit à cet effet au président, fut écartée par l'ordre du jour pur et simple et sans la moindre discussion.

On ne s'arrêta pas dans cette voie d'épurations, et M. Robert ne fut pas la dernière victime. La commune de Champtoceaux avait aussi protesté d'avance contre tout autre gouvernement que le gouvernement monarchique. Un électeur vint déclarer à la tribune « que ces protestations étaient l'ouvrage du citoyen Mi-» chelin, ci-devant sénéchal de Champtoceaux, et de quelques-» uns de ses adhérens. » L'Assemblée, encore sous l'empire des émotions surexcitées par la lecture des protestations de la commune des Rosiers, prit les mêmes mesures pour la suppression de celles de Champtoceaux, et prononça aussi l'exclusion de M. Michelin sans l'avoir entendu. On craignait sans doute que cet électeur, dont les sentiments étaient connus, ne vînt confesser hautement sa foi monarchique avec ce courage intrépide dont il donna plus tard des preuves éclatantes au cours de l'insurrection vendéenne, où il remplit les difficiles et périlleuses fonctions de membre du conseil supérieur de la grande armée.

On ne se montra pas moins sévère pour un homme qui cependant ne s'était jamais posé comme radicalement hostile à la Révolution. M. Raymond, administrateur du district de Saumur et député suppléant à l'Assemblée législative, fut accusé « de » n'avoir cessé de donner les preuves de l'incivisme le plus mar-» qué. » On ajoutait « que lors de l'envoi des lois suspendant le

Digitized by Google

» pouvoir exécutif, envoi fait par le Directoire au département, » il avait fait tous ses efforts pour empêcher qu'elles ne soient » envoyées aux municipalités du district et qu'il avait longtemps » persisté dans son refus d'obéir à la loi. » Cinq électeurs de la ville de Saumur vinrent successivement appuyer et commenter les accusations dirigées contre M. Raymond, mais par grâce spéciale et en raison sans doute de son ancienne renommée de patriotisme, l'Assemblée consentit à entendre sa défense. M. Raymond expliqua sa conduite avec autant de modération que de noblesse et de dignité, mais il en fut pour ses frais d'éloquence ; il fut décidé qu'il ne serait pas admis comme électeur et le président lui intima l'ordre de se retirer sur-le-champ.

Après cette vérification de pouvoirs si longue et si passionnée, on s'occupa de constituer définitivement le bureau. M. Delaunay, secrétaire provisoire, fut nommé aux fonctions de président qu'il avait réellement remplies jusqu'à ce moment, car la présidence du doyen d'âge avait été purement nominale, et le secrétaire seul avait pris quelque soin de la tenue des séances et de la direction régulière des débats qui s'étaient élevés. M. Larevellière-Lépeaux remplaça M. Delaunay dans son titre de secrétaire, MM. Leclerc et Dandenac le jeune furent nommés scrutateurs. Tous ces membres du bureau prêtèrent immédiatement le serment « de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant. »

Le lendemain mardi, 4 septembre, le même serment fut prêté individuellement par tous les électeurs. Cette formalité remplie, M. Delaunay donna lecture de deux pièces qui venaient de lui être transmises par le procureur-syndic du district de Saumur. La première était « l'Exposition des motifs d'après lesquels l'Assemblée nationale a proclamé une Convention nationale et prononcé la suspension du pouvoir exécutif dans les mains du Roi. » L'autre pièce, qui fut déposée sur le bureau, était « le Tableau » comparatif des sept appels nominaux qui ont eu lieu sur les » différentes questions depuis le commencement de la session » jusqu'au 10 août 1792, l'an IV de la liberté et le Ier de l'égalité. » Le procès-verbal prit la peine de constater que cette pièce avait été envoyée de Paris par *la Société des Jacobins*. Cette société, paraît-il, disposait du couvert du ministre Rolland, qui

Digitized by Google

n'osait se refuser à transmettre ses dépêches en franchise, et M. Choudieu, qui venait précisément d'être nommé depuis quelques jours président de cette terrible société, ne pouvait manquer d'adresser à ses compatriotes de Maine et Loire un tableau si propre à éclairer le choix des électeurs. C'était, comme je l'ai déjà dit, la liste complète des 1,100 députés de la Législative, avec l'indication précise des votes de chacun d'eux sur les principales questions soumises à l'Assemblée, et notamment sur le décret d'accusation proposé contre M. de La Fayette, mesure à laquelle le parti révolutionnaire avait attaché une telle importance que le rejet ou l'adoption de ce décret constituait en quelque sorte la véritable pierre de touche soit de l'indignité des représentants signalés, soit de leur patriotisme à toute épreuve. Pour notre département, MM. d'Houlières, Choudieu, Delaunay l'aîné et Menuau avaient seuls obtenu une annotation de tout point irréprochable, et sept de leurs collègues se trouvaient ainsi placés en dehors de toute candidature républicaine. Partout la société des Jacobins fut ponctuellement obéie, et plus sans doute qu'elle ne l'avait espéré elle-même, car dans quelque département de la France que ce fût, pas un seul des députés *mal notés* n'obtint les honneurs de la réélection. Nos électeurs Angevins se maintinrent tout à fait à la hauteur des autres colléges électoraux. Le premier scrutin du 4 septembre constata un effectif de 618 votans sur lesquels M. Choudieu réunit 464 suffrages. C'était une assez belle majorité sans doute, mais loin d'être applaudie, sa proclamation fut accueillie avec un mouvement évident de mécontentement et de surprise. On avait si bien manœuvré et le personnel des électeurs avait été si rigoureusement épuré, que l'on s'était flatté de voir les députés *patriotes* proclamés à la presqu'unanimité, et voilà que du premier coup plus de 150 voix font défaut à l'homme le plus important et le plus considérable du parti avancé. Il ne fut plus permis de douter alors qu'il y avait au sein du corps électoral une minorité dissidente qui s'effaçait dans les discussions publiques, mais qui cherchait à essayer ses forces dans le secret des scrutins. Les épreuves qui suivirent continuèrent à justifier les appréhensions des correspondants de la société des Jacobins, et nul de leurs candidats de prédilection

Digitized by Google

ne put atteindre cette unanimité tant désirée. Au second tour de scrutin, M. Delaunay l'aîné obtint 337 voix seulement sur 582 votans; au troisième, M. d'Houlières fut élu par 369 voix sur 573 suffrages exprimés.

Le mercredi, 5 septembre, on apprit à Saumur les affreux massacres de la capitale, et l'on en prit occasion d'interrompre un instant les opérations électorales pour rédiger une adresse à l'Assemblée législative. Il aurait semblé naturel de protester contre tant d'horreurs, et plusieurs électeurs voulaient en faire la proposition formelle, mais il leur fut répondu qu'il ne fallait pas créer aux législateurs des difficultés qui ne pourraient qu'entraver la marche et l'action du gouvernement, et que le meilleur et le plus sûr moyen de pacification, ce serait de sacrifier toutes les dissidences et de témoigner hautement respect, dévouement et reconnaissance aux pères de la patrie. A une réponse si décisive et si péremptoire il n'y eut plus de réplique, et l'adresse fut arrêtée et votée en ces termes :

« Législateurs,

» La puissance du peuple vient de briser encore l'orgueil d'une cour aussi atroce dans ses projets que lâche et perfide dans ses moyens. Cette seconde révolution a été accompagnée de circonstances tant au dedans du royaume qu'au dehors, qui exigeaient des représentants du peuple une profonde sagesse et un grand courage; vous les avez montrés.

» L'assemblée électorale de Maine et Loire n'a cessé de faire éclater son attachement aux principes de l'égalité; elle vous bénit avec la France entière.

» Pour vous rendre un hommage digne de vos travaux, elle vient de débuter par la nomination à la Convention nationale de trois membres de la députation actuelle de ce département qui se sont montrés dans votre assemblée constamment animés de l'amour du peuple et de la haine des rois. »

Cette adresse assez insignifiante passa pour être l'œuvre de M. Larevellière-Lépeaux; elle n'a de remarquable que l'aveu formel de *cette haine des rois* dont elle fait un titre d'honneur aux membres qui siégeaient à la gauche de l'assemblée

Digitized by Google

législative, haine assez difficile à concilier, ce semble, avec l'observance ponctuelle de la constitution de 1791 et dont la confession publique ne permettait plus de renvoyer au monarque captif l'odieuse et injuste qualification de *roi parjure* que les hommes du 10 août ne cessaient de lui prodiguer.

On pourrait croire que la phraséologie républicaine de M. Larevellière-Lépeaux lui gagna un certain nombre de suffrages, car il réunit dans cette séance même une majorité à laquelle nul de ses collègues n'avait encore atteint et que personne après lui ne put obtenir. Il fut nommé député par 547 voix sur 621 votants; M. Pilastre n'en réunit que 421 sur 632 suffrages exprimés; M. Leclerc 495 sur 622 et M. Dandenac aîné 491 sur 620. Tous furent proclamés d'ailleurs au milieu des applaudissements et des bravos multipliés. Ce même jour, 5 septembre, à la séance de relevée, M. Delaunay le jeune fut élu par 391 suffrages sur un nombre total de 608 votants. Cette majorité put paraître bien faible pour le président même de l'assemblée qui n'arrivait ainsi qu'en huitième ordre et à l'encontre de plus de 200 voix dissidentes, mais M. Delaunay n'avait pas eu de succès dans sa présidence. Son ton rude, impérieux et dominateur avait souverainement déplu et lui avait aliéné un grand nombre d'électeurs. Après M. Delaunay, M. Pérard fut nommé par 365 voix sur 600 suffrages exprimés, et M. Dandenac jeune par 331 sur 585. Il restait encore une nomination à faire et attendu l'heure avancée on la réserva pour la séance du lendemain 6 septembre. Il s'y trouva 614 votants sur lesquels M. Lemaignan obtint 324 suffrages. MM. Viger, Menuau, Tessié du Closeau et Talot furent ensuite nommés suppléants sans difficulté, mais à un nombre de voix tout-à-fait insignifiant, la grande majorité des électeurs s'étant éloignée dès la nomination du dernier député.

C'est à dessein que j'ai mentionné le nombre de voix obtenu par chacun des élus, parce que ces chiffres établissent les forces respectives de la majorité qui demeura toujours compacte et de la minorité dissidente qui formait environ le tiers de l'assemblée électorale. Cette minorité moins faible encore qu'hésitante n'osa poser de candidatures, elle dispersa ses voix sur un nombre pres-

Digitized by Google

qu'infini d'éligibles ; le coup de tonnerre du 10 août et le triomphe complet des hommes de désordre et d'anarchie avaient frappé au cœur les hommes de modération ; le parti de la résistance n'existait plus, et il fallut toutes les extravagances et toutes les fureurs de ses adversaires pour le faire revivre.

Notre assemblée électorale de Maine et Loire n'avait pas, comme on vient de le voir, député à la Convention beaucoup d'hommes nouveaux, la plupart de ses élus avaient siégé dans les législatures précédentes, et j'ai déjà eu l'occasion de parler d'eux. Cependant il en est plusieurs qui ont joué un rôle important dans la suite de la révolution et que je n'ai pu encore suffisamment faire connaître à mes lecteurs. De ce nombre est M. Delaunay le jeune, dont je me réserve de parler avec quelque détail dans un prochain article. Ce nom se rattache à bien des souvenirs de localité, dont les deux plus importants assurément sont l'influence du 9 thermidor à Angers, et le traité de pacification de la Vendée qui fut en grande partie l'œuvre de M. Delaunay.

BOUGLER.

*(La suite à une prochaine livraison).*

Digitized by Google

# CHRONIQUE

Une grave question, dont la *Revue* a déjà plusieurs fois entretenu ses lecteurs, continue de préoccuper vivement l'opinion publique à Angers : c'est celle de l'hôtel Pincé et de sa destination. Cette élégante demeure, qu'un de nos plus éminents artistes, le peintre de l'*Angelus*, a si libéralement offerte à sa ville natale, qu'un de nos poètes a chantée récemment ici, dans une si ingénieuse et si brillante épître, servira-t-elle d'asile à une collection d'un inestimable prix, ou bien restera-t-elle déserte, comme une de ces ruines effondrées que leur délabrement force d'abandonner aux vents, aux lierres et aux corneilles? Tel est le problème qui s'agite et dont on attend avec impatience la solution.

Quand le bruit se répandit, il y a quelques mois, que la riche galerie de M. le comte de Turpin de Crissé allait être déposée au Logis de la rue du Figuier, nul ne parut s'en alarmer, et beaucoup s'en réjouirent ouvertement. C'était le désir de M^me^ la comtesse de Turpin, et Angers souriait à l'idée d'avoir son hôtel de Cluny. Mais bientôt les objections ont surgi; on s'est expliqué dans les journaux, et la polémique se poursuit encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes, toujours courtoise, mais fort animée.

Voici les principales raisons invoquées par les adversaires du projet :

Dans une ville de province, disent-ils, où l'on ne possède qu'un nombre assez restreint d'objets d'art, il faut réunir les collections au lieu de les diviser. Les étrangers, après avoir parcouru les salles de notre Musée, ne songeront que très rarement à aller visiter la Maison de Pincé. La galerie de M. de Turpin est précieuse, mais tient peu de place, et ne produira aucun effet, dans un hôtel qui a tout à la fois l'inconvénient d'être trop vaste et mal éclairé. Cet hôtel ne peut recevoir d'ailleurs le legs du comte de Crissé qu'après avoir été complétement réparé, et sa restauration, qui, suivant le projet de M. Duban, exige des dépenses considérables, entraînera l'abandon de travaux importants au logis Barrault, tels que l'agrandissement de la galerie de peinture et la reconstruction du logement de M. le directeur. Enfin, on méconnaît les intentions de M. de Turpin, qui voulait que son cabinet fut placé au Musée, et non à l'hôtel de la rue du Figuier.

Digitized by Google

A bien le prendre, aucun de ces arguments n'est invincible. D'abord, il paraît certain que le testament de M. de Turpin de Crissé laisse, à ce sujet, toute latitude, et qu'une seule condition est imposée, celle de ne pas dénaturer ou déformer la collection. Ensuite, celle-ci est plus volumineuse qu'on ne prétend, et les vases, les tableaux, les statuettes, les médailles dont elle se compose se distribueront très convenablement dans plusieurs pièces de l'hôtel Pincé. On pourrait, d'ailleurs, comme on l'a fait remarquer, disposer dans les appartements du rez-de-chaussée toutes les antiquités si laborieusement amassées et si savamment classées par M. Godard-Faultrier, et s'il reste encore un peu d'espace libre, il se trouvera peut-être un jour, pour le remplir, quelque généreux imitateur de M. de Turpin. Quant à la fréquentation du nouveau Musée, nous ne saurions partager les inquiétudes exprimées. Il y aura là assez d'objets attrayants pour que la science et la foule s'y portent sans contrainte. Reste la question des dépenses, et ici encore nous ne voyons aucun obstacle insurmontable. L'hôtel Pincé est classé parmi les monuments historiques. Il est donc permis d'espérer que l'Etat prendra sa part — et sans doute la plus large — des frais de restauration. Les travaux d'appropriation, à l'intérieur, ne représentent pas, assure-t-on, un chiffre très élevé. Nous ignorons les ressources du budget; mais supposer que ces travaux peuvent être entrepris sans préjudice des améliorations à exécuter au logis Barrault, est-ce donc faire acte de grande témérité? Après tout, c'est à l'administration qu'il appartient de peser les difficultés et de prendre une décision. Elle délibère en ce moment, et le plus sage est de s'en remettre à sa sollicitude éclairée.

***

— La présidence accidentelle de M. Villemain donne aux séances de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, un éclat, une solennité qu'on est heureux de signaler. L'illustre académicien, par le prestige qui s'attache à ses écrits, à sa popularité littéraire, y devient l'objet d'une déférence et d'une attention légitimée par tant de sagacité critique, tant d'éloquence inépuisable. La séance de la semaine dernière a été la digne sœur des précédentes. Divers travaux ont été lus, qui ont excité vivement l'intérêt et mérité les applaudissements. Dans sa discussion d'une ode d'Horace, M. J. Sorin a prouvé une fois de plus cette connaissance profonde de la latinité, cette souplesse et ce bon sens de traducteur qu'on lui connaît et qui donnaient jadis à ses leçons de professeur une si grande efficacité et comme un charme sérieux. Les obscurités du texte

Digitized by Google

s'ouvrent à la lumière qu'il y appelle, et l'énergie du modèle antique reparaît sous l'équivalent moderne, venant comme revêtir la pensée d'une nouvelle parure, sans en altérer les formes. M. Affichard, en racontant avec émotion et vigueur la noble et austère mission de l'*avocat au criminel*, a fait un tableau d'après nature où tout le monde l'a reconnu. On ne dit point ces angoisses de la faute aux prises avec la punition légale; ces efforts de la défense pour sauver une tête ou une liberté, cette triomphante joie d'un acquittement qui deviendra peut-être la purification de la vie à venir, sans avoir communiqué soi-même ces inquiétudes consciencieuses, sans avoir partagé ces résolutions héroïques, qui seront la consolation du condamné ou la sauvegarde de son indépendance reconquise. M. Bougler, dans l'exposé d'une perplexité née à l'occasion d'un discours académique, a charmé l'auditoire par d'ingénieuses saillies et la rare finesse d'une conversation qui n'était que le prélude du discours lui-même, où il démontra jadis à ses jeunes auditeurs du collége de Combrée, par des exemples historiques habilement choisis, par des réflexions empreintes d'une réelle élévation, que les grandes pensées viennent du cœur. Enfin, M. Victor Pavie a lu de ses vers, tout pleins du parfum de nos campagnes, mêlé à l'encens d'une modeste église de hameau. L'assemblée a salué ces inspirations si nobles, cette promenade à travers champs qui réflète si bien les merveilles naissantes du printemps et les harmonies de la nature, montant vers Dieu avec la prière de l'homme. « Voilà, comme l'a dit M. Villemain, voilà une pensée indigène et originale, qui célèbre dignement la beauté de votre Anjou, de même qu'elle accuse la plus colorée et la plus franche imagination. Du reste, a ajouté le savant secrétaire perpétuel, en résumant avec un ingénieux à propos et une éloquente lucidité les lectures dont nous avons voulu indiquer l'objet, les travaux variés et nombreux de cette Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, sont l'indice d'un concours d'idées et d'aptitudes dignes d'être encouragées. Ce dégagement des intérêts matériels absorbants, ce retour vers des études choisies où l'âme se retrempe dans la méditation, fait grand honneur à votre belle province, où il semble que les esprits et la nature, sous l'influence de la même brise douce, de la même puissance de végétation, s'enlacent d'une mutuelle étreinte, comme la vigne et le pommier de vos vallées, pour se couronner de fleurs brillantes et de doux fruits. »

— En 1853, une librairie parisienne, qui ne suit pas précisément les traditions des Alde et des Estienne, mais qui est fort achalan-

Digitized by Google

dée, et dont le flair est très exercé, eut l'idée de recueillir et de publier en un volume, sous le titre de *Scènes et Récits des pays d'outre-mer,* douze nouvelles données à la *Revue des Deux Mondes,* par M. Théodore Pavie. L'entreprise n'était point téméraire. La plume était connue. On savait que l'auteur avait parcouru l'Amérique, l'Inde, les rives du Nil et les plus beaux pays de l'Europe; qu'il retraçait aussi fidèlement un large et lumineux tableau des contrées tropicales qu'un brumeux paysage du Nord ou une scène des régions tempérées, et qu'à l'occasion il encadrait avec beaucoup d'art, dans ses descriptions, quelque épisode touchant de la vie du cœur, ou une pittoresque étude de mœurs. Le livre fit donc rapidement fortune, et, comme il est de ceux auxquels on revient volontiers, il a sa place marquée aujourd'hui dans les bibliothèques littéraires, à côté des œuvres de nos plus aimables conteurs.

Mais, M. Théodore Pavie n'avait dépensé là ni toutes les ressources de sa vive imagination, ni toutes les économies de sa riche mémoire de voyageur, et la *Revue des Deux Mondes* a reçu de lui, depuis 1853, plusieurs autres nouvelles dont on vient de former un second faisceau. Nous n'hésiterions pas à annoncer aux lecteurs de la *Revue de l'Anjou,* les *Récits de terre et de mer* (1), lors même que l'auteur ne serait pas d'ici, et que nous ne connaîtrions pas particulièrement les sympathies attachées au nom qu'il porte.

Huit récits composent le volume de 1860, et, comme les douze du premier recueil, ils présentent une grande diversité de sites et de caractères. La scène se passe, tantôt chez les Puelches, au milieu des pampas de l'Amérique du sud, tantôt parmi les Makouas, sur la côte de Madras, tantôt en Espagne, au bord du Guadalquivir, tantôt dans une île, tantôt en pleine mer. Après l'histoire d'un pauvre pêcheur paria qui se consume dans les langueurs d'un amour inaperçu, vient celle d'une jeune et capricieuse señorita dont le cœur s'est desséché aux complaisances du destin. Plus loin, le portrait d'un honnête et robuste ouvrier est mis en disparate avec celui d'un de ces rêveurs efféminés chez lesquels la vanité, comme une plante parasite, étouffe la sève des instincts généreux. Ailleurs, c'est un enfant débordant de vie et d'ardeur, qui grandit près d'une organisation maladive et nonchalante, ou c'est le contraste d'une candeur inaltérable avec une passion dominatrice. Et n'allez pas croire que la narration soit jamais prêcheuse, qu'au bout de chaque dialogue il y ait une leçon de morale ou de philo-

(1) Paris, Michel Lévy, 1860. 1 vol. in-18 angl.

Digitized by Google

sophie. L'action marche toujours sans entrave. L'auteur a regardé les spectacles du cœur humain comme ceux de la nature : il raconte ses impressions, sans parti pris de les relier à un système ou aux enseignements d'une école; et s'il y a profit autant que charme à l'écouter, c'est que l'atmosphère pure et élevée où il a habitude de respirer, a pour l'esprit d'irrésistibles attractions. Don José, Bettalou, Ludolph, Diogo et le docteur Henri sont des types qui font d'eux-mêmes aimer le bien, comme Max et Manoëla donnent l'effroi de l'égoïsme, et il s'exhale, des poétiques histoires de Fatimah, de Palaça, de Gretchen, de Pao-Ly, un frais parfum qui, en s'insinuant doucement dans la pensée, y met la sérénité.

Nous venons de dire que les sujets choisis par M. Pavie sont très variés, et que son théâtre change à chaque instant d'aspect. Il est cependant deux sentiments auxquels revient sans cesse ce mobile esprit, si avide d'aventures et de pérégrinations : la mélancolie et l'amour de l'Océan. Sous le ciel le plus bleu, dans les pays où le soleil a le plus d'éclat, où les physionomies sont le plus radieuses et le plus attrayantes, où fleurissent les cactus et les citronniers, il se sent pris à certaines heures d'un vague ennui ou d'une tristesse rêveuse, et à son récit se mêle insensiblement l'écho de ce *nescio flebile quid* que les voyageurs connaissent aussi bien que les poètes. Quant à la mer, elle lui est partout nécessaire. Il aime le bruit et les ondulations de ses flots; il suit d'un regard ému toutes les voiles qui sillonnent sa surface, les fragiles barques des pêcheurs et les vaisseaux aux larges flancs, les matelots qu'elle emporte et ceux qu'elle ramène. Aussi joue-t-elle un rôle très important dans la plupart des petits drames qu'il compose, et l'on pourrait dire qu'elle en est souvent l'héroïne principale. Nous ne supposons pas qu'aucun lecteur ose s'en plaindre : grâce au ciel, M^me^ de Saulieu n'est qu'un personnage de comédie.

Depuis quelque temps, M. Théodore Pavie semble s'essayer à un nouveau genre de récits, et, comme pour se délasser de ses excursions sur les grands fleuves de l'Amérique et de l'Asie, il visite les bords de nos humbles rivières. Il y a là, pour une imagination curieuse et délicate, matière à un intéressant volume : *Marie la fileuse* et *les Deux coups de feu* en formeront très bien les deux premiers chapitres. ALBERT LEMARCHAND.

— Depuis plusieurs années, chaque session du Conseil général voyait reparaître la question de la restauration de la voûte de l'Orangerie de l'Hôtel de la Préfecture, et l'incertitude qui parais-

Digitized by Google

sait exister, aussi bien sur les causes réelles du mauvais état de cette voûte, que sur les meilleurs moyens à adopter pour la consolider, cette incertitude, disons-nous, conduisait le Conseil du département à ajourner cette restauration.

Cependant, l'architecte du département, chargé par M. le Préfet de préparer un projet pour la session de 1859, a compris qu'il était nécessaire de sortir d'une incertitude pénible pour tout le monde, et, dans ce but, a cru devoir recourir aux Archives de la Préfecture et de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, pour avoir, autant que possible, l'histoire des bâtiments occupés aujourd'hui par l'administration départementale, et a rédigé un rapport dont le Conseil général a apprécié toute l'importance en en votant l'impression à la fin des procès-verbaux de ses séances. Or, il résulte clairement des faits relatés dans ce rapport, que la voûte de l'ancien réfectoire de l'abbaye de Saint-Aubin, construite de 1737 à 1738, était en bon état avant l'année 1801, époque à laquelle ont été exécutés les travaux d'appropriation des appartements d'habitation et de réception pour MM. les Préfets; travaux qui, en établissant un *porte-à-faux* sur ladite voûte, les parpaings de refends avec les planchers, avec les cheminées, etc., ont fait supporter à la voûte en question un poids que le calcul (facile à faire après la démolition des deux étages), démontre arriver au chiffre énorme de 534,834 kilos.

Eclairé par le résumé historique des bâtiments de la Préfecture, l'administration supérieure, ainsi que le Conseil général ont adopté le plan présenté par M. Lachèse et sanctionné par M. l'inspecteur général Duban, plan qui consistait à démolir tous les ouvrages indûment construits sur la voûte en 1801, pour faire établir des poutres en fer de 10 mètres 45 de longueur, lesquelles prenant leur assiette sur les deux murs de face offrant toute la solidité désirable, devaient supporter tous les planchers, les refends, les cheminées ainsi que les parquets, tout en laissant un vide d'au moins 0m05, entre le dessous des poutres et l'extrados de la voûte, qui après avoir été restaurée, n'aura plus à supporter d'autre charge que son propre poids.

Les travaux ont commencé le 1er avril dernier, et c'est avec un bien grand plaisir que nous apprendrons à nos lecteurs qu'en moins d'un mois, les dix-huit poutres nécessaires ont été montées et posées dans les trois étages, et que la pose des planchers ainsi que la construction des cloisons et tous les autres ouvrages, ont marché avec une telle rapidité qu'on peut les considérer, aujour-

Digitized by Google

d'hui, comme achevés, sans que ni la salle des fêtes, ni les autres parties des bâtiments conservés aient eu à souffrir, pas même de la poussière; car il est vrai de dire que le moyen projeté par l'architecte du département, de clore par des cloisons en briques toutes les baies en communication avec les pièces voisines des travaux, a parfaitement réussi.

Les personnes qui veulent visiter les nouveaux appartements de M. le Préfet, dont les anciennes distributions ont été conservées, ne se douteront pas des difficultés qu'il a fallu vaincre pour conserver les belles boiseries ainsi que les corniches et rosaces, sculptées par le père de notre célèbre David, et éviter tous les accidents qui pouvaient résulter du montage et de la pose des poutres en fer d'un poids considérable. Mais nous qui avons été à même de suivre cette restauration dans ses détails, nous comprenons que l'architecte du département n'a pu obtenir le résultat que nous enregistrons ici, qu'en y donnant tous ses instants, toutes ses pensées, et qu'en ayant été assez heureux pour trouver dans les entrepreneurs des différents lots, autant d'aptitude que de zèle et de capacité.

— Le 13 juin, Mme Melchior et M. Noirot, artistes dont l'éloge serait aujourd'hui la plus inutile des répétitions, ont pu voir quel empressement leur nom seul inspirait au public. Mme Soulé et M. Mangeon avaient, il est vrai, accepté une place dans le programme de leur concert; mais nul artiste étranger, nul exécutant à réputation lointaine n'y figurait. Inutile d'ajouter que toutes les forces musicales de notre ville les aidaient de leur concours. La belle voix, la diction simple et vraie de Mme Melchior ont été applaudies dans deux morceaux, surtout, d'un genre bien différent, l'air du *Prophète* (*Mon pauvre enfant*) et le souvenir russe *Hai, Luli!* M. Noirot a exécuté avec une véritable perfection une fantaisie sur des thêmes de *Lucie*. Dans un dernier morceau, cet artiste a fait entendre un instrument nouvellement créé par un luthier de Paris, dont le nom est bien connu, M. Vuilliaume. Le *mezzo-violoncello*, ou octave basse du violon, est, comme son nom l'indique, un intermédiaire entre l'alto (ou viole) et le violoncelle. Il se joue posé comme le violon : sa sonorité, un peu faible sur sa corde la plus grave, est douce, harmonieuse et semble devoir convenir surtout à l'exécution des compositions mélancoliques. Le prélude de Gounod avait été choisi pour cet essai, qui a réussi.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

CINQUIÈME LIVRAISON. — AOUT 1860

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1860

Digitized by Google

# SOMMAIRE.

## I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de **M. Bougler**, conseiller à la Cour impériale (*suite*).

## II.

I. Un moraliste contemporain, Joubert, par **M. Eugène Poitou.**

II. Poésie: *Quid velint flores?*—A un rayon de soleil, par **M. Albert Lemarchand.**

III. Précieux et Précieuses, de M. Ch. Livet, par **M. P. Belleuvre.**

IV. Chronique. — École supérieure d'Angers. — Musée de Turpin. — Conservatoire de musique d'Angers.

---

Digitized by Google

## UN MORALISTE CONTEMPORAIN

# JOUBERT

### PENSÉES, MAXIMES, CORRESPONDANCE.

---

Il y a quelques mois, parlant à cette place même des œuvres posthumes de Mme Swetchine dont nous devons la publication à M. le comte de Falloux, et essayant d'apprécier les écrits de cette femme distinguée, j'étais amené à prononcer le nom de Joubert. Un rapprochement tout naturel se faisait dans ma pensée entre ces deux écrivains qui, sans être du même ordre, sont de la même famille et se ressemblent par plus d'un côté : tous deux philosophes et tous deux chrétiens, moralistes élevés et délicats, esprits rares pour la finesse et la vigueur, et qui, appartenant l'un et l'autre à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, ont offert cette commune singularité que leur vie est restée volontairement obscure et que leur célébrité n'a commencé que sur leur tombe. Cette circonstance m'a fait relire Joubert; et comme je ne le lis jamais sans l'aimer et l'admirer davantage, l'idée m'est venue d'en entretenir les lecteurs de la



Digitized by Google

*Revue,* s'ils veulent bien me permettre cette excursion hors de son domaine habituel.

Joubert, bien que connu et apprécié de tous les amis de la bonne littérature, n'est à mon avis ni assez connu du public, ni même apprécié à toute sa valeur par beaucoup de ceux-là même qui le goûtent le plus. M. Sainte-Beuve, par exemple, a parlé de lui à plusieurs reprises : il l'a fait avec cette finesse et cette grâce qu'on lui sait, mais aussi avec cette critique plus ingénieuse que solide, plus agréable qu'instructive qui est le propre de son esprit mobile et sceptique. Il a complétement négligé les côtés sérieux de l'homme et de l'écrivain; il a omis le moraliste, le philosophe, pour ne s'occuper que du littérateur. Or, il y a dans Joubert quelque chose d'aussi original et de plus digne encore d'intérêt que ses vues sur l'art, que ses jugements littéraires, que ses délicatesses de pensée et de style; ce sont ses idées philosophiques, ce sont ses aperçus de politique et de morale. Joubert sans doute est un littérateur éminent, un critique très fin, un écrivain très ingénieux; mais il est aussi un penseur de premier ordre, et sous ce rapport il vaut la peine qu'on l'étudie. C'est un de ces esprits avec lesquels il y a profit à entrer en commerce. On accuse notre temps de quelque indifférence pour les choses intellectuelles, de quelque dédain pour les intérêts moraux : j'ai peur que le reproche ne soit trop mérité; mais c'est une raison de plus sans doute pour recommander les écrivains qui, comme Joubert, élèvent naturellement les âmes et inspirent de nobles et généreuses pensées.

Joubert était né en 1754, dans le Périgord. Après avoir professé chez les Doctrinaires, obligé par sa mauvaise santé de renoncer à l'enseignement, il vint encore jeune à Paris et y vécut quelque temps dans le monde des lettrés et des philosophes. Là, il connut particulièrement Marmontel, La Harpe, Diderot, d'Alembert. Il semble que le courant des idées et des mœurs du siècle l'ait un moment entraîné. Dans ses pensées détachées, il fait de rares et lointaines allusions à cette époque de troubles et

Digitized by Google

d'égarements de sa jeunesse : « Mes découvertes, dit-il quelque part, et chacun a les siennes, m'ont ramené aux préjugés. » — Et ailleurs : « Mon âme habite un lieu par où les passions ont passé, je les ai toutes connues. »

Diderot, ce génie étrange et fougueux, mêlé de fumée et de flamme, l'avait charmé d'abord, mais le désenchantement fut prompt; Joubert avait l'esprit trop juste et le goût trop fin pour être longtemps séduit par l'emphase et les théories creuses du philosophe. Vers le même temps, il se liait avec Fontanes, et de ce jour naissait entre eux une amitié qui devait durer toute la vie : la conformité de l'âge, la communauté des goûts et des sentiments, un même amour des lettres, un même culte de l'antiquité et des sévères traditions, tout rapprochait ces deux hommes faits pour se comprendre et s'aimer, mais dont l'un, avec moins d'éclat, était singulièrement supérieur à l'autre pour l'étendue et la profondeur de l'esprit.

Au plus fort des proscriptions révolutionnaires, le hasard avait mis Joubert en relation avec une femme dont le nom a dû depuis une sorte de célébrité à l'amitié de Châteaubriand; je veux parler de Mme de Beaumont, fille de l'infortuné Montmorin, ministre de Louis XVI. Il s'était attaché d'une tendre et respectueuse affection à cette femme aussi distinguée par l'esprit que par le cœur. Quand quelque apparence de société commença de succéder aux convulsions de l'anarchie, le salon de Mme de Beaumont devint à Paris le rendez-vous de beaucoup d'hommes politiques et d'hommes de lettres. Joubert en était un des habitués : là, se rencontraient Chénier, Chênedollé, Mme de Staël, M. Molé, M. Pasquier, M. Guéneau de Mussy. Plus tard, Châteaubriand y fut amené par Fontanes.

C'est par l'intermédiaire de ce dernier que Joubert connut l'auteur du *Génie du Christianisme*. Châteaubriand arrivait d'Angleterre, pauvre, inconnu encore, n'ayant publié que son *Essai sur les Révolutions* qui n'avait pas même traversé le détroit. Joubert comprit de suite et goûta *ce jeune sauvage*, comme il l'appelait; il s'éprit pour lui d'une amitié presque aussi vive que Fontanes; il sentait qu'il y avait là un souffle, un esprit nouveau : « Il faut, disait-il, le débarbouiller de Rousseau,

Digitized by Google

d'Ossian, des vapeurs de la Tamise, des révolutions anciennes et modernes, et lui laisser la croix, les missions, les couchers de soleil en plein Océan et les savanes de l'Amérique ; et vous verrez quel poète nous allons avoir pour nous purifier des restes du Directoire, comme Epiménide avec ses rites sacrés et ses vers purifia jadis Athènes de la peste (1). »

Mme de Beaumont, on le sait, fut prématurément enlevée à ses amis. Ce fut pour tous, particulièrement pour Joubert, un coup cruel. Elle était pour lui plus qu'une amie; elle était comme une muse cachée; elle était la confidente de ses pensées, de ses travaux; et à elle seule, c'est lui qui nous le dit, elle lui tenait lieu de public. Nous avons quelques-unes des lettres qu'il lui avait écrites : ces lettres sont charmantes; elles font aimer à la fois et leur auteur et celle à qui elles ont été adressées. Pour ne s'être pas fastueusement écrite en lettres d'or sur le marbre d'un tombeau, comme celle de Châteaubriand dans Saint-Louis-des-Français à Rome, la douleur de Joubert ne fut ni moins vive ni moins durable : sa correspondance nous en a livré l'expression touchante.

Une femme, d'un esprit moins distingué, mais d'une âme aussi délicate, Mme de Vintimille, sut combler en partie le vide que lui avait laissé cette perte. C'est dans sa société et celle de quelques autres grandes dames, Mme de Lévis, Mme de Duras, Mme de la Briche, dans les salons desquelles survivaient les derniers restes de l'esprit de conversation du XVIIIe siècle; c'est dans le commerce de quelques hommes éminents, comme MM. de Bonald, de Féletz, de Beausset, Molé, que Joubert passa ses dernières années. Il s'éteignit doucement en 1824, laissant à tous ceux qui l'avaient connu les plus vifs regrets et le plus aimable souvenir.

M. de Châteaubriand lui a consacré, dans ses *Mémoires*, quelques pages plus émues qu'il ne lui appartient d'ordinaire, et qui prouvent quelle large place cet homme singulier avait su se faire dans l'estime et l'affection de ses amis. Voici comment il nous le dépeint : « Plein de manies et d'originalités, M. Joubert

(1) *La Tribune moderne, M. de Châteaubriand*, par M. Villemain, p. 87.

Digitized by Google

manquera éternellement à ceux qui l'ont connu. Il avait une prise extraordinaire sur l'esprit et sur le cœur, et quand une fois il s'était emparé de vous, son image était là comme un fait, comme une pensée fixe, comme une obsession qu'on ne pouvait plus chasser. Sa grande prétention était au calme, et personne n'était aussi troublé que lui... C'était un égoïste qui ne s'occupait que des autres. Afin de retrouver des forces, il se croyait souvent obligé de fermer les yeux, et de ne point parler pendant des heures entières. Dieu sait quel bruit et quel mouvement se passaient intérieurement chez lui pendant ce silence et ce repos qu'il s'ordonnait. »

Sa santé avait toujours été chétive en effet, et il portait quelque bizarrerie dans sa façon de la gouverner : sur la fin de sa vie, il passait la moitié de ses journées dans son lit. Mais par un rare privilége, ni l'égalité de son humeur ni l'activité de son esprit n'en étaient altérées. « Mon esprit, écrit-il de la campagne à son ami Fontanes, me maîtrise assez souvent à la vérité, et la faiblesse de mon corps le rend tout à fait intraitable : mais souvent aussi, après l'avoir désarçonné, je me mets dans mon écurie, me couche sur ma litière, et vis des mois entiers en bête, sans en être plus délassé. Vous voyez que mon existence ne ressemble pas tout à fait à la béatitude et aux ravissements où vous me supposez plongé. J'en ai quelquefois cependant, et si mes pensées s'inscrivaient toutes seules sur les arbres que je rencontre, vous trouveriez en venant les déchiffrer dans ce pays après ma mort, que je vécus, par-ci, par-là, plus Platon que Platon lui-même, *Platone platonior*. Je trouve que cela même démontre que je me sépare du monde, et que je deviens pur esprit. »

Pur esprit, il l'était en effet, autant qu'homme peut l'être sur cette terre. M^me^ de Chantenay disait de lui spirituellement « qu'il avait l'air d'une âme qui a rencontré par hasard un corps, et qui s'en tire comme elle peut; » et tout le monde, y compris Joubert, convenait en riant que la définition était juste.

C'était d'ailleurs une singulière nature d'esprit : plein de vues et d'idées, fécond en aperçus ingénieux, en jugements pénétrants, il manquait essentiellement de la faculté créatrice, et de cette puissance qui sait coordonner les idées et les lier en

Digitized by Google

faisceau. Il était, lui-même en convient en s'appliquant le mot de Montaigne, « impropre au discours continu. » Défiant à l'excès de lui-même, trop amoureux de la perfection en toutes choses, rien de ce qu'il écrivait ne pouvait le satisfaire. Mais ces esprits-là, impuissants à force de délicatesse, retrouvent leur supériorité dans la conversation. C'était le cas de Joubert. Son goût exquis, son instruction profonde, faisaient de lui le critique le plus sagace et le plus sûr. Nul n'était à même de donner, en fait d'art et de style, de meilleurs conseils. Parmi ces hommes distingués qui furent ses amis et ses correspondants, les plus habiles le consultaient avec déférence et avec profit. Dans sa conversation, comme dans ses lettres, il prenait naturellement ce rôle que personne ne lui contestait, de conseil et d'inspirateur, éveillant les idées, fécondant les esprits, et jetant, selon son expression, « du levain dans leur pâte. »

De ce Joubert plein d'originalité et de saillies, de ce causeur aimable et piquant qui était l'âme du salon de Mme de Beaumont ou de Mme de Vintimille, il n'est resté, on le comprend, que le souvenir pieusement gardé par quelques amis. Je me trompe, quelque chose nous en est parvenu, comme un écho lointain ou un reflet affaibli. Une partie de sa correspondance a été conservée, et on l'a publiée à la suite des *Pensées et maximes*. Ce n'est pas la portion la moins intéressante et la moins remarquable du livre. Ces lettres, écrites sans aucune arrière-pensée de publicité, portent, malgré la familiarité du fond, ce cachet de distinction, et accusent ce soin de la forme qui n'abandonnaient jamais Joubert. Même dans les épanchements de l'amitié, il a les délicatesses du bon goût et cette recherche de la perfection qu'il portait en toutes choses; mais la grâce n'y perd rien, et toutes les qualités exquises de cet homme de bien et de ce rare esprit s'y révèlent à chaque page. Les idées y abondent : les aperçus les plus justes sur les hommes et les choses de l'époque, les jugements les plus fermes et les plus élevés sur les questions de littérature, de politique ou de religion, s'y rencontrent avec l'expression ingénieuse ou émue des sentiments les plus tendres et les plus délicats.

Dans le beau livre que j'ai déjà cité, et où il a, avec un art si

Digitized by Google

achevé, groupé autour de M. de Châteaubriand tant de figures curieuses ou célèbres du commencement de ce siècle, M. Villemain a tracé en passant un portrait de Joubert plein de finesse : « M. Joubert, dit-il, le plus ingénieux des amateurs plutôt que grand artiste, homme de loisir par sa fortune, ses goûts, sa santé délicate, était épris de la passion des lettres autant qu'on le fut au XVIII^e siècle, mais autrement. Il aimait la perfection la plus exquise : une page de Platon, quelques vers de Virgile ou d'Horace, une lettre de M^me de Sévigné, une pensée de Pascal, l'occupaient et le faisaient rêver des matinées entières. La déclamation ou l'aridité philosophique lui était insupportable; Rousseau même le choquait par mille côtés. La méthode de M. Joubert pour faire des extraits consistant à détacher des livres les passages qu'il voulait relire, il n'avait découpé de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Emile* qu'un petit nombre de demi-pages. Mais ce critique si dédaigneux, dont le goût pouvait paraître difficile jusqu'au caprice, ce sybarite littéraire avait parfois une facilité charmante dans les entretiens, l'instinct le plus juste du beau et du vrai dans les arts, et la passion du génie d'autrui (1). »

Le portrait est ressemblant; mais, si j'ose le dire, il ne nous montre Joubert que de profil. A beaucoup d'égards, sans doute, Joubert était un *sybarite littéraire;* mais il y avait chez lui autre chose et mieux que cela. Il n'était pas en effet de ceux qui ne cherchent dans les lettres que les jouissances raffinées de l'imagination et du goût, sortes d'épicuriens lettrés, comme son ami Fontanes, jaloux seulement de la forme, assez indifférents au fond, plus préoccupés de l'élégance de leurs paroles et de l'harmonie de leurs périodes que de la recherche de la vérité et du respect des principes. C'était un esprit grave, une âme généreuse et ardente, passionnée pour la vérité et la vertu, plus encore que pour la beauté et la perfection de l'art; ou plutôt aimant surtout le beau, parce qu'il est la splendeur du vrai et l'ornement du bien. Dans tout ce qu'il a écrit, même dans ses jugements littéraires, on sent, je ne dis pas seulement un fond d'honnêteté, mais un ardent amour de tout ce qui est noble et

(1) *M. de Châteaubriand*, ch. 5, p. 86.

Digitized by Google

bon, la passion forte du bien, la haine généreuse du mal. Cet art qu'il adore, cette perfection idéale dont il est épris et qu'il poursuit si curieusement, il les subordonne toujours à la pensée morale, philosophique, religieuse, et pour être revêtue d'une forme exquise, une pensée mauvaise ou fausse ne trouverait pas grâce devant lui. A l'entendre, je le sais, c'est un contemplateur qui « rêve le beau comme d'autres rêvent le bonheur; » c'est un esprit vagabond « qui chasse aux papillons. » N'en croyez rien : sous ce sybarite, il y a un philosophe; sous cet amateur de beau style, il y a un homme avide de la vérité, qui a médité sur toutes choses, qui a interrogé les plus difficiles problèmes de l'esprit humain, qui a dévoré Platon, Descartes, Malebranche, Locke, Leibnitz et Kant, qui s'est fait des idées très nettes et très justes sur toutes les grandes questions qui agitent le monde, sur la religion, la métaphysique, la politique, l'éducation; un homme, pour tout dire d'un mot, qui pense et qui sait faire penser. La dernière note, la dernière ligne écrite de sa main, quelques jours avant sa mort, sur le journal de ses pensées, a été celle-ci : « Le vrai, le beau, le juste, le saint!... » Elle eût pu lui servir de devise; c'était là son véritable idéal. Il a dit ailleurs cette belle parole qui montre mieux encore comment il comprenait l'art : « Vous allez à la vérité par la poésie; je vais à la poésie par la vérité. »

J'ai dit que Joubert avait été un instant séduit par la philosophie du XVIIIe siècle, de ce siècle « qui a été, comme l'a dit M. Guizot, le plus tentateur et le plus séducteur de tous les siècles, car il a promis à la fois satisfaction à toutes les grandeurs et à toutes les faiblesses de l'humanité (1). » Mais de même que Joubert s'était promptement dégoûté de la rhétorique déclamatoire de Diderot, de même il s'éloigna vite de cette philosophie qui ne pouvait satisfaire longtemps ni son cœur ni sa raison. Elevé chrétiennement, il eut même ce bonheur de retrouver intacte, après les erreurs de la jeunesse, la foi de ses premières années. Mais en même temps que l'élévation de son esprit lui faisait sentir le vide des systèmes à la mode, la justesse et la fermeté de

(1) Mémoires, t. Ier, p. 6.

Digitized by Google

son bon sens le préservaient des violences et des excès de la réaction. Ce que j'aime chez Joubert, c'est que la modération ne l'abandonne jamais; c'est que, même quand il a le plus raison, il a raison avec mesure; on peut dire de lui ce que Tacite dit d'Agricola : *retinuit, quod est difficillimum, ex sapientiâ modum*. On ne le vit point, après avoir marché dans les rangs des philosophes, injurier ses anciens maîtres, et, comme La Harpe, passer du fanatisme philosophique au fanatisme religieux. On ne le vit point, comme plus tard tant de champions fougueux du catholicisme, pour défendre la foi, insulter la raison, et pour prévenir les abus de la philosophie, en proscrire l'usage. Disciple de Descartes, de Leibnitz et de Bossuet, chrétien éclairé, mais penseur indépendant, il garda de ce XVIII^e siècle, dont il se séparait sur tant de points, le respect de la raison, le goût des hautes spéculations, en un mot le culte et la pratique de la philosophie.

N'allez pas croire pourtant ou qu'il pactise avec l'esprit du XVIII^e siècle, ou qu'il ait gardé quelque indulgente faiblesse pour ses philosophes. Non, il les juge avec une sévère impartialité. Sur chacun des écrivains de cette époque, il n'a souvent qu'un mot; mais c'est un mot qui grave. Je ne crois pas qu'on les ait jamais caractérisés en traits plus rapides, plus étincelants et plus justes. Joubert, on le sent, n'a point de parti pris, d'admirations ni de haines systématiques : c'est un homme honnête, sensé, modéré, qui juge les écrits et les hommes du point de vue élevé de sa conscience et à la clarté des vérités éternelles de la morale et de la religion.

Il n'aime pas Voltaire, je l'avoue, et même parfois il le traite assez mal. « Voltaire avait le jugement droit, l'imagination riche, l'esprit agile, le goût vif, le sens moral détruit. — Voltaire est l'esprit le plus débauché; et ce qu'il y a de pire, c'est qu'on se débauche avec lui... Il a ôté aux hommes la sévérité de la raison. » Ce qui ne l'empêche pas d'ajouter un instant après : « Il est impossible que Voltaire contente, et impossible qu'il ne plaise pas. »

Mais voyez surtout quel coup d'œil pénétrant, quel jugement profondément philosophique il a porté en passant sur les ten-

Digitized by Google

dances morales de Rousseau. « Rousseau, dit-il, a ôté la sagesse aux âmes en leur parlant de vertu... *Donner de l'importance, du sérieux, de la hauteur, de la dignité aux passions*, voilà ce que J. J. Rousseau a tenté... Il n'y a point d'écrivain plus propre à rendre le pauvre superbe. On apprend avec lui à être mécontent de tout, hors de soi-même. — Rousseau, dit-il encore, avait l'esprit voluptueux. Dans ses écrits, l'âme est toujours mêlée avec le corps et ne s'en sépare jamais. Il donna, si je puis m'exprimer ainsi, des entrailles à tous les mots, et y répandit un tel charme, de si pénétrantes douceurs, de si puissantes énergies, que ses écrits font éprouver aux âmes quelque chose d'assez semblable à ces voluptés défendues qui nous ôtent le goût et enivrent notre raison. » A-t-on jamais mieux signalé le vice de cette morale, fondée sur la glorification de la passion? Notre histoire littéraire des cinquante dernières années n'est-elle pas la justification éclatante de la critique de Joubert? Rousseau n'est-il pas le père de cette littérature qu'on a vue de nos jours proclamer la passion légitime et sainte, l'exalter comme le principe de toute générosité et de toute grandeur, comme la source de tout enthousiasme et de tout génie? Déjà, au commencement de ce siècle, l'auteur lui-même des *Pensées et maximes* dénonçait l'apparition de cette dangereuse philosophie dans un roman signé d'un nom célèbre et écrit sous l'influence des idées de Rousseau. « Il y a dans le monde une femme d'une âme vaste et d'un esprit supérieur... M^me^ de Staël était née pour exceller dans la morale; mais son imagination a été séduite par quelque chose qui est plus brillant que les vrais biens; l'éclat de la flamme et des feux l'a égarée. Elle a pris les fièvres de l'âme pour ses facultés, l'ivresse pour une puissance, et nos écarts pour un progrès. Les passions sont devenues à ses yeux une espèce de dignité et de gloire. Elle a voulu les peindre comme ce qu'il y a de plus beau, et prenant leur énormité pour leur grandeur, elle a fait un roman difforme. » Que de romans de notre temps pour lesquels ce jugement semble avoir été écrit!

Que si on me demande quelle était la philosophie de Joubert, j'avouerai franchement que je ne lui sais point de philosophie particulière, point de système qu'il ait inventé, ni de théorie

Digitized by Google

dont il se soit fait le champion. Homme à système, nul ne l'était moins que lui. Ce qu'il aimait de la philosophie, c'était la contemplation des grandes idées et des principes supérieurs; c'était la poursuite désintéressée du beau et du vrai; c'était le commerce assidu des grands esprits qui ont agité les problèmes de la destinée humaine et cherché la raison des choses. Libre de tout engagement et de tout préjugé d'école, il avait interrogé tous les philosophes anciens et modernes; de leurs contradictions et de leurs hypothèses, il avait dégagé un spiritualisme élevé qui suffisait à sa raison et s'alliait sans effort avec sa foi : c'était le spiritualisme de Platon, de Leibnitz et de Bossuet.

Joubert était un esprit de la famille de Platon. Le trait qui frappe d'abord en lui, c'est une élévation naturelle; c'est comme une force intime qui le soulève de terre et l'emporte vers les hauteurs. On dirait d'une âme qui se souvient du ciel, et qui, exilée et captive, tend sans cesse à remonter vers sa première patrie. Environnée de ténèbres, elle rêve la lumière éternelle pour laquelle elle est née; elle aspire incessamment, et d'un désir que rien n'apaise, à s'y plonger, à y déployer ses ailes, à y planer librement loin des réalités vulgaires et des terrestres amours. « Mon esprit, dit-il, aime à voyager dans des espaces ouverts et à se jouer dans des flots de lumière, où il est pénétré de joie et de clarté... Et que suis-je..., qu'un atôme dans un rayon? » Ailleurs il s'écrie : « Je reprends ma joie et mes ailes, et je vole à d'autres clartés. » Sans cesse ces images reviennent sous sa plume; et plusieurs fois il a écrit cette belle parole : « La sagesse, c'est le repos dans la lumière! » Pour lui, comme pour Platon, il y a au-dessus de l'homme un idéal de beauté, de perfection, de vérité, que l'homme conçoit sans pouvoir le saisir, vers lequel il doit tendre toujours sans pouvoir espérer de l'atteindre jamais; qui fait son tourment, mais qui atteste sa grandeur, dénonce son origine et pronostique ses destinées. « Il faut aller au ciel : là sont dans leurs types toutes les choses, toutes les vérités, tous les plaisirs, dont nous n'avons ici-bas que les ombres... — Sans modèle et sans un modèle idéal, nul ne peut bien faire. »

Un autre trait de l'esprit de Joubert, qui n'est pas moins

Digitized by Google

caractéristique et qui se rencontre assez rarement peut-être avec le premier, c'est qu'il est par-dessus tout l'ennemi des abstractions creuses, du jargon métaphysique, de ces grandes formules logiques qui ont l'air de contenir quelque chose et ne contiennent que le vide. Il aime la netteté dans les idées, et la clarté dans l'expression. Il estime médiocrement les logiciens purs. Il a peu de goût pour Locke qu'il place à cent coudées au-dessous de Leibnitz; il en a moins encore pour Condillac, chez qui il ne trouve *que des demi-vérités*. « Souvenez-vous, dit-il, que la philosophie a une muse, et ne doit pas être une simple officine à raisonnement. » Pour lui, il la veut *ailée et chantante*. Il veut qu'au lieu de ressembler à une algèbre toute hérissée de formules et d'équations, elle soit une large et lumineuse exposition des premiers principes.

Son aversion pour les subtilités logiques et les termes abstraits et vagues, est telle, que la peur de ce défaut le jette quelquefois dans un autre. S'il y a un reproche à lui faire, en effet, c'est d'abuser quelquefois, en philosophie, des images matérielles et des métaphores. M. de Châteaubriand dit de lui : « Profond métaphysicien, sa philosophie, par une élaboration qui lui était propre, devenait peinture et poésie. » Oui, et par-là quelquefois elle perdait en précision ce qu'elle prétendait gagner en clarté. A force de vouloir rendre sensible ce qui est seulement intelligible, de vouloir représenter à l'imagination ce que la raison peut seule concevoir, Joubert tombe par moments dans la recherche et l'affectation. Mais ce ne sont là que des taches qui n'enlèvent rien ni à la justesse de la pensée ni à la finesse habituelle de l'expression.

Toutes ses idées au contraire portent la marque d'un admirable bon sens. Cet homme a l'instinct du vrai, alors même qu'il n'en a pas la notion exacte et complète. Sur certaines questions de métaphysique, il fait preuve parfois d'une sagacité, d'une rectitude qui étonnent. Qu'on me permette d'en citer deux exemples. De son temps, la philosophie de Condillac régnait universellement : Joubert proteste contre elle. La fameuse maxime que toutes nos idées viennent des sens, il la repousse comme fausse et dangereuse; et, dix ans avant Royer-Collard et

Digitized by Google

M. Cousin, il signale les principales objections qu'elle soulève. Sur une autre question, qui a passionné le XVIIIe siècle, et qui va bientôt servir de point de départ au système célèbre de M. de Bonald, sur la question de l'origine du langage, il donne en passant, en quelques lignes, la vraie solution, la seule que puisse avouer la raison; et il conclut ainsi : « L'homme est né avec la faculté de parler. Qui la lui donne? Celui qui donne son chant à l'oiseau. »

En politique, Joubert ne se sépare pas moins du XVIIIe siècle qu'en morale et en religion. — Tous les hommes naissent égaux, disait la philosophie du temps; c'est la société qui crée entre eux des inégalités injustes et odieuses. — Non, répond Joubert, c'est justement le contraire qui est vrai. « *Les hommes naissent inégaux.* Le grand bienfait de la société est de diminuer cette inégalité autant qu'il est possible, en procurant à tous la sûreté, la propriété nécessaire, l'éducation et les secours. »

Il n'admet pas que le gouvernement vienne d'en bas : c'est l'intelligence qui doit décider, et non pas le nombre. « Le peuple est capable de vertu, mais incapable de sagesse... Le public vertueux et judicieux est le seul véritable public, le seul dont les suffrages puissent compter et dont les jugements fassent loi. » Sur bien des points, mais avec plus de mesure et de modération, Joubert pense comme le profond auteur des *Considérations sur la France*. Comme lui, il croit peu aux constitutions écrites, aux gouvernements improvisés; comme lui, il pense que les constitutions sont *filles du temps*, que les gouvernements sont le résultat de nécessités profondes, qu'ils ont leurs racines dans le passé, qu'ils ont leur raison d'être dans l'esprit et le caractère des peuples, dans leurs mœurs et leurs besoins. Ces idées-là, nous les avons fort raillées dans un certain temps : aujourd'hui, et après les expériences de soixante années, elles commencent à paraître un peu moins bizarres, un peu moins déraisonnables. Dans un livre récent, livre empreint du plus vrai libéralisme comme du plus noble talent, on lit ces belles paroles : « Il ne faut jamais se lasser de le répéter, pour rabattre et retenir à son juste niveau l'orgueil humain : Dieu seul est souverain, et personne ici-bas n'est Dieu, pas plus les peuples

Digitized by Google

que les rois. Et la volonté des peuples ne suffit pas à faire des rois; il faut que celui qui devient roi porte en lui-même et apporte en dot, au pays qui l'épouse, quelques-uns des caractères naturels et indépendants de la royauté (1). »

Au-surplus, Joubert abonde sur ces matières en pensées élevées, en remarques profondes, en maximes éloquentes. « Imitez le temps : il détruit tout avec lenteur; il mine, il use, il déracine; il détache, il n'arrache pas. — La souveraineté appartient à Dieu et à Dieu seul. Il la maintient, il la retire, il la suspend et la promène à son gré. — Etre capable de respect est aujourd'hui presque aussi rare qu'en être digne. — Nous vivons dans un siècle où les idées superflues abondent, et qui n'a pas les idées nécessaires. — L'incrédulité aux devoirs et la confiance aux nouveautés; des esprits décidés et des opinions flottantes; l'assertion au milieu du doute; la confiance en soi-même et la défiance d'autrui; la science des folles doctrines et l'ignorance des opinions sages; tels sont les maux du siècle. »

Je n'ai pas la prétention, on le comprend, de donner ici une idée des maximes morales de Joubert : on n'analyse pas des pensées détachées, des réflexions qui touchent à mille sujets divers. Il faut renvoyer au livre; et je suis bien sûr que ceux qui l'auront une fois ouvert, ne le quitteront plus sans l'avoir fini. On y trouve tant d'originalité alliée à tant de grâce, tant de délicatesse d'esprit et de tendresse d'âme, que malgré soi on subit le charme, et qu'en dépit de quelques bizarreries, on se sent pris d'affectueuse sympathie pour ce philosophe si sensé, ce rêveur si spirituel, ce stoïcien si aimable, ce chrétien si tolérant. Lisez par exemple les chapitres sur l'amitié et les passions; sur la famille, la société et la conversation; sur l'enfance, la jeunesse et la vieillesse. Comme ces pensées sont limpides et colorées! Quel mélange pénétrant de douceur et d'austérité! C'est la raison à la fois grave et souriante, c'est la vertu indulgente et sereine. Ecoutez-le maintenant parler de Dieu, de l'âme, de la religion : il a sur ces sujets des pages qui, pour la profondeur, la portée et l'éclat, font souvenir de Pascal et de saint Augustin.

(1) M. Guizot, *Mémoires*, t. 2. p. 237.

Digitized by Google

En matière d'art et de littérature, Joubert est un critique de l'ordre le plus élevé. Il a vécu avec les anciens; il s'est nourri de leur substance, et il exprime en un langage exquis ces règles éternelles du beau qu'ils ont si bien conçues et appliquées. On l'eût sans doute singulièrement surpris et scandalisé avec nos modernes théories du réalisme, lui qui écrivait, en vrai platonicien : « Le beau ! c'est la beauté vue avec les yeux de l'âme. » Et qui ajoutait : — « Le vrai commun, ou *purement réel*, ne peut être l'objet des arts : l'illusion sur un fond vrai, voilà le secret des beaux-arts. »

Parlant de Pigalle, sculpteur de talent, mais qui, comme plusieurs de nos contemporains, sacrifiait déjà la beauté à la recherche exagérée de l'expression, il dit excellemment : « Les anciens, sans nuire à la fidélité de l'imitation, ne se privaient jamais entièrement de la représentation *du beau physique uni au beau moral*. Chez eux, la difformité offrait à la pensée une image invisible de la beauté absente. On reconnaissait dans les traits de leurs vieillards la place où fut la jeunesse, et leurs représentations de la maladie ou de la mort faisaient éprouver à la mémoire une sorte de ressouvenir de la vie et de la santé. »

Un des chapitres les plus remarquables des *Pensées* est celui qui est intitulé *Jugements littéraires*. L'auteur y passe en revue presque tous les grands écrivains de l'antiquité et des temps modernes, et toutes ses appréciations sont marquées au coin du goût le plus fin et le plus sûr. Je ne veux pas me laisser entraîner; mais qu'on me permette, pour finir, quelques citations; mieux que tout le reste, elles feront connaître la manière et l'esprit de Joubert : « J'admire, dit-il, dans Platon cette éloquence qui se passe de toutes les passions, et n'en a plus besoin pour triompher. C'est là le caractère de ce grand métaphysicien. — Esprit de flamme par sa nature, et non pas seulement éclairé mais lumineux, Platon brille de sa propre lumière. C'est de la splendeur de sa pensée que son langage se colore; l'éclat en lui naît du sublime.

— » Cicéron est dans sa philosophie une espèce de lune. Sa doctrine a une lumière fort douce, mais d'emprunt; lumière toute grecque, et que le romain a adoucie et affaiblie.

Digitized by Google

— » Dans les narrations de Tacite, il y a un intérêt de récit qui ne permet pas de peu lire, et une profondeur, une grandeur d'expression qui ne permettent pas de lire beaucoup... L'écrivain s'empare du lecteur jusqu'à le violenter.

— » La phrase vive de Montesquieu a été longtemps méditée : ses mots légers comme des ailes portent des réflexions graves.

— » Molière est comique de sang-froid; il fait rire, et ne rit pas : c'est là ce qui constitue son excellence.

— » Il y a dans La Fontaine une plénitude de poésie qu'on ne trouve nulle part dans les autres auteurs français. »

Je m'arrête; et je crains déjà de m'être trop attardé auprès de cette figure originale et charmante qui a pour moi, je l'avoue, un attrait singulier. Si je ne me trompe, ce qui précède suffit à donner de l'auteur des *Pensées et maximes* l'idée d'un esprit supérieur; supérieur à son temps, et, à beaucoup d'égards, l'égal des hommes les plus éminents de son temps.

Parmi nos moralistes français, il supporte sans pâlir la comparaison avec les plus illustres. Ce n'est point un peintre de caractères et un observateur profond du monde comme La Bruyère : il a plus vécu en lui-même qu'au dehors; il a plus étudié l'homme que les hommes. Ce n'est pas, malgré ses égarements de jeunesse, un désespéré comme Pascal, qui cherche dans la foi un refuge contre les agitations intérieures, et qui, pour mieux s'assurer dans sa croyance, jette la raison meurtrie et enchaînée aux pieds de la croix : il n'a pas contre la raison cette haine, ce ressentiment implacable; sa foi est tolérante, parce qu'elle est tranquille et sereine. Pour vous le représenter au vrai, imaginez plutôt un Vauvenargues chrétien. C'est la même générosité et la même élévation naturelle de pensée; c'est le même amour et le même enthousiasme pour tout ce qu'il y a de beau et de bon; c'est la même délicatesse de sentiments et la même grâce mêlée de je ne sais quoi d'austère. Comme Vauvenargues, Joubert « a beaucoup de goût, parce qu'il a beaucoup d'âme. » Mais son esprit plus cultivé, mûri d'ailleurs par la réflexion et par l'étude, a de plus larges horizons : sa critique est plus ferme et son jugement plus sûr.

Digitized by Google

Joubert est un de ces écrivains qu'on ne peut lire sans se sentir meilleur. Malgré vous, il vous élève, il vous emporte vers ces sereines régions d'où on ne redescend que calmé et fortifié. Son livre, qui n'a reçu que depuis une dizaine d'années une complète publicité, est de ceux qui, sans devenir jamais populaires, grandissent chaque jour dans l'estime des esprits distingués. Le temps n'est pas loin où il aura sa place dans la bibliothèque de tous les hommes de goût, sur le rayon déjà si riche de nos moralistes, entre Vauvenargues et Nicole, non loin de Pascal et tout près de La Bruyère.

EUGÈNE POITOU.



Digitized by Google

# POÉSIE

## QUID VELINT FLORES ?

Quelle est cette note plaintive
Qui trouble de mon cœur l'écho silencieux?
Quelle est cette larme furtive
Qui glisse entre mes cils et vient voiler mes yeux?

Quoi? parce que la brise est plus tiède et plus douce,
Parce que le printemps
A reverdi les bois et semé sur la mousse
Ses arômes flottants;

Parce que le ramier fidèle
A repris tout à coup ses suaves chansons;
Parce que renaît l'asphodèle,
Et que l'épine en fleur embaume les buissons;

Parce que, dans son vol, la craintive hirondelle
A rasé le flot clair;
Qu'elle en a fait jaillir, sous le jeu de son aile,
Un fugitif éclair;

Digitized by Google

Parce que, pâle et recueillie,
S'incline avec amour, sur le beau fleuve d'or,
L'ombre rêveuse d'Ophélie...
O mon fragile cœur, tu tressailles encor!

Hélas! ne sais-tu pas que ces fleurs, ces arômes,
Ces chants mélodieux,
Ces flots d'azur limpide où de charmants fantômes
Baignent leurs longs cheveux,

Ne sont qu'un prestige éphémère,
Un songe éblouissant du précoce désir,
Où se défigure et s'altère
Tout ce que notre main essaye de saisir?

Ne sais-tu pas, ô cœur, qu'aux brumes de l'automne
Toute forêt jaunit,
Que sur nos fronts pensifs la plus fraîche couronne
S'effeuille ou se flétrit?

Ne sais-tu pas que notre lyre
Se brise comme un vase au contact des hivers,
Et que le chant qu'elle soupire,
Comme un gémissement s'exhale dans les airs?

A travers les berceaux et les branches penchées
Des saules rajeunis,
Je regarde et ne vois que tiges desséchées,
Que poussière et débris.

Par un noir essaim de profanes
Nos agrestes jardins ont été dépouillés
Et nos chênes et nos platanes
Gisent près des rameaux de nos bosquets souillés.

Le soc a déchiré le lit de nos fontaines
Et de l'étang moiré,

Digitized by Google

Où la lune venait, pendant les nuits sereines,
Laver son front marbré.

Tout est muet, rien ne s'éveille
A la blanche fenêtre où de ses feux naissants,
Hier encor, l'aube vermeille
Eclairait la candeur d'un enfant de seize ans.

Avec les morts chéris s'envolent de la terre
Tous nos songes dorés,
Et dans notre refuge obscur et solitaire
Nos pleurs sont ignorés.

Comme des flammes vacillantes,
Laisse passer, ô cœur, sur les ailes du temps,
Ces jours d'effluves bourdonnantes
Qu'ici-bas chaque année allument les printemps.

Je ne veux pas toujours, parmi les froides pierres,
Chercher un lys fané,
Ni suivre en leurs sentiers semés de fleurs amères
Oberman et René.

Au bruit des vagues orageuses
Je ne veux plus mêler de stériles accens,
Sur les lèvres des tubéreuses
Aspirer des parfums où s'enivrent les sens.

Laisse-moi dans l'étude écouter la Sagesse,
Au front ceint de lueurs,
Cette chaste beauté qui visita Boèce
Et dissipa ses pleurs.

La nuit descend avec ses voiles,
Aux molles voluptés, faible cœur, dis adieu,
Et laisse-moi dans les étoiles
Epeler à genoux le nom sacré de Dieu !

Digitized by Google

## A UN RAYON DE SOLEIL.

Que cherches-tu sur ma fenêtre
Charmant rayon du blond soleil ?
Tu croyais aujourd'hui peut-être
Y surprendre dans leur sommeil

Quelques corolles odorantes
De chèvre-feuille ou de jasmin,
Encore humides et brillantes
Des blanches larmes du matin ?

Hélas ! ici la pierre est nue !
Le vent n'y laisse aucune fleur ;
Rien ne s'éveille à ta venue,
Doux rayon, qu'un pâle rêveur !

Dans mon ombre silencieuse
N'en plonge pas moins un instant !
Devant ta flamme radieuse
S'efface le songe inconstant,

Et l'essaim des sombres pensées,
Comme un nuage ailé s'enfuit,
Avec les formes insensées
Qu'autour de nous sème la nuit.

D'un reflet vermeil illumine
Ce vieil ivoire vénéré,
Ce front qui saigne sous l'épine
Et ce bel archange éploré ;

Digitized by Google

Arrête-toi sur cette image,
Souvenir pur et douloureux,
Touche en passant à cette page
Où je traçais hier mes vœux ;

Eclaire ce vase fragile,
Ranime ces œillets flétris,
Et de ta lumière mobile
Effleure mes livres chéris...

Mais en vain, d'une voix qui prie,
J'essaye de te retenir,
Tu veux jouer dans la prairie
Et voir les lys s'épanouir.

Il est vrai, le printemps commence,
Et tous les buissons épineux
Où l'églantine se balance
Retentissent de chants joyeux.

Suis donc ta voie ou ton caprice ;
Parmi les fleurs et les oiseaux ,
Disperse ta richesse, et glisse
Sur les prés verts et sur les eaux.

Mais demain, quand sur la colline
Tu renaîtras, beau rayon d'or,
Vers cette humble demeure, incline
Et viens me visiter encor !

ALBERT LEMARCHAND.

Digitized by Google

# PRÉCIEUX ET PRÉCIEUSES

*Précieux et Précieuses*, par M. Ch. Livet, 1 volume in-8°.

Il n'est personne en France qui n'ait entendu parler bien des fois de l'hôtel de Rambouillet et de la femme charmante qui, par sa gracieuse hospitalité, présida si longtemps à ses réunions élégantes et à ses spirituelles causeries.

L'hôtel de Rambouillet était devenu, comme on le sait, le rendez-vous des hommes les plus illustres du XVII^e siècle, et c'est de ce foyer, toujours animé et toujours brillant, que jaillit un jour le seul rayon qui manquait encore à l'éclat de la société française, l'esprit de conversation.

Tout le monde sait aussi que la marquise de Rambouillet était une femme accomplie; tout lui était échu en partage : le privilége de la naissance, l'amabilité du caractère, la vivacité de l'esprit, la bonté du cœur, l'austérité de la vertu, le prestige enivrant enfin d'une beauté ravissante.

C'est au milieu de cette société d'élite que se forma cette école littéraire qui arrêta, sans y songer, les règles du bon goût, et influa d'une manière si heureuse sur la perfection du langage.

Digitized by Google

On n'avait point connu jusqu'à ce moment, dans notre pays, ce genre de talent.

La féodalité était sortie des flancs de la barbarie, et la courtoisie chevaleresque, malgré tout le charme et toute la poésie qui s'y attachent, après les sirventes des troubadours et les tensons des trouvères, se traduisait bien plutôt par des manifestations extérieures, par les actions d'éclat et la pompe militaire, que par l'attrait de la parole.

Les guerres religieuses et les discordes civiles du XVI^e siècle n'étaient guères de nature à favoriser ce progrès ; si elles permirent à la poésie de se faire jour et de se développer, en dépit des édits de proscription et des arquebusades, c'est que la poésie, pour fleurir, n'a pas besoin du commerce des hommes, et qu'il lui est toujours facile de se recueillir et de se dérober dans la solitude des champs ou dans la solitude du cabinet aux tempêtes sociales et aux commotions politiques.

Dans son livre intitulé *Précieux et Précieuses*, M. Ch. Livet a voulu nous entretenir du charme de ces réunions et de l'influence qu'elles ont exercée sur notre littérature et notre civilisation; et après tout ce qui avait été dit sur ces académies de salon en général et sur l'hôtel de Rambouillet en particulier par MM. Rœderer, Walkenaër et surtout par M. Cousin, il y avait bien encore quelques lignes à écrire sur ce sujet.

Ce n'est pas le moindre attrait que l'on trouve, en ouvrant le livre de M. Ch. Livet, de voir, dès le début, sa modestie arrêtée en songeant aux illustres écrivains qui ont exploité ce champ avant lui. Mais qu'il se rassure, il n'est jamais défendu à personne de glaner après une riche moisson.

Les auteurs que nous venons de citer ont, sans doute, traité ce sujet, M. Cousin particulièrement, avec cette supériorité qu'on ne peut contester. Il a fait dans *la Jeunesse de M^me de Longueville*, le portrait de la marquise de Rambouillet, avec cette touche délicate et ce style brillant qu'il sait si bien employer quand il veut fixer les traits de ses héroïnes. Mais il n'a parlé de M^me de Rambouillet que d'une manière accessoire, de façon à ne pas effacer le personnage du premier plan. Ceci admis, on comprend parfaitement bien que ce grand maître n'ait pas cru de-

Digitized by Google

voir tout rechercher et tout dire sur ce sujet, et qu'il ait pu laisser ici à d'autres une veine encore bien riche à explorer.

Il en est de même de MM. Rœderer et Walkenaër ; ils n'ont point prétendu, malgré tout leur talent, que le dernier mot avait été dit sur un sujet si rempli d'intérêt. Il était donc bien permis à M. Livet de se placer à des points de vue différents, et si, comme il nous le confie timidement, il a découvert de *nouveaux horizons,* personne ne peut trouver mauvais qu'il nous en fasse part. On retourne toujours avec un nouveau charme chez cette noble et aimable femme, et l'heure où il faudra lui dire un dernier adieu et lui adresser un dernier salut sonnera toujours trop tôt.

La tendance à laquelle le cercle de l'hôtel de Rambouillet a donné son premier et son principal essor, reçut dès son apparition une dénomination particulière.

Les termes de *Préciosité* ou d'*Ecole précieuse* lui furent consacrés, et la qualité de *Précieux* ou de *Précieuses* fut attribuée à ceux ou à celles qui fréquentaient cette sorte de réunion.

Une fois l'impulsion donnée, la vogue s'en répandit dans toutes les classes de la société, et, à l'exemple de M^me^ de Rambouillet, de M^lle^ de Scudéry et de Ninon de l'Enclos, toute femme élégante voulut avoir *sa petite cour lettrée.*

Il y eut les habitués des ruelles, comme il y eut les habitués de l'hôtel, et l'historien Somaize trouva bientôt dans l'afféterie bourgeoise et dans ces cercles d'un étage inférieur les figures dont Molière a tiré si bon parti. La Précieuse ridicule existait, il ne fallait plus, pour nous la faire connaître, que le pinceau du grand artiste.

Rien n'est plus amusant, d'après Somaize, que les emprunts faits au plus illustre des Précieux, à Corneille, par les faux Précieux ou par les Précieux ridicules.

Corneille avait dit dans une épître à Fouquet :

« Mais aujourd'hui qu'on voit un héros magnanime
» Témoigner pour ton nom une tout autre estime,
» Et répandre l'éclat de sa propre bonté
» Sur l'endurcissement de mon oisiveté... »

Digitized by Google

C'en est assez, telle Madelon du temps qu'une personne encouragerait au travail par des bienfaits, se croira autorisée à dire : *cette personne répand l'éclat de sa bonté sur l'endurcissement de mon oisiveté.*

Au lieu de dire à quelqu'un qu'on veut faire taire, tout simplement : *gardez le silence*, on emploiera ces mots : *affermissez votre silence*, à l'exemple d'un des personnages de Corneille :

« *Il te serait honteux d'affermir ton silence.* »

Enfin, pour ne pas multiplier nos citations, on dira : *le partisan des désirs*, pour parler de *l'amour*, parce que l'on aura lu dans ce grand poète le vers suivant :

« *De mes plus chers désirs ce partisan sincère.* »

M. Livet fait un emprunt très heureux de ces exagérations.

« En isolant ainsi, ajoute-t-il, certaines phrases ou certaines » locutions de tout ce qui les entoure, on arrive à substituer la » périphrase au mot propre et la métaphore à l'expression sim- » ple, sans que rien justifie cet emploi hors de propos d'un mot » qui, *mis à sa place*, avait sa force ou sa grâce. »

Les faux Précieux, d'ailleurs, ne se bornaient pas à ces excentricités de langage, ils montraient de l'affectation dans toute leur personne.

« Le soir et fort avant dans la nuit, dit ailleurs M. Livet, » s'inspirant de Somaize ou de l'abbé de Pure, Bélisandre lit » des romans; il étudie les entrées et les sorties, l'art de saluer » en termes choisis, de dire toutes choses d'un air galant. Il se » décide à regret à prendre quelques heures de repos : ses che- » veux sont d'avance frisés et fortement serrés; ses moustaches » relevées par une *bigottère*, ses mains enduites d'une pommade » adoucissante et cachées dans des gants; il se parfume à la fois » de musc, de civette et d'eau d'ange; il se couche et s'endort » en préparant dans son esprit la conversation du lendemain.

» Il dira ceci, on lui répondra cela, il est sûr du succès.

» Dès la pointe du jour,
» Au sortir de son lit ayant quitté ses gants,
» . . . . . »

Digitized by Google

Il fait sa toilette, rien n'y manque, on trouverait chez lui de quoi monter plusieurs fonds de parfumeur.

« Il répand alors sur ses cheveux des nuages de poudre de » Chypre; il lave son visage avec une éponge imprégnée depuis » la veille de lait virginal... »

On nage dans l'huile d'amande douce et l'essence de néroli, on ne respire que pastilles d'ambre et sachets de senteur; ce ne sont que rubans et faveurs bouillonnées.

Homère a mis sans doute moins de temps à écrire l'*Iliade* qu'on en mettrait à décrire sa toilette.

Laissons parler M. Livet :

« . . . . . Chemise à jabot, haut-de-chausses garni de sept à » huit rubans satinés des couleurs les plus éclatantes et choisis » chez Perdrigeon; bas de soie d'Angleterre; souliers très longs » et qui ne permettent pas de lui supposer un petit pied; ca- » nons bien empesés à triple rang de toile de Hollande, garnis » aussi de deux ou trois rangs de point de Gênes, pour accom- » pagner le jabot; cordons, aiguillettes, jarretières du dernier » galant, chapeau orné d'un ruban d'or et d'argent; gants » isabelle vif; il est irréprochable dans son costume; autour de » ses bras il passe un ruban noir pour faire ressortir la blan- » cheur de ses mains; sur sa joue il pose une large mouche » pour rendre son visage blême, comme il convient, et lui prêter » l'air langoureux qu'il veut prendre; son carrosse — car *il a* » *carrosse* — l'attend, fouette cocher ! »

Ainsi frisé, brodé, parfumé, détiré et vernissé, Belisandre va chercher son ami Brundesius, accoutré de la même façon; on arrive au Marais, à la porte de Cléogarite. Le *heurtoir* est emmaillotté de linge, pour ne rien perdre de la conversation. Un laquais annonce les deux amis.

Cléogarite est encore dans son lit, dont l'estrade est séparée de la chambre par une balustre; un demi-jour, plus discret que voluptueux, dérobe aux visiteurs ce qu'il peut y avoir d'imparfait dans les traits de la précieuse ou une partie des ravages que le temps a pu commettre. Dans la ruelle du lit sont assises quelques dames qualifiées de la cour, et *sur des chaises* plusieurs bourgeoises ayant la plupart de ces petites cannes qu'elles agi-

Digitized by Google

taient sans cesse. Leur costume est de ceux que Molière nous montre, mais qu'on n'a pas le temps de décrire; et quant à la conversation, nous pouvons nous en faire une idée par celle de Cathos, de Madelon et de Mascarille, et par les échantillons empruntés à Somaize lui-même.

Et en prononçant son nom pour la dernière fois, combien ne doit-on pas de remerciements à M. Livet de nous avoir fait connaître cet estimable historien, auquel le grand poète que nous citions tout à l'heure a peut-être dû ses plus heureuses créations.

O noble marquise, que nous sommes loin de vous! oserons-nous bien reprendre à présent le chemin de votre hôtel, et ne serez-vous pas en droit de nous demander quel rapport il y a entre vous et ces écervelées, qui se prétendent vos disciples, entre vos allures si séduisantes et si majestueuses et de pareilles momeries, entre vous enfin qui êtes la reine de votre siècle par la distinction, le naturel et la grâce, et ces espèces de marionnettes qui croient trouver quelque chose de vous en se plaçant à vos antipodes?

Eh bien, c'est précisément parce que vous êtes reine que nous irons vers vous, persuadés que vous le serez par la clémence comme vous l'êtes par l'esprit et la beauté.

Transportons-nous donc dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, entre les Quinze-Vingts et l'hôtel de Chevreuse; c'est là qu'est située cette aristocratique demeure, qui resta toujours cependant le temple de la simplicité et du bon goût, et dont la recherche et la prétention étaient bannies avec le même soin qu'on mettait ailleurs à produire de l'effet en visant au merveilleux.

Nous irons sans mouches et sans sachets de senteur, nous ne trouverons point le *heurtoir* emmaillotté; à chaque visite, la grande porte du vaste hôtel roulera bruyamment sur ses gonds, mais cela ne nous empêchera pas d'entendre parler Malherbe ou Racan, Molière ou Corneille, Cospeau ou Balzac, pour ne pas citer tant d'autres célébrités qui se sont pressées dans le salon de la marquise, ou pour mieux dire, quelle illustration du XVII^e siècle n'a pas franchi le seuil de ce sanctuaire des lettres?

Digitized by Google

Et d'abord, pour rendre hommage à celle qui y recevait un si légitime encens, en même temps que pour féliciter M. Livet de sa bonne inspiration, reproduisons les lignes consacrées par notre compatriote au portrait de cette grande dame.

« Madame de Rambouillet peut être considérée sous deux » aspects. Il y a dans son existence un côté brillant qui nous la » montre au milieu d'une cour choisie, empressée autour d'elle, » fière d'y être accueillie, attentive à s'y maintenir, heureuse de » mériter les suffrages de son goût délicat ; d'un autre côté, dans » une ombre obscure que percent à peine les puissants rayons de » sa vie publique, j'aperçois une femme vivant auprès de son » mari, dans son intérieur muré aux profanes, une mère entou- » rée de sa nombreuse famille, éprise des joies intimes de son » foyer, vaillante à supporter les chagrins sans nombre qui l'ont » visitée, et dont sa constance courageuse dérobait à ses amis le » secret et les amertumes. C'est toujours une nature exquise et » fine, une sensitive que blesse tout ce qui la touche sans ména- » gement, tout ce qui est violent ou heurté, une lumière trop » vive, le froid, la chaleur, comme une parole trop rude ou un » sentiment peu délicat ; difficile dans le choix de ses amis, sin- » cère, fidèle, indulgente pour eux ; si belle qu'elle commandait » l'amour ; si digne qu'elle le faisait taire ; si pure qu'elle ne » soupçonna jamais les passions qu'elle inspirait ; si bonne qu'elle » put faire le bien sans trouver d'ingrat ; noble et sainte femme » dont le regard, comme le charbon du prophète, purifiait au- » tour d'elle les cœurs et les lèvres, et dont la médisance n'osa » jamais s'approcher. »

M^lle de Montpensier et Tallemant ont dit de cette aimable femme des choses aussi flatteuses, mais assurément pas mieux exprimées que ce qui précède.

Après avoir peint la reine, il fallait bien décrire la cour et M. Livet ne l'a pas fait avec moins de bonheur. Mais ici l'auteur qui a eu le tact et le bon goût de citer M. Cousin, nous permettra de suivre son propre exemple.

« A l'hôtel de Rambouillet, dit M. Cousin, tous les gens d'es- » prit étaient reçus, quelle que fût leur condition ; on ne leur » demandait que d'avoir de bonnes manières ; mais le ton aris-

Digitized by Google

» tocratique s'y était établi sans nul effort, la plupart des hôtes » de la maison étant de fort grands seigneurs, et la maîtresse » étant à la fois Rambouillet et Vivonne. . . . . .

» La littérature n'était pas le sujet unique des entretiens ; on » y parlait de tout, de guerre, de religion, de politique; les af- » faires de l'Etat y étaient de mise aussi bien que les nouvelles » plus légères, pourvu qu'elles fussent traitées avec esprit et avec » aisance. Les gens de lettres étaient recherchés et honorés, » mais ils ne dominaient pas. Voilà pourquoi l'hôtel de Ram- » bouillet a exercé une influence générale sur le goût public..... » Chez la marquise de Rambouillet régnait la suprême distinc- » tion, la noblesse, la familiarité, l'art de dire simplement les » plus grandes choses. » Différence caractéristique, nous permettrons-nous d'ajouter, avec les habitués des ruelles qui disent les plus petites choses avec emphase.

Mais revenons à M. Livet. Il nous introduit dans *la chambre bleue*, puisqu'on recevait alors dans sa chambre à coucher. C'était la salle du trône de l'époque et la reine du lieu recevait la société, assise sur son lit. L'air entrait à flots dans cet appartement dont les fenêtres sans appui s'ouvraient depuis le plancher jusqu'au plafond sur un jardin délicieux.

On trouvait chez elle ces mille délicatesses et ces mille raretés que Sainte-Beuve retrouve plus tard dans le goût et dans la retraite de M^me^ Récamier. Et comme on emprunte encore autant chez elle aux charmes de la nature qu'aux raffinements de la civilisation, on y trouve à foison les plus belles fleurs disposées dans d'élégantes jardinières, de sorte que c'est un ravissement continuel de l'esprit et des sens.

Arthénice était le nom poétique de M^me^ de Rambouillet. C'était l'usage du temps, et Malherbe, qui le lui avait trouvé dans *Catherine*, son nom véritable, « donnait ainsi aux poètes, dit » M. Livet, un moyen de la chanter, sans trahir pour le vulgaire » le secret d'un nom si respecté. »

Malherbe avait été un de ses premiers hôtes, et il lui présenta bientôt Racan, son élève favori.

Dès 1628 on trouvait chez elle Gombauld, Chapelain, Richelieu le jeune évêque de Luçon, Cospeau, le cardinal de La Va-

Digitized by Google

lette, le marquis du Vigeau, Voiture, le maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII enfant, et sa fille la célèbre marquise de Sablé, Mlle Paulet, connue par le charme de sa voix, la belle Charlotte de Montmorency, la dernière passion de Henri IV. Cette dernière y amenait la petite Anne-Geneviève de Bourbon, qui devint plus tard la duchesse de Longueville.

La distinction des manières à l'hôtel de Rambouillet n'excluait nullement la grâce. On y avait horreur du genre *collet monté.*

On y était aimable, sans tomber jamais dans l'oubli des convenances, et cette amabilité s'épanouissait quelquefois dans l'abandon le plus cordial et la gaîté la plus franche. M. Livet n'a rien omis pour nous montrer combien l'esprit de la marquise était ingénieux à trouver chaque jour, pour ceux qu'elle recevait, de nouveaux éléments de plaisir. Enigmes, allégories, dédicaces, pièces de théâtre, tous les genres de divertissements en un mot étaient offerts par elle tour à tour à ses nombreux amis et avec un charme toujours nouveau.

Elle avait, dans ces inventions, une verve inépuisable et les surprises qu'elle réservait aux autres avaient pour elle un attrait tout particulier. Il semblait qu'elle ne jouissait que du plaisir qu'elle procurait à ses amis.

C'est ainsi que M. Livet, en nous promenant dans le parc de la marquise, nous fait apparaître tantôt cette grotte mystérieuse où nous trouvons tout d'un coup, au milieu de nymphes gracieuses, la charmante Julie d'Angennes, tantôt cette fameuse loge de Zyrphée, où elle semble avoir réuni tous les secrets de ses enchantements.

Ici s'arrête le portrait en quelque sorte officiel de cette noble femme, mais il y a tout un côté de la vie de Mme de Rambouillet qui a pu échapper aux autres écrivains et que M. Livet nous a révélé : c'est le côté intime. C'est un mérite qui lui est tout personnel et que personne ne pourra jamais lui disputer.

On aurait été tenté de croire, en effet, qu'au milieu de tous ces succès et de tous ces enivrements, l'existence de Mme de Rambouillet était tout extérieure et toute mondaine. On se tromperait étrangement. La marquise ne sortait presque jamais,

Digitized by Google

retenue chez elle par une blessure à la jambe qui demandait beaucoup de repos et de ménagements. Son corps avait autant de calme que son esprit montrait d'activité.

Mais, quand bien même elle n'eût pas été forcée de s'imposer cette précaution, elle n'aurait pu se nourrir exclusivement de spectacles et de fêtes, son cœur avait besoin d'un autre aliment et n'aurait pu renoncer à des heures données au charme de la vie intérieure.

Encore, la destinée sembla-t-elle lui disputer ce bonheur par de cruelles épreuves en la séparant de presque tous ses enfants.

La mort lui avait enlevé de bonne heure son second fils, le vidame du Mans; de ses six autres enfants, Julie d'Angennes seule, sa fille aînée, était appelée à consoler sa mère par son dévouement inébranlable et par les agréments de son esprit des autres malheurs qui l'attendaient. La marquise, séparée de ses autres filles, dont deux avaient pris le voile et devinrent abbesses, avait eu la douleur de voir l'une d'elles s'écarter par une vie mondaine et dissipée de l'austérité imposée au caractère dont elle était revêtue. Elle était encore en proie à cette amertume, lorsque son fils aîné, le marquis de Pisani, le dernier qui lui restait, tombait frappé d'un coup mortel, le 3 août 1645, à cette bataille de Nordlingen qui allait porter si haut le nom du duc d'Enghien. Nous n'entreprendrons point de décrire sa douleur dans cette circonstance, nous préférons renvoyer le lecteur aux lignes touchantes écrites à ce sujet par M. Livet; enfin, cette digne et vénérable femme devait encore avoir une affliction de plus : son mari devint aveugle, et ce chagrin nouveau jeta une ombre de plus sur le soir de sa vie.

Tout bonheur cependant n'était pas détruit pour M^me^ de Rambouillet, car Julie d'Angennes lui restait. Nous n'entreprendrons point, après M. Livet, de faire le portrait de cette fille adorée, qui semblait avoir hérité du cœur, des attraits et de l'esprit de sa mère.

Lorsque son frère, le vidame du Mans, fut atteint de la peste, la marquise, pendant les trois jours de cette horrible maladie, « la marquise, dit M. Livet, bravant le danger, éloigna de son » enfant à l'agonie, les domestiques, et resta près de son chevet,

Digitized by Google

» assistée de sa fille, sa chère Julie, que rien ne put séparer » d'elle. » C'est ainsi que Julie prodigua ses soins à Mme de Longueville atteinte de la petite vérole, quand ses amis les plus intimes n'osaient passer le seuil de sa porte. Ces deux traits résument toute une existence; dévouée à son frère et à son amie, aurait-elle pu jamais se démentir dans sa conduite vis-à-vis de sa mère? Aussi devint-elle sa félicité suprême et sa consolation.

Plus la Providence envoyait de douleurs et de larmes à cette femme éprouvée de tant de façons, plus la fille s'attachait à la mère, comme on se rapproche davantage d'une personne malade, qui a d'autant plus besoin de soutien, qu'elle s'affaiblit davantage.

Rien ne semblait devoir la détourner jamais de ces soins pieux, et dans les jours de sa vie où par sa beauté et son esprit elle était appelée à recevoir le plus d'hommages, elle ne voulut se permettre aucun rêve dont la réalisation eût pu l'arracher à l'objet de son culte.

M. Livet nous a parfaitement initiés à l'étude de cette suave et généreuse nature.

Mais, tout en se dévouant, Julie d'Angennes n'en était pas moins la personnification vivante de cette ère nouvelle qui s'ouvrait pour la civilisation française; elle n'était pas moins le rayon le plus pur et le plus brillant, l'âme en un mot de ces fêtes charmantes de l'hôtel de Rambouillet.

Trop séduisante pour n'y pas être appréciée, elle était aussi trop sensible pour ne pas ressentir ces mouvements secrets et impérieux qui révèlent l'amour au cœur d'une femme. Julie avait fait une fois le vœu de ne jamais se marier, elle devait s'apercevoir un jour que c'était un vœu téméraire.

Parmi les gentilshommes qui avaient leur entrée à l'hôtel de la marquise, il y en avait un qui, touché des grâces extérieures de Julie d'Angennes, l'avait encore été davantage de son dévouement pour son frère dans la maladie qui l'emporta. C'était un jeune officier qui se distingua dans plusieurs campagnes, et qui avait autant d'esprit que de bravoure. C'était le marquis de Montausier. Ses amours avec Julie furent traversées par les nombreuses expéditions auxquelles il prit une part brillante et



Digitized by Google

par les combats que Julie se livrait à elle-même par piété filiale.

Il y avait d'ailleurs entre eux de vives et nombreuses sympathies; elle était généreuse, il était brave; elle avait de l'esprit, il était poète, et s'ils se séparaient fréquemment, les peines de l'absence étaient adoucies pour eux par des lettres charmantes, « plus de lettres en prose et en vers, dit Chapelain, qu'il n'en » faudroit pour faire une Arcadie de Sannazar. » Ces lettres malheureusement ont été perdues pour la plupart.

Mais la guerre ne dura pas toujours, et Montausier revint enfin de sa campagne d'Alsace, après la prise de Brisach. — Notre héros arrive, et va rompre d'autres lances dans des passes moins périlleuses peut-être, mais non moins difficiles.

Il avait assez longtemps respiré la poudre des camps, il ne voulut plus s'enivrer que d'amour et de poésie, et de ces tournois poétiques on devine facilement qui fut la reine. Nous n'entreprendrons point de le suivre pas à pas dans ses nouvelles relations et dans ses nouveaux triomphes que M. Livet rappelle avec trop de charme pour nous permettre de nous avancer davantage sur ce sujet.

Nous nous contenterons de dire un mot de cette fameuse composition poétique entreprise par le marquis de Montausier et qu'il intitula : *la Guirlande de Julie*. Elle mérite bien que nous fassions ici un emprunt à M. Livet qui la décrira bien mieux que nous.

« Outre Montausier lui-même, qui composa seize madrigaux, » nous lui trouvons associés pour cette galanterie :

» Arnauld d'Andilly le père, Arnauld d'Andilly le fils, Ar- » nauld de Corbeville, mestre de camp général des carabiniers, » Arnauld de Briotte, Chapelain, Colletet, Corneille, Desmarais, » Godeau, Gombault, Habert de Montmort, Habert de Cérisy, » Habert, le capitaine d'artillerie, Malleville, Martin, plus connu » sous le nom de Pinchesne, Scudéry, Tallemant des Réaux et » le marquis de Rambouillet. Vingt-neuf fleurs formaient la » guirlande, et pour chacune, il y eut au moins un madrigal et » souvent plusieurs, puisque ces petites pièces sont au nombre » de soixante et une, outre la dédicace.

» Nicolas Jarry, le célèbre calligraphe, écrivit le manuscrit,

Digitized by Google

» et il en fit trois copies la même année (1641); sur l'original » destiné à Julie, les fleurs furent peintes par Robert; la reliure » en maroquin rouge du Levant, était un chef-d'œuvre que » l'on préserva à l'aide d'un étui en peau de frangipane; elle » était ornée en dedans et par-dessus du chiffre entrelacé de » J.-L. (Julie-Lucine)... Une miniature, finement exécutée sur » le septième feuillet, représente Zéphire entouré d'un nuage, » tenant dans sa main droite une rose et dans sa main gauche » une couronne de fleurs, qu'il souffle légèrement sur la terre; » enfin le huitième contient le madrigal suivant du marquis de » Montausier :

» ZÉPHIRE A JULIE.

» MADRIGAL.

» Recevez, ô nymphe adorable,
» Dont les cœurs reçoivent les lois,
» Cette couronne plus durable
» Que celle que l'on met sur la tête des roys.
» Les fleurs dont ma main la compose
» Font honte à ces fleurs d'or qu'on voit au firmament,
» L'eau dont Permesse les arrose
» Leur donne une fraîcheur qui dure incessamment,
» Et tous les jours, ma belle Flore,
» Qui me chérit et que j'adore,
» Me reproche avecque courroux
» Que mes soupirs jamais pour elle
» N'ont fait naistre de fleur si belle
» Que j'en ai fait naistre pour vous. »

« Puis vient l'ouvrage lui-même qui s'ouvre par une pièce de » Chapelain intitulée : *La Couronne impériale*... Malleville et » Scudéry s'essayèrent aussi sur le même sujet sans obtenir le » succès de Chapelain. Desmarets seul put se flatter de l'avoir » surpassé par ce madrigal si connu :

« LA VIOLETTE.

» Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe,
» Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour;
» Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
» La plus humble des fleurs sera la plus superbe. »

Digitized by Google

Du reste, Julie d'Angennes ne pouvait confier son sort à un homme plus honorable et qui lui donnât plus de preuves d'affection que le marquis de Montausier. Il avait abjuré le calvinisme pour embrasser la communion de sa femme, catholique fervente, comme la marquise. Cette alliance d'ailleurs n'eut point pour la mère et la fille les conséquences que redoutait cette dernière, lorsqu'elle s'était vouée au célibat.

Sans doute ce fut un grand sacrifice pour Mme de Rambouillet de se séparer d'une fille telle que Julie d'Angennes; mais elle trouva dans son gendre tant de soins touchants et tant de délicatesses vis-à-vis d'elle-même, qu'elle le confondit bientôt avec Julie dans sa tendresse et qu'ils lui devinrent aussi nécessaires l'un que l'autre.

Un dernier coup allait la frapper encore. Après tant de chagrins, les fêtes et les réunions mêmes de l'hôtel avaient cessé déjà depuis quelque temps, lorsque le 26 février 1652 le marquis de Rambouillet avec lequel elle avait vécu pendant cinquante ans dans la plus heureuse union vint à mourir.

Ce fut une occasion pour M. et Mme de Montausier de donner à sa veuve une nouvelle preuve de dévouement et d'affection en lui abandonnant la libre disposition de la fortune laissée par le marquis.

On se rapprocha davantage. On disposa dans les chambres inoccupées de l'hôtel un appartement convenable : « Le jour » qu'il fut achevé, nous dit M. Livet, Mme de Montausier y reçut » sa mère et lui donna un souper où, par une pieuse attention, » elle seule assista avec deux de ses sœurs, l'abbesse de Saint-» Etienne et Mlle de Rambouillet. Celles-ci servirent à table leur » vieille mère, dont aucun étranger ne put voir la tristesse, que » personne ne put troubler dans les consolations affectueuses qui » lui furent prodiguées. Triste soirée! pénibles souvenirs! mais » quel charme eut pour elle cette douleur même, ainsi comprise, » ainsi partagée! »

Voilà des lignes bien senties, des lignes qui viennent du cœur, et elles nous captivent tellement nous-même que nous ne nous sentons pas le courage de nous arrêter.

« Mme de Rambouillet, poursuit l'auteur, trouva souvent une

Digitized by Google

» diversion puissante à ses afflictions dans les caresses de cette » charmante petite fille que Mme de Montausier avait amenée » près d'elle. Quelles larmes ne tarirait pas le sourire tranquille » d'un enfant! La marquise prenait plaisir à écouter son gra- » cieux babil, à voir son bon sens précoce, à se rendre compte » de l'impression que faisaient sur elle les éloges donnés au » génie. Ainsi que de fois devant elle on avait loué Corneille! » L'enfant s'en souvint, un jour qu'elle voulait, disait-elle, » jouer une comédie : « Mais, ma grand'maman, ajoutait-elle, » il faudra que Corneille y jette un peu les yeux. »

Mme de Rambouillet au mois d'avril 1664 s'éteignit dans une mort résignée et édifiante. Les consolations dont elle était entourée n'avaient pu ramener dans son âme une sérénité troublée par tant de tristesses. Dans cette amertume, elle se fit à elle-même cette épitaphe :

Icy gist Arthénice, exempte des rigueurs
Dont la rigueur du sort l'a toujours poursuivie;
Et si tu veux, passant, compter tous ses malheurs,
Tu n'auras qu'à compter tous les jours de sa vie.

M. Livet passe ensuite en revue les disciples du genre qui eurent l'honneur de fréquenter l'hôtel de la rue Saint-Thomas. C'est l'abbé Cotin qui d'abord, poète sérieux et estimé, se laissa entraîner par le mauvais goût et ne chercha que des succès de ruelles; c'est Mme Cornuel, célèbre par ses épigrammes et qu'on aimait en dépit de ses sarcasmes; c'est le studieux, savant et poète abbé d'Aubignac, auteur de drames en prose et assez médiocres et de nouvelles dans le genre de la *Carte du Tendre;* c'est Georges Scudéry, frère de Mlle de Scudéry, moins connu par ses succès dramatiques que pour avoir osé soutenir Richelieu contre le Cid ; c'est Mlle de Gournay que l'auteur nous montre sous ses véritables traits, espèce de réhabilitation appelée à la venger des écrivains qui ne l'ont pas comprise, Mlle de Gournay, esprit profond et érudit, qui à dix-neuf ans, commentait Montaigne, et laissa plusieurs compositions philosophiques et grand

Digitized by Google

nombre d'écrits de circonstance; c'est René Le Pays, ami de Boileau, à qui il pardonna ce vers satirique :

Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant;

épigramme qui ne se justifiait pas trop; c'est enfin Jean Grillet et Boisrobert, tous personnages dont M. Livet nous laisse les portraits vivants et dont il analyse les ouvrages avec autant de talent que de conscience.

Pour nous résumer sur ce livre, nous envisagerons l'auteur à trois points de vue différents : comme critique, comme historien et comme littérateur.

Au premier titre, il a des droits incontestables à notre estime et pour les recherches laborieuses et souvent arides auxquelles il s'est livré, et pour toutes les productions de l'école précieuse, tombées la plupart dans l'oubli, qu'il a remises au jour, et pour la sagacité avec laquelle il a jugé les œuvres de ces divers auteurs. Comme écrivain, s'il n'a pas la prétention de s'élever au niveau de M. Cousin, si son style est souvent moins magistral, on ne peut disconvenir que l'on remarque dans plusieurs de ses portraits un coloris à la fois ferme et délicat, d'autant plus appréciable en face des grands modèles avec lesquels il avait à lutter, et que l'on rencontre dans un grand nombre de ses pages autant d'élégance que de sensibilité. Mais c'est surtout comme historien que l'auteur nous semble devoir se recommander à ceux auxquels son livre s'adresse. L'hôtel de Rambouillet n'avait été considéré encore que comme une académie de salon; on ne l'avait envisagé en quelque sorte qu'au point de vue littéraire et sous le rapport de son influence sur l'esprit public dans des appréciations remarquables de style, mais plus ou moins incomplètes; M. Livet, par ses infatigables et intelligentes études, a comblé les nombreuses lacunes que ses prédécesseurs avaient laissées sur ce point dans leurs ouvrages.

Mais il ne s'est point arrêté là, il a soulevé le voile qui nous cachait le foyer domestique de l'hôtel de Rambouillet.

Nous connaissions la marquise et Julie d'Angennes par l'es-

Digitized by Google

prit, il nous les a fait connaître par le cœur, et Dieu sait quelles richesses il a su tirer de cette mine d'or.

Par ces trois considérations, l'ouvrage de M. Livet, non seulement restera, mais deviendra un document nécessaire pour toute personne qui voudra acquérir des notions complètes sur ce sujet si rempli de charme et d'intérêt.

Voilà pourquoi nous nous félicitons d'avoir lu le livre de M. Livet, et pourquoi nous félicitons notre compatriote de l'avoir écrit.

PAUL BELLEUVRE.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ANGERS. — COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1859-60. — La série des cours de l'École supérieure de notre ville vient d'être close pour cette année. Nous sommes heureux de constater avec quelle assiduité ils ont été suivis, avec quel zèle ils ont été professés. L'utilité de ces leçons publiques est désormais une vérité pour tout le monde; et chacun aime à venir y cueillir, ne fût-ce qu'un lambeau des souvenirs de jeunesse, ne fût-ce qu'une de ces fleurs tardives dont le parfum rappelle toutes celles que l'on a méprisées jadis. Jeunes gens et hommes mûrs, tous y gagnent lorsqu'ils y puisent; la variété d'enseignement et le nombre des professeurs permet qu'il soit fait des leçons sur chacune des branches principales des sciences physiques et naturelles; la littérature et l'histoire viennent ensuite; le dessin, cette branche importante des beaux-arts, complète le programme.

Quelques mots sur chacun de ces cours en particulier.

*Cours de sciences.* — L'histoire naturelle a été professée par M. le docteur Farge de la façon la plus brillante. En traitant la géologie, il s'est appliqué surtout à faire connaître à ses auditeurs le sol du pays qu'ils habitent; il a su leur dresser une carte de l'Anjou, et leur y marquer la place des gisements les plus curieux en même temps que les plus utiles. Ensuite, passant à la zoologie, le savant professeur s'est occupé des classifications; matière aride et difficile à saisir, qu'il a su rendre presqu'attrayante à force de lucidité et d'élégance de parole. M. le docteur Farge n'a pas oublié non plus l'application pratique de la science dont il expliquait les principes, et ses digressions sur l'agriculture n'ont pas été dans son cours la partie la moins goûtée.

*Le cours de chimie* a été fait successivement par trois professeurs; ouvert par M. Orsel qui a traité des généralités sur les sels, et enseigné quelques leçons sur les métaux, continué par M. Brossard de Corbigny, il a été conduit jusqu'à ce jour par M. Drouet, ancien pharmacien, qui l'année prochaine continuera la série de leçons qu'il a si bien commencée. M. Orsel et M. Brossard n'ont pas suivi dans leurs cours la même méthode; le premier a gardé pour guide

Digitized by Google

l'ouvrage de M. Malagutti, le second l'ouvrage de M. Regnault : M. Brossard, encore tout jeune (il sortait comme ingénieur des mines de l'Ecole polytechnique), a débuté comme professeur de la façon la plus remarquable; sa parole élégante et facile, ses démonstrations toujours aisées, ses expériences bien réussies, ont donné aux leçons qu'il a faites sur les métaux usuels un cachet d'originalité que ses auditeurs n'oublieront pas.

Quant à M. Drouet, il a commencé l'étude de la chimie organique par des leçons sur les *matières amiliacées* servant à l'alimentation, et nous devons le remercier de vouloir bien tenir son auditoire au courant des nouvelles découvertes, ou des nouvelles recherches qui se rattachent à son enseignement. Une question fort importante entre autres, celle de la génération spontanée par la fermentation, n'a point été oubliée par lui.

*Le cours de botanique,* professé par M. Boreau, est toujours suivi avec plaisir. On aime un enseignement net et facile où la science n'exclue pas l'élégance, où l'analyse n'exclue pas la synthèse, où la philosophie trouve toujours sa place. Les matières du cours ont été cette année les éléments de la botanique, les classifications et les caractères des principales familles.

*Cours de mathématiques;* professeur, M. Bouché.— Tout le monde sait la façon dont M. Bouché professe à l'Ecole supérieure de notre ville, et sa science profonde n'a d'égale que son extrême modestie; les succès de ses élèves sont la meilleure appréciation de la valeur de son enseignement; et le zèle qu'il apporte, en dehors du cours de mathématiques spéciales, aux travaux graphiques, au dessin linéaire, aux applications de géographie descriptive, lui ont mérité la reconnaissance et l'estime des jeunes gens qui suivent ce cours nouvellement institué.

*Cours de mécanique;* professeur, M. Dulos. — Ce cours mérite d'être suivi, à une époque où l'industrie prend un développement qui grandit sans cesse, où l'on demande à la science de multiplier les forces humaines et d'augmenter l'adresse et la précision de chaque ouvrier; la mécanique a son application partout, et chaque jour un besoin nouveau fait naître une machine nouvelle. M. Dulos a pu être apprécié comme il le mérite, non seulement à son cours, mais encore à la Société académique, par de savants mémoires qui lui ont valu les éloges des hommes les plus compétents.

*Cours de physique;* professeur, M. Gripon. — Le cours de physique a présenté cette année un intérêt tout particulier. L'optique est aujourd'hui l'objet des plus constantes études, et les découver-

Digitized by Google

tes auxquelles arrivent chaque jour nos savants, indiquent assez combien de progrès ont été faits déjà et combien sont encore à faire dans cette branche de la physique. L'électricité, elle aussi, présente journellement les plus curieuses applications, en dehors même des phénomènes dont nous parlions tout à l'heure. M. Gripon, en traitant ces matières, a su intéresser vivement son auditoire, et les expériences les plus variées et les plus intéressantes ont dignement complété ce cours fait avec tout le soin que M. Gripon sait donner à l'enseignement dont il est chargé.

*Cours d'histoire;* professeur, M. Guibout. — L'histoire romaine est un de ces riches sujets où les savants de chaque siècle ont pu s'exercer à l'aise sans faire tort à leurs successeurs; M. Guibout a su trouver des aperçus nouveaux et des peintures émouvantes, non seulement aux premiers âges de la grandeur romaine, mais encore en ces temps où l'empire tombait pièce par pièce sous les coups de la religion et de la philosophie nouvelle. Nous citerons par exemple ses belles leçons sur la lutte du paganisme et du christianisme, sur le règne de Constantin.

*Cours de littérature;* professeur, M. Bertin. — Labruyère, Racine, Perrault et Molière ont fourni à l'habile professeur, chargé de ce cours à l'Ecole supérieure, une source inépuisable où sa parole facile et souple, s'emparant de ce que lui montrait une observation fine et profonde, a su trouver, pour les donner au public attentif, de charmantes leçons sous la forme la plus attrayante. Pendant que M. Saint-Marc-Girardin, dans sa chaire de la Sorbonne, commentait avec sa verve habituelle les vertus antiques chantées par les poètes de la Grèce, notre jeune professeur, marchant sur les pas du maître, nous peignait dans Racine les sentiments les plus purs du cœur humain; il nous montrait aussi les vertus célébrées par nos moralistes et nos poètes satiriques, et sa philosophie bienveillante savait toujours pardonner aux fautes commises, sans toutefois en dissimuler jamais la gravité ni les conséquences. M. Bertin a su conquérir les sympathies de tous ceux qui l'ont entendu, et il n'en est pas un qui ne se fasse une fête de suivre assidûment les leçons qu'il nous fera sans doute encore l'an prochain.

*Cours de dessin;* professeur, M. Dauban. — Le dessin, ai-je dit en commençant cette revue trop rapide, est une des grandes branches des beaux-arts; il conduit le jeune artiste à la peinture et à la sculpture, et l'on ne saurait trop rappeler qu'il y est l'élément le plus indispensable. Merci donc, au nom de notre ville, à M. Jules Dauban dont les leçons intelligentes et consciencieuses ont déjà

Digitized by Google

formé des élèves qui sont presque des maîtres, et dont les œuvres témoignent assez de la science de celui qui les a formés.

CH. QURIS,
Avocat à la Cour impériale d'Angers.

— Depuis la publication de notre dernier numéro, la grande question du placement définitif du musée de Turpin a été décidée par notre Conseil municipal. Il sera installé à l'hôtel de Pincé dont le choix nous a toujours semblé, pour plusieurs motifs déjà développés, préférable à celui du Logis Barrault. Néanmoins celui-ci ne perdra rien au changement des premières dispositions relatives aux collections de M. de Turpin. Le vote du mois de décembre, pour la nouvelle salle à la suite de la galerie de tableaux et pour le logement du conservateur, est maintenu. L'adjudication de ces travaux est annoncée pour le 9 août. On peut donc être assuré que, de ce côté-là, des améliorations urgentes seront bientôt réalisées. Il serait vivement à désirer que la même rapidité d'exécution fût appliquée à la restauration de l'hôtel de la rue du Figuier; mais il n'en peut être ainsi, puisque l'on compte toujours, avec un espoir fondé, sur une subvention de l'Etat. Toutefois, si l'on doit s'attendre à des délais, conséquence inévitable de cette faveur, nous formons des vœux ardents pour qu'ils soient le moins prolongés possible, car nous sommes impatients de juger par nos propres yeux des richesses que renferment, avec une discrétion jalouse, les nombreuses et précieuses caisses que nous devons à la libéralité de M. de Turpin.

— Le Conservatoire de musique d'Angers a donné dans le courant du mois qui vient de finir sa sixième matinée musicale, et clos ainsi la série de ses exercices publics pour l'année 1860. Nous avons suivi avec un vif intérêt et un extrême plaisir ces concerts qui ont démontré chaque jour davantage l'excellente direction donnée aux études par M. Hetzel, les grandes dispositions de plusieurs des exécutants, l'extrême bonne volonté et le constant travail de tous.

Pour faire comprendre ce qu'ont été les matinées du Conservatoire, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler d'abord les principaux morceaux d'ensemble qui formaient pour ainsi dire la base de chacune de ces matinées.

Dans la première, on a entendu le 2e acte de la *Dame Blanche*, la scène du *Miserere* du *Trovatore*, le final du 2e acte des *Dragons de*

Digitized by Google

*Villars;* dans la deuxième, le chœur d'introduction de l'*Etoile du Nord*, le final du 4e acte de *Norma;* dans la troisième, le 1er acte du *Val d'Andorre*, le final du 2e acte d'*Oberon*, le premier ensemble du *Comte Ory;* dans la quatrième, l'opéra du *Chalet*, le 5e acte de *la Reine de Chypre,* l'introduction de *Moïse;* dans la cinquième, le 1er acte de *Zampa*, un chœur d'*Armide,* la *Prière de Moïse;* dans la sixième enfin, plusieurs des plus beaux morceaux entendus déjà, entr'autres le final du 2e acte d'*Oberon* et le chœur d'*Armide*. Qu'on ajoute à ces fragments importants des solos, des duos, des trios chantés avec verve et justesse; des solos de violon, de piano, des quatuors, des quintetti pour instruments à cordes exécutés magistralement par les professeurs, et on comprendra sans peine quel attrait ont eu les matinées du Conservatoire pour les personnes qui cherchent avant tout dans un concert la vraie et sévère musique, car ces personnes-là entendront toujours avec bonheur exécuter même par des élèves, quand ils sont de la force de ceux du Conservatoire, les morceaux les plus célèbres de Gluck, Weber, Bellini, Donizetti, Boïeldieu, Halevy, Rossini, Mozart et Beethoven.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

SIXIÈME LIVRAISON. — SEPTEMBRE 1860

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE

1860

Digitized by Google

## SOMMAIRE.

### I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de **M. Bougler**, conseiller à la Cour impériale (*suite*).

### II.

I. Les mendiants d'Homère, épisode de l'Odyssée, par **M. Hector Faugeron.**

II. Le Château des Hommes, par **M. Charles Thonnisie.**

III. *Petits et grands*, de M. Marin de Livonnière, par **M. Charles Quris.**

IV. Fragments de la leçon d'ouverture du cours de Littérature étrangère, prononcée par **M. Léon Boré**, devant la Faculté des lettres de Dijon.

V. Chronique. — Le docteur Collineau. — La dernière livraison de l'*Album Vendéen*.

---

Digitized by Google

LES

# MENDIANTS D'HOMÈRE

## ÉPISODE DE L'ODYSSEE (1).

Je vais me borner, pour ainsi dire, à l'analyse d'un rôle épisodique, il est vrai, mais un des plus touchants qui soient décrits dans l'Odyssée, je veux parler d'Ulysse-Mendiant. Autour de ce personnage se groupe toute une classe déshéritée, les Pauvres. Il m'a paru intéressant de pénétrer un moment au cœur de la société des temps héroïques, en suivant pas à pas ce mendiant qui, le bâton à la main et la besace au dos, s'en va frapper à la porte du palais d'Ulysse et demander quelque peu pour sa subsistance. Puisque ce mendiant implore la pitié des riches d'autrefois, nous apprendrons à connaître et le pauvre et le riche. C'est là une grande page de l'histoire morale de l'antiquité, page si peu et si mal remplie, nous dit-on.

(1) L'auteur de cette étude, M. Hector Faugeron, comme M. Adolphe Lair, que nous comptons déjà parmi nos collaborateurs, comme M. Ernest Guibourd que nous y compterons bientôt, appartient à la génération de vingt à trente ans, c'est-à-dire à la plus jeune, à la plus sympathique, à celle qui donne le plus d'espérances. Quand nous fondâmes la *Revue*, nous l'avions surtout en perspective ; aussi en rechercherons-nous toujours les dignes représentants avec prédilection, et nous en signalerons avec un vif plaisir les premiers succès. Cette justice est d'autant mieux méritée que M. Faugeron et ses deux amis, après avoir laissé de brillants souvenirs au Lycée d'Angers, se sont ouvert chacun une belle carrière par leur talent personnel. Nous espérons profiter de la thèse que notre jeune admirateur d'Homère va soutenir pour compléter sa troisième année à l'Ecole des chartes.



Digitized by Google

J'espère que, sur ce sujet, nous trouverons quelques consolations dans Homère. Avec lui, nous ne sommes pas encore plongés dans ces temps de honteuse dégradation, où l'homme ne se reconnaît plus dans son semblable et le regarde comme une brute. Les hommes, encore enfants, quoique déjà divisés en différentes classes, semblent se ressouvenir parfois d'une commune origine; ils ont oublié le nom de fraternité, pas encore celui d'humanité. C'est pourquoi il y a des pauvres dans l'Odyssée; c'est pourquoi, dans l'Odyssée, on a pitié des pauvres.

L'Odyssée ne retentit pas comme l'Iliade de la trompette guerrière et du cliquetis des armes : ici, plus de remparts à détruire, plus de combats, plus de trompettes retentissantes, mais des champs, une île, un palais, quelques princes assez mal élevés, d'autres en qui l'on voit plus de simplicité et de noblesse; à côté de ces princes, des domestiques, non pas des laquais. Je ne suis pas encore arrivé aux mendiants : mais il va sans dire que ces princes ont leurs jours de réjouissances; c'est ainsi que s'entend la simplicité antique — vivre au jour le jour et banqueter souvent en l'honneur de quelque dieu. Or, derrière ces gais convives, il y a le mendiant qui s'assied à la porte de la salle du festin, dont la table est sa besace et dont la nourriture est le morceau de pain, quelquefois la portion de viande qu'il va quêter à chacun : c'est cet hôte que je cherchais; je vais tâcher de vous en rendre la physionomie.

Homère a connu deux espèces de mendiants : le mauvais mendiant ou mendiant de profession, ventre affamé qu'il ne prise guère, le même que nous méprisons sincèrement encore aujourd'hui, et qui est devenu l'affaire du sergent de ville; puis le bon mendiant, celui que le sort a frappé et qui s'en va quêter un abri et de la nourriture à la porte du riche. Celui-là vient de Dieu, il a droit à nos secours, à notre bienveillance : c'est le pauvre de la charité.

Faut-il rappeler les traits principaux de ce premier mendiant dont je viens de parler, être misérable et méprisable à la fois, plongé dans le vice et dégradé, grossier, ignoble, insolent et ivrogne? Il faut l'avouer, cette classe-là est toujours nombreuse, et je crains bien que du temps d'Homère elle n'ait

Digitized by Google

été la plus nombreuse. Il n'en parle guère, il est vrai : il a bien garde en effet de s'appliquer à ces portraits qui feraient de sa poésie une poésie de carrefour après boire ; il aime à cueillir les fleurs et non à faucher les herbes malsaines ; il aime les pensées délicates et il a cette simplicité et cette pudeur du bon goût qui ne permettent pas de se jeter à corps perdu dans l'idéal de la rue Mouffetard ou du cabaret.

Aujourd'hui, s'il était question, dans un roman, par exemple, de peindre un de ces vieux qui se mettent à la merci du peuple ou du premier venu qui paye, un de ces vils parasites qui excitent par leurs bouffonneries grossières le gros rire des passants, et qui font tout et le reste pour quelque menue monnaie, ou pour un verre de vin, on irait peut-être chercher un faux invalide dans une gargotte, et avec son nez rouge, sa moustache grise, ses lèvres humides et quelque peu de vin dans la tête, ce serait le vrai type de la pauvreté vicieuse et dégradée.

Homère n'a point voulu créer ce type; mais il a rencontré Irus sur son passage, et, le voyant, il l'a dépeint et flétri.

Il y a dans Ithaque beaucoup de mendiants comme Irus. C'est une profession, et non pas des plus mauvaises. On mange bien, on boit bien, on est choyé et engraissé, mieux que le chien de La Fontaine; et tout cela pour quelques farces. On n'en est pas plus estimé; mais quand le ventre ne crie plus, qu'est-ce qui crierait donc? Irus va se coucher et n'en demande pas davantage.

C'est là cette peste des pauvres qui ferme trop souvent le cœur des honnêtes gens à la charité. Voyez-vous un mendiant? c'est la pire espèce de l'humanité, c'est le chien du pays. — Le malheur voulut qu'Ulysse, qui venait à son palais couvert de haillons et ridé comme un de ces vieux coureurs, rencontrât Mélanthius, un de ses bergers. Mélanthius était fort méchant, puisqu'il insulta Ulysse. Il était surtout de ces hommes qui, parce qu'ils ont rencontré sur leur chemin quelqu'un de ces mendiants indignes de toute commisération humaine, ont cru que tous les mendiants du monde étaient ainsi faits. Mélanthius aussitôt d'aboyer à tous ces pauvres diables, — « ces fripons, ces gloutons, ces fléaux du monde, ces pestes de la table » — et, qui pis est, de leur mettre son pied... vous savez où. — Pauvre Ulysse !

Digitized by Google

Mais tout le rôle de cette canaille, comme dit Mélanthius, n'est pas encore là. Il ne consiste pas seulement à recueillir les coups de pied des passants, il faut encore donner spectacle aux princes. Voici deux mendiants au palais; c'est trop d'un, il faut que l'un tue l'autre, ou

Lui mette en marmelade
Les mandibules et les dents.

Aussitôt Irus, qui sait son métier, querelle (le mot est bien faible) son camarade Ulysse :

« T'en iras-tu, vieux décrépit! vieille ratatinée! »

Mais ce pauvre couvert de haillons, courbé sous le poids de la vieillesse et surtout du malheur, ce pauvre a du cœur : il considère avec mépris cet insolent aviné qui n'a que l'outrage à la bouche : « Mon ami, lui répond-il, tu es mendiant comme » moi; ce sont les dieux qui donnent les richesses. Je ne te dis » point d'injures. Cette porte peut suffire à nous deux. Laisse- » moi tranquille. »

Mais ce n'est point du tout l'affaire d'Irus : il faut qu'il ait raison de ce pauvre homme et qu'il égaye, à ses dépens, toute l'assemblée des princes. L'occasion est trop belle : il aura double pitance et sera désormais le roi des mendiants, maître de la porte d'Ulysse, comme un chien l'est de son chenil.

Il invite donc assez grossièrement Ulysse à quitter ses haillons, Mme Dacier ajoute « à se mettre un linge par devant » et à entrer en lice. Voilà les prétendants joyeux comme des Anglais. Une batterie! une batterie! Venez donc, princes, s'écrie Antinoüs radieux. Quelle belle occasion de se divertir! Et les princes d'accourir et de promettre « plusieurs ventres de bœufs » au vainqueur.

Vous savez l'issue du combat, et comment le lâche adversaire d'Ulysse se mit à pleurer sitôt qu'il le vit nu. Il pleurait, comme une de ces vieilles impénitentes qui vont à 60 ans s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle; il pleurait, non du regret d'avoir péché : c'est le coup de poing à venir qui l'inquiète, comme celle-ci la prison.

Je m'arrête ici : mais ne voyez-vous pas avec moi que la fête

Digitized by Google

n'a pas été complète. Ce n'était point une leçon pour Irus, ni pour eux-mêmes que les princes venaient chercher, mais un divertissement, une bataille bien ordonnée, le spectacle d'une bonne *peignée* (pardon de l'expression), — et n'eût été le bon Homère qui se plaît mieux dans la vertu que dans le vice, et qui toujours entoure son héros de respect et de vénération, la scène eût été tout autre, je vous le jure.

Afin de la rendre saisissante, un contemporain, par exemple, eût choisi pour adversaires les deux êtres les plus ignobles de la création, pour ne point donner prise, selon lui, à la pitié, et pour abandonner entièrement le lecteur à un impitoyable fou rire. Deux Irus, assez ivres, c'est-à-dire deux chiffonniers en bombance se seraient battus à mort, peignés, brossés, frottés, égratignés, mis en sang, arraché les cheveux, mordus, que sais-je? le tout sur un fumier, pour le bon plaisir de messieurs les spectateurs, un peu moins ivres peut-être et qui avaient simplement besoin de se dilater le gosier.

Homère a fait mieux que cela : il nous a représenté dans les traits d'Irus, le pauvre dégradé et avili par le vice, qui se fait un métier de la pauvreté, un jeu de la charité d'autrui. Homère a dépeint ce pauvre au naturel, il vivait de son temps. — Hélas! il vit encore aujourd'hui. Néanmoins, disent les philosophes, il y a progrès encore, là comme partout ailleurs, et la preuve, c'est qu'il n'y a plus de princes comme Antinoüs, et que ces indécentes bouffonneries ont passé du palais ou du château dans la rue, et même de la rue à la barrière, vu l'active et morale surveillance des sergents.

Il me reste à examiner le rôle d'Ulysse-Mendiant.

Il y a, selon moi, une touchante et pieuse idée dans cette métamorphose que le poète fait subir à son héros. Pourquoi le changer en mendiant? — Sans doute, afin qu'il puisse mieux épier les poursuivants; mais aussi, c'est donc qu'au palais d'Ulysse les mendiants ont leur place? qu'un étranger y sera le bienvenu, s'il est pauvre? Qu'il recevra une hospitalité bienfaisante et amie, du moins de la part des maîtres de la maison et de tous les serviteurs dévoués? Qu'il sera enfin honoré comme l'envoyé des dieux et pieusement admis au foyer? Oui, c'est cela,

Digitized by Google

malgré les escabeaux et les coups de pied, et c'est mieux encore pour Eumée le bon serviteur : on dirait à voir son empressement charitable, qu'il accueille et qu'il fête un de ses frères. Voyez plutôt comment est décrite l'arrivée d'Ulysse :

Après que Minerve eut métamorphosé son protégé, qu'elle eut ridé sa peau, blanchi ses beaux cheveux blonds, terni l'éclat de ses yeux; quand elle l'eut chargé d'années et rendu hideux à voir, quand elle lui eut donné pour manteau de vieux haillons enfumés, qu'elle l'eut chargé d'une besace rapiécée et qu'elle lui eut mis un bâton à la main, le voilà cheminant lourdement vers sa métairie et arrivant à sa basse-cour — Eumée est en train de se faire une paire de chaussons. — Les chiens ne dorment que d'une oreille et se précipitent sur Ulysse aussitôt qu'ils l'ont aperçu. Eumée accourt au secours du vieillard, chasse les chiens à coups de pierre et tout hors d'haleine, à peine remis de sa frayeur : « Bonhomme, dit-il, vous m'avez » fait grand peur; les dieux cependant m'ont envoyé assez de » chagrins pour que je n'aie pas encore celui de vous voir dévo- » rer par mes chiens. » Et le voilà qui déjà parle de son maître. Bon accueil, en vérité, pour Ulysse!

On entre à la maison, quelques broussailles et une peau de chèvre composent un siége pour le nouvel arrivant; celui-ci remercie son hôte au nom de Jupiter; on pourrait dire, il le bénit.

Eumée, cependant, n'a fait que son devoir : « Il ne m'est pas » permis, dit-il à Ulysse, de mépriser un étranger, non pas même » quand il serait dans un état plus vil et plus méprisable que » celui où vous êtes; car tous les étrangers et *tous les pauvres* » *viennent de Jupiter*. Je ne suis pas en état de faire de grandes » charités, il faut me contenter de leur donner peu (1). »

Belles et pieuses paroles, et qu'on ne s'attendait pas à trouver en plein paganisme et dans ces temps héroïques où la vérité morale et religieuse fait si souvent place à la fable! Ce pauvre qui en accueille un autre si fraternellement, et qui l'avertit tout d'abord qu'il ne fera pas grands frais pour lui et, comme on dit, « qu'il n'en mettra pas plus grand pot au feu, » mais qu'il lui

(1) Je continue à me servir de la traduction de Mme Dacier.

Digitized by Google

donnera de bon cœur tout ce qu'il pourra donner, qui le reçoit au nom de Jupiter, c'est-à-dire de son dieu, c'est là un de ces traits de charité dont un chrétien aime à être témoin aujourd'hui, et que la pitié humaine, vous le voyez, avait donnés au paganisme.

Vient ensuite un détail qui manque de vérité. Eumée, après quelques minutes d'entretien, ravi de son hôte apparemment, relève sa tunique, dit Mme Dacier, aujourd'hui on dirait son tablier, et court aux étables chercher deux petits cochons, qu'il égorge, prépare, coupe par morceaux, fait rôtir, saupoudre de farine et présente à Ulysse. C'est trop d'apprêts, et Dieu me pardonne! trop de cochons! N'est-ce donc pas assez d'un? Aujourd'hui, même dans nos campagnes où vit encore l'épopée, du moins sous quelques aspects, on ne reçoit pas un mendiant à si grands frais. Tout au plus, en fait de cochon, lui donnerait-on une tranche de lard, le plus souvent on se contenterait d'un morceau de pain, y ajoutant quelquefois un fruit, et la soupe, suivant l'occasion, lorsque les métayers sont à dîner. Voilà comment on reçoit son hôte encore aujourd'hui, dans la plupart de nos métairies.

Mais c'était une métairie héroïque que celle d'Ulysse, et les bœufs, moutons, veaux et cochons coûtaient peu cher encore, sortant des mains du Créateur. Et puis, à propos de ces deux petits cochons, Eumée trouve moyen de parler de tous les gros cochons qu'il est forcé d'envoyer chaque jour aux prétendants. Ce détail n'est point à dédaigner pour Ulysse; son intendant lui rend compte, à son insu, de tout ce qu'il a besoin de savoir avant d'entrer dans son palais. Vous voyez donc que les cochons sont très utiles et de plus, que ce n'est point M. Taine qui les a introduits dans la littérature.

Ici commence une scène charmante de naïveté, celle où Ulysse et Eumée s'entretiennent, au coin du feu, de ce qui les intéresse l'un et l'autre. Eumée fait part au pauvre mendiant de ses soucis; c'est ainsi que le chagrin s'adoucit, en s'épanchant dans le cœur d'un plus malheureux que vous. — Ulysse raconte ses aventures. Il est très intéressant — pour Eumée. C'est vraiment un hôte charmant qu'Ulysse. Eh quoi! il a paru s'inté-

Digitized by Google

resser vivement à tout ce qu'Eumée lui a dit de Pénélope, de Télémaque, d'Ulysse lui-même; que dis-je? il a des nouvelles à donner de ce maître chéri : Eumée ne se sent pas de joie. Il ne faut plus s'étonner d'aucun des élans de son zèle et de sa charité pour son hôte.

Aussi, comme il écoute avec avidité les récits de son mendiant : il y voit partout Ulysse, puisque Ulysse (chose merveilleuse!) a passé partout où a passé ce pauvre, qui du reste fut un brave soldat devant Troie. Eumée buvait ces contes, comme Didon *buvait l'amour*, « bibebat amorem, » quand arrivèrent les bergers, ramenant les troupeaux à l'étable.

C'est le moment d'offrir un sacrifice à Jupiter; il est pénible à Eumée d'envoyer tous les matins les plus grasses victimes aux prétendants, parce que ces gens-là sont impies et sacrilèges; mais en l'honneur d'un hôte et d'un hôte qui apporte des nouvelles d'Ulysse, il n'a pas de trop beau cochon. On en égorge un troisième, de cinq ans celui-là, et gras à proportion.

Ajoutez à ces magnificences l'adroite espiéglerie du bonhomme qui avise et convoite un manteau pour passer chaudement la nuit, et qui raconte à ses hôtes la manière dont il s'y est pris pour en attraper un dans le cheval de bois, parce qu'il avait oublié le sien et qu'il ne faisait pas chaud, — ajoutez, pour dernier trait, qu'Ulysse en est arrivé à ses fins, comme toujours du reste, et s'en va, un bon manteau sur le dos, chercher abri dans le creux d'un rocher. Vous trouverez peut-être qu'Eumée eût mieux fait de lui céder son lit, mais après tout, vous conviendrez qu'il n'y était pas obligé même par la charité, et que, en définitive, il s'est montré suffisamment charitable et pieux envers la divinité comme à l'égard de la misère. On se contente bien aujourd'hui, dans les campagnes, d'offrir la grange ou un coin du pailler au pauvre qui demande un abri pour la nuit; encore a-t-on grand peur qu'il n'y mette le feu! Et dans nos villes, aux mendiants qui n'ont pas de logement, que donne-t-on? si ce n'est le coin d'une borne ou le pied d'un arbre aux Champs-Elysées, jusqu'à ce qu'un sergent les emmène au poste?

Mais je n'ai pas fini de rendre les principaux traits de ce caractère d'Ulysse-Mendiant. A l'exception des méchants qui

Digitized by Google

sont devenus la honte d'Ithaque en son absence, et qui seraient la honte de sa maison, n'eût été la sagesse de Pénélope, il n'est personne qui n'accueille le vieux mendiant avec bienveillance, amitié et respect, pour tout dire en un mot, avec piété. Oui, il y a de la piété dans cette charmante simplicité du jeune Télémaque, qui, entrant chez son serviteur Eumée et trouvant un mendiant assis à son foyer, ne souffre pas qu'il se déplace et attend qu'Eumée ait préparé pour lui un autre siége.

D'un autre côté, on ne peut décidément pas être plus rempli d'attention que ne l'est le bon Eumée. Je me plais à aimer ce cœur de porcher. On ne traite pas mieux son vieux père qu'il ne fait du malheureux dans lequel il ne reconnaît pas son maître. Télémaque a ordonné d'emmener cet hôte à la ville, où il mendiera son pain de porte en porte : « Mon hôte, dit Eumée, il est » temps de partir, le soleil est déjà haut, et sur le soir le froid » vous serait plus sensible. » Quelle pensée naturelle et charmante !

J'ai déjà raconté l'infortune d'Ulysse et la brutalité de Mélanthius ; vous connaissez la mort de ce pauvre chien, qui n'attendait plus depuis longtemps déjà, que le retour d'Ulysse pour mourir de vieillesse et de joie. Mais ces détails ne sont plus du mendiant.

Quelques instants après l'entrée d'Eumée dans la salle du festin des prétendants, un vieillard s'avance jusqu'au seuil de la porte et là s'appuie et attend. C'est notre mendiant. Télémaque l'aperçoit, prend un pain dans la corbeille et « de la viande, » dit M^me^ Dacier, « autant que ses deux mains en pouvaient tenir, » et puis il donne le tout à Eumée pour ce pauvre là-bas qui n'a rien demandé. — On dirait, à lire la prière d'Ulysse en faveur de Télémaque, qu'il vient de faire son signe de croix avec le pain qu'il a reçu et qu'il appelle la bénédiction du ciel sur son bienfaiteur : « Dieu vous bénisse, mon bel enfant, » tant est simple et chrétien, en vérité, ce tableau de charité !

Ulysse mange son pain, assis par terre, à la porte, et n'ayant pour table que sa besace : il se lève ensuite pour aller tendre la main à tous les poursuivants, selon l'usage des mendiants. Tous remplissent sa besace et le considèrent avec intérêt. Comment

Digitized by Google

refuser, en effet, un mendiant qui vous dit : « J'ai aussi été heu-
» reux autrefois; j'habitais une maison opulente, et je donnais
» l'aumône sans distinction à tous les pauvres qui se présen-
» taient. »

Antinoüs seul refuse. Ulysse n'en reçoit que des grossièretés et de plus un marchepied qui lui eût bien brisé l'épaule s'il n'avait été Ulysse. Antinoüs est un misérable, inaccessible à la pitié : c'est pourquoi les dieux l'ont maudit entre tous les poursuivants. Ecoutez les paroles qu'Homère a mises dans la bouche du pauvre insulté : « S'il y a des dieux protecteurs des pauvres,
» s'il y a des furies vengeresses, puisse Antinoüs tomber dans
» les liens de la mort avant qu'un mariage ne le mette en état
» d'avoir des fils qui lui ressemblent ! »

Voilà bien la malédiction du pauvre et la sainteté du mendiant, s'il n'était plus saint encore de ne pas maudire, mais de bénir, au nom du Dieu qui vous frappe par la main des méchants. Mais ici, je dis que nous avons, dans ce pauvre qui maudit, toute la sainteté que l'antiquité pouvait donner à l'homme; elle n'en donne pas davantage au père qui maudit les fils ingrats et sacriléges : Œdipe accablant ses fils de la malédiction paternelle, n'est pas plus sacré que ce pauvre maudissant au nom de sa faiblesse et de la justice céleste.

Aussi voyez quel scandale et quel effroi dans le palais ! Il vient d'être souillé par un sacrilége : le pauvre est chose sainte. Il n'est qu'une voix pour dire à Antinoüs : « Malheureux,
» qu'as-tu fait? Que deviendras-tu, *si c'est quelqu'un des im-*
» *mortels?* »

Remarquez-vous cette dernière parole ! On était donc habitué, au temps d'Homère, à voir dans le mendiant, non pas seulement un envoyé des dieux, mais un dieu même ! Quelle plus grande pensée jamais a-t-on pu avoir de la pauvreté, jusqu'à ce que nous ayions appris nous-mêmes à voir J. C. dans les pauvres?

Il y a plus ici que de la pitié humaine, il y a de la piété. Le pauvre est un trait d'union entre l'homme et Dieu. Homère semble l'avoir compris : béni soit-il ! Ses paroles semblent être comme un écho de la Bible, affaibli mais répété encore au-delà du Jourdain.

Digitized by Google

Je n'ai plus que quelques mots à dire sur ce rôle d'Ulysse. Je crains déjà d'avoir abusé de l'attention du lecteur.

Qu'il me suffise donc de rappeler le chagrin que cause à Pénélope les insolences sacriléges des princes à l'égard de son hôte; la curiosité naïve qui la pousse à s'enquérir de tous les malheurs de ce mendiant; il a erré sur toutes les mers et séjourné dans beaucoup de villes; comme Ulysse il a combattu devant Troie, comme Ulysse peut-être, il a souffert du froid, de la faim, des fatigues de toute sorte. « Bonhomme, dites-moi » donc tout ce que vous avez souffert »

Puis la joie enfantine de la vieille nourrice qui s'apprête à soigner ce vieillard, comme s'il était son Ulysse : « Hélas, lui dit- » elle, peut-être que chez les princes où mon Ulysse a cherché » un asile, les femmes du palais l'ont insulté comme ces inso- » lentes qui sont ici vous insultent. »

Et cette pensée si simple et si naturelle accroît encore l'effusion de la pitié.

Puis cet autre berger qui, revenant au palais et apercevant le mendiant près d'Eumée, va lui prendre la main et lui dit : « Mon bon père, » se ressouvenant que peut-être en ce moment, « Ulysse, vêtu de méchants haillons comme cet étranger, erre » de royaume en royaume, si tant est même qu'il soit en vie et » qu'il jouisse de la lumière du soleil. »

Pensée touchante qui habite le cœur du bon serviteur qui a perdu son maître.

Enfin, et pour contraste, vous savez les insolences impures de Mélantho et de la plupart des femmes du palais, qui toutes maudissent cet hôte, importun témoin de leurs désordres et se moquent d'Ulysse, à l'exception d'une seule, faible celle-là et que sa faiblesse même contraint à travailler plus tard que ses compagnes pour achever sa tâche; seule, et effrayée des éclats de la foudre, elle appelle Ulysse et demande son retour aux dieux tout-puissants! Ajoutez encore le nouvel outrage de Ctésippe qui lance un pied de bœuf à la tête d'Ulysse; somme toute, Ulysse a reçu deux escabeaux, un pied de bœuf et un coup de pied. C'est trop, beaucoup trop, mais il a trouvé quelques cœurs compatissants.

Digitized by Google

On pourrait dire, si ce n'était s'éloigner de la simplicité d'Homère, que la misère et les mésaventures de ce mendiant mettent en relief le vice et la vertu qui se disputent le palais d'Ulysse. Le pauvre est comme l'ange qui marque du doigt les bons et les méchants. D'un côté l'infidélité, la débauche, l'orgueil et l'impureté, voilà autant d'ennemis de la pauvreté; car elle est vertu et ce sont autant de vices; elle est sainte et tout ce qui est sacré est odieux au vice. D'autre part, le dévouement, la piété filiale, la fidélité, l'amour, la faiblesse; voilà les amis et les protecteurs du pauvre : la vertu aime la vertu, le pauvre est le soutien du pauvre, et celui qui compatit le mieux à toutes les souffrances ou qui sait le mieux les soulager, est celui qui a le plus souffert ou qui souffre encore.

Je me garderai bien d'avancer qu'Homère a caché toutes ces saintes idées sous la forme d'une allégorie : il n'y a point ici d'allégorie. Vous avez un poète simple et au cœur droit, qui connaît la nature humaine et qui sait discerner les bons des méchants. C'est pourquoi il a donné aux uns l'amour, aux autres la haine de la pauvreté.

J'ai peur, en terminant, qu'on ne m'accuse d'avoir fait trop chrétien ce pauvre mendiant d'Homère. Mais il y a tant d'humanité dans ces simples scènes de l'Odyssée, que j'espère qu'on ne m'en voudra pas si j'ai parlé de charité. La poésie des pauvres est dans Homère, je laisse au christianisme la religion des pauvres.

Il va sans dire que nous ne recevons plus nos pauvres avec deux ou trois cochons, mais la physionomie des mendiants n'a pas changé. Le bâton, la vieillesse, la besace et les haillons, tout cela est dans Homère et vit encore aujourd'hui. Même les chiens aboyent aux mendiants et les gamins leur jettent des pierres. Il me semble donc que j'ai vécu avec les pauvres d'Homère et que je leur ai donné un morceau de pain.

Dix années seulement nous séparent de l'épopée homérique.

Il y a dix ans à peine, l'hiver, à la campagne, je voyais chaque semaine, à un jour consacré, arriver une longue file de mendiants, vieux la plupart, ou infirmes; les vieillards tout courbés sur leur bâton, un bissac sur l'épaule pour emporter le pain

Digitized by Google

de la semaine; les vieilles femmes filant leur quenouille ou tricotant une chaussette, et venant lentement tendre la main où l'on déposait quelques liards. Ils revenaient tous les huit jours, et toujours les mêmes, à moins que quelqu'un d'entre eux n'eût succombé dans la semaine. C'était le samedi qu'ils faisaient ainsi leur tournée, comme pour préparer les chrétiens à la journée du dimanche. Y a-t-il en effet quelque chose de meilleur que la charité pour préparer à la sanctification du jour du Seigneur? Ces pauvres nous bénissaient d'un signe de croix, et les enfants aimaient à aller eux-mêmes leur ouvrir la porte et leur mettre le pain dans la main.

Les choses n'auraient donc guère changé depuis Homère, si les bureaux de bienfaisance ne venaient de retrancher le mendiant de dessus la terre. Aujourd'hui, on ne passe plus d'une commune à l'autre sans être arrêté par un grand poteau sur lequel on lit : « La mendicité est interdite sur cette commune. » Comment voulez-vous qu'il y ait de la poésie avec les gendarmes et la police, et surtout de la poésie épique, qui n'est que la poésie en voyage? Aujourd'hui donc, le pauvre ne va plus mendier son pain qu'en cachette, il ne vient plus s'asseoir au foyer, même la nuit de Noël, il ne va plus chanter la Passion du Christ à la porte du riche. Je regrette ces mendiants, parce qu'une aumône qu'on leur faisait au hasard et en passant, était toujours une bonne pensée, quelquefois un retour sur soi-même.

Quoi qu'il en soit, je crois n'avoir pas été téméraire en voyant dans Ulysse-Mendiant, autre chose que l'artifice d'un personnage qui prépare son retour et sa victoire sur les ennemis de sa maison. J'y ai vu la pitié et la piété que la misère inspirait aux anciens.

Ce n'est qu'ainsi que le personnage a pu être vraisemblable. Derrière ce simple rôle, j'aperçois une multitude de pauvres, et avec ces pauvres, Dieu merci, plus d'un cœur compatissant et plus d'un toit hospitalier. Tous les pauvres n'étaient pas, comme Irus, indignes de pitié, tous les riches n'étaient pas, comme Antinoüs, sacriléges de la pauvreté, et tous les serviteurs des riches n'avaient pas appris, comme Mélanthius, à accueillir le pauvre comme un chien. Non, dans l'antiquité il y

Digitized by Google

avait des cœurs bons, c'est-à-dire plus d'un Eumée, plus d'un Télémaque, plus d'une Pénélope.

Le divin Homère pouvait bien nous en dire quelque chose, lui qui, dit-on, frappa à tant de portes et qui n'avait que ses chants et sa lyre pour acheter du pain! J'imagine qu'il chantait souvent les malheurs d'Ulysse-Mendiant, y trouvant un adoucissement à ses maux et un moyen plus sûr d'arriver au cœur du riche et d'y faire entrer la pitié.

Lorsqu'un peintre, aujourd'hui encore, veut représenter la pauvreté, ne lui donne-t-il pas quelquefois les traits d'un vieillard aveugle et conduit par la main d'un petit garçon ou de sa fille? Homère a donc connu cette pauvreté-là, puisque nous-mêmes aujourd'hui nous le reconnaissons dans ce mendiant.

Est-ce à dire que le christianisme, qui est la religion des pauvres, n'a rien apporté pour eux, ni la pitié, ni la charité?

Ce que le christianisme a fait pour les pauvres, ne se peut rendre dans un langage humain, et c'est pourquoi je ne cherche pas à l'exprimer. Qu'il me suffise de dire que le dévouement des chrétiens à l'égard des pauvres se multiplie sous toutes les formes. Il est trop vrai, d'ailleurs, que la pauvreté n'est point dans ces haillons, dans cette besace, ni dans ce bâton, qui nous semblent inséparables du mendiant et qui sont de date homérique. Aussi le chrétien trouve-t-il toujours un aliment à sa charité. Aujourd'hui que la police, par mesure de sûreté, a décrété l'extinction « de ces gens »

Portant bâtons et mendiants,

le chrétien trouve toujours des pauvres. Seulement, il paraît que la récolte en est faite, et que désormais, au lieu de les trouver aux champs, il faut aller les chercher au grenier. Au lieu de voir les pauvres venir à lui, le chrétien va vers eux, il les cherche et les visite. Voilà la charité du chrétien pour le pauvre. Le pauvre reçoit quelques secours, et le chrétien mendie au pauvre quelques prières, parce que le pauvre est saint, saint par état, parce que le pauvre est Jésus-Christ lui-même.

P. Hector Faugeron,
Licencié-ès-lettres.

Digitized by Google

# LE CHATEAU

# DES HOMMES

## PRÈS CORON.

En suivant la grande route qui va de Cholet à Saumur, on aperçoit au fond d'une fertile vallée, entre Coron et Vihiers, les ruines du château des Hommes, incendié par les colonnes infernales en 1793.

Ce vaste château, dont les murailles sont aujourd'hui en grande partie renversées par la pioche des démolisseurs, se composait de trois corps de bâtiments au milieu desquels était une cour d'honneur carrée. Dans l'aile gauche, se trouvaient les écuries réservées aux chevaux de luxe.

A l'extrémité de l'aile droite, s'élevait la chapelle, dont on voit encore, au milieu des décombres, l'autel à moitié démoli. En face de l'autel, au-dessus de l'entrée de cet oratoire, on voyait une tribune réservée au seigneur du lieu.

Le château des Hommes étant entouré de larges douves remplies d'eau, on y entrait du côté du midi par un pont-levis dont on faisait jouer les bascules de l'intérieur des appartements. Ce pont joignait sur le bord opposé des fossés une belle prairie, dans laquelle se dresse à une assez grande hauteur un peulvan remarquable.

Digitized by Google

Du côté du nord, un autre pont-levis mettait en communication la cour d'honneur avec les jardins et les ménageries. Devant ce pont, existait jadis une avenue grandiose plantée de plusieurs rangs d'arbres. Au bout de cette avenue, se terminant à la grande route de Cholet à Saumur, il y avait une belle grille en fer, près de laquelle se trouvait l'habitation d'un garde.

C'est devant cette grille, le 16 septembre 1793, qu'une nombreuse armée républicaine, venant de Saumur, fit halte. Quelques instants après, cette armée, commandée par Santerre et Ronsin, généraux qui n'avaient aucun talent militaire, descendait en colonne des hauteurs avantageuses où elle se trouvait, pour s'engager dans le bourg de Coron, dont la position basse et dominée était des plus défavorables. Les bleus payèrent cher l'ineptie de leurs chefs attaqués vigoureusement dans Coron par les royalistes inférieurs en nombre; leurs rangs furent bientôt rompus et écrasés, ce qui occasionna une désastreuse déroute, pendant laquelle presque toute l'artillerie des républicains tomba entre les mains de leurs ennemis victorieux.

Avant la Révolution, la terre et le château des Hommes étaient possédés par le marquis d'Armeneuil qui était seigneur de Coron.

M. d'Armeneuil, ancien officier de dragons, avait servi avec distinction dans l'armée française pendant qu'elle combattait en Hanovre. C'était, m'ont dit quelques vieillards qui l'avaient connu, un vieux garçon fort original, qui, depuis qu'il n'était plus au service du roi, quittait rarement son château où il vivait fort tranquillement et ne recevait que de rares visites.

Pour se distraire, le marquis chassait, puis il se plaisait à dresser quelques magnifiques chevaux dont il développait l'intelligence d'une façon extraordinaire. Il était en outre parvenu à apprivoiser dans les douves d'énormes carpes qui venaient à son appel manger le pain qu'il leur jetait. Quoique fort riche, il avait peu de domestiques. Parmi les gens à son service, se trouvait une femme maigre et osseuse ayant au physique la taille d'un grenadier et au moral le caractère résolu d'un homme. Cette femme, connue dans le pays sous le nom de la grande Magdelette, accompagnait son maître à la chasse, et

Digitized by Google

comme elle avait toute sa confiance, il lui laissait gouverner sa maison.

M. d'Armeneuil était charitable, mais d'une singulière façon. Ne voulant pas, par manie, voir aucun pauvre s'approcher de son château pour y mendier, il affermait ses terres un peu plus du tiers de leur valeur, en obligeant ses métayers, sous peine de résiliation de bail, à ne jamais refuser l'aumône aux indigents quand il s'en présentait à leur porte.

Ses granges étaient remplies de vieux foin qui se perdait. Ses greniers regorgeaient d'une quantité énorme de grains que les charançons dévoraient. Lorsque des acheteurs se présentaient, le marquis se refusait toujours à vendre, donnant pour raison qu'en cas de disette, il pourrait rendre de grands services au pays.

Ces bizarreries de caractère n'empêchaient pas le seigneur des Hommes d'être un loyal gentilhomme, assez aimé de ses fermiers et des gens du peuple de la contrée.

Quelques seigneurs des châteaux voisins, qui ne le trouvaient pas sociable, critiquaient son genre de vie. Mais ceux qui le ménageaient le moins dans leurs discours, appartenaient à la classe bourgeoise, devenue de plus en plus frondeuse dans les années qui précédèrent la Révolution.

Une anecdote que je vais raconter va révéler au lecteur comment M. d'Armeneuil trouva moyen, à son tour, de railler quelques personnes dont il croyait avoir à se plaindre.

Une année que le blé était devenu rare et fort cher, des bourgeois de Cholet, ayant avec eux le marquis de Beauvau (1) et le chevalier de Vezins, se rendirent un jour au château des Hommes, afin d'obtenir du marquis qu'il voulût bien leur vendre du grain.

En voyant arriver ce groupe, accompagné d'une nombreuse troupe d'ouvriers de Vezins qui venaient avec des sacs

(1) Le marquis de Beauvau qui devait plus tard commander les républicains, quand les Vendéens vinrent pour la première fois attaquer Cholet en 1793. Il fut tué ce jour-là par un biscaïen. J'ai raconté ce fait dans la *Revue d'Anjou* en 1853.



Digitized by Google

dans l'intention d'acheter du blé, M. d'Armeneuil fit aussitôt lever les ponts, puis, comme c'était l'heure de son dîner, il alla tranquillement se mettre à table.

Quand M. de Beauvau, le chevalier de Vezins et les bourgeois de Cholet furent arrivés sur le bord des fossés, ils aperçurent dans la cour d'honneur deux grands laquais qui, au lieu de venir abaisser le pont pour leur livrer passage, les regardaient d'un air narquois.

— Holà! coquins! cria M. de Beauvau d'un naturel peu patient, qu'attendez-vous pour abattre ce pont?

— L'ordre de M. le marquis.

— Eh bien, allez à l'instant demander cet ordre à votre maître...

— M. le marquis est à dîner.

— Ah! c'est une sérieuse occupation...

— Pendant laquelle M. le marquis ne veut pas être dérangé.

— Diable! Est-ce une règle sans exception?

— Oui, monsieur.

— Alors, si votre maître partage l'opinion des gens qui disent qu'on ne vieillit pas à table, nous serons forcés d'attendre longtemps.

— Peut-être.

— Eh bien, allez prévenir son intendant.

— M. le marquis n'en a pas.

— Ah!... mais il a toujours à son service la grande Magdelette?

— Oui, monsieur.

— Allez vite lui parler.

— Mademoiselle Magdelette n'est pas ici aujourd'hui.

— Morbleu! tant pis!

M. de Beauvau voyant les deux laquais rentrer dans le château, dit alors aux personnes qui l'accompagnaient :

— Allons, messieurs, résignons-nous à attendre la fin du dîner de M. d'Armeneuil, et, puisque nous ne pouvons entrer dans ce château peu hospitalier, reposons-nous ici sur ce gazon.

Tous s'étant assis sur une pelouse, le spirituel marquis de Beauvau, dont la conversation était parfois remplie d'intérêt,

Digitized by Google

se chargea de distraire son entourage en racontant de joyeuses anecdotes, dans lesquelles il faisait figurer le marquis d'Armeneuil de la façon la plus comique.

Au bout de deux heures, le seigneur des Hommes, désespérant de fatiguer la patience des gens qui l'attendaient, parut enfin dans la cour d'honneur où, après avoir redressé sa haute taille, on le vit s'avancer à pas lents vers le pont-levis, la main droite cachée derrière son dos et la gauche appuyée sur la poignée d'une longue rapière. Il sifflait un air de chasse qu'il n'interrompit qu'au moment où il ôta gravement son chapeau pour répondre au salut que venaient de lui faire les personnes groupées de l'autre côté des fossés.

M. de Beauvau ayant alors exposé à M. d'Armeneuil quel était le sujet de sa présence en ce lieu, celui-ci lui répondit en riant :

— Vraiment, monsieur, je suis bien surpris de votre démarche. Quoi ! est-il croyable que le marquis de Beauvau soit à la veille de manquer de blé ?...

— Je crains, monsieur, de n'en avoir pas suffisamment pour donner du pain aux pauvres qui cette année viennent en bien plus grand nombre mendier à ma porte.

— Les greniers de votre château de la Treille sont pourtant bien vastes.

— Oui, monsieur, mais ils n'étaient pas garnis de grains comme les vôtres.

— Cela prouve aux imprévoyants qu'il est bon d'amasser...

— Monsieur, ce n'est pas pour moi personnellement que je vous demande à acheter du blé.

— Pour qui donc ?

— Pour ces messieurs qui ne savent plus comment en procurer aux nombreux ouvriers qu'ils emploient à Cholet.

— Ah ! ces messieurs sont des négociants de Cholet ?

— Oui, monsieur, répondirent en s'inclinant les personnes auxquelles cette question était adressée.

— Comment se fait-il, messieurs, poursuivit le seigneur des Hommes d'un ton goguenard, que des gens aussi habiles que vous à flairer les bonnes affaires, n'aient pas songé à approvi-

Digitized by Google

sionner leur ville... C'est, permettez-moi de vous le dire, un manque de prévoyance impardonnable que d'exposer à souffrir de la faim tant de braves ouvriers dont les bras s'agitent sans cesse pour vous faire bénéficier...

Le chevalier de Vezins, ayant alors adressé sa demande, reçut à peu près la même réponse que M. de Beauvau.

— Parbleu! messieurs, reprit en riant M. d'Armeneuil, vous me rappelez en ce moment la fable de la Cigale et la Fourmi...

— Nous espérons, interrompit M. de Beauvau, que M. d'Armeneuil sera de plus facile accommodement que cette dernière...

— Si vous comptez sur ce résultat, messieurs, je vous préviens tout de suite que vous vous bercez d'un chimérique espoir...

— Vous êtes trop humain, monsieur, pour refuser de venir en aide...

— Messieurs, dit en s'animant M. d'Armeneuil, pendant les années d'abondance, quand j'amassais du blé dans mes greniers, certaines gens, qui croient avoir beaucoup d'esprit en partage, ont traité le seigneur des Hommes d'original et de fou, parce que à cette époque il ne voulait pas vendre...

— Monsieur, interrompit le marquis de Beauvau, je ne pense pas que personne ait osé se permettre une pareille incartade...

— Si, monsieur, ces impertinents propos et bien d'autres ont été tenus, surtout dans la contrée que vous habitez... Aussi, aujourd'hui, suis-je résolu à ne pas vous vendre à tous un seul boisseau de blé. C'est ma manière, à moi, de me moquer à mon tour des mauvais plaisants...

En achevant ces mots, M. d'Armeneuil fit un léger salut, puis il se retourna pour rentrer chez lui, en sifflant cette fois une belliqueuse fanfare que sonnaient les trompettes de son régiment de dragons.

En voyant le marquis s'éloigner, une jeune marchande de Vezins (1) se précipita vers le pont-levis en s'écriant :

(1) Une fille de cette estimable femme, Mlle Ursule L...., existe encore à Cholet; c'est elle principalement qui m'a fait connaître les faits très véridiques que je raconte dans cette chronique.

Digitized by Google

— M. le marquis, prenez pitié d'une pauvre mère de famille qui ne sait pas où acheter du blé pour donner du pain à ses enfants...

M. d'Armeneuil, en entendant la voix suppliante de cette brave et digne femme qu'il connaissait, ordonna aux deux laquais, dont j'ai déjà parlé, d'abattre le pont et de le relever aussitôt après le passage de la marchande, ce qui fut exécuté à l'instant.

En entrant dans la cour d'honneur, la jeune femme courut tout émue se jeter aux pieds du marquis, qui, la relevant avec bonté, l'introduisit dans le château où après lui avoir fait donner des rafraîchissements, il lui dit :

— Maintenant, madame, vous allez monter dans mes greniers et y prendre tout le blé dont vous avez besoin.

— Soyez béni, monsieur le marquis, pour le bien que vous daignez me faire...

— Tout à l'heure, près de vous, j'ai aperçu sur le bord des fossés un grand nombre d'ouvriers de votre bourg; ces hommes, sans doute, sont venus ici, guidés par le même motif qui vous y a amenée?...

— Oui, monsieur le marquis, et pardonnez-moi si j'ose encore vous prier d'avoir pour eux la même bonté que pour moi...

— Eh bien, que ces gens donnent leurs sacs.

Aussitôt, sur un ordre de M. d'Armeneuil, les deux laquais se rendirent au pont-levis, où ils annoncèrent aux ouvriers de Vezins cette bonne nouvelle. Ceux-ci, à l'instant même, lancèrent par-dessus le pont les sacs dont ils étaient porteurs. Quand ces sacs furent pleins, le marquis les fit rendre à ceux à qui ils appartenaient, sans vouloir recevoir d'argent.

Les ouvriers de Vezins, qu'une pareille largesse enchantait, voulurent, en s'en allant, témoigner leur vive reconnaissance à l'excellente femme qui leur avait obtenu une faveur si inespérée. Ils imaginèrent, pour qu'elle fît une entrée triomphale à Vezins, d'orner la tête de son cheval de rubans et de lauriers. En passant à Coron, cette femme faillit payer cher les honneurs qu'on lui rendait. Le peuple de ce bourg, que la disette rendait égoïste, s'irrita en voyant sortir de la commune le grain con-

Digitized by Google

servé au château des Hommes. Une émeute eut lieu à ce sujet, et ce ne fut pas sans courir le risque d'être lapidée que la marchande de Vezins échappa à cette bagarre. M. de Beauvau, le chevalier de Vezins et les bourgois de Cholet s'en retournèrent sans avoir pu rien obtenir de M. d'Armeneuil.

Quelques années après, peu de temps avant la Révolution, il n'était bruit dans le pays que d'une nombreuse troupe de bandits qui en divers lieux s'était signalée par des vols et des assassinats accomplis avec d'atroces raffinements de cruauté. Les chefs de ces brigands habitaient Nantes, et la bande qu'ils avaient organisée se composait en majeure partie de mauvais sujets qui, au lieu de travailler pour vivre, trouvaient qu'il était beaucoup plus agréable de s'enrichir en dépouillant les honnêtes gens.

Tous les membres de cette infernale association avaient fait le serment d'obéir en aveugles aux ordres de leurs chefs; tous aussi devaient, sans hésiter, punir par une mort prompte et mystérieuse celui qui aurait osé trahir ses complices.

Un assez bon nombre de localités, dans le pays, possédaient sans s'en douter un ou deux de ces scélérats qui indiquaient aux chefs les habitations des gens riches dont le pillage devait satisfaire leurs désirs cupides. Quand une maison était désignée, tous les bandits, prévenus à temps, se réunissaient dans un lieu désert, où ils convenaient des moyens à employer pour commettre le crime projeté, puis à la faveur des ombres de la nuit, ils exécutaient leurs desseins pervers.

Malheur aux familles surprises par ces brigands qui, pour se procurer des trésors qu'ils supposaient cachés, torturaient leurs victimes, ce qui ne les empêchait pas, quand ils avaient obtenu ce qu'ils voulaient, de les égorger le plus souvent, afin de rendre inutiles les recherches de la justice.

Pour ne point inspirer de soupçons aux gens qu'ils rencontraient dans leurs pérégrinations, ces voleurs avaient adopté un singulier déguisement, ils s'habillaient en gardes nationaux (1).

L'isolement où vivait le marquis d'Armeneuil, qui passait

(1) Les gardes nationales venaient d'être créées.

Digitized by Google

pour posséder dans son château des sommes énormes, donna aux voleurs l'idée de le piller. Mais avant de tenter cette entreprise, ils préludèrent dans cette contrée par un autre crime.

De riches paysans de la commune de Vezins, habitant une ferme nommée le Rocheteau, venaient de marier leur fille unique en lui donnant pour dot, en présence de tous les invités, cent louis d'or renfermés dans un étui. A cette époque, pareille somme était assez considérable. Trois jours après de joyeuses noces, tous les habitants du Rocheteau se trouvaient réunis le soir dans la maison encore garnie des longues tables dressées pour la fête qui venait de finir. On commençait le chapelet qui, suivant une pieuse coutume généralement répandue alors dans les fermes, se disait toujours en commun à la veillée.

Tout à coup, un paysan fait un geste qui commande le silence, puis il dit en s'adressant au chef de la famille :

— Entendez-vous?...

A peine ces mots étaient-ils prononcés, qu'une charrette, poussée par des bras vigoureux, vient frapper avec son timon la porte de la ferme. Quoique solide, la porte ne peut résister à ce coup de bélier, elle tombe avec fracas au milieu de la chambre où sont réunis les paysans terrifiés. Aussitôt la cruelle bande se précipite sur sept malheureux fermiers qu'elle égorge. Seul, un enfant de onze ans échappe à ce massacre. En voyant entrer les bandits, ce petit garçon a eu la chance de pouvoir se cacher derrière un lit sans être aperçu. Un instant après, deux jeunes paysans, poursuivis par les assassins, viennent chercher un refuge en cet endroit, ils sont poignardés sur lui. Cet enfant, inondé de sang et presque étouffé sous le poids des deux cadavres qu'il supporte, a la présence d'esprit de ne rien dire, et lorsque les bandits, chargés de butin, sont partis, il court aussitôt tout raconter aux métayers d'une ferme voisine. Ceux-ci, épouvantés par ce récit, vont à l'instant donner l'alarme à Vezins, où l'on sonne le tocsin. Tous les habitants du bourg s'arment à la hâte, le chevalier de Vezins et le curé se mettent à leur tête. On s'élance sur les traces des bandits qui, se voyant poursuivis avec tant de vigueur, s'éloignent rapidement. Leur fuite est si précipitée, qu'ils oublient dans une carrière située au

Digitized by Google

milieu d'un grand champ de genêts beaucoup d'objets volés, entre autres l'étui contenant les cent louis d'or de l'infortunée jeune femme.

Le lendemain, les habitants de Vezins éprouvèrent encore une navrante émotion, quand ils virent déposer à la fois sept cercueils devant la porte de leur église.

Peu de temps après cet événement, les voleurs, malgré l'ardent désir qu'ils avaient de piller le château des Hommes, que de larges fossés mettaient à l'abri d'une surprise, ne savaient quel moyen employer pour pénétrer dans cette habitation. Peut-être même auraient-ils renoncé à cette criminelle entreprise, sans le secours inespéré que vint leur offrir le domestique du garde de M. d'Armeneuil qui habitait au bout de l'avenue, près de la grille de fer dont j'ai parlé. Cet homme, séduit par les belles promesses des brigands, s'engagea à les faire pénétrer dans le château des Hommes, et pour accomplir son projet, il se mit aussitôt à fréquenter assidûment les gens au service du marquis. Ceux-ci, loin de soupçonner ses perfides intentions, le tenaient au courant de tout ce qui se passait chez leur maître. C'est ainsi qu'il apprit que tous les domestiques de M. d'Armeneuil, moins la grande Magdelette et une fille de basse-cour, devaient aller danser un soir dans une ferme située à cent mètres du château. Ce jour-là fut choisi par le misérable pour l'accomplissement de son dessein. Quand la nuit fut venue, les bandits, prévenus par leur affidé, s'approchèrent de l'habitation seigneuriale, attendant en silence que le traître, qui s'y était caché pendant le jour, jugeât à propos de leur abaisser un pont-levis. Leur attente ne fut pas longue; bientôt introduits dans le château, ils rencontrent la fille de basse-cour qui jette en les voyant un cri de surprise et d'effroi. Les bandits, après l'avoir maltraitée, la renferment dans un office. En ce moment, M. d'Armeneuil était occupé à lire dans son salon. Tout à coup, il entend un grand bruit, puis il voit entrer Magdelette qui s'écrie :

— Monsieur, voilà les brigands!

Aussitôt, le marquis donne à la grande Magdelette, dont il connaît le caractère résolu, l'épée qu'il porte, puis, prenant son sabre de dragon qui était accroché au manteau de la cheminée,

Digitized by Google

il se dispose avec un sang-froid admirable à bien recevoir les assaillants. Presque au même instant, les bandits font irruption dans le salon. Une lutte terrible a lieu. Le marquis, environné d'ennemis, pare et donne des coups avec une merveilleuse adresse. Il est secondé par Magdelette qui se sert vaillamment de son épée. Mais tant de courage ne peut triompher du nombre. La courageuse servante, blessée grièvement, tombe évanouie. Le marquis, couvert de blessures, combat encore; mais bientôt épuisé par la perte de son sang, il s'affaisse sur lui-même. Les bandits, croyant l'avoir tué, se mettent à fouiller les meubles.

— Avant de piller, dit un chef, il faut s'assurer si cet homme est bien mort.

En achevant ces mots, le bandit examine attentivement M. d'Armeneuil qui paraît complétement inanimé.

— Ce n'est plus qu'un cadavre, ajoute un voleur en frappant du pied le visage du marquis.

— Nous allons bien voir, reprend le chef, puis aussitôt il va chercher un seau plein d'eau qu'il jette sur le corps sanglant du seigneur des Hommes.

Cette eau froide, répandue sur les blessures de M. d'Armeneuil qui voyait et entendait tout, lui causa une souffrance atroce. Mais, comme il savait qu'on allait l'achever, s'il remuait ou jetait un cri, la force de son caractère le fit triompher en ce terrible moment des intolérables douleurs qui le torturaient.

Après cette épreuve, les bandits le croyant pour toujours privé de la vie, pillèrent son château. Quand ils furent éloignés, la grande Magdelette ne tarda pas à reprendre ses esprits. Alors se traînant avec difficulté près de son maître, elle dit :

— Monsieur le marquis, m'entendez-vous?

— Oui, répondit M. d'Armeneuil d'un son de voix assez fort et en ouvrant de grands yeux.

— Ah! monsieur, reprit la servante d'un air tout étonné, je vous croyais mort!

En entendant cette naïve exclamation, le seigneur des Hommes eut le courage de répondre en souriant :

— Si tu me croyais mort, pourquoi m'appelais-tu?

Digitized by Google

— Dame, parce qu'il me restait encore un peu d'espoir... Mais, à présent, comment vais-je faire pour vous secourir, je ne peux marcher.

— Fais tous tes efforts pour te rendre jusqu'à l'office, afin de délivrer la fille de basse-cour qui a été emprisonnée par les bandits.

— Ensuite?

— Tu vas dire à cette fille d'aller immédiatement chercher du secours à la métairie voisine.

— Les bandits ne l'ont-ils point pillée?

— Non, assurément. Les sons du violon et les joyeux chants qui se font entendre, annoncent que l'on continue à danser dans cette maison, sans se douter le moins du monde des événements qui viennent d'avoir lieu ici.

On peut facilement se faire une idée de la stupéfaction des danseurs de la ferme, quand la fille de basse-cour, apparaissant tout effarée au milieu d'eux, troubla subitement par quelques mots leur bruyante joie.

Malgré ses nombreuses blessures, M. d'Armeneuil recouvra la santé. La grande Magdelette, qui avait si courageusement défendu son maître, guérit aussi. Ces deux victimes firent des révélations à la justice qui la mirent enfin sur les traces des bandits. Plusieurs furent arrêtés et condamnés à diverses peines. Trois des plus coupables eurent la tête tranchée à Cholet. En cette circonstance, on se servit pour la première fois dans notre contrée de l'horrible machine nouvellement inventée par le médecin Guillotin.

L'un des condamnés, nommé Lacaille, n'ayant pas voulu qu'on lui coupât les cheveux avant son exécution, le bourreau fut obligé, pour lui abattre la tête, de laisser tomber trois fois le couperet sur son cou. Pendant cette cruelle opération, le supplicié ne cessait de vomir des blasphêmes.

Un quatrième bandit, nommé Bouyer, fut roué vif à Vihiers. C'était celui qui avait jeté un seau plein d'eau sur M. d'Armeneuil, afin de l'achever s'il eût fait un mouvement.

Le marquis, guéri de ses blessures, se rendit à Vihiers pour se donner la singulière satisfaction de voir exécuter ce malfaiteur.

Digitized by Google

Le jour de son exécution, Bouyer, s'étant surexcité dans sa prison avec du vin d'Anjou, s'achemina vers la place où il devait être roué, en se moquant avec un odieux cynisme des choses les plus saintes. Comme il passait près de M. d'Armeneuil, qu'il n'avait pu distinguer au milieu de la foule, il dit en ricanant :

— Je n'ai pas plus peur de la justice de Dieu que des souffrances qui vont terminer ma vie.

— Tu mens ! vil fanfaron ! murmura le marquis à l'oreille du bandit.

En entendant cette voix, en reconnaissant le seigneur des Hommes, Bouyer tressaillit, et son visage de rouge qu'il était devint d'une pâleur livide. L'émotion qu'il éprouva fut si forte qu'elle dissipa sur-le-champ son ivresse. Bientôt, changeant aussi de langage en voyant la roue sur laquelle on allait le lier, il s'écria d'un ton suppliant en regardant la foule :

— Vous tous ici présents, priez Dieu pour un grand coupable !...

Il se fit alors un silence solennel, pendant lequel le bandit adressa ces mots aux assistants :

— Avant de mourir, je vais vous dire comment je débutai dans la carrière du crime. Ecoutez-moi attentivement, pères et mères, et voyez à quoi vous exposez vos enfants, quand vous leur donnez de mauvais principes... A l'âge de sept ans, étant entré dans une maison voisine de celle de mes parents, j'aperçus dans un coin obscur un peloton de laine dans lequel était piquée une longue aiguille. Obéissant à une mauvaise inspiration, je saisis un moment où personne ne pouvait me voir, et je dérobai le peloton, après en avoir arraché l'aiguille que je laissai sur une chaise. En rentrant à la maison, je donnai cette laine à ma mère en lui disant simplement ce que je venais de faire pour me la procurer.

— Imbécile ! me dit ma mère, en volant la laine il fallait aussi prendre l'aiguille...

Eh bien, je déclare qu'en ce moment, si ma mère, au lieu de m'encourager de la sorte à voler, m'eût au contraire donné une

Digitized by Google

bonne correction, je ne serais jamais devenu un grand criminel...

Un instant après, le bourreau brisa les membres du bandit qui expira en poussant des cris déchirants.

La redoutable association fut désorganisée par le supplice de ces quatre coupables et l'emprisonnement de plusieurs autres. Grâce à la Révolution qui vint bientôt tout bouleverser, beaucoup de ces brigands évitèrent le juste châtiment qu'ils avaient mérité.

Le seigneur des Hommes, après avoir eu le bonheur d'échapper aux coups des bandits, devait cependant finir ses jours d'une manière tragique. Pendant la Terreur, il fut pris par les républicains qui le conduisirent à Angers, où il fut guillotiné sur la place du Ralliement.

CHARLES THENAISIE.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

---

**Petits et Grands**, récit breton, par M. Marin de Livonnière.

---

Après la défaite de l'armée vendéenne au Mans, le 15 décembre 1793, le jeune André de Milly s'échappe avec quelques fidèles serviteurs, et comme tant d'autres, à cette malheureuse époque, demande asile à qui veut ou ose le recevoir. Blessé grièvement à la tête, et forcé de rester en route, il est conduit par son fidèle Bontemps, dans une ferme, dont le maître, le brave Guilbault, offre ce qu'il a de mieux dans sa maison, un bon lit et une table copieusement servie. Bontemps et son compagnon réparent leurs forces par un repas dont ils ont bien besoin, et le fermier leur raconte qu'il ne pourra jamais, par le dévouement même le plus absolu, payer à M. de Milly toute la reconnaissance qu'il lui doit.

A une demi-lieue de la ferme, se trouve le château de Noirieux : il est habité par deux femmes, Madame de Noirieux et sa fille ; auprès d'elles, sont deux personnages, le régisseur Bardou et un certain Kermeur, hommes avides et sans pudeur, qui ne rougissent pas de se parer d'opinions d'emprunt, et croient pouvoir s'approprier, en flattant le parti du jour, un domaine ardemment convoité, ou refaire par un mariage, une fortune épuisée par la prodigalité et la débauche. Tristes portraits de

Digitized by Google

ces hommes que l'égoïsme seul conduit; la passion qui grandit ne ranime pas leur cœur engourdi par le vice; ils se glissent dans l'ombre, audacieux sous le masque qui les cache, sauf à reprendre plus tard leur lâcheté avec leur vrai visage.

L'homme de bien doit les craindre; heureux s'il évite leurs piéges; on ne découvre pas facilement ce que l'on a peine à comprendre. M. Marin de Livonnière a tiré de ce contraste le plus heureux parti, et son roman n'est à vrai dire, que la lutte entre l'égoïsme cupide, la lâcheté hypocrite de ces faux patriotes, et le noble courage du jeune vendéen qui veut sauver à tout prix celle qu'il aime. Quelle charmante figure que celle de Mlle Pauline de Noirieux, échappant à la surveillance de ses deux Argus, pour soigner les pauvres et les malades autour du château! Quel délicieux tableau que cette chambre de ferme, où la jeune fille se prépare à panser la blessure du fugitif breton qu'elle n'a point encore reconnu! La scène est complète, les réflexions naïves de la mère Guilbaud, son récit de la bataille du Mans, et tout près de là, le vieux Bontemps n'osant entrer dans la crainte de gêner les deux femmes, tout donne à ces quelques pages un sentiment et une grâce dignes des plus grands éloges. La scène de la reconnaissance entre les deux jeunes gens, est amenée d'une façon si naturelle, que la vulgarité de ce moyen, dont on fait abus dans la littérature d'imagination à notre époque, se trouve sauvée.

Vouloir résumer toutes les scènes qui se succèdent dans ce livre, ce serait en affaiblir l'intérêt sans utilité pour la critique; les types de Kermeur et de Bardou, sont d'ailleurs partout au second plan; la généralité de leurs traits permet de personnifier en eux, certains caractères qui apparaissent ça et là dans les tourmentes politiques, comme l'écume à la crète du flot battu par le vent. De quel parti sont-ils? nul ne le sait. A quels ennemis en veulent-ils? personne ne peut le dire d'avance; ou plutôt, leur ennemi est partout, c'est le bonheur, c'est la richesse, c'est la gloire, c'est la vertu des autres : leur parti, c'est eux-mêmes, car l'égoïsme est toujours isolé.

Cependant la retraite de M. de Milly a été découverte, et les dames de Noirieux enlevées et conduites à Rennes par leurs gar-

Digitized by Google

diens habituels, et cela, au moment où leur jeune protecteur allait les enlever lui-même. Il s'agit de les retrouver et de punir leurs audacieux ravisseurs. De Milly part dans ce but; son fidèle Bontemps et quelques-uns des fermiers de Noirieux l'accompagnent. Nous laissons au lecteur le plaisir d'assister par lui-même aux péripéties du voyage, pour nous arrêter un instant au sixième chapitre du livre de M. de Livonnière.

Nous rencontrons ici un tableau de la ville de Rennes, à l'époque où se place ce récit : tableau plein de pittoresque et d'imprévu comme l'histoire elle-même, lorsqu'elle est précipitée dans sa marche par les évènements qui se pressent et s'accumulent chaque jour; tableau dont le fond sévère reflète quelque chose de la physionomie calme et de la rude immobilité si longtemps gardée par cette vieille Bretagne, qui consent à peine, à l'heure où nous sommes, à se rallier au reste de la France.

Rennes a toujours conservé cette teinte de tristesse dont parle l'auteur, ces rues désertes où s'élèvent çà et là de vastes hôtels, autrefois occupés par de vieilles familles qui voyaient tomber leur prestige avec la féodalité. « Fidèle image de la terre bretonne, cette rude capitale semblait ne renfermer que les deux classes extrêmes de la société. Le peuple et la noblesse s'y coudoyaient, la bourgeoisie en était presque absente. » Cette bourgeoisie si rare encore aux derniers jours du XVIII^e siècle, occupe aujourd'hui dans le monde une place importante : à qui la doit-elle, et de combien de sacrifices a-t-elle été la cause, voilà ce qu'oublient trop souvent ceux de ses enfants qui racontent l'histoire. Passons sur des excès inséparables des troubles politiques, mais non sans flétrir quelques personnages dont les crimes ne peuvent être effacés; Bardou, l'accusateur national, comme on l'appelait alors à Rennes, ne saurait avoir pour sa conduite, le bénéfice d'une cruelle nécessité. Implacable et cupide, il sacrifia trop à ses vengeances privées, pour qu'on ne reproche pas à sa mémoire les larmes et le sang qu'ont fait verser ses ordres impitoyables.

Tel est le personnage qui gouverne Rennes, au moment où André de Milly vient y chercher les dames de Noirieux.

Bardou le régisseur est son affidé, il est de plus son parent;

Digitized by Google

le danger menace, André va tout braver; il n'a plus un moment à perdre. L'action se déroule alors avec rapidité; la mort de l'accusateur public, la délivrance et la fuite des nobles dames, leur arrivée sur le bord de la mer et leur embarquement, ont permis à l'auteur de donner carrière à une richesse d'imagination, où le sentiment et le naturel ne font jamais défaut. Puis, quand la mer les sépare enfin d'une terre où elles n'ont connu que persécution et douleur, quel calme dans cet intérieur de Jersey, dans cette charmante famille dont les membres sont unis par des liens si puissants! Et les patrons de la *Langouste*, Hervé, dit l'*Amour* et son fils Binnic, quelle simplicité dans leur façon de secourir ceux qui sont en péril!

Le livre de M. de Livonnière est un bon livre; au point de vue de la forme, le style en est correct; la période souple et harmonieuse présente toujours l'idée d'une façon élégante au lecteur; les tableaux y sont bien choisis; les situations accentuées et naturelles; on n'y rencontre ni longueurs ni hors-d'œuvre; quant au fond, la morale la plus sévère y est toujours respectée, et quoiqu'on en dise, l'auteur y gagne. Il a su éviter l'écueil de cette littérature contemporaine, qui, comme le roman médiocre dont parle Voltaire, « fait vivre l'auteur qui le compose, le libraire qui le débite, et le fondeur, et l'imprimeur, et le marchand de mauvais vin à qui tous ceux-là portent leur argent. » A-t-il, comme semble le croire l'éminent auteur de la préface, voulu soutenir une thèse? nous hésitons à le croire. Les vérités générales n'ont pas besoin de ces sortes de luttes; les grandes et nobles natures se reconnaissent et s'aiment partout où elles se rencontrent, et de quelque rang qu'elles sortent; voilà ce que démontre le livre de M. de Livonnière avec autant de charme que de vérité.

CH. QURIS,

Avocat à la Cour impériale d'Angers.

Digitized by Google

# LEÇON D'OUVERTURE

## DEVANT LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON (1).

... Le génie littéraire de l'Allemagne s'est développé beaucoup plus tard que celui des autres principaux peuples européens. Ce ne sont point les facultés naturelles qui ont fait défaut; les circonstances sociales, seules, ont refusé l'impulsion. Et, lorsque je parle d'obstacles provenant de l'état de la société germanique, je n'entends pas le moyen âge; l'imagination populaire s'y manifesta, pour le moins, aussi féconde qu'ailleurs, certainement plus naïve, au milieu des violences et des afflictions féodales qu'elle consolait; je prends la *Renaissance* des lettres anciennes,

(1) Parmi les Angevins qui sont au loin un honneur à leur pays, il en est peu qui nous inspirent autant de fierté que nos amis les deux Boré. Nous ne parlerons point en ce moment d'Eugène, le missionnaire du Levant, qui par sa science, sa piété de père de l'Église, son héroïque charité, est assurément le Français qui exerce la plus heureuse influence dans le Levant. Nous espérons bientôt donner à nos lecteurs une esquisse de ses éminents travaux apostoliques. Aujourd'hui, nous sommes heureux de nous occuper de son frère aîné, de Léon, qui, après avoir rempli des fonctions élevées dans l'administration universitaire, a passé une brillante thèse de docteur ès-lettres, et est entré dans l'enseignement supérieur des facultés, noble et difficile carrière qui convient à merveille à la nature expansive et attrayante de son talent de bien dire. De Besançon, l'éclat de ses leçons l'a fait appeler à Dijon, charmante ville plus littéraire que la capitale de la Franche-Comté. Il y a quelques semaines à peine que notre compatriote a ouvert son cours de littérature étrangère en présence de l'auditoire le plus imposant. Nous donnons quelques fragments de cette première leçon, suffisants pour la faire apprécier, car nous ne voulons pas la juger, de peur de déflorer le plaisir qu'éprouveront nos lecteurs à apprécier par eux-mêmes le mérite de cette belle et savante composition.



Digitized by Google

les seizième et dix-septième siècles. Alors des guerres atroces, interminables, celle de Trente ans surtout, étouffèrent dans le sang les délicates fleurs de la pensée. La culture intellectuelle s'arrêta immobile chez le peuple le plus avide de science, mais replongé au sein d'une nouvelle barbarie. Ce n'était pas comme chez nous, race légère, avec les avantages et les inconvénients de notre nature, douée de je ne sais quel ressort supérieur à toute infortune. En effet, même à travers les longues horreurs de nos guerres dites, hélas! *religieuses*, — sauf de courtes intermittences, elles ont bien duré une quarantaine d'années, — quelque chose de hardi, de souple se dégageait, qui, revêtu de formes appropriées à notre caractère, à nos mœurs, nous distrayait ou nous vengeait des calamités publiques. Nous avions, par exemple, les satires de Rabelais et de Marot, les *Joyeux Devis* de Bonaventure Despériers, les *Contes* de Marguerite de Navarre, les poignantes invectives d'Agrippa d'Aubigné, les *Essays* de Montaigne dont le nom dit tout, l'indignation tribunitienne de son ami La Boëtie, l'éloquence politique du chancelier de Lhospital (sa vie et sa mort furent encore plus éloquentes), les nobles histoires, universelle ou particulière, de Jacques de Thou et d'Estienne Pasquier, sans nommer une quantité de mémoires, de pamphlets pleins de verve, — toute cette fougue, en un mot, du jeune esprit français se précipitant dans les voies nouvelles ouvertes à son ardente activité :

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.

(OVIDE.)

Les Allemands, au contraire, nation lente et grave, s'attardaient, encore pour longtemps, au fond d'obscures et lourdes disputes théologiques, de minutieuses querelles d'érudition, des embarras de tout genre d'un droit mi-partie féodal, mi-partie romain. Ils étaient aussi retenus par les lisières d'une langue plutôt enfant qu'adulte, qui, pour n'avoir osé suivre ni sa native énergie, ni la vivacité de la jeunesse, hésitait à chaque pas, demandant à d'autres peuples, surtout aux Français, des habits,

Digitized by Google

des oripeaux d'emprunt, lesquels gâtaient ses plus belles formes, gênaient ses moindres mouvements.

Une bonne fortune décisive échappa à l'Allemagne vers la fin de notre grand siècle littéraire. Elle sentait sourdement le besoin de substituer, dans les hautes écoles, l'idiome national au latin, lorsque, en 1687, le professeur de droit Christian Thomas, plus connu sous le nom de *Thomasius* dont ses concitoyens l'ont affublé malgré lui, fit afficher à Leipzig « qu'il prononcerait en » langue allemande un DISCOURS SUR LA VÉRITABLE MANIÈRE » D'IMITER LES FRANÇAIS. » Cette seule annonce jeta l'alarme, excita l'indignation. « Jamais, selon la mordante ironie de l'his- » torien Luden (que j'entendais au mois de mars 1832, à Iéna, » le lendemain de ma visite chez Gœthe), jamais *le tableau noir* » d'une université allemande n'avait été souillé de caractères » allemands. » Ce fut bien pis encore quand l'intrépide professeur développa sa thèse, quand il montra, par l'exemple de *Messieurs de Port-Royal* et d'autres bons écrivains de notre pays, le parti qu'on pouvait tirer de la langue maternelle ; quand il bafoua les *abstractiones metaphysicæ*, railla les *loci technici*, insulta tout ce fatras de latinité baroque; enfin, quand il prédit les persécutions qui viendraient vainement l'assaillir, lui et sa réforme. Ces attaques — violentes, comme il arrive toujours, en raison directe de leur stupidité, — ne se firent guère attendre. Christian Thomas, ayant fondé, l'année suivante, encore à Leipzig, le premier recueil périodique allemand (*Entretiens mensuels*), se vit, pour le coup, forcé d'éviter les brutales fureurs de ses adversaires. Il trouva heureusement à Berlin un inébranlable appui dans la protection de Frédéric III, fils de Frédéric-Guillaume *le grand Electeur* qui accueillit, avec autant de générosité naturelle que de sens chrétien et politique, nos compatriotes expulsés par la révocation de l'Edit de Nantes. Ce digne successeur d'un tel prince, couronné de ses propres vertus avant de ceindre, en 1701, le nouveau diadême prussien, envoya Thomas, en 1694, établir à Halle une université bientôt florissante; il fonda lui-même, dans la capitale de ses états agrandis, d'abord l'*Académie de peinture*, ensuite l'*Académie des sciences et belles-lettres*, dont il nomma Leibnitz le premier président.

Digitized by Google

Je me suis étendu volontiers sur Christian Thomas. Il n'aida pas seulement au progrès intellectuel dans sa patrie, comme on vient d'entendre; il rendit à l'humanité un plus éminent service, en consacrant sa science de jurisconsulte et son courage d'homme de bien à faire cesser les abominables procès et supplices des sorcières, fréquents encore à cette époque. Mais s'il était au-dessus de son contemporain Leibnitz par le caractère, il ne saurait, sous aucun autre rapport, lui être mesuré.

Leibnitz, à la fois théologien, philosophe, mathématicien, physicien, linguiste, versé dans la jurisprudence ainsi que dans l'histoire, embrassa le cercle entier des connaissances humaines. La nature l'avait, en outre, favorisé du don de l'expression nette, précise, animée, qu'elle refuse d'ordinaire aux savants, sans doute de peur qu'ils ne dominent de trop haut les autres hommes, mais qui, joint à l'irradiation de leurs facultés essentielles, porte, jusqu'aux dernières limites de l'intelligence, la lumière de la pensée et son empire. Il dépendait donc de ce vaste esprit de former, à l'image de ses conceptions, l'idiome national, instrument toujours docile sous de pareilles mains. Leibnitz n'en voulut point prendre le souci, préférant employer, pour une prompte diffusion de ses idées, les langues latine ou française. Et, à cette occasion, Messieurs, saluons ensemble, en passant, la plus haute gloire de votre chère Bourgogne, Bossuet, avec lequel, vous le savez, le chef intellectuel de l'Allemagne entretint un long commerce, afin d'opérer la conciliation des deux grandes communions chrétiennes, — conciliation impossible, je le crains, sur le terrain épineux des controverses, réalisable, je le crois, dans le sein immense de la vraie charité.

Leibnitz avait d'excellentes vues sur le perfectionnement des langues en général, de la sienne en particulier : il l'a prouvé par une dissertation spéciale. Parmi plusieurs observations profondes, il établit celle-ci : l'idiome allemand, tel qu'il a pu se développer, comme un vivant organisme, au sein de la nation, n'est inférieur à aucun autre; les parties de cette langue, au contraire, qui n'ont été pratiquées que par les gens de science et de Cour, sont restées incultes, le savant se servant presque exclusivement du latin, le courtisan du français ou de l'italien.

Digitized by Google

Une meilleure preuve apportée par Leibnitz à l'appui de son idée, c'est la façon dont lui-même manie sa langue maternelle, non pas précisément dans le curieux travail dont il s'agit, — une rédaction trop hâtive y a laissé quelques défauts, — mais dans un petit traité intitulé : Von der Weisheit (*De la Sagesse*), qu'il serait intéressant d'analyser sous le rapport du style comme sous celui de la pensée. Ainsi Leibnitz (mort en 1716) ayant négligé cette partie de sa tâche universelle, l'Allemagne, toujours plus ou moins en retard, dut attendre, durant un demi-siècle encore, le bonheur de voir la langue vulgaire transfigurée par de puissants écrivains, qui ne dédaigneront plus de puiser l'inspiration au courant national.

Pendant la jeunesse de Frédéric-le-Grand, c'est-à-dire environ de 1730 à 1750, l'état de grossièreté trop réelle où se trouvait arriérée l'Allemagne littéraire, dégoûta pour jamais cet esprit aussi délicat que vif. Son éducation, d'ailleurs, avait été toute française. Aussi n'hésita-t-il pas à prendre notre langue, même notre muse, pour unique organe de sa pensée surabondante, impétueuse, tourmentée du continuel besoin de s'épancher. Quant à l'idiome presque barbare qui se parlait autour de lui dans la marche de Brandebourg, il ne lui demandait guère que des termes ou des jurons de manœuvre pour conduire au feu ses braves soldats. Ce serait un sujet piquant de montrer en détail, par son fameux écrit *sur la littérature allemande*, quelle opinion dédaigneuse elle lui laissa. Néanmoins, à la date où cet écrit parut (1780), elle avait, depuis plus de vingt ans, déjà pris l'essor. Mais, selon une disposition naturelle à la vieillesse, même chez les grands hommes, Frédéric en était resté là-dessus aux impressions et aux préjugés de son jeune âge. Puis, pour tout dire, ni le caractère personnel, ni les opinions religieuses du philosophe de Sans-Souci, ne l'avaient prédisposé à goûter les beautés souvent un peu molles, parfois même somnifères du meilleur poème allemand de l'époque : *la Messiade*. M^me^ de Staël, dont on connaît l'enthousiasme pour le pays qu'elle a en quelque sorte découvert, autour duquel, au moins, elle nous a fait faire notre premier voyage de circumnavigation, M^me^ de Staël elle-même, parlant d'un des épisodes de ce poème, d'ailleurs admirable, n'a-t-elle pas formulé

Digitized by Google

sa critique avec une malice, ou (c'est ici la même chose) avec une urbanité toute française, quand elle dit : « Il faut l'avouer, il ré-
» sulte un peu de monotonie d'un sujet continuellement exalté;
» l'âme se fatigue par trop de contemplation, et l'auteur aurait
» quelquefois besoin d'avoir affaire à des lecteurs déjà ressusci-
» tés, comme Cidli et Semida. » L'observation porte, on le voit, au-delà d'un simple épisode.

Un autre auteur contemporain de Klopstock et non moins célèbre, dans un genre à la vérité bien différent, Wieland, aurait dû, ce semble au premier coup d'œil, attirer l'attention du roi de Prusse. Il n'avait rien de la pesanteur qui rebutait celui-ci chez les écrivains allemands; il était de l'école de Voltaire, dont souvent il rappelait la grâce, et, malgré les trop légitimes reproches que la morale, même indulgente, est en droit de lui adresser sur le fond de ses principaux ouvrages, on ne peut nier qu'il ait beaucoup contribué, dans son pays, aux progrès de l'art d'écrire. C'était, sans doute, le caractère même d'imitation de notre littérature légère, en d'autres termes le défaut d'originalité réelle et de force virile qui, chez lui, déplaisait à Frédéric. Lorsque le héros et l'homme d'Etat demandait aux lettres une diversion à ses graves soucis de guerre ou de gouvernement, il était naturel qu'il préférât la puiser à la source immédiate du pur atticisme que son goût estimait si haut chez les bons écrivains français. Je ne suis donc ni étonné ni choqué de le voir envelopper, dans son dédain général pour la littérature allemande, l'auteur voluptueux de *don Sylvio de Rosalba*, d'*Agathon*, d'*Idris et Zenide*, etc. ; je lui aurais demandé grâce uniquement pour le chantre d'*Oberon*. « Aussi longtemps que la poésie doit
» rester poésie, disait Gœthe dans une lettre à Lavater, on ai-
» mera, on admirera ce chef-d'œuvre poétique. »

C'est surtout Lessing, le puissant renovateur de l'esthétique et du théâtre en Allemagne, qui, par ses mâles qualités de pensée et de style, alliées à une pureté élégante, aurait dû frapper l'esprit du roi. Mais il heurtait ce prince dans ses habitudes et ses prédilections intellectuelles en attaquant, avec autant de justesse que de vivacité, chez ses compatriotes, le servilisme de l'imitation française; il le blessait encore davantage en touchant

Digitized by Google

à son système politique, car il ne faut pas perdre de vue que Frédéric II, qui commença par écrire contre Machiavel, ne tarda guère à suivre les maximes du secrétaire florentin. Comment, avec de telles dispositions, Frédéric aurait-il pu s'accommoder de la plume généreuse, indépendante, qui écrivait à Nicolaï, le 25 août 1769 : « Ne me parlez plus jamais de votre liberté berli-
» noise de penser et d'écrire. Elle se réduit uniquement à jeter,
» en public, autant de sottises que l'on veut à la face de la reli-
» gion, et bientôt tout honnête homme rougira d'user d'une pa-
» reille licence. Mais qu'on essaie, à Berlin, d'écrire sur d'autres
» matières aussi librement que Sonnenfels le fait à Vienne; que
» quelqu'un ose y dire la vérité, comme celui-ci, à la noble
» canaille de Cour (*dem vornehmen Hofpœbel*); qu'un homme,
» à Berlin, élève la voix en faveur des droits des sujets contre
» les excès du despotisme, comme en Danemark et en France,
» et vous expérimenterez quel pays de l'Europe est aujourd'hui
» le plus asservi. »

. . . . . .

Remarquez bien, Messieurs, un défaut commun à d'autres guerriers et administrateurs du même ordre : Frédéric II ne sait point deviner, ni comprendre, ni même respecter dans leur sphère souveraine les grandes intelligences de son temps ; il garde contre elles, jusqu'à la fin, d'indignes préjugés, des colères plus indignes encore. *Goetz de Berlichingen,* premier drame et premier chef-d'œuvre de Goethe (il le publia en 1773, à l'âge de vingt-quatre ans), avait obtenu, en 1774, un immense succès sur le théâtre de Berlin. Cela n'empêcha point, six années plus tard, le roi de Prusse d'attaquer par de violentes allusions le triomphant ouvrage ; il tonnait contre les traductions des *abominables pièces de Shakspeare, farces ridicules, dignes des sauvages du Canada,* et flétrissait *l'imitation détestable de ces mauvaises pièces anglaises, de ces dégoûtantes platitudes...* Goethe, quoique bien jeune alors et bien fougueux, répondit avec une dignité princière : « Si le roi veut déshonorer ma pièce, il n'y a là rien
» de quoi me surprendre. Un monarque très puissant, qui dirige,
» du bout de son sceptre de fer, des milliers d'hommes, doit, en
» effet, juger insupportable cette production d'un adolescent

Digitized by Google

» libre et non dressé. J'ajoute qu'un goût littéraire équitable, » tolérant, pourrait bien ne pas être une des qualités distinctives » d'un roi; que même, s'il la possédait, elle ne lui ferait pas un » grand nom. »

Mais, dans l'intervalle de 1760 à 1780, combien d'autres œuvres dignes d'admiration ou d'estime! Le cadre de ce préambule ne me permettant pas de les examiner, pas même de les nommer, tout ce que je puis faire, c'est d'appliquer de courtes formules aux divers degrés d'une sorte de formation, de croissance organique. Nous voyons, dans la poésie, premièrement l'âge de l'idéalisme religieux et moral, renouvelé par le grand Haller, Gellert et Uz. Vient ensuite une espèce de naturalisme avec Hagedorn, Gleim et notre Alsacien Pfeffel. En troisième lieu, le patriotisme prussien que représentent le même Gleim, Ramler, Kleist, et une femme, Anne-Louise Karschin, d'abord bergère d'une façon peu idyllique, ou, du moins, peu joyeuse. A cet ordre de sentiments correspond, au point de vue autrichien, l'ancien jésuite Jean-Michel Denis, imitateur enthousiaste de Klopstock, et qui chante successivement les vertus viriles de Marie-Thérèse, les généreuses aspirations de Joseph II. Un autre amour national, embrassant l'Allemagne entière, trouve ses meilleurs organes dans Gleim et Uz déjà nommés, surtout dans Klopstock, fondateur de l'*Ecole des Bardes*. Mais Klopstock reste principalement illustre en qualité d'initiateur d'une période qui unit au spiritualisme chrétien la passion mystique de la nature. Tout un groupe s'y rattache : *la pléiade de Gœttingue*, laquelle compte, parmi ses noms brillants, Claudius, Hœlty, les deux frères Stolberg, Henri Voss, le traducteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Celui-ci, comme venait de faire Winckelmann par ses études des monuments plastiques, ressaisit, par sa profonde interprétation, l'antiquité grecque. Sur une ligne parallèle, mais avec la variété qu'imprime une nature particulière, s'élève *la Pléiade suisse*, plus spécialement pastorale, ayant à sa tête Bodmer, Gessner, Salis, Mathisson, Kosegarten.

Cette vaste tentative, aussi digne d'éloge dans les efforts individuels qu'honorable dans l'ensemble, n'était, cependant, que l'aurore de la moderne littérature allemande luttant contre les

Digitized by Google

dernières ombres du crépuscule matinal, qui la voilaient encore au milieu de l'Europe éclairée. Les deux astres victorieux, resplendissants, seront Goethe et Schiller. Nulle constellation supérieure à ces *Gémeaux* souverains ne brillera peut-être désormais au ciel de l'art germanique : toutefois leur éblouissant éclat ne doit pas nous rendre injustes, ni surtout ingrats envers la lumière répandue par leurs devanciers. Aucun écrivain, si richement doté qu'il soit de la nature, ne se produit avec ses seules forces dans le monde littéraire. Il puise d'abord sa part, la meilleure sans doute, — celle d'une sorte de droit d'aînesse imprescriptible, — au trésor héréditaire des précédentes générations ; puis il se mêle, en une plus large mesure que personne, aux sentiments, aux idées, à toutes les hautes aspirations de son époque. A moins d'un de ces violents, mais rares cataclysmes sous lesquels disparait une civilisation tout entière, il n'y a pas solution de continuité dans les efforts, dans les conquêtes de l'esprit humain. C'est *le même homme*, si magnifiquement célébré par Pascal, et *qui apprend toujours*, ajoutant, les unes aux autres, expériences, divinations, découvertes. Cela n'est pas seulement vrai pour la philosophie et les sciences exactes, cela est vrai également pour la littérature. Ainsi une rude discipline, un grossier labeur, comme il en faut aux œuvres rudimentaires, préparait, durant la longue et obscure période du moyen âge, au sein de la grande famille européenne, tout le développement des derniers siècles. Si le mouvement se ralentissait, semblait même s'arrêter sur quelque point, il gagnait ailleurs en vitesse, de telle sorte que, en feuilletant l'histoire, nous pouvons, nous devons bénir, à chaque page, *Notre Père qui est aux cieux*, car il a fait du progrès intellectuel, aussi bien que du progrès moral, une des constantes lois de l'humanité. Quel esprit cultivé oserait soutenir, par exemple, que, pour la compréhension de l'antiquité et des époques subséquentes, notre siècle n'est pas supérieur au XVII^e^ et au XVIII^e^ ? Le travail successif de la pensée générale n'est donc jamais perdu ; toujours, quelque part, une âme large, profonde, active se rencontre, qui le reprend, se l'assimile, et le fait fructifier. Quant aux grandes productions poétiques, elles dépendent d'une vertu secrète dont le mode d'action reste mysté-

Digitized by Google

rieux ; ce sont les *fleurs rares* de l'imagination humaine, capricieuses autant qu'admirables, qui naissent, croissent et s'épanouissent en dehors de la végétation commune et continue ; il n'y a pas, pour elles, de saisons régulières.

Goëthe d'abord, Schiller bientôt après, vinrent en un temps singulièrement propice. Tout, depuis une vingtaine d'années, concourait à susciter une nouvelle effervescence du génie allemand. Lessing, — j'y reviens, parce que je veux marquer davantage sa part de mérite, — Lessing, en remontant, à la fois, aux pures sources de l'art antique et aux notions de l'esthétique universelle, promulgue, pour l'Allemagne, un nouveau code du beau qui sape et renverse la tyrannie des influences étrangères. Dans la *Dramaturgie* comme dans le *Laocoon*, il creuse, à une profondeur étonnante, les vrais principes, généraux ou distincts, de la poésie, de la sculpture, de la peinture, et détermine les conditions premières de cette nouvelle philosophie des arts dont il demeurera le glorieux promoteur ; en même temps que, par sa comédie de *Minna de Barnhelm* et par son drame d'*Emilia Galotti*, le poète, chez lui, — chose rare ! — confirme le critique.

Herder, tout en attaquant Lessing sur certains points de détail, continua le mouvement que celui-ci avait imprimé. Son action ne fut pas moins puissante ; elle le fut même davantage, en ce sens qu'il élargit immensément le cercle ouvert par son prédécesseur. Herder, on peut le dire, a mis en branle toutes les idées motrices dans la religion, la philosophie, l'histoire, la poésie, les arts. Jamais plus larges horizons n'avaient été ou dévoilés ou pressentis. *Il est*, selon le mot de l'historien Gervinus, *un véritable ferment pour son époque* ; j'ajoute : et pour la période suivante. En effet, si je compare avec ses encyclopédiques ouvrages les grands travaux contemporains, je retrouve partout ses traces ; je reconnais ce que lui doivent, soit comme inspirations primordiales, soit comme germes fécondants, Frédéric Creutzer, Ottfried Müller, les deux frères Grimm, plusieurs autres parmi les célébrités d'aujourd'hui. Le progrès intellectuel, moral et social de la nation allemande était l'objet, le but constant de ses efforts à la fois enthousiastes et opiniâtres. L'érudition,

Digitized by Google

loin d'étouffer, comme cela se voit souvent, la flamme de son génie, l'excitait, la multipliait sans cesse en lui fournissant des aliments nouveaux. Nul écrivain ne s'était encore mêlé, ou plutôt identifié, jusqu'à ce degré, au génie du dehors, tant ancien que moderne. Il fait affluer, dans ses livres, les pensées, les émotions des différents peuples; il ouvre toute son âme à leur manière spéciale de comprendre et de sentir, en un mot à leur individualité nationale. C'est le caractère singulier de l'auteur des *Lettres sur l'humanité* d'avoir vraiment vécu, par l'énergie de l'assimilation, par une souplesse et une sagacité prodigieuses, au milieu des civilisations diverses, de s'être fait l'homme de l'Orient et l'Occident, des âges anciens et des siècles postérieurs. Avec de telles facultés, on conçoit l'étendue de son influence sur l'esprit allemand, si bien prédisposé à la recevoir. Il en exerça une toute particulière, et des plus heureuses, sur la juvénile ardeur de Goëthe, durant un assez long séjour à Strasbourg, où ils se rencontrèrent en 1771. Goëthe lui-même, dans ses *Mémoires* (IIe partie, livre Xe), peint, à la façon des vrais écrivains, l'impression profonde et vive que produisit en lui le contact de cette grande intelligence; mais, ce qui plaît davantage, il exprime avec une gratitude attendrie, tout ce qu'il lui doit. Nous aussi soyons reconnaissants à Herder : il aima, il visita de bonne heure notre pays, et il le place très haut dans son *Adrastea*, de même que dans sa dissertation intitulée : *Services rendus par les Français à toutes les langues* (1).

Pour quiconque sait apprécier, dans ces variétés infinies, la culture intellectuelle, quel plaisir, Messieurs, et en même temps quel profit d'étudier les littératures étrangères à l'exemple d'esprits d'élite qui sembleraient, au premier abord, pouvoir le mieux s'en passer ! Ce ne sont pas seulement des mots nouveaux, ce sont encore de nouvelles notions que l'on gagne à ce commerce. Rappellez-vous le charme soudain qui vous a saisis lorsque, dans quelque voyage, une contrée inconnue s'est découverte à vos

(1) Ce fut en 1789, dans cette année marquée par la naissance de tant de grands hommes, qu'Herder, âgé de vingt-cinq ans, fit son premier voyage en France, et, avant d'aller à Paris, il séjourna d'abord à Nantes, où il s'était rendu par mer depuis Riga.

Digitized by Google

regards avec des beautés, des harmonies, des richesses, que vous ne soupçonniez pas. Mais ici le charme est supérieur de toute la distance qu'il y a entre la nature spirituelle et la nature sensible. Vous conquérez une autre sphère d'idées et de sentiments : des aspects, pour vous inexplorés, de l'âme humaine se révèlent à votre pensée, des tableaux du monde extérieur à votre imagination. Pénétrant au fond de l'essence constitutive d'un peuple, vous vous éprenez d'une sincère affection, d'un intérêt tendre pour ce frère que la divine bonté du Père commun a doué de biens particuliers dans l'inépuisable profusion de ses bienfaits; et votre cœur tressaille, enlacé plus fortement des liens de la charité, de la solidarité universelle. C'est là, certainement, la suprême jouissance d'une communication intime, immédiate, avec les différentes tribus de l'humanité. Envisageons ces rapports sous un autre point de vue : combien ne servent-ils pas à nous faire sortir du cercle plus ou moins étroit dans lequel notre *seconde nature*, l'habitude, nous enferme; combien de préjugés ils font tomber, comme des écailles grossières, de nos yeux avides désormais d'une clarté toujours croissante ! Si les relations individuelles avec nos concitoyens nous apprennent à nous mieux connaître et, dès-lors, à nous mieux conduire, n'en doit-il pas être ainsi, sur une échelle immense, des relations de plus en plus actives d'une nation avec une autre ? Et toutes deux ne doivent-elles pas même finir, dans cette progression morale, autant qu'intellectuelle, par se pardonner, en se les expliquant complétement, leurs défauts, mais surtout leurs qualités réciproques ? On s'est beaucoup préoccupé, récemment, des avantages et des inconvénients du *libre-échange* en matière de commerce, et, sans doute, les économistes des diverses écoles, se permettront longtemps encore d'échanger, en toute liberté, de violentes disputes à cet égard. Un dissentiment semblable ne peut, Dieu merci, s'élever au sujet du libre échange littéraire ou scientifique. Celui qui penserait tout bas que chaque peuple doit garder, exclusivement pour son marché intérieur, les produits nationaux de ce genre, n'oserait le dire tout haut, de peur d'avoir l'air de défendre les limites de sa propre intelligence, en défendant celles de la patrie.

Digitized by Google

Messieurs, je regrette de n'avoir pu vous offrir qu'une esquisse fort incomplète du mouvement qui a précédé, en Allemagne, la grande époque littéraire que je me propose d'étudier avec vous dans ses deux principaux représentants. Les plus belles œuvres de Schiller nous occuperont pendant ce second semestre, déjà un peu entamé ; celles de Goëthe durant la prochaine année classique. Nous les étudierons aussi, l'un et l'autre, dans leurs rapports personnels. Autant on éprouve de dégoût, — j'ajouterai de honte collective, comme Français, — devant l'existence troublée de nos écrivains à la mode qui, sans en être priés, viennent faire en public des confessions que, malgré toute leur impudeur, l'on sait bien n'être pas encore générales ; autant on pénètre volontiers jusqu'au fond de ces intérieurs honnêtes, dont le voile n'est tiré qu'à l'heure imprévue des révélations posthumes. C'est un plaisir de cette nature que nous procurera la correspondance des deux illustres amis de Weimar, génies à la fois différents et égaux, cœurs pareillement nobles et sincères. Là, dans l'intimité d'une confiance sans réserve, ils se livrent tous les secrets de l'âme et de l'esprit. Rare spectacle, non moins attachant que leurs meilleures productions ! « Quand le talent littéraire, dit » Mme de Staël, peut inspirer à ceux qui ne nous connaissent » point encore du penchant à nous aimer, c'est le présent du » ciel dont on recueille les plus doux fruits sur la terre. »

Digitized by Google

# CHRONIQUE

## LE DOCTEUR COLLINEAU.

Ne laissons pas disparaître, sans un dernier adieu, un médecin, homme de bien, notre compatriote, un Angevin qui n'a jamais oublié son pays natal, qui l'a visité de temps en temps, heureux de réchauffer les souvenirs de sa jeunesse près de quelques amis, rares survivants d'une époque féconde en hommes distingués.

M. Collineau, né en 1783, dans un village des environs d'Angers, eut le bonheur d'avoir pour mère une femme qui comprenait les avantages d'une éducation solide; veuve et sans fortune, elle s'imposa les plus rudes privations pour donner à son fils les connaissances nécessaires à l'avenir qu'elle rêvait pour lui. Un brave curé de campagne se chargea d'enseigner au jeune homme les premiers éléments du latin; mais la tourmente révolutionnaire vint troubler ces tentatives heureuses, et M. Collineau, poussé par une vocation de savoir et de bienfaisance, se mit à étudier la médecine dans notre grand hôpital. Tout allait rapidement en ces temps d'orages, il fallait des hommes et la jeunesse n'avait pas le loisir d'essayer la vie. Notre compatriote vint à Paris; il n'avait de ressource que dans son travail, il travailla avec une ardeur dévorante, et en 1808 il était docteur.

Le hasard le mit en rapport avec un honorable praticien, le Dr Didier, médecin de la prison des Madelonnettes, et sous ce patronage bienveillant, le jeune docteur commença le rude apprentissage de la carrière médicale active. Son bienfaiteur mourut trop tôt, laissant une veuve et plusieurs enfants en bas âge. M. Collineau, plein de reconnaissance, conçut la pensée de servir de père à cette famille désolée; il succéda au défunt dans sa place, il

Digitized by Google

hérita d'une partie de sa clientèle, et toute sa vie fut consacrée à l'accomplissement d'un devoir qui n'avait sa source que dans un cœur généreux.

Médecin très répandu, M. Collineau trouvait encore le temps d'étudier, il se livrait avec passion à la lecture de nos meilleurs ouvrages; la philosophie avait pour lui un grand attrait; il a publié un excellent travail sur l'*Entendement humain,* et son esprit analytique a sondé toutes les profondeurs de cet abîme. D'une main ferme, il a soulevé bien des voiles qui dérobent à la foule les mystères de l'âme humaine, de l'instinct, de l'intelligence, et toujours son style ferme, coloré, s'est tenu à la hauteur de son sujet. C'était son œuvre de prédilection, le but de toutes ses pensées, de ses méditations les plus persévérantes; il était convaincu que la connaissance de l'organisation humaine peut seule servir de base à l'analyse psychologique, et que les plus grands philosophes n'ont si longtemps erré dans les ténèbres que parce qu'ils manquaient de données anatomiques et physiologiques.

M. Collineau était un causeur charmant, la finesse et la bonhomie brillaient en lui; il parlait avec clarté, simplicité: sa phrase concise et piquante attirait l'attention, faisait réfléchir bien plus qu'elle ne provoquait la discussion. On sentait en lui une instruction profonde autant que variée, on aimait à l'écouter quand il appréciait les choses de notre temps, si différentes de ce qu'elles étaient au commencement de ce siècle, et l'on admirait la bienveillance parfaite avec laquelle il jugeait les progrès d'une science toujours orgueilleuse bien que toujours à refaire.

Des succès brillants avaient valu à M. Collineau une place de membre de l'Académie impériale de médecine; il faisait partie de la Société de médecine du département de la Seine, et bien d'autres corporations savantes se le fussent associé si notre vénéré maître n'eût mis autant de soin à se dérober aux honneurs que d'autres en apportent à les briguer. Toujours modeste et réservé, vivant au sein d'une obscurité volontaire, en la compagnie de quelques amis éprouvés et de ses livres choisis, il a vu la vieillesse arriver lentement, et soutenu par les espérances de la plus douce philosophie, il s'est éteint sans douleurs, entouré de quelques-uns des membres de cette famille dont il avait fait la sienne. Poussant jusqu'au bout le désir d'une vie simple et tranquille, il n'a pas voulu que l'on troublât le repos de sa tombe par des discours officiels, il a prescrit le silence même à ses plus chers amis,

Digitized by Google

à ceux qui n'auraient fait entendre que des paroles vraies, un éloge sincère, un regret parti du cœur. Sa volonté a été respectée; mais tout récemment, M. le Dr Devergie, secrétaire de l'Académie impériale de médecine, a pu, dans la séance qui a suivi le décès de M. Collineau, rendre un juste hommage à la mémoire de cet homme excellent, et, dans une notice aussi bien pensée que bien écrite, retracer la vie entière d'un médecin honnête homme, rappeler tous ses titres à l'estime de ses confrères, à la reconnaissance du monde savant. M. Devergie connaissait parfaitement M. Collineau; il a vécu dans son intimité, il a su, mieux que personne, apprécier ce cœur si chaud, si affectueux, et dire, avec toute l'autorité nécessaire, combien une pareille perte devait exciter de regrets.

Nous pouvons joindre notre témoignage à celui de M. Devergie; nous invoquons celui de M. le Dr Boys de Loury, son collègue comme médecin des prisons de la Seine, qui a publié une excellente notice sur M. Collineau, et nous croyons que nos compatriotes les Angevins n'accueilleront pas sans intérêt ce dernier hommage rendu à un homme de bien.

P. Menière.

— L'abondance des matières nous oblige de remettre la fin de la chronique à la livraison prochaine. Cependant, nous ne voulons pas omettre le principal événement littéraire du mois d'août, c'est-à-dire la mise au jour de la dernière livraison de l'*Album vendéen*. Cette publication est assurément une des plus importantes que l'Anjou ait vu naître. Il faut lui rendre cette première justice que depuis la préface jusqu'à la table, le texte et les dessins ont été traités avec la même distinction et la même conscience. Sous le rapport typographique, ce grand ouvrage mérite les éloges des vrais connaisseurs. Il serait digne des principales imprimeries de la capitale, et quand on sait toutes les difficultés qui s'élèvent devant les typographes de province avant de parvenir à la perfection, on ne saurait trop féliciter MM. Lainé d'avoir si bien réussi dans toutes les parties d'un livre qui restera certainement comme le *chef-d'œuvre* de leurs presses.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

SEPTIÈME LIVRAISON. — OCTOBRE 1860

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1860

Digitized by Google

# SOMMAIRE.

## I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de **M. Bougler**, conseiller à la Cour impériale (*suite*).

## II.

I. Alfred Tonnelé, par **M. Adolphe Lair.**

II. Le général Skrzynecki, par **M. Ch. Sainte-Foi.**

III. Choix de documents inédits sur le département de Maine et Loire, avec notes, par **M. Paul Marchegay.**

IV. Chronique — Un *Square* dans le Sud de la ville d'Angers, par M. Béraud. — Le Lycée d'Angers et ses prix d'honneur. — *Histoire d'Ancenis et de ses barons*, par M. Émile Maillard. — *Histoire de Cholet et de sa fabrique*, par M. Amaury Gelusseau. — Répertoire Archéologique de l'Anjou. — Note pour la biographie du docteur Collineau.

Digitized by Google

# ALFRED TONNELÉ

---

*Fragments sur l'Art et la Philosophie, suivis de notes et de pensées diverses*, publiés par G.-A. HEINRICH, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon.

---

## VOYAGE AUX PYRÉNÉES ET DANS LE MIDI DE LA FRANCE.

Je ne sais rien de plus douloureux pour la raison comme pour le cœur, que le spectacle d'une mort prématurée. Quelque triste expérience qu'on ait de la vie, quelque vive que soit notre foi dans un meilleur et immortel avenir, la raison, le cœur surtout ne peuvent comprendre pourquoi tant de légitimes espérances s'évanouissent, tant de volontés généreuses avortent, pourquoi cette vie se brise avant d'avoir atteint son plein développement, sans avoir rien recueilli de ses travaux et de ses combats, sans avoir rien fait pour les grandes causes qu'elle a aimées.

Il y a un peu plus d'une année mourait près de Tours, à quelques lieues de l'Anjou, un jeune homme de 27 ans. Tout avait souri à sa jeunesse et il semblait que rien ne dût manquer à une vie inaugurée sous de si heureux auspices. Ses études, commencées à Tours, s'étaient brillamment achevées à Paris où il avait remporté au grand concours le premier prix de philosophie. A une connaissance étendue des lan-



Digitized by Google

gues anciennes il unissait une pratique approfondie des langues modernes ; musicien distingué et vivement épris des beautés de la peinture, il aimait à exécuter lui-même les œuvres des grands compositeurs, et à étudier les tableaux des grands maîtres. Il avait l'aisance ; et sa jeune curiosité aimait à accroître en voyageant cette part déjà si belle de richesse intellectuelle. Heureux et aimable jeune homme doué à la fois, par un don bien rare, de la précision de l'esprit philosophique et du goût passionné de l'artiste, qui savait tourner au bien les loisirs d'une existence facile, et qui, à cet âge si souvent troublé de la vie, n'avait d'autre ambition que celle de la science et d'autre passion que celle de la vérité. Mais s'il avait eu de généreuses espérances, de nobles ambitions, il n'avait rien achevé, et la mort l'a frappé au moment même où sa pensée mûre et sa volonté d'homme allaient disposer et féconder les matériaux préparés par sa jeunesse. Ce sont ces matériaux presque informes que la tendresse maternelle et une religieuse amitié ont recueillis scrupuleusement comme un précieux héritage, et publiés pour révéler Alfred Tonnelé à ceux qui ne l'avaient pas connu, et adoucir leur douleur en la faisant partager.

## I.

Sa profonde connaissance des langues, sa vive intelligence et son goût ardent des arts, joints à une vocation philosophique précoce et décidée, peut-être aussi à quelque secrète inspiration d'un maître, lui avaient suggéré de bonne heure l'idée d'un grand ouvrage où il se proposait d'approfondir les questions si délicates et si obscures, mais en même temps si fécondes en aperçus nouveaux et en révélations inattendues, de l'union de la parole et de la pensée et de l'influence qu'elles ont l'une sur l'autre. Comment l'homme se trouve-t-il en possession de la parole ? Lui vient-elle d'une révélation directe, ou du libre développement des énergies de sa nature ? N'est-elle, comme on l'a prétendu, qu'une invention réfléchie de l'homme ? Quel est, dans l'état actuel de l'huma-

Digitized by Google

nité, le rapport de la pensée et du signe matériel sous lequel elle se produit? Telles étaient les principales questions qu'il se proposait d'étudier en portant la netteté française dans les obscurités fécondes de l'érudition allemande, et en en y joignant la riche moisson de ses recherches et de ses méditations personnelles.

La vive imagination qui s'alliait en lui à une raison remarquablement saine et juste, lui faisait concevoir le langage sous une forme large et synthétique. Le langage, pour lui, n'était pas seulement cette parole articulée, instrument si merveilleusement souple, et pourtant si souvent rebelle de la pensée. C'était aussi cette langue bien moins précise, mais bien autrement riche et expressive que nous parlent les arts. La parole articulée, surtout dans les langues très avancées comme les nôtres, dans la langue allemande, par exemple, semble se prêter avec aisance à tous les replis, à toutes les sinuosités, à toutes les nuances de la pensée : « Rien de si flexible que la langue, disait Cicéron, elle prend » toutes les formes, se prête à tous les caprices : *oratio mollis et » tenera, et ita flexibilis ut sequatur quocunque torqueas* (1). » On l'a dit, et l'humanité l'avait dit d'instinct dans le nom qu'elle lui a donné (*articulus*), la parole est le squelette de la pensée, mais elle n'est que cela; elle n'est pas la pensée tout entière, la pensée vivante, et comme la charpente si admirable du corps humain ne lui permet pas cependant tous les mouvements, de même, la souplesse du langage articulé, si grande qu'elle soit, ne se prête pas à tous les mouvements de l'esprit, et la pensée est souvent captive dans la prison de la parole. Qui jamais a dit tout ce qu'il voulait dire? Qui dans ces moments de passion où pourtant il semble que l'âme en s'élevant rende le corps docile et commande vraiment à la parole, a jamais trouvé un langage à la hauteur de son émotion ou de sa pensée? Qui a jamais par le seul canal de la parole, versé dans un autre cœur tout ce qu'il sentait dans le sien? Qui n'a connu cette impuissance et n'en a été comme accablé? C'est qu'en effet, il y a dans les profondeurs de l'âme humaine mille sentiments, mille pensées, mille émo-

(1) Cic. *Orator* XVI.

Digitized by Google

tions qu'aucune parole n'exprime, qu'aucun mot ne peut saisir pour les emporter avec lui,

Quod latet arcana non enarrabile fibra (1),

dernière et mystérieuse fécondité de nos âmes, dont la nature délicate semble fuir tout contact avec la matière et se refuser à prendre un corps !

Mais à côté du langage articulé, il y a le langage des arts. Une statue, un tableau, une symphonie, tout cela parle; ce qu'un mot ne dira jamais, le regard d'une Vierge de Raphaël, quelques notes d'un beau chant religieux vont l'exprimer : langue supérieure et presque divine qui ne fait pas double emploi avec la parole, mais qui « manifeste une sphère différente de » notre monde intérieur, de notre âme » (2), et sait lui dérober le secret de ses plus intimes émotions dans son sanctuaire le plus profond.

Dans le langage entendu avec cette latitude, une chose l'avait frappé avant toute autre, le concours nécessaire de la matière et de l'esprit. Son œil pénétrant avait discerné avec netteté et profondeur, que la matière est pour la pensée un point d'appui en même temps qu'un obstacle, et que le signe, en lui donnant un corps, en est vraiment le révélateur : non seulement c'est à l'aide d'un signe que toute pensée se transmet, mais c'est sous cette forme qu'elle se révèle à l'intelligenee qui la produit ; l'homme parle sa pensée, non pas, comme disait M. de Bonald, avant de penser sa parole, mais en même temps qu'il la pense ; ce sont choses simultanées. De même dans les arts : comme toute pensée se produit sous un signe, toute beauté se montre sous une forme ; l'analogie est parfaite et les lois sont les mêmes : « les arts sont des langues. . . . . l'artiste pense en musique, » pense en peinture, c'est-à-dire pense en sons ou en formes, » comme on pense en paroles : sa pensée s'incarne naturelle- » ment dans cette forme de sons musicaux ou de lignes, sans » passer par l'intermédiaire du mot, et, ajoutait-il finement,

(1) Perse. Satires.
(2) P. 55.

Digitized by Google

» il faut que la pensée de l'artiste lui vienne dans la langue de » son art,. . . . comme pour bien parler une langue étrangère, » il faut que la pensée aille naturellement et de prime-abord se » mettre dans ce moule. » Ainsi le parallèle est complet ; dans les arts comme dans le langage, le signe est à la fois l'obstacle et l'instrument ; et s'il est postérieur à l'idée dans l'ordre logique, dans l'ordre des faits, « ils naissent simultanément et coexistent » nécessairement : c'est le mystère de l'union de l'âme et du » corps. »

De ce point de vue si naturel en lui-même, et de ce fait si simple mais pour la première fois peut-être observé avec autant de précision, et élevé à la hauteur d'une théorie, l'esprit à la fois artiste et philosophe d'Alfred Tonnelé avait tiré les conséquences les plus fines et les aperçus les plus ingénieux. C'est ainsi que sur la question si grave et si délicate de l'origine du langage, il concluait de cette coexistence nécessaire du signe et de la pensée, que l'homme a été créé parlant, « comme il a été » créé sachant voir, sachant entendre, sachant se servir de ses » sens : le langage, disait-il, a été donné à l'homme comme leur » cri aux bêtes ; la pensée est inséparable de l'expression de la » pensée, et si l'homme naît pensant, il naît parlant. S'il naît en » effet sans pensée, comment arrivera-t-il jamais à la développer » en lui ? S'il naît sans parole, comment arrivera-t-il à la ré- » flexion nécessaire pour l'inventer ? La parole est à la pensée ce » que les sens sont à l'âme, et Dieu a donné à l'homme en lui » donnant la pensée, la forme matérielle, condition nécessaire » de l'existence de cette pensée, de même qu'à l'âme ses sens, » condition nécessaire de son existence au milieu de ce monde. » Sans doute, la langue primitive était peu analytique, c'était au contraire la synthèse même ; elle étouffait sous la richesse de ses formes grammaticales ; mais il y avait un commencement d'analyse ; plus tard « l'analyse commencée par le langage, la ré- » flexion la poursuivit à l'aide du langage lui-même, et réagit » sur le langage pour l'y marquer encore plus profondément.... » L'homme ne crée pas le langage, mais le développe ; toutes » nos facultés fondamentales nous sont données ; l'éducation les » fait passer de la puissance à l'acte : or le langage est une des

Digitized by Google

» facultés constitutives de l'homme; cela ne suppose pas une ré-
» vélation au sens étroit du mot; cela suppose seulement qu'une
» certaine forme a été donnée à notre entendement comme à
» notre corps, psychologiquement comme physiologiquement:
» physiologiquement par les fonctions organiques, psycologi-
» quement par le langage qui est une fonction organique de l'âme.
» C'est en ce sens qu'on doit dire que le langage nous a été
» révélé (1). »

C'était également dans cette conception qu'il cherchait les règles du langage et un point de comparaison pour juger les langues et leur degré de perfection. « Il y a, disait-il, deux lois
» fondamentales qui expliquent tout : 1° que l'esprit de l'homme
» est assujetti à se servir de la matière dans tous ses développe-
» ments et dans toutes ses manifestations ; 2° que la matière a
» pour but et pour rôle unique de manifester et de servir l'es-
» prit qui ne peut se passer d'elle : d'où il résulte que le signe
» est à la fois un instrument et un obstacle, un appui et une en-
» trave, qu'il ne doit être ni développé pour lui-même ni an-
» nulé (2). »

Ces derniers mots renferment toute sa pensée sur le rôle des mots dans la langue et de la forme dans l'art. La langue la plus parfaite est celle dans laquelle le mot et l'idée se pénètrent le mieux et se font le mieux équilibre, où les formes grammaticales assez souples sans l'être trop, se prêtent à la peinture plus qu'à l'analyse, et ne « dissèquent pas la pensée au lieu de la
» faire vivre, » moment fugitif dans toute langue qui marche sans cesse comme l'eau s'écoule, emportée avec toute existence finie par la grande loi du mouvement et de la vie.

Dans les arts, comme dans le langage, il faut que l'idée brille à travers le signe. L'école réaliste et l'école idéaliste ont donc l'une et l'autre à la fois tort et raison : il ne faut ni tout sacrifier à la forme, ni la mépriser. « Il faut faire servir la matière à ra-
» conter la gloire de l'esprit, » voilà la vraie doctrine. « L'œu-
» vre d'art, disait-il d'une manière charmante, doit être comme

(1) Du langage, *passim*.
(2) P. 12.

Digitized by Google

» une lampe d'albâtre dont la matière est pure et belle; l'idée » de la beauté brille au dedans comme une flamme et en éclaire » la forme; il faut que cette forme soit bien travaillée, qu'il n'y » ait pas une saillie, un point qui reste dans l'ombre et fasse » obstacle au passage de la lumière; il faut que la matière soit » toujours transparente, et le rayon vif que de toutes parts elle » laisse passer et se répandre à travers sa substance la flamme » divine qui brûle au dedans (1). »

## II.

Cette flamme divine de la beauté, Alfred Tonnelé aimait à en poursuivre partout les fugitifs rayons dans l'art comme dans la nature. Déjà il avait visité en artiste l'Angleterre et l'Allemagne; au mois de juillet 1858, il partit pour les Pyrénées et le midi de la France. Pour une âme pure et un cœur tendre, échapper à la brûlante atmosphère des villes pour s'envoler au sommet des monts, pouvoir ouvrir sa poitrine pour y laisser pénétrer l'air salubre des hauts lieux, et son âme pour y laisser entrer le sentiment des choses divines, c'est un passage à une autre vie, et comme un premier pas vers le ciel. Dans cet air si pur et si transparent, dans ces fraîches vallées et sous cette incomparable lumière, la route ingrate du passé et les horizons toujours si âpres de l'avenir, disparaissent et se fondent dans je ne sais quel lointain lumineux et doux : les obstacles s'éloignent, les aspérités s'effacent, et comme d'un sommet qui domine la plaine, l'âme se laisse emporter sans que rien l'arrête par le rêve ou le souvenir. Il y resta trois mois, respirant avec amour l'air vif et pur des montagnes, s'enivrant de leurs brises parfumées, et contemplant avec ravissement la splendeur de leurs glaciers brillant sous l'éclatante lumière du midi. Mais cette puissante nature le captivait sans l'accabler : là où d'autres n'avaient vu que le travail prodigieux des forces physiques, et s'étaient agenouillés devant elles, il trouvait Dieu partout, et

(1) P. 52.

Digitized by Google

c'était lui seul qu'il adorait : « J'entends tinter l'Angelus, écri-
» vait-il un soir ; du sein de ces lieux perdus, la petite cloche
» élève l'âme à Dieu. » La rencontre d'une petite chapelle isolée au fond d'une gorge lui inspirait ces fragments de notes : « Au
» milieu de la vallée, une petite chapelle blanche, isolée ; très-
» bel aspect ; si petite au-dessous de cette grande enceinte de rocs
» couronnés de neige, entre ces pentes stériles ! quelque chose
» de touchant à voir cette petite église insignifiante, humble et
» effacée au sein de cette grande et merveilleuse nature : pas es-
» sai de lutte. C'est seulement un signe de la présence de la pen-
» sée humaine parmi ces horribles et sublimes scènes : elle dit
» que l'homme adore là où Dieu a bâti lui-même le sanctuaire,
» et qu'en ces lieux où lui parlent l'éternelle majesté et l'éternelle
» puissance, son faible cri répond : Le vrai temple ici, c'est l'œu-
» vre de Dieu. »

Il gravissait des sommets réputés inaccessibles même par les gens du pays, avec une intrépidité qui étonnait ses guides, et une curiosité passionnée jusqu'à être téméraire. L'espoir de voir un beau paysage, une ruine curieuse, de contempler de plus près quelqu'un de ces rares spectacles où la beauté de Dieu se révélait à son âme pieuse sous le riche vêtement de la création, l'entraînaient sans qu'il y songeât aux passages les plus périlleux : il traversait le danger sans le voir, comme un soldat animé à la bataille. Amant passionné de cette belle nature, il aimait à poser le pied le premier sur ses neiges virginales. C'est ainsi qu'il fit l'ascension jusque là réputée presque impossible de la Maladetta et de la Forcanade : il redescendait tout fier d'avoir « touché le point
» culminant et, comme il disait, d'avoir ravi ces vierges. For-
» canade, ma belle fiancée, écrivait-il dans son poétique langage,
» pourquoi brilles-tu si sereine et si rayonnante dans la lumière
» du matin et couronnes-tu d'une pure et bleuâtre vapeur ton front
» aimable et sévère ? Tu parais plus belle que jamais. Es-tu ré-
» conciliée avec ton ravisseur et lui souris-tu en le regardant ? »

Parfois cependant, au milieu de ces ravissements et de cés aimables folies de jeunesse, un rayon de mélancolie venait le surprendre, le besoin du foyer se faisait sentir, et une secrète défiance de l'avenir traversait son âme comme un pres-

Digitized by Google

sentiment : « Quand serai-je rentré chez moi, écrivait-il de » Luchon, le 16 août, et les vendanges et la vie d'inté- » rieur, et les beaux mois d'automne en Touraine et les projets » remis indéfiniment ? Senti plus vivement que jamais la rapi- » dité de la vie. Encore plus d'un mois avant le retour, et déjà » la fin de l'année approchera : déjà approcheront mes vingt- » sept ans, précipitant mes années les unes sur les autres ; vingt- » sept ans, âge critique, décisif dans la vie, où il faut se décider, » se recueillir, faire son œuvre dans le monde. Où sera donc le » temps de mettre à exécution tant de projets, de voir, de lire, » de faire, de connaître tant de choses rêvées ? Il faut élaguer les » inutilités ; je n'ai encore rien fait pour ainsi dire qu'assembler » des matériaux, prendre des notes, et faire des projets pour vi- » vre, comme si je devais avoir une seconde vie dont celle-ci ne » serait que l'introduction. Alors je regarde les jours qui pas- » sent et le temps qui fuit, avec une anxiété d'avare qui veut » retenir la monnaie qui s'écoule. »

Après avoir quitté Luchon, il parcourut avec un guide les pentes des Pyrénées qui s'inclinent vers l'Espagne, et de leurs derniers sommets, salua avec une admiration qui n'eut point de supérieure dans sa vie, les flots bleus de la Méditerranée aperçus à l'horizon, par-dessus l'ombre des montagnes, dans la religieuse sérénité d'un beau soir. Puis, après avoir visité le midi de la France, et senti comme une révélation de ce qu'était l'art dramatique dans l'antiquité à la vue des grandes arènes de Nîmes et de Valence, il revint par Lyon à ce foyer domestique dont il commençait à sentir l'invincible besoin. A Marseille, un accès de fièvre avait failli l'arrêter. « Dernière nuit *from home* » (loin de la maison), écrivait-il de Lyon avec une satisfaction visible. Il espérait y trouver le repos, l'étude dans la retraite et dans la douce fraîcheur de l'automne ; la mort l'y attendait. Le lendemain de son retour, il dut garder le lit. La fièvre typhoïde se déclara presque immédiatement avec les symptômes les plus graves, et quinze jours après il expirait.

Digitized by Google

## III.

Il entrait à peine dans la vie ; mais déjà il était prêt pour la mort. Comme il y a des fruits hâtifs, il y a des âmes précoces et qui mûrissent vite au soleil de la grâce. Il semble que Dieu qui les connaît se plaise à hâter leur développement pour les amener plus vite au terme et les unir plus tôt à lui : profond et douloureux mystère que la raison soupçonne sans que le cœur le puisse comprendre, et devant lequel l'homme n'a qu'à s'incliner avec la tristesse d'une foi respectueuse !

Quelques mois avant sa mort, recevant, au milieu de ses courses dans les montagnes, une lettre de sa mère qui l'engageait à songer au mariage, il s'émut, se recueillit et prenant le tour et la forme de l'Imitation qu'il aimait à lire dans la vieille version française, il écrivit, en s'adressant au Père céleste, cette page qui le peint tout entier : « Mon Père, j'ai souvent rêvé que le » bonheur et la perfection de cette vie seraient d'avoir un centre » où se rattacheraient toutes mes pensées, tous mes sentiments » et tous mes désirs, toutes mes espérances et tous mes souve- » nirs ; de concentrer mes affections sur un être tendrement » aimé, de borner tous mes vœux dans un foyer, dans une de- » meure, dans une famille, de m'attacher à un seul lieu par des » liens sacrés, constants, chéris, et de ne pas laisser s'égarer » mes désirs ou mes rêveries hors de ce petit horizon et de ce » lieu unique de la terre.

» Puis d'autres fois, croyant planer plus haut et prendre un » essor plus rapide, j'ai souhaité d'être seul, libre et sans liens, » pour parcourir le monde en tous sens, pour m'abreuver à tou- » tes les sources de beauté qu'il présente, et élever mon âme sur » ces hauts sanctuaires. J'ai tremblé à l'idée de ne pas pouvoir » m'élever jusqu'aux cimes les plus sublimes et me renfermer » dans les replis les plus reculés des montagnes, de ne plus fran- » chir les vastes océans et visiter les mondes nouveaux qu'ils sé- » parent de nous, fouler tous les vestiges des âges éteints, et

Digitized by Google

» tous les monuments que les générations passées ont laissé der-
» rière elles pour nous instruire de leur passage et nous faire
» réfléchir sur leurs pensées, jouir ou souffrir de leurs émotions;
» et je ne voudrais pas qu'il y eût un coin de ces spectacles, un
» coin des œuvres de Dieu et des créations de l'homme qui
» échappât à ma recherche curieuse. Et j'ai senti que le temps
» et les forces manqueraient plutôt à mes courses que le monde
» à mon ambition bien qu'il se soit tant rétréci. Et de rechef
» j'ai pressenti le vide et la lassitude de cette course errante, de
» cette variété qui se répète, et de cette fatigue qui doit saisir
» l'âme isolée, perdue dans cet espace à la fois trop vaste et
» trop étroit pour elle, trop divers et trop monotone. L'image
» et la promesse de ces deux bonheurs se sont partagé mon âme
» et s'y sont combattues. Et je me suis plaint de cette vie qui
» est trop courte pour être complète, et qui nous impose des re-
» grets parce qu'elle exige un choix : j'ai pensé qu'il faudrait
» deux vies, pour satisfaire ce double besoin dont mon cœur ne
» peut se résoudre à sacrifier aucun. »

La famille et le beau, voilà tout ce qu'il aimait sur la terre :
« Je ne connais qu'un bien ici-bas, disait-il encore, c'est le beau ;
» et encore n'est-ce un bien que parce qu'il excite et avive nos
» désirs, non parce qu'il les comble et les satisfait..

» Ce n'est pas une pure distraction, une récréation facile que
» je cherche dans les arts et dans la nature. Dans tout ce qui
» me touche, je sens que l'amour que j'ai pour le beau est un
» amour sérieux, car c'est un amour qui fait souffrir. Où cha-
» cun trouve des jouissances, ou du moins les adoucissements et
» les consolations de la vie, je sens comme une nouvelle et déli-
» cieuse source de tourments. La splendeur d'une soirée, le
» calme d'un paysage, un souffle de vent tiède de printemps qui
» me passe sur le visage, la divine pureté d'un front de madone,
» une tête grecque, un vers, un chant, que tout cela m'emplit
» de souffrance (1) ! »

Ame délicate et tendre, mélancolique et pourtant sereine, il aimait le beau d'un amour si profond qu'il en était douloureux :

(1) P. 99.

Digitized by Google

les beautés de ce monde avivaient ses désirs sans les satisfaire, elles lui semblaient trop belles pour qu'il ne s'y attachât pas de toutes ses forces, pas assez pour qu'il en fût rassasié. Il en sentait le vide plus encore que la réelle vertu, et par delà le langage de toutes les créatures, dans les profondeurs silencieuses de son âme, il sentait frémir en lui le tourment de l'éternelle et parfaite beauté. Pour parler la langue du Dante, il trouvait à la fois sa félicité et son supplice dans ce *don infortuné* d'une tendresse à laquelle rien ne suffisait ici-bas. Jeune et plein d'ambitions généreuses, il sentait le prix de la vie ; mais il en connaissait aussi le vide et la fragilité, et vraiment, pour un cœur épris de l'idéal comme le sien, la réalité est trop laide, et pour une nature à ce point délicate, c'est peut-être un bonheur de mourir jeune.

ADOLPHE LAIR.

Digitized by Google

# LE GÉNÉRAL SKRZYNECKI (1)

Le général Skrzynecki vient de terminer à Cracovie sa belle et glorieuse vie. Par les événements auxquels il a été mêlé, par la part qu'il y a prise, par l'influence qu'il a exercée pendant quelque temps sur les destinées de son pays, par le bruit qu'ont fait en Europe les proclamations pleines de la piété la plus tendre et du patriotisme le plus ardent, qu'il adressa à l'armée et à la nation polonaises, pendant qu'il en fut le généralissime, cet homme est devenu l'une des figures les plus imposantes de ce siècle, et l'une de celles qui méritent le plus d'être étudiées. Qui de nous ne se rappelle ces bulletins et ces ordres du jour, qui ressemblaient à des hymnes et à des prières, où la foi la plus vive et la plus ingénue se mêlait aux sentiments les plus nobles et les plus élevés, et qui nous arrivaient comme un écho loin-

(1) Nos lecteurs sauront gré à l'auteur de cette notice d'avoir détaché pour eux une nouvelle page de ses Souvenirs d'Allemagne, dont un long séjour lui a fait connaître les hommes et les choses, mieux, on peut le dire, qu'à un Allemand, car il les juge avec l'équité et la pénétration particulière au coup d'œil français. Notre ami ne possède pas des notions moins étendues sur l'héroïque Pologne dont il fut l'hôte à plusieurs reprises, et dont les hommes et les événements ont des relations si étroites avec la France, qu'en écrivant leur histoire, on peut dire que c'est l'histoire de notre pays.

Digitized by Google

tain mais non affaibli de l'âge des croisades? Quel est celui d'entre nous dont le cœur n'ait battu d'espérance et de joie, en lisant ses proclamations éloquentes? Au milieu des scènes de désordre et de violence qui venaient de temps en temps consterner et effrayer tous les amis sincères de son pays, elles nous apportaient comme les gémissements et les soupirs d'un peuple généreux, broyé sous le plus affreux despotisme, luttant pour sa foi, sa nationalité, pour tout ce que l'homme a de plus cher et de plus sacré ici-bas, et remettant avec une confiance filiale sa cause entre les mains de Dieu, de la sainte Vierge et des Saints protecteurs de la Pologne? Cette cause déjà si chère à tout cœur français, à cause des liens d'affection qui unissent depuis longtemps la Pologne et la France, l'était devenue davantage encore par le caractère poétique et religieux que le général Skrzynecki avait su donner à la révolution polonaise. Et ceux-là mêmes qui avaient vu avec une joie secrète, ou du moins avec indifférence, les croix abattues, Saint-Germain dévasté, l'archevêché de Paris démoli, étaient tout étonnés de trouver encore en leur âme une sympathie vive et profonde pour un peuple, qui par l'ardeur de sa foi, semblait protester contre leur faiblesse. La Pologne et la Belgique furent alors en France ce que fut plus tard Pie IX : par l'intérêt et l'admiration qu'elles excitèrent, elles contribuèrent à prévenir le divorce complet de la religion et de la liberté, et elles empêchèrent de confondre celle-ci avec la licence et l'impiété. Elles fermèrent la bouche à ceux qui calomniant l'Eglise, l'accusaient de favoriser par une tendance innée et invincible, le despotisme et l'oppression. Elles montrèrent aux esprits les plus aveugles que le christianisme, loin d'étouffer dans les âmes les sentiments généreux, les développe au contraire et les fortifie, en les préservant contre leurs propres excès. Ce résultat fut dû, en grande partie du moins, en Pologne, au général Skrzynecki; et c'est là le trait le plus saillant de cette noble figure que je me propose d'étudier ici. J'y suis poussé moins encore par la pensée d'intéresser les lecteurs de la Revue d'Anjou, en leur faisant connaître un des plus beaux caractères de ce siècle, que par le désir de satisfaire à un besoin de mon cœur, en cherchant à leur faire aimer un homme que j'ai eu le bonheur de compter parmi mes

Digitized by Google

meilleurs amis, et dont l'intimité est un des plus doux souvenirs de ma vie. Je m'attacherai bien moins dans cette étude à présenter la biographie du général, à raconter ses combats et ses victoires, à retracer le rôle politique qu'il a joué dans l'histoire moderne de son pays et de l'Europe, à noter ses fautes et à juger ses actes, qu'à donner une esquisse de son caractère. Et comme le caractère est chez l'homme la source principale d'où jaillissent les idées, les sentiments et les actions, en le faisant connaître, je donnerai à ceux qui liront ces pages les moyens de juger les unes et les autres. Ce n'est donc point une simple notice que je prétends donner ici, comme je l'ai fait pour le baron de Humboldt et le prince de Metternich, mais c'est un hommage que je veux rendre à une mémoire chérie et vénérée, et une dette de reconnaissance dont je tiens à m'acquitter envers un homme qui en me faisant le don de son amitié, m'a fait un des plus beaux présents dont je puisse me glorifier. C'est dans l'hiver de 1835 à 1836 que je fis connaissance à Prague du général Skrzynecki; et pendant les sept mois que je passai dans cette ville, je ne manquai jamais un seul jour d'aller le voir. Toutes mes soirées étaient à ce noble exilé, et j'aurais cru commettre un larcin en les donnant à d'autres. J'y trouvais d'ailleurs profit et agrément pour mon esprit et pour mon cœur, sans parler du bonheur que j'éprouvais à adoucir un peu les peines de l'exil pour ce glorieux vétéran de la plus sainte des causes. Deux choses, capitales pour lui, faisaient l'objet principal de nos entretiens, la religion et la patrie. Les instants coulaient vite dans ces conversations vives, animées, et qui furent plus d'une fois orageuses, car nous n'étions pas toujours d'accord, et le bon général, quoique je ne fusse pour ainsi dire qu'un enfant vis-à-vis de lui, me laissait, avec cette bonté qui le caractérisait, la plus grande liberté de le contredire, liberté dont j'usais amplement, et dont il ne me sut jamais mauvais gré. Sa femme, distinguée par l'esprit et par le cœur, comme le sont toutes les Polonaises, et sa fille aînée, Hedwige, qui commençait à entrer dans l'adolescence, assistaient à ces causeries, et la première en tempérait souvent la vivacité, par un mot parti du cœur, ou par une observation fine et pleine de sens.

Digitized by Google

Le général Skrzynecki naquit en Gallicie en 1787. Il fit d'excellentes études à Léopol, et se distingua surtout dans les mathématiques. Il n'appartenait point à ce qu'on appelle la haute aristocratie, et son père était un simple gentilhomme, qui avait gardé intactes les mœurs et les traditions polonaises. Un des traits les plus saillants de celles-ci était encore à cette époque la vénération pour les parents. Le père était maître et roi dans la famille, et il y avait entre lui et ses enfants une distance que ceux-ci ne pouvaient franchir que dans certaines circonstances où le respect doit le céder à la tendresse. Le général me raconta plus d'une fois un trait de sa vie, qui peint merveilleusement la nature des rapports qui existaient alors entre le chef de la famille et ses enfants. Comme il revenait de l'Université, après y avoir achevé ses études, et qu'il se promenait avec son père, remarquant que celui-ci gardait le silence, il crut faire une chose agréable en prenant la parole, et en lui adressant une question. Pour toute réponse, son père lui donna un soufflet, en disant : « Ceci vous apprendra qu'un fils ne doit jamais adresser le pre- » mier la parole à son père. » Cette anecdote étonnera, j'en suis sûr, et scandalisera beaucoup de lecteurs ; et la plupart penseront que dans un pays où il y avait si peu d'intimité entre les parents et leurs enfants l'amour paternel et l'amour filial devaient en souffrir également. Et cependant ce serait une erreur. Je ne connais point de lieu où le culte des parents soit aussi profond, où les liens de la famille soient plus serrés qu'en Pologne : si les mœurs n'y autorisent point ces familiarités qui nous semblent l'expansion naturelle et nécessaire de la tendresse, celle-ci n'en souffre assurément aucun dommage. J'aurai peut-être occasion plus tard de citer dans ce recueil des exemples de piété filiale donnés par les personnages les plus illustres de la Pologne, et qui exciteraient notre admiration, s'ils étaient connus.

Lorsqu'en 1806 Dombrowski appela, au nom de l'empereur Napoléon, la jeunesse polonaise aux armes, le jeune Skrzynecki quitta la maison paternelle, et s'engagea au service de la France, avec l'intention de servir son pays, dont les destinées semblaient alors liées aux nôtres. Au commencement de la campagne de 1809, il fut élevé au grade de capitaine dans le 16e régiment d'infan-

Digitized by Google

terie, nouvellement formé par le prince Constantin Czartoriski. Il se distingua tellement dans la campagne de Russie, que Napoléon le nomma chef de bataillon ; et c'est en cette qualité qu'il prit part aux faits d'armes les plus mémorables de cette époque. En 1814 il commandait le carré qui sauva l'empereur à Arcis-sur-Aube. Après la restauration, Skrzynecki retourna en Pologne avec le grade de colonel, et fut mis à la tête du 8e régiment d'infanterie de la 2e brigade commandée par le général Blumer. Le soir du 29 novembre 1830, au moment où la révolution éclatait à Varsovie, Skrzynecki se trouvait chez le général Siematkowski, chef d'état-major du grand-duc Constantin. Dès les premiers coups de fusil qu'il entendit, il comprit qu'une insurrection allait éclater, et il fit dire au prince, par le général russe, qu'il pouvait compter sur lui. Il s'empressa de rejoindre son régiment à Pultusk, et suivit l'armée du grand-duc. Mais celui-ci ayant annoncé au Conseil du gouvernement le dessein qu'il avait de se retirer avec les troupes russes, Skrzynecki se trouva délié de ses engagements et se rendit à Varsovie, le 3 décembre, auprès du général Szembeck, afin de mettre son courage et son épée au service de la cause nationale. Le dictateur Chlopicki lui donna le commandement de la brigade Blumer. C'est à partir de ce moment que Skrzynecki commença à jouer un rôle important dans l'histoire de son pays. Mais pour se rendre bien compte de l'action et de l'influence qu'il exerça, il faut reprendre les choses de plus haut.

La révolution polonaise avait commencé par une émeute qui, au premier instant, parut sans importance. Quelques jeunes officiers, en sortant d'une représentation de *la Muette de Portici,* qui semblait être alors comme le signal de toutes les révolutions en Europe, avaient commencé le mouvement, et entraîné après eux leurs chefs et les hommes les plus considérables de la Pologne. Ceux-ci, surpris pour la plupart, et effrayés d'une agitation à laquelle ils ne croyaient pas le pays préparé, et dont ils redoutaient les conséquences, crurent cependant devoir sacrifier leur opinion personnelle et leurs craintes à l'amour de la patrie, et ils se rallièrent sincèrement, généreusement, sans aucune arrière-pensée, à l'événement qui les avait pris au dépourvu.



Digitized by Google

Mais cet événement dut se ressentir, à leur insu, des dispositions d'esprit où il les avait trouvés. C'était déjà beaucoup que ces hommes eussent exposé spontanément leur position, leur fortune et leur vie, pour une cause dont la justice était, il est vrai, incontestable à leurs yeux, mais dont le succès leur semblait compromis par la disproportion des forces qui allaient entrer en lutte, et par la précipitation du mouvement qui les entraînait. On ne pouvait raisonnablement leur demander davantage, et il eût été injuste d'exiger d'eux qu'ils se jetassent dans ce mouvement avec la même ardeur que ceux qui l'avaient provoqué sans en calculer peut-être toutes les conséquences. Ces hommes, appartenant pour la plupart aux familles les plus illustres de la Pologne, et non moins nobles par le cœur et les sentiments que par le sang qui coulait dans leurs veines, firent, il faut le dire, tout ce que l'honneur et le patriotisme exigeaient d'eux; et tous, à des degrés et à des titres divers, méritèrent la reconnaissance de leurs compatriotes. Si les passions politiques, toujours faciles à exalter dans les soulèvements populaires, ont méconnu les services ou dénaturé les intentions de quelques-uns d'entre eux, la postérité, plus impartiale et plus juste, recueillera avec une pieuse admiration les noms glorieux de ces héros, qui surent tout sacrifier à l'amour de leur pays.

Chlopicki semblait être l'homme de la position. Il était à cette époque général de division : après s'être distingué au service de la France dans les guerres de l'Empire, il était regardé avec raison comme l'un des généraux les plus habiles et les plus capables de tenir tête à l'ennemi qu'on allait combattre. Les soldats l'aimaient à cause de sa bravoure; ils le respectaient et le craignaient à cause de la fermeté de son caractère et de la discipline sévère qu'il savait maintenir parmi les troupes. Il fut donc unanimement acclamé dictateur, avec des pouvoirs illimités, et l'on peut dire qu'il eut entre ses mains, pendant quelque temps, les destinées de la Pologne tout entière. Malheureusement, il appartenait à cette classe d'hommes dont je parlais tout à l'heure, qui, ne croyant pas qu'il fût possible de lutter avec succès contre un empire aussi puissant que la Russie, étaient d'avis qu'il fallait temporiser, et tâcher d'obtenir, par la voie des négociations,

Digitized by Google

les concessions qu'ils désespéraient d'arracher au czar par la force. Il refusa donc le poste périlleux et délicat qu'on lui offrait, et ce ne fut que le 5 décembre que, vaincu par les prières et les supplications de ses amis et de ses compatriotes, il se résigna enfin à l'accepter.

Mais les moments sont précieux au commencement d'une révolution; chaque heure est une année, et un jour perdu, c'est quelquefois une perte irréparable. Un peuple soulevé pour reconquérir ses droits et briser le joug qui l'écrase, c'est comme un métal en fusion dans le moule qui doit lui donner sa forme. Sous la *Loggia dei Lanzi,* à Florence, le plus beau portique du monde, on admire la statue de Persée, chef-d'œuvre de Benvenuto Cellini. On raconte que ce grand artiste, pour rétablir et hâter la liquéfaction du bronze, se précipita de son lit, où il était retenu par la fièvre, et jeta dans le moule embrasé toute sa vaisselle, tout ce qui tomba sous sa main. Grâce à sa présence d'esprit et à sa promptitude, la fusion s'accomplit dans les conditions les plus parfaites, et il sortit de là cette œuvre merveilleuse qu'on ne peut se lasser d'admirer, et qui donne un nouveau lustre au portique d'Orcagna. C'est sous cette image que j'aime à me représenter la position de la Pologne et de son dictateur, après la nuit du 30 novembre. Pendant que ce peuple généreux était en fusion, il eût fallu que l'homme qui présidait à ses destinées, et qui devait, semblable à un artiste habile, tirer de cette masse un peuple nouveau transfiguré par la lutte et la souffrance, il eût fallu, dis-je, que cet homme, sans perdre un instant, suivant d'un œil inquiet le travail mystérieux qui s'accomplissait devant lui, jetât d'une main prompte, dans ce moule embrasé, et les hommes et les choses dont il pouvait disposer, et qui se présentaient à lui de toutes parts. Au lieu de cela, il laissa l'enthousiasme se refroidir, les instants s'écouler, l'ennemi avancer et prendre ses mesures : il agit enfin comme s'il avait eu à gouverner un peuple placé dans des conditions régulières. La répugnance avec laquelle il avait accepté les fonctions de dictateur, en déclarant qu'il ne le faisait que forcé par les circonstances, et qu'il les résignerait entre les mains de la diète, dès qu'elle serait assemblée, était déjà bien propre à diminuer

Digitized by Google

chez quelques-uns la confiance dans le succès de la cause qu'ils défendaient. Or, dans les conjonctures de ce genre, la confiance est la moitié du succès.

Chlopicki, fidèle à ses convictions, ne se départit point du plan qu'il avait adopté. Au lieu de profiter du premier enthousiasme, et de mener promptement contre l'ennemi ces masses enflammées par le patriotisme et le désir de la vengeance, il chercha à négocier. Or, négocier avec la Russie, c'est-à-dire avec le gouvernement le plus habile, et qui a gagné plus de territoire encore par sa diplomatie que par ses armes, c'était se préparer une défaite inévitable. On s'aperçut, mais trop tard, de la faute qui avait été commise. La conduite du dictateur suscita des réclamations, éveilla même des soupçons parmi ceux qui sont tellement épris de leurs propres opinions, qu'ils ne croient pas qu'on puisse sans mauvaise foi penser ou agir autrement qu'eux. Chlopicki, fatigué et dégoûté par les reproches et les soupçons de ses compatriotes, résigna ses fonctions; mais pour montrer qu'il gardait intact au fond du cœur l'amour de son pays, il entra dans l'armée comme simple soldat. Cette noble conduite fit taire la calomnie, et excita l'admiration de ses ennemis les plus acharnés.

Le prince Radziwill fut nommé généralissime à sa place, mais il n'occupa ce poste que peu de temps; et l'on sentit bientôt le besoin de confier les destinées du pays à une main plus ferme et plus énergique. Skrzynecki avait, dans les différentes batailles qui s'étaient livrées contre les Russes depuis le commencement de la révolution, montré un courage, une présence d'esprit et une sûreté de coup d'œil qui lui avaient gagné la confiance de l'armée, et qui le désignaient à la nation entière comme le seul homme capable de tenir tête à l'ennemi. Il fut donc choisi pour succéder au prince Radziwill, et ce choix fut accueilli partout avec enthousiasme. Malheureusement, lorsqu'il prit le commandement de l'armée, les Russes avaient déjà fait bien des progrès, et la lutte n'offrait plus les mêmes chances de succès qu'au commencement. La confiance était diminuée, l'enthousiasme refroidi, et le nouveau généralissime lui-même, persuadé qu'il faudrait tôt ou tard céder devant des forces de beaucoup supé-

Digitized by Google

rieures à celles dont il pouvait disposer, semblait borner toute son ambition à reculer le plus possible ce moment fatal, et à préparer du moins à sa patrie une fin glorieuse. C'est ce qu'il fit bien voir, lorsqu'il répondit aux députés que la diète lui avait envoyés, pour lui porter le décret qui confirmait son élection : « Que la diète se souvienne des sénateurs de Rome, qui moururent sur leurs chaises curules ; elle peut être assurée de trouver en moi son Fabius Cunctator. » Skrzynecki déploya la plus grande activité ; il donna aux troupes une organisation parfaite, releva la confiance du soldat par ces bulletins dont le langage simple, pieux et mystique à la fois, allait droit au cœur du peuple, et dont l'éloquence était puisée dans la foi la plus vive et le patriotisme le plus ardent. Mais la persuasion qu'il avait que le triomphe était impossible, influa d'une manière funeste sur sa conduite ; et de même que Chlopicki, son prédécesseur, il crut qu'il fallait, par des négociations habiles, chercher à adoucir un ennemi qui devait finir par être le maître. Plus d'une fois, au moment où la victoire semblait le lui mettre entre les mains, il parut craindre de l'irriter davantage encore, en tirant de ses succès tout le parti qu'il en pouvait tirer. Plus d'une fois, par suite de cette hésitation, qui tenait autant à son caractère qu'à ses convictions, il laissa échapper l'armée russe, lorsqu'il aurait pu l'écraser et l'anéantir, et perdit ainsi le fruit de la victoire.

Sa conduite finit par exciter contre lui les clameurs du peuple et de l'armée. Les clubs démagogiques profitèrent de cette disposition, pour renverser un homme qui leur était odieux. Skrzynecki fut donc obligé de céder devant l'orage, et les événements qui suivirent sa retraite ne furent qu'une suite de revers et de malheurs, que hâtèrent encore les menées et les violences du parti extrême. Ces excès consternèrent tous les gens de bien, et compromirent, mal à propos à notre avis, la révolution polonaise aux yeux de plusieurs, en lui donnant en apparence un caractère qu'elle n'avait point dans la réalité. Mais ses ennemis saisirent avec empressement le prétexte qui leur était offert, de calomnier aux yeux des peuples et des rois la sainte cause de la Pologne : comme si les crimes de

Digitized by Google

quelques individus pouvaient être imputés à la nation tout entière.

Skrzynecki prit comme les autres le chemin de l'exil, et il vécut à Prague dans la retraite la plus profonde, ne voyant que quelques compatriotes, qui se faisaient un devoir d'entourer de leurs hommages l'homme qui avait présidé pendant quelque temps aux destinées de leur pays. On sait que plus tard le général, trompant la vigilance de la police autrichienne, parvint à s'évader de Prague, passa la frontière allemande, et se rendit en Belgique, où le gouvernement, en l'admettant dans le cadre de l'armée, lui donna une position honorable.

Skrzynecki était grand, bien fait; ses traits étaient beaux et réguliers: ses yeux exprimaient surtout une grande bonté, et son sourire était ingénu comme celui d'un enfant. Ses manières étaient nobles sans affectation, simples sans trivialité: tout en lui annonçait un homme distingué, une âme pure et une conscience sans reproche. Sa voix était douce et un peu voilée. L'ensemble de ses traits et de toute sa personne annonçait une certaine indécision, qui était comme le fond de son caractère, et qui explique en grande partie ses fautes et ses revers. Ainsi que tous ses compatriotes, il était surtout grand par le cœur et les sentiments; mais chez lui comme chez la plupart d'entre eux, la volonté ne marchait point d'un pas égal avec les autres facultés de l'âme; il est peu d'hommes, il est vrai, en qui l'on trouve entre celles-ci une harmonie parfaite, et c'est pour cela qu'il y a si peu d'hommes complets; car la perfection du caractère et la dignité de la vie dépendent principalement de cet accord. Chez presque tous il y a sous ce rapport une division fâcheuse, et les facultés de l'âme y sont disjointes, au lieu d'être unies ensemble par un lien fort et puissant. Le plus souvent la nature, et surtout l'éducation et l'habitude développent une faculté aux dépens des autres; et l'on voit dans la constitution morale de l'homme, aussi bien que dans sa constitution physique, des anomalies frappantes, résultat de la prédominance excessive d'une faculté ou d'un organe sur tous les autres.

Cette anomalie n'existe peut-être nulle part à un plus haut

Digitized by Google

degré qu'en Pologne, et sous ce rapport encore le général Skrzynecki était un type national, curieux à étudier. Son âme n'avait, si je puis m'exprimer ainsi, qu'une dimension, la largeur : les autres, à savoir la hauteur, la longueur et la profondeur lui manquaient presque complétement. Par suite de cette organisation, son esprit et son cœur embrassaient beaucoup de choses ; mais il ne savait ni les coordonner, ni les développer ni les garder longtemps. Il avait des intuitions merveilleuses, des aspirations sublimes, des élans admirables, des coups d'œil d'une justesse et d'une sûreté parfaites ; des éclairs de génie irradiaient parfois sa grande âme, et y jetaient des clartés éblouissantes : mais ces splendeurs une fois effacées, son esprit retombait dans un vague nébuleux, qui ne lui représentait les choses que sous des formes confuses et indéterminées ; et comme la volonté suit toujours dans sa marche la direction de l'esprit, la sienne, après des bonds sublimes, revenait bientôt à ses indécisions, à ses incertitudes. Il s'était admirablement peint lui-même, bien plus fidèlement qu'il ne le croyait, lorsqu'il s'était comparé à Fabius Cunctator.

Comme en dehors de ces moments rapides où il s'élevait en quelque sorte au dessus de sa nature, son esprit manquait de hauteur, il ne voyait pas habituellement les choses de loin ; au lieu de les considérer dans leur ensemble, il se perdait dans les détails, et s'arrêtait à des difficultés qu'une volonté plus ferme eût brisées d'un seul coup, ou qu'une intelligence plus souple eût tournées facilement. Chose singulière ! cet homme, tout d'inspiration et d'élan, faisant violence à sa propre nature, tenait surtout à être tacticien à la tête des armées. Au lieu de prendre conseil des circonstances, et de se laisser aller aux révélations de son génie et aux élans de son cœur, il suivait toutes les règles de la science militaire, avec une ponctualité qui lui fit manquer plus d'une fois les plus belles occasions, et qui avait surtout l'inconvénient de refroidir l'enthousiasme du soldat, et d'être en opposition avec le caractère polonais. Skrzynecki ne voulant rien donner au hasard, et rien apprendre de l'imprévu, cherchait à se rendre compte de tous les mouvements de l'ennemi et de sa propre armée, et semblait tenir plus

Digitized by Google

à sa science comme tacticien, qu'à sa réputation comme général en chef d'un peuple insurgé.

Naturellement bon et modeste, il subissait facilement les influences de ceux qui savaient s'insinuer dans son esprit ou dans son cœur, mais il n'avait pas une volonté assez ferme pour garder longtemps les impressions qu'il avait acceptées. Il redoutait d'ailleurs les hommes énergiques et décidés, non seulement parce qu'ils étaient antipathiques à sa nature, mais encore parce qu'il craignait de compromettre son autorité en paraissant suivre une direction, lorsque c'était à lui de la donner. La vérité dite trop crûment, et avec cette franchise brusque que semble autoriser l'état militaire, le blessait au lieu de le frapper et de le convaincre; et pour garder sur lui quelque influence, les officiers généraux qui l'entouraient, étaient obligés de prendre des ménagements dont l'absence eût suffi pour leur ôter tout crédit sur lui.

Bon, naïf et plein de candeur comme un enfant, Skrzynecki aurait dû éviter comme des piéges, toute négociation, et ne traiter avec l'ennemi que l'épée à la main. Mais ici, encore, par une contradiction qui n'est que trop commune parmi les hommes, au lieu de suivre le penchant de sa nature, il se crut de la vocation pour la diplomatie. Or, il n'avait ni les qualités ni les défauts qui rendent propre à ce genre de luttes. Outre que son caractère loyal, confiant et généreux, lui rendait odieux l'emploi de ces ruses d'où dépend bien souvent le succès des négociations, son esprit, tout d'une pièce, était incapable de suivre ou de conduire une discussion dans les déductions obscures et tortueuses, où la pensée des diplomates aime à s'égarer. Le sens logique lui manquait complétement, et ce qu'il n'apercevait pas du premier coup d'œil, il était à peu près inutile de chercher à le lui persuader par le raisonnement. Son esprit vous suivait pendant quelques instants; mais bientôt fatigué d'une contrainte pour laquelle il n'était point fait, il lâchait le fil du discours, et n'en pouvait plus rattacher la conclusion aux prémisses. C'était là mon désespoir dans nos longs entretiens. Bien souvent, je le voyais tellement dérouté à la fin d'une discussion sur quelque sujet important, qu'il tirait des conséquences tout opposées aux

Digitized by Google

principes qui lui avaient servi de point de départ. Souvent aussi, après l'avoir quitté avec la persuasion de l'avoir convaincu et amené à mon sentiment, je le retrouvais le lendemain au même point où je l'avais laissé la veille, au commencement de notre entretien; je ne doutais plus alors qu'entre mes visites il n'eût vu quelqu'un qui avait renversé l'édifice que je croyais avoir élevé sur des fondements solides, et je ne pouvais m'empêcher de lui faire part de mes craintes.

Après la religion dont les questions intéressaient vivement son esprit et son cœur, le sujet le plus ordinaire de nos entretiens était la Pologne, car il aimait son pays de cet amour tendre, exalté et passionné qui est propre aux Polonais. Nous revenions souvent sur le rôle qu'il avait joué, sur les occasions qu'il avait manquées, sur les fautes qu'il avait commises. Je pouvais d'autant mieux parler de ces choses, que je voyais chaque jour un général autrichien, du caractère le plus honorable, le comte Caboga, qui, pendant la révolution polonaise, avait été envoyé par son gouvernement auprès des maréchaux Diebitsch et Paskiewitch, pour suivre les opérations de l'armée russe. Je lui avais entendu dire souvent que dans plusieurs occasions celle-ci avait été entre les mains de Skrzynecki, et qu'avec un peu plus de résolution, il l'aurait anéantie. Le maréchal Diebitsch lui avait, dans ces diverses conjonctures, fait part de l'embarras où il se trouvait, et décrit les moyens dont le général polonais devait s'y prendre pour l'écraser. Lorsque je rapportais à ce dernier ce que m'avait dit le comte Caboga, il bondissait comme un taureau piqué du taon. Une fois, entre autres, qu'enhardi par la liberté qu'il me laissait, et emporté par le feu de la discussion, je m'efforçais de lui représenter toutes les occasions qu'il avait eues de vaincre les Russes, et qu'il avait laissé passer par son indécision et son excessive fidélité aux règles de la science militaire, il se leva brusquement de son siége. Des larmes roulaient sous sa paupière. Puis, après avoir fait quelques pas, morne et silencieux, il s'arrêta tout à coup en me disant : « Assez, assez, je vous prie ! oui, je l'avoue, les événements étaient grands et les hommes petits. » Je regrettai de m'être laissé aller trop loin, et

Digitized by Google

d'avoir renouvelé dans cette belle âme, des plaies qui saignaient encore.

Tel était l'illustre général qui vient de finir sa glorieuse carrière, laissant un vide de plus dans les rangs de ces vaillants exilés, que la fortune a dispersés aux quatre coins du monde, comme un exemple vivant du patriotisme le plus ardent et le plus pur. J'en ai connu beaucoup, et je puis leur rendre ce témoignage, que je n'ai jamais rencontré plus de dignité dans l'infortune, plus de justice et de modération envers ceux qu'ils ne pouvaient s'empêcher de regarder comme les auteurs de leurs maux et de ceux de leur patrie. Je les ai toujours entendus parler des événements dont ils étaient les victimes, avec l'impartialité d'un historien, sans que jamais aucune récrimination violente, aucune plainte amère, ait trahi la moindre irritation dans leur cœur. Puissent ces nobles victimes de la plus grande iniquité des temps modernes, mériter par leur patience que Dieu daigne enfin jeter un regard de pitié sur leur patrie, et préparer une place pour leurs cendres, sur ce sol qu'ils ont arrosé de leur sang, défendu de leurs bras, et consacré par un amour et une douleur qui n'ont point d'égaux dans l'histoire.

CH. SAINTE-FOI.

Digitized by Google

# CHOIX

DE

# DOCUMENTS INÉDITS

## SUR LE DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE [1]

---

## ARRONDISSEMENT D'ANGERS.

### 1. CANTON D'ANGERS NORD-EST.

Requête adressée, le 29 septembre 1591, par Pierre de Donadieu, sieur de Puchairie, gouverneur d'Angers, à Henri IV, afin d'obtenir l'établissement immédiat d'un nouvel impôt, sollicité par les maire, échevins et notables d'Angers, pour fortifier leur ville et la pourvoir de munitions, faute de quoi, épuisée et obérée par de longues guerres, elle ne pourrait se défendre contre le moindre effort des ennemis du roi (2).

*Au Roy.*

Sire, le continuel travail a quoy Vostre Majesté a esté sans cesse occupée depuis son advenement a la couronne, pour def-

(1) Un astérisque est placé en tête de l'analyse des pièces qui sont traduites du latin.

(2) Original. Bibliothèque impériale, département des Manuscrits, ancien fonds français, N° 9133, fol. 83.

Digitized by Google

fendre vos bons et loyaux subjectz de l'opression de vos ennemys, doibt servir d'exemple a ceulx qui ont charge de la garde de vos villes pour les convier de porter tout soing et dilligence a prevoir ce qui est de necessité pour la deffence et conservation d'icelles. Et recongnoissant vostre ville d'Angers (1) pour l'une des plus importantes de celles qui se sont maintenues en vostre obeissance, envyée et menacée par les ennemys autant ou plus que tout autre de vostre royaulme, j'ay pensé estre de mon debvoir, pour la charge qu'il a pleu a Vostre Majesté m'en donner (2). de luy representer au vray l'estat d'icelle et le deffault qu'il y a de fortiffications et munitions de guerre, que je puis dire avecq verité estre tel qu'il n'y a moyen de la deffendre contre le moindre effort qui se sçauroit presenter, estans les fossez des deux tiers du circuit de la ville comblez sans aucuns flancs, rampars ne autres deffences dedans ny dehors, ny mesmes de parapelz en leurs murailles, pour avoir esté laissez tumber en ruyne, de fasson qu'il est de necessité d'y faire les fortifications et reparations qui ont esté advisées et emploiées en ung estat qui en a esté dressé, revenant a soixante mille escuz et plus.

Et voullant attyrer les habitans de la ville y entrer en depence desdictes fortifications et achapt de munitions, sans les quelles il leur est impossible se conserver et a moy, Sire, d'en rendre tel compte a Vostre Majesté que je suis tenu, après nous estre assemblez par diverses fois en vostre Maison de Ville avecq les plus apparens desdictz habitans de tous estatz, et les plus affectionnez a vostre service, nous avons trouvé estre hors de leur puissance d'y pouvoir satisfaire, soit par levée ordinaire ou extraordinaire, pour les grandes debtes des quelles le corps de ladicte ville se trouve chargé pour depences faictes depuis que les troubles ont eu cours en ce royaulme, nécessaires pour leur conservation,

(1) Voir les Registres des Conclusions de la Mairie d'Angers de 1591 ; le journal de Louvet, dans la *Revue de l'Anjou* de 1854, vol. 2, p. 184 et suiv.; et la *Réforme et la Ligue en Anjou*, par M. Mourin, p. 275-279.

(2) Voir dans la *Revue de l'Anjou* de 1856, vol. 2, p. 349-351, quelques détails sur ce brave, habile et loyal capitaine, et la lettre olographe dans laquelle Henri IV lui écrivait, le 10 février 1596 : *Je m'assure que vous auryés trop de regret qu'yl se donnast une bataylle sans que vous y fussyés.*

Digitized by Google

qu'ilz n'ont a present moien de paier ne lever aucun denier sur eulx parceque, ès trois années dernières, ilz ont perdu leurs fruictz qui ont esté prins par les ennemis, ayant esté les garnisons de cette ville employées à nettoyer les provinces voysines ès deux années dernieres aux effectz qui ont esté, à Sablé, la Ferté, Lavardin, Montmorillon, et ailleurs pour vostre service, comme encores elles sont a present au siege de Selles en Berry, et d'ailleurs qu'il se faict de jour a autre des levées en la ville pour la garde d'icelle et pour le secours par eulx accordé a Vostre Majesté, a raison de mil escuz par moys, pour la soulde de vos estrangers.

Ne pouvant donq parvenir a faire lesdictes fortifications et achapt desdictes munitions, ne mesmes eulx aquiter de ce qu'ilz doibvent par nouvelle levée de deniers, ilz ont advisé, pour l'extresme necessité en la quelle ils se voyent reduictz de fortifier vostre ville, s'acquiter et se pourvoir d'armes et autres munitions, d'avoir recours a Vostre Majesté, pour la suplier très humblement d'avoir esgard a leurs necessitez, et pour l'affection et fidelité qu'ilz ont a vostre service, leur voulloir accorder de prandre sur chacune pipe de vin sortant de ladicte ville d'Angers et passant par les Pontz de Sée demy escu, oultre l'escu qu'il a pleu a Vostre Majesté m'ordonner a prandre en ceste ville pour les fortifications du chasteau, et ce pour le temps de six ans a commancer au mois de novembre prochain, ou pour autre temps que Vostre Majesté trouvera estre suffisant pour satisfaire ausdictes fortifications et payement desdictes debtes, sans que les deniers qui en proviendront puissent estre emploiez a autres affaires pour quelque cause et occasion que ce soyt.

Ce faisant, Sire, l'on tyrera d'eux mesmes de quoy fortifier vostre ville, et par ce moyen ilz s'aquiteront et rendront libre le peu de revenu qu'ilz ont en vostre Hostel de Ville, qui est saysy et aresté a la requeste de leurs creanciers de fasson qu'il leur est inutille et n'ont aucun moyen de fournir aux charges ordinaires ausquelles ledit revenu est destiné, en quoy vostre service est de jour a autre retardé avecq beaucoup d'incomodité, et telle que s'il n'est question que de fournir dix escuz, soit pour racoustrer l'une des portes de la ville, faire une bariere ou autre menue

Digitized by Google

depence, mesmes pour les fraiz d'ung messaiger, l'on est contrainct de proceder par esgail et departement, a faulte de deniers communs.

Ceste necessité, SIRE, et les desseins de vos ennemis desquelz ceste ville est frontiere du costé de la Bretaigne, me donne plus d'occasion de suplier tres humblement Vostre Majesté de leur octroyer leur requeste et me voulloir tant honorer de croire que l'acceleration est autant necessaire a vostre service que l'on a esté paresseux a rechercher ceste voye, qui ne peult aporter prejudice qu'a ceulx mesmes qui vous en font la tres humble suplication, estant certain que le vin qui sortira de leur ville leur apartiendra et sera de leur creu, et pareillement la plus grand partye de celuy qui passera par les Pontz de Sée, de faczon que ceste levée se fera sur eulx et a leurs depens, mais ilz n'en pensent pas sentir tant d'incomoditez que si c'estoit par autre forme de departement; et se fortifiant par ce moien a leur comodité, ilz auront plus de moien de persister a l'afection qu'ilz ont a vostre tres humble service et de prier Dieu, comme je fais, qu'il vous donne, SIRE, en toute prosperité très heureuse et très longue vie.

De vostre ville d'Angers, ce XXIX^e septembre 1591.

Vostre très humble et très hobeissant subget et serviteur

PUCHAIRIE.

## 2. CANTON D'ANGERS NORD-OUEST.

* Charte de Benoît I^er, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, en date du 29 novembre 1339, constatant que s'il a chassé dans le parc du prieuré de la Haye aux Bons-Hommes, c'est uniquement en vertu d'une faveur sollicitée par lui et qui ne peut donner lieu à aucun droit contre le prieur et les religieux qui la lui ont accordée (1).

A tous ceux qui les présentes verront, frère Benoît par la permission divine humble abbé du monastère de Saint-Nicolas près Angers, salut en notre Seigneur.

(1) Le texte latin de cette charte est conservé au folio 7 du Cartulaire de la Haye aux Bons-Hommes. — (Bibliothèque d'Angers, manuscr. Grille.)

Digitized by Google

Sachez que bien que plusieurs fois, par nous et nos gens, nous ayons été chasser ou nous ebattre avec chiens de chasse, cordes, rêts et filets dans les bois clos de murs appartenant au prieuré de la Haye aux Bons-Hommes près Angers, lequel dépend de l'abbaye de Grandmont, ça été après en avoir sollicité et obtenu la permission du bon vouloir des prieur et frères dudit lieu ; et il n'a pas été et n'est pas dans notre intention de chercher, au moyen de cette faveur, à acquérir pour nous ou nos successeurs le droit de chasser ou faire chasser dans les bois renfermés de murs sans la volonté et la permission des susdits prieur et frères.

En témoignage de laquelle chose nous avons fait apposer notre sceau aux présentes lettres délivrées dans ce but auxdits prieur et frères.

Donné le lundi après la fête de sainte Catherine, vierge, l'an du Seigneur 1339.

### 3. CANTON D'ANGERS SUD-EST.

Charte de Geoffroy III, évêque d'Angers, par laquelle il donne au chapitre de Saint-Maurice, en l'année 1177, l'église d'Andard, pour la célébration de son anniversaire (1).

Geoffroy (2), par la grâce de Dieu, évêque d'Angers, à tous les évêques qui lui succéderont, à Etienne, doyen, et à tout le chapitre de Saint-Maurice et aux autres fidèles à la connaissance desquels parviendront ces présentes lettres, salut éternel en Notre Seigneur.

Conformément à l'usage suivi par les anciens, nous avons mis sous la sauve-garde de l'écriture, les choses que nous voulons

(1) Original en latin, écrit sur parchemin, jadis scellé. V. Archives de Maine et Loire. Titres de Saint-Maurice, Anniversaires, vol. 1 des Rentes foncières, fol. 11.

(2) Surnommé *la Mousche* ou *Moschet*, mort le 18 janvier 1178, dans la seizième année de son pontificat.

Digitized by Google

être perpétuellement préservées de l'oubli, dans la crainte que, par l'action du temps, elles n'échappent à la mémoire de la postérité. Nous voulons donc qu'il soit certifié et constaté, par le témoignage du présent écrit, qu'afin de pourvoir à la délivrance et au salut de notre âme, nous avons donné au chapitre de Saint-Maurice, pour faire notre anniversaire, l'église d'Andard (1), sauf le droit appartenant à l'archidiacre et à l'archiprêtre. Ainsi, après notre mort, et le huitième jour avant notre anniversaire, la somme de 100 sous sera comptée annuellement au chapitre par l'archidiacre Herbert, auquel nous avions primitivement donné l'église d'Andard; mais après la mort de celui-ci, le chapitre établira à perpétuité des prêtres à Andard comme dans les autres églises qui lui appartiennent, et ces prêtres paieront désormais au chapitre, à la même époque, les susdits 100 sous, lesquels seront distribués par celui-ci, de la manière suivante, aux chanoines, prêtres et clercs qui auront assisté à notre anniversaire: 50 sous seront partagés entre les chanoines; les quatre prêtres du grand autel auront 4 sous; les sacristains 3 sous; pour les quatre cierges allumés pendant la célébration de l'anniversaire, il sera prélevé la somme convenable; le reste sera distribué raisonnablement aux chapelains, clercs et enfants de chœur, d'après le nombre et le rang des personnes de chaque ordre.

Et parce que la collation de la susdite église d'Andard appartenait à l'évêché d'Angers (2), nous qui désirons empêcher à jamais qu'il y ait sur ce point aucun motif de haine et de discorde entre le chapitre et l'évêché, nous avons donné à celui-ci, à titre de compensation, le droit de collation d'églises que nous avons acquises soit par de laborieuses démarches et à grands

(1) L'église de Saint-Symphorien d'Andard, *Andardum*, devint ensuite le siége d'un archiprêtré dont le titulaire était, en 1789, notre célèbre historien l'abbé Jacques Rangeard.

(2) Le droit de collation et les prémices de cette église avaient été donnés, vers 1135, à l'évêque Ulger et au chapitre de Saint-Maurice par Geoffroy surnommé Fétu, *Festuca*, Gilie sa femme, Raoul leur fils et Bourie leur fille. Elle était alors desservie par un prêtre appelé Salomon.

Digitized by Google

frais, savoir, celles d'Angrie, de Bierné, du Bourg-d'Yré, de Cleré, d'Écuillé, de Marigné, de Noëlet et de Noyant (1).

Ce fut fait en présence et avec l'assentiment de Etienne, doyen; Hugues, chantre; Herbert et Etienne, archidiacres; Etienne de Nevers, Peloquin, Geoffroy, Boit-Soleil, Berthelot de Châteaugontier, Guérin, Yvon l'archiprêtre, Bouchard, Payen d'Ostilly, Henri, Guillaume le Poitevin, Brice, Guillaume de Séez, chanoines de Saint-Maurice. Et pour que cette charte soit ratifiée et inviolable, nous l'avons confirmée de notre autorité, et l'avons corroborée par l'apposition de notre sceau et de celui de notre chapitre l'an de l'Incarnation du Seigneur 1177.

Ecrit de la main de Guillaume de Doué, maître d'école.

### 4. CANTON DE BRIOLLAY.

Mandement de la dame de Briollay, à son châtelain, pour faire délivrer à la veuve d'un sergent dudit lieu deux vaches de la métairie du Léart dont le lait aidera à la faire vivre (2); 20 juin 1389.

*De par la dame de Suly et de Craon* (3).

Perrotin de Vitré, nostre chastellain et recepveur de Briolay,

Nous avons octroyé, pour Dieu et en aumousne, a la femme de Guillaume d'Aubigny, nagaires nostre seregent de Briolay, deuz de noz vaches que nous avons en nostre metayrie du Leart, pour li aider a soustenir sa vie, pour les nous garder tant soulement, en les nous rendant avecques les veaux qui en istront. Si vous mandons et commandons que lesdictes deuz vaches vous li baillez bonnement et suffisamment; et gardez qu'il n'y ait faute; et en apportant cest mandement a voz prouchains comp-

(1) Voici les noms latins de ces paroisses : *Engreia, Biarneium, Burgum Ireii, Cleerii, Esculeium, Marrigneium, Noieletum, Noiontum.*

(2) Original en papier, jadis scellé en cire rouge, appartenant au duc de la Trémoille.

(3) Isabeau, fille de Maurice de Craon, IVe du nom, et femme de Louis de Sully. V. Ménage, Histoire de Sablé, p. 264.



Digitized by Google

tes, lesdictes deux vaches vous seront mises en suffrance pendant le temps que ladicte femme d'Aubigny les teindra.

Donné en nostre hostel de Belle Poigne (1), le xx^me^ jour de juign, l'an mil ccc mj^xx^ et ix.

### 5. CANTON DE CHALONNES.

Lettre de François de Saint-Offange, sieur de Heurtault, à Claude de la Trémoille, duc de Thouars, au sujet du sieur de Lisle, gentilhomme de celui-ci, fait prisonnier par ledit Saint-Offange (2).

*A monsieur de la Trimouille.*

Monsieur,

Je vous supplie humblement ne croire pas que j'aye faict prendre le S^r^ de Lisle, par represaille du Rocherou, sans ung exprès commandement de monseigneur de Mercœur, après qu'il a veu les reffus de vous et de monsieur de Malicorne de le renvoier, suyvant la trefve de Poictou, davant les juges de son party; et le commandement que j'en ay eu portoit de luy faire courir mesme traictement ou cruaulté que la recepvroit ledit Rocherou (3), dont je vous ay donné advis par mon trompette. Je n'ay toutesfois voulu estendre ce commandement sur la vie dudit Lisle, comme je pouvois, pour ce qu'il est vostre domestique et duquel je sçay que vous avez le service bien agreable; mais j'en ay, seullement pour mon debvoir, donné advis a mon-

(1) Situé à Angers, près de la porte Lionnaise.

(2) Original appartenant au duc de la Trémoille.

(3) Rocherou avait été pendu non comme prisonnier de guerre, mais parce qu'il avait, à l'exemple de la plupart des soldats des Saint-Offange, et à l'instigation de ses chefs, commis des crimes nombreux. On sait quelle fut la conduite des Saint-Offange qui, chargés de la garde du château de Rochefort, trahirent leur serment et abusèrnt de la confiance de la famille de la Trémoille pour s'en rendre maîtres. Sans être très versé dans l'histoire des guerres de la Ligue, on doit aussi trouver très extraordinaire la prétention du sieur de Heurtault de donner des leçons d'honneur et d'humanité à MM, de la Trémoille et de Malicorne.

Digitized by Google

dit seigneur, duquel je ne feray presser la responce, a ce qu'aiés loisir d'envoier vers luy. Cependant vous considererez, s'il vous plaist, que si j'eusse faict pendre le Sr Lisle, suyvant mon pouvoir, et que vous eussiez faict courir a nostre trompette mesme fortune, vous eussiez viollé tous les droictz de la guerre et ouvert le chemin a une cruaulté estrange et inusitée, cela ne s'estant faict jusques ycy de personne quand ung trompette ne faict que ce qu'il doibt et peult, et sa mort eust apporté celle du nommé Barriere et du Sr de Villeneufve, nos prisonniers de guerre, le moindre desquelz est d'aultre prix qu'un pauvre trompette, dont la peur ne m'a pas retenu de faire courir pareille fortune audit Sr de Lisle, ny les menasses que vous me faictes si on le faisoit mourir d'en faire recepvoir aultant a noz gens de guerre qui tomberont entre vos mains ou de vos amys, car nous sçaurons bien user de revanche si vous nous y contraignez, et neantmoins a nostre tres grand regret, pour avoir toujours desiré particullierement demeurer voz serviteurs très humbles. Vous adviserez doncq, Monsieur, si sera vostre plaisir d'escripre a monseigneur de Mercœur si vous jugez que l'affaire dudit Sr de Lisle le mérite, car en cela et choses d'importance nous ne faisons rien que par son exprès commandement. Et cependant nous vous supplions très humblement voulloir nous renvoyer ledit trompette, pour ne violler ladicte liberté, et croire qu'en ce que je pourray avecq mon debvoir je demeureray perpetuellement, Monsieur, vostre très humble et très affectionné serviteur

HEURTAULT SAINCT OFFANGE.

Monsieur, je vous supplie d'excuser si plus tost n'avez eu ceste responce, d'aultant que le lacquais qui apporta vostre lettre ne la voulut attendre.

A Rochefort, le 4 aougst 1596.

Digitized by Google

### 6. CANTON DU LOUROUX-BÉCONNAIS.

Charte d'Ulger, évêque d'Angers, contenant la donation faite, vers l'an 1140, tant à l'évêché et à la cathédrale qu'au chapitre de Saint-Pierre de l'église paroissiale du Louroux, par un personnage nommé Nicolas, fils de Salomon (1).

On a adopté l'usage des chartes, afin que les choses pour lesquelles la mémoire est un préservatif insuffisant soient perpétuées par l'écriture. C'est pourquoi moi Ulger (2), je veux qu'il soit certifié et constaté par le témoignage du présent écrit que Nicolas, fils de Salomon, a donné à titre d'aumône, et concédé perpétuellement à l'église de Saint-Maurice et à celle de Saint-Pierre d'Angers, ainsi qu'à moi, aux évêques mes successeurs et aux chanoines de Saint-Pierre, tout ce qu'il possédait et ce que son père avait possédé dans l'église du Louroux (3); et il m'en a investi en me donnant mon bâton pastoral, lequel il a ensuite posé sur le grand autel de Saint-Maurice, en signe de cette concession, qui a été vue et entendue par les personnes dont les noms suivent: Payen le Ferle, Rainaud le Ferle, Pierre de Sarré, Rainaud Burgevin, maître Vaslot, Hugues de Semblançay, Geoffroy de Seiches et Payen Guiton.

### 7. CANTON DES PONTS-DE-CÉ.

Marché fait en 1453, par MM. de la Chambre des Comptes d'Angers pour les jardins du roi René au château des Ponts-de-Cé (4).

S'en suit le marchié fait avecques Jehan Patart et Jehan Gau-

(1) Le texte latin de cette pièce, transcrit jadis dans le très-regrettable *Cartulaire Noir* de Saint-Maurice, fol. 125, nous a été conservé dans la collection de Dom Housseau, N° 1467, ainsi que dans deux recueils du cabinet de M. Toussaint Grille.

(2) Cet illustre prélat, élu en 1125, mourut le 16 octobre 1149.

(3) En latin *Laboratorium*. Ce lieu dépendait du fief de Bécon, ce qui l'a fait nommer le *Louroux en Béconnais*, puis *Louroux-Béconnais*, pour le distinguer de l'abbaye du Loroux, située paroisse de Vernantes. Voir ci-après N° 13.

(4) Registre de la Chambre des Comptes d'Anjou aux Archives de l'Empire, coté P 1341 au fol. 185.

Digitized by Google

din, pour le grant jardrin du chasteau avecques ung autre petit jardrin estant près l'entrée du dit chasteau, par le commandement du roy fait aux gens de ses Comptes par ses lettres closes.

Premièrement, le dit Patart sera tenu de faire ung grant preau à pavillon, toutes les tonnelles et volliers curer, tous les arbres tailler, tous les dits volliers faire, les allées lever, les rosiers, faire les accoudouers et mettre boys partout où il en fauldra; semer les dits jardrins, luy fournissant de semences; bescher les dits jardrins et les mettre à point les plus beaux que faire se pourra, et generallement faire tout ce qu'il y fault a faire en luy fournissant de tout boys rendu près des dits jardrins sur le port avec rortes.

Et demande, pour paye et despens XII livres tournois. Et luy sera monstré où il prendra pié sur le lieu.

Le dit Jehan Gaudin sera tenu coupper, amener, charroyer tout ce qu'il fault au dit Patart sur le port, faire et reparer toutes les hayes des dits jardrins, reservé la fousse où autresfois n'a point eu de hayes; et generalement fera et fournira de toutes choses, en luy monstrant et delivrant boys où il prendra ce qu'il fault. Et demande pour toutes choses X livres tournois.

Et estoient presens: Thomin Jamelot, Jacquet Vallot, Hamelin Charpentier, Jehan le Fevre et autres.

Le VIII jour d'avril MCCCCLIII, sont venuz céans Jehan Brebion et Jehan Gaudin et Jehan Patart, ausquels on a parlé pour la façon du jardrin du Pont de Sée dont mencion est faicte ès precedens articles, et dont les dits Patart avoient le marchié; du consentement desquels le dit marchié est demouré au dit Brebion, qui a promis et s'est obligié le faire selon le devis et encores mieulx. Et partant en ont esté deschargiez iceulx Patart et Gaudin, présens mons^r le president, maistres Robert Jarry, Thibault Lambert.

Digitized by Google

## 8. CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.

Lettres-patentes de Louis XI, en date du mois de novembre 1481, par lesquelles il permet à Ponthus de Brye de construire un château fort à Serrant (1).

Loys par la grace de Dieu roy de France. Savoir faisons a touz presens et a venir nous avoir reçeue humble supplicacion de nostre amé et féal conseiller et chambellan Ponthus de Brye, seigneur de Serrant, contenant que au dit lieu de Serrant y a belle seigneurie, haulte, moyenne et basse justice, et y a fousséz pleins d'eaue a l'entour de la dite maison de Serrant, qui est située en pays de frontieres, pres des marches de Bretaigne et assez pres de la riviere de Loire, en bon pays fertil et avantageux; et seroit le dit lieu et maison de Serrant bien aysé a fortiffier tant parce qu'il est situé en lieu où il peut estre cloz et fermé d'eaue comme parce qu'il est en fortes venues, et pourroit beaucoup servir a la tuicion et deffence de tout le pais d'environ; mais le dit suppliant doulte que, s'il vouloit du tout fortiffier et mettre en deffence le dit lieu de Serrant, que nos officiers d'icelui pays lui voulsissent donner aucun empeschement s'il n'avoit sur ce nos congié, licence et permission de ce faire, humblement requerant iceulx.

Pourquoi nous, les choses dessus dictes considerées, desirant les affaires du dit suppliant estre favorablement traictez, en faveur des bons et loyaulx, vertueux et recommandables services que lui, ses oncles et predecesseurs ont faiz a nous et a la couronne de France, en fait des guerres ou autrement, où ils ont exposé leurs personnes et leurs biens sans quelque chose y espargner; voulons le recognoitre et le dit suppliant, sa maison et postérité eslever, accroistre et augmenter, a icelui Ponthus de Brye pour ces causes, et afin qu'il ait tousjours meilleur et plus fervant desir et affection de nous servir, avons, de notre certaine

(1) Registre de la Chambre des Comptes d'Anjou (aux Archives de l'Empire) coté P 1344, au fol. III.

Digitized by Google

science, grace especial, plaine puissance e autorité royal, donné et octroyé, donnons et octroyons congié, licence et permission de fortiffier et faire fortiffier les dicts lieux et maison de Serrant et y faire construire et ediffier tout de nouvel ung chasteau garny de boullevars, tours, avant-murs, faulses brayes, canonnières, saillies, barbecannes, avec fossez de telle grandeur, largeur et profondeur que bon lui semblera, et y faire et faire faire pons-levans, dormans et tournans, planchectes, mines et contremynes et toutes autres fortifficacions quelles qu'elles soient qu'il luy plaira, et icelluy chasteau et fortifficacions entretenir, continuer et faire reparer a perpetuité.

Si donnons en mandement a noz amez et feaulx les gens de noz comptes à Angiers, seneschal et juge d'Anjou et à tous noz autres justiciers et officiers ou a leurs lieux tenans, et à chascun d'iceulx si comme à luy appartiendra, que de noz presens grace, congié, licence et permission, et de tout l'effect et contenu en ces dictes présentes, ilz facent, chascun en droit soy, le dict Ponthus de Brye, nostre conseiller et chambellan, ses hoirs, successeurs et ayans cause (1), joir et user plainement et paisiblement sans en ce leur faire mestre ou donner ne souffrir estre faict mis ou donné aucun arrest, destourbier ou empeschement ou contraire, en quelque manière que ce soit; lequel, ce fait, mis ou donné estoit, faictes incontinant et sans delay reparer et mectre au premier estat et deu, car ainsi nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant oppositions ou appellacions quelxconques faictes ou a faire, pour les quelles ne voullons estre differé en aucune manière. Et affin que ce soit chose ferme et estable a toujours nous avons fait mestre nostre seel a ces dictes presentes.

Donné a Saint Martin le Beau au moys de novembre, l'an de grace mil IIII^c III^xx et ung, et de notre règne le vingt et uniesme.

Par le Roy,

G. Briçonnet.

(1) Après avoir été lues et été publiées en la Chambre des Comptes d'Angers, ces lettres furent enregistrées dans le Livre Royal, au fol. III, le 7 juin 1482.

Digitized by Google

## 9. CANTON DE THOUARCÉ.

Lettre de la reine Marie de Médicis à madame de la Trémoille, en date du 22 août 1620, pour la remercier de la part qu'elle a prise à sa réconciliation avec le roi Louis XIII, son fils (1).

*A ma cousine la duchesse de la Trimouille* (2).

Ma cousine, je ne pouvois recevoir un tesmoignage de vostre affection qui me fust plus agréable que celuy que vous me rendez en prenant part au contentement que j'ay eu en revoyant le Roy monsieur mon filz. Il m'a faict tant de demonstration de bonne volonté que j'ay tout subjet d'en estre satisfaicte. Je le seray tousjours grandement quand je rencontreray les occasions de vous tesmoigner que je suis, ma cousine,

Vostre bien bonne cousine,

MARIE.

de Brissac, ce 22 aoust 1620.

(1) Original scellé en cire rouge sur soie violette, appartenant au duc de la Trémoille.

(2) Charlotte Barbantine de Nassau, fille de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, et veuve de Claude de la Trémoille, duc de Thouars.

p. 377.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

Nous nous plaisons à reproduire, dans notre chronique, un travail que M. Béraud a lu à la dernière séance de la Société académique, et qui a pour titre : *Un square dans le sud de la ville d'Angers*. Nous sommes heureux d'offrir notre publicité à ce projet, qui a été plusieurs fois mis en avant, mais qui n'avait jamais été développé et justifié par des raisons aussi décisives

Nous oserons émettre une seule observation, encore n'est-elle pas d'une importance majeure. Elle a pour motif le mot *square*, choisi par M. Béraud pour désigner la promenade future. Le mot nous sourit peu, non pas précisément parce qu'il est anglais, mais parce qu'il est barbare et qu'il nous semble indiquer, au lieu du riant séjour des fleurs et de la verdure, un carré de malheureux arbres rabougris, sous une voûte de fumée de charbon. Le titre de jardin, tout usité qu'il est, nous semble éveiller des idées bien autrement fraîches et agréables.

Cette réserve faite, nous joignons notre voix à toutes celles qui réclament avec instance l'exécution d'une pensée si féconde pour notre ville, mais un grand obstacle s'y oppose tout d'abord, celui de transporter ailleurs les magasins de la manutention.

Il est bien regrettable que l'administration de la Guerre ne songe pas, malgré le bruit qui s'en était répandu, à les établir dans l'enceinte du château. Cet emplacement, il nous semble, conviendrait à merveille à cette destination; mais s'il était impossible d'espérer une solution prochaine et favorable de ce côté, alors il serait très désirable que l'on mît sérieusement à l'étude le choix d'autres bâtiments. Il ne se dresse donc point devant nous d'impossibilité absolue; ce n'est qu'une question matérielle et financière qui, de même que toutes celles de ce genre, peut finir par être résolue, nous pouvons l'assurer d'avance, au milieu d'un concert d'approbations et d'éloges.

Nous ne voulions d'abord ne donner que quelques citations du travail de M. Béraud, mais après l'avoir relu, nous nous sommes laissé entraîner à le reproduire presque en entier.

« Lorsque notre ville s'accroît sans cesse et s'en va rayonnant à l'aventure dans toutes les directions; que les sentiers ombreux qui s'avançaient naguères encore au devant des promeneurs jusqu'à l'enceinte des boulevards, ont fait place à des rues poudreuses où l'œil se brûle à la blancheur du crépi des mu-

Digitized by Google

railles ; lorsqu'enfin tout ce dédale pittoresque d'arbres touffus qui rapprochait de nous la nature champêtre est disparu sans retour, comme un voile qui tombe, pour ne laisser apparaître qu'une plaine rase, çà et là découpée géométriquement de haies taillées, de cultures maraîchères et de pépinières aux lignes éternellement parallèles, les promenades publiques avec leurs grands ombrages et leurs allées sablées, leurs frais gazons, leurs exhalaisons végétales et leur calme relatif, ont dû sortir de la catégorie des lieux d'agrément pour passer dans les domaines hospitaliers de l'hygiène publique, et devenir dès-lors une des nécessités de la vie citadine.

» N'y a-t-il pas, en effet, toute une notable partie de la population vouée au travail, et aussi tout un monde d'enfants et de vieillards, qui ne peuvent respirer l'air pur et trouver un exercice salutaire et fortifiant ailleurs que dans les promenades qui sont rapprochées du centre de la ville?

» C'est bien là sans doute ce que pensa notre Edilité quand elle voulut que le Jardin botanique, tout en conservant et développant son caractère scientifique, pût, par une augmentation considérable d'étendue, offrir en même temps à ses habitués les longs méandres des jardins paysagers; et quand elle s'est décidée à relier à grands frais les allées du Mail au boulevard du centre par la création du jardin de la Fontaine..... Mais si ces promenades, après s'être ainsi complétées, peuvent satisfaire aux exigences de deux des grandes fractions de la ville, une troisième est entièrement déshéritée de semblables faveurs, celle du Sud, car l'accès hebdomadaire des bosquets de la Préfecture, si gracieusement qu'il soit d'ailleurs octroyé, ne peut évidemment tenir lieu de la jouissance continue d'un jardin où chacun se sentirait le droit de se croire chez soi.

» Ce serait donc une chose à la fois et bonne et juste que de créer dans le sud de la ville une promenade qui, sous la forme d'un *square* qu'elle inaugurerait ici, viendrait remplir cette lacune si regrettable, et répondre à des besoins sérieux qui demandent à être écoutés ; et ce serait une chose qui paraîtrait facile à réaliser en opérant la réunion de la terrasse des musées, de la promenade et des Jardins de Toussaint avec le Jardin fruitier, qui mettrait tout cet ensemble en relation immédiate avec le boulevard des Lices.

» La situation du square, à tous les points de vue, serait d'ailleurs singulièrement heureuse. Il deviendrait l'entrée naturelle, et bien certainement la plus digne de nos musées aux jours d'ouverture, et serait toujours d'autant plus fréquenté qu'il offrirait, en toutes saisons, un abri contre la bise glaciale et ne serait jamais exposé aux tourbillons de sable et de poussière qui rendent parfois inabordable le Jardin du Mail. L'abaissement du terre-plain des Musées, un exhaussement correspondant du Jardin fruitier et des Jardins de Toussaint en certaines parties, permettraient des mouvements de terrain qui donneraient une variété et une grâce extrême au dessin des allées. La tour Saint-Aubin, le logis Barrault, les ruines et la grande rosace de Toussaint, sa vieille et mélancolique abbaye, seul monastère de son époque qui soit encore debout près de nous, enfin ce rideau imposant de grands édifices derrière lesquels pyramident dans les airs les flèches aigues de Saint-Maurice, formeraient à

Digitized by Google

cette oasis de fleurs et de verdure un entourage exceptionnel qui aurait le rare mérite de ne pas reproduire la monotonie des lignes de l'architecture moderne, banal encadrement des squares des autres villes.

» Mais, dira-t-on, vous parlez ici de Toussaint comme si la ville en avait la libre disposition, tandis que c'est une propriété dont l'État s'est assuré la jouissance, et dont à une époque peu éloignée (1847), lorsque l'on avait projeté d'y placer un Athénée, il ne s'était montré aucunement disposé à se dessaisir. Mais à cette objection, toute fondée qu'elle soit sur un fait vrai, il est heureusement une réponse. C'est que jusqu'ici, lorsque l'on a pensé à solliciter ainsi l'abandon de Toussaint, on ne pouvait indiquer en compensation aucun édifice, aucun emplacement même, propre à recevoir une manutention nouvelle, et qu'au contraire aujourd'hui, le château ayant été débarrassé des prisons, offrirait des bâtiments et des emplacements éminemment convenables pour les réserves des vivres de la Guerre et pour la manutention. Si nous devions en croire certain bruit, l'Administration supérieure elle-même aurait reconnu les avantages de cette nouvelle installation ; du moins est-il certain qu'elle n'aurait aucun des inconvénients que l'on peut redouter pour des établissements de cette nature quand ils se trouvent, à certains moments de trouble, sans protection immédiate comme est le nôtre dans son local actuel. Mais n'en fût-il pas de même, et l'initiative de la demande dût-elle venir de la ville seule, on ne peut guères douter de la facilité que celle-ci rencontrerait pour la faire agréer, lorsque l'on voit de quelle protection empressée le Gouvernement entoure toutes les entreprises qui peuvent contribuer, comme celle-ci, à l'embellissement, à la salubrité et au bien-être général des grandes villes.

» Nous ne craindrons donc pas que l'on nous accuse de trop d'outrecuidance quand nous admettrons la probabilité d'une rétrocession prochaine de Toussaint, et que nous examinerons, dans cette hypothèse, quels avantages particuliers la ville y rencontrerait pour ses établissements scientifiques et artistiques.....

» ..... Le *Conservatoire de musique* se présente tout d'abord. Classé qu'il vient d'être au budget des dépenses ordinaires de la ville, il a perdu, de ce moment, tout caractère précaire, et son avenir ne peut plus rester davantage soumis aux éventualités et aux dépenses incertaines et mobiles d'une location, et cela surtout lorsque cette location, ainsi que les deux administrations qui se sont succédé ont pu le constater, ne peut lui promettre jamais une appropriation qui satisfasse aux exigences les plus impérieuses de son existence. Or, à Toussaint il rencontrerait ce qui lui est indispensable, un logement convenable pour la direction, des classes en nombre nécessaire, éclairées et saines, une position centrale, un entourage tranquille, et enfin, ce qu'on a vainement cherché ailleurs, une salle suffisamment vaste pour les exercices publics, qui, seuls, peuvent entretenir l'émulation dans les élèves et le zèle dans les professeurs.

» L'installation d'une semblable salle devrait, au reste, être faite dans des conditions telles qu'elles lui donneraient un caractère d'utilité générale. Pour-

Digitized by Google

quoi, en effet, ne serait-elle pas disposée de telle sorte et dans de telles proportions, que la Mairie pût s'en servir pour toutes les grandes réunions qui ont un caractère plus ou moins public et municipal, telles que : Concerts pour les pauvres, Concerts d'artistes étrangers ou autres, Orphéon, Loteries ou exhibitions de bienfaisance, Expositions artistiques, Distributions de prix, etc., etc.? Toutes ces solennités enfin pour lesquelles il n'y aura plus aucun autre refuge possible, dès que la Mairie aura décoré et meublé les splendides salons de réception qui lui manquent encore.

» A côté de l'enseignement musical, une place ne pourrait-elle pas être également réservée à l'*Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur*, institution qui, elle aussi, a acquis et bien mérité son droit de cité, et dont plusieurs cours n'ont maintenant que des salles sensiblement trop restreintes. Ce fut certainement une mesure fort sage de ne procéder à son installation première que dans les conditions provisoires d'un essai, mais il lui en faut actuellement de nouvelles qui répondent mieux à la position qu'elle a prise, et qui comportent tous les détails et le confort d'un établissement arrivé à l'état normal. Or, elle trouverait à Toussaint tous les appartements spacieux, commodes et sains que lui a refusés le rez-de-chaussée du Petit-Séminaire.

» Enfin la vieille abbaye a encore assez d'étendue pour que l'on y pût transporter le *musée d'Antiquités*, si son installation à Pincé éprouvait des difficultés. Il aurait là aussi une raison d'être dans son rapprochement des belles ruines de l'église que les amis des arts et du pittoresque, ainsi que les nombreux étrangers qui sont attirés par leur renommée, ne regretteraient plus alors de ne pouvoir contempler et étudier à l'aise sous leurs divers aspects.

» Le *musée d'Antiquités* pourrait s'établir largement et dans les meilleures conditions d'avenir dans la partie des bâtiments et des cloîtres la plus voisine de l'église, qui en deviendrait alors comme une annexe ou plutôt le vestibule, et autour de laquelle continueraient à se réunir, comme cela vient d'être fait dans le Jardin des Thermes, à Paris, ces nombreux débris architecturaux : colonnes, chapiteaux géants, autels votifs, tombeaux de toutes les époques, qui forment la partie encombrante de toutes les collections archéologiques que l'on veut rendre complètes, et que l'on ne sait jamais trop comment exposer quand on n'a pas, comme ici, de larges espaces ou des cloîtres pour les classer.

» Enfin, si l'on voulait rechercher tous les avantages que l'on pourrait obtenir de la translation à Toussaint de partie de nos établissements municipaux, l'on pourrait encore apercevoir la possibilité de réunir, sous le patronage de la Mairie, *toutes les Sociétés savantes* de la Ville, au contact de la bibliothèque, des écoles et des musées, en les installant dans le Petit Séminaire qui resterait alors en partie inoccupé. Deux d'entre elles y ont d'avance reçu une flatteuse hospitalité ; elles pourraient y être suivies de deux autres qui ne sont plus depuis longtemps qu'à l'état transitoire dans un pavillon étroit et humide du Jardin fruitier. Quant à la cinquième, à raison de la position exceptionnelle qu'elle occupe, elle nous saurait sans doute peu de gré si nous venions parler de la convenance et des avantages généraux qu'il

Digitized by Google

pourrait y avoir à ce qu'elle ne restât pas alors isolée de ses compagnes.

» Si tous ces résultats venaient à se réaliser, où trouverait-on une autre ville qui eût consacré au culte des sciences et des beaux-arts un monument aussi immense, plus complet, plus instructif, plus varié, que celui qui rapprocherait aussi intimement : la Bibliothèque, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée de peinture, le Musée de sculpture, le Musée archéologique, l'Enseignement supérieur des sciences, des lettres et des arts, l'Ecole municipale des beaux-arts, le Conservatoire municipal de musique, la seule salle appropriée aux solennités scientifiques et artistiques, et enfin toutes ces Sociétés savantes au sein desquelles viennent se grouper les esprits distingués qui vont puiser une partie de la nourriture intellectuelle dans ces divers sanctuaires des sciences et des arts.

» Est-ce que le *square* qui relierait un si magnifique ensemble ne serait pas et la plus intéressante et la plus fréquentée de nos promenades? Et s'il arrivait qu'à raison de la douceur de notre climat, si propice aux productions exotiques des zônes tempérées, l'on voulût un jour établir ici une sorte de succursale de la Société impériale d'acclimatation, qui n'en possède encore aucune dans l'Ouest, ne serait-ce pas précisément encore dans ce même square, et tout à côté du musée de zoologie, que serait sa place la plus naturelle?

» Est-ce que l'Administration qui aurait accompli toutes ces choses n'aurait pas bien le droit de s'en montrer fière? Est-ce que la Ville n'aurait pas, de son côté, contracté l'obligation d'en perpétuer le souvenir et de consacrer sa reconnaissance en imposant le nom de cette administration protectrice du progrès, au square qui aurait été l'occasion d'une œuvre si grandiose? Poser de telles questions, c'est être assuré de la réponse. »

— L'heure mélancolique de la rentrée dans les colléges n'a pas encore sonné, il n'est donc pas trop tard pour signaler une heureuse innovation introduite dans le dernier palmarès du lycée d'Angers.

Le nom des jeunes triomphateurs de cette année est précédé par celui de leurs anciens, depuis 1810, pour les prix d'honneur de philosophie et de rhétorique. On y a même ajouté les lauréats de mathématiques. Ce n'est pas sans émotion et sans fierté que nous trouvons dans la glorieuse liste plusieurs de nos illustrations modernes. En la parcourant, on est frappé tout d'abord par les noms de MM. René Régnier, archevêque de Cambrai; Pierre Chevreul, membre de l'Institut; François Sévin, avocat-général à la Cour de cassation; Martial Bineau, ancien ministre des finances; François Morren, doyen de la Faculté des sciences de Marseille; Eugène Boré, supérieur des Lazaristes du Levant, etc.

Voilà, nous l'espérons, assez de preuves que les succès de collége sont d'un heureux présage pour la carrière de ceux qui ont

Digitized by Google

eu l'honneur de les obtenir, et cependant nous n'avons point cité ceux des Angevins qui résident près de nous, sur le sol natal ; nous eussions craint de froisser leur modestie; nous confions le doux soin de relever leurs titres à ceux de nos compatriotes qui, jetés par la fortune dans les pays lointains, se plaisent à évoquer les riants souvenirs de leur jeunesse.

Cependant cette liste qui comprend tous les victorieux de 1810 à 1860, n'est point encore complète malgré toute la sollicitude de ses rédacteurs. Le lycée d'Angers fut fondé en 1806; par conséquent, trois distributions de prix ont précédé celle de 1810. En 1807, le 17 août, surlendemain de la Saint-Napoléon, M. Ferri de Saint-Constant, comme proviseur, et M. Bourdon de Vatry, préfet de Maine et Loire, présidant une cérémonie qui, à part son intérêt toujours jeune, causa pour son début une vive sensation, le prix d'honneur fondé par M. le sénateur Lemercier, titulaire de la sénatorerie d'Angers, fut décerné à l'élève Édouard-Augustin Lair-Lamotte, de Mayenne. Le prix d'excellence du premier cours de belles-lettres (c'est ainsi que la rhétorique se nommait alors), professé par M. Laigre, fut remporté par M. Eugène Berthelot de La Durandière, de Cholet.

En 1808, le prix d'honneur du comte Lemercier échut à l'élève Joseph Simon, de Meslay (Mayenne), et le prix d'excellence du premier cours de belles-lettres fut remporté par M. François Vallée, du Mans. Pendant de longues années, le lycée d'Angers avait une telle supériorité sur ceux des départements limitrophes, que nos voisins s'empressaient d'y adresser leurs jeunes gens les plus distingués pour y compléter leur instruction.

Enfin, en 1809, le prix Lemercier fut remporté par l'élève Louis Charpentier, du Mans, et le prix d'excellence du premier cours de belles-lettres, par M. Amand Jallot, de Pouancé.

L'application du prix d'honneur, dans ce demi-siècle, nécessairement un peu varié, est parfois assez difficile à déterminer. Si nous franchissons, par exemple, une période de dix années, et si nous arrivons en 1820, en pleine Restauration, M. Poulet de Lisle, recteur, M. Gratet-Duplessis, proviseur, M. Jean-Chéri Boré remporta le premier prix de dissertation latine dans le cours de philosophie, revenu sans doute avec les bienfaits de la paix et florissant sous l'habile parole de M. Damiron. D'après les traditions universitaires actuelles, ce prix est bien le prix d'honneur, cependant en droit, cette désignation semblerait plutôt devoir s'appliquer au prix spécial décerné alors sous le nom de *prix d'application et de*

Digitized by Google

*succès, tenant lieu de prix d'excellence,* et qui fut la conquête de M. Grégoire Bordillon.

Enfin, pour couronner, dans toute l'acception du mot, la liste de nos lauréats angevins, on doit ajouter le prix d'honneur remporté au grand concours de Paris, en 1827, dans la classe de philosophie, par notre ami M. Eugène Boré. Quel que fut l'éclat de ce succès, il fut surpassé encore par celui de notre autre ami, M. Léon Guépin, qui remporta successivement dans cette lice si enviée des premiers colléges de France, les prix d'honneur de rhétorique et de philosophie, ce qui est presque sans exemple, début doublement glorieux d'une carrière qui s'annonçait sous de si brillants auspices et qui fut brisée avant d'avoir pu réaliser des promesses si extraordinaires.

— Nous annonçons avec plaisir une publication d'un grand intérêt pour notre pays, sous la forme d'un beau volume in-8°, qui fait honneur aux presses de M. Vincent Forest, de Nantes, c'est l'*Histoire d'Ancenis et de ses barons,* par un Angevin, M. Emile Maillard, notaire dans cette ancienne ville des Marches de Bretagne. Nous devons féliciter M. Maillard de consacrer ses courts loisirs à l'étude des annales de sa seconde patrie. On l'a dit avec raison, rien ne peut s'allier mieux à la pratique des affaires que le goût de la littérature sérieuse; et, d'un autre côté, quelles études peuvent avoir plus de charmes que celles de la cité où la fortune vous a conduit! Une monographie bien faite est aussi un grand service rendu à l'histoire nationale, car celle-ci sera complète seulement quand chaque ville, chaque province pourra se glorifier d'un digne chroniqueur. Sous ce rapport, Ancenis n'a plus rien maintenant à envier, et nous serons heureux d'en donner la preuve dans un examen prochain et développé de son *histoire et de celle de ses barons.*

— Une autre localité voisine d'Ancenis, et qui nous touche de plus près encore, aura bientôt également son historien. Cholet a inspiré l'imagination de l'un de ses enfants, qui s'est livré aux recherches les plus laborieuses pour découvrir ses origines, il faut bien le dire, jusqu'ici assez obscures et peu approfondies. M. Amaury Gélusseau, l'un des médecins les plus distingués de Nantes, profite, ainsi que M. Maillard, des rapides repos que lui laisse une profession jalouse, pour préparer un ouvrage déjà fort avancé, auquel bientôt nous comptons faire plus d'un précieux emprunt.

Digitized by Google

— Les visiteurs du Musée archéologique de la ville, auront remarqué un certain nombre de très-belles gravures sur cuivre représentant des personnages illustres de l'Anjou. L'historien Claude Ménard avait fait graver ces planches vers le milieu du XVIIe siècle, pour accompagner son *Peplus*, ouvrage qui n'a jamais été publié. Quelques-unes de ces planches ont été tirées, mais les épreuves en sont devenues excessivement rares.

La Commission archéologique a décidé qu'elle ferait faire de nouveaux tirages de ces planches, et que ces portraits seraient joints au *Répertoire archéologique de l'Anjou,* dont elle poursuit la publication avec un succès chaque jour croissant. A chacun d'eux sera jointe une notice biographique, et ainsi se réalisera, après plus de deux siècles, le projet de Claude Ménard.

Déjà ont paru les portraits du chancelier Poyet et d'un Lanier, avec des notices de M. Godard-Faultrier, et nous croyons que le *Répertoire* gagnera ainsi un nouvel et puissant intérêt.

On sait quels précieux travaux le *Répertoire* a publiés dans ses précédentes livraisons, pour l'histoire et l'archéologie de notre département; au dernier numéro est jointe encore une carte des monuments gaulois de l'arrondissement d'Angers. L'avenir de cette publication, purement angevine, est donc assuré sous tous les rapports.

— Un renseignement manquait dans la spirituelle biographie que M. Menière nous a donnée de son regrettable confrère, le docteur Collineau. Il le fait naître dans un village des environs d'Angers. Le fait, au point de vue géographique, est vrai, seulement d'après un autre de nos collaborateurs, dont l'heureuse mémoire nous est souvent précieuse, les concitoyens de M. Collineau pourraient réclamer contre cette désignation un peu modeste de *village*, qui n'est rien moins que les Ponts-de-Cé. C'est donc une antique et véritable ville qui a eu l'honneur de donner naissance au savant docteur. Avant la révolution, son père exerçait à Ingrandes les fonctions de feudiste, puis il vint aux Ponts-de-Cé, occupa une petite place dans les finances, celle de receveur de la navigation, croit-on. Madame Collineau mère était originaire des environs de Châteauroux; c'était une femme de mérite, et après la mort de son mari, elle vint finir ses jours à Angers, sur le Tertre.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

HUITIÈME LIVRAISON. — NOVEMBRE 1860

ANGERS

LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE

1860

Digitized by Google

## SOMMAIRE

I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de M. **Bougler**, conseiller à la Cour impériale (*suite*).

II.

I. La poésie des femmes — Mme Desbordes-Valmore, — par M. **Tony Subé**, professeur de seconde au Lycée d'Angers.

II. Choix de documents inédits sur le département de Maine et Loire, avec notes, par M. **Paul Marchegay**.

III. Excursion dans le pays de Mauge — Jallais et la Chaperonnière, — par M. **Albert Lemarchand**.

IV. Chroniques. — L'enquête pour la défense d'Angers contre les inondations de la Maine. — Restauration de l'Evêché du côté de la place Neuve. — Succès des Angevins aux derniers concours des écoles spéciales — Les nouvelles fresques de MM. Lenepveu et Dauban dans la chapelle de Sainte-Marie.

Digitized by Google

# LA POÉSIE DES FEMMES

## Mme DESBORDES-VALMORE (1)

M. Villemain, dans son Essai sur Pindare, animant d'un spiritualisme éloquent une description de Buffon, interrogeant la pensée de l'homme à son réveil, le sens intime et non plus seulement les sens extérieurs, suppose qu'un cri d'enthousiasme et de reconnaissance, arraché au cœur du premier homme par les splendeurs du monde, fut le premier accent de la poésie ici-bas. Ainsi le sexe fort s'est-il emparé tout d'abord des plus hautes inspirations où la poésie puisse atteindre. Il s'est mis comme d'un bond en commerce avec Dieu, célébrant les beautés de la nature, ses grands spectacles et ses grands mystères, s'élevant jusqu'à l'infini par les forces toutes divines de l'esprit. L'homme a gardé ce privilège de la force dans le génie. Si une femme de notre temps, douée d'une imagination puissante, qui produit de nouveaux fruits après tant de chefs-d'œuvre et se prodigue sans s'épuiser, a marqué ses écrits d'une mâle vigueur, n'oublions pas que ce grand écrivain a répudié de la femme même le nom et que nous nous sommes facilement habitués à ce déguisement parce qu'il nous semblait naturel. A part cet illustre

(1) Madame Desbordes-Valmore n'était point étrangère à notre pays; elle est venue plusieurs fois sur ses confins, à Saint-Denis-d'Anjou, chez son gendre, M. Langlais, conseiller d'Etat, après avoir été député de la Sarthe, et ses petits-fils sont encore, je crois, élèves du collége de Combrée. (*Note de l'éditeur.*



Digitized by Google

exemple, l'homme est encore aujourd'hui le roi de l'intelligence : à lui les ardeurs de la poésie lyrique, les hardiesses de la philosophie, les foudres de l'éloquence, les vastes conceptions. L'histoire de l'esprit humain en fait foi : c'est l'homme qui a toujours porté le plus haut la gloire des lettres. Quelques-uns de nos poètes se sont élevés à des hauteurs inaccessibles. Et toutefois, après la belle conjecture de M. Villemain sur les origines de la poésie, on admettrait volontiers que rien de nos poètes n'a pu égaler l'hymne de la création chanté par le premier homme, alors que son intelligence et son âme, toutes deux vierges, s'épanchèrent pour la première fois.

Ce temps d'innocence, on le sait, fut court, et l'homme si fort qu'il était d'esprit, fut facilement vaincu. C'est qu'il y a quelque chose de plus fort que la force : c'est cette grâce persuasive et séductrice dont la créature plus faible fut justement armée. Que l'homme donc ne s'énorgueillisse pas trop de cette force qu'il a reçue en partage. Aussi bien le premier homme, s'il nous ressemblait, dut se laisser docilement soumettre, heureux de se montrer docile au péril même de son âme. Mais quand la justice de Dieu parut et que l'homme put se croire perdu sans ressources, il dut s'il nous ressemblait, éprouver dans le fond de ses entrailles je ne sais quel sentiment de révolte orgueilleuse, et maudire, à défaut de Dieu que les plus pervers n'osent braver, il dut maudire, le lâche ! celle qu'il avait aimée.

Cependant, j'imagine, une douce prière mêlée de larmes et de repentir s'éleva vers Dieu et apaisa sa colère. La femme, commençant déjà son sublime ministère, appelait la clémence de l'Eternel sur celui qui la maudissait. Elle s'accusait elle-même sans pitié de tout le mal, et s'offrait victime résignée à l'expiation qui dure encore. Nulle hésitation, nul détour : un entier et sincère sacrifice de soi-même, l'humilité avec la charité. Admirable et poétique prière ! poésie moins majestueuse, moins magnifique peut-être que l'hymne de la création chanté par le premier homme, mais combien plus touchante et plus agréable à Dieu ! Ainsi dut naître cette aimable poésie des femmes, qui pour occuper le second rang dans la littérature, n'en a pas moins un grand prix. Ainsi dut prier en pleurs la première femme, la mère de

Digitized by Google

nos mères, et toutes les filles d'Eve ont de siècle en siècle répété les échos de sa plainte. Peu d'entre elles ont écrit : toutes du moins ont fait cette poésie dans leur cœur, livre d'or où elles peuvent toujours ajouter quelque souffrance et quelque dévouement. Nous autres, distraits par les banalités de la vie, que nous appelons des affaires, nous négligeons souvent de lire en ce livre : il faut à notre attention une traduction matérielle et sensible, un livre à gros caractères, que nous feuilletons s'il nous tombe sous la main. C'est donc une bonne fortune quand une femme sait écrire ce que tant d'autres ont conté à des oreilles indifférentes, ou seulement pensé, car la souffrance a sa pudeur et se plait au silence. L'intérêt de ces poétiques soupirs s'accroît encore, s'ils s'élèvent en un temps où, il faut bien l'avouer, la poésie fait défaut. A Dieu ne plaise que pour cela je médise de mon temps : il a ses mérites, et je trouve que les esprits chagrins font trop bon marché de notre jeunesse, quand ils veulent lui défendre, au nom de leurs ambitions déçues, l'enthousiasme et l'espérance. Notre devise à nous, c'est ce beau vers d'Ovide qui fait honneur au passé sans faire tort au présent :

Laudamus veteres sed nostris utimur annis.

Oui, sans doute, la poésie n'est pas aujourd'hui florissante; mais il y a une saison pour la poésie comme pour les fleurs, et parce que le soleil nous a manqué cette année, faut-il désespérer du printemps qui va venir? Il reviendra le printemps de la poésie, j'en jure par le génie de la France, il reviendra, et nous pouvons attendre, car nos derniers poètes ont laissé une assez belle moisson. Victor Hugo, Lamartine, grands poètes que les passions de la politique ou les disgrâces de la vie ont tués avant l'heure, vos chants passés suffisent à la gloire du présent! Et toi, si cher aux jeunes gens, parce que tu as payé de ton génie et de ta vie les illusions vivaces de ta jeunesse, tendre poète, tu as brûlé d'une flamme qui ne s'éteindra pas!

Une lueur en effet vient de briller, partie d'un cœur de femme, et il ne faut pas, pour l'honneur de notre temps, qu'elle passe inaperçue. M^me^ Desbordes-Valmore est une de ces belles pleureuses qui ont vécu de douleur et de résignation. Sa poésie est

Digitized by Google

toute souffrance, tout cœur, tout amour. Ne vous effrayez pas de ce ton douloureux qui règne dans tous ses vers. La douleur n'est-elle pas plus intéressante que la joie, plus naturelle et plus humaine? La joie est rare en ce monde, et malheur à ceux qui rient! car la vie est sérieuse, l'avenir incertain et la douleur seule a son prix parce qu'elle est une épreuve qui nous comptera là-haut. Nous le sentons bien, et nous aimons la douleur plus que nous ne pensons, nous la cherchons. « Quand Dieu, dit Bossuet, a fait le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine. » C'est cette bonté, l'honneur de notre nature, qui nous porte comme malgré nous au devant de l'infortune. J'aime beaucoup mieux, je l'avoue, la poésie tendre et douloureuse de Mme Desbordes-Valmore que la poésie plus gaie, plus spirituelle et plus brillante d'une autre femme, son amie : j'aime mieux le cœur que l'esprit.

Je ne reviendrai pas, après M. Sainte-Beuve, un si grand maître en l'art de juger, sur les anciennes poésies de Mme Valmore. Tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'esprit connaissent assez sans doute ses élégies plaintives, ses gracieuses idylles, ses romances, les plus populaires de ses œuvres, ses jolis contes, destinés surtout à l'enfance. Ce qu'il importe seulement de rappeler ici, c'est comment sa première pièce fut une effusion du trop-plein de son âme. « La musique, écrivait-elle à M. Sainte-Beuve, roulait dans ma tête malade, et une mesure toujours égale arrangeait mes idées à l'insu de ma réflexion. Je fus forcée de les écrire pour me délivrer de ce frappement fiévreux, et l'on me dit que c'était une élégie. » On me dit que c'était une élégie! mot naïf et charmant d'une femme qui fait de la poésie sans le savoir! Sa première élégie lui fut un soulagement, et, son cœur étant gros encore de soupirs, elle consulta son médecin qui lui ordonna, l'habile docteur, de continuer ses chants. « M. Alibert, qui soignait ma frêle santé, me conseilla d'écrire comme moyen de guérison. » Nulle poésie n'a pu jaillir d'une source plus naturelle et plus vive : aussi dès sa première note, Madame Valmore était poète et on ne peut relire sans émotion aucune de ses poésies.

Elle a chanté jusqu'à son dernier jour, par habitude et par besoin, sans souci de la renommée. Il a fallu que la mort vînt

Digitized by Google

l'arracher enfin aux souffrances de la terre, pour que nous eussions, par la piété d'une autre main, les dernières mélodies de ce regrettable talent.

Quels sujets Madame Valmore a-t-elle chantés dans les derniers temps de sa vie ? Ceux qu'elle avait chantés déjà et qui conviennent bien à une femme. Vous les avez nommés : c'est l'amour, éternel tourment de l'humanité; c'est la famille, sainte couronne de la femme, les enfants, les petits enfants, génies tutélaires du foyer, et par-dessus tout l'amour de Dieu qui rattache la terre au ciel.

Ce qui me frappe avant tout dans les nouvelles comme dans les anciennes poésies de Madame Valmore, c'est une discrétion honnête et de bon goût, qui ne gêne pas le sentiment du poète et laisse à la femme tout son prestige. Voilà une femme qui a connu de l'amour toutes les inquiétudes et les ardeurs. Qui donc a-t-elle aimé, et ses amours n'ont-elle pas parfois contrarié ses devoirs ? Je ne sais : cette femme a aimé, mais elle sort dans mon imagination pure et sans tache de ces aventures du cœur, et le poète m'a ému, profondément ému, sans faire tort à la femme. Cette discrétion est aujourd'hui surtout remarquable que les écrivains, et en vers et en prose, nous accablent de confidences imprudentes, et nous donnent sur leur prosaïque existence je ne sais combien de détails qui voudraient être poétiques. Que les écrivains le sachent bien : le poète ne descend pas sans dommage du haut piédestal où notre imagination l'a placé. Non, nous ne voulons pas savoir qu'il a vécu la vie commune. Qu'il ait connu, éprouvé même toutes nos passions, c'est une condition de sa sincérité ; mais il ne faut pas qu'il paraisse en avoir touché la fange. Il s'abaisse en voulant nous initier aux détails de sa vie privée, et quant à ceux qui étalent sans pudeur la biographie de nos poètes que l'admiration a consacrés, ils commettent une impiété envers le génie. Madame Valmore n'avait certainement qu'à gagner en se montrant à nous davantage, mais elle a gardé la réserve que l'art lui imposait, et d'une telle femme l'exemple est plus précieux. Nous pourrions nous aussi raconter à sa gloire sa vie pleine de malheurs noblement portés : nous ne le ferons point, afin de respecter jusqu'à ce nuage de poésie dont elle a enveloppé ses douleurs. L'a-

Digitized by Google

mour dans Madame Valmore a ce double caractère : il est ardent et contenu : la pudeur domine toujours la passion, et lui donne quelque chose de timide et de fuyant, une grâce irrésistible :

J'ai voulu ce matin te rapporter des roses;
Mais j'en avais tant pris dans mes ceintures closes
Que les nœuds trop serrés n'ont pu les contenir.

Les nœuds ont éclaté. Les roses envolées
Dans le vent à la mer s'en sont toutes allées.
Elles ont suivi l'eau pour ne plus revenir.

La vague en a paru rouge et comme enflammée :
Ce soir ma robe encore en est toute embaumée...
Respires-en sur moi l'odorant souvenir.

Quoi de plus doux et de plus énivrant à la fois, je vous le demande, que ce langage emprunté à des fleurs ? L'amour s'exhale de cette pièce avec le parfum des roses. Mais les roses ne sont pas toujours sans épines et le cœur du poète s'y est souvent blessé :

Hirondelle ! hirondelle ! hirondelle !
Est-il au monde un cœur fidèle ?
Ah ! s'il en est un, dis-le moi,
J'irai le chercher avec toi.

Madame Valmore semble avoir été de bonne heure victime de l'infidélité, témoin cette jolie pièce intitulée *Pourquoi ?* où elle gronde l'infidèle avec tant de coquetterie :

Quand vous suiviez ma trace,
J'allais avoir quinze ans,
Puis la fleur, puis la grâce,
Puis le feu du printemps.

J'étais blonde et pliante
Comme l'épi mouvant,
Et surtout moins savante
Que le plus jeune enfant.

J'avais ma douce mère
Me guidant au chemin,
Attentive et sévère
Quand vous cherchiez ma main.

Digitized by Google

C'est beau la jeune fille
Qui laisse aller son cœur
Dans son regard qui brille
Et se lève au bonheur !

Vous me vouliez pour femme,
Je le jurais tout bas.
Vous mentiez à votre âme :
Moi je ne mentais pas.

Ne craignons pas de le répéter : elle a beaucoup aimé, mais avec discrétion, avec pudeur. Elle a chanté ses amours, mais que de choses elle a su taire ! On aime à l'entendre nous conseiller le silence :

Si ta vie obscure et charmée
Coule à l'ombre de quelques fleurs,
Ame orageuse mais calmée
Dans ce rêve pur et sans pleurs,
Sur les biens que le ciel te donne,
Crois-moi :
Pour que le sort te les pardonne,
Tais-toi !

Mais si l'amour d'une main sûre,
T'a frappée à ne plus guérir ;
Si tu languis d'une blessure
Jusqu'à souhaiter d'en mourir ;
Devant tous et devant toi-même,
Crois-moi :
Par un effort doux et suprême,
Tais-toi !

Vois-tu, les profondes paroles
Qui sortent d'un vrai désespoir
N'entrent pas aux âmes frivoles
Si cruelles sans le savoir !
Ne dis qu'à Dieu ce qu'il faut dire,
Crois-moi :
Et couvrant ta mort d'un sourire,
Tais-toi !

Enfin le dernier mot de Madame Valmore sur l'amour est celui d'un noble cœur qui, pour avoir cédé à la passion, n'a pas perdu sa fierté, qu'il se reproche cependant d'avoir perdue, tant il a gardé dans sa défaite même les scrupules de la vertu.

Digitized by Google

Fierté, pardonne-moi !
Fierté, je t'ai trahie !..
Une fois en ma vie,
Fierté, j'ai mieux aimé mon cœur que toi.
Tue ou pardonne-moi !

Sans souci, sans effroi,
Comme on est dans l'enfance,
J'étais là sans défense ;
Rien ne gardait mon cœur, rien ne veillait sur moi ;
Où donc étais-tu, toi ?

L'amour, quand il est à ce point généreux et délicat, n'a besoin que de s'épurer aux saintes affections de la famille pour monter vers Dieu. L'âme de Madame Valmore était digne après les premières ardeurs, naturellement incertaines, de se retremper dans l'amour maternel ; elle y puisa des consolations salutaires, et de fraîches inspirations ; puis, comme il était écrit qu'elle pleurerait toujours, elle vit bientôt sa joie se changer en un deuil. O destinée implacable ! cette femme aimait tant les enfants ! Ce n'est pas un des moindres mérites de Madame Valmore que ce goût qu'elle a eu de l'enfance. Elle en a reproduit avec un art plein de naturel, le doux langage et les passions naissantes, elle en a célébré les charmes, excusé les défauts, comme il convient à une vraie mère. Comme une vraie mère aussi elle a joint les leçons aux caresses et caché la morale sous les fleurs. Elle a fait pour les enfants de ces petits contes qui les amusent et les instruisent, petits contes dont nous pouvons profiter à notre tour, si, comme elle, nous aimons l'enfance et voulons nous en faire aimer. Nous nous souvenons quant à nous, avoir récité, il y a bien longtemps, une petite fable de Madame Valmore, et nous voudrions aujourd'hui en pratiquer la leçon.

Un écolier est le héros de cette fable, et il appartenait bien à une femme de poétiser — qu'on me passe le mot — ce que nous appelons en prose un collégien. L'écolier de Madame Valmore a, comme presque tous les enfants bien élevés, plus de bonnes qualités que de mauvaises. Disposé à l'obéissance quand on lui commande de travailler, l'enfant fléchit vite à la peine parce qu'il est faible, et ne peut pas comprendre la nécessité du tra-

Digitized by Google

vail. S'il est assez sage pour ne pas, sur le chemin de l'école, laisser tomber ses livres et courir la campagne, il arrive un peu chagrin à la classe, et là, comme il eût fait dans les champs, il épie pour se distraire la moindre mouche qui vole. Il faut le gronder : ne lui en voulons pas. Ce ne serait pas un enfant s'il n'était pas léger, et mieux vaut qu'il lève les yeux au ciel que de les baisser vers la terre. A travers ce furtif regard, peut-être est-ce l'âme qui tend à prendre son vol :

Un tout petit enfant s'en allait à l'école.
On avait dit : Allez ! il tâchait d'obéir ;
Mais son livre était lourd, il ne pouvait courir.
Il pleure et suit des yeux une abeille qui vole.

« Abeille, lui dit-il, voulez-vous me parler ?
Moi je vais à l'école : il faut apprendre à lire ;
Mais le maître est tout noir et je n'ose pas rire :
Voulez-vous rire, abeille, et m'apprendre à voler ? »

Et l'abeille lui répond qu'elle n'a pas de loisir, qu'elle court à la ruche faire son rayon de miel :

Vite ! vite à la ruche ! on ne rit pas toujours :
C'est pour faire le miel qu'on nous rend les beaux jours.

Je ne jurerais pas que les mouches qui s'oublient parfois dans nos murs soient aussi éloquentes que la sage abeille de la fable, et sachent donner comme elle à nos élèves distraits la leçon du travail. Je veux seulement noter ce que le jeune écolier demande : rire et voler, un livre moins lourd et un maître qui ne soit pas tout noir. Laissons-lui donc, à défaut du rire qui serait trop bruyant, la gaîté de l'esprit et la gaîté de l'âme : saisissons, pour élever sa pensée, le moment où elle cherche des ailes ; tâchons de lui rendre le travail plus doux ; aimons-le pour qu'il nous trouve moins noirs.

Les nouvelles poésies de Madame Valmore nous fourniraient encore de bons préceptes à l'égard des enfants. Le meilleur de tous, c'est l'indulgent amour qu'elle a pour eux, car l'expérience peut nous enseigner le reste. Elle leur pardonne tout volontiers, et il semble que ce soit son amour maternel frustré qui se dédom-

Digitized by Google

mage sur tous les enfants. Cela ne veut pas dire qu'elle ait oublié les siens. Sa douleur est amère jusqu'à l'âcreté :

Laissez-moi passer, je suis mère;
Je vais redemander au sort
Les doux fruits d'une fleur amère,
Mes petits volés par la mort.

Créateur de leurs jeunes charmes,
Vous qui comptez les cris fervents,
Je vous donnerai tant de larmes
Que vous me rendrez mes enfants.

La mère désolée provoque Dieu de ses larmes, et le bon Dieu ne s'en offense pas, parce qu'il a déposé lui-même au cœur de toutes les mères, cet amour intrépide.

Lorsque Dieu descend sur la terre,
Il se cache au cœur d'une mère.

Madame Valmore n'avait donc plus qu'à rentrer en elle-même pour trouver Dieu. Elle a fait ce qu'ont fait tous ceux qui avaient gardé quelque souci de leur âme, ce que tous feront un jour ou l'autre. Après qu'elle s'est vue trahie par les folles chimères de la jeunesse, et que, rendue tout entière aux plus généreuses et aux plus solides passions de l'humanité, elle s'est vue trahie de nouveau, alors, voyant tout lui manquer, elle s'est tournée vers celui qui nous attend et seul ne manque pas.

Quand les autres m'ont accablée,
Seigneur, vous m'avez consolée !
Je marcherai donc devant moi,
Pleine d'amour, pleine de foi.

L'église la revit combien changée ! Ce n'était plus la jeune fille qui

Craintive ensemble et vagabonde,
Attirée aux chants du saint lieu,
N'accourait pas toute vers Dieu !

Ce n'était plus la jeune fille qui cherchait dans l'église « une autre âme qu'elle y voyait. » C'était une âme, qui, après avoir erré sur la terre, revenait à Dieu purifiée par la douleur.

Digitized by Google

Eglise, église, ouvrez vos portes,
Et vos chaînes douces et fortes
Aux élancements de mon cœur,
Qui frappe à la grille du chœur.

Ouvrez! je ne suis plus suivie,
Que par moi-même et par la vie,
Qui fait chanceler sous son poids
Mon âme et mon corps à la fois.

Ouvrez : je suis triste et blessée,
Seule sous mon aile abaissée.
Il n'est plus de pas sur mes pas,
Ni d'âme qui me parle bas.

La religion n'exigeait plus de Madame Valmore que la résignation, vertu éminemment chrétienne, la plus difficile et la plus méritoire de toutes. Madame Valmore chrétiennement résignée eût voulu cacher à Dieu les larmes qu'elle a versées.

Pardonnez-moi, Seigneur, mon visage attristé,
Vous qui l'aviez formé de sourire et de charmes;
Mais sous le front joyeux vous aviez mis les larmes,
Et de vos dons, Seigneur, ce don seul m'est resté.

Elle était excusable de ne pas compter comme un don la vie que Dieu lui laissait. Elle ne pouvait plus aimer la vie, et la mort lui apparaissait si douce !

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon père où revit toute fleur;
J'y répandrai longtemps mon âme agenouillée :
Mon père a des secrets pour vaincre la douleur.

J'irai, j'irai lui dire, au moins avec mes larmes :
« Regardez, j'ai souffert... » Il me regardera.
Et sous mes jours changés, sous mes pâleurs sans charmes,
Parce qu'il est mon père, il me reconnaîtra.

Il dira : « C'est donc vous, chère âme désolée !
La terre manque-t-elle à vos pas égarés ?
Chère âme, je suis Dieu : ne soyez plus troublée;
Voici votre maison, voici mon cœur, entrez ! »

O clémence ! ô douceur ! ô saint refuge ! ô Père !
Votre enfant qui pleurait, vous l'avez entendu !
Je vous obtiens déjà puisque je vous espère
Et que vous possédez tout ce que j'ai perdu,

Digitized by Google

Vous ne rejetez pas la fleur qui n'est plus belle,
Ce crime de la terre au ciel est pardonné.
Vous ne maudirez pas votre enfant infidèle,
Non d'avoir rien vendu, mais d'avoir tout donné.

Nous avons voulu citer cette pièce tout entière. C'est de toutes les pièces du recueil celle qui est sans contredit la plus touchante et la plus près du ciel. Madame Valmore a bien deviné l'accueil que Dieu lui ferait. Dieu a dû lui répéter en la recevant les bonnes paroles qu'elle lui avait prêtées.

Et maintenant, si nous avions su faire sentir à nos lecteurs ce qu'il y a dans la poésie de Madame Valmore, nous n'aurions pas besoin de leur dire pourquoi cette poésie nous a paru représenter par excellence la poésie des femmes, avec les plus belles inspirations, les plus généreux sentiments, les plus aimables charmes que cette poésie comporte. L'amour protégé par l'honneur, la famille et la religion, voilà toute la femme, ce qui lui donne tout son prestige, et sa domination sur l'homme. L'homme peut être libertin, infidèle, il peut oublier ses devoirs et oublier Dieu : sa conscience seule le plus souvent en souffre et non pas sa renommée. La moindre imperfection au contraire perd la femme à nos yeux, et nous lui jetons la pierre, comme si nous étions sans reproches. Celles qui ont failli au devoir peuvent trouver leur condition inégale et injuste. Que la femme cependant ne se plaigne pas : à ce prix est sa grandeur et sa gloire. Êtes-vous pure? Avez-vous aimé la famille? Avez-vous aimé Dieu? Voilà ce que la conscience du genre humain demandera éternellement aux femmes; et si leur vertu n'est entière, le génie même ne saurait les absoudre. Qu'elles écrivent, qu'elles fassent des vers: nous l'avons dit, leurs œuvres nous captiveront toujours; mais qu'elles restent femmes avant tout, et n'oublient pas leur vocation. Eh bien! Madame Valmore nous impose le respect qu'une femme doit imposer dans ses écrits comme dans sa vie. Elle a joint la grâce à la vertu, le charme à la dignité, et en cela encore, elle a bien mérité des femmes. Ses vers sont trempés de larmes : les femmes ont souvent de quoi pleurer.

TONY SUBÉ.

Digitized by Google

# CHOIX

DE

# DOCUMENTS INÉDITS

## SUR LE DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE (1)

---

## ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.

### 10. CANTON DE BAUGÉ.

1279. — Charte en langue vulgaire, passée en la cour de Baugé, et contenant vente par Macé ou Mathieu Fourrier, chevalier, à Thomas Queilleau, à raison de 35 sous, d'une rente foncière de 4 sous, assise sur la maison dudit Thomas (2).

Sachent touz presenz e a venir que Macé Forrier, chevalier, requenut en nostre cort, en drait, que il a vendu e unquore vent, par non de vencion, a Thommas Queilleau e a ses hairs quatre souz de rente anueil e pardurable les queus ledit chevalier aveit e prenneit sus le herbergement audit Thommas e sus les appartenances appartenanz audit herbergement e audiz

(1) Voir *Revue de l'Anjou* (IIIe série), tome II, page 343.

(2) Original en parchemin, jadis scellé. Archives de Maine et Loire, chartrier de Fontevraud.

Digitized by Google

quatre souz; lequeil herbergement est assis au Pont des Feit; e tout le dreit que ledit chevalier aveit e poait aveir sus ledit herbergement e sus les appartenances par reison desdiz quatre souz de rente. E fut feite ceite vencion por le pris de trente e cinc sous de la monnaye corant, des quaus deniers ledit chevalier en nostre cort, en drait, se tint bien por paiez en deniers nombreiz. E est tenu celui chevalier ladite vencion garanter e deffendre audit Thommas e a ses hairs e a ceus qui cause auront d'eus vers touz et contre touz, tant comme drait donra; e lor en oblige ledit chevalier sai et ses hairs e touz ses biens meibles et inmeibles presenz e a venir quant a ce. E renomce icelui chevalier a tout privileige de croiz prise e a prendre, a toute allegacion e a toute excepcion de decevance, de fraude e de lesion, a toute ayde e a tout benefice de drait escrit e non escrit e a toutes autres reisons, allegacions e deffensses qui lor porraient valair e audit Thommas nuire ou a ses hairs ou a ceus qui cause auront d'eus, a sa requeste.

Ce fut donné a Baugé, le vendredi (1) prochien d'enprès la saint Martin d'yver, en l'an de grace MCCLX e deiz e neuf.

## 11. CANTON DE BEAUFORT.

1492, environ. — Lettre de François Lesné à Jeanne de Laval, veuve du roi René, pour lui donner des nouvelles de son neveu, le sire de la Roche-Bernard, énumérer les grandes dépenses qu'il doit faire pour se maintenir à la cour, et chercher à obtenir de la bonne et riche tante l'argent nécessaire à leur paiement, d'autant plus que le roi Charles VIII ne l'a pas encore appointé comme il l'avait promis (2).

*A très haulte, très puissante et très exellente princesse la Royne de Sicille, et de Jherusalem, duchesse d'Anjou et de Bar, contesse de Provence et de Beauffort* (3).

Très haulte, très puissante, très exellente princesse et ma très redoubtée damme, je me recommande a vostre bonne grace, tant et si très humblement que je puys.

(1) Le 17 novembre.
(2) Original jadis scellé, appartenant au duc de la Trémoille.
(3) Séjour ordinaire de la reine de Sicile, depuis son veuvage.

Digitized by Google

Ma très redoubtée damme, vous plaise savoir que, pour ce que tousjours j'ay sceu et cogneu de vous que desirez l'avancement et acroissance d'onneur de la personne de monsgr de la Roche, vostre nepveu (1), a ceste cause j'ay bien voulu vous advertir comment son cas se porte de present. Mesmes pour ce que je suys sceurs que de brief monsgr vostre frere, monsgr de Reins (2), qui penczoit l'avoir laissé bien appointé du Roy, vous en dira bien au long; et ensemble pourrez advisez de l'estat de mondit seigneur vostre nepveu et y donnez provision, ou pour conclusion, dedans bref temps, monsgr de Blazon (3) le pence menez a monsgr le conte son oncle, pour soy en descharger. Car en premier lieu monsgr de Blazon m'a dit que de cc livres que le seigneur de Vezins avoit apportez, il en estoit jà deu presque les troys pars avant qu'ilz fussent receuz; et au regart de ccc livres dont mondit seigneur de Reins avoit fait respondre Thomas de Riou, argentier de la Royne (4), ledit seigneur de Blazon n'en sauroit recouvrez denier. Par ce, ne pour la despense ne pour querir a mondit seigneur vostre nepveu abillemens, dont a bien necessité, n'a pas un blanc.

Or est-il maintennant plus grandes nouvelles du partement du Roy qu'il n'estoit lorsque mondit seigneur vostre frere s'en partit de ceste ville; par quoy, si l'on veult que mondit seigneur vostre nepveu suyve le Roy, comme il luy est expedient, fault bien qu'il ait, pour le moins, deux bons chevaulx acoustrez de mesmes; et si luy fault, pour sa garde robe, ce que pourrez advisez, oultre ce qu'est necessaire pour sa despence, pour laquelle faire en voyaigeant fault avoir l'argent content. Et pour tant

(1) Fils de son second frère Jean, qui était mort en 1476, l'année d'après sa naissance. François Lesné paraît avoir été son précepteur. Il était héritier de Jeanne de Laval, restée veuve sans enfant. En 1501 il devint comte de Laval, après la mort de son oncle Guy XV. Ce fut lui qui apporta dans la maison de Laval, des droits sur la principauté de Tarente, par son mariage avec Catherine d'Aragon.

(2) Pierre de Laval, archevêque de Reims.

(3) Tuteur du jeune sire de la Roche-Bernard.

(4) Anne de Bretagne.

Digitized by Google

que mondit seigneur vostre frere avoit eu la promesse du Roy que il appointeroit le cas de mondit seigneur vostre nepveu en maniere que tous ses parens et amys devroient estre contens, de jour en jour en a esté parlé au Roy; mays en effect l'on est prest a recommencez, et semble qu'il ne souviengne des promesses. Mondit seigneur de Blazon m'a tout dit et declairé ce que dit est pour le vous faire savoir, ad ce que, de vostre grace, y faictes donnez ordre, et en maniere que mondit seigneur vostre nepveu, par necessité, ne soit contrainct demeurer et de present abandonnez la court.

Très haulte, très puissante, très exellente princesse et ma redoubtée damme, je pry a Dieu de jour en jour qu'il vous doint bonne vie et longue.

Escript à Paris, le IX^e jour de jugn.

Vostre très humble et très obéissant serviteur et orateur

FRANÇOYS LESNÉ.

## 12. CANTON DE DURTAL.

1282, avril. — Charte française du seigneur de Durtal, par laquelle il désavoue la conduite de trois de ses sergens qui s'étaient emparés, dans l'enceinte du prieuré de Gouiz, de chevaux appartenant à l'abbé de la Couture, et proteste n'avoir aucun droit de prise ni de juridiction en dedans des fossés et murs du dit prieuré (1).

A touz ceus qui orront e verrunt cestes presentes lestres, Thebaut seignor de Mathefelon e de Durestal, chevalier, saluz en nostre segnor. Cumme nos aion entendu que Johan Corbin, Gilet dou Chalen, Guillaume de Surrin, clerc, qui disoient que il estoient noz serjanz, aient fet ou feit faire, par eus ou par autres de lor cummandement, iceus avanz cestes choses desus dites fermes e estables, une prise, dedenz la cloyson des murs e des foussez dou priouré de Goiz, des chevaus qui estoient à l'abé e aus moines de Saint Père de la Costure dou Mans, nos feimes asavoir a touz que ladite prise desdiz chevaus desusdiz ne fu pas feite de nostre cummandement ne ne la avom ferme

(1) Original jadis scellé. Archives de Maine et Loire, chartrier de Saint-Aubin d'Angers, prieuré de Gouiz, vol. 1, p. 150.

Digitized by Google

ne estable ne ne les en avoum en rien; ainz dimes e confesson que, dedenz la cloaison des murs e des fossez doudit prioré ne ès murs ne ès fossez d'icelui priouré, ne nos ne noz eirs ne autre en nostre nom n'avon prize ne venjance nule, ne vaerie ne justice ne juridicion ne haute ne basse, ne rien n'i poon demander ne reclamer; e volun que ladite prise desus nummée ne poesse neire au dit prioul de Goiz ne a ses suscessours, e la denoncion a nule en tant cum nos poon. E que cestes choses desusdites, totes e checunes, saient fermes e estables pardurablement e gardées bien e leaument, e que nos ne noz eirs ou ceus qui auront cause de nos ne venjon encontre dès ores en avant par aucune reson, nos en donon a religious homes à l'abé e au covent de Saint Aubin de Angiers e audit prioul de Goiz cestes presentes lestres, sellées en nostre propre seau en tesmoign de verité. Ce fut fet e doné a Durestal, ou mais de avril, en l'an de grace mil dous cenz quatre vinz e douze.

## 13. CANTON DE LONGUÉ.

1371, 8 janvier (N. S.). — Lettres-patentes de Louis Ier, duc d'Anjou, par lesquelles, faisant droit à la supplique de l'abbé et du couvent du Louroux, il ordonne que 200 hommes, pris dans cinq des paroisses formant la Quinte de Baugé, fassent guet et garde de jour et de nuit en ladite abbaye, pour empêcher que les ennemis du royaume s'en emparent de nouveau, au grand préjudice de tout le pays environnant (1).

Loys filz de roy de France, frere de monseigneur le roy (2), duc d'Anjou, de Touraine et conte du Maine, a nostre seneschal desdits païs et a tous autres justiciers, officiers et subgis d'iceulx païs ou a leurs lieutenants, salut.

Les religieux abbé et convent de Nostre Dame du Loroux, en Anjou, nous ont humblement supplié comme naguère, par les ennemis et malvueillans du royaulme, ladicte abbaie ait esté fortiffiée et emparée, lesquels ont très grandement gasté et destruit le pais d'environ; et depuis ce lesdits ennemis, pour doubte

(1) Bibliothèque impériale, collection de Dom Housseau, n° 3677.
(2) Charles V.



Digitized by Google

que ils ont eu de la venue du connestable de France (1), ont delessié ladicte abbaïe et icelle gastée, arse et destruite, par telle maniere que il n'y est demouré que les murs du moustier d'icelle; et par le consentement et accort des habitans du païs d'environ icelle abbaie, lesdits abbé et convent sont venus demourer dedans ledit moustier, qui est fort, pour icellui garder et deffendre et y faire le service divin comme il appartient; lequel fort lesdits religieux ne pourront garder ne deffendre de eulx mesmes, ains pourroit estre prins et occupé desdits ennemis, et tout le païs d'environ icellui gasté et destruit si par nous ne leur estoit sur ce pourveu, si comme ils dient.

Pourquoi nous, inclinans a leur supplicacion, voulans obvier a teulx perils, de nostre certaine science et grace espécial et par délibéracion de nostre conseil, avons ordonné et ordonnons que deux cens hommes de pluseurs parroisses de la Quincte (2) et ressort de Baugé, c'est assavoir des paroisses de Parçay, de Vernantes, de Gizeux, de Saint-Philebert et des Eschamples (3), facent guet et garde de jour et de nuit en ladicte abbaye, pour résister aux mallices et malvolontés desdits ennemis.

Si vous mandons, et a chascun de vous si comme à luy appartiendra, que vous ordonnez deux cens hommes desdictes paroisses pour faire guet et garde de jour et de nuit en icelle abbaie; et a ce les contraignez par prinse, vendue et explectation de leurs biens, et par toutes les voies et manières que faire se pourra de raison; car ainsi le voullons nous estre fait, et auxdits religieux l'avons octroié, de nostredicte grace espécial, pour considération des choses dessusdictes, non obstant quelconques lettres subreptices impétrées ou à impetrer au contraire.

Donné a Villeneufve lès Avignon, le VIII^e jour de janvier, l'an de grace MCCCLXX (4).

(1) Bertrand Duguesclin, voir dans l'Anjou et le Maine de M. le baron de Wismes la notice sur l'abbaye du Loroux.

(2) Territoire compris dans un rayon de cinq lieues.

(3) En latin *Exempla*, c'est-à-dire bois défriché; aujourd'hui les *Essars*, nom qui a la même signification. Cette paroisse et celle de Gizeux font partie du département d'Indre et Loire.

(4) Ancien style.

Digitized by Google

## 14. CANTON DE NOYANT.

1078, 29 janvier. — Charte - Notice, relatant dans quelles circonstances un domaine, situé paroisse de Broc, en Anjou, perdit son titre de franc-alleu pour devenir simple fief d'une seigneurie de Touraine; et comment la majeure partie des dépendances de ce fief fut donnée à l'abbaye de Vendôme, avec l'assentiment du suzerain (1).

Qu'il soit connu des hommes présents et à venir qu'un chevalier nommé Patrice, fils d'Ingelbaud, possédait, dans la paroisse du lieu appelé Broc, un alleu, dit la Buceverie (2), avec ses terre, forêt adjacente, prés, vignes et arbres. Son père et ses prédécesseurs en avaient joui longtemps à titre héréditaire, exempts de toute domination ou service, et il le tenait lui-même dans son entier et en pleine propriété. Après que Hugon d'Aluye eut reçu le fief de Saint-Christophe (3), le susdit Patrice devint son vassal, afin d'avoir l'assistance et la protection de ce redoutable voisin. Bientôt Patrice, touché par la grâce de Dieu, et lorsqu'il se fit moine dans l'abbaye de Vendôme, donna à la Sainte Trinité, à son monastère et à ses religieux toute la terre de la Buceverie et sa forêt, tels qu'elles lui appartenaient, plus deux arpens de prés nommés les Prés de Patrice, avec le pasnage, la juridiction, le droit du sang (4), les abeilles, la chasse et tous autres revenus. Ce don fut très bénévolement confirmé par le susdit Hugon d'Aluye, Hugonet l'Enfant, son fils, et Herbert, neveu de Patrice. Hugon déposa même le don de Patrice sur l'autel de l'église de Notre Dame de Chateaux, en témoignage de concession volontaire de sa part.

Fait à Chateaux, le 4 des calendes de février, Philippe régnant en France, Foulque, neveu de Geoffroy-Martel (5), étant

(1) Copie de la collection de Dom Housseau, n° 795, d'après le texte du cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, fol. 227.

(2) *Alodium quoddam, Buceveriam nomine, in parrochia villæ quæ dicitur Broch.*

(3) En Touraine, ainsi que Chateaux.

(4) C'est-à-dire le droit de faire exécuter les individus condamnés à mort ou à la perte d'un membre.

(5) Fondateur de l'abbaye de la Trinité, à Vendôme.

Digitized by Google

comte d'Anjou, Raoul occupant l'archevêché en Touraine et Eusèbe Brunon l'évêché en Anjou; l'an de l'Incarnation 1077.

Sont témoins de ces faits : Bernon, moine, prieur de Chateaux; Vital, moine, hotelier de l'abbaye de Vendôme, Girard, Chrétien et Rainaud, moines; Hugues d'Aluye lui-même, Hugonet son fils, Herbert, neveu de Patrice, Téduin le Manceau, Ardouin d'Andilly, Rainaud Esperon, Alberic Barrat, Landry camerier, Girbert prêtre; et les serviteurs : Rainaud de Villedieu, Durand, Girard, Gabriel cuisinier et plusieurs autres.

### 15. CANTON DE SEICHES.

1596, 2 mai. — Lettre de Henry IV, en faveur de René du Plessis, seigneur de la Roche-Pichemer, auquel il continue la garde de son château de Jarzé et accorde sauvegarde et protection pour sa famille et ses biens (1).

*De par le Roy.*

A nostre amé et féal chevalier de nostre ordre le Sr de la Roche Pichemer (2), salut.

Nous vous avons, dez l'année MVcIIIIxx et XIII, commis a la garde du chasteau de Jarzay, en jugeant la seureté estre si importante au bien de nostre service et au repos de nostre province d'Anjou qu'elle méritoit estre commise a personne qui nous en peust rendre compte. Et d'aultant que jusques a ceste heure plusieurs places de nostredit pays, dont elle est circonvoisine, continuent d'estre occuppées par noz ennemys, nous estimons n'estre moings necessaire qu'auparavant de vous laisser la charge que nous vous avons jà cy devant commise dudit chasteau de Jarzay, en laquelle charge nous vous avons continué et continuons par ces presentes pour y avoir le mesme pouvoir et soing, affin d'empescher que noz ennemys ne s'en emparent au desadvantage de nostredit service. Vous permettant, comme nous avons ci-devant faict, d'y demeurer en toute

(1) Original en parchemin, scellé en cire rouge. Archives de Maine et Loire, seigneurie de Jarzé.

(2) Mari de Anne Bourré, dame de Jarzé et du Plessis-Bourré. Voir la notice sur ce dernier château dans l'Anjou et le Maine du baron de Wismes.

Digitized by Google

liberté, avec très expresses deffences a toutes personnes d'y attenter, ne en ce qui vous appartient, sur peinne d'encourir nostre indignacion; vous ayant prins, comme nous vous prenons, vostre famille, serviteurs, chasteau et biens en nostre protection et sauvegarde speciales, et soubz la permission de faire, en signe de ce, mettre et apposer, ès principalles portes d'icelluy chasteau noz panonceaulx et bastons royaulx, affin qu'aucun n'en pretende cause d'ignorance. Et où aucun seroit sy temeraire d'enfraindre nostre presente sauvegarde, voulons que punicion exemplaire soit faicte des contrevenans, de l'ordonnance de noz juges et officiers; ce que leur enjoignons de faire pour servir d'exemple a tous autres, a la charge toutesfois de nous servir en nostre armée aux occasions qui s'offriront, ou dedans le pays, toutesfoys et quantes que vous y serez appellé par nostre gouverneur et lieutenant general dudit pays. Mandons et commandons a tous noz lieutenans generaulx vous assister en ce faisant, et prester la main forte dont vous aurez besoing, car tel est nostre plaisir.

Donné au camp de Travercy, le ij^e jour de may 1596.

HENRY.

*Par le Roy,* Potier.

---

## ARRONDISSEMENT DE CHOLET.

### 16. CANTON DE BEAUPREAU.

1062.—Charte-Notice relatant la munificence du seigneur de Beaupreau envers l'abbaye de Saint-Serge, à laquelle il donne l'église de Saint-Martin près Beaupreau, avec un grand nombre de droits, biens et revenus, qui en font un beau et riche prieuré (1).

Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Nous voulons faire savoir à tous les fidèles de la sainte église de Dieu, et surtout à nos successeurs, que l'église de Saint-Martin, située près du

(1) Bibliothèque Impériale manuscrit N° 5446 de l'ancien fond latin; copie faite sur le texte que contenait le premier cartulaire de Saint-Serge.

Digitized by Google

château de Beaupreau (1), a été donnée, et même vendue (2), à Saint-Serge et au seigneur abbé par Giroire, seigneur suzerain.

Semblablement Aimery, son chevalier, avec son autorisation, a donné ou vendu à Saint-Serge, ce qu'il possédait dans la susdite église, sauf sa part dans la sépulture.

Ledit Giroire a aussi permis de construire à Saint-Martin, un bourg, que les moines feront le plus grand possible, en y attirant tous les individus habitants en dehors des palisades du château de Beaupreau. Dans ce bourg et dans toutes leurs terres, les moines auront droit de sépulture, juridiction et toutes coutumes, en sorte qu'aucun homme desdits bourg et terres ne puisse être poursuivi par les agents dudit Giroire.

Outre le droit de pêcher dans son étang, pour leur nourriture, il a aussi donné aux moines la dîme de toutes les anguilles qu'on y prendra, plus une bouche, la meilleure qu'ils pourront trouver pour prendre eux-mêmes des anguilles. Il a ajouté encore à ces dons le droit, pour les moines, d'abattre, dans la forêt de Lande-Fleurie, le bois nécessaire pour leurs constructions, plus la moitié dn marché qui se tient autour de l'église de Saint-Martin; enfin il a promis de ne donner ou vendre la chapelle de Notre-Dame, située dans l'enceinte du château de Beaupreau, à nuls autres moines qu'à ceux de Saint-Serge.

Aimery de Montjean (3) a confirmé aux mêmes religieux le droit de sépulture et toute la dîme tant du bourg de St-Martin que de leurs terres.

Le jour de la dédicace de ladite église de Saint-Martin, quand Eusèbe, évêque d'Angers, la consacra, à la prière de l'abbé Daibert, Giroire a encore donné la moitié qu'il percevait dans le droit de sépulture, et sa femme Briccie a donné une vigne située devant la porte de la même église.

Giroire a donné et vendu toutes ces choses pour le salut de son âme et de celles de sa femme, de leurs fils Hamelin, Pierre,

(1) *Quæ sita est juxta castellum Belli Pratelli.*

(2) Les sommes payées par les moines à leurs donateurs étaient insignifiantes comparativement aux biens reçus; mais elles rendaient leur propriété plus certaine que s'il se fût agi d'une donation pure et simple.

(3) *de Monte Johanis.*

Digitized by Google

Josselin, de son père Hamelin et de sa mère Élisabeth; et il a reçu 15 livres de l'argent des moines. Briccie, sa femme, a eu des mêmes deux onces d'or, Foulques, frère de Giroire, 3 livres, et Aymery de Montjean 100 sous.

Témoins: Giroire (1), Foulques, son frère, Briccie, sa femme, Hamelin, Pierre et Josselin, leurs fils, Popelin, chevalier, Giroire de la Place, Geoffroy-le-Roux, Guillaume-le-Roux, Aymery Valoz, Girard de Boisle, Burcard de Baugé, Hubert, fils de Letalde, de la Lande, Hugues, fils de Jugan de la Marche, Aimery de Montjean, Gautier la Bile, Archambaud Borrel, Geoffroy d'Entrames.

Cette donation fut faite et confirmée dans le château de Beaupreau, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1062.

CANTON DE CHAMPTOCEAUX.

1271, 10 septembre. — Charte en langue vulgaire contenant une transaction passée en la cour d'Angers entre le prieur de Liré et un écuyer, au sujet du droit de pacage des bestiaux et des porcs du prieuré dans le bois Buon; le quel droit s'exercera seulement dans la portion du bois désignée par la charte (2).

Saichent tuit present e venir que, en notre cort, en droit establiz, frere Guillaume de Chancei, prior de Liré, ajoute Chatiauceans (3), d'une part, e Joffroi de Correce, escuers, de l'autre part, reconurent que ils avoient fet entre eus, de commun assentement et pour leurs communs projets, en covenances et les otroiz qui sunt en aval escriptes. C'est à savoir que ledit Joffroy cognut, en nostre cort, que la priorté de Liré avoit demi usaige en telle partie comme celui Joffroi avoit ou bois de Buon; lequel demi-usaige ledit Joffroi a assis e assegné au dit priol e a ses successors dès la bone au Dous, lot à travers, a droit e a ligne, jusqu'à la vieille boire, e dès icele bone Aus Douz, si cumme la boire a l'Aigle l'amporte, jusqu'à la bone qui est marquée entre les dites parties, e dès icele bone au travers, a droit e a ligne, jusqu'à la vieille boire. E de cele partie ledit prior, en regardent e en co-

(1) Grégoire et Aimery de Mont-Jean avaient, comme signature, tracé une croix à la suite de leur nom.

(2) Original jadis scellé. Archives de la Loire-Inférieure, prieuré de Liré.

(3) Dans les chartes les plus anciennes *Castrum Celsum*, c'est-à-dire château élevé, nom aussi juste que celui de Champtoceaux est absurde.

Digitized by Google

gnoissent le proffit de sa priorté desusdite, se tint por bien paiez : en tele menier que les bestes de la priorté et les bestes au dit Joffroi auront commune pasture par tot le bois, si cumme els ont acoutumé, tant cumme le dit vallet aura autant de bois cumme il en a devisé e mis a part a la dite priorté. E se il en espleitoit le dit bois, qui ly demeure en tot ou em partie, il puet avoir des poirs a lui e a ses hers, chascun en la partie au dit prior, tant cumme peisson i durra; e les bestes au dit prieur porrunt en pastures par tot le bois aler e venir e pasturer, e partot e la terre où le dit bois de Buon siet, en tele partie comme celui Joffroi i a, excepté en blex e em prez qui or i sunt e qui avenir i sunt.

E totes cestes choses les parties desus dites ont confessé en nostre cort; e a promis le dit prior a doner au dit Joffroi les lettres au covent de Mermouter (1) por ceste covenance enteriner. E de tot ce, que contre ne vandront, il en ont requis e recehu le jugement de nostre cort e s'en somettent a la juridition de nostre cort.

Ce fu fet a Angers e saelé dou sael de notre cort, a la requeste des parties, le juedi après la feste de saint Grigoire (2), l'an de grâce mil CCLX onze.

### 18. CANTON DE CHEMILLÉ.

1100, environ. — Sentence d'excommunication lancée par l'évêque d'Angers contre les chanoines de Saint-Léonard de Chemillé et contre tous ceux qui diront et ouiront le service divin dans cette église et celle de Saint-Etienne; suivie de l'interdiction du saint ministère à l'un de ces chanoines, avec anathême contre ceux qui assisteront à ses messes (3).

Moi G. (4), évêque d'Angers, par l'autorité de Dieu, le Père tout-puissant, de son Fils et du Saint-Esprit, des saints canons

(1) Marmoutier près Tours, monastère duquel dependait le prieuré de Liré, ainsi que ceux de Chemillé et Saint-Quentin en Mauge.

(2) Il y a au moins une douzaine de saints de ce nom ; mais il est probable que celui dont parle la charte est saint Grégoire le Grand, pape, dont la principale fête est célébrée le 3 septembre, qui était un jeudi en 1271.

(3) Cartulaire velin de Chemillé (aux Archives de Maine et Loire) fol, 58.

(4) Cet évêque, est je crois, Geoffroy II, dit de Mayenne, déposé vers le mois de mai 1101; et le pape désigné seulement par l'initiale P. serait alors Pascal II, élu le 14 août 1099. En conséquence l'excommunication aurait été prononcée vers l'année 1100. Elle était motivée sur ce que le seigneur de Chemillé, appelé Pierre, ayant fait construire dans la paroisse de Notre-Dame

Digitized by Google

et de tous les saints, j'excommunie, frappe d'anathème et rejette du seuil des portes de la sainte Église, Guihencoc, Payen, Guillaume Poupon et autres soi-disant chanoines de Saint-Léonard, ainsi que tous ceux qui, contrairement à l'ordre du seigneur pape P. et au nôtre, après avoir vu ou entendu lire nos présentes lettres, célébreront quelques services de messe ou d'heures dans les églises de Saint-Léonard et de Saint-Étienne (1). Que ceux qui feront dorénavant ce service et ceux qui y assisteront, jusqu'à ce que les moines de Marmoutier soient investis de ladite église de Saint-Léonard, soient semblablement excommuniés, à moins qu'ils ne viennent à résipiscence et nous donnent satisfaction.

En outre nous interdisons à perpétuité le ministère sacerdotal à Guihenoc (2). Que ceux qui ouïront ses messes soient également excommuniés.

Portez-vous bien (3).

### 19. CANTON DE CHOLET.

1463, 23 mai. — Testament d'Antoinette de Magnelais, dame de Villequier, concernant la seigneurie de Cholet. L'argent avec lequel elle l'a acquise lui ayant été prêté par le duc de Bretagne, auquel elle ne l'a pas restitué, ladite dame spontanément, et pour l'acquit de sa conscience, donne, après sa mort, cette seigneurie à François, fils naturel du duc, et au duc lui-même, dans le cas où son fils mourrait sans enfant légitime. Si le rachat de ladite seigneurie est exercé contre elle par le vendeur ou ses ayans-cause, le bâtard François ou son père, recevront la somme qu'Antoinette l'avait payée. Pour assurer l'exécution de ce legs, elle déshérite ses enfants ou autres héritiers qui le voudraient contester ou attaquer (4).

Nous Anthonete de Magnelays (5), veufve de feu en son

de Chemillé l'église de Saint-Léonard, y avait placé des chanoines au lieu de la donner aux moines de Marmoutier, propriétaires de l'église paroissiale.

(1) Située dans le château de Chemillé.

(2) Cette nouvelle peine semble motivée sur ce que Guihenoc était doyen des chanoines. Pierre, seigneur de Chemillé, avait été frappé d'excommunication, pour le même fait, par un cardinal, appelé Benoît; et il n'en fut absous qu'après avoir obéi à ses injonctions.

(3) *Valette.*

(4) Original en parchemin, ayant eu 3 sceaux, et au dos duquel on lit: *Pour François*; et *Donnaison de madame de Villequier, dont les cas ne sont advenuz.* Ce document est conservé dans la Topographie Angevine de M. Toussaint Grille, dossier de Cholet.

(5) Cousine germaine d'Agnès Sorel, elle lui succéda dans sa faveur auprès

Digitized by Google

vivant André seigneur de Villequier, vicontesse de la Guierche, de Saint Sauveur le Viconte, damme des isles de Marans, d'Oleron et Auvert, damme de Montresor et de Chollet, bien acertenée que paravant ces heures je ay eu, par prest, de hault et puissant prince et mon tres redoubté seigneur Franczoys, a present duc de Bretaigne, grant numbre de finance pour metre et emploier en l'acquest que j'é desiré fere de la terre, seigneurie et chastellenie de Chollet (1), lequel acquest a esté par moy fait moiennant l'ayde que ledit duc m'a fait par la finance qu'il m'a baillée et prestée, dont je ne luy ay fait aucun retour ni restitucion; et pour ce, adfin de descharger ma conscience et loiaument me acquiter ainsin que raison est, considerante que la pluspart dudit acquest a esté fait des deniers dudit duc, et pour autres grandes causes et consideracions qui a ce meuvent ma conscience, ay au jour de huy, de ma pure et liberalle volunté, sans induction d'autruy, donné et donne, par vroye donnaison inrevocable, par testament, derraine volunté ne autrement, à Franczoys, fils naturel dudit duc, la terre, seigneurie et chastellenie de Chollet, o toutes ses appartenences et deppendences, entierement sans retenue ne aucune reservacion en fere, o la charge toutesfois de la condicion et grace de racquit que jé octriée en faisant celuy acquest, jusques a temps uncore a venir; ou cas duquel racquit ay fait semblable donnaison audit filz des deniers qui pour ledit racquit fere seront restituez ou des terres et heritaiges que je pouroy acquerir desdits deniers.

de Charles VII. A la mort du roi, et pour éviter les rigueurs de Louis XI contre tous les amis de son père, elle se retira auprès de François II, duc de Bretagne, dont elle eut quatre enfans. Elle fit ce testament en faveur de l'aîné, François, baron d'Avaugour. — V. les historiens de la Bretagne.

(1) Nous empruntons à M. Toussaint Grille la note suivante :

« La belle Antoinette de Magnelais, maitresse de François II duc de Bretagne, résidait à Cholet. Le duc lui avait acheté cette terre comme avoisinant celle de Clisson, où il s'aimait. Il venait souvent l'y voir, et les plaisirs l'y suivaient; les joûtes, les tournois se succédaient et embellissaient ce séjour. Les bords de la Moine retentissaient du bruit des fanfares. On y montre encore la lice ouverte aux chevaliers, aux jeunes poursuivants d'armes, qui se disputaient le pas sous les yeux de la belle Antoinette. Ce lieu est encore aujourd'hui nommé *la Prairie des Guerriers.* »

Digitized by Google

Et si le cas avenoit que ledit filz alast de vie a deceix sans hoir de son corps procrée en mariage, je, desirante que celle terre et seigneurie tourne et demeure en la ligne dudit père et de ses hoirs, ay donné et dès a present oudit cas donne audit pere d'yceluy Franczois ladite terre et seigneurie o ses appartenences, ou aussi lesdits deniers, si ledit racquit estoit fait, ou ce que d'iceulx deniers sera par moy acquis; et veill et me consens qu'il en face et dispose comme du sien propre.

Et d'abondant, pour eschiver ès cas qui peuent avenir, c'est assavoir que ledit père pouroit deceder par avant sondit filz, et par après ledit filz decederoit sans heritier de son corps, et par ce seroit doubte a qui la terre devroit retourner par les motz devant ditz, je ladicte Anthonete, en continuant et pour parvenir a l'intencion et volunté que je ay que ladicte terre et seigneurie demeure et cede au proufit et heritage desditz père et filz ou leurs successeurs, ay, neantmoins ladicte donnaison a present faicte audit filz, voulu, consanti et octroié audit père, que toutes et quantes fois que bon luy semblera, combien que sondit filz soit uncore en vie, il face don et transport desdictes choses a tel que luy plera, qui en pourra par celuy transport joir au cas du deceix d'iceluy filz et non autrement; o reservacion que je fais, en touz lesditz cas, d'avoir la jouissance et percepcion durant ma vie, des usufruitz de ladicte terre et seigneurie, et aussi des terres qui seront acquises des deniers dudit racquit, s'il estoit fait.

Mais si celle terre estoit racquitée et que les deniers n'en fussent emploiez en autre heritage et demourassent devers moy, je veill et ordonne que, par mes heritiers, soit poyé audit filz ou père ou autre a qui celuy père feroit don et transport d'icelles choses respectivement, ainsin que dit est, paroille somme qui a esté poyée pour ledit acquest, qui sera receue ledit racquit faisant, ou que par ceulx heritiers, leurs soit baillé et assis en mes heritaiges (1) la valeur desdictes choses acquises et par moy données ainsin que dessus.

Et (2) pour seurté de ce et sauf a en estre recindé par autant

(1) Blanc d'un tiers de ligne.
(2) Blanc d'un ou deux mots.

Digitized by Google

que elle seroit de plus grant valeur et aussi des autres choses par moy données et transportées, ainsin qu'est contenu cy davant, de chascune d'icelles choses respectivement ès cas dessus ditz, je, dès a present comme dès lors et dès lors comme de present, me suis dessaesie et departie, dessaesis et departz du tout en tout et auxditz père et filz, a ce presens et tout ce que dessus acceptans et consantans, en ay baillé, cessé et transporté la propriété et pocession, o ladicte retencion d'usufruit; laquelle retencion et les espletz que en vertu de ce je feroy pour le temps a venir et celles choses je veill que ce cede et vaille au proufit de la pocession desditz père et filz respective; et que incontinant mon deceix avenu, ilz, de leur auctorité et sans autre moien ne ministere de justice ne y appeller a droit mesditz heritiers, puissent prandre et a eulx retenir la pocession réelle et actuelle d'icelles choses et heritages, sans ce que mesditz heritiers soint oiz ne receuz a dire que ladicte donnaison requert action et esligement et qu'ilz doivent venir a la pocession de ma succession. Et combien que l'on veille dire que donneur ne soit tenu garantir son don, je, neantmoins tout ce, ay promis et me oblige pour moy et mes hoirs et sur l'obligacion et ypotheque de touz mes biens meubles et heritages presens et futurs, fere auxditz père et filz et chascun d'eux respectivement, desdictes choses par moy données deffens et garantaige vers touz et contre touz en perpetuel.

Et en declerant la volunté et intencion que je ay que celle donnaison sorte a effet, pour ce que espoir mes heritiers la vouldroint contrarier ou débatre, je, ou cas que mesdits enffans ou autres heritiers y vouldroint contredire, ay dès a present comme dès lors, et dès lors comme de present, donné et donne par pure donnaison, au chappitre de (1) touz les heritages et choses heritelles qui a moy appartiennent, peuent et doivent compcter et appartenir, par cause de la succession de mes père et mère, et aussi touz les acquestz de heritage que je ay faiz et en quoy suis fondée, tant de ce que en a esté fait durant mon mariage que dempuix, sauff toutesfois ladicte chose donnée ès ditz père et

(1) Nom en blanc.

Digitized by Google

filz, dont je veill qu'ilz joissent, comme dit est, en priant et requerant audit chappitre qu'il veille ladicte donnaison accepter. Et si ledit chappitre ne le vouloit fere, je ay fait semblable donnaison au chappitre de (1), o pareille priere et requeste. Et si lesdictes donnaisons faictes tant auxditz chappitres que autrement, ainsin que dit est, ne puet valoir au tout et en la forme que dessus, je veill et ordonne que elles vaillent, tiennent et sortent a effect en la maniere et plus grant forme que estre poura, selon droit, usaige et coustumes des pays où je suis subgite.

Toutes lesquelles choses et chascune dessusdictes je ay promis et juré, promet et jure, par la foy et serment que je doy à Dieu nostre createur, tenir, fornir et accomplir pour moy et mes hoirs, en renunciant, et ay renuncié et renuncie, a jamés n'aler a l'encontre par moy ne par autres en aucune maniere. Et en tesmoign de ce, je ay signé ces presentes de mon signe manuel et séelle de mon seau; et l'ay fait signer et séeller, a ma requeste, des signes et seaux de missire Jehan de Levys, conte de Villars, et de Tanguy du Chastel, maistre d'ostel de Bretaigne.

Donné a Chollet, le vingt et troysiesme jour de may, l'an mill quatre cens soixante et troys.

A. DE MAGNELAIS.
JEHAN DE LEVYS.
TANGUY DU CHASTEL.

(1) Nom en blanc.

p. 425.

Digitized by Google

# EXCURSION

# DANS LE PAYS DE MAUGE

## JALLAIS ET LA CHAPERONNIÈRE

Ce ne sont pas les historiens qui manquent à l'Anjou. Il n'est pas un dossier de nos riches chartriers, pas un volume de nos curieuses chroniques qui n'ait été compulsé, et dont on n'ait livré des pages nombreuses à la publicité. Cependant le champ des documents n'a pas été si avaricieusement fauché qu'il n'y reste encore un peu de glanes pour les tard-venus. Les événements les plus importants ont été recueillis, les plus célèbres héros exhumés. Nous connaissons tous les gestes de nos comtes et de nos ducs, l'origine de nos églises et de nos abbayes, les fêtes ou les drames dont nos grands châteaux ont été témoins, et les épisodes les plus sombres et les plus glorieux de nos longues guerres civiles. Mais que de noms et de faits dignes de mémoire sont encore ensevelis dans la poussière de nos bibliothèques! Que de monuments à demi ruinés devant lesquels on a passé trop vite, et dont les pierres ont peut-être de merveilleux secrets à raconter! Que de légendes et de poèmes à recomposer! Que de lettres frustes à déchiffrer! Que de nobles ou touchantes figures à ranimer!

Nos collègues de la commission archéologique s'efforcent de combler les lacunes que nous signalons ici, et chaque mois leur

Digitized by Google

bulletin nous apporte une découverte ou quelques détails historiques destinés à compléter d'anciennes monographies. Déjà nous devons à leurs recherches, qui ont appelé récemment l'attention du Comité des Sociétés savantes, la description de nos dolmens et de nos menhirs (1), la statistique des monuments gallo-romains dont notre sol a gardé les vestiges (2), et de précieux renseignements sur notre histoire ecclésiastique (3). Pourquoi n'entreprendraient-ils pas aujourd'hui de réunir les éléments d'une histoire des anciennes seigneuries de l'Anjou? Ce serait là un travail du plus haut intérêt et dont il y aurait à tirer un immense profit pour l'étude générale d'un régime encore fort mal compris. Mais il faudrait se lancer hardiment dans l'inconnu, sortir des sentiers frayés, et ne pas tourner sans cesse autour de deux ou trois vastes demeures, depuis longtemps explorées, telles que Brissac, Champtocé ou Le Plessis-Bourré. Il y a dans notre département un très grand nombre de vieux manoirs que distingue le style de leur architecture, qui ont appartenu à des familles illustres, et sur lesquels aucune notice n'a été publiée jusqu'à ce jour. Que sait-on, par exemple, des châteaux du Cazeau, de la Jousselinière, du Coudray-Montbault, de Coron, de la Tour-Landry, de Monriou, de la Guerche et de tant d'autres, qui ont échappé, au moins partiellement, au bélier, au temps et à l'incendie? C'est le passé de ces baronnies oubliées qu'il faut aller fouiller, si l'on veut réellement accroître le trésor de notre histoire féodale.

En attendant que l'œuvre soit tentée, et pour y aider, groupons ici quelques notes prises à travers chemins et parchemins.

Nous sommes en Vendée et dans l'une des zônes les plus pittoresques de cette région de la France, à l'entrée des Mauges, entre Beaupréau et Chemillé. Le pays de Mauge ne peut être assimilé ni à la Bretagne, ni à la Cornouailles, ni à l'Ecosse, et cependant il rappelle ces trois derniers refuges de l'indépendance celtique par la mélancolie de ses aspects, par l'âpre beauté de quelques-

(1) Mémoire de M. Godard-Faultrier.
(2) Mémoire de M. Godard-Faultrier.
(3) Documents publiés par M. l'abbé Barbier de Montault.

Digitized by Google

uns de ses sites, par le caractère à la fois doux et fier de ses habitants, par ses légendes et par ses ruines. Le sol se profile en croupes arrondies qui se croisent et se superposent dans tous les sens :

> Là, semblable à la vague, une colline ondule,
> Là le côteau poursuit le côteau qui recule.

Les terres cultivées sont entremêlées de bois, de marais, d'étangs et de landes incultes. Çà et là les toits rouges des fermes, un talus argileux, quelque champ de genêt qui brûle, éclairent le paysage. Les bourgs et les hameaux sont reliés entre eux par des chemins creux et abrupts où l'on rencontre à chaque pas, tantôt un long attelage de bœufs qui se traîne en gémissant d'ornière en ornière, tantôt une vache isolée qui paît le gazon des bermes ou broute les feuilles des haies, pendant qu'une pauvre fileuse la suit du regard en tournant ses fuseaux. Vers la Loire, l'Evre s'écoule lentement entre deux rangées d'aulnes, et, de chaque côté de cette limpide rivière, une multitude de petits cours d'eau suivent les pentes et les sinuosités des vallons :

> Ils mêlent un moment leur onde et leur murmure
> Et non loin de leur source ils se perdent sans nom.

L'hiver, lorsque le sol est jonché de feuilles sèches et que les ruisseaux gonflés deviennent des torrents; lorsque l'horizon, voilé par la brume, se revêt de teintes d'un bleu sombre, ou que la neige blanchit les côteaux, la physionomie du pays est profondément triste. Mais aux premières effluves du printemps, une transfiguration complète s'opère. Les brises de l'Orient chassent les brouillards vers la mer, le ciel s'épure, et les campagnes rajeunies se nuancent de mille couleurs. La consoude, la primevère et l'ancolie se mêlent à l'herbe des près; la sylvie et l'hyacinthe surgissent dans les bois et parmi les ronces; le troène s'ouvre dans les buissons, et les fleurs parfumées des genêts couvrent les flancs des collines, en formant comme de vastes réseaux d'or.

Historiquement, qu'est-ce que le pays de Mauge? On a fait venir ce nom de *mala gens* expression dont se serait servi César pour désigner l'une des tribus des Pictones les plus rebelles à la domination romaine. Quelque ingénieuse que soit l'explication,

Digitized by Google

et bien qu'elle ait été reproduite par la plupart des historiens de la Vendée, elle n'a qu'une fable pour base. Il en est de même de l'étymologie fondée sur l'existence d'une prétendue peuplade celtique du nom de *Medalgio*. Suivant l'opinion d'Adrien Valois le pays de Mauge, *pagus Meldacensis*, aurait été nommé ainsi de *Meldacus*, petite ville ou forteresse située peut-être à l'emplacement de Montrevault (1). Enfin dans plusieurs chartes et chroniques, ce pays est appelé *pagus medalgicus*, ou *metalgicus*; *regio metallica*. Les minerais épars dans les plaines, et les carrières abandonnées qu'on rencontre à chaque instant au milieu des bois sembleraient assez justifier ces dernières dénominations.

Quoi qu'il en soit, la population des Mauges remonte à une haute antiquité, ainsi que l'attestent les débris de *peulvans*, de *kromlechs* et de *dolmens* à demi-cachés dans l'épaisseur des halliers, ou les *tombelles* et les *galgals* dont les môles coniques se dressent encore sur le sol de plusieurs communes. Dès les premiers temps de la conquête, les Romains eurent des établissements dans cette partie de la Gaule. Ils la sillonnèrent de voies dont il reste aujourd'hui de nombreux vestiges, et le soc de la charrue a soulevé plus d'une fois, dans les champs, de précieux amas de médailles ou de pièces de monnaie, à l'effigie des principaux empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. Lorsque les Francs se furent rendus maîtres des Mauges, elles devinrent, entre les comtes de Nantes et de Poitiers, l'objet de rivalités ardentes qui se prolongèrent jusqu'au dixième siècle. A cette époque, Alain Barbe-Torte, comte de Nantes, en régla les limites avec Guillaume Tête d'Étoupes, comte de Poitiers, et, un siècle après environ, elles passèrent sous la domination des comtes d'Anjou. Les évêques de Nantes, de Poitiers et d'Angers se les disputèrent aussi pour la juridiction ecclésiastique. Le dernier finit par en être investi; mais son autorité ne s'étendit pas sur tout le territoire. En vertu d'une charte de Charles-le-Chauve, confirmée par les évêques d'Angers, de Périgueux et d'Angoulême, les possessions des moines de Saint-Florent-le-Vieil avaient été déclarées exemptes de tous droits diocésains, et elles

(1) Videtur a Meldaco (Mauge) opidulo nomen invenisse.-*Notitia Galliarum*, page 330.



Digitized by Google

relevaient directement de Rome. Cette prérogative, accordée aux religieux pour les dédommager des dévastations exercées sur les terres de leur couvent par Nomenoé, duc des Bretons, accrut encore l'esprit d'indépendance des habitants. En 1672, Henri Arnauld fit rentrer les paroisses privilégiées sous la juridiction épiscopale. Le prieur de l'abbaye conserva seul néanmoins le pouvoir de conférer les cures et les bénéfices (1).

Mais nous ne voulons nous occuper aujourd'hui que d'une étroite portion des Mauges — de la commune de Jallais — et voici un préambule sans proportion avec notre dessein.

Jallais, ancienne résidence du doyen des Mauges et baronnie dépendante de Montrevault, avait, dès le XIe siècle, un château et une enceinte fortifiée. Il reste encore deux tours de son vieux manoir, et les douves qui entouraient ses murailles ne sont pas entièrement comblées.

L'un des premiers barons de Jallais fut Ranulphe de Montmorillon, dont le fils Bernard reçut, dit-on, en Espagne, le glorieux surnom de *Quatrebarbes*, après avoir tué quatre émirs en combat singulier, et suspendu leurs têtes, par la barbe, au fer de sa lance. A ce vaillant chevalier succédèrent, dans la châtellenie de Jallais, cinq seigneurs de la même race : Philippot qui accompagna le comte d'Anjou à Jérusalem en 1130; Henri; René; Foulques, qui prit part à la troisième croisade, et Macé de Quatrebarbes (2).

La maison de Turpin de Crissé a possédé le château de Jallais depuis le milieu du XVIe siècle jusque vers la fin du XVIIIe. En 1789, il appartenait à M. le marquis Bauyn de Péreuse, lieutenant-général des armées du roi, gentilhomme prodigue et joueur, qui se ruinait en fêtes splendides et faisait venir des comédiens de Paris pour charmer les soirées de ses hôtes.

Nous trouvons le passage suivant dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Angers (3) :

(1) Voir l'histoire de l'abbaye de St-Florent, par dom Huynes, et l'Histoire ecclésiastique d'Anjou, par Grandet. Manuscrits de la Bibliothèque d'Angers.

(2) Précis généalogique de la maison de Quatrebarbes. Angers, Pigné-Château. 1 volume in-8°.

(3) Livre contenant l'étendue des sénéchaussées et siéges présidiaux d'Angers

Digitized by Google

« Jallais, dit en latin *Beata virgo de Jallazao,* annexe du do-
» yenné des Mauges, est châtellenie, comme appert par l'adveu
» de Vihiers. Il y a un prieuré hors l'Eglise, nommé Bouschet,
» de l'ordre de Saint-Augustin, dépendant de Saint-Georges-
» sur-Loire. — Le sénéchal de cette seigneurie a voulu tenir
» la juridiction à Montrevau, soubz prétexte que les deux
» terres appartiennent à un même seigneur. Mais, en mars 1639,
» le sénéchal a eu pour ce subjet adjournement personnel au Pré-
» sidial. — En cette paroisse est une belle seigneurie nommée
» Cierzay, qui a droit de châtellenie, où toutefois la juridiction
» ne s'exerce pas. — Cette paroisse de Jallais est de l'évêché
» d'Angers, du plein droit de Monseigneur d'Angers, du do-
» yenné des Mauges, du grenier à sel de Cholet, et au surplus
» comme la Poictevinière. — Monsieur le comte de Turpin est
» seigneur de Jallais et porte ces armes : *lozangé d'argent et de*
» *gueules.* »

Pendant les guerres de religion, le bourg de Jallais fut pris et pillé plusieurs fois par les huguenots. Charles IX et Catherine de Médicis s'y arrêtèrent le 8 octobre 1566, en se rendant à Nantes (1), et La Rochepot gouverneur d'Angers, l'enleva aux ligueurs en 1590 (2). D'après une tradition conservée dans le pays, le château du *Gué au Sang* (3), situé au bord d'un affluent de l'Evre, entre Jallais et la Poitevinière, rappellerait encore par son nom les tristes luttes de cette époque.

L'église de Jallais a conservé des archives qui ont été fouillées avec soin par M. l'abbé Nipont, vicaire de Jarzé. Grâce à l'obligeance de ce jeune et studieux archéologue, nous pouvons faire connaître les principaux doyens des Mauges.

et de Châteaugonthier, par Jean Ballain, marchand, maître potier d'étain à Angers, 1717 ; f° 217.

(1) « Le lundi, huitième jour du mois d'octobre, le roi (venant de Gonnord) » dîna à Chemillé, petite ville, et coucha à Jallais, grand village. » *Histoire d'Anjou*, par Barthélemy Roger, page 428.

(2) Le lieu du combat porte encore aujourd'hui le nom de *La Rochepot.*

(3) Sur la carte de Cassini et sur celle de l'Etat-Major, on lit *Gué Haussang* : nous suivons l'orthographe intelligible et donnée par la tradition.

Digitized by Google

La liste (nous ne disons pas le doyenné) commence en 1282. A cette date, c'est un prêtre nommé *Gervais* qui est placé à la tête du clergé des Mauges. Il assiste au 23e synode tenu par Nicolas Gellant, évêque d'Angers. On décida, dans cette assemblée, que le doyen des Mauges tiendrait ses assises à Sainte-Croix de Rochefort et à Montrevault, et qu'il ne pourrait avoir plus de deux appariteurs (1).

En 1298, le doyen des Mauges (était-ce encore Gervais?) est représenté par *André Gautier* au 8e synode de Guillaume Le Maire (2).

*Louis de Sène,* seigneur de la Brinière (3), administrait le doyenné au commencement du xve siècle. Son testament, daté du mois de juillet 1457, contient le don d'une rente perpétuelle en faveur de l'église de Jallais.

En 1462, le doyen *Jean de Montjean,* assiste à la publication des coutumes d'Anjou, dans l'église des Cordeliers d'Angers.

En 1508, *René de Montjean,* chanoine de l'église d'Angers et protonotaire du Saint-Siége Apostolique, est appelé, en qualité de doyen des Mauges, à une nouvelle publication de ces coutumes, qui eut encore lieu dans l'église des Cordeliers. La même année, il est représenté par *Me Nicolle Rochereau* à la publication des Coutumes du Maine, dans l'église des Frères-Prêcheurs du Mans (4).

Sous l'administration de *Jacques Pellé,* en 1568, le doyenné des Mauges fut maintenu dans la possession d'une rente de douze

(1) *Decanus de Maugia causas et placita tenebit et audiet in duobus tantum locis, videlicet apud Sanctam Crucem de Rupeforti et apud Montem Rebelli, et duos tantum apparitores habebit.* (Statuts du diocèse d'Angers, 1 vol. in-4° pages 75 et 76.)

(2) Statuts du diocèse d'Angers, page 90.

(3) Le château de la Brinière, qui domine le bourg de Jallais, appartient actuellement à M. Valpinçon. Cette demeure a été restaurée; mais il reste encore deux tours de l'ancienne construction. Avant la révolution, le seigneur de Piédouault avait le droit de chasser un jour par an dans le parc de la Brinière, avec son garde et sa meute (Mss. de M. l'abbé Nipont).

(4) Il était convoqué à cette dernière assemblée comme tuteur du seigneur de Sillé-le-Guillaume.

Digitized by Google

sols et de seize boisseaux de froment, due par la cure de la Blouère, et qui avait déjà été l'objet d'un litige en 1564.

*Vincent Crétin* était doyen de 1570 à 1580. Il fit reconstruire l'église de Jallais, brûlée par les Réformés sous son prédécesseur.

A la date du 17 juin 1578, se trouve un aveu rendu à Charles Turpin, comte de Montrevault et seigneur de Jallais, par Antoine de Terves, prieur de l'abbaye de St-Florent-le-Vieil, et de *Saint-Pierre de Jallais*. On lit dans ce titre : « Audit prieur revient la » tierce partie des offertes ou oblations faites à la chapelle de » St-Pierre, aux quatre fêtes annuelles et à la fête de Notre-» Dame de la mi-août.... avec un dîner qui lui est dû aux Vi-» giles desdites quatre fêtes, tant à lui qu'à son clerc, ses chevaux, » ses chiens et oiseaux.... Pour lesquelles offertes, le prieur doit, » aux vigiles des grandes fêtes annuelles, commencer vespres; » le lendemain, commencer matines, faire la procession, dire la » grande messe et vespres. »

A Vincent Crétin succéda *Louis Charruau*, qui, dès l'année 1583, était remplacé par *Christophe de Laurène*, chanoine de la cathédrale d'Angers.

En 1607, l'église des Mauges était administrée par *Louis Couldrin*. Ce doyen assembla son clergé en synode, à Sainte-Christine, le 14 avril 1611. Voici un extrait du procès-verbal de la réunion.

« En l'assemblée et convocation du clergé des Mauges, tenue » par nous, Martin-Louis Couldrin, le 14 avril 1611, à Sainte-» Christine, ont comparu ceux qui suivent, en personne : « Les » curés de Sainte-Christine, de Chaudefonds, de Saint-Quentin, » et du Grand-Montrevault. Autres qui ont comparu par procu-» reurs, ou excusés : les curés de la Jumellière, de Saint-Rémy, » du Chaudron, de Montjean, du Pin et de Neuvy. Défaillants : » les curés d'Aubigné, de Sainte-Foi, de Rochefort, de Saint-» Aubin-de-Luigné, de Saint-Lambert-du-Lattay, de la Poite-» vinière, de Saint-Philibert, de la Blouère, de Cossé, de la » Chaussère, du Puiset-Doré, du Fief-Sauvain, de la Chapelle et » de la Salle-Aubry, de Saint-Pierre Maulimart, du Petit-Mon-» trevault, de Villeneuve et de la Pommeraye. Ne regardant que

Digitized by Google

» la probité, avons condamné et condamnons à trente sols les » défaillants; les autres qui ont été excusés ou ont comparu par » procureurs, à quinze sols tournois d'amende; lesquelles amen- » des sont donnables à l'hôpital de M. Saint-Jean-Baptiste de la » ville d'Angers. En outre, avons fait défense à tous les curés de » notre doyenné d'envoyer quérir les saintes huiles, soit en ce » lieu ou à Jallais, autrement que par gens d'église en habit, » selon que l'ordre le requiert, sous peine de trente sols tournois » aussi d'amende, laquelle amende nous donnons aussi à l'ho- » pital Saint-Jean. Ordonnons en outre que tous les curés vien- » dront ci-après aux synodes avec leur grande robe ou sou- » tane et surplis, comme l'ordre le requiert. Sont encore con- » damnés, chacun à soixante sols d'amende, pour les pauvres » et les capucins de la ville d'Angers, Jehan Orthion, chapelain, » et Mathurin Gourdon, vicaire de Sainte-Christine, pour s'être » injuriés (1). »

Louis Couldrin eut pour successeur *Jean de Saymond*, le plus éminent et le plus actif peut-être des doyens de Jallais. Le zèle avec lequel il s'acquitta de ses fonctions lui suscita des ennemis, et il eut à se défendre, dans le synode tenu à Angers par l'évêque Miron, au mois de mai 1614, d'avoir usé de mesures vexatoires envers le clergé des Mauges (2). On lit, dans un règlement qu'il fit au mois de juillet de la même année : « Les prêtres chapelains » assisteront, en robe longue, surplis et bonnet quarré, aux pro- » cessions, où ils se porteront avec toute modestie, sans babil et » sans querelle, soumis aux curés comme à leur supérieur. Ils » diront leur messe entre cinq heures et six heures du matin, et » assisteront aux matines, aux premières et secondes vespres, et » à la messe paroissiale.... Ils acquitteront les fondations, mais » ne pourront dire des messes basses pendant la messe parois- » siale.... Au surplus, nous défendons aux dits chapelains l'ad- » ministration des sacrements, tant en l'église qu'en la paroisse » de Jallais, sans consigne ou mandement du curé ou de son » vicaire. »

Il ne nous reste plus qu'un nom à citer : celui de *Claude Hé-*

(1) Mss. de M. l'abbé Nipont.

(2) Statuts du diocèse d'Angers.

Digitized by Google

*rard de Bois Simon*, qui dirigeait le doyenné vers la fin du XVII^e siècle, et par les soins duquel fut dressé un inventaire du trésor de l'église de Jallais (1).

Quelques mots maintenant sur les événements de l'époque révolutionnaire.

Quand l'insurrection de la Vendée éclata, en 1793, le bourg de Jallais était occupé par 150 soldats du 84^e régiment de ligne et par un détachement de la garde nationale de Chalonnes, sous les ordres du médecin Bousseau. Les paysans du Pin-en-Mauges, commandés par Jacques Cathelineau, et ceux de la Poitevinière, sous la conduite de Perdriault, résolurent d'attaquer cette garnison, pour coup d'essai. Après avoir pris quelques armes, chemin faisant, au château de la Bouère, ils arrivèrent le 14 mars devant Jallais. Une pièce de six que les Républicains avaient nommée le *Missionnaire*, parce qu'elle devait, disaient-ils, convertir les Vendéens aux principes révolutionnaires, fut braquée sur eux. La vue de ce canon exalta leur courage au lieu de les intimider. Ils gravirent au pas de course l'avenue du château, au sommet de laquelle l'ennemi les attendait, s'emparèrent du Missionnaire qui égarait ses boulets au-dessus de leurs têtes, renversèrent quelques soldats à coups de fourches et de bâtons, firent plusieurs prisonniers, au nombre desquels se trouvait le commandant Bousseau, et en moins d'une demi-heure restèrent maîtres du poste républicain.

Vers la fin de l'année 1793, et au commencement de 1794, Jallais et ses environs furent le principal théâtre des violences exercées par la Convention. Le général Desmarres fit mettre le feu au château de la Bouère (2); les colonnes infernales portèrent

(1) C'est à Jallais que naquit, dans le XVII^e siècle, le P. Gallet, réformateur de l'abbaye de Toussaint. Le R. P. dom Chamard, de l'abbaye de Solesmes, a écrit la vie de ce pieux personnage, et la publiera prochainement.

(2) Il reste encore une tour de ce château, qui dépendait autrefois de Montrevault. Jacques de la Bouère avait été autorisé à la construire, dans les dernières années du XVI^e siècle, par Charles de Turpin-Crissé, comte de Montrevault, à la charge de donner à son suzerain «une paire de gants blancs de cinq sols.» Ce don devait se renouveler à chaque mutation de seigneur et de sujet. La

Digitized by Google

l'épouvante dans tous les villages, et Cordellier écrivait de Jallais le 23 janvier : « Mes ordres ont été ponctuellement exécutés, et dans ce moment, quarante métairies éclairent la campagne (1).»

Au mois d'avril 1794, les généraux vendéens Charette, Stofflet, Sapinaud et Marigny, se réunirent à Jallais pour délibérer sur la défense du pays. Mais des rivalités funestes éclatèrent entre eux. On voulut contraindre Marigny à déposer le commandement des troupes qu'il avait tant de fois menées au combat. Il s'y refusa, et, rompant brusquement les conférences, se jeta sur le chemin du Poitou avec son armée. Condamné à mort par un conseil formé de ses compagnons d'armes (2), il fut saisi quelque temps après dans une maison située sur la route de la Chataigneraye, et exécuté par l'ordre de Stofflet. Marigny n'était pas irréprochable peut-être; mais ses torts étaient atténués par d'immenses services, et son fantôme sanglant dut venir souvent reprocher à ses juges leur inflexible sévérité.

Sur le chemin qui conduisait autrefois de Jallais à Cholet, il existe une vieille chapelle

Dont l'humble toit caché sous des touffes de lierre
Ressemble au nid sous les rameaux.

Une foule nombreuse s'y rend chaque année, le jour des Rogations, en chantant des cantiques ou les litanies des saints. Elle est dédiée à St. Tibère, et une pieuse légende en rapporte ainsi l'origine : Depuis longtemps une bergère remarquait que l'une de ses brebis, au lieu de brouter l'herbe comme les autres, s'obstinait à lécher une énorme pierre à demi enfoncée dans le sol ; et ce qui la surprenait, c'est que cette brebis était la plus belle et la plus grasse de son troupeau. La bergère consulta le curé de sa

Bouëre dépendait sans doute aussi du duché de Beaupréau, car on lit dans un titre de 1592 : « Nous, Charles de Vauldrey, chevalier de l'ordre du roy, » capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de » Saint-Phal, duc de Beaupréau, etc., certifions avoir permis et permettons à » Jacques de la Bouëre une tour et forteresse à bascule, mâchicoulis et fossés » etc. » (Mss. de M. l'abbé Nipont).

(1) *Guerres des Vendéens et des Chouans*, par Savary.

(2) Ce conseil s'asembla dans une salle du château de la Brinière.

Digitized by Google

paroisse. Celui-ci rassembla le clergé des environs, et la pierre fut levée solennellement. Elle recouvrait des reliques de St. Tibère. On les recueillit avec respect, et plus tard une chapelle s'éleva sur le lieu où elles avaient été miraculeusement découvertes (1).

Pour achever notre courte excursion, remontons maintenant vers le nord, et dirigeons-nous sur Beaupréau. A une lieue à peine de cette ville, nous apercevons une construction qui paraît remonter aux premières années du XVIe siècle : c'est le château de la Chaperonnière, dont le nom rappelle un si funèbre épisode de la dernière insurrection royaliste.

Cette demeure se compose d'un corps de logis rectangulaire, flanqué de deux pavillons carrés et d'une tour octogone. Au dessus de la porte principale, ornée de feuillages élégamment sculptés, on remarque les armoiries de deux des familles qui ont possédé cette habitation (2).

A quelques pas de distance est un pittoresque moulin que fait tourner l'Evre (3). Le soir, quand on se promène au bord du ruisseau, on entend comme un bruit de coups frappés sur une planche; et cependant, si l'on marche vers l'endroit d'où les coups semblent partir, on ne découvre rien qui puisse les expliquer. D'aucuns affirment qu'une fermière du pays, morte depuis longtemps, mais qui pendant sa vie osait laver son linge le dimanche, au mépris de la loi divine, a été condamnée dans l'éternité à continuer sans relâche son travail impie, et que c'est le bruit de son battoir qui retentit ainsi dans le vallon. D'autres soutiennent d'un ton magistral qu'il n'y a là ni battoir ni laveuse, ni châtiment ni prodige, et que tout est produit par le clapotement

(1) Le clergé et les fidèles, en se rendant à la chapelle St Tibère, chantent toujours un *Libera*. Cette prière est récitée pour le repos de l'âme d'une paysanne nommée Jeanne Pyau, qui a fait construire à ses frais une levée sur laquelle passe la procession.

(2) L'un des écussons est de *sinople à l'écu d'argent en abîme, accompagné de vannets en orle :* ce sont les armes des du Plessis. Le second est *parti du précédent, et de frettes de....* (on ne distingue pas la couleur).

(3) Le moulin Moine.

Digitized by Google

du flot contre un rocher. Nos lecteurs partageront sans doute l'antipathie que nous inspire cette dernière explication.

La Chaperonnière a reçu son nom d'une famille *Chaperon*, sur laquelle on trouve quelques renseignements dans *l'Histoire de la maison des Chasteigniers*, par André Duchesne, et dans le *Dictionnaire de la noblesse*, de Lachesnaye-Desbois (article Savennières).

Le plus ancien seigneur connu de cette famille est Philippe Chaperon, qui vivait dans la première moitié du XIVe siècle, et dont la fille Jeanne épousa en 1351 Baudouin de Savennières, de la branche des seigneurs de la Bretesche.

Au commencement du XVe siècle, la Chaperonnière appartenait à Jean Chaperon, lequel épousa Lucette Pelaud, dame de Bouzillé et de la Bourgonnière. De cette union naquirent cinq enfants : François, Pierre, Guillaume, Jeanne et Alnette.

On possède un testament assez curieux de Lucette Pelaud, dicté en 1421. La testatrice ordonne que ses restes soient déposés dans l'église de Notre-Dame de Jallais « en la chapelle de son seigneur et époux ». Elle donne : 1° à sa fille Jeanne « quatre » vaches et six écus, voulant qu'elle soit nourrie à son hôtel jus- » qu'à ce qu'elle soit mariée, et qu'à son mariage elle soit vêtue » par ses héritiers » ; 2° au frère de la dite Jeanne vingt livres ; 3° à sa fille Alnette « sa houppelande vermeille d'écarlate et une » longue robe noire ; » 4° à sa petite-fille Françoise Douplessais (du Plessis) « sa longue robe garnie de trois pièces, c'est à » savoir un sercot ouvert et long, un sercot clous, une cotte simple, » et son chapron long de veluau (velours) ; et du surplus de ses » aultres robes, veut qu'elles soient données au plaisir de son » fils Jean. »

La généalogie de la maison de Savennières, par Trincant, contient le passage suivant, cité par La Chesnaye-Desbois.

« Jean IV de Savennières, seigneur de la Bretesche, qui com- » battit vaillamment aux guerres, fut doué d'une si grande in- » telligence dans les affaires, que *Jean Chaperon*, chevalier, pré- » voyant qu'il arriverait du trouble à sa mort, engagea le sei- » gneur de la Bretesche, son ami, de se porter contre ses héritiers ; » et pour cet effet, ils firent tous deux une espèce de traité, par

Digitized by Google

» lequel ils s'engagèrent mutuellement, sur leur foi de chevalier, » d'arranger les difficultés qui naîtraient après leur mort. Chape- » ron décéda le premier, et le seigneur de la Bretesche remplit » les engagements qu'il avait pris et fit terminer avantageuse- » ment les affaires de son ami, en mettant les héritiers d'accord. » Jean IV de Savennières fut tué en 1449, en Normandie, en » combattant contre les Anglais. »

Il s'agit ici évidemment du mari de Lucette Pelaud. L'aîné des fils de Jean Chaperon (François) fut tué en Hongrie ; Pierre épousa une fille de Péan d'Avoir ; Guillaume mourut sans postérité ; Jeanne fut mariée en premières noces à Hugues de Beaumont, et en secondes à Hardouin de la Porte, seigneur de Vezins ; enfin Alnette épousa Jacques du Plessis (1), seigneur poitevin, et lui porta en dot les terres de la Chaperonnière et de la Bourgonnière. Ce fut vraisemblablement ce Jacques du Plessis qui fit bâtir le château dont nous avons donné la description.

A la fin du XVI^e siècle, la Chaperonnière appartenait au duc de Beaupréau, Charles de Vauldrey, seigneur de Saint-Phal. Elle devint ensuite la propriété des Cossé-Brissac, puis celle de la maison de Rougé. M. de Boissard la possède aujourd'hui.

L'événement de 1832, auquel nous avons fait allusion, est encore présent à toutes les mémoires. Qu'on nous permette cependant de le redire ici, d'après le récit qui nous en a été donné sur le lieu même, et en précisant la situation.

C'était, on le sait, au moment où M^me la duchesse de Berry parcourait les provinces de l'Ouest. Trois Vendéens que le gouvernement de juillet avait donné l'ordre d'arrêter,—M. le marquis de Civrac, M. Morisset, ancien receveur des finances, et Cathelineau, fils du premier général de l'armée catholique,—étaient venus se réfugier à la Chaperonnière, habitée par un fermier nommé Guinehut. Leur asile fut découvert, et le 27 mai, un détachement du 29^e de ligne, conduit par M. Mazion, officier de gen-

(1) L'église de Jallais possède un calice d'argent doré, qui a été donné au XVI^e siècle par la famille du Plessis de la Chaperonnière, et porte les armes de cette maison. On lit sur le pied : LES SEIGNEURS DE LA BORGONIÈRE ET DE LA CHAPERONIÈRE ONT DONE SE CALISE A L'ÉGLISE DE N D. DE GALÈS LE XVI^e JOUR DE SEPTEMBRE MV^c XX.

Digitized by Google

darmerie, et par le lieutenant Regnier, vint cerner le château.

Au second étage se trouve un grenier assez vaste et bien éclairé, qui communique avec une chambre sombre très étroite. De cette chambre on peut passer au premier étage, à l'aide d'une trappe. Du premier, on descend par le même moyen au rez-de-chaussée, et de là, par une troisième trappe, dans un caveau.

MM. Morisset, de Civrac et Cathelineau se retirèrent dans la chambre du second. Mazion, Regnier et un certain nombre de soldats, après avoir visité tous les appartements de la Chaperonnière, arrivèrent au grenier, puis entrèrent dans la pièce contiguë. Les fugitifs, avertis par le bruit des pas, avaient gagné la chambre du premier. Irrités de ne pas réussir dans leurs recherches, les deux officiers saisirent Guinehut et le sommèrent de livrer ses hôtes. Pendant qu'on menaçait le fermier, la trappe la plus élevée s'ouvrit, et Cathelineau parut, mais pour tomber aussitôt, frappé mortellement d'une balle (1). La fermière avait fait descendre à la hâte dans le caveau MM. Morisset et de Civrac. On parvint à les trouver. Ils furent conduits en prison, et, plus de huit mois après, traduits avec Guinehut devant la cour d'assises d'Orléans. M. Eugène Janvier, défendit les accusés avec éloquence, et obtint leur acquittement (2).

Dans les fermes voisines de Jallais, on chante souvent aux veillées une complainte qui a pour héros un seigneur de la Chaperonnière, et à laquelle ne manque ni l'intérêt dramatique, ni le charme du merveilleux.

La scène se passe à la meilleure époque du moyen âge, au temps de la chevalerie. Jean Chaperon, qu'on appelait, à cause de sa courte stature, le *Petit Chaperon*, était alors le châtelain du

(1) D'après le témoignage de M. de Civrac, Cathelineau en se montrant s'écria : « Ne tirez pas, nous nous rendons. » Suivant la déposition écrite du lieutenant Regnier, le chef vendéen n'aurait été tué qu'après avoir lui-même déchargé un pistolet sur les soldats. ( Voir la *Gazette des Tribunaux*, des 2 et 4 février 1833).

(2) Neuf personnes étaient impliquées dans l'affaire de la Chaperonnière. Les avocats chargés de la défense avec M. Janvier, furent : MM. Gain, d'Angers ; Bouhier de l'Ecluse, de Paris ; Desportes, Jules et Auguste Johanet, d'Orléans.

Digitized by Google

lieu. Après de nombreux exploits, il avait songé à se marier, et une jeune fille de haute naissance venait de s'unir à lui, lorsque, le lendemain de la fête nuptiale, il reçut un message de son suzerain qui l'invitait à aller combattre les Maures en Espagne. Le sire de la Chaperonnière ne put étouffer un soupir; mais l'honneur et le devoir parlaient, et il était trop brave chevalier pour rester sourd à ces voix sacrées. Il brisa son anneau et en remit un fragment à sa jeune épouse, qui, les yeux remplis de larmes, lui jura d'attendre fidèlement son retour; puis, ayant revêtu son armure, il monta sur un vigoureux destrier à robe blanche et noire, appelé la *Pie*, et s'éloigna suivi de son écuyer.

Sept ans s'écoulèrent, pendant lesquels on ne reçut en France aucune nouvelle de Jean Chaperon. La belle châtelaine, qui avait donné naissance à une fille, crut que son noble époux n'existait plus, et, pour écarter les nombreux prétendants dont elle était obsédée, elle consentit, tout en gémissant, à devenir la femme d'un des plus riches barons de l'Anjou.

Le jour du mariage était arrivé, et les conviés se livraient à mille jeux plaisants, lorsque tout-à-coup les cloches de la chapelle se mirent à sonner d'elles-mêmes. En même temps, la fille du Petit Chaperon s'écria :

— J'entends hennir la *Pie* de mon père !

Quelques minutes après, parut un cavalier bardé de fer et couvert de poussière. Il se dirigea vers l'église, dont la porte s'était ouverte brusquement à son approche, traversa la nef à cheval, et alla déposer sur l'autel un morceau de la Vraie-Croix, enchâssé dans un reliquaire d'or (1).

Cet acte de piété accompli, Jean Chaperon — car c'était bien lui — se rendit dans la cour du château, où sa petite taille excita beaucoup d'hilarité, et, tout surpris de voir une foule si brillante dans sa demeure, demanda la dame de la Chaperonnière. On devine ce qu'il ressentit, en apprenant que celle dont le souvenir

(1) La chapelle de la Chaperonnière était dédiée à sainte Catherine. Tous les ans, jusqu'à l'époque de la Révolution, le seigneur du château venait adorer la Vraie-Croix. Le jour du Vendredi-Saint, il apportait un coussin de velours noir bordé d'argent, sur lequel on plaçait la relique, et qui renfermait une somme de 300 livres pour les pauvres.

Digitized by Google

ne l'avait pas un seul instant quitté, pendant les longues années de la séparation, venait de convoler à de secondes noces.

Cependant, dissimulant sa douleur, il alla trouver le nouvel époux et lui proposa de jouer l'infidèle aux dés. Mais quand celle-ci se montra tout éplorée, Jean Chaperon n'eut plus la force de se maîtriser. Il s'élança vers elle, en l'accablant de tendres reproches, la prit dans ses bras, et s'enfuit avec ce cher fardeau. Qu'advint-il ensuite ? C'est ce que l'auteur de la complainte n'a pu ou n'a pas voulu nous dire (1).

ALBERT LEMARCHAND.

(1) Peut-être s'étonnera-t-on que nous ne citions pas le texte même de cette légende féodale et vendéenne. Mais les vers dont elle se compose ont été tellement défigurés, par le prosaïsme grossier des paysans modernes, que nous ne pouvons, à notre grand regret, en donner ici qu'une analyse.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

Un grand projet qui a préoccupé toutes nos administrations municipales depuis plus de deux cents ans, est à la veille d'être réalisé. Grâce aux démarches réitérées de M. le Préfet, grâce à la sollicitude persévérante de notre Maire dont ce projet n'a cessé d'être la pensée de prédilection, notre ville va enfin être préservée des inondations de la Maine.

Tous les quartiers submersibles devront être exhaussés; la santé et le bien-être vont remplacer la maladie et la souffrance dans ces foyers d'infection et de misère. Cet immense bienfait, source de travaux incalculables, ne va pas seulement atteindre les réduits plus spécialement victimes du fléau périodique, il va aussi profiter à une foule d'habitations moins exposées, mais dont le voisinage pestilentiel faisait rapidement diminuer la valeur. Dans quelques mois nous ne verrons plus ces ponts fragiles jetés si dangereusement sur d'infects cloaques, nous ne verrons plus une population vivre au milieu de ces réservoirs de mortelle contagion, et nous ne frémirons plus en entendant assurer que des créatures humaines, que des concitoyens sont contraints de coucher sur des grabats dont les pieds baignent dans l'eau fétide qui envahit ces pauvres demeures. Bientôt on ne voudra pas croire à ces calamités dont nous avons été les contemporains, et, que le ciel en soit béni ! on les reléguera dans la catégorie des horreurs invraisemblables et cependant trop réelles des siècles de barbarie.

Les progrès de l'hygiène publique et la douceur de nos mœurs réclamaient avec des instances de plus en plus pressantes cette grande transformation d'une partie notable de la cité; mais pour que la mesure fût efficace, il fallait qu'elle fût établie sur une vaste échelle et par conséquent qu'elle entraînât une dépense considérable. Remercions donc de tout notre cœur l'Etat et son principal représentant parmi nous de leurs généreuses dispositions à notre égard. Il n'y aura pas moins de huit cents maisons qui prendront part, plus ou moins, au bénéfice de cet immense travail de relèvement et d'assainissement. En comptant dix habitants par maison, cette proportion est au-dessous de la vérité, voilà donc huit mille habitants intéressés dans cette œuvre qui va si heureusement améliorer leur position sous le rapport de la fortune comme sous celui de la salubrité.

On ne peut donc pas supposer que des signatures opposantes viennent protester contre l'enquête ouverte pendant un mois à la

Digitized by Google

Mairie, car tous les intérêts particuliers et généraux s'accordent à implorer la plus prompte exécution possible de ce projet, on peut dire à bon droit si patriotique. Il a été étudié avec toute la science d'une autorité spéciale et tout le dévouement d'un Angevin, par M. l'ingénieur des ponts et chaussées Sicot. Il apparaît sous le patronage de deux noms qui doivent inspirer la confiance la plus entière. Il ne peut donc être accueilli que par une approbation unanime.

— Les palissades qui entourent l'Évêché du côté de la place Neuve sont enlevées depuis quelques jours. On nous donne la bonne nouvelle, qu'à la suite d'une visite de M. l'Inspecteur général des bâtiments diocésains, le plan de M. Joly pour restaurer ce côté de l'imposant édifice, va être exécuté. Il consiste à prolonger l'aîle qui donne sur la rue de l'Évêché et à décorer les murailles de la façade du nord de plusieurs lignes d'arcades romanes, au bas desquelles un jardin sera planté et séparé de la voie publique par une grille. Nous regretterons toujours les charmants logis qui bordaient de ce côté la rue de l'Oisellerie et qui offraient un si précieux spécimen de l'architecture en bois de la Renaissance; cependant on ne peut méconnaître la convenance de cette restauration qui conservera, au séjour consacré de nos évêques, son noble caractère, tandis que le nouveau parterre égaiera de son air de fête la majesté un peu austère de notre antique Capitole.

— Cette année encore, la jeunesse angevine a été vaillamment représentée aux concours des écoles spéciales. MM. Dedouvres, Ménard et Dubois ont été admis à l'École Polytechnique; M. Bory à l'École navale; M. Guérin à l'École forestière; MM. de l'Estoile, de la Grandière, de Caqueray, de la Cochetière et de Rougé font partie de la liste des nouveaux élèves de Saint-Cyr. Enfin nous trouvons dans la liste de l'École Polytechnique un nom tellement connu et considéré dans notre pays, qu'il est devenu presque angevin, celui de notre collaborateur et ami, M. Paul Marchegay. Deux de ses jeunes parents figurent avec avantage parmi les candidats admis : l'un avec le n° 11 et l'autre avec le n° 53. Un pareil succès est en même temps la plus douce récompense pour les familles et de plus un noble exemple pour la génération à venir.

— Le numéro de décembre de la *Revue* contiendra une étude sur l'*Histoire d'Ancenis* de M. Émile Maillard, et une appréciation des deux grandes compositions que MM. Lenepveu et Dauban viennent d'achever dans la chapelle de Sainte-Marie.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU
ET
# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

NEUVIÈME LIVRAISON. — DÉCEMBRE 1860

---

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1860

Digitized by Google

## SOMMAIRE.

### I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de **M. Bougler**, conseiller à la Cour impériale (*suite*).

### II.

I. Du goût pour le gothique, à propos du *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, par M. **Beulé**.

II. Choix de documents inédits sur le département de Maine et Loire, avec notes (*suite*), par M. **Paul Marchegay**.

III. *Histoire d'Ancenis et de ses Barons*, de M. Emile Maillard, par **M. Paul Belleuvre**.

IV. Poésie, par M. **Albert Lemarchand**.

V. Chronique. — Séance de rentrée de l'Ecole de médecine et de l'Ecole supérieure des lettres et des sciences. — Mort du baron Trouvé. — Le discours de M. de Leffemberg. — Le père Stanislas, supérieur des Franciscains. — L'auteur de *Far niente* et de *Forget me not*. — Catalogue des Archives de la Mairie, par M. Célestin Port. — Les arbres de la rue de la Fidélité.

Digitized by Google

# DU GOUT POUR LE GOTHIQUE

A PROPOS

## DU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DU MOBILIER FRANÇAIS

PAR M. VIOLLET-LE-DUC,

architecte.

TOME PREMIER. — MEUBLES.

Quand il s'agit de théorie et de principes de l'histoire de l'art, j'ai le regret d'être quelquefois l'adversaire de M. Viollet-le-Duc : cela ne m'empêche pas, dans les questions de simple archéologie et d'application de l'érudition, de le lire avec empressement et de me réjouir si je partage ses opinions. Cela ne m'empêche pas, surtout, de rendre justice à son talent, qu'il tienne le crayon ou la plume, et de reconnaître les services qu'il rend à la science. Les monuments qui se sont élevés en France, du XIIe au XVe siècle, méritent d'être étudiés tout comme les autres. Personne n'aide plus efficacement à les étudier que M. Viollet-le-Duc, qui joint à une vaste étendue de connaissances une grande clarté d'exposition et l'art de faire tout comprendre par ses spirituels dessins. La mesure est dépassée, lorsque l'auteur érige en modèles les monuments de ces trois siècles et lorsqu'il veut en faire l'école de nos jeunes architectes. C'est alors que nous cessons de nous entendre et que la lutte



Digitized by Google

commence, lutte courtoise, qui ne sort point du domaine des idées, et qui nous laisse à chacun le droit de nous estimer et de nous aborder avec plaisir.

Je n'éprouve donc aucun embarras à parler aujourd'hui aux abonnés de la *Revue* d'un ouvrage de M. Viollet-le-Duc, auquel j'adresserai et des éloges et des critiques. Les critiques seront plus légères, les éloges seront vifs et sincères. Je commencerai par les éloges et finirai de même, pour que les impressions de mes lecteurs ne restent point douteuses. Et d'abord, j'avoue que c'est avec un intérêt qui n'a fait que croître jusqu'à la dernière page que j'ai lu ce volume. Le titre de dictionnaire ne doit effrayer personne : il est difficile de ranger dans un autre ordre que dans l'ordre alphabétique les détails du *mobilier*. Mais les mots sont peu nombreux, les articles sont d'une bonne proportion, pleins de faits instructifs et de citations bien choisies : à chaque page on trouve ces gravures sur bois dont M. Viollet-le-Duc a le secret, et qui prêtent aux objets peut-être plus de finesse, mais certainement plus de charme qu'ils n'en ont. Je suis de ceux qui n'aiment point à se figurer les monuments vides, les maisons avec les quatre murs; car une époque n'est complète, elle ne revit à mes yeux, elle ne prend sa véritable figure, c'est-à-dire sa poésie, que si je puis l'entourer, à l'aide de l'archéologie, de tout ce qui était l'expression de ses besoins et de ses goûts. Pompéï nous fait entrer plus avant dans l'antiquité que la lecture des classiques les plus approfondis. Le livre de M. Viollet-le-Duc nous initie de même à la vie intérieure du moyen âge; il nous permet de rendre aux ruines, par l'imagination, tous les ornements et tous les meubles qu'elles ont perdus. Pour mieux satisfaire notre désir, l'auteur a même ajouté à son dictionnaire, qui ne compte que deux cent quatre-vingt-dix pages, de curieux chapitres sur les cérémonies, les sacres, les couronnements, les entrées de souverains, les noces, les obsèques, les baptêmes, les investitures, les fêtes, les banquets. Ce n'est point assez, il nous décrit la vie de château aux différents siècles, je n'ose pas dire dans toute sa réalité triviale, mais, au contraire, avec une poésie qui nous fait regretter de n'être pas nés six cents ans plus tôt : bien entendu de n'être pas nés sei-

Digitized by Google

gneurs. Je recommande surtout un très joli passage, emprunté à la *Chronique du comte don Pedro Niño*, que M. Mérimée a traduit de l'espagnol en vieux langage français avec la souplesse et la pureté de style qui lui sont propres. Enfin M. Viollet-le-Duc, voulant nous faire comprendre même les détails techniques de la fabrication des meubles, nous conduit successivement chez le huchier, chez l'écrinier, chez l'imagier, chez le serrurier, chez le lampier, et là, chaque fabricant nous explique ses procédés.

La tâche la plus difficile pour l'auteur a été moins de rassembler les textes que de trouver les objets eux-mêmes pour les dessiner. En effet, les meubles sont chose périssable par leur nature. Ils sont devenus fort rares, particulièrement en France, par des causes que tout le monde ne connaît que trop. Les guerres de religion au XVIe siècle ont commencé une destruction que la Révolution de 1789 a poursuivie sans relâche dans les monastères, dans les églises et dans les châteaux. Le musée des Petits-Augustins, formé par M. Lenoir, fut dispersé, et le musée de Cluny, malgré la passion de feu Dusommerard et le zèle de son fils, compte bien peu de meubles antérieurs au XVe siècle. Cette pauvreté de documents a forcé M. Viollet-le-Duc à recourir souvent aux manuscrits. C'est ce qu'a fait Antony Rich dans son *Dictionnaire d'antiquités romaines et grecques*, où un assez grand nombre de détails sont empruntés aux miniatures des plus vieux manuscrits, et surtout au Virgile du Vatican.

Je n'ai point mentionné deux chapitres, intitulés : l'un, *Résumé historique*, l'autre, *Conclusion*, où M. Viollet-le-Duc présente quelques idées générales. On devine que ce sont ces idées générales qui ont dû m'inspirer les critiques que j'annonçais tout à l'heure. Il en est une sur laquelle je veux glisser rapidement, parce que la matière est délicate et sujette à des appréciations diverses selon les personnes. Quelles que soient la puissance et l'originalité que l'auteur prête au XIIIe siècle, il est impossible que ce siècle ne se rattachât pas par des liens étroits au passé ; qu'il n'eût pas conservé des formes byzantines et même des traditions romaines, surtout « quand la roue de la mode ne tournait pas aussi rapidement qu'aujourd'hui. » M. Viol-

Digitized by Google

let-le-Duc avoue cette influence, mais en la restreignant singulièrement : — « C'est dans les tissus principalement que l'on reconnaît cette influence orientale, dans les petits meubles ou ustensiles de marqueterie, ou de métal fondu, facilement transportables. Il faut dire cependant qu'en France, dès le XIII^e siècle, les arts industriels s'en affranchissent. » Cela m'entraînerait bien loin de discuter la question de la tradition toujours transformée et toujours impérissable dans l'histoire de l'humanité. Il me serait facile de montrer que les objets usuels de première nécessité sont ceux peut-être qui se transmettent le plus fidèlement d'âge en âge. Que l'on feuillette le Dictionnaire de Rich, que je citais plus haut, on sera étonné combien d'objets, chez les anciens, ressemblent à ceux dont nous nous servons aujourd'hui. On fera même quelques réflexions du même genre, je veux dire qu'on songera à l'antiquité romaine ou byzantine en ouvrant le *Dictionnaire du Mobilier*, aux pages 34, 35, 38, 42, 46, 76, 109, 110, 111, 121, 208 et 249. La doctrine la plus philosophique, quand on reconstruit l'histoire de l'art, c'est d'admettre la perpétuité de la tradition.

Le propre des révolutionnaires est d'être agressifs. M. Viollet-le-Duc est un peu révolutionnaire; il n'est donc pas étonnant qu'il attaque soit la Renaissance, soit le siècle de Louis XIV. On ne sera pas surpris non plus que je les défende.

Je lis à la page 420 : « Si l'Italie brillait par ses monuments des XV^e et XVI^e siècles, elle n'avait à fournir, pour le mobilier, que des objets d'un usage incommode et assez rare ; on en était venu en France, à cette époque, à faire de l'architecture *en petit*, lorsqu'on voulait une armoire, un cabinet, un dressoir, et nous avions pris ce faux goût à nos voisins d'outre-monts. »

Si je comprends bien la pensée de l'auteur, il reproche à la Renaissance française d'avoir, à l'imitation de la Renaissance italienne, copié l'architecture quand elle faisait des œuvres d'art destinées aux usages de la vie ou aux besoins du culte. On choisissait dans la décoration des édifices, les ornements et les motifs qui se pouvaient répéter dans de petites dimensions. Mais n'est-ce pas ce qui arrive à toutes les époques, quel que soit leur style? L'ornementation des Chinois, des Egyptiens, des Asiati-

Digitized by Google

ques, des Grecs, des Romains, des Byzantins, des Arabes, de tous les peuples, en un mot, ne procède-t-elle pas d'une manière identique! Bien plus, l'art du moyen âge, au nom duquel la Renaissance est condamnée, n'a point fait autre chose, et je ne cache pas que le style du moyen âge me plaît surtout dans les meubles et la décoration; c'est là que sa naïveté raffinée et son goût d'ornementations compliquées réussissent à me charmer. Au moyen âge on faisait tout aussi bien de l'architecture *en petit*, car l'esprit humain ne peut se dérober à la tyrannie de l'imitation, et l'industrie d'un siècle copie servilement l'art du même siècle. Je n'en veux pour témoin que M. Viollet-le-Duc lui-même, et je renvoie à ses propres dessins et à ses propres descriptions.

Voyez à la page 5 une armoire d'obazine où les deux côtés sont décorés d'un double rang d'arcatures portées par de fines colonnettes annelées. C'est de l'*architecture en petit*. L'armoire de Noyon (pages 9 et 10) est surmontée de frontons aigus semblables à ceux des églises et de créneaux semblables à ceux d'une tour; c'est encore de l'architecture en petit. Le bahut de la collection de M. Gérente représente les douze pairs placés dans une jolie arcature qui rappelle singulièrement les fenêtres à ogives et à trèfles des édifices. La chaise de Tonnerre qui est au musée de Cluny ne rappelle pas moins les colonnes et les arceaux d'une église. Toujours de l'architecture en petit. Et les fauteuils dont le dais imite le sommet d'une tour gothique? Et les lutrins dont le pied est soutenu par des contre-forts avec tous leurs détails? Et les reliquaires portés par des faisceaux de colonnes et surmontés de tours avec pignons? Et les tabernacles qui représentent un monument entier? N'est-ce pas de l'architecture en petit? L'exemple le plus décisif (j'en pourrais citer bien d'autres), c'est la châsse de Saint-Germain, dessinée à la page 43, qui n'avait que trois pieds de longueur et représentait une cathédrale au grand complet. Ainsi le reproche qui est adressé à la Renaissance retomberait avec bien plus de force sur le moyen âge; ce serait méconnaître une des lois de l'imitation, à toutes les époques. C'est cette loi qui constitue l'importance de l'architecture et sa responsabilité; car elle marche à la tête des autres branches

Digitized by Google

de l'art, elle doit les régler, elle peut hâter ou retenir leur progrès ou leur décadence.

Je ne saurais admettre non plus un axiôme semblable à celui qui est posé par M. Viollet-le-Duc : « Le gros luxe de l'époque de Louis XIV ne s'accorde jamais avec le *confort* moderne... Le mobilier d'un grand seigneur sous Louis XIII aurait paru barbare et grossier à un grand vassal de Charles VII. Il faisait meilleur *peut-être* de vivre sous le règne de Louis XIV que sous celui de Charles V, mais *certainement* Charles V, les nobles et les bourgeois de son temps étaient logés et meublés d'une façon plus confortable que ne l'étaient les seigneurs et les roturiers sous le règne du grand roi. » Les deux adverbes *peut-être* et *certainement* me semblent bien hasardés. Je ne voudrais pas que cette phrase fût lue à un cercle composé de Richelieu, de Bassompierre, des précieuses de l'hôtel de Rambouillet, de Mazarin, de Louis XIV, du surintendant Fouquet, du duc de Lauzun et des seigneurs les plus magnifiques du XVII^e siècle : je craindrais que l'éloge du confortable et du luxe au temps de Charles V et de Charles VII n'excitât un rire semblable au rire des dieux d'Homère. Ainsi le château de Richelieu, le palais de Mazarin, le château de Vaux, le palais de Versailles, n'étaient que des misères auprès des castels de Charles V, et l'on s'y morfondait au milieu de meubles tristes et mal commodes ! Jusqu'ici l'histoire reprochait au grand roi ses plaisirs et son luxe : dorénavant il faudra le plaindre d'avoir été si mal logé et meublé ! Si M. Viollet-le-Duc n'avait pas été entraîné par l'esprit de système, qui gâte les meilleures causes, il n'aurait pas apprécié les faits d'une manière aussi imprévue. Il aurait songé qu'il ne faut pas à tout propos et en toutes choses mettre le moyen âge au-dessus des autres manifestations du génie humain. Il aurait pensé qu'il nous offrait l'occasion belle, surtout armés que nous sommes de l'excellent livre qu'il publie, pour porter la guerre à notre tour sur son territoire, et pour lui montrer que nous n'avons pas aussi tort qu'il le croit de dire « que les meubles du moyen âge étaient incommodes, rares, peu variés, lourds, qu'ils sont en désaccord avec nos habitudes. »

Je ne veux point chercher d'autres preuves que celles que me

Digitized by Google

fournit le *Dictionnaire du Mobilier*, quoique la plupart des meubles qui y sont dessinés soient des armoires d'églises, des autels, des coffrets, des châsses, des coffrets à reliques et des reliquaires, des herses, des horloges, des images, des lampes, des lutrins, des rétables, des tabernacles, meubles destinés au culte et non aux hommes. C'est même une critique que je formulerais, s'il n'était juste de tenir compte de la rareté des modèles qui ont survécu et de la pauvreté des sources auxquelles l'auteur était contraint de puiser. Mais il est juste aussi de faire remarquer que la plupart des objets que donne M. Viollet-le-Duc sont des objets sacrés ou des œuvres d'art qui n'ont été conservés qu'à cause de leur beauté. Il y a donc peu de latitude pour chercher jusqu'à quel point les meubles du moyen âge sont confortables et propres à engendrer la mollesse. J'accepte cependant des conditions aussi inégales, et je ne souhaite de voir M. Viollet-le-Duc réfuté que par lui-même.

Assurément l'on ne me donnera pas comme entouré d'un confortable bien digne d'envie, le personnage que je vois, assis sur un siége des plus durs, et se contournant pour écrire sur un bahut massif sous lequel ses pieds ne peuvent passer. Je n'envie pas davantage le personnage tonsuré qui écrit sur un scriptional, joli, j'en conviens avec M. Viollet-le-Duc, mais qui offre si peu d'appui au coude, qu'il faut se servir de la plume comme les peintres se servent du pinceau. Si l'on veut, du reste, apprécier sainement la douceur des siéges du moyen âge, même quand ils sont recouverts d'une grande pièce d'étoffe jetée sur le dossier, on n'a qu'à ouvrir le feuillet 54. On y verra une jeune femme qui lit, et qui, pour s'appuyer le dos, se roidit de telle sorte qu'on cherche involontairement où est le bourreau qui lui donne la torture. Serait-ce par hasard les chars que nous devons admirer comme des modèles de confortable ? Pour mon compte, je frémis en voyant les chariots non suspendus dans lesquels se promènent les belles dames de la page 58, le triomphateur de la page 59, et je me demande ce qui va arriver si les chevaux prennent le trot. Le rustre qui revient dans son tombereau vide, et qui lance son cheval à grand fracas, n'est pas autrement secoué aujourd'hui. « Car ces véhicules, dit M. Viollet-le-Duc, ne pa-

Digitized by Google

raissent pas avoir posé ( moi je dis hardiment ne posaient pas ) autrement que sur deux essieux. Il ne paraît pas que ces voitures fussent suspendues (lisez ces voitures n'étaient pas suspendues ) avant *le milieu du* XVI^e^ *siècle*. On voit que l'auteur, si affirmatif quand il condamne le siècle de Louis XIII et de Louis XIV, aime l'hésitation quand il faut atténuer l'éloge du moyen âge. J'ai de la peine, quelque confortable que ce puisse être, à me figurer le grand roi assis les jambes en l'air, et d'une façon aussi peu imposante que le sont les souverains dessinés à la page 109 et à la page 111. Je plains sincèrement Madame de Montespan et Madame de Maintenon si, voulant travailler et écrire, elles n'ont pas d'appareils moins inhumains et moins compliqués que ceux qui servent à la femme de la page 165. Les lits sont d'une belle dimension, et les deux époux qui dorment à la page 183 sont aussi au large que dans les lits du XVII^e^ siècle. Mais sont-ils bien mollement couchés, ces malheureux dont les matelas sont rembourrés de *paille* et de *cosses de pois* ? L'auteur a la sincérité de nous en avertir, en ajoutant qu'au moyen âge il n'est fait mention ni de laine, ni de crin pour les matelas. Enfin, quoique j'aie gardé un assez médiocre souvenir des tables du collége et des bancs du réfectoire, j'avoue que je les préfère infiniment aux tables de *forme barlongue* et aux *bancs à marchepied*, qui me sont décrits page 262, et que je ferais un cruel festin s'il me fallait imiter les convives dessinés à cette même page. « Le roman du châtelain de Coucy, qui fut écrit vers le commencement du XIII^e^ siècle, parle de tables à manger autour desquelles les convives s'asseyaient, ayant une seule assiette pour deux personnes. »

Je ne veux point pousser une comparaison qui m'entraînerait loin, surtout si j'allais chercher des exemples en dehors du livre de M. Viollet-le-Duc, qui n'a choisi que les plus beaux meubles (c'était bien permis), et nous donne rarement ceux qui servaient, non pas aux rois, aux ducs ou aux archevêques, mais aux bourgeois et même aux chevaliers, je ne parle pas des *vilains*, dont la misère était profonde. Au lieu de prêter au moyen âge ce qu'il n'a pas, ne vaut-il pas mieux faire ressortir le beau caractère de ce qu'il a ? Que nous fait le *confort* au temps de Charles V ou de Charles VII, quand la France ne doit quitter

Digitized by Google

les armes qu'après s'être reconquise elle-même sur les Anglais? Montrez-nous au contraire ces générations rudes et vaillantes, qui dédaignent la mollesse, dorment sur la pierre, s'asseoient sur le bois, et qui seraient fort embarrassées devant des meubles délicats et capitonnés comme les nôtres, vu qu'elles les déchireraient avec leurs armures. La vraie poésie du moyen âge, c'est le mépris de ce confortable que vous avez bien tort de lui prêter, qui convient à peine aux courtisans de Marly, et qui n'est inventé que par le XIXe siècle, avec ses bourgeois enrichis, sa jeunesse dégénérée et ses femmes nerveuses.

Du reste, quand M. Viollet-le-Duc quitte la théorie pour revenir aux réflexions pratiques, il dit des choses utiles et vraies; comme il sent en homme d'esprit et en artiste, il oublie l'esprit de système. C'est alors que tous les lecteurs sans partialité applaudissent à ses conclusions. Par exemple, je me range tout-à-fait de son côté, lorsqu'il censure avec autorité l'imitation trop commerciale des meubles gothiques et leur emploi indiscret. Je cite ses propres paroles.

« Or, depuis qu'il s'est fait une réaction chez nous en faveur des arts du moyen âge, nous voyons nos églises se remplir de meubles soi-disant gothiques, ridicules par la forme, insuffisants par la matière et l'exécution, et qui n'ont d'autre avantage que de périr promptement. Le zèle respectable mais peu éclairé des ecclésiastiques, la modicité des ressources dont ils disposent, les ont mis à la disposition de cette classe de fabricants qui avilissent leur profession en produisant à bas prix des objets qui, par leur nature et leur destination, exigent sinon du luxe, au moins du soin, un travail consciencieux, du savoir et le respect pour tout ce qui tient au culte. C'est là une chose funeste, et à laquelle les esprits éclairés dans le clergé apporteront certainement un remède, car, pour quelques dignes dévotes émerveillées devant ces productions barbares, il est beaucoup de gens qui s'attristent en voyant nos églises se garnir de meubles d'un goût déplorable, prêtant à rire, mal faits, inconvenants même, et qui, sous la dorure et les oripeaux, cachent les matières les plus fragiles ou les plus grossières, un art sans forme, une exécution misérable. »

Il est évident que M. Viollet-le-Duc, parce qu'il condamne l'i-

Digitized by Google

mitation grossière des meubles gothiques, n'en prescrit pas pour cela la reproduction soignée et consciencieuse. Bien au contraire et là je serai de son avis. Je trouve les principes de la décoration gothique surtout heureusement appliqués dans l'*architecture en petit*, c'est-à-dire dans les meubles, meubles de châteaux et d'églises gothiques bien entendu. Mais cette décoration exige de belles matières, un soin rare d'exécution, un temps considérable, une dépense telle que le commerce ne peut y atteindre. C'est ce qui fait que malgré la réaction qui s'est opérée depuis trente ans en faveur du moyen âge, les meubles de cette époque sont à peine entrés dans nos intérieurs. En outre ils se prêtent difficilement, je l'ai fait voir tout à l'heure, aux besoins de la vie privée. A part quelques amateurs riches ou passionnés, on n'a guère été au-delà des salles à manger en chêne sculpté, des oratoires et des pendules gothiques. Mais que M. Viollet-le-Duc ne se méprenne point sur mes intentions. Je reconnais autant de droit aux meubles du moyen âge à se faire copier, qu'aux meubles de Louis XIII, de Louis XVI, de l'Empire, et surtout qu'aux meubles grecs ou romains. C'est une affaire de préférence individuelle, de mode passagère : car au fond l'art condamnera également toutes les imitations. Il faut être de son temps. Je crois également regrettable de faire copier son mobilier à Pompeï ou au musée de Cluny. Pourquoi nos arts industriels ne cherchent-ils pas l'indépendance et l'originalité ? N'est-il pas pitoyable d'entendre sans cesse les fabricants parler du XVIe, du XVIIe, du XVIIIe siècle, et de voir que personne ne se soucie de ce que devient, pendant ces efforts stériles, le style du XIXe siècle ? En cela l'industrie suit malheureusement l'art proprement dit. L'érudition tue l'invention : à force d'imiter, nous devenons incapables d'originalité.

Je ne sais si je me suis trompé, mais j'ai cru sentir, en lisant avec attention l'ouvrage de M. Viollet-le-Duc, qu'il était plus modéré (à part quelques attaques que j'ai indiquées), que ses tendances étaient moins exclusives, en un mot, qu'il réclamait pour le mobilier du moyen âge l'attention et la place avec moins d'ardeur qu'il ne le faisait pour l'architecture.

Je copie quelques lignes de la page 423 :

Digitized by Google

« Nous ne prétendons pas qu'il faille, au milieu du XIXe siècle, s'entourer de meubles copiés sur ceux qui nous sont laissés par le moyen âge. S'il paraît ridicule aujourd'hui de voir une femme en robe bouffante assise sur un fauteuil imité d'un siége grec, il ne l'est pas moins de placer dans un salon une chaise de quelque seigneur du XVe siècle. Ce que nous voudrions trouver dans nos habitations, c'est une harmonie parfaite entre l'architecture, le mobilier, les vêtements et les usages. Vouloir imiter les habitudes de luxe, les idées et jusqu'aux préjugés d'une époque séparée de nous par l'abîme de 1792, est au moins un travers. Nous possédons, à un haut degré, le sentiment des devoirs publics, comparativement aux siècles précédents; nous avons la conscience de notre droit et de la justice; nous sommes enfin en état de distinguer le vrai du faux : pourquoi donc étouffer ces sentiments dans la vie privée, prétendre être autres que nous sommes, et *nous cramponner à ces vieilleries auxquelles personne, au fond, ne croit plus !* »

Voilà, en effet, la vérité, voilà la sagesse, et il n'est personne qui ne se rallie à M. Viollet-le-Duc quand il s'exprime ainsi. Nous sommes peut-être un peu loin de la préface du *Dictionnaire de l'Architecture :* mais c'est le propre d'un esprit élevé et qui se perfectionne sans cesse, d'approcher de plus en plus de la modération et du vrai. Mais, dira-t-on, quel est alors le but du *Dictionnaire du Mobilier?* Si ce n'est point un manifeste qui impose à l'industrie ses modèles, que sera-ce? La réponse est aisée, et M. Viollet-le-Duc la fera bien mieux que moi, qui applaudis de toutes mes forces à ses conclusions. Je laisse de côté l'archéologie satisfaite, la science constatant ses richesses, tous les mérites qui sont du domaine de l'érudition. Le but pratique (et c'est là ce qui touchera les artistes qui me lisent) quel est-il? Je copie :

« La vérité est un besoin de notre temps; nous n'admettons guère les à peu près : le public en sait trop pour ne pas lui donner beaucoup; il veut qu'on lui montre le passé tel qu'il était. Blâmons-le » (pas trop), « disons-lui que l'art n'est pas là » (c'est vrai); « mais tant que son goût n'aura pas pris un autre cours, nos protestations seront inutiles... Or, le devoir des ar-

Digitized by Google

tistes, à notre sens, dans ce cas, c'est d'aller au-devant du public : pourquoi l'art ne trouverait-il pas sa place à côté de la vérité? Les anachronismes, ou l'ignorance des mœurs appartenant aux personnages que l'on fait parler ou que l'on représente, ne sont pas absolument nécessaires dans une œuvre d'art; celle-ci peut subsister malgré l'étude de ces mœurs, elle peut aussi s'en servir; quelques-uns de nos auteurs modernes nous l'ont prouvé. Pourquoi donc les peintres ou le théâtre resteraient-ils en arrière! Il nous semble que pour une époque comme la nôtre, où tout tend à se niveler, où les grands caractères disparaissent, il y aurait, au contraire, pour les artistes, un avantage réel à se retremper dans l'étude scrupuleuse du passé... Pour conclure, nous ne prétendons pas que la connaissance exacte des choses et des habitudes du moyen âge donne du talent aux artistes de notre temps qui n'ont pu en acquérir; mais nous sommes convaincus qu'elle doit aider à l'homme habile et familier avec les ressources de son art. »

BEULÉ.

Digitized by Google

# CHOIX

DE

# DOCUMENTS INÉDITS

## SUR LE DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE (1)

---

## ARRONDISSEMENT DE CHOLET.

### 20. CANTON DE MONTFAUCON.

1119, 23 septembre. — Bulle du pape Calixte II, concernant la consécration de l'église de Saint-Macaire, et les privilèges et indulgences accordés à ceux qui y assisteront (2).

Calixte (3) évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son vénérable frère R. (4) évêque d'Angers, salut et bénédiction apostolique.

En venant vers nous, notre fils Etienne, abbé de Saint-Flo-

(1) Voir *Revue de l'Anjou* (IIIe série), tome II, pages 343 et 377.

(2) Archives de Maine et Loire, Livre d'Argent de Saint-Florent, près Saumur, fol. 13, et Livre Rouge, fol. 6.

(3) Calixte II, sacré à Vienne en Dauphiné, le 9 février 1119, passa le reste de l'année en France, et visita notamment les provinces riveraines de la Loire. Pendant son séjour à Angers, il consacra le grand autel de l'abbaye du Ronceray.

(4) Rainaud III, de Martigné-Briant.

Digitized by Google

rent, nous a demandé de vouloir te charger de la consécration de l'église de Saint-Macaire de *Spe Vano* (1); et condescendant à sa demande, nous te donnons l'autorisation de la consacrer. En conséquence, nous défendons à qui que ce soit d'oser témérairement attenter à la sécurité des personnes que leur piété attirera à la solennité de cette consécration, soit à leur venue soit à leur retour; et nous confirmons les indulgences que, suivant l'usage de l'église, et au nom du Seigneur, tu leur accorderas pour la rémission de leurs péchés.

Donné à Tours, le 9 des calendes d'octobre.

### 21. CANTON DE MONTREVAULT.

1098, environ. — Charte-notice, contenant que deux Croisés, pour se faire relever de leur vœu d'aller à Jérusalem, ont donné à l'abbaye de Marmoutier près Tours, et au prieuré de Saint-Quentin en Mauge, leurs personnes et la plus grande partie de leurs biens (2).

Il est à savoir que Mathieu de Saint-Quentin (3) et son frère Jean, fils de Poëlin, ayant pris la croix pour aller à Jérusalem, allèrent jusqu'à Saint-Martin de Marmoutier, où, renonçant à continuer leur voyage, ils donnèrent à saint Martin et à saint Quentin leurs personnes et ce qu'ils avaient avec eux. Ils donnèrent aussi deux pièces de terre situées à Saint-Quentin, lesquelles sont bien connues de tous, avec toutes les dîmes de leurs

(1) Dans la Grande Chronique de Saint-Florent, ce lieu est nommé *Espetvain* et *Espetven*. Saint Macaire, dont il a conservé le nom, y avait fondé un monastère, et un autre à Roussay, nommé alors *Gortiacum*. Vers la fin du VIIIe siècle ils devinrent la propriété d'un grand personnage, appelé Polierne, lequel les donna à Saint-Florent et à son monastère du Mont-Glonne. L'église de *Espetven*, construite en pierre, fut détruite par les Normands. Rebâtie, en bois, sur de plus grandes dimensions, elle fut remplacée par l'édifice dont la consécration fut faite en 1119. — V. Livre Rouge de Saint-Florent, fol. 54.

(2) Original en parchemin, Archives de Maine et Loire, Prieuré de Saint-Quentin en Mauge, n° 27.

(3) Dans la Charte n° 10 on lit : *Sanctus Quintinus, Andegavensis territorii, Medalgiæ pagi, proximus castro quod vocatur Mons Rebellis*. Il est aussi difficile d'approuver la traduction de *Mons Rebellis* par Montrevault, que celle de *Castrum Celsum* par *Champtoceaux*.

Digitized by Google

domaines, nominativement celle de la Gastinière; en sorte que les moines de Marmoutier possèdent tous les objets ainsi donnés à titre d'aumône perpétuelle. Ont été témoins : Oger de Saint-Quentin, Renard Gaste, prêtre, Guerin Gaste, Orsel, prêtre, Moireu Marie, Girard Gaste, et plusieurs autres.

## 22. CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.

1765, 11 janvier. — Lettre de madame de Bonchamps à son cousin M. de la Gaillarderie, contenant des souhaits de nouvel an et témoignages d'affection pour lui et sa famille; plus des détails sur les Etats de Bretagne et la démonstration un peu vive de madame de Rohan contre la face de M. d'Aiguillon (1).

*A monsieur de la Gaillarderie* (2), *à Lousigny, près Chantonnay, par Nantes.*

A la Baronnière (3), ce 11 janvier 65.

Je n'eusse pas laissé passer le premier de l'an, Monsieur et cher cousin (4), sans vous marquer les vœux que nous fesons tous pour vous, ma chère tante et ma cousine, si je n'avois été retenue sur une paresseuse (5) toute la semaine de Noël et après. J'avois tombé et m'étois derangé les nerfs du genou, de façon que je ne pouvois du tout marcher. Il n'y paroit plus. Recevez donc, quoiqu'un peu tard, les souhaits que nous fesons pour vous, ma cousine et vos enfans, et les faites agréer à ma tante. Je vous demande, s'il vous plaît, à tous la continuation de vos

(1) Lettre olographe, scellée en cire rouge d'un cachet à armoiries. Elle est conservée dans les papiers de la famille M.

(2) Pierre Marchegay, sieur de la Gaillarderie.

(3) Commune de la Chapelle Saint-Florent. Marguerite-Elisabeth de Farcy, fille de Charles-René de F. seigneur du Roseray, de Charlotte de la Douespe, était femme de Anne-Artus de Bonchamps. Le célèbre général de Bonchamps était leur petit-fils.

(4) Ils descendaient l'un et l'autre de Samuel Majou, sieur de Lousigny. — Voir dans nos *Notices et documents historiques*, p. 173, le testament de Samuel Majou et de sa femme Marguerite Desmé.

(5) Chaise-longue.

Digitized by Google

amitiés, et ne doutez jamais des nôtres ni de nos respects et compliments. Nous vous rendons mille grâces de tous les bons souhaits que vous voulez bien faire pour moi et ma famille. Nous avons été bien touchés des souffrances qu'a eues ma tante; j'espère que ces évacuations d'humeurs la purgeront et lui donneront une bonne santé. Je le désire de tout mon cœur pour vous et tous nos cousins et cousines, particulièrement madame Grelier, à qui je fais mille compliments et amitiés et souhaits heureux. Je vous veux bien du mal de ne pas m'en dire un mot (1). Le pauvre cousin des Noues est dans une triste situation; j'y prends bien part.

Je ne sais aucune nouvelle que le tapage qui règne à Nantes, aux Etats, qui ne peuvent finir. Nos Bretons, peu flexibles, ne veulent pas accorder les 2 sols pour livre sur les octrois que le Roi veut bien leur laisser pour 900,000 livres, par abonnement. Ils prétendent que cela a été compris dans le Don Gratuit qu'ils ont donné. On parle d'un exil général du Parlement de Bretagne, dont je ne sais pas trop la cause. Ils ont trois des leurs députés en cour, à qui on ne donne ni audience ni congé.

Madame de Rohan a eu une altercation avec monsieur d'Aiguillon. Dans la vivacité, elle fit la démonstration de lui donner sur la face, non de la sienne, mais de sa main. Cela a fait tenir beaucoup de propos, les uns drôles et les autres ridicules.

Les bleds ici ne tirent pas, et peu les vins.

Père, mère, enfants et petits-enfans sont tous en bonne santé, ces derniers au nombre de trois.

J'ai l'honneur d'être avec une considération aussi parfaite que durable, Monsieur et cher cousin,

Votre très humble et très obéissante servante

FARCY DE BONCHAMPS.

(1) M. de la Gaillarderie, ainsi que sa famille, était protestant. Il avait été vivement froissé de voir une de ses sœurs embrasser le catholicisme lorsqu'elle épousa M. Grelier de Concise.

Digitized by Google

## ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

### 23. CANTON DE DOUÉ.

1229. — Charte d'Eustachie, dame de Doué, et d'André, son fils aîné, concernant la construction, la dotation et l'administration de l'aumônerie fondée par eux en faveur des pauvres de leur dite ville (1).

A tous les fidèles chrétiens qui ces présentes lettres verront et entendront, Eustachie, dame de Doué, et André, son fils aîné et héritier, salut en celui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.

De peur que les affaires que nous traitons maintenant soient oubliées par la succession des années, il est nécessaire de les écrire, afin que leur durée soit éternelle. Sachent donc tous, présents et à venir qui verront ces présentes lettres, que, pour l'amour de Dieu comme pour le salut de nos âmes et de celles de nos prédécesseurs, nous avons bâti, de notre bien propre, en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse vierge Marie et de saint Nicolas, confesseur, une aumônerie à l'usage des pauvres habitant la ville de Doué.

Pour l'entretien des pauvres étant dans ladite aumônerie, nous avons donné 12 livres de la monnaie courante du pays d'Anjou, à prendre chaque année, librement, paisiblement et sans aucune opposition, sur les péages, ventes et minages de notre ville de Doué. Cette somme sera payée aux termes suivants : 4 livres au jour de l'Assomption de la bienheureuse vierge Marie, 4 livres au jour et fête de la Purification de la Vierge, et les quatre autres livres au jour et fête des saints apôtres Jacques et Philippe, et de saint Florent, confesseur. En outre nous avons donné à ladite aumônerie, pour l'usage des pauvres qui y demeurent, tout ce que nous avons sur le langueyage des porcs vendus en la ville de Doué.

(1) Ce document était écrit en latin. Nous n'avons pu retrouver le texte original ; et pour en faire connaître les dispositions, nous nous sommes servi de deux traductions, conservées l'une à Doué, et l'autre à Paris (Bibliothèque impériale, collection de Dom Housseau, n° 2676).



Digitized by Google

Or, tous les revenus donnés présentement, et ceux qui seront donnés à l'avenir par nous ou par d'autres, seront mis entre les mains du procureur de ladite aumônerie, lequel procureur doit être élu par le seigneur de Doué, assisté, s'il est présent, de quatre chevaliers et six loyaux bourgeois dudit lieu, du consentement et avec la volonté du chapitre de Saint-Denis de Doué et du chapelain de l'église paroissiale.

Mais si après la mort ou la juste destitution du procureur, l'élection de son successeur était retardée par la négligence ou l'absence du seigneur, on doit attendre celui-ci pendant quarante jours; et ce délai écoulé, le chapitre de Doué et le chapelain de l'église paroissiale, assistés de quatre chevaliers de la châtellenie et de six loyaux bourgeois de la ville qu'ils auront convoqués, pourront, pour cette fois, choisir et établir un procureur en ladite aumônerie.

Ce procureur, aussitôt son élection, prêtera, à l'entrée de l'aumônerie, le serment corporel de bien remplir ses fonctions. Il doit d'abord conserver fidèlement et avec bonne foi les biens de l'aumônerie pour l'usage des pauvres. Il est en outre tenu à rendre compte de sa gestion tous les ans et tous les mois à quatre bourgeois loyaux et jurés, élus tous les ans à cette intention par les susdits seigneur, chapitre et chapelain. Nous avons octroyé que les quatre bourgeois ainsi élus pour voir et entendre les comptes des biens et affaires de l'aumônerie, seront, pendant la durée de leur mandat, exempts de toute chevauchée et de tout service militaire auxquels le seigneur de Doué a le droit de les contraindre. En outre les quatre bourgeois susdits, pendant l'année de leur élection, ne pourront être poursuivis pour quelque délit que ce soit par devant les baillis de Doué, mais seulement par devant le seigneur ou la personne qui le remplacera.

Les quatre bourgeois susdits et le procureur de l'aumônerie seront tenus tous les ans, le lendemain de l'octave de la saint Denis, de rendre compte de tous les biens et affaires de ladite aumônerie au seigneur de Doué ou à son mandataire, au chapitre et au chapelain susdits, et à quatre autres bourgeois de Doué, élus et convoqués par eux tous; auquel jour les présentes lettres devront être représentées et lues depuis le commence-

Digitized by Google

ment jusqu'à la fin, avant de procéder à aucune opération. Dans le cas où le procureur de l'aumônerie serait reconnu incapable de l'administrer, le seigneur de Doué, avec l'assentiment desdits chapitre et chapelain et des quatre bourgeois chargés de l'examen des comptes, peut le déposer et lui choisir un successeur.

De tout ce qui précède, il a été fait deux chartes, dont l'une restera au château de Doué, entre les mains de la dame dudit lieu, et dont l'autre sera remise au procureur de l'aumônerie. Et afin que ladite donation demeure ferme et stable à perpétuité, Juhel, par la grâce de Dieu, archevêque de Tours (1), qui a consacré l'autel de ladite aumônerie en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse vierge Marie et du bienheureux saint Nicolas, confesseur, a corroboré et confirmé les présentes lettres par l'apposition de son sceau; ce qu'ont fait pareillement Guillaume, par la grâce de Dieu, évêque d'Angers (2), et le chapitre de Doué.

Et moi Eustachie, dame de Doué, ainsi qu'André, mon fils aîné et héritier, qui avons fait et octroyé cette donation, nous avons aussi apposé nos sceaux aux présentes lettres, en témoignage de leur authenticité.

Fait à Doué, l'an de l'incarnation de Notre Seigneur 1229.

## 24. CANTON DE GENNES.

1312, 23 octobre. — Charte de Charles III, comte d'Anjou, contenant cassation d'un jugement rendu par le bailli de cette province contre le prieur de Cunault, pour défaut de service militaire pendant la guerre de Flandre (3).

Challes filz de rey de France, conte de Valeys, d'Alenczon, de Chartres e d'Angeou, fesons savoir a touz que come ou temps passé nostre baillif d'Angeou ou terrouer e en la chastelenie de Saumur feist banir e crier a ban que touz ceaux qui nous de-

(1) Elu depuis peu de temps, au mois d'août 1229.

(2) Guillaume II, surnommé de Beaumont.

(3) Archives de l'Empire, Trésor des chartes, Anjou, nº 87. Vidimus délivré en la cour d'Angers, au mois d'août 1315. V. Archives d'Anjou, vol. 2, p. 204, 205.

Digitized by Google

voient serjanz d'armes les monstrassent (1) par davant luy, ou a son lieutenant, pour venir emprès nous et ovesques nous en la guerre de Flandres (2); e ce fet le prioul de Cunault (3), qui nous deveit e doit treize serjanz de pyé quant nous avons guerre contre noz ennemis, ne nous en eust nul envoyé ne aucun n'en venist de par luy ovesques nous en ladicte guerre, e pour ce nostre baillif le traist en cause par devant luy en nostre court de Saumur, disant qu'il en avoit esté en deffaute e le vouloit pour ce traiere a amende; ledit prioul disant que ce ne devoit pas estre fait par mout de reisons, en soy deffendant e sauvant a l'encontre, e espicialement entre les autres reisons pour ce que il n'avoit pas esté souffisamment requis des diz serjanz monstrier e envoier ovesques nous en ladicte guerre. E fust ore pousé (4) que il eust esté de ce souffisamment requis, laquelle chose il ne quenoisayt mie, si disoit-il que il n'estoit pas tenuz a envoyer les diz serjanz ovesques nous en la guerre de Flandres, quant ce n'estoit par la reson de nostre contée d'Anjou; et que il devoit estre requis espicialement a ce par nous ou par autre de nostre espicial commandement; e a ce monstrer e prouver il mist avant ses privileges, e espicialement unes lettres séeles dou séal de nostre predecessour Jouffroy (5), jadis conte d'Anjou. Pour quoy, les resons oyes e entendues e regardées lesdictes lettres, nous vousimes e voulons que ledit prioul soit sus ce lessiez ester sanz aucunes molestes, sauve que il e ses successeurs sunt e soient tenuz de nous monstrer, presenter e envoyer en nostre guerre contre noz ennemis, quant le cas avendra, treize serjanz de pyé, selonc la coustume du pays et du terreour d'Anjou, requis sus ce souffisamment par avant, selonc la tenour desdictes lettres e de ses privileges, les quex nous voulons que il demuergent en vertu.

En tesmoign de ce, nous avons feit mettre nostre séel a ces

(1) C'est-à-dire conduisissent à la montre, ou revue.
(2) Où le comte avait accompagné le roi de France.
(3) Dépendant de l'abbaye de Tournus, en Bourgogne.
(4) C'est-à-dire : fut-il bien établi.
(5) Geoffroy-Martel, en l'année 1050.

Digitized by Google

presentes lettres, données a Paris, l'an de grace mil troys cenz e douze, le lundi après la feste saint Luc, évangeliste.

### 25. CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.

1613. — Lettre de Madame de Longueville à madame de la Trémoille pour lui exprimer son grand désir de la voir, et lui donner des nouvelles de la cour (1).

*A madame la duchesse de la Trimouille.*

Madame, au retour d'un petit voiage que j'estois alée faire chés moi, j'ai trouvé une de vos letres qui m'a apris de vos nouvelles, dont j'ai esté extremement aise. Et depuis monsieur et madame de Nevers (2), qui sont arivés issi, m'en ont aussi fort conté, et des faveurs et courtoysies que madame vostre seur (3) et vous leur avés faites : de sorte que si je n'ai l'honneur de vous voir, j'ai au moins cellui d'ouir souvant parler de vous, a quoi je me plais si fort que s'est mon plus grand contantement estant privée de vostre belle et agreable presence, que je trouve tant a dire que j'en hai Paris, qui pour cet heure est bien seul d'homes, car tout ce qu'il y a en la court de prinses et de gentisomes sont a Fonteinebleau, où jusques issi ils se sont fort morgués; mais asteure qu'ils sont acoutumés a ce voir, ils ce font un peu meilleure chere, mays touttes fois sans reconsiliation aucune; mais bien toujours une grande lieison et amitié entre ceux que vous avés laissés unis, dont je m'assure que vous vous rejouirais fort, et de ce que l'on tient que les affaires ce pouroit bien brouiller entre la Franse et l'Espagne pour la petite figle de Mantoue, que monsieur de Savoie (4) demende, a quoi le roy d'Espagne l'assiste ; et là desus fait piller et bruler tout le peis de Monferat; de sorte que la Reyne se resout d'i envoyer une armée que mon frere (5) doit conduyre. Voila, Madame,

(1) Original olographe, mais sans signature, scellé en cire rouge sur soie grenat. Il appartient au duc de la Trémoille.

(2) Charles II de Gonzague de Clèves, duc de Nevers, et Catherine de Lorraine.

(3) Elisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon, mère du grand Turenne.

(4) Son aïeul.

(5) Le duc de Nevers.

Digitized by Google

touttes les nouvelles que j'ai dignes d'estre mendées, sinon que je viens de voir madamoiselle d'Aumalle (1), qui se meurt, et sera grand miracle si elle en reschape; et vous assure, Madame, que vous estes bien heureuse d'estre hors d'isi, tant l'air y est mauvais. Je ne laisse pas touttes fois de vous y souetter une heure le jour, ou moy auprès de vous; car je vous honore et aime parfetement et suis, Madame, a la mort et a la vie, vostre servante très humble.

### 26. CANTON DE SAUMUR (NORD-EST).

1607, 6 juillet. — Lettre de du Plessis-Mornay à madame de la Trémoille, relative à l'éducation des fils de celle-ci, à la prospérité de l'Académie protestante de Saumur, à la nouvelle galerie du château, etc., etc. (2).

*A madame de la Tremouille, duchesse de Touars* (3).

Madame, je fuz, ces jours passez, voir messieurs vos enfans (4), lesquels, graces a Dieu, je trouvai en bonne santé. Et vous dirai de plus que j'en receu beaucoup de contentement, les voiant en main de personnes qui en ont un grand soin, surtout de leur engraver la crainte de Dieu en l'ame, qui est bien la principale science que vous leur desirez. Je n'ai oublié aussy de dire à mons^r^ Cappel (5) ce qui me sembloit des estudes de monsieur de la Tremouille, mesmes pour lui faciliter la langue latine, de laquelle les principes lui sont difficiles a digerer. Pour monsieur Federic, il vous contera force histoires de la Bible, aus quelles, selon le sens, il donne un accent fort aggreable; et me fasche seulement que voz affaires vous en retardent le plaisir. Certes, Madame, mons^r^ du Bellay (6) y fait un grand devoir et merite que vous lui en sçachiez gré; auquel aussi je n'ay failli de bien

(1) Fille aînée de Charles de Lorraine, duc d'Aumale. Elle mourut vers le commencement de novembre.

(2) Orig. et olographe, appartenant au duc de la Trémoille.

(3) Voir plus haut, n° 9, canton de Thouarcé.

(4) Henri, duc de la Trémoille; Frédéric, comte de Laval; Charlotte, comtesse de Derby; nés de 1598 à 1602.

(5) Probablement celui qui devint un des plus célèbres professeurs de l'Académie de Saumur.

(6) M. du Plessis du Bellay, gentilhomme très dévoué à la maison de la Trémoille.

Digitized by Google

faire entendre le soin qu'avez de lui, et comme le fait de Monford (1) s'est passé. Je fus de là baiser les mains a monseigneur de Montpensier (2), auquel je reconnu une singuliere affection vers vous et tout ce qui vous touche. Ce ne fut sans s'enquerir de vostre accord (3). Si vous en avez du contentement en vostre esprit, je le tiens à beaucoup de gain. Au reste, Madame, on nous dit que vous allez droict en Bretagne. Je prie Dieu qu'il bénie vostre voiage. Si vous séjournez a Laval ou a Vitrai, et que j'en soie averti, il y a quelqu'un de mes amis qui m'a promis quelques mémoires qu'il dit importer à noz affaires (4). Pour moi, je reprens ici alene tout doucement, avec mes amis, et m'y repais de la veue d'une Académie qui s'en va fleurir, où j'ai convié Monsieur vostre filz pour venir voir nostre petit peuple et noz exercices, mais mons^r du Bellai n'a osé l'y amener sans vostre commandement. A vostre retour, si j'ay cest honneur que passiez icy, et je le prendrai à injure autrement, je vous ferai proumener en une galerie où vous n'aurez point de quoi trembler comme jadiz; et partout au reste, Madame, me tiendrai pour très honoré de vous rendre très humble service, comme celui qui est et veut demeurer a tousjours,

Vostre très humble et très affectionné serviteur

DU PLESSIS.

De Saumur, ce 6^e juillet 1607.

### 27. CANTON DE SAUMUR, NORD-OUEST.

1246, janvier. — Charte du bailli d'Anjou, contenant la sentence arbitrale rendue sur le procès existant entre l'abbé et le couvent de Saint-Florent, d'une part, et les habitants des paroisses de Saint-Lambert des Levées, Saint-Martin de la Place et Ville-Bernier, d'autre part, au sujet du péage du pont de Saumur (5).

A tous ceux qui les présentes lettres verront, Josse, bailli de notre seigneur le roi en Anjou et dans le Maine, salut.

(1) Place du Limousin, appartenant au duc de Bouillon.

(2) Henri de Bourbon, duc de Montpensier, cousin de madame de la Trémoille. Il habitait le château de Champigny sur Veude.

(3) Au sujet de la succession de Guy XX^e, comte de Laval.

(4) Concernant les églises protestantes.

(5) Livre Rouge de Saint-Florent, fol. 74, v.

Digitized by Google

Un procès étant engagé par devant nous, au sujet du péage du pont de Saumur (1), entre la communauté (2) des habitants de Saint-Lambert, Saint-Martin de la Place et Ville-Bernier, paroissiens de la Levée, d'une part, et religieux hommes l'abbé et le couvent de Saint-Florent de Saumur, d'autre part; nous, considérant que la multitude desdits paroissiens ne pouvait commodément comparaître en notre présence toutes les fois qu'il en serait besoin, avec le consentement des parties, nous avons arrêté que nous enverrions dans les susdites paroisses notre lieutenant, savoir Thibaut Messier, par lequel la communauté des habitants de chacune desdites paroisses et localités serait convoquée, afin d'élire pour chaque paroisse deux, trois ou quatre personnes, spécialement et pleinement investies du pouvoir de faire tout ce qu'elles jugeront convenable au sujet dudit procès; tout ce qui sera arrêté par ces mandataires ou avec eux, soit par transaction soit par jugement, étant d'avance ratifié par ceux qui les auront choisis.

En conséquence de notre commission, et en présence dudit Thibaut, la communauté de la paroisse de Ville-Bernier a élu Geoffroy le Maçon, Jean-Maurice, Roger le Bigot et Mathieu Auberée; celles de Saint-Lambert et Saint-Martin : Michel le Duc, Nicolas Champeigne, Jean Mounier, Michel du Bois, Geoffroy Isembert et Geoffroy le Poitevin; lesquels ayant été constitués mandataires, le même Thibaut, notre lieutenant, a proclamé que cette constitution serait inviolablement reconnue par tous et ne pourrait désormais être révoquée. En outre ledit abbé et lesdits mandataires ayant comparu par devant nous, en la cour de notre seigneur le roi, il a été arrêté que tous les actes dans lesquels ils interviendront seront fermes et stables.

Enfin les parties voulant, par amour pour la paix, terminer ce débat par une transaction, ont choisi pour arbitre Geoffroy Roussel, de Benays; et elles ont juré d'observer inviolablement tout ce que, après s'être préalablement enquis de la vérité, il dirait ou ordonnerait à l'égard du susdit procès. Un jugement

(1) V. Archives d'Anjou, vol. 2, p. 155.

(2) *Universitas de S. Lamberto, et B. Martini de Platea et de Villa Bernerii, parrochianorum de Levata.*

Digitized by Google

proclamé en pleine assise, en la cour du roi et en notre présence, a confirmé cet arbitrage; et Geoffroy Roussel, après s'être soigneusement enquis de la vérité, a prononcé l'arrêt suivant.

« Tous les hommes desdites paroisses ne paieront aucun droit de péage tant pour le bled, le vin, le porc, le bœuf, la vache, le mouton et la chèvre achetés pour les nourrir dans leurs maisons de la Levée, que pour le bled à ensemencer leurs terres, pour le bœuf et l'âne de leurs charrues, pour les chevaux et juments de leurs chars; à la charge par eux de jurer entre les mains du receveur du péage que ces objets ont bien été acquis pour les susdites destinations. Si par la suite ils les vendent, ils paieront le péage audit receveur. Toutes autres choses seront comme par le passé soumises au péage (1). Cependant si les bœuf, âne et jument acquis par lesdits paroissiens étoient reconnus insuffisants pour labourer leurs terres ou conduire leurs chars, il leur seroit loisible de vendre lesdits bestiaux et d'employer le prix de cette vente à en acheter d'autres sans payer aucun péage, mais en affirmant le fait par serment entre les mains du receveur. Le péage sera dû si le prix de vente est employé à des bestiaux d'une autre espèce, même pour les usages sus relatés. » Par le consentement mutuel desdites parties, il a été jugé par devant nous, en la cour de notre seigneur le roi et en pleine assise, que toutes et chacunes les choses qui précèdent seront désormais observées inviolablement et ne pourront être révoquées à l'avenir. Afin de ratifier ces dispositions, nous avons, à la requête desdites parties, apposé notre sceau aux présentes lettres.

Fait l'an du Seigneur 1245, au mois de janvier.

### 28. CANTON DE SAUMUR, SUD.

1350, environ. — Lettre de la prieure et du couvent de Fontevraud à Edouard III, roi d'Angleterre, contenant les instances les plus pressantes et les plus flatteuses pour qu'il remplisse sa promesse de leur donner sa fille Marie (2).

A très excellent e victorious prince lor très chier seignor e

(1) V. Archives d'Anjou, *ibid.*

(2) Archives de la Tour de Londres. Lettres originales.

Digitized by Google

bon pere en Dieu nostre seignor Eudduart, par la grace devine très noble roi d'Engleterre, ses devotes filles e ses norries seur Gyle, ymble prioresse, e tot le covent de Fontevraut, en li recommandant, saluz e oroisons especiaus en Deu, e après longue vie e victoriouse de cest reigne temporel la gloire dou reigne perpetuel.

Nostre chier seignor e pere e patron, de la très grant joie e de la grant recreacion que vos avez deigné metre en nouz cours par voz douces e aimables letres en nos certefiant, par vostre grant humilité, de vostre estat, lequel nos desirons toz jors estre beneuré sur toz autres, vos rendons jointes mains graces e merciz si plenteuroses come nos poons plus e savons; e de vostre bone prosperité loon nos Dieu, nostre seignor, e mercion si devotement come nos plus poon. Por la continuance de la pitié e de la très grant franchise que vos avés toz jors fait e montrei jusques ci a nos voz devotes filles, prenon nous enquores hardiece de vos escrire, e souppploion ou devotes prieres a vostre excellence que vos, par Dieu, deignez avoer en memoire la douce e la beneurée promesse que vos avez, lonc tens a jà, fait a vostre eglise de Fontevraut de nostre chiere dame demoiselle Marie (1), vostre fille; laquele promesse nos avon e tenon por ferme e por estable e desiron sur toz autres desiriers terrien estre aconplie; e a droit, quar ce sera ou la volenté dou parement, lumiere e ornement de vostre eglise de Fontevraut e de tot vostre convent de celi leu.

Nostre chier seignor e pere, les letres que vos nos avez envoiées contiennent en une partie de eles une misture de pleur e de joie : de pleur en ce que vos nos mandez que ou n'est pas en vos de vostre chiere fille nos bailler, més en nostre mere e la vostre, nostre dame la Roine; de joie en ce que vos nous mandez que ele sera nostre où que ele soit. E saiche vostre grant excellence que si ladite vostre promesse n'est complie a nostre desirer, que nous somes en grant poors e en grant doutance que noz devocions en refredissent envers vos e que nos en conplei-

(1) Quatrième fille d'Edouard III et de Philippe de Hainaut, mariée à Jean IV, de Montfort, duc de Bretagne, morte sans enfants, en 1363.

Digitized by Google

gnons au douz Jesu Crist nostre createur. Très douz seignor e pere, oiez nos par vostre misericorde de nostre pere, si que nous en soion a tot tens més plus effortement e plus estretement tenues et obligées, par devotes oroisons e continuées, plus e plus envers vos.

Vive e reigne le poeir nostre seignor le roi au douz Jesu Crist nostre seignor.

### 29. CANTON DE VIHIERS.

1281, mars. — Charte de Guillaume du Fresne, chevalier, déclarant que la charretée de bûches, à prendre chaque semaine dans le bois de la Croix par les religieuses de Fontevraud, doit être attelée de six bœufs et non de quatre. Il la leur avait vendue avec le bailliage de la Plaine, à lui donné, en récompense de ses bons services, par Barthélemy, seigneur de la Haye et de Passavant (1).

A touz ceos qui orront e verront cetes presentes letres, Guillaume dou Frayne, chevalier, saluz pardurable en Nostre Seignor. Come noble home Berthelemer, seignor de la Haye e de Passavant, chevalier, m'eust doné e otreié (2), por mon servise fait a lui en maintes menieres profitablement, selont mon poer e par le travail de mon corps que je avoiee soutenu a procurer ses bessoignes, premerement a ma vie, e apres a perpetuauté a moi e a mes hers e a mes successors, reconoissant e entendant moi estre proufitable e diligenz a procurer son proufit en faisant ses bessoignes e en delaissant les meis, toute la baillie de la Plene, en la paroisse de la Plene et de Chanteleu, ou totes les apartenances de cele baillie; e come ge aie vendu a religieuses dames l'abbaesse e au couvent de Font Evraut ladite baillie (3),

(1) Original, jadis scellé en cire verte. Il provient du cabinet Grille, et appartient aujourd'hui aux Archives de Maine et Loire : *Fontevraud, la Rémonnière*, liasse 1, n° 22.

(2) Le mardi après la Saint-Martin d'été (6 juillet) 1277. V. l'original, ibid., n° 21.

(3) Cette vente avait été confirmée par le donateur, en ces termes : « A » touz ceos qui verront e orrunt cetes presentes lettres, nous Berthelomer, » seignor de la Haye e de Passavant, chevaler, saluz pardurable en Nostre » Segnor. Come Guillaume dou Fraene, chevaler, aet vendu e outrée a per-

Digitized by Google

ensenbleement ou une charretée de buche prise totes les semaines au boes de Croe, et aus letres que ge ai doné aus dites religieuses de ladite vençon est contenu que eles deivent prendre la dite charretée a quatre beus ; sachez que ge vuil e otrei que eles la puissent prendre totes les semaines a sex beus : quar ge ai trové, par bones genz, que l'on l'a issi acoustumé a prendre. E a la li garir e deffendre que eles la puissent tout tens mais issi prendre, ge lor en oblige moi e mes hoers e toz mes biens moubles e immobles presenz e a venir, où que il seent, e mes successors. E en tesmoig de verité, ge ai doné aus dites religieuses cestes presentes lettres, saelés de mon seyau.

Ce fut fait e doné en l'an de grace mil dous cenz e quatrevinz (1), au mois de marz.

» petuauté, de nostre acort e de nostre volanté, a religiouses persones la ab-
» besse e le covent de Font Ebraud la baalie de la Plene e totes les aparte-
» nances de celle baalies assisse en la parroesse de la Plaene e de Chante
» Leu, mouvanz de noz fyez, e le quex choses nos aviuns doné audit Guillaume
» a heritage por sum bon servise quil nos avet faet en maentes maneres ; Sa-
» chez toz presenz e a venir que nos voluns, por nos e por noz hers e por noz
» successors, que nos obligons a ce, que s'il avent que ladite abbesse e le co-
» vent metet ladite baillie hors de lor maen en maen laye, que cil a cui ces
» dites religiouses la balleroent ne nos en seroet tenu a rendre, ne a noz hers
» ne a noz (successors, que) doze deners de servise tant solement, a segnor
» muant, etc., etc. »

(1) En 1281 d'après le style grégorien.

*(La fin à la prochaine livraison).* p. 471.

Digitized by Google

# HISTOIRE D'ANCENIS

# ET DE SES BARONS

---

*Histoire d'Ancenis et de ses Barons*, 1 vol. gr. in-8°,
par M. Emile Maillard.

---

Après les publications qui se réfèrent à l'histoire de notre Anjou, aucune ne pouvait exciter plus d'intérêt et de curiosité que le livre dont le titre figure en tête de ce chapitre. C'est celui d'un élégant in-8° de 600 pages, orné de vignettes, et ce beau volume dont on aime à feuilleter le vélin, va nous entretenir d'une des provinces qui nous touchent le plus près, et qui, par conséquent, ont eu avec la nôtre les rapports les plus fréquents et les plus étroits.

C'en est assez assurément pour que tout Angevin s'empresse de l'ouvrir et d'en parcourir les beaux caractères; pour nous, il a un attrait de plus.

Ce livre est signé d'un de nos plus anciens et de nos meilleurs amis, un de ces amis d'enfance, séparé de nous par les circonstances, mais dont on serre la main d'une étreinte d'autant plus cordiale, quand on le rencontre, qu'on le rencontre plus rarement.

Cependant hâtons-nous de le dire, le nom que nous apercevons sur la couverture, tout en excitant en nous une sympathie de

Digitized by Google

plus, nous impose une plus grave obligation : le devoir d'une consciencieuse sincérité.

Tout déguisement, toute partialité ne seraient dignes ni du recueil qui nous honore d'une si flatteuse hospitalité, ni de l'ami qui nous investit de sa confiance.

Si nous lui disons franchement notre façon de penser quand nous serons d'un avis opposé, il pourra croire, par la même raison, à nos appréciations, quand elles lui seront favorables.

L'ouvrage de M. E. Maillard est divisé en trois parties : la première comprend l'histoire chronologique proprement dite de la ville d'Ancenis ; la seconde se compose de l'histoire biographique de ses barons, et la troisième renferme les pièces justificatives à l'appui d'un grand nombre de faits et d'événements relatés par l'auteur dans le cours de ce volume.

Si ce livre se recommande déjà par l'aspect extérieur, les matières qui y sont contenues, par leur importance, soutiennent avec succès l'idée avantageuse que fait naître dès la première vue cette brillante édition.

L'auteur, avant d'exposer la situation politique de la ville d'Ancenis, au milieu des vicissitudes qu'elle a traversées, entre en matière par un résumé rapide de l'histoire de la Bretagne.

Il établit, autant que les traditions le lui permettent, l'origine de cette ville, dont les historiens ne parlent pas avant le x^e siècle, passe en revue les monuments celtiques épars dans les champs qui l'avoisinent, et en fait la description avec cette précision et cette sûreté de coup d'œil qui indiquent chez lui le goût et l'habitude de ce genre d'études.

M. Maillard arrive à l'étymologie du mot Ancenis.

Trois versions, ou plutôt trois opinions, dont l'une assez puérile, comme le reconnaît l'auteur lui-même, partagent les savants sur cette matière.

Dès le IV^e siècle il nous montre les Armoricains secouant le joug de Rome aux abois, pour déférer le sceptre à leur premier roi Conan.

La population de l'Armorique s'augmente sans cesse des émigrations des Bretons chassés incessamment par les Saxons de 458 à 513.

Digitized by Google

Hoël III affranchit son pays de la domination mérovingienne, en attendant qu'un de ses successeurs l'affranchisse de la domination normande.

Après la mort du roi Salomon (874) la division s'étant mise entre les Armoricains pour trouver un nouveau roi, on se contenta d'élire un duc dans la personne d'Alain le grand.

C'était à lui qu'était réservée la gloire de chasser définitivement les hommes du Nord, ce qui le fit révérer après sa mort à l'égal d'un saint.

Les principaux événements qui signalèrent pour Ancenis la période du gouvernement ducal, sont la construction du château de cette ville, de 982 à 990, par Aremberge, épouse de Guerech, comte de Nantes;

La prise de ce château qui tombe en 1174 au pouvoir du roi d'Angleterre Henri II, mais pour être rendu, en vertu d'un nouveau traité, peu de temps après, au duc Conan;

La prise de cette forteresse par Jean-sans-Terre en 1214;

Sa soumission à saint Louis qui s'en empare sous le duc Pierre de Dreux, circonstance au sujet de laquelle l'auteur entre dans des détails curieux sur le séjour de ce monarque à Ancenis; l'occupation d'Ancenis par Charles de Blois en 1341, dans sa guerre acharnée avec son rival Jean de Montfort;

Le compromis passé à Ancenis en 1314, entre le duc Jean IV et Olivier de Clisson, qui, héritiers des deux princes de Blois et de Montfort, avaient repris la querelle, comme si la mort elle-même n'avait pu y mettre fin;

La guerre de Louis XI avec le duc François II, lors de la *Ligue du bien public*, et la soumission de cette place au fils de Charles VII, 1472;

La nouvelle occupation d'Ancenis 1488 par le roi Charles VIII, sous lequel cette ville passe à la couronne, pour n'en être plus distraite, au moyen de son mariage avec Anne de Bretagne, fille du dernier duc François II.

Dans cette phase de l'histoire d'Ancenis, l'auteur nous fait connaître un nom peu connu, c'est celui de Pierre Landois, tailleur du duc François II. Ce personnage, dont le caractère avait assez d'analogie avec celui d'Olivier le Daim, barbier de Louis XI,

Digitized by Google

devint ministre du duc, comme Olivier devint ministre du roi.

Annexée, ainsi que toute la Bretagne, au royaume de France, cette ville reçoit en 1532 la visite du roi François Ier.

Plus tard, de 1558 à 1585, l'esprit de la réforme s'y fait jour et y est importé par François de Coligny, seigneur d'Andelot, beau-frère de Louise de Rieux, baronne d'Ancenis. A l'avénement de Henri IV, Ancenis se déclare pour la Ligue et fait lever le siége, en 1590, aux troupes royales commandées par le prince de Dombes, fils du duc de Montpensier.

En 1594, Ancenis est choisi comme siége des conférences entamées pour la paix entre les députés du roi et ceux du duc de Mercœur, qui l'achète en 1598, pour le remettre bientôt au roi.

Démantelé sous Louis XIII, Louis XIV y passe en 1661, en se rendant à Nantes pour l'arrestation de Fouquet et un synode y est tenu la même année.

En 1789 il est créé chef-lieu de district. Les Vendéens traversent Ancenis en trois circonstances différentes.

Carrier y séjourne en 1794. Les chouans se montrent à Ancenis le 27 vendémiaire an VIII.

L'empereur Napoléon et l'impératrice Joséphine entrent dans cette ville pour se rendre à Serrant (août 1808).

Cette première partie se termine par quelques titres détachés, consacrés aux principaux monuments et aux principales institutions d'Ancenis. La description de l'église et du château révèle chez M. Maillard des connaissances en archéologie au-dessus des notions élémentaires et dont nous avons un grand plaisir à le féliciter.

L'auteur passe ensuite à l'histoire des barons d'Ancenis, histoire dont se compose la seconde partie de cet ouvrage, comme nous l'avons dit plus haut.

M. Maillard a peut-être bien fait d'adopter cette division, mais jusqu'à ce que ceci nous soit démontré, nous nous rangerons à l'avis contraire. Nous ne voyons pas ce que le livre peut y avoir gagné. Nous croyons qu'en fondant l'histoire des barons d'Ancenis dans l'histoire de la place qu'ils commandaient, le lecteur y eût trouvé plus de charme. Pourquoi, sans motif sérieux arracher le héros de la situation où son rôle est tout tracé, pourquoi

Digitized by Google

enlever l'acteur de la scène qui lui a été destinée et où souvent il a brillé avec tant d'éclat?

Isolé du théâtre de ses exploits, il ne vous apparaît plus que comme une ombre à travers les ténèbres du temps et de la nécrologie. En le plaçant au contraire au milieu des épisodes auxquels il a été mêlé, au milieu de la population qu'il a émue de ses fautes ou de ses bienfaits, quand il ne l'a pas éblouie de sa gloire, ce n'est plus un spectre, c'est le héros lui-même que vous rendez à l'histoire, à la vie.

Nous allons suivre l'auteur au milieu de ses souvenirs biographiques, comme nous l'avons suivi à travers les différents âges et à travers les murs de la ville dont il s'est fait l'historien, afin de signaler, parmi les seigneurs d'Ancenis, les physionomies les plus saillantes.

On sait qu'au moyen âge il y avait deux espèces de barons. Il y avait les petits et les hauts barons. Les petits barons ou barons ordinaires étaient ceux qui relevaient des seigneurs même les moins titrés. Le plus petit seigneur, comme le fait remarquer l'auteur du livre que nous analysons, appelait les chevaliers qui l'entouraient : *ses barons*. Les hauts barons étaient ceux au contraire qui relevaient des ducs directement et ils étaient quelquefois, par le rang ,au-dessus des comtes. Les seigneurs d'Ancenis étaient de hauts barons et composaient ce conseil des ducs que l'on appelait le *Parlement*.

Cette distinction est parfaitement établie par M. Maillard et ce passage de son livre est trop bien traité, pour que nous puissions résister au plaisir d'en extraire les lignes suivantes. L'auteur y définit, dans de très justes appréciations, les prérogatives et attributions des hauts barons ou pairs de Bretagne.

« Ils avaient le droit de grâce dans leurs terres; ils accordaient » des sauf-conduits; décernaient les combats et duels, et parti- » cipaient aux deniers de fouage qui se levaient en leurs domai- » nes. Ils assistaient aux délibérations de la guerre, de la paix et » des traités, et les signaient de leur sceau ; ils étaient dispensés » de paraître aux montres générales ou revues militaires que » passaient les ducs qui, aux termes de leur serment et de la



Digitized by Google

» coutume, ne pouvaient pas même acquérir les terres de ces » grands vassaux.

» Le titre de haut baron emportait le droit de prééminence » personnelle sur les autres nobles, de préséance aux assemblées » des Etats du pays et dans toutes les réunions solennelles où les » barons assistaient comme collatéraux des princes, après ceux » du sang.

» Conseil suprême, sénat permanent, ressort indispensable de » la puissance gouvernementale, rien ne se discute, rien ne » s'adopte, rien ne se rejette sans sa participation ; aucun évé- » nement important ne s'accomplit sans son concours. Les ba- » rons, en un mot, constituent, avec les ducs, l'autorité souve- » raine du pays et sont présidents-nés des Etats.

» Cette puissance des barons était si grande qu'elle amena les » ducs à faire vis-à-vis d'eux ce que les rois de France firent » vis-à-vis de leurs grands vasseaux, ils tendirent à les abaisser, » particulièrement les ducs Mauclerc, Jean le Roux et Fran- » çois II. »

Parmi les barons dont nous parle M. Maillard, nous citerons Guihénoc III, en 1177 environ, qui se croisa ; Geoffroy II, fils du précédent. « Il prit part à Vannes, dit l'auteur, à la délibération » des barons de Bretagne en 1202, après l'assassinat d'Arthur par » Jean-sans-Terre. . . . . .

» Geoffroy combattit sous Philippe-Auguste avec les seigneurs » bretons contre Jean-sans-Terre, et se signala surtout le 29 » avril 1204, sous Guy de Thouars, à la prise du Mont-Saint- » Michel sur les Anglais. »

Geoffroy III, qui accompagna Pierre Mauclerc en Syrie, 1238 ; Geoffroy son fils qui prit part aux conférences ouvertes avec saint Louis sous les murs d'Ancenis. Il se croisa plus tard avec Pierre Mauclerc.

Geoffroy IV qui accompagna en 1285 avec d'autres seigneurs bretons, le roi de France Philippe III, pour aller venger contre le roi d'Aragon le massacre des vêpres siciliennes ; Thébault ou Guillaume de Rochefort, premier mari de Jeanne, fille de Geoffroy VI. Il se distingua par ses prouesses et par ses talents militaires, et devint l'ami et le frère d'armes de Duguesclin. Il prit

Digitized by Google

parti pour Charles de Blois dans sa lutte avec Jean de Montfort, et lui donna de grandes preuves de dévouement.

Il combattait sous ses ordres à la bataille d'Auray, et commandait, avec quelques autres seigneurs, toute une phalange; « il périt, ajoute M. Maillard, au plus fort de la mêlée, et avec » lui tomba toute la fleur de la noblesse. »

Jean de Rieux, époux de Jeanne II d'Ancenis. Il se distingua en beaucoup de rencontres avec les Anglais, sous Charles VI.

Jean III de Rieux, qui eut le commandement de l'armée du duc de Bretagne contre les Penthièvre.

Engagé au service de la France, il vint trouver avec le duc Jean V le roi Charles VII, à Saumur.

Jean IV enfin, le plus célèbre de tous les barons d'Ancenis.

Il suivit le duc François II dans la guerre du bien public, en 1464, et prit part à la défense d'Ancenis assiégé par Louis XI. Il servit, également contre Charles VIII, François II qui, après l'avoir fait maréchal de Bretagne, l'avait promu au grade de lieutenant-général de ses armées.

Ce duc le nomma bientôt tuteur de sa fille aînée Anne, qui devint duchesse de Bretagne.

Depuis Jean IV la puissance des barons d'Ancenis ayant été en déclinant, nous nous arrêterons dans ces indications.

Nous excepterons cependant Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur, personnage que la Ligue a rendu célèbre, et qui avait reçu du roi Henri III en 1582 le gouvernement de la Bretagne.

Enfin, nous arrivons aux pièces justificatives auxquelles l'auteur a consacré la troisième partie de son ouvrage.

On y trouve des lettres de grands personnages, des extraits de délibérations de la communauté d'Ancenis, des extraits des registres du Conseil d'Etat, des requêtes, des arrêts, des lettres-patentes. On doit surtout une grande reconnaissance à M. Maillard d'avoir su dérober à l'oubli, au prix des études les plus persévérantes et souvent les plus arides, des titres précieux et qui, disséminés de tous côtés, pouvaient disparaître d'un jour à l'autre.

Maintenant, s'il est permis d'exprimer sans détour notre pensée, tout en rendant hommage à l'exactitude et à la clarté avec lesquelles l'historien fait passer sous nos yeux ces périodes suc-

Digitized by Google

cessives des annales d'Ancenis, nous aurions aimé trouver dans le récit, par moments, un peu plus d'animation.

Dans l'histoire, quelque soit le mérite et l'enchaînement avec lequel les faits sont présentés, si lucide, si facile qu'en soit l'exposition, leur énumération ne satisfait pas toujours entièrement l'esprit du lecteur.

Nous croyons, comme nous le disions plus haut, qu'en faisant paraître les nobles barons d'Ancenis au milieu des événements qui composent la première partie de son histoire, sauf à en dégager et à renvoyer à la fin toutes les notes généalogiques, on aurait donné, au point de vue épique, à cette œuvre son complément.

Il y a peut-être aussi quelque chose à désirer dans cette vaste composition sous un autre rapport.

Il ne faut pas l'oublier, la Bretagne est avant tout le pays de la foi et des légendes.

Il nous semblait que les relations dont cette province est l'objet, devaient nécessairement être empreintes un peu de ce mysticisme qui la distingue particulièrement.

Nous pensions qu'on aurait pu trouver, soit dans les chroniques compulsées cependant par l'auteur avec tant de soin, soit dans les traditions, soit aux archives, même dans des temps plus rapprochés de nous, de ces coutumes, de ces usages peu importants au point de vue de la politique générale, mais qui donnent aux pays ou aux individus dont on parle, le caractère, le mouvement et la couleur.

Si nous nous permettons cette remarque, c'est que nous voudrions ne rencontrer aucune lacune dans un livre qui réunit un si grand nombre de mérites.

Hâtons-nous cependant de venir en aide à l'auteur pour le décharger d'une partie au moins de cette responsabilité. A la fin de son volume, M. Maillard, qui comprend toujours si bien le côté poétique des choses, semble avoir prévu cette question et il y répond à l'avance par les lignes suivantes :

« Ancenis n'a point le cachet breton; M. Alfred de Courcy l'a » dit dans ses *Esquisses* si brillantes et si vraies sur la Bretagne : « *Vers Ancenis et Nantes ce sont des Angevins et des Vendéens.* »

Digitized by Google

« Cette ville, en effet, continue notre ami, parcelle du terri-
» toire de la haute Bretagne, a été de tout temps un lieu de pas-
» sage, et par sa situation intermédiaire, n'a pu conserver aucun
» caractère original. »

Sur ce dernier point l'auteur nous semble répondre victorieusement.

Pour trouver ce cachet légendaire dont nous aimerions voir un reflet éclairer Ancenis et ses environs, nous croyons qu'il faut consulter les annales du Finistère et du Morbihan plutôt que celles de la Loire-Inférieure. Mais sur le premier point nous maintenons ce que nous avons dit, et nous pensons qu'un autre plan eût donné aux faits qu'il a décrits plus de relief et plus d'action.

Quoi qu'il en soit, l'histoire d'Ancenis et de ses barons aura pour tous ceux qui la liront un prix incontestable. On y trouve trois qualités éminentes : un style ferme et précis, une étude consciencieuse et éclairée de tout ce qui constitue une histoire locale, et cette abnégation qui consiste à approfondir et à traiter un sujet utile, mais qui par lui-même, indépendamment de tout talent privé et de toute organisation poétique, se refuse à tout éclat littéraire.

Parmi ces pièces nous en reproduirons une, afin de faire apprécier au lecteur le service que l'auteur vient de rendre avec tant de désintéressement à sa patrie adoptive.

C'est une lettre d'Henri IV à la reine douairière, lettre du 13 mars 1595, et qui prouverait, s'il était nécessaire, les efforts tentés par ce monarque vis-à-vis de la Ligue, pour arriver à une paix solide.

La reine douairière cherchait en même temps par son esprit conciliant à inspirer les mêmes sentiments au duc de Mercœur. Elle avait fait le voyage d'Ancenis dans cette vue. Malheureusement cette tentative n'avait encore été couronnée d'aucun succès quand le roi lui adressa les lignes suivantes :

« Madame, quand il vous a plu prendre la peine d'entre-
» prendre le voyage de Bretaigne, si j'eusse jugé que mon cousin
» duc de Mercœur, voust frère, eust esté aussi peu disposé à la
» paix comme il a fait cognoistre par ce qui a esté traicté par les

Digitized by Google

» siens à la conférence, je vous eusse priée instamment de ne pas
» faire le dict voyaige, pour les incommodités qu'avés reçeues en
» iceluy. Vostre affection en bon droit et le désir que j'ai eu de
» voir réussir quelque fruict du dict traité, ont esté l'occasion de
» vostre dict voyaige, duquel je ne vous suis pas moins obligé
» que s'il eust réussy à vostre contentement et au mien. Je sais,
» Madame, combien vous avez apporté de votre prudence et dex-
» térité accoustumée pour advancer le dict traité, et que si mon
» dict cousin eust cru vos conseils et prudens avis que l'issue
» du traité eust été plus heureuse que je ne la prevoys. Dieu
» cognoist l'intérieur de nos cœurs et est le vrai juge de nos in-
» tentions : la sincérité des miennes lui estant cogneuë, j'espère
» que, par sa bonté, il en fera redonder le fruict sur tous nos
» subjects, le repos et le soulagement desquels je désire plus que
» chose du monde. Qui me faict d'autant plus recevoir avec dé-
» plaisir la rupture de la dicte conférence, ainsi que je la pré-
» vois, par ce qui m'a été représenté par la dernière dépesche
» que j'ai reçeue de mes députés. J'ai beaucoup de contentement
» en moi-même que chacun cognoisse combien je désire la paix,
» et que j'ay apporté en cette occasion tout ce que j'ay peu pour
» l'advancement d'icelle. Je sais, Madame, que vous y avez ap-
» porté de vostre part tout ce qui estoit requis pour aider à
» prendre une bonne résolution, ce qui se peult faire, puisque
» mon dict cousin au lieu d'y apporter ce qui despend de lui fait
» proposer de jour en jour de nouvelles difficultés, qui sont pro-
» pres pour prolonger la dicte conférence, et non pour la termi-
» ner par quelque bon accord. L'état de mes affaires ne peut per-
» mettre que mes dicts députés s'amusent davantage par de là.
» Ils y ont trop perdu de temps; vous, Madame, y avez reçu trop
» d'incommodités, qui me fait désirer que mes dicts députés s'en
» reviennent me trouver, si, dans le premier jour d'avril, ils ne
» cognoissent les députés de mon dict cousin plus disposés à
» prendre une bonne résolution pour la paix; vous priant aussi,
» Madame, de quitter la demeure d'Ancenis, et n'incommoder
» davantage votre santé, vos affaires; remettant à vous remercier
» de tant de peines qu'avés prises à mon occasion, au temps que
» j'aurai le contentement de vous voir; vous priant croire que

Digitized by Google

» j'aurai cependant une continuelle volonté de m'en revencher » en tout ce que pourrai pour vostre contentement; et je prie » Dieu qu'il vous veuille donner, Madame, en santé bonne et » longue vie.

» Vostre bon frère, HENRY. »

Particulièrement sous le rapport des documents et de la statistique, cet ouvrage est pour le pays dont il nous entretient, un véritable monument. Quelles que soient les recherches auxquelles on voudra se livrer, quelle que soit la question que l'on voudra se poser sur le passé de cette ville, elle est résolue à l'avance, et il suffit d'ouvrir le livre de M. Maillard.

Blason, noblesse, généalogie, magistrature, administration, archives, prérogatives, arrêts des parlements, institutions, finances, cadastre, productions, impôts, titres et pièces probantes, industrie, commerce, plans, circonscriptions, mercuriales, l'auteur a tout vu, tout exploré, tout enregistré.

On ne peut trop admirer un aussi immense travail, dont la récompense se trouve dans l'œuvre même qu'il a produite. On se demande comment un jeune officier public, tout entier à ses clients et à son étude, est parvenu à recueillir en si peu de temps, dans un ouvrage d'aussi longue haleine, le fruit de ses opiniâtres investigations.

Ce livre restera non-seulement pour la ville d'Ancenis comme un miroir dans lequel son passé vient se réfléter sous toutes ses faces, mais il restera encore, pour servir d'exemple à suivre aux fonctionnaires à qui l'accomplissement de leurs devoirs laisse encore chaque jour quelques heures de liberté. En les employant à écrire l'histoire des chefs-lieux d'arrondissement ou même des communes où ils résident, ils répondront à l'impulsion donnée par le gouvernement aux études de ce genre, de sorte que la France pourrait posséder bientôt dans une immense galerie, l'histoire de toutes ses provinces et de toutes ses municipalités, avec leurs mœurs et leurs caractères respectifs. Vaste problème auquel les hommes studieux et persévérants font faire chaque jour un nouveau pas, et dont la solution n'est peut-être pas bien loin de nous!

PAUL BELLEUVRE.

Digitized by Google

# POÉSIE

## UN JOUR DE BISE.

A TH. DE SOLAND.

Le soleil est caché sous d'épaisses nuées,
Les arbres sont courbés par un vent pluvieux,
Et le jeune printemps, les ailes repliées,
Triste et muet, frissonne au fond d'un chêne creux.

Pâles et tendres fleurs, dans les bois oubliées,
Dont les boutons naissants charmaient hier nos yeux,
Le visage collé sur les vitres mouillées,
C'est à vous que je songe, en ce jour nébuleux!

L'orage vous atteint comme nous, fleurs fragiles,
Comme nous vous pleurez sur vos tiges mobiles;
Mais un rayon suffit pour vous épanouir;

Votre éclat va renaître à la première aurore;
Nous, quand le ciel est bleu, nous gémissons encore :
Nul souffle ne tarit les pleurs du souvenir!

---

## INQUIÉTUDE.

A Mme ***.

Quoi? si jeune et déjà sérieuse et pensive!
Le doux rayon de l'aube éclaire encor vos cieux,
Et déjà vibre en vous une corde plaintive :
Même des pleurs secrets s'échappent de vos yeux!

Hélas! il est donc vrai qu'ici-bas nulle rive
N'est à l'abri du vent ni des flots écumeux!
Que le bonheur est fait d'ignorance naïve
Et que tout cœur précoce est un cœur douloureux!

Digitized by Google

Et pourtant vous avez la forte et double égide,
Des enfants, un époux qui vous garde et vous guide...
Oh! par ces êtres chers laissez-vous enlacer!

L'espoir renaît en nous sous une chaste étreinte,
Et vos pleurs sur leurs fronts creuseraient une empreinte
Que vos baisers plus tard ne sauraient effacer!

---

## HALTE AU MILIEU DU JOUR.

### A VICTOR PAVIE.

Le soleil, au sommet de son orbe, illumine
Les sillons et les prés, la plaine et la colline,
Et de ses feux ardents blanchit les lointains bleus.

Tout s'affaisse ou gémit. Dans l'air chaud qui palpite
On n'entend que le bruit de l'herbe qui crépite
Ou les vibrations du grillon ténébreux.

Le loriot voltige encor dans la prairie,
Et son aile, où le jais à l'or pur se marie,
Plane sur des bouquets d'azur et de carmin;

Mais le troupeau rumine autour de l'oseraie,
Et le vigneron dort à l'ombre de la haie,
Couché près de sa gourde, au tournant du chemin.

Ami, l'heure est sacrée et propice la place;
Respirons un instant, et mesurons l'espace
Que nos pieds ont franchi depuis l'aube du jour.

Hélas! — à l'amitié cette absence est amère —
Déjà sont effacés du cercle de lumière
Vos murs hospitaliers et les bois d'alentour.

A l'horizon brumeux votre roche sauvage
Ne semble plus qu'un pâle et mobile nuage
Qui va s'évanouir au premier souffle d'air.

Digitized by Google

Nous n'apercevons plus le vieux moulin sans ailes,
Le coteau couronné de gothiques tourelles
Ni le vallon paisible où nous lisions hier !

Mais à chercher ainsi l'œil s'humecte et se creuse...
C'est assez. Reprenons notre route poudreuse.
Il est pour nous, ami, des prestiges encor :

Nous verrons s'embraser aux feux du soir les chênes,
Puis le globe aux splendeurs limpides et sereines
Tracer sur notre Loire un long sillage d'or.

---

## UN SOIR D'ÉTÉ.

### A UNE JEUNE MÈRE.

Le jour, à son déclin, délaissant les ombrages,
Met un orle de pourpre au sommet des nuages
Groupés comme des monts à l'horizon lointain.

Dans le gramen, l'hoplie à l'écaille azurée
Se berce mollement sur l'inule dorée
Où la ranimera le rayon du matin.

La rose, au bord des eaux, dans les branches du saule,
Abrite tendrement sa fragile corolle,
Comme pour échapper aux sylphes de la nuit.

Dans l'air calme, imprégné de fraîcheur odorante,
L'oiseau ne jette plus qu'une chanson mourante ;
L'écho de l'*Angelus* se mêle à ce doux bruit.

Et vous, avec amour, sur vos berceaux penchée,
Vous songez, jeune mère, à la tige arrachée...
L'ange du soir qui passe emporte vos soupirs !

Ainsi tout se recueille au fond de la vallée :
L'insecte sous la fleur, l'oiseau sous la feuillée,
Et le cœur sous les plis de ses chers souvenirs.

ALBERT LEMARCHAND.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

— La séance annuelle de rentrée des deux Ecoles préparatoires à l'enseignement supérieur, a eu lieu le 7 novembre, en présence d'une assemblée qui n'avait peut-être jamais été aussi nombreuse. C'est la preuve la plus évidente de la sympathie qu'inspire le savoir aux générations contemporaines, et du concours que prêtent à sa diffusion les divers mandataires d'une intelligente autorité. La séance a été ouverte par une bienveillante et digne allocution de M. l'Inspecteur d'Académie, dont on connaît le dévouement pour tous les services qui relèvent de ses éminentes fonctions.

M. le docteur Jouvet, directeur de l'Ecole de médecine, a rendu compte de ses travaux pendant la dernière année scolaire, avec cette loyauté qu'on lui connaît, et qui assurera à l'important établissement un zélé continuateur des traditions qui en ont perpétué si justement la renommée. M. le docteur Farge, au nom de l'Ecole supérieure des sciences et des lettres, a donné lecture d'un rapport aussi élégant que judicieux sur l'ensemble des cours dont la direction lui est confiée, et dont le succès, grâce surtout au talent des professeurs, est aussi constant que mérité.

Enfin notre jeune ingénieur des mines, M. Brossard de Corbigny, chargé du cours de chimie à l'Ecole supérieure, a prononcé un discours dans lequel il a traité les questions les plus élevées de la science dans un langage dont la pureté rivalisait avec la noble clarté de la pensée.

En résumé, l'année littéraire et scientifique de notre ville, qui a pour les études intellectuelles une prédilection si heureuse ne pouvait être inaugurée sous des auspices plus favorables.

— Les journaux viennent de nous apprendre la mort à Versailles d'un compatriote qui remplit un rôle important, à diverses époques de sa longue carrière. Malgré ses évolutions politiques où il porta une certaine exaltation d'idées, M. le baron Claude-Joseph Trouvé se fit toujours remarquer par une grande bienveillance. Il accueillait surtout avec préférence tout ce qui venait de son pays natal, hommes et choses, et quoiqu'il ne l'ait entrevu qu'à de bien rares intervalles, le souvenir que son esprit, d'ailleurs très cultivé, en conservait, était toujours aussi vif et aussi jeune.

Né à Chalonnes, le 24 septembre 1768, de parents pauvres et obscurs, il était clerc de notaire à Paris lorsque la Révolution éclata. M. Maret se l'attacha en 1791 comme collaborateur pour

Digitized by Google

le compte-rendu des séances de la Législative et de la Convention au *Moniteur universel,* dont il devint, en 1794, le rédacteur en chef. La protection de Larevellière-Lépeaux, ami d'André Thouin, dont M. Trouvé avait épousé une parente, le fit envoyer à Naples en 1797, comme premier secrétaire de légation et chargé d'affaires. L'année suivante, il fut nommé ambassadeur à Milan, puis à Stuttgart. Membre du Tribunat, il obtint, en 1803, la préfecture de l'Aude, qu'il conserva après la seconde rentrée des Bourbons. Remplacé, à la fin de 1816, il passa dans les rangs de l'opposition royaliste, devint rédacteur, puis éditeur responsable du *Conservateur,* organe passionné de ce parti, et exerça, pendant plusieurs années, la profession d'imprimeur à Paris. Le ministère Polignac le nomma maître des requêtes en service extraordinaire (1829), et en février 1830, chef de division au ministère de l'intérieur. Baron de l'Empire, la révolution de Juillet le fit rentrer dans la vie privée.

Ses principaux écrits sont : *Essai historique sur les États généraux de la province du Languedoc, et description générale et statistique du département de l'Aude* (Paris, 1818, 2 vol. in-4°), dédié au duc d'Angoulême; *Jacques Cœur, commerçant, maître des Monnaies, argentier du roi Charles VIII, et négociateur* (Paris, 1840, in-8°). M. Trouvé a inséré des poèmes dans l'*Almanach des Muses,* et des articles dans divers recueils.

Il tenait à honneur d'être un des correspondants les plus actifs de notre Société industrielle.

— Les discours qui signalent la reprise des travaux judiciaires méritent toujours l'intérêt qu'inspirent les œuvres de noble langage et de pensées élevées. Toutefois, si le sujet traité dans ces harangues est trop exclusivement du ressort du jurisconsulte ou du juge, le public se montre peu empressé à le connaître, et la parole de l'orateur ne retentit guère au-delà de l'enceinte où elle s'éleva. Il en est tout autrement quand le monde, quand les justiciables se trouvent intéressés et, pour ainsi dire, mis en cause dans les développements présentés par le magistrat. Chacun, alors, aime à vérifier par ses propres réflexions les sentiments que l'orateur lui prête, et, longtemps encore après le discours qui s'est fait entendre, revient avec un vif intérêt sur la vérité de la peinture si vive et si heureuse qui lui a été montrée un instant.

C'est dans cette dernière condition que se place le discours prononcé le 3 novembre, à l'audience de rentrée de la Cour impériale d'Angers, par M. le premier avocat-général de Leffemberg. Il a

Digitized by Google

parlé des *Mœurs judiciaires et de leur influence,* sujet qui, comme on le voit, touche, non seulement, aux devoirs, aux habitudes du magistrat, mais aussi à l'action que l'accomplissement de ces devoirs et la fidélité à ces habitudes recommandées devront exercer sur l'esprit, sur le respect, sur la confiance de ceux au milieu desquels le juge passe sa vie.

« Les autres professions ont une vie privée, a dit M. de Leffem-
» bérg; ce n'est pas le moindre signe de la dignité de la nôtre, si,
» comme le sacerdoce, elle imprégne de ses exigences notre exis-
» tence entière. *Toutes les facultés austères de l'homme doivent être*
» *perfectionnées dans celui qui est appelé à juger les hommes. La haute*
» *éducation lui est donc indispensable*; *elle est pour lui un besoin de*
» *profession* (1). Vieillir en devenant meilleur, c'est le but de la vie;
» pour nous c'est, de plus, le devoir de notre état. »

Après avoir, avec un charme infini, cité quelques exemples de ces études constantes, de ces habitudes sévères et modestes de nos magistrats les plus célèbres, M. l'avocat-général insiste sur son utile pensée et ajoute :

« On se tromperait gravement en croyant qu'en dehors de sa
» fonction publique, le magistrat n'est plus soumis à l'attentive
» surveillance de ceux qui, jugés par lui, le jugent à son tour. Re-
» vêtu de la toge, il enseigne aux autres leurs devoirs, et lorsqu'il
» la quitte, il leur doit encore la leçon de l'exemple; bien dire et
» bien juger ne lui suffisent pas; il faut que sa vie tout entière,
» dans un harmonieux accord, se soumette à la règle, pour ne pas
» provoquer l'incrédule sourire de ceux à qui on la rappelle. Les
» hommes qui ont failli n'aiment pas demeurer isolés dans leurs
» torts, et s'ils cherchent

A faire ailleurs tomber quelques traits partagés
De ce blâme public dont ils sont trop chargés (2),

» c'est surtout vers le juge que se portent leurs efforts. Le montrer
» dans le courant commun, c'est se donner le droit de l'y précéder
» ou de l'y suivre, sans redouter une sentence qui l'atteindrait lui-
» même en frappant autrui. »

Non, sans doute, qu'il faille résister aux progrès favorables de son époque et se rendre étrange en conservant de nos jours la rudesse des anciennes mœurs!

(1) Dupanloup, de l'*Education.*
(2) Molière, *Tartufe.*

Digitized by Google

« Que le premier-président Gilles Lemaître stipulât de ses fer-
» miers la paille destinée à garnir le char grossier qui le menait à
» sa maison des champs, quand venait le temps toujours aimé des
» vacances, c'était bon de son siècle, ce serait ridicule du nôtre;
» gardons seulement la modestie qui l'inspirait; dans une aisance
» plus moderne, elle doit encore s'allier à la gravité pour en adou-
» cir et en faciliter l'empire. »

Aux mœurs dignes et modestes, le magistrat doit unir à tous les temps de la vie, les habitudes studieuses. « Vous étiez étudiants
» hier, dit M. l'avocat-général, s'adressant aux jeunes magistrats
» du ressort; ne cessez jamais de l'être! La science du droit et des
» affaires est mystérieuse; comme le Protée de Virgile, il faut la
» violenter pour lui ravir ses secrets; elle ne marche qu'à la suite
» du temps; n'ayez donc ni les impatiences ni les découragements;
» pressez-la toujours, tourmentez-la sans cesse; elle vous garde
» des joies et des surprises pour chacun de vos âges, elle en aura
» pour vos cheveux blancs! »

Toutefois, ces conquêtes faites par l'étude ne doivent pas apparaître trop libéralement dans le langage. « La science se montre
» bien plus par les forces de l'esprit nourri d'elle, que par la pro-
» fusion des autorités invoquées, bagage dont il est facile de sur-
» charger son discours dans notre temps de dictionnaires, et qui
» m'a toujours rappelé les chars trop étroits, impuissants à porter
» le fardeau qu'ils répandent à chaque cahot... Nous nous rappel-
» lerons que *la clarté, la justesse, l'exactitude et la dignité qui sont*
» *essentielles aux expressions des lois* (1), sont aussi nécessaires à
» ceux qui les expliquent... *Au fait!* C'est la devise du temps et
» celle de ce pays; raisonner ferme et droit, être rapide et clair,
» voilà le signe de la science influente, telle du moins que je la
» comprends. »

Tels sont les principaux points sur lesquels M. de Leffemberg a fait porter ses utiles conseils. On ne saurait, certes, en de pareils jours, ouvrir trop grandes les portes du prétoire. Magistrats et justiciables gagnent presqu'également à entendre émettre ces nobles et sages pensées; nulle parole n'était, plus que celle-ci, capable de leur donner de la force et de l'attrait; nulle voix, chose plus importante encore, ne pouvait leur prêter une vertu plus convaincante et une plus complète autorité.

(1) Domat.

Digitized by Google

— Notre ville gardera longtemps le souvenir de l'allocution prononcée, le dimanche 25 novembre, dans la cathédrale, en faveur de l'œuvre de saint Vincent de Paul. Venu depuis quelques jours à Angers pour prêcher une retraite aux membres de cette Conférence, le R. P. Stanislas, supérieur des Franciscains établis à Paris, avait déjà conquis parmi nous une juste et rapide renommée. Ses auditeurs de chaque soir et de chaque matin avaient vanté à l'envi la clarté élégante de son langage, la netteté de ses déductions, l'onction et la ferveur de ses conseils. Aussi, le jour où cette parole a cessé d'être réservée à quelques privilégiés, le vaste vaisseau de l'église s'est-il montré trop restreint pour l'affluence des auditeurs. La charité, cet inépuisable sujet, s'est, en cette circonstance, rajeuni une fois de plus. A cette vertu toute chrétienne, la première, même, des vertus chrétiennes, l'orateur a opposé le froid et cruel égoïsme, cet amour de nous-même qui, après nous avoir fait aimer les mauvais livres « où le vice s'ap» prend en secret et sans honte, » nous conduit à rechercher des plaisirs corrupteurs, à adorer des idoles qui tomberont demain dans la fange, et crée parmi nous des vieillards de vingt ans. A peine arrivé au dernier trait de ce triste et saisissant tableau, il annonce avec entraînement qu'il a voulu « nous apporter une dou» leur pour enter sur elle une espérance ! » Passant alors en revue les moyens de combattre les habitudes délétères qui règnent de nos jours, il oppose aux mauvaises lectures les bons livres « où la » vertu s'apprend sans que l'on ait même à vaincre le respect hu» main » et, surtout, le devoir, l'habitude, le bonheur de la charité. Ici, l'émotion, dès longtemps préparée, est devenue profonde, visible, et quand le pieux orateur en est venu à supplier les plus pauvres mêmes de ses auditeurs de donner leur obole, cette obole « qui suffira peut-être à sécher une larme, » il n'est pas un des assistants, sans doute, qui n'ait ressenti en lui un de ces élans généreux dont le souvenir même est un bienfait.

De telles impressions ne peuvent se reproduire : il faut du moins les signaler.

— Dans les premiers jours de novembre a succombé, après de longues souffrances, un de nos anciens amis ; il appartenait à la génération qui dépasse le milieu de la vie, et qui tout entière applaudit à ses brillants débuts, car nul entre ses contemporains n'était doué par la nature de dons plus riches et plus heureux. L'auteur de *Far niente* et de *Forget me not*, par son tour d'esprit

Digitized by Google

gracieux et pittoresque, était un des disciples les plus immédiats d'Alfred de Musset. Comme son célèbre maître, il est mort avant l'heure, sans avoir accompli sa poétique destinée.

— Nous pouvons annoncer dès aujourd'hui, pour la fin de cette année, la publication d'un travail qui doit jeter une vive lumière sur notre histoire locale. C'est l'*Inventaire analytique des archives anciennes* de la Mairie d'Angers, que prépare depuis trois ans M. Célestin Port, archiviste du département, aidé de toute la bienveillance de l'administration municipale.

Ce recueil formera un volume grand in-8° de six cents pages dont les dernières feuilles sont sous presse. Ce n'est point, on doit s'y attendre, une œuvre de lecture facile, ni de rédaction très attrayante, mais bien plutôt, comme l'a désiré seulement l'auteur, un instrument de travail et un répertoire indispensable à qui voudra s'enquérir des origines administratives ou historiques de notre ville, et tirer parti de nombreux matériaux encore inexplorés après tant de livres publiés sur l'Anjou.

Notre prochaine livraison fera ressortir l'intérêt de ce précieux inventaire. Quant à présent, nous devons nous borner à dire que l'édition n'est tirée et ne pourra surtout être mise en vente qu'à petit nombre. Une partie des exemplaires est réservée à l'administration qui a voulu généreusement contribuer aux frais, dans sa sollicitude pour ce qui intéresse le passé comme le présent de la cité.

— Les promeneurs, les flâneurs qui inspectent journellement les constructions de la rue de la Fidélité, remarquent avec peine au milieu de la chaussée deux magnolias abandonnés aux injures des charrettes et des charretiers. Ils s'arrêtent avec non moins de regret devant un bocage ouvert à l'extrémité de la rue, seul vestige de jardins naguère si renommés, et dont le mystère et le charme sont devenus la proie des enfants et des maraudeurs. Malgré leur mutilation, on y reconnaît encore quelques espèces de choix, telles que laurier de Portugal, pin Pignon, mélèze, etc. Les malheureux, dépouillés de toute verdure, brisés ou inclinés, semblent pleurer leurs beaux jours et implorer la pitié des passants. Ne serait-ce pas une œuvre de charité intelligente si on préservait d'une destruction imminente ces végétaux à haute tige, et si on les transplantait devant la façade de Saint-Joseph. Pendant les ardeurs de l'été, ils répandraient sur elle une ombre bienfaisante, et leur groupe obvierait au défaut de parallélisme qui existe entre l'église et le boulevard.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

DIXIÈME LIVRAISON. — JANVIER 1861

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1861

Digitized by Google

## SOMMAIRE.

### I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de **M. Bougler**, conseiller à la Cour impériale (*suite*).

### II.

I. Notice sur l'île d'Ouessant, par **M. A. L.**

II. Choix de documents inédits sur le département de Maine et Loire, avec notes (*fin*), par M. **Paul Marchegay**.

III. Institution de l'ordre du Croissant à Angers.

IV. Le May, par M. **Charles Thenaisie**.

V. Inventaire analytique des Archives anciennes de la ville d'Angers, par M. **Célestin Port**.

VI. Poésie. — Marie, par M. **Ch. Dumont**, avocat.

VII. Chronique. — Mort de M. Eug. Talbot. — M. de Leffemberg. — M. Bertin. — Concert de Mme Miolan-Carvalho. — Un nouvel Angevin célèbre.

---

M. Lemarchand a bien voulu nous remettre un article sur les compositions de MM. Lenepveu et Dauban dans la chapelle de Ste-Marie, mais malheureusement trop tard pour être inséré dans la présente livraison. Nos lecteurs auront le plaisir de le trouver dans celle de février.

Digitized by Google

# NOTICE

SUR

# L ILE D'OUESSANT

(FINISTÈRE).

Un officier, qui a passé une partie de sa jeunesse dans notre ville, et que nous devons considérer comme Angevin, adresse à l'un des collaborateurs de la *Revue* les observations suivantes sur l'île d'Ouessant. Nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs cette notice pleine d'intérêt.

Au milieu de l'Océan Atlantique, sentinelle avancée qui veille à l'entrée de la Manche, vous trouvez une île assez plate, d'un contour fortement tourmenté, et à parois quasi-verticales de roches granitiques, dont l'accès est extrêmement difficile, et même impossible par certains temps et certains états de la mer. La pratique du pays vous enseigne, toutefois, des criques dans lesquelles vous pouvez débarquer dans une mer un peu plus tranquille, sur des rochers couverts de goëmons glissants, et ensuite, par un chemin de chèvre, rampant aux flancs de l'escarpement, vous hisser péniblement sur des rochers abruptes qui vous amènent enfin en terre ferme. Cette île, dont l'accès



Digitized by Google

est si difficile par lui-même, et dont les abords par mer sont peut-être encore davantage hérissés de difficultés, à cause de la grande quantité d'écueils qui l'entourent, c'est l'île d'Ouessant, pays peu connu, peu visité, même des touristes les plus courageux, et cependant un des plus curieux qu'il nous ait été donné de voir et d'étudier. L'île d'Ouessant, située par 48° 28' de latitude nord et 7° 23' de longitude ouest, se trouve à vingt kilomètres de la pointe extrême occidentale de la France et du département du Finistère dont elle fait partie, formant le point extrême d'une longue ligne d'îles, d'îlots et de rochers qui s'étendent sans interruption entre elles et le continent. Cette chaussée granitique, dont les écueils apparents ou sous-marins ont déjà causé tant de naufrages, se compose, en allant de la terre vers l'île d'Ouessant, des îles de Béniguet, de Quémènes, de Trielen, de Molène, de Balanec et de Bannec, dont l'alignement, à peu près parfait, court entre la pointe Saint-Mathieu et Ouessant, suivant une direction allant du sud-est au nord-ouest. Au nord de cette ligne d'îles et d'îlots intermédiaires, des écueils sans nombre, des roches dont les unes, comme la Helle, les Pourceaux, la Roche-anglaise, Litery, le Grand-Courleau, sont toujours au-dessus de l'eau, mais dont la plupart couvrent et découvrent à chaque marée, ne laissant entre eux et le continent qu'un chenal assez rétréci qu'on nomme le chenal du Four, par lequel, suivant l'état de la marée, les caboteurs et les petits navires qui doublent la pointe occidentale de la France, ou qui cherchent à entrer à Brest ou à en sortir pour aller dans le nord, se hasardent quelquefois. Au sud de cette ligne, nous retrouvons la même profusion d'écueils et de rochers, dont les plus remarquables, toujours apparents, forment la chaussée des Pierres noires sur laquelle on voit de loin blanchir la mer, mais qu'on peut contourner sans crainte, car de ce côté, on est dans l'Iroise, vaste espace qui précède l'entrée du goulet de Brest.

Par suite de sa position à l'extrémité d'une chaussée granitique qui coupe directement, et à une de ses origines, le courant de flux et de reflux qui va de l'Océan dans la Manche, l'île d'Ouessant se trouve baignée par une mer toujours agitée, dure et souvent terrible, et entourée de courants excessivement vio-

Digitized by Google

lents, dont le plus célèbre et le plus rapide est celui du Fromveur, qui court du nord au sud, entre les îles de Bannec et d'Ouessant, dans l'est de cette dernière. Là, par une ouverture d'à peine trois kilomètres de largeur, la plus grande partie des eaux que le flux a portées dans la Manche, et que le reflux en rapporte, passe avec une rapidité que rien ne peut faire supposer, et dans les grandes marées d'équinoxe, le courant de Fromveur est complétement inabordable. En général, les embarcations ne s'aventurent à le traverser que quand la marée a perdu de sa force, et que la mer est étale soit de flot soit de jusant, et un exemple entre autres peut vous faire juger de la violence de ce courant. Vers les premières années de notre siècle, alors que les Anglais bloquaient nos ports et en surveillaient les abords avec des bâtiments légers, un convoi français, venant du nord, cherchait à entrer à Brest par le chenal du Four, en profitant d'une jolie brise d'ouest et du courant du jusant qui le portait à Saint-Mathieu. L'amiral anglais, voulant couper ce convoi, détacha une frégate qui naviguait dans le sud d'Ouessant, pour se porter vent-arrière dans l'est, et tomber ainsi au milieu des navires qui cherchaient à éviter l'ennemi, en profitant de l'abri formé par la chaussée des Pierres noires et des îles situées entre Ouessant et le Conquet. Cette frégate, se croyant sûre du succès, laissa porter vent arrière, bonnettes hautes et basses au vent, faisant route dans l'est d'Ouessant, et s'engagea imprudemment dans le Fromveur, où le courant de jusant était alors dans toute sa force. A peine entrée dans les premiers remous formés par la queue du courant, elle se trouva en présence d'une force telle, soutenue qu'elle était contre le courant par la pyramide de toile dont elle était couverte et qui l'empêchait de culer, qu'elle fit l'effet d'un obstacle implanté au milieu d'un rapide, et la mer, ne pouvant la déplacer, passa par-dessus en moins d'un instant, la faisant ainsi couler à pic par l'avant, sans qu'on eût pu à bord prévoir un sinistre aussi prompt et aussi voisin, et qu'on eût eu le temps d'amener une seule voile pour pouvoir culer.

De nos jours aussi, un triste exemple de la rapidité du Fromveur peut encore être cité. Dans les premiers jours du mois

Digitized by Google

d'octobre 1859, une division russe, composée d'un vaisseau de 90 et de deux frégates, venant de Porsmouth et cherchant à entrer à Brest, louvoyait au large d'Ouessant en attendant les pilotes. Trois matelots d'Ouessant, faisant partie de l'équipage du pilote Le Gall, accostèrent ces navires, et après les avoir pilotés quelque temps, ils durent entrer à Brest à leur bord, après avoir rencontré les pilotes de Brest dans l'Iroise, ne pouvant pas être mis à terre pour rentrer chez eux. Ces trois hommes vinrent ensuite au Conquet, où ils attendaient impatiemment, ainsi qu'un officier marinier retraité, et une mère de sept enfants, une embarcation pour retourner dans leur île. Le sieur Minguy (Louis), maître au cabotage, s'arrangea avec ces cinq personnes pour aller les porter chez elles, et il prit avec lui le pêcheur Le Borgne. Ils partirent le 8 octobre au matin, par un temps superbe, dans un grand et fort bateau de pêche, et depuis on n'en a plus entendu parler. On assure qu'on a vu de Molène ce bateau dans un parage fort dangereux du Fromveur, et qu'ensuite il a disparu, et les recherches faites ont confirmé qu'il a péri corps et biens. A Ouessant, on a retrouvé des débris de l'embarcation et un sac où le capitaine Minguy mettait ses vivres lorsqu'il allait à la pêche, lequel sac contenait du pain, des gâteaux et quelques jouets qu'il destinait aux enfants de son frère, employé au phare d'Ouessant.

L'île d'Ouessant, de forme très irrégulière, se compose de deux longues branches symétriques à peu près de chaque côté de la ligne que forment les deux rentrants principaux, des baies du Stif au nord, et de Porspaul au sud. La plus grande largeur de chacune de ces deux longues branches dirigées du N. E. au S. O., est d'environ sept kilomètres, et la plus grande largeur de l'île est à peu près de quatre kilomètres, son périmètre étant d'environ trente-trois kilomètres, par suite des sinuosités du rivage. Dans le N. O. se trouve l'îlot de Keller, séparé de l'île principale par une distance de deux-cent-cinquante mètres environ, et qui sert d'abri à la baie de Bininou où l'on pourrait trouver un mouillage convenable, si on pouvait parvenir à réunir l'îlot de Keller au continent par une digue ou une jetée. Mais jusqu'à présent tous les efforts essayés dans ce but ont été

Digitized by Google

sans résultats, par suite de l'état effrayant de la mer dans le chenal qui sépare l'îlot de l'île, par les grandes tempêtes de vent d'ouest et de sud-ouest. On comprend facilement de quelle importance est l'île d'Ouessant dans un moment de guerre avec une puissance maritime, et nos voisins d'Outre-Manche, qui se fortifient à grands frais dans leur île et hérissent leurs côtes de ces fameux canons, Armstrong ou autres, qui doivent porter de Douvres à Calais, mais qui font plus de bruit et de fumée que de besogne vraie et sûre, comme du reste toutes les rodomontades de ces présomptueux insulaires, auraient bien voulu s'en emparer pendant la guerre maritime des quinze premières années de notre siècle. Ils n'y purent pas parvenir, sans quoi probablement elle ne nous fût pas plus restée que Jersey et Guernesey, quoique la garnison bloquée à Ouessant ne pût être facilement secourue, parce que, comme nous l'avons dit en commençant, la chose la plus difficile à effectuer, c'est le débarquement et l'entrée dans l'île, et que la nature s'est chargée de fortifier assez bien ce point, pour qu'une très faible garnison suffise pour surveiller efficacement les rares points par où on pourrait tenter d'attérir. Cependant, en présence des progrès qu'ont faits les procédés de navigation et les engins de guerre de toute espèce, on a résolu de venir en aide à la nature, et de s'occuper de construire à Ouessant un réduit destiné à assurer l'existence de la garnison, en supposant même l'île enlevée de vive force, par suite d'un coup de main hardi, quoiqu'il n'y ait que des Français capables de tenter une pareille entreprise, et surtout de réussir à l'accomplir. On a aussi relié Ouessant avec le continent, au moyen d'un fil électrique sous-marin, et on aura par-là de précieuses indications sur les mouvements des flottes qui passent au large pour doubler la pointe occidentale de Bretagne, et sur la direction qu'elles prennent pour se porter sur tel ou tel point du continent.

Je ne veux pas quitter cet intéressant pays sans vous parler un peu de sa population, de ses coutumes et de ses ressources, et vous initier aux secrets de l'existence d'une race généralement peu connue. Après avoir échappé aux nombreuses chances de naufrage que présente le voyage, dans le dédale des roches au

Digitized by Google

milieu desquelles nous courons, grâce à l'habileté du pilote d'Ouessant, bel homme de haute taille, d'une respectable carrure, portant à sa boutonnière l'ancre d'argent surjalée, insigne de sa profession, et dont la physionomie intelligente s'encadre dans un collier châtain clair, nous doublons l'extrémité sud du courant du Fromveur, et nous nous engageons dans le chenal qui nous mène dans la baie de Porspaul. Nous laissons à babord la Jument (ar Gazek), écueil qui couvre et découvre, et qui nous envoie quelques légers *coups de queue*, termes par lesquels on indique ici les coups de roulis et de tangage, au contact desquels le novice à la mer sent son cœur défaillir et son estomac entrer en révolte. Nous doublons à tribord la Tête du nain (Pen Corre), et, rasant le Corce, rocher pyramidal situé au milieu du chenal de la baie de Porspaul, nous le laissons sur babord, et allons mouiller aussi près de terre que possible. Malheureusement nous avons mal choisi le jour et l'heure, et nous attérissons au moment de la basse mer, par une marée de pleine lune qui a fait considérablement baisser la mer, de sorte que nous sommes réduits à une escalade assez longue et passablement laborieuse, sur ces rochers glissants, tapissés de goëmons, dont je vous ai parlé plus haut, et nous n'arrivons enfin sur le sol, que grâce à l'habitude de semblables excursions, et après avoir fait une légère ascension au flanc de quelques rochers, sans chute ni entorse. Sur le point où nous attérissons, quelques hommes vêtus comme presque tous les marins des côtes, une nuée d'enfants de tous âges, garçons ou filles, et quelques femmes dans leur pittoresque costume, s'occupent à récolter du goëmon, cet engrais si précieux et le seul employé en Bretagne, ou à ramasser des coquillages attachés aux rochers. Le costume des femmes d'Ouessant se compose d'une ou plusieurs jupes superposées, et d'un tablier avec une pièce par devant, maintenue avec des épingles sur un mouchoir qui leur couvre les épaules, dans le genre des paysannes de presque tous les pays. La chose la plus remarquable du costume c'est la coiffure. Les femmes devenues adultes portent toutes leurs cheveux tombant sur le dos et sur le cou, et coupés horizontalement à hauteur des épaules. Par dessus ces cheveux

Digitized by Google

épars, elles fixent un bonnet, en général à fond rouge, bordé d'ornements blancs, qui se fixe par une mentonnière, et a la forme d'un béguin, ou à peu près : puis par dessus ce bonnet vient une coiffe en étoffe fortement empesée, qui forme trois plans bien distincts, un horizontal sur la surface du crâne, et deux verticaux de chaque côté, se rabattant sur les oreilles, et laissant voir l'extrémité du bonnet de dessous, tandis que le derrière de la coiffe, grand comme un mouchoir de poche à peu près, et cousu tout autour et au bord de la partie empesée, flotte au gré du vent sur le cou sans être maintenu par aucun lien. Cette coiffure est vraiment pittoresque, et semble très-bizarre au premier abord, surtout quand on voit la profusion de cheveux épars, étalés sur les épaules des Ouessantines, et qui flottent avec le vent.

Ce qui frappe le plus en mettant le pied sur cette terre, c'est l'aspect plat et uniforme du terrain qui, après s'être renflé vers le nord, va en descendant vers le sud en suivant un plan, à peu de choses près. L'altitude du point le plus élevé au nord, à l'endroit où est situé le phare, est d'environ 65 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, et la pointe sud extrême de Loqueltas n'est guère qu'à 20 mètres au-dessus de ce niveau moyen. Une foule de petits ruisseaux d'eau potable provenant de sources assez multipliées, dont la plupart ne tarissent jamais, arrosent le sol qui est très-productif dans toute la partie sud des deux branches de l'île, constamment rafraîchie et fécondée par les irrigations qui viennent des points culminants situés au nord. La culture, sur à peu près la moitié de la surface de l'île, consiste en froment, seigle, orge, avoine et pommes de terre, dont toute la partie inutile à la nourriture des habitants, est exportée sur le continent. La terre y est très-légère et très-favorable à la culture des céréales et des tubercules : elle est peu difficile à travailler, et reçoit pour engrais, comme dans toute la Bretagne riveraine de la côte, le goëmon récolté sur les rochers, ou apporté par la mer sur la grève. L'autre moitié du sol, trop battue par les vents, notamment sur les points culminants, ne produit qu'une herbe courte, servant à la nourriture des moutons qui s'y trouvent en très-grand nombre, et dont la laine

Digitized by Google

fait la plus grande partie du commerce des habitants. Ces moutons, qui n'ont point à craindre la dent du loup, paissent constamment en liberté, et ne sont jamais renfermés dans des étables. Ils ont des abris disposés sur le sol, composés de deux petits murs recouverts avec des gazons, se coupant à angles droits, et orientés en général, suivant les quatre points cardinaux. Ces abris qui ont un relief de soixante à quatre-vingts centimètres, et dont les branches ont un peu plus d'un mètre de longueur autour de la croisée centrale, ont toujours à l'abri du vent un de leurs angles, dans lequel les moutons viennent se rassembler et passer la nuit. La végétation est constamment en souffrance sur le sol de l'île d'Ouessant, et nulle part la vue n'est récréée par le moindre arbre, le moindre buisson, pas même par ces haies vives qui se rencontrent pourtant au bord de la côte, en terre ferme. L'ajonc marin lui-même, cette plante vivace et toujours verte, que nous appelons la lande en Bretagne, et qui couvre une si grande partie du sol de la vieille Armorique, ne croît ici qu'entouré de soins et de précautions. Si vous voulez posséder un bouquet de landes, il faut d'abord élever autour un petit mur en pierres sèches qu'on décore du nom de murette, et la lande à l'abri de ce rempart poussera jusqu'à la hauteur du sommet, qu'elle ne dépassera jamais, proportionnant ainsi sa taille au relief de la murette qui l'abrite du vent.

La population de l'île d'Ouessant est de 2258 habitants, d'après les dernières statistiques du Finistère, et se compose exclusivement de familles de marins et de pêcheurs. Par une anomalie qui s'explique cependant, si on réfléchit que les hommes sont constamment à la mer, à bord des caboteurs ou des longs courriers, ou bien occupés à la pêche dans les environs, les rôles sont complétement intervertis dans les occupations des deux sexes. Les femmes cultivent la terre, labourent, font les récoltes, vont amarrer les embarcations quand les pêcheurs rallient la terre, et se chargent d'aller chercher l'appât avec lequel ils garnissent leurs lignes. Pendant ce temps les hommes filent, tricotent, font la cuisine, et restent à la maison à surveiller les enfants et à bercer les nouveaux-nés. Le type général des gens d'Ouessant est magnifique, et ne présente que de rares excep-

Digitized by Google

tions. Hommes et femmes sont de haute taille, bien proportionnés, et présentent l'aspect de la force, de la santé, alliées à une grâce et une beauté physique qu'on ne rencontre pas aussi fréquemment dans les communes du continent. La race celtique, avec ses yeux bleus et ses cheveux blonds, se retrouve là dans toute sa pureté, et nous n'avons rencontré que de jolies filles, aux pieds nus et bien modelés, aux bras gracieux, et aux extrémités fines et nerveuses, ce qui du reste est une généralité chez les Bretonnes, qui diffèrent essentiellement sous ce point de vue des femmes de l'est et du nord de la France. Bizarre dans ses caprices, la nature, à côté de cette race d'hommes beaux, grands et bien faits, a placé une race de bestiaux, petite quoique forte et nerveuse, et ne manquant pas d'élégance dans ses formes exigues, qui rappelle complétement la race des animaux des montagnes, et de ceux de la Kabylie en particulier. Les chevaux, d'une taille analogue à celle des plus petits chevaux des montagnes d'Ecosse, sont employés aux labourages, aux charrois et au transport des céréales. On ne les monte pas, et ils sont sous ce rapport tout-à-fait indomptables. On ne les exporte pour ainsi dire jamais sur le continent, à moins de circonstances tout-à-fait exceptionnelles, et on ne trouve pas à en acheter dans le pays, personne ne voulant consentir à se défaire de celui qu'il possède. Le pain blanc est un mythe à Ouessant, et sans la bonne fortune qui avait fait apporter à notre pilote un pain blanc de douze livres pour régaler sa famille, nous risquions de nous trouver réduits à la maigre pitance des habitants, ou au pain d'orge, cette nourriture habituelle du paysan breton. L'absence des fours dans les habitations est aussi une remarque à faire. Elle s'explique par la coutume que chacun a de chauffer convenablement le samedi soir les pierres qui pavent le fond de son foyer, et qu'on nettoie ensuite avec soin comme l'âtre d'un four. On y dépose alors le pain d'orge par dessus lequel on renverse un vase en terre, autour duquel on ramasse la cendre chaude et les charbons, et le lendemain au réveil le pain se trouve cuit.

La marine impériale détache à Ouessant un de ses chirurgiens, dont les deux ans d'exil qu'il y passe lui comptent comme

Digitized by Google

service à la mer, la commune étant trop pauvre pour subventionner un médecin civil, que sa clientèle ne pourrait faire vivre. Elle y entretient aussi un phare de premier ordre, à feu fixe, élevé sur la pointe nord la plus haute de l'île, dont le relief est de 26 mètres au-dessus du sol, soit 83 mètres environ au-dessus du niveau de la pleine mer, et dont la portée est de 18 milles marins.

Dans l'histoire de nos guerres maritimes, Ouessant s'est acquis une célébrité par le fameux combat qui porte son nom, livré le 27 juillet 1778, et dans lequel le comte d'Orvilliers, sorti de Brest avec 32 vaisseaux, combattit avec succès la flotte anglaise commandée par l'amiral Keppel. Cet îlot perdu au milieu de l'Océan est encore destiné, nous l'espérons, à voir notre pavillon s'illustrer dans son voisinage, et notre vieux sang breton se réchauffe, en pensant qu'un jour peut-être, nous serons appelés à concourir à un si glorieux résultat.

A. L.

Digitized by Google

# CHOIX

DE

# DOCUMENTS INÉDITS

## SUR LE DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE (1)

---

## ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.

### 30. CANTON DE CANDÉ.

**1235, avril, et 1244, 5 septembre. — Charte de Guillaume de Thouars, seigneur de Candé, contenant donation à l'Hôtel-Dieu d'Angers d'une rente de 5 sous, due par le propriétaire d'une maison située sur le pont du dit Candé (2).**

A tous les fidèles du Christ qui verront les présentes lettres, Guillaume de Thouars (3), seigneur de Candé, salut en Notre Seigneur.

Sachez vous tous que pour l'amour de Dieu et pour pratiquer la charité, ainsi que pour le salut de mon âme et de celles de mes ancêtres, j'ai donné et concédé, à titre d'aumône perpétuelle, à

(1) Voir *Revue de l'Anjou* (IIIe série), tome II, pages 343, 377 et 425.

(2) Original jadis scellé. Archives de Maine et Loire, Hôtel-Dieu d'Angers, vol. 4 des propriétés dans la campagne, au fol. 349.

(3) Un des puinés de la maison des vicomtes de Thouars.

Digitized by Google

l'Hôtel-Dieu d'Angers, pour l'entretien des pauvres, tout le droit que j'avais et pouvais avoir, c'est-à-dire 5 sous, sur la maison achetée par Hervé de Vritz des héritiers de Guillaume Bouteville, laquelle est située à Candé sur le pont, sans rien y réserver ni pour mes héritiers ni pour moi. Et pour que cette donation soit ratifiée à perpétuité, j'ai livré au dit Hôtel-Dieu les présentes lettres, confirmées par l'apposition de mon sceau.

Donné au mois d'avril 1235, quoique, contrairement à ma promesse et à mes engagements, je n'aie apposé ou fait apposer mon sceau à la présente charte que le lundi avant la Nativité de la Vierge, l'an du Seigneur 1244.

### 31. CANTON DE CHATEAUNEUF.

1284, 7 novembre. — Charte de Maurice, seigneur de Craon et de Sablé, contenant : 1° abolition de la taille de Châteauneuf-sur-Sarthe moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 60 livres, payable par les bourgeois du dit lieu et du bourg de Seronnes ; 2° concession aux mêmes bourgeois de divers priviléges, notamment pour le louage de leurs maisons et l'achat de rentes (1).

A touz ceus qui orront e verront cestes presentes letres, Maurice (2) sengnor de Croon et de Sableul, seneschal d'Anjou e dou Mayne, saluz en Nostre Sengnor.

Sachent tuit que nos avon abuté e relachié a noz borjoys e a noz hommes mansioniers den la vile dou Chateau Nof sus Sarte e ou borc Nostre Dame de Selonnes e environ le pavement dou portau de Trenche Pié e environ la rivere de Sarte, près dou Chateau Nof, la taille esmage laquele nos e nos devantiers avion acoustumé a prendre, a lever e avoir des diz hommes chescun an, par reison des chouses que il tiennent de nous en la dite vile e ès lous desusdiz, por sexante livres de monaye corant d'annuel rente, rendable chescun an a nous e a nous haers des davanzdiz hommes e de lor haers sus lesdites chouses perpetuaumeut, ou jor dou dimanche davant l'Angevine ; en tele maniere que se il

(1) Original scellé, sur double queue, d'un grand sceau en cire brune. Il appartient au duc de la Trémoille.

(2) VIe de ce nom, d'après Ménage. V. Histoire de Sablé, page 239.

Digitized by Google

avenoit que aucuns des davanzdiz borjoys ou aucuns des davanzdiz hommes defallent de rendre et de paer chescun sa somme ou sa partie desdites soixante livres au terme desusdit, il seroit tenu a nos e a nos haers des dez souz de monaye corant par reyson d'amande ; e ainsi que se il avient que aucuns desdiz borjois ou desdiz hommes demorot longuement a paer emprès le terme de susdit, les autres seroient tenuz a paer pour lui, e nos e nous haers les ferion joir des biens a celui qui seroit dedans la dite vile e ès lous desusdiz jusques atant que il lor eust esté fete plenere satisfacion de tout ce que il auroent payé por celui qui defaudret.

E ensoure que tout nos volon e otreon que toz ceus qui louront ou prendront a rente, de hore en avant, des diz bourjoys ou des diz hommes ès lous de susdiz mesons ou places éent autelle franchise de tout en tout par reison des diz lous comme les diz bourjoys e les diz hommes ont ou ont acostumé a avoir. E volon e otreon e prometon que se il avient que aucuns d'iceus borjoys ou des hommes ou des mansioners des lous desusdiz delessoent ou deguerpissoent par aucune maniere ce que il tiennent ou tendront ès lous desusdiz, que ce qne il lerroent e deguerpiroent vienge au quemun des autres en rendant le cens, e que il empuissent ordener e fere de tout en tout lor volenté entreous plenerement, en rendant a nos e a nous haers les dites sexante livres, si comme il est dessus dit, sauve la vaerie e les autres servitutes deuz a nos e a nos haers d'icele chouse. E volon que si ceux borjoys ou mansioniers poent acreitre rente ès lous desusdiz, outre les sexante livres, que celle rente lor demerge a fere lor volonté, sauve celles sexante livres e l'amende desusdite e le cens e les serviges deus a nos e a nos haers d'icele chouse, e aux autres obeysances en toutes les chouses desus dites. E a ce tenir, si comme il est desus dit, nos obligon nous e nous haers; e en tesmoig de verité nos donames audiz borjoys e mansioniers cestes presentes lettres seelés en noustre propre seau. Ce fut fet, donné e scellé a Chateaunof, le jor de mardi emprès la Toz Saintz, l'an de grace mil CC quatre vinz et quatre.

Digitized by Google

## 32. CANTON DU LION-D'ANGERS.

1064, 27 et 28 avril. — Charte-notice concernant un procès relatif au moulin de Varenne, entre les moines de Saint-Serge et ceux de Saint-Aubin d'Angers. Une transaction intervient au moment où le Duel judiciaire allait décider laquelle des deux abbayes était fondée en droit (1).

Qu'il soit connu de tous les fidèles de la sainte église de Dieu, et surtout de nos successeurs, qu'entre les moines de Saint-Serge et ceux de Saint-Aubin il éclata une grande altercation, au sujet de la terre avec laquelle devait être faite l'écluse du moulin de Varenne. Ceux-ci en effet ne voulaient pas accorder pour cet objet la terre placée dans le circuit du moulin; et de leur côté les moines de Saint-Serge affirmaient que, d'après la coutume anciennement observée, l'écluse devait être établie avec la terre placée devant le moulin.

Cette altercation en vint à un point tel que les serviteurs ou gens des deux monastères se préparaient déjà à combattre à qui mieux mieux pour cette cause, avec des bâtons et des boucliers. Daibert, abbé de Saint-Serge, en était vivement affligé, surtout parce que des moines voulaient combattre contre des moines. Il manda donc, d'une manière très suppliante, à l'abbé de Saint-Aubin, nommé Otbranne, de ne pas exécuter un mal si inouï, puisque les moines, qui devaient montrer aux autres l'exemple de la concorde et de la paix, allaient devenir une cause de perdition. Otbranne, obtempérant à ses salutaires avis, s'empressa de venir le trouver; et afin de conserver le lien de la paix et de l'amitié, il résolut de donner, pour faire l'écluse du moulin, quatre arpents de terre, moyennant 16 deniers de cens, payables à Angers, le jour de la saint Aubin; savoir : deux arpents à Saint-Serge (2), un à Aimeri, frère d'Audefred, et un à Gauslin Tardif, pour lequel ce dernier paya 5 sous.

A l'égard de la pierre destinée à construire l'écluse du mou-

(1) Ancienne copie faite d'après le Premier Cartulaire de Saint-Serge. Bibl. impériale, Manuscrits de Brienne, vol. 272, fol. 93.

(2) Saint-Serge ne possédait que la moitié du moulin. La portion d'Aimery lui fut donnée peu de temps après.

Digitized by Google

lin, Otbranne reçut de l'abbé et de ses associés 20 sous, à condition qu'ils en chercheraient et en prendraient dans les environs autant qu'il leur en faudrait, mais à la charge de payer annuellement 4 deniers de cens, outre les 16 portés plus haut.

En sus de ces 20 deniers de cens, l'abbé de Saint-Serge ou ses associés doivent continuer le paiement des 6 deniers de cens établis anciennement, pour le pilotis de ladite écluse et pour le demi-arpent de terre appartenant au moulin, savoir un quartier au dessus et l'autre au dessous; ledit cens payable le jour de la Saint-Martin de Vertou, au bourg du Lion-d'Angers.

Cette transaction fut passée dans le cloître de Saint-Maurice, le 5 des calendes de mai; et le jour suivant elle fut confirmée et ratifiée, dans le chapitre de Saint-Aubin, par tous les moines, qui le virent et entendirent ainsi que beaucoup d'autres personnes convoquées dans ce but, l'an de l'incarnation du Seigneur 1064.

Les noms des témoins sont écrits ci-après : le seigneur Daibert, abbé de Saint-Serge, Otbranne, abbé de Saint-Aubin, Durand, moine de Saint-Serge et écrivain, Yvon, Gautier, Ernaud, Rainaud Grammatival, Ansger, doyen, Guérin, chanoine, Bernon, voyer, Guérin, cellérier du comte, Girard Chauvel, Foucher, fils de Renaude, Robert, son frère, Sebrand, homme de l'évêque, Andefred, Ansaud Raoul, Odonel, Dagobert, marchand, Jean de Bonneval, Richard Mesle-Bien, Achard, homme de l'évêque, Primaud, forestier, Geldran, Rivallon de la Guerche, Giraud et Adam.

### 33. CANTON DE POUANCÉ.

**1450, 15 octobre. — Transaction passée entre le prieur de la Madelaine de Pouancé et celui de la Rouaudière, au sujet du droit d'instituer le maître d'école de la paroisse de la Rouaudière. Il est convenu que le prieur de ce dernier lieu aura la présentation, et celui de Pouancé la collation de la Maistrerie d'Escolle, ce qui est immédiatement exécuté pour la nomination d'un clerc, reconnu idoine ou capable d'instruire et enseigner les enfants. (1).**

Sachent touz presens et avenir que comme contens, débat et procès fust prest a mouvoir entre religieuses et honnestes per-

(1) Original jadis scellé. Archives de Maine et Loire, prieuré de Pouancé.

Digitized by Google

sonnes frère Jehan Regnaud, prieur du prieuré de la Magdalaine de Pouencé, deppendant de l'abbeie de Mairemoustier, d'une part, et frère Jacques Cheminart, prieur de la Rouaudière, menbre deppendant de la Roë, d'autre part, pour occasion du droict de commettre et instituer maistre d'escolle au lieu, bourg et parroisse de la Rouaudière pour instruire et enseigner les enfans de ladite parroisse et des environs; lequel droit chascun des dits prieurs disoit lui competer et apartenir et en estre bien fondé chascun a cause de son bénéfice et en estre en pocession et saisine : c'est assavoir ledit prieur de la Magdalaine au tiltre et par le moien de la fondacion de monseigneur le duc d'Alençon, per de France, conte du Perche et viconte de Beaumont, disant ce droit lui appartenir a cause de sadite fondacion en toute la baronnie de Pouencé et mesmement en ladite paroisse de la Rouaudiere et à ce tiltre en avoir en pocession suffisant et vallable; et ledit prieur de la Rouaudiere disoit que, comme prieur et curé dudit lieu, il en estoit fondé de droit commun et que à ce tiltre il en avoit eu pocession et saisine de sa part.

Finablement, en nostre court dudit lieu de Pouencé, en droit pardevant nous personnelment establiz chascun desdiz frere Jehan Regnaud, prieur du prieuré de la Magdalaine et procureur d'iceluy prieuré, et frère Jacques Cheminart, aussi prieur-curé et procureur du prieuré de la Rouaudière, soubzmetans eulx avecques tous et chascuns leurs biens et ceulx desdiz prieurez, meubles et inmeubles, presens et a venir quelx qu'ilz soient en tant que a chascun d'eulx touche, confessent, de leur bon gré, plaisir et volanté, que pour procès, haignes et mises eschiver et amour, union et charité nourrir entre eulx, et mesme par l'oppinion, advis et delibéracion de pluseurs religieux de chascun desdits ordres et moustiers de Mairemoustier et de la Roë, et aussi de pluseurs notables hommes de conseil, ilz ont transigé, paciffié et accordé entre eulx et sur les contens, débaz et procès dessusdis en la forme et manière qui s'ensuit.

C'est assavoir que, pour le temps a venir, ledit prieur de la Rouaudière et ses successeurs prieurs, a cause de iceluy prieuré, toutes foiz que les cas y advendront et que mestier en sera, présenteront audit prieur dudit prieuré de la Magdalaine de

Digitized by Google

Pouencé et a ses successeurs, leurs religieux ou officiers a cause d'iceluy prieuré de la Magdalaine, ou aussi à leurs commis ou fermiers, homme clerc, ydoine et suffisant pour tenir et exercer ladite maistrerie d'escolle audit lieu et parroisse de la Rouaudière; et par ce faisant iceluy prieur de la Magdalaine, ses successeurs, religieux ou autres leurs officiers, fermiers ou commis dessus diz, seront tenuz conférer et consentir icelle presentacion et en faire audit homme ydoine et suffisant, ainsy présenté de par ledit prieur de la Rouaudière ou ses successeurs, collacion ou provision sans reffus ou delay, et, si mestier est, en donner a iceluy homme lettres de provision et institucion à ladite présentacion et telles qu'elles appartiennent. Et ainsi, et par ladite forme et maniere de presentacion et institucion, en sera usé entr'eulx et leurs successeurs à touzjours mais pour le temps a venir quant les cas y advendront.

Et pour ce, et dès a présent, ledit prieur de la Rouaudière a présenté audit prieur de la Magdalaine Jehan Mallevau, clerc, lui priant que, comme personne ydonne et suffisant audit excercice de maistre d'escolle, et o le mistere qui y appartient, il le y voulust instituer et luy en faire collacion; lequel prieur de la Magdalaine, après l'examen dudit clerc et qu'il a esté trouvé suffisant, l'a institué et commis audit excercice de maistre d'escolle en la dite parroisse de la Rouaudière, et luy a donné congé d'en jouir et user, ensemble des droiz y appartenans, ainsi que en tel cas appartient.

Et des quelx accors, traictez et appointemens lesdiz prieurs et procureurs desdiz prieurez ont esté contens, a ung et d'accort; et a iceulx tenir, garder et accomplir chascun de sa part, et a en user ainsi pour le temps a venir sans jamais venir encontre par applegement, contrapplegement, opposition ne autrement en aucune maniere, et sur ce s'entregarder eulx et leurs successeurs de touz dommages quant mestier sera, obligent les dits prieurs et procureurs et chascun d'eulx, en tant que lui touche, eulx, leurs successeurs et tous les biens desdiz prieurez, meubles et inmeubles, presens et a venir quelx qu'ils soyent : renoncians pardevant nous quant à ce à toutes et chascunes les choses qui de fait, de droit ou de coustume pourroient estre dic-



Digitized by Google

tes, proposées ou alléguées contre la teneur, forme ou substance de ces présentes en aucune manière, et généralement à toutes et chascunes les choses a cest fait contraires. Et de ce tenir et accomplir, sans en faillir ne jamais venir encontre par voye qui soit ou puisse estre en aucune manière, en sont tenuz lesdiz prieurs et procureurs et chascun d'eulx par la foy et serment de leurs corps sur ce donnez et baillez en nostre main; et les en avons jugez et condampnez par le jugement de nostre dite court, de leur consentement, a leur requeste, présens : Yvon de Seillons, sennechal dudit prieuré de la Magdalaine, Thibaud Roiny, procureur et greffier dudit lieu, frère Guillaume d'Erson, religieux de Mairemoustier, et autres, le 15e jour du moys d'octobre, l'an de grace 1450.

*Signé* BRASDANE.

### 34. CANTON DE SEGRÉ.

1366, 5 août, — Déclaration par la dame de Segré que son droit de guet et garde ne sera pas aggravé pour ses vassaux, par suite des circonstances qui en ont fait porter la durée à une année entière (1).

Nous Marguerite de Poitiers, viscontesse de Beaumont, faisons savoir a touz que comme nous ayons impettrée une lettre de nostre tres cher cousin le sire de Craon (2), comme lieutenant du roy nostre sire ès pais de Touraine, d'Anjou et du Maine, contenant ladicte lettre que touz ceulx qui avoient accoustumé a faire guet et guardes en nostre chastel de Segré, par le temps des guerres, le facent l'espace d'un an, pour cause d'obvier aus perils et dommages qui, par deffaut d'icelle garde, pourroient avenir a tout le pais durant ycellui an, dès le derrain jour de juillet l'an mil CCCLXVI jusques a un an après ensuivant; Nous, par la teneur de ces presentes, voulons, promettons et accordons que en nulle maniere ladicte lettre ne tout le contenu d'icelle ne tourne ou puisse tourner a prejudice a nostre dit cousin, a terre qu'il ait ne a touz ou aucun ou aucuns de ses subgés ne a quelconque autre personne a qui il puist appartenir.

Donné a Craon, soubz nostre scel, le Ve jour d'aoust, l'an mil CCC soixante et six dessus dit.

(1) Original jadis scellé, appartenant au duc de la Trémoille.
(2) Amaury IV. V. Ménage, Histoire de Sablé, p. 261.

Voir nouvelle série au tome XXXI.

Digitized by Google

# INSTITUTION

DE

# L'ORDRE DU CROISSANT

A ANGERS.

Nous extrayons d'un remarquable ouvrage de M. le comte Auguste de Bastard, un des premiers paléographes de notre époque, le passage suivant sur l'ordre du Croissant institué à Angers le 11 août 1448.

« Une grande incertitude règne parmi les historiens sur l'institution de l'ordre du Croissant. Les uns le confondent avec le Double-Croissant; d'autres, comme Dupin et Giannone, avec l'ordre de la Lune, créé en 1459, par Jean d'Anjou, duc de Calabre, et dont le signe était un croissant d'argent attaché sur le bras (Villeneuve, *Histoire de René d'Anjou*, t. II, p. 285 à 287). Palliot (p. 500) le fait instituer en 1464, année de son abolition, et ceux même qui le confondent avec l'ordre de la Lune adoptent cette dernière date (le père Anselme, *Histoire généalogique*, article du roi René). — Il est certain que l'ordre du Croissant a été fondé le 11 août 1448, sous l'invocation de saint Maurice, patron de la ville d'Angers, et qu'il n'eut que seize ans de durée,

Digitized by Google

car une bulle du pape Paul II, ennemi de René, vint le supprimer vers 1460. Vengeance indigne d'un pontife, qui croyait ainsi, dit M. de Villeneuve (*Histoire de René d'Anjou*, etc. p. 45), délier d'un serment sacré les chevaliers napolitains, incertains encore s'ils embrasseraient le parti de Jean d'Anjou ou celui de Ferdinand d'Aragon. Ailleurs (p. 287), l'auteur dit que Pie II proscrivit entièrement l'ordre de la Lune en 1464, *ainsi que celui du Croissant*, comme une association dangereuse dirigée contre Ferdinand d'Aragon.

» Il doit y avoir ici quelque méprise, Paul II n'étant monté sur le trône pontifical qu'en 1464, après la mort de Pie II. Des erreurs comme celle-ci ne sont pas les seules qu'on puisse reprocher à notre auteur. Il en est de plus graves qui ne permettent pas de prendre pour un guide très-sûr l'honorable et consciencieux écrivain.

» De Villeneuve recueille avec amour (*ibidem*, p. 39 et 285) ce qui intéresse l'ordre noble du Croissant, où nul ne pouvait être admis, dit Papon, dans son *Histoire de Provence* (statuts de l'ordre), s'il n'était duc, prince, marquis, comte ou vicomte ; de sa personne, sans reproches; issu d'une race antique et illustre ; noble par ses lignées paternelle et maternelle. L'auteur fait tout connaître, depuis le héraut d'armes, surnommé *Croissant d'or*, jusqu'au chancelier Charles de Castillon, l'un des secrétaires du bon René; mais nous verrons tout à l'heure qu'il commet des omissions par rapport au nom des chefs ou *sénateurs :* c'est le titre que portait le grand maître de l'ordre. Les insignes se composaient d'un collier en or, formé de coquilles, supportant une étoile d'or, à laquelle était suspendu, par un ou *plusieurs* chaînons peints en rouge, un croissant d'or sur lequel on lisait : Loz EN CROISSANT. Le nombre des chaînons indiquait celui des actions d'éclat du chevalier, usage qui s'est renouvelé de nos jours pour la *médaille de Crimée.* — La rédaction de Palliot est différente, en ce qui touche l'ordonnance du collier : L'ordre du Croissant, dit-il (p. 500), fut institué. . . . . l'an 1464, en l'honneur de Dieu, soutien et augmentation de l'Eglise et exaltation de la chevalerie, du nombre de trente-six chevaliers, qui portaient le manteau de velours cramoisi rouge, doublé de satin blanc, le

Digitized by Google

mantelet de velours blanc, la soutane de même couleur, sur le côté droit de laquelle ils portaient un croissant d'or, sur lequel était gravé au burin ce mot Loz, qui signifiait LOZ EN CROISSANT. A ce croissant, qui était suspendu par trois chaînettes au collier, fait d'une chaîne d'or à trois rangs, on y reconnaissait la valeur et générosité des chevaliers, parce que l'on y attachait et pendait autant de *petits bâtons d'or façonnés en colonnes, ou ferrets d'aiguillettes d'or*, qu'ils s'étaient trouvés en batailles, mines ou siéges de villes.

» L'historien de René d'Anjou nous apprend (page 44) que ce prince, par modestie ou humilité, ne voulait point d'abord être le chef ou sénateur de l'ordre, et, pour la première fois (1448), il nomma Guy de Laval (Montmorency), à la fois son grand chambellan, son grand veneur et son grand sénéchal. On attachait beaucoup d'importance à la dignité de sénateur, qui ne durait qu'une année: René le devint en 1449, et, successivement, Jean de Cossa, comte de Troie dans le royaume de Naples (1450); Louis de Beauvau (1451); Bertrand de Beauvau (1452); Jean d'Anjou, duc de Calabre (1453), et Ferry de Lorraine en 1454. (Nous remarquons encore ici que Jean de Cossa est cité ailleurs (page 288), et d'après Montfaucon, comme sénateur en 1451.) Le nom des autres sénateurs, ajoute M. de Villeneuve (page 44), ne nous est point parvenu. Cependant, à la page 356 et aux pages suivantes, consacrant une notice à la famille de Valori, son alliée, « à laquelle, dit-il, la France doit une foule de personnages distingués dans les fastes militaires et dans ceux de la diplomatie, il ajoute qu'elle est originaire de Florence, où elle fut élevée onze fois (douze fois d'après Pompeo Litta) à la suprême magistrature, avant que Cosme de Médecis eût rendu le pouvoir héréditaire dans sa maison ; » puis il rapporte (page 358) que « Gabriel de Valori obtint par son rare mérite l'affection du roi René, qui le nomma chambellan, premier écuyer, gouverneur du fort de Château-Renard (baronie inféodée à sa famille pour la deuxième fois), et, enfin, *chevalier et sénateur de l'ordre du Croissant d'or, avec le titre de vicomte.*» Ce fut ce même Gabriel de Valori qui fut gouverneur de Cozenza, viguier d'Arles en 1466, comme son père, et qui, l'année suivante, présida les

Digitized by Google

états généraux de Provence. (Voyez la Roque, *Les blasons des armes de la royale maison de Bourbon et de ses alliances*, in-4°, Paris, 1626, pages 110 à 113; — et Pompeo Litta, *Maisons illustres d'Italie*, planche XXVII.)

» On peut remarquer à ce propos que, dans un ordre composé, pour les trois quarts, de chevaliers français, le roi choisit deux Italiens pour sénateurs grands-maîtres : les Cossa de Naples et les Valori de Florence. Les papes Pie II et Paul II ont sans doute outre-passé leurs pouvoirs, en s'arrogeant le droit de détruire un ordre souverain : toutefois, partisans de Ferdinand d'Aragon, ils n'avaient pu se méprendre sur l'intention qui présidait à ces nominations italiennes.

» Les noms des chevaliers donnés par M. de Villeneuve diffèrent aussi de ceux fournis par les autres historiens; mais, chez tous, on voit, non sans étonnement, que, lors des premières promotions et sur des listes peu nombreuses, composées de personnages considérables, les mêmes familles paraissent plusieurs fois. Nous remarquons, répétés deux fois, les Beauvau (1), les Valori et les d'Agoult ou d'Agout. A cet égard, l'ordre de la Toison d'or avait fourni un fait plus extraordinaire : car, à sa fondation (1429), sur *vingt-quatre chevaliers* seulement, les Lannoy et les Brimeu (aujourd'hui éteints), absorbant le quart de la liste, reviennent, chacun, jusqu'à trois fois. De même, dans l'ordre du Saint-Esprit, trois princes de la grande maison de Lorraine et trois membres de la maison des Cars figurent à la première promotion (1578), composée de huit prélats et de vingt-sept chevaliers. »

(1) Deux familles avaient seules en Anjou, le privilége de prêter serment aux ducs d'Anjou, debout et la tête couverte, les Beauvau et les Valori. Dans une charte de 1380, il est dit au sujet de Gabriel de Valori, aïeul du grand-maître de l'ordre du Croissant, *genibus non flexis, capite autem non discooperto more consanguineorum juramentum præstitit.*

Digitized by Google

# LE MAY

En se rendant de Cholet à Beaupréau, on aperçoit à droite de la grande route, au milieu d'un pays plat et couvert, la flèche d'un clocher qui domine à une assez grande hauteur l'épais bocage qui l'entoure.

Ce clocher est celui du May, gros bourg peuplé de tisserands. Dans les actes du xv^e siècle, le nom de ce bourg ne s'écrivait pas comme de nos jours; à cette époque, il avait une syllabe de plus et s'appelait Oulmay. Ce nom pouvait venir d'*Ulmus*, Orme.

Le May, situé dans cette partie du pays que l'on appelait les Marches communes d'Anjou et de Poitou, relevait féodalement des seigneuries de Cholet et de Mortagne.

Au mois de mai 1554, le roi Henri II ayant par une ordonnance érigé la baronnie de Beaupréau en marquisat, le bourg et la paroisse du May furent compris dans ce marquisat.

Au spirituel, le May fut d'abord du diocèse de Poitiers, jusqu'au moment où le pape Jean XXII établit un siége épiscopal à Maillezais. Alors, il fit partie de cet évêché qui fut transféré depuis à la Rochelle.

L'église du May, avec ses clefs de voûtes ornées de sculptures originales et d'écussons qu'enluminent des peintures d'un agréable aspect, est une des plus remarquables de la contrée. Elle

Digitized by Google

vient d'être agrandie, et fort heureusement ce travail s'est exécuté sans nuire beaucoup à l'antique édifice. En allongeant le chœur et les chapelles, on a eu le bon goût d'imiter scrupuleusement le style architectural de la vieille église; en outre, les ornements que les démolitions avaient détruits ont été reproduits avec soin dans les nouvelles constructions.

Avant les agrandissements qui viennent d'être faits à l'église du May, on voyait au dessus du grand autel un groupe en terre cuite, rappelant les saints de la Barre, près d'Angers. Ce groupe, œuvre d'un habile statuaire, représente saint Michel terrassant le diable. Malheureusement il se trouve placé maintenant dans une des chapelles, à une trop grande hauteur pour que l'on puisse bien voir le prince des démons se roulant avec d'horribles contorsions sous les pieds du bel archange, qui, au lieu d'une épée flamboyante, enfonce dans la poitrine de l'orgueilleux révolté, la pointe aiguë de l'extrémité inférieure d'une longue croix.

Le grand autel, qui vient d'être déplacé, avait été construit dans le XVII^e siècle. Une plaque, incrustée dans la muraille à droite de l'autel, indiquait cette date.

Les armoiries, qui le surmontaient, étaient celles de la famille de Gondi de Retz qui possédait alors le duché de Beaupréau, dans la circonscription duquel était comprise la paroisse du May.

D'autres armoiries, à moitié effacées, se voyaient autour de la nef; elles appartenaient à la famille Villeneuve du Cazeau qui possédait le château du Cazeau, habitation seigneuriale du May.

La cure du May était un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, de l'ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye était située en Poitou, au diocèse de Luçon; elle fut donnée en 1669 à la congrégation de Saint-Maur. L'abbé de Saint-Michel-en-l'Herm présentait le prieur du May.

La chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste, dans l'église du May, était à la présentation des seigneurs de Cholet.

Philippe de Montespedon, duchesse de Beaupréau, en fondant le chapitre de Sainte-Croix à Beaupréau en 1570, réunit à ce chapitre les revenus de la chapelle de Saint-Jean. Plus tard, le baron de Cholet, sur les terres duquel se trouvaient les domaines

Digitized by Google

de la chapelle, en fit saisir les revenus, et présenta un ecclésiastique pour la desservir, appelant comme d'abus des bulles de fondations du chapitre.

Un seigneur du Cazeau, en 1431, donna au prieuré de Saint-Michel du Mai la métairie de la Baratonnière-Japion, à la condition qu'il y aurait tous les dimanches dans l'église de ce bourg une première messe chantée. Quoique la métairie de la Baratonnière-Japion ait été vendue nationalement pendant la Révolution, on a toujours continué au May à dire tous les dimanches une première messe chantée.

Sur la principale clef de voûte de l'église on a sculpté, dit-on, la figure du pape Clément V, que l'influence du roi Philippe-le-Bel contribua beaucoup à faire monter sur le trône pontifical. Voilà à ce sujet ce que raconte une vieille chronique :

Guillaume de Gault, archevêque de Bordeaux, étant en tournée épiscopale, apprit à l'abbaye de Bellefontaine où il se trouvait, qu'il venait d'être nommé pape. Deux jours après sa nomination, il passa par le May, où il s'arrêta et fut fêté avec enthousiasme par les habitants. En mémoire de son passage, un tailleur d'images fut chargé de le représenter sur la principale clef de voûte de l'église.

Le château du Cazeau était, comme je l'ai déjà dit, l'habitation seigneuriale du May. Ce manoir, un des plus remarquables de la contrée, fut brûlé en 1793. Il est maintenant presque entièrement démoli. On y voit cependant encore une belle cheminée, dont le manteau sculpté a échappé à la destruction.

Un fait, qui rappelle un des épisodes du combat de Torfou, eut lieu au May au moment où se terminait la bataille de Cholet. Des Vendéens, qui battaient en retraite, le visage et les mains noircis par la poudre, furent arrêtés à l'entrée du bourg par un certain nombre de femmes armées de fourches qui leur crièrent en les menaçant :

— Lâches ! retournez au combat !

— Ce n'est pas la peur qui nous fait reculer, répondirent les soldats vendéens en grinçant les dents avec rage.

— Qu'est-ce donc, alors ?

— Nous n'avons plus de munitions...

Digitized by Google

— Nous allons voir si vous dites la vérité !

En achevant ces mots, les femmes s'approchèrent des Vendéens, puis fouillant leurs cartouchières qu'elles trouvèrent vides, elles leur dirent les yeux humides de larmes :

— Passez ! vous êtes des braves !

En ce moment les dernières explosions du canon et de la mousqueterie se faisaient entendre dans les landes de la Papinière. Les deux armées ennemies, après avoir de part et d'autre accompli d'héroïques traits de courage, cessaient de combattre, et la victoire si vivement disputée restait aux républicains. Ce succès fut dû à l'armée de Mayence qui était bien disciplinée et commandée par d'excellents généraux.

Dans la soirée qui suivit cette sanglante journée, non loin du château du Cazeau, sur une éminence où se trouvent les deux moulins à vent de Pégon, les généraux républicains Beaupuy, Haxo, Westermann, Chabot, Bloss et Savary, entourés des intrépides grenadiers de l'armée de Mayence, tinrent conseil pour savoir s'ils devaient retourner à Cholet ou avancer sur Beaupréau. Tous ces chefs ayant été d'avis qu'il fallait, sans perdre une minute, poursuivre les Vendéens, les soldats républicains reçurent aussitôt l'ordre de marcher dans le plus grand silence, avec défense de quitter les rangs sous quelque prétexte que ce fût.

Au moment où la colonne s'ébranlait, on entendit quelques voix dire :

— Nous n'avons plus de cartouches !

— Eh bien, répondit le général Beaupuy, vous vous servirez de vos baïonnettes ! C'est tout ce qu'il faut à des grenadiers !

Un cri d'enthousiasme accueillit ces énergiques paroles.

Le fougueux Westermann, qui n'avait point assisté à la bataille de Cholet, venait avec un détachement de cavalerie de rejoindre l'avant-garde des républicains. Impatient d'atteindre les fuyards, Westermann devança aussitôt la tête de la colonne, cherchant de tous côtés, avec ses chasseurs, l'occasion de se servir du redoutable sabre qui pendait à son poignet.

Une nuit calme et sans nuages, éclairée par les étoiles et les rayons de la lune, permettait aux soldats républicains d'avancer

Digitized by Google

avec ordre, malgré la sinuosité des chemins creux et difficiles dans lesquels leurs rangs se tordaient comme les longs anneaux d'un formidable serpent.

Les grenadiers de l'armée de Mayence traversèrent silencieux comme des ombres le bourg du May, puis, s'avançant par les landes d'Andrezé, ils s'approchèrent de Beaupréau sans rencontrer aucun obstacle.

Après avoir cité dans cet article tous les événements historiques que j'ai pu recueillir, il ne me reste plus à raconter qu'une vieille légende concernant l'antique chapelle qui est située à deux kilomètres du May, sur le bord du chemin conduisant jadis de ce bourg à Jallais.

Cette chapelle, dédiée à saint Tibère, fut bâtie il y a bien longtemps, dit-on, au sujet de faits merveilleux que voici :

Un berger, en menant son troupeau paître à l'endroit où s'élève aujourd'hui la chapelle de saint Tibère, voyait avec étonnement un de ses bœufs qui, au lieu de manger de l'herbe comme les autres animaux de son espèce, léchait toute la journée un gros caillou placé près d'une petite fontaine. Lorsque le berger, par des cris ou des coups, voulait éloigner le bœuf de sa pierre favorite, l'animal bondissait de côté, puis aussitôt que le pâtre avait les talons tournés, il revenait à la même place.

Au reste, ce bœuf, avec cette singulière façon de se nourrir, ne dépérissait pas; bien au contraire, il engraissait à vue d'œil.

Instruits par le berger de cette étrange chose, des paysans du voisinage vinrent un jour soulever cette pierre mystérieuse, puis après l'avoir remuée, ils fouillèrent le sol qu'elle recouvrait.

Alors s'offrit à leurs regards surpris une statue en marbre représentant saint Tibère.

Ce saint fut martyrisé sous Dioclétien.

Les habitants du May, ayant eu connaissance de cette découverte inattendue, vinrent aussitôt chercher la statue qu'ils placèrent dans leur église. Mais chose inexplicable, pendant la nuit qui suivit cette translation, la statue de saint Tibère revint seule à la place où on l'avait trouvée. Le lendemain, on la rapporta de nouveau dans l'église du May, dont les portes, après avoir été soigneusement fermées, furent en outre gardées, quand la nuit

Digitized by Google

vint répandre son ombre. Vaines précautions, la statue retourna comme elle l'avait déjà fait, à l'endroit qu'elle paraissait affectionner.

Les habitants du May, émerveillés, bâtirent alors et dédièrent à saint Tibère la chapelle que l'on voit encore à deux kilomètres du bourg. La statue de saint Tibère, placée en ce lieu, y resta jusqu'à la Révolution.

A cette époque, elle fut brisée par des soldats républicains qui, après avoir campé autour et dans la chapelle de Saint-Tibère, voulurent, en s'en allant, incendier le pieux édifice qui les avait abrités. Mais, grâce à un miracle, disent les gens du pays, la charpente de ce bâtiment peu élevé ne brûla point, quoique en cette circonstance elle eût été atteinte par les flammes.

Aujourd'hui, une statue en plâtre remplace dans la chapelle de Saint-Tibère la curieuse statue détruite par les iconoclastes de la Révolution.

CHARLES THENAISIE.

Digitized by Google

# INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES

# ARCHIVES ANCIENNES

## DE LA MAIRIE D'ANGERS [1]

Les archives anciennes d'Angers, dont ce volume comprend l'inventaire analytique, ne composent point une collection aussi considérable que le pourraient promettre l'antiquité de la ville, et les intérêts divers qui se rattachent à son histoire. Erigée tardivement en commune, Angers s'est trouvée mêlée tout d'abord aux événements les plus désastreux des guerres civiles et religieuses, et la valeur, alors bien appréciée, de ces titres, seuls gardiens des franchises et des libertés publiques, en les signa-

(1) Avant que cet ouvrage, si important pour l'histoire de l'Anjou, ne soit mis en vente, son auteur a bien voulu nous communiquer la notice qui lui sert d'introduction. Malgré la discrétion gardée sur son compte personnel, la lecture attentive de ces préliminaires, donnera l'idée des richesses dont nous devons la connaissance à notre savant archiviste qui n'a pas employé moins de trois ans à la rédaction de l'immense inventaire.

Digitized by Google

lant aux violences des partis, avait peine à les recommander assez à la vigilance des administrations distraites par les nécessités de chaque jour.

Au XV^e siècle, au commencement encore du XVI^e, la collection tout entière de ces lettres de priviléges et autres *escriptures* appartenant à la ville tenait « dans un grand coffre » dont le maire devint dépositaire dès la fondation de la mairie. La difficulté à chaque mutation nouvelle était de recouvrer ces titres, trop souvent livrés à tous les hasards de procès lointains. L'inventaire en fut décidé en 1506, mais confié seulement en 1519 au greffier « ad ce que à l'advenir, quand l'on en aura affaire, plus facilement l'on les puisse trouver et finer. » Deux commissaires pris dans le conseil, lui furent adjoints, et une triple serrure, dont les clefs furent partagées, dut en assurer la garde. Six ans plus tard on en était encore à presser les délégués d'achever la tâche, et ce ne fut qu'en 1533 (14 novembre) que le conseil se décida à renouveler la commission, en lui allouant cette fois une indemnité, sous l'obligation d'en finir avant le premier janvier. Au temps convenu le travail est achevé. Les archives occupaient alors, outre le grand coffre, déposé chez le concierge de la mairie, une partie des armoires des greniers. On les fait descendre dans la chambre même du conseil, à portée de tous les besoins (19 janvier 1537). On avait déjà aux premiers jours du règne de Charles VIII et de la mairie, obtenu des lettres patentes (27 décembre 1484), portant ordre au sénéchal d'Anjou de contraindre par toutes voies de droit les particuliers aux réintégrations des chartes usurpées. Un bref du pape Paul III autorisa la publication de monitoires contre tout larron ou recéleur des archives de la ville (février 1538). En même temps que le conseil s'occupait ainsi de reconstituer ses collections, il avisait à en assurer la conservation en sollicitant du roi l'autorisation d'en faire expédier des *vidisse* sous scel royal, ayant la valeur de l'acte authentique (1516) et « de séparer les lettres de chartres, qui sont attachées ensemble, parce que de brief, s'il n'y est pourveu, les dites chartres seront dégastées et perdues, actendu que, quant il est question de faire quelque extraict, il convient le tout mettre en évidence (1519). »

Digitized by Google

Malheureusement dans le désordre des temps et des esprits, au milieu de l'incertitude de la vie publique, du tumulte des guerres, des remaniements violents ou subits des administrations locales, l'œuvre, sans cesse abandonnée, se détruit d'elle-même et reste à refaire. Au commencement du XVII^e siècle (1623), le greffier, qui a charge de relever le nom des maires, n'y peut parvenir qu'à grand'peine. Vingt volumes des conclusions sont perdus ou entre les mains d'étrangers. Le conseil recourt à son ordinaire, à la publication de monitoires, arme souveraine encore sur les consciences, et ordonne la confection d'armoires dans la salle de l'Arsenal; mais cette dernière mesure n'est pas exécutée, et les rats s'ébattent à loisir dans les greniers de la maison de ville (1628). — Il est enfin conclu (7 mai 1647) qu'il sera dressé « inventaire solennel de tous les tiltres, » qui de deux ans en deux ans, à chaque changement de maire, devra être vérifié par une commission spéciale assistée du maire entrant en charge, et défense est faite au greffier, de bailler ou communiquer à l'avenir aucun des dits titres soit à officiers de corps ou autres, sans en tirer récépissé sur un papier relié, à peine de suspension et destitution en cas de récidive. On complète ces dispositions par la confection, déjà ordonnée depuis longtemps, d'armoires et placards fermant à clef dans la salle des armes; mais les circonstances se prêtent mal au bon succès de ces utiles mesures. C'est l'heure critique où les constitutions municipales s'altèrent sous l'influence envahissante des rois. La chute de la Fronde, qu'Angers défend jusqu'au dernier jour, livre la ville au gouvernement des arrêts d'état et des lettres de cachet. Quand l'habitude en semble prise et le calme rétabli partout, les titres, fort réduits sans doute, sont reportés dans un nouveau coffre à trois serrures (1667); après trois ans d'abandon, la confusion s'y est mise à tel point « qu'il est impossible de les trouver quand on en a besoin (1670). » On crut y rétablir l'ordre en installant le dépôt dans une partie du bureau concédé au greffe des marchands drapiers, puis dans le cabinet du sous-secrétaire de la mairie (1679). Comme à l'ordinaire, les déplacements, funestes à toutes les collections, ne font qu'ajouter au pêle-mêle antérieurement constaté. La poursuite des affaires et des procès

Digitized by Google

est entravée. Il faut revenir aux grandes mesures. Un sieur Chouinière, clerc du palais, s'offre à entreprendre l'ouvrage pour une somme de 1,500 livres; mais le maire fait observer au conseil de ville « qu'il seroit d'une extrême conséquence et même dangereux que les secrets de la compagnie fussent révélés au public, et confiés à un étranger. » Le greffier de l'hôtel-de-ville, Dupin, « qui est obligé par le devoir de sa charge » à la discrétion, est prié et accepte « de faire avec toute l'exactitude possible l'inventaire des titres et papiers et les mettre dans un bon ordre alphabétique moyennant la somme de 1,000 livres, qui lui sera payée au fur et à mesure de son travail (1715). »

Cependant les archives s'augmentent, sans qu'on y prenne garde; des restitutions s'opèrent, des documents perdus se retrouvent; l'inventaire précédent ne suffit plus : d'ailleurs « il n'est pas correct; beaucoup de dates sont transposées et des pièces mises dans des liasses qui ne les concernent point. » Le secrétaire de son propre aveu ne s'y reconnaît plus, et en demandant qu'on s'assure de l'état du greffe pour prendre une idée du travail, offre de dresser un nouvel inventaire « qui contiendra généralement tous les titres et pièces, tant celles déjà inventoriées, que celles depuis déposées, qu'il mettra de dates en dates, et par liasses concernant chaque matière et affaire qui seront cotées par première et dernière et par lettre alphabétique, » avec un relevé particulier des édits, déclarations, arrêts du conseil, et un dépouillement de tous les registres (1735). Cette proposition est acceptée, mais c'était peine perdue. Malgré les prescriptions réitérées du gouvernement royal qui alors, comme aujourd'hui, ne cessait de rappeler aux administrations locales la conservation de leurs collections, il ne reste bientôt plus trace de classification dans le dépôt : tous les registres sont confondus sans ordre de dates, les pièces retirées des boîtes, les liasses brisées, les titres jetés çà et là et pêle-mêle entassés sans qu'on sache où les pouvoir prendre. « Souhaitant rétablir l'ordre dans une partie aussi essentielle de l'administration, » la compagnie, qui s'est assurée par ses yeux de cette confusion déplorable, charge le sieur Bancelin, secrétaire greffier, d'y pourvoir, en le laissant libre de s'adjoindre des auxiliaires capables, dont les honoraires

Digitized by Google

seront réglés d'après un journal de travail (1773). Cette fois la tâche est prise à cœur par la ville et ne se ralentit pas en passant aux mains du sieur Fombeure. Il est constaté au 2 janvier 1775, qu'il a été employé par lui 201 journées de travail et 140 journées par ses deux aides. L'ouvrage marche mais lentement.

Quatre ans plus tard, il n'est encore qu'aux trois quarts achevé, et sur le rapport de M. Raimbault, la ville alloue 1,800 livres, qui, avec une somme de 600 livres déjà payée, établissent la balance entre la tâche accomplie et l'allocation de 3,200 livres consentie par traité, dont le dernier quart ne doit être perçu qu'en échange de l'inventaire (juillet 1779). Les volumes déjà formés sont reliés en parchemin blanc ou en basane aux armes de la ville sur les plats, par le sieur Tripier, relieur, qui s'engage à se mettre incessamment à la besogne, dans la grande salle haute de la mairie.

Le difficile en pareille œuvre, n'est point d'entamer mais de mener à bonne fin la tâche entreprise. En 1784, le conseil de ville est réduit à rappeler au sieur Fombeure ses obligations, dont il semble s'être fatigué. MM. Raimbault de la Douve et Planchenault de la Chevalerie ont charge de vérifier l'état d'avancement du travail; et ce n'est qu'en août 1786 que l'inventaire semble à peu près terminé; encore reste-t-il à rédiger, tout au moins à compléter les tables; mais le secrétaire-greffier peut dès lors prendre en charge les titres reliés, les registres de délibérations, les livres et recueils de l'Hôtel-de-Ville, sous sa responsabilité entière avec défense expresse de les communiquer à personne sans récépissé.

La Révolution arrive et reconstitue partout dans un esprit nouveau les communes en municipalités. La loi, en remplaçant priviléges et concessions, rend à l'indifférence ce patrimoine inoffensif de chartes locales, où tous les intérêts avaient, jusqu'à la dernière heure, trouvé leur sécurité. Quand à une époque près de nous, la mairie, confinée dans le vieil hôtel, au bord extrême de ses vieux remparts, se rapproche du cœur de la ville et prend installation nouvelle, c'est par charretées qu'on exhume des caves humides les parchemins pourris, les papiers tombés en pâte que revendique le pilon des cartonniers. Là sont



Digitized by Google

restés avec force fatras que je ne regretterai pas, les cent trente-six volumes qui manquent au cartulaire municipal, collection d'une valeur infinie, dont la perte est tout à la fois appréciable et, autant qu'il se peut, compensée par l'inventaire spécial dont les onze registres in-folio comprennent la description analytique. Du travail du sieur Fombeure, qui a coûté tant de peine et tant d'argent, il est triste de le dire, c'est la seule trace que j'aie rencontrée.

Telles qu'elles sont pourtant, après tant d'épreuves, les archives anciennes de la ville d'Angers, aujourd'hui bien abritées, et par un juste retour des idées généreuses de notre temps, recommandées à l'attention publique, méritent une visite des curieux et des savants.

La série des délibérations municipales, qui est presque complète, offre à elle seule un fonds incomparable d'enseignements de tout genre sur les origines, les traditions, les mœurs, la vie tout entière de la cité. A feuilleter page à page ces registres dont l'aspect extérieur trahit assez les mésaventures, j'ai eu cette fortune que d'autres ne m'envieront pas de longtemps sans doute, de la suivre comme pas à pas depuis les premières heures de ses manifestations publiques jusqu'à son entrée dans la vie commune de la France. Un siècle même avant les libéralités politiques de Louis XI, les comptes de la Cloison nous la montrent animée déjà d'une organisation régulière, en pleine possession de ses franchises; et ce n'est pas sans une répugnance dont il fallut pendant longues années dominer la réaction, que la bourgeoisie angevine subit cette charte octroyée, qu'elle allait bientôt être réduite à défendre comme le palladium sans cesse menacé de ses suprêmes libertés. Cette histoire de la ville désormais royale, n'est-ce pas, à dominer d'un peu haut ce spectacle tumultueux de misères locales et de préoccupations mesquines, l'histoire même de la France qui se constitue et se transforme siècle à siècle, à travers les courants contraires des regrets et des aspirations sans fin? Notre temps vaut mieux que le bon vieux temps. C'est une joie de le redire. Quand il serait vrai que le sentiment public, que la conscience générale, n'eussent rien à gagner à ces ressouvenirs des expériences passées, ce ne serait

Digitized by Google

pas une richesse de peu de prix, ni une vaine provision pour les mauvais jours, que ce trésor de convictions, promis d'avance aux études sincères, où l'esprit s'élève dans une contemplation lumineuse, à comprendre, à aimer les destinées généreuses de la patrie, les libres devoirs de la société nouvelle.

Quelques mots seulement sur le plan de ce livre. Il m'était officiellement imposé par la circulaire du 25 août 1857, communiquée à toutes les administrations communales. Je me suis permis seulement d'en élargir le cadre et de transformer en analyse le sommaire exigé pour l'inventaire. Il n'a été publié ni, que je sache, exécuté nulle part un travail d'ensemble aussi considérable que celui dont je me suis donné la tâche, en entreprenant folio à folio le relevé des indications historiques ou des singularités intéressantes semées à pleines mains dans les 134 registres des délibérations communales. On comprend pourtant que j'ai dû choisir et laisser de côté, sous peine d'échouer à l'impossible, non seulement les faits vulgaires ou de retour régulier (1), mais aussi et surtout les documents déjà connus ou reproduits. L'énorme *Billot* de la mairie, commandé par le conseil de ville à M. Robert (2), m'a sur ce point rendu grand service. En s'attachant à peu près exclusivement aux titres des priviléges, ou des intérêts contentieux de la ville, il m'a laissé le champ libre, et quoique je n'aie point dû absolument me refuser même à m'y rencontrer quelquefois avec lui, une rapide comparaison des tables des deux ouvrages suffit assez à démontrer dans quel esprit différent ils ont été composés. Je n'ai du moins été devancé par personne dans l'exploration pénible mais parfois si intéressante de 350 volumes des Actes des paroisses, aujourd'hui déposés dans le bureau de l'état-civil. Là, réduit à glaner, j'espère avoir épuisé la chance en relevant d'abord avec soin toutes les indi-

(1) Les élections des maires, par exemple, quand rien ne les signale à l'attention; les détails annuels sur la procession du Sacre, tout ce qu'à une date connue on sait sans guide facilement trouver. Il est aussi nombre d'évènements, même locaux, dont les registres ne font aucune mention.

(2) Voyez aux documents, page 491.

Digitized by Google

cations utiles, et presque partout en insérant dans la rédaction même de l'inventaire la substance, souvent le texte complet des renseignements signalés. J'en ai fait autant partout où je l'ai pu, et il arrivera plus d'une fois, j'en avertis si l'on craint la peine, qu'une recherche, qui promettait mieux, n'apprendra rien de plus que l'analyse ou la mention sommaire dont on aurait cru s'autoriser.

J'ai d'ailleurs complété ce travail dans la mesure qui m'était laissée, par un ensemble de documents inédits, choisis, autant que possible, dans les différents fonds des collections municipales, du XIVe siècle aux premiers jours de la Révolution. On y trouvera sans doute quelque variété. Borné par l'espace, j'ai cru devoir m'abstenir, ou peu s'en faut, de notes critiques, pour mieux saisir l'occasion partout où je l'ai trouvée propice, d'éclairer le texte par le commentaire de quelque document nouveau et le rapprochement d'extraits originaux puisés d'ordinaire dans les collections municipales, parfois aussi dans les archives bien autrement riches, du département de Maine et Loire. Ceux là qui n'aiment point à travailler de seconde main, m'en sauront peut-être gré.

En achevant ce travail qui m'a occupé trois ans, non point tout mon temps, mais le meilleur de mes heures, j'espère avoir rendu quelque service. C'est pourtant, s'il faut être juste, à l'Administration municipale, dont la bienveillance éclairée a si généreusement favorisé cette publication et livré ainsi à toutes les curiosités un répertoire, menacé autrement d'indifférence et d'oubli, que *les amants*, comme dit le poète, *des loisirs studieux* devront, et je les en prie de bon cœur, en reporter l'honneur et la reconnaissance.

CÉLESTIN PORT.

Angers, 17 décembre 1860.

Digitized by Google

# POÉSIE

## MARIE

### I.

La pauvre humanité si promptement oublie,
L'image par le temps est si vite pâlie,
Que souvent notre cœur, songeant aux jours passés,
Méconnaît ses amours si longtemps caressés.
Les traits sont obscurcis : les divines figures
Dans une sombre nuit s'envolent loin de nous,
Et notre ingratitude, au pied des sépultures,
Craint, en s'agenouillant, de salir ses genoux.
Lorsque le voyageur quitte l'hôtellerie
Tous ses amis émus murmurent leurs adieux;
On promet de garder la mémoire chérie,
D'involontaires pleurs roulent dans tous les yeux :
Puis l'heure du départ vient sans que l'on s'en doute,
On regrette un instant le joyeux compagnon,
Mais quand il disparaît au détour de la route,
A peine de l'absent, hélas! se souvient-on.
Oh! vous vivrez longtemps, vous que l'oubli caresse,
Vous qui tournez au gré des pensers inconstants,
Et sur le front desquels vient passer la tristesse
Comme un zéphir qui rase un lac aux flots dormants!

Digitized by Google

Une ride apparaît qui s'étend et s'efface,
Le flot redevient pur et le lac transparent :
C'est ainsi qu'ici-bas où tout s'éteint et passe,
Le plus long souvenir dure à peine un instant.
— Mais il en est, parmi les enfants de la terre,
Qui savent dans leur cœur avec fidélité
Garder, comme un trésor, une mémoire chère,
Et pleurer au tombeau d'un ami regretté.
Ceux-là d'un amour vrai sentiront l'étincelle :
Et quand le trait divin les aura traversés
Leur cœur en gardera la blessure éternelle.
Qui comptera les pleurs secrètement versés
Loin des regards jaloux, dans l'ombre et le silence,
Les jours de solitude et de désespérance,
Les soupirs étouffés, les sanglots contenus?
Un monde de douleurs et de cris inconnus!
Ah! pourquoi maintenant dérouler sur la scène
Un lugubre tissu de honte et de malheur?
Pourquoi montrer aux yeux la vulgaire douleur
S'acharnant sans pitié sur la faiblesse humaine?
Pourquoi tant de travail et pourquoi tant d'efforts?
A quoi sert d'étaler tant de secrets infâmes!
Ne cherchez pas si loin : pour émouvoir les âmes
Certe, il n'est pas besoin de ces odieux ressorts.
Descendez en vous-même; et si votre génie
Ne trouve pas en soi d'assez mâle vigueur,
Peignez le cœur humain : c'est l'étude infinie;
Le drame le plus vrai se cache au fond du cœur.
Ah! que n'écoutez-vous la lamentable histoire
De tant d'espoirs brisés, de tant d'amours perdus!
Ces cris de l'âme, auxquels personne ne veut croire
Par les esprits étroits ne sont point entendus.
Mais le pleur éternel de la douleur humaine
Jusqu'au trône de Dieu par les anges porté
Dans la chaîne des temps, quelques hommes à peine
Ont compris sa grandeur sublime, et l'ont chanté.
Puis il est un besoin qui naît, quoi que l'on fasse,

Digitized by Google

Au fond de notre cœur, quand nous avons souffert
De rouvrir la blessure et d'en montrer la trace,
De mettre aux yeux de tous la plaie à découvert.

O vous tous qui rêvez et que la fantaisie
Sur son aile emporta vers un monde inconnu,
N'est-il pas, dites-moi, des heures dans la vie
Où soudain malgré vous le cœur s'est souvenu?
Ne retrouve-t-on pas, encore attiédies,
Ces cendres du passé qu'on croyait refroidies,
Et les vieux souvenirs que nul oubli n'atteint,
Attisant ce foyer qui nous semblait éteint,
N'en font-ils pas jaillir une flamme nouvelle
Douce comme l'amour et comme lui cruelle?

Que fais-je ici moi-même? et quel charme secret
Fait tout à coup parler mon cœur qui se taisait?
Une larme furtive échappe à ma paupière
Et tombe à mon insu sur la page dernière
Que ma tremblante main au hasard écrivait.

. . . . . .

## II.

Dans un joyeux vallon où s'égarait la brise,
La blanche maisonnette, au déclin du coteau,
Sur le bord d'un ruisseau coquettement assise,
Se mirait solitaire au pur cristal de l'eau.
A son pied étalant sa claire transparence
Le ruisseau se dorait aux premiers feux du jour;
Je ne sais quel parfum de calme et d'innocence

Digitized by Google

S'exhalait chastement du tranquille séjour.
Tout y parlait au cœur : dans cet humble ermitage
Que respectait l'essaim des rêves inquiets,
On devait conserver la candeur du jeune âge
Et des désirs trompés ignorer les regrets.
Une enfant y vivait, une enfant jeune et blonde
Avec deux grands yeux noirs brillant comme le feu,
N'ayant jamais connu ce que c'est que le monde,
N'ayant jamais aimé que son vieux père et Dieu.
L'enfant à son berceau vit seuls les yeux d'un père
En se fixant sur elle, épier son réveil,
Car le jour qu'elle vint en ce monde, sa mère
S'endormit pour jamais de son dernier sommeil.
Son front, trop tôt pâli par la douleur soufferte
Porta le sceau divin des précoces malheurs ;
Elle connut, hélas ! l'amer secret des pleurs,
Quand sa paupière à peine au jour était ouverte.
A tous les vains plaisirs son cœur était fermé :
Car elle avait compris que sa mère adorée
Lui léguait en mourant la mission sacrée
De consoler celui qu'elle avait tant aimé.
Le vieux père est aveugle, et sa marche est craintive,
Ses pieds appesantis aux cailloux du chemin
Se heurteraient souvent, si sa fille attentive
Ne le guidait partout comme un ange gardien.
Et parfois, au détour des ombreuses charmilles
Où tous les deux s'en vont, pas à pas, au hasard,
Le vieux père s'arrête et son œil sans regard,
Muet remercîment, se tourne vers sa fille.
Ils s'en vont tous les deux côtoyant le ruisseau,
Et si belle est l'enfant, que le mauvais génie
Sentirait sur sa lèvre expirer l'ironie
Au consolant aspect d'un si chaste tableau.
Il est si doux de voir la vertu qui s'ignore
Répandre à pleines mains les trésors de son cœur !
Il est si bon d'aimer et d'espérer encore !
On est si tôt lassé du sourire moqueur !

Digitized by Google

O toi, que j'aimai tant, douce enfant, sois bénie !
Tu m'appris le pouvoir des candides amours;
Devant l'attrait divin de ta grâce infinie
Je redevins enfant comme à mes premiers jours :
Et les plus doux moments que m'ait donnés la vie,
Ceux dont le souvenir m'est toujours demeuré
Sont ceux où, le cœur plein d'une image chérie,
Seul, en pensant à toi, dans l'ombre j'ai pleuré.
Combien j'étais heureux, quand l'heure désirée
Que lentement pour moi chaque soir ramenait,
Après la longue attente, à mes regards offrait
Ton souris, tes yeux noirs et ta tête adorée
Qui souple et sans effort s'inclinait mollement
Comme un arbrisseau frêle aux premiers coups de vent.
Ainsi qu'un jeune faon d'une ombre effarouchée,
Tu courais en foulant les fleurs d'un pied distrait;
Tu courais, ignorant l'irrésistible attrait
Et la douce magie à ta grâce attachée.
Heureuse, le cœur pur, et ne désirant rien,
Tu revenais le soir après ta course folle,
Tu disais à ton père une douce parole,
Et tu dormais sans peur jusques au lendemain.

. . . . . .

A son chevet béni l'Espérance repose :
Il s'échappe un doux bruit de sa lèvre de rose;
Quel est l'ange ce soir qui lui parle tout bas?
Son sommeil est si calme — ah ! ne l'éveillez pas!
Laissez les songes d'or dans sa tête rêveuse
Tracer des traits chéris et des mots enchanteurs;
Les songes à seize ans sont des dieux bienfaiteurs!
On les cherche, on les aime, on s'endort sous leurs ailes ;
Comme le cœur est pur les visions sont belles ;
Le sommeil est si doux quand l'âme est sans remords!
La jeune fille entend d'harmonieux accords;
Des chœurs d'anges ailés chantent à ses oreilles
Et baisent en chantant ses deux lèvres vermeilles.

Digitized by Google

. . . . . .

Le temps passait : pourtant je n'osais lui parler ;
Et je restais ainsi pendant la nuit entière,
Laissant mon chaste amour ainsi qu'une prière
De mon cœur attendri vers le ciel s'exhaler.

CH. DUMONT.

(Ce poème, dont l'auteur nous a communiqué obligeamment la première partie, a été lu à la séance de décembre de la Société académique).

Digitized by Google

# CHRONIQUE

Une mort qui laissera de longs regrets dans notre ville, a jeté sur la fin de 1860 un voile de tristesse. M. Eugène Talbot, avocat général à la Cour impériale, après avoir lutté avec courage pendant plusieurs années contre une maladie inexorable, après s'être relevé plusieurs fois, en se rattachant à la vie par divers genres de travail qu'il aimait avec passion, malgré tant d'espérances, a fini par succomber dans cette lutte inégale, le 29 décembre dernier.

Né au milieu de nous, d'un père qui poussait la probité jusqu'au scrupule, d'une mère dont l'esprit et la grâce charmaient tout ce qui l'entourait, Eugène Talbot avait hérité de l'un et de l'autre. Il était si heureusement organisé que, de bonne heure, on était persuadé de sa réussite future, quelle que fût la carrière choisie.

Après des études accomplies avec distinction, il hésita quelque temps sur la voie qui convenait le mieux à ses goûts; la magistrature fut préférée. Son extrême facilité d'application, la lucidité de sa parole, sa vive intelligence, la pureté abondante de son style, la netteté de son jugement, la délicatesse de son tact et surtout le sentiment du droit qu'il avait au plus haut degré, le rendaient éminemment propre aux fonctions du parquet; aussi ne tarda-t-il pas à y obtenir les succès les plus flatteurs.

Après avoir traversé les tribunaux du Mans et d'Angers, il fut nommé à la Cour où l'appelait naturellement le mérite de ses services. Ce n'est pas à nous à rappeler ici toutes les occasions qui s'offrirent à sa rare capacité. Qu'il nous suffise de citer l'affaire des perrayeurs où, chargé de la partie principale de l'instruction de l'immense procès, il ne rédigea pas, en six semaines, moins de trois cents dossiers, qui décidèrent du sort d'un égal nombre d'accusés. Si l'on veut consulter aujourd'hui cette procédure vraiment extraordinaire, on ne sera pas plus surpris de l'énormité de la tâche que de l'ordre infini, du discernement presque infaillible, de la consciencieuse impartialité qui se font remarquer jusque dans ses moindres détails. Aussi ce fut le principal de ses titres à la croix d'honneur qu'il reçut quelque temps après le jugement du plus vaste procès sur lequel la Cour d'assises de Maine et Loire ait jamais eu à prononcer.

Mais, quelque élevée que fût la position prise par M. Talbot sur le siége du ministère public, ses aptitudes diverses s'appliquaient avec les mêmes avantages sur d'autres théâtres, et nul ne répon-

Digitized by Google

dait mieux au précepte moderne : « Pour bien faire une chose, il faut en savoir plusieurs. » L'esprit d'ordre était, comme nous l'avons dit, un trait distinctif de son caractère, et, ce qui est inestimable, il se joignait chez lui à une vive imagination. C'était un organisateur dans l'acception la plus élevée du mot ; aussi excellait-il à réaliser, à terminer d'une manière complète ce qu'il concevait, ou ce qu'il s'assimilait avec une rapidité inouie. Que d'entreprises conduites à bonne fin, malgré les obstacles les plus décourageants ; que d'institutions soutenues ou développées avec une constance égale au zèle qui l'avait engagé à leur prêter son appui : les Ecoles d'enseignement mutuel, le Festival de 1850, l'Exposition de 1857, le Conservatoire de musique durent tour à tour à la puissance de son aide, sinon leur existence, au moins la majeure partie de leur prospérité.

Malgré les occupations, les préoccupations de toutes sortes au milieu desquelles il se plaisait, une obligeance à toute épreuve était le fond de son humeur. Nous avons tant à louer en lui que pour compléter son esquisse, nous ne craignons pas d'aborder un côté de son caractère qui n'était bien apprécié que par ceux qui vivaient dans son intimité. Du reste, il suffisait de l'étudier un peu pour être convaincu de la bonté et de la sensibilité de son cœur. Nature essentiellement artiste, nerveuse, comme celle de ces vieux maîtres italiens qu'il aimait tant et qui bondissaient au contact d'une note imparfaite, notre ami, dans la spontanéité de son émotion, ne pouvait s'empêcher de la traduire parfois avec une franchise un peu vive, mais qui prouvait surtout la surabondance de ses exquises qualités.

La société angevine, qu'il animait de sa passion éclairée pour les arts, du charme de son esprit si fin et si délicat, perd en lui un de ses chefs les plus inimitables ; mais quelque grande que soit l'étendue de cette perte, elle n'est pas à comparer à celle de sa famille. C'était au milieu des siens surtout que Eugène Talbot se livrait à tout l'abandon de son cœur si tendre, à tout l'enjouement de son inépuisable imagination. Comme ces enfants bien-aimés qui n'ont pour tous que sourires et caresses, il était la joie, le bonheur de son foyer ; maintenant il en est tout le souvenir.

— Nous analysions, dans notre précédente chronique, le discours prononcé à la dernière rentrée de la Cour impériale d'Angers par M. le premier avocat-général de Leffemberg. Nous étions heureux de nous rendre, en cette circonstance, l'écho d'une louange à la-

Digitized by Google

quelle nous ne connaissons pas de contradicteur. Tant de mérites nous faisaient prévoir une élévation prochaine et voici que, déjà, notre prédiction s'est réalisée. M. de Leffemberg est appelé à diriger le parquet de l'arrondissement de Rouen.—Là, sans nul doute, ainsi qu'à Angers, son talent comme son caractère, seront promptement appréciés. Là aussi, comme chez nous, un nouveau titre viendra, dans un prochain avenir, faire franchir à ce magistrat un degré de plus et rompre des relations que l'on eût voulues plus durables.

Quelles que soient les destinées de M. de Leffemberg, nous souhaitons qu'il garde une pensée à notre ville ; il peut être assuré que son nom restera parmi les plus brillants et les plus entourés d'estime que les magistrats du parquet de ce ressort aient laissés dans nos souvenirs.

— Depuis quelques semaines, M. Bertin, professeur de logique au Lycée et de littérature à l'Ecole supérieure, a été chargé des mêmes cours à Nantes. Son successeur est M. de Suckau, qui nous arrive précédé d'une excellente réputation universitaire.

M. Bertin laissera un souvenir durable dans notre ville, où la distinction de son talent et l'aménité de son caractère lui avaient concilié de précieuses relations. Quoique bien jeune encore, le charme et la profondeur de son instruction, la gracieuse originalité de son esprit, la délicatesse enjouée, la sûreté de tact, la finesse des aperçus et surtout l'élévation morale de sa critique, donnaient à ses leçons un attrait qui s'accroissait chaque jour.

Tout en félicitant M. Bertin de son avancement si mérité, nous ne pouvons nous empêcher de nous plaindre de le voir partir au milieu de l'année, presque au début de ses brillants succès.

— Après s'être fait entendre, le 1er décembre, à la Société philharmonique de notre ville qui, d'accord avec celle de Nantes, nous procurait cette bonne fortune, Mme Miolan-Carvalho a chanté, au cours du même mois, quatre fois sur notre théâtre. Son nom, connu de toute l'Europe musicale, rencontrait ici de vifs et nombreux souvenirs. Peut-être même, malgré tant de triomphes, n'avait-elle pas oublié elle-même les bravos que nous lui donnions il y a onze ans passés. C'était, en effet, le temps de ses premiers succès et l'aube de sa renommée. Venue à Angers avec Duprez et trois autres artistes, comme elle élèves de ce célèbre maître, elle se plaça, dès la première soirée, à un rang élevé au-dessus de ses émules. L'air de *Montano*, puis celui de *Lucie*, provoquèrent d'uni-

Digitized by Google

versels applaudissements et inspirèrent des pronostics qui se sont depuis brillamment réalisés. Au second concert, le 15 juillet 1849, elle avait chanté un air de *Robert* et la *Vie d'une Fleur,* simple mélodie écrite par Duprez, son maître, et qu'il fallut redire au public enthousiasmé. Parmi les autres membres de cette caravane mélodieuse, se trouvait Balanqué qui, naguères encore, figurait au Théâtre-Lyrique près de Mme Carvalho et remplissait, entre autres, dans le *Faust*, de Gounod, le rôle important de Méphistophélès.

A cette époque, lointaine déjà, Mlle Miolan montra, non-seulement un talent hors ligne, mais indiqua surtout les caractères qui devaient bientôt donner à ce talent même son cachet et sa spécialité. Ainsi les traits brillants, les vocalises hardies, les variations telles que celles du *Carnaval de Venise,* qui effraieraient un flûtiste, Mme Carvalho y excelle sans doute ; mais, sans compter même Mme Damoreau, Mme Persiani et Mme Sontag que l'on n'entend plus, Mmes Ugalde et Cabel, noms auxquels on pourra bientôt, sans doute, ajouter celui de Mlle Miramon, prennent place près d'elle dans ce domaine éblouissant. Où elle reste sans rivale, c'est lorsque les ornements sont remarquables par leur délicatesse plutôt que par leur éclat. Alors son goût si pur et si méthodique, son articulation si facile et si légère, se révèlent tout entiers. Ces traits que toute autre exécute, on dirait qu'elle se contente de les rêver, et qu'une puissance inconnue vient, à mesure, réaliser sa pensée et rendre, pour ainsi dire, son caprice sonore. Rien ne peut mieux expliquer notre pensée que l'exécution, maintes fois redemandée ces jours derniers, des couplets de l'Abeille, de la *Reine Topaze* :

Comme l'abeille fugitive
Qui fait son miel en voyageant,
La bohémienne leste et vive
Va bourdonnant et voltigeant.
Vole, vole, petite abeille,
Vole toujours, vole toujours !

En chantant la mélodie ornée que M. Victor Massé a écrite sur ces paroles, Mme Carvalho obtient un effet qui lui appartient à elle seule. La vérité de l'impression en est la source infaillible. Elle voit si bien cette abeille, qu'elle nous amène aussi nous à la voir et à la suivre, avec ses mouvements variés, son vol parfois stationnaire et le doux bruissement des ailes invisibles qui la portent çà et là hésitante entre deux fleurs.

Si des mélodies élégantes nous passons aux mélodies de sentiment, nous voyons encore cette vérité d'expression assurer à

Digitized by Google

Mme Carvalho des succès que nulle autre n'obtiendrait dans de semblables passages. Dans le rôle de Marguerite, par exemple, après avoir rencontré Faust, elle dit, sur une seule note, ces deux vers :

Je voudrais bien savoir quel était ce jeune homme,
Si c'est un grand seigneur et comment il se nomme....

Rien de moins brillant, certes, que ce récitatif psalmodié : et pourtant, l'artiste cause une émotion profonde, tant elle semble, en le prononçant, en proie à un trouble inexpliqué et à l'instinctif effroi d'un avenir inconnu, mais fatal. Dans les *Noces de Jeannette,* avec quel charme elle dit, en réparant l'habit du fiancé brutal et dédaigneux que, pourtant, elle aime :

Mais, qu'ai-je donc ? c'est comme un rêve,
Je travaille et n'y vois plus rien....

On croit, en l'entendant, à la réalité de cette larme qu'elle laisse tomber, tout en souriant confiante au bonheur du lendemain.

Dans le rôle de *Fanchonnette,* créé pour elle, on ne peut rien entendre de plus gracieux et de plus touchant à la fois, que les couplets dans lesquels elle raconte la mort du vieux seigneur qui encourageait ses chants en lui donnant chaque soir une pièce d'or, et dont elle a charmé les longues douleurs par quelques-uns de ses refrains préférés ;

Puis, quand cessait ma voix discrète,
Mon vieil ami
Doucement s'était endormi....

Mais il faut louer surtout et plus hautement encore la diction de Mme Carvalho dans l'air si connu de Chérubin, des *Noces de Figaro,* principalement dans ce passage dont il nous faut citer le texte primitif, tant l'adage *traduttore traditore* s'est, jusqu'ici, malheureusement justifié à son égard :

Sospiro e gemo senza voler,
Palpito e tremo senza saper,
Non trovo pace notte ne di,
Ma poi mi piace languir cosi.

L'artiste exprime cette inquiétude naïve, ce trouble d'un cœur adolescent qui s'ignore, avec un tel goût et un tel charme, qu'il est permis de se demander si Mozart, en écrivant cette mélodie si justement renommée, a eu un sentiment plus vrai que celui dont son gracieux interprète sait nous pénétrer.

Ces réflexions disent assez que le talent, la voix, la nature de Mme Carvalho s'éloignent de tout ce qui serait débit pompeux et,

Digitized by Google

surtout, déclamation bruyante. Elle a dit deux fois, par exemple, l'*Ave Maria* adapté à la mélodie soutenue et à grande sonorité que Gounod a écrite sur un prélude de Bach. Les personnes qui ne lui auraient entendu chanter que ce morceau n'auraient, nous nè craignons pas de l'affirmer, aucune idée de son talent si vrai, si pur, mais en même temps si délicat et, pourrait-on dire, si intime dans son expression.

Parmi les œuvres dont nous venons d'indiquer les titres, Mme Carvalho a dit ici les *Noces de Jeannette*, deux fois la *Fanchonnette* de Clapisson et, de plus, le *Barbier*, en ajoutant à chaque représentation des morceaux détachés. Il est inutile de dire avec quel empressement le public s'est porté à chacune de ces soirées, et avec quelle unanimité il l'a applaudie. Quoique cet accueil soit celui qui l'attend partout et toujours, on doit souhaiter qu'elle en garde quelque souvenir et qu'elle ne nous laisse pas de nouveau compter par dizaine les années qui devront s'écouler avant sa troisième apparition parmi nous.

— C'est avec un véritable bonheur que nous constatons la découverte d'un compatriote en la personne de Pellegrin, qui, sous le nom de *Viator*, publia en 1509, un grand ouvrage intitulé *de Artificiale perspectiva*.

Remarquable par les belles gravures dont il est orné, c'est le premier livre français qui ait paru sur les arts du dessin et de la perspective. Publié en Lorraine en 1509, il est essentiellement français, malgré les prétentions des Allemands qui voudraient le revendiquer. M. Beaupré, conseiller à la cour impériale de Nancy, doit publier prochainement une notice qui prouvera d'une manière irrécusable que Pellegrin était Angevin, il vint à Tours en 1500 et fut nommé chanoine de la cathédrale de cette ville.

Loin de prendre ses sujets sur les rives du Rhin, tous les monuments qu'il reproduit dans son ouvrage appartiennent à la France et même en grande partie à sa capitale. Nous citerons entre autres l'intérieur de Notre-Dame, la salle des Pas-Perdus, celle du Parlement et la Sainte-Chapelle.

Ce curieux recueil devenu très rare était d'une cherté extrême; un des éditeurs les plus intelligents de Paris, M. Tross, vient de le faire réimprimer et graver avec grand soin. C'est un service signalé rendu à l'histoire de l'art. Nous espérons recevoir bientôt la notice sur Pellegrin dont la restitution à son pays doit être considérée par les Angevins comme une heureuse conquête.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU
ET
# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

ONZIÈME LIVRAISON. — FÉVRIER 1861

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1861

Digitized by Google

# SOMMAIRE.

## I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de M. **Bougler.**

## II.


I. Les fresques de l'hospice Sainte-Marie, à Angers, par M. **Albert Lemarchand.**

II. François Grimaudet, par M. **Camille Bourcier.**

III. Le roman de Werther, par M. **Léon Boré.**

IV. Guingamp, études pour servir à l'histoire du Tiers-État en Bretagne, de M. Ropartz, par M. **Éliacin Lachèse.**

V. Les Ponts-de-Cé, par M. **Paul Belleuvre.**

VI. Chronique. — Mlles Carlotta et Barbara Marchisio. — La Revue des Sociétés savantes et la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. — La thèse de M. Hector Faugeron. — Découverte d'une messe écrite en 1790 par un enfant de chœur de Notre-Dame de Paris. — Mort de Rousseau-Lagrave.


---

Un incident inattendu a retardé l'envoi de ce numéro, mais à partir du prochain, la publication de la *Revue* reprendra sa régularité ordinaire.

Digitized by Google

# LES FRESQUES

DE

# L'HOSPICE SAINTE-MARIE

A ANGERS.

Sur la rive droite de la Maine, au sommet du côteau qui domine le faubourg de Reculée, se déploie une vaste construction moderne, dont les nombreuses fenêtres s'éclairent parfois de tels reflets, au coucher du soleil, que toute une partie de notre ville en est comme embrasée. C'est l'Hospice Sainte-Marie, asile d'un millier d'indigents que la piété chrétienne a retirés de demeures sombres et insalubres, pour leur prodiguer l'air pur et la pleine lumière, ces deux biens réparateurs si largement répandus par la Providence, et pourtant si souvent refusés à la pauvreté.

A l'exception d'une élégante coupole, dont le galbe rappelle le dôme léger du Val-de-Grâce, l'édifice n'offre rien de bien remarquable à l'extérieur. L'ornementation en est à peu près nulle. Point de frises sculptées ni de bas-reliefs représentant les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme dans les monuments catholiques du moyen âge; point de martyrs ni de saints sous les arcades ou aux angles des murs; point de ces



Digitized by Google

clochetons dentelés ni de ces contreforts aériens si favorables aux jeux de l'ombre et de la lumière. L'auteur du plan, M. Moll, s'est occupé avant tout de la distribution intérieure, de l'ordonnance des cours, des dortoirs, des réfectoires, des salles de travail, et a tout disposé pour assurer le bien-être des hôtes de l'établissement.

Nous n'entendons pas exprimer ici un blâme qui aurait fort peu d'autorité de notre part, vis-à-vis du savant architecte que l'Anjou s'honore d'avoir donné à Paris. L'art, sans doute, n'est pas un luxe exclusivement réservé aux demeures de l'opulence. Ce n'est pas non plus une fantaisie créée seulement pour le plaisir des yeux ou de l'imagination. Il n'est jamais mieux à sa place que dans les lieux où la religion a une mission à remplir, parce qu'il est essentiellement propre, lorsque son caractère n'est pas altéré, à seconder les graves enseignements de la foi; parce qu'il a, comme la parole, le pouvoir d'élever les âmes et de les consoler. « Dieu, a dit un illustre écrivain, n'est point directement l'objet de l'art; mais sous la forme finie, extérieure, sensible, qui est l'objet de l'art, se révèle quelque chose de Dieu, c'est-à-dire le type immatériel de cette même forme, l'éternelle idée qu'elle manifeste et qui l'illumine comme un rayon du beau infini. » Toutes les splendeurs de l'architecture peuvent donc très bien se produire dans un hospice, dans une maison où s'exercent les plus belles vertus du christianisme, et peut-être là plus qu'ailleurs, précisément par cette raison qu'un hospice est le refuge de la souffrance et du dénuement.

Le pauvre, on le sait, est le privilégié de l'Evangile, et l'Eglise ne se montre pas pour lui moins libérale que la nature, dont le poète a dit :

> Son luxe aux pauvres seuils s'étale;
> Ni les parfums, ni les rayons
> N'ont peur, dans leur candeur royale,
> De se salir à des haillons.

Et ce sentiment survit à toutes les transformations de l'ordre social, de même qu'il résiste à toutes les déclamations d'une prétendue philanthropie beaucoup moins jalouse d'honorer la pauvreté que de l'entretenir de chimériques espérances. Avec quelle

Digitized by Google

somptuosité, par exemple, le diocèse d'Arras n'a-t-il pas célébré dernièrement la béatification de Benoît Labre, de ce mendiant des environs de Boulogne qui a vécu à Rome dans un état si profond d'abaissement ! On a brûlé pour lui plus d'encens que pour le sacre d'un roi ; on lui a fait un cortége où figuraient des jeunes filles vêtues en reines, des personnages illustres, un clergé innombrable, vingt évêques ou archevêques ; et, pour rendre hommage à son humilité, on a déployé dans les rues d'Arras plus de soie et de velours qu'il ne s'en étalait à Versailles, dans les fastueuses solennités de Louis XIV.

Mais, pour que les décorations monumentales jouent un rôle efficace, pour que l'esprit soit intéressé à en suivre les combinaisons et les contours, il faut qu'elles soient vraiment des œuvres d'art, bien conçues et habilement exécutées ; il faut que la pureté du goût et l'amour de l'idéal se révèlent dans l'expression générale comme dans le choix des détails. Or, un architecte ne dispose pas toujours des ressources nécessaires pour donner un caractère de richesse artistique aux édifices qu'il est chargé de construire. Dans ce cas, mieux vaut assurément se renfermer dans les conditions d'un style simple et sobre que de se jeter, comme il arrive à tant de bâtisseurs plus ambitieux qu'intelligents, dans un système d'ornementation où la vulgarité de l'idée le dispute à la médiocrité du dessin. Nous pourrions citer une multitude de châteaux, d'églises et de chapelles modernes où, faute d'avoir mis en pratique cette règle de sage abstention, on a réalisé des énormités qui attestent une dépravation de goût peu commune dans l'histoire de l'art, et troublent cruellement l'harmonie de nos derniers paysages. Tantôt le regard se heurte à des lignes disgracieuses ou à des masses informes ; tantôt il est attristé par une morne statuaire où ne règne ni le charme de la grâce ni l'attrait de la grandeur. M. Moll avait à exécuter une œuvre immense, à élever une sorte de cité où devaient vivre, dans des régions distinctes, des enfants, des femmes, des vieillards et des religieuses ; c'est-à-dire qu'il s'agissait, non d'un monument, mais de tout un groupe de bâtiments ayant chacun sa destination spéciale. Pour orner de sculptures un tel ensemble de constructions, il eût fallu presque doubler le chiffre de la

Digitized by Google

dépense, déjà considérable, ou se résigner à n'employer que des ouvriers peu capables. M. Moll a pressenti l'écueil et ne s'y est point risqué. Guidé par le sentiment vrai de la situation, il a créé, avec une entente supérieure, un hôpital qui peut servir de modèle pour toutes les maisons du même genre, et, tout en cherchant l'utile, il a su trouver des nœuds de coordination dont l'arrangement n'est point sans relations avec la science du beau.

Au reste, si l'Hospice Sainte-Marie n'offre aucune de ces sculptures dont l'aspect contribue si puissamment à l'effet des monuments religieux, sa chapelle est ornée de fresques qui représentent dignement l'art, et qui suffiraient à elles seules pour attirer de nombreux visiteurs à l'établissement. Nous allons essayer de décrire ces peintures murales, après avoir rappelé brièvement à quelle noble initiative elles sont dues.

Lorsque les bâtiments du nouvel hospice furent achevés (1), un peintre éminent de notre ville, M. Bodinier, dont le nom n'est pas estimé seulement en Anjou, et qui a conquis sa réputation par des toiles où la poésie du sentiment s'unit à la finesse de la touche et à l'éclat du coloris, eut la pensée de compléter l'œuvre de M. Moll, son ami et son concitoyen, en écrivant, avec son pinceau si ferme et si délié, quelque page à l'honneur du christianisme et de la charité, sur les murs nus et blancs de la chapelle placée au centre de l'édifice. C'était un projet dont l'exécution ne devait trouver que des approbateurs à Angers, dans l'administration comme dans la foule, et ne pouvait qu'ajouter à la gloire de l'artiste. Mais l'idée, si haute et si libérale qu'elle fût, se transforma bientôt pour devenir un acte de pur désintéressement. M. Bodinier renonça au dessein de peindre lui-même l'église de Sainte-Marie, et voulant du même coup enrichir un monument de sa ville natale et seconder le succès de jeunes talents nés au sein de cette même cité, il pria le Conseil des Hospices de confier le travail à MM. Lenepveu, Dauban et Appert, en déclarant qu'il se chargeait de la dépense des pre-

(1) L'inauguration a eu lieu le 30 novembre 1854. La première pierre avait été posée, le 29 juillet 1849, par le prince Louis-Napoléon, président de la République.

Digitized by Google

mières fresques. La proposition, bien entendu, fut acceptée avec une reconnaissance mêlée d'admiration, et elle ne tarda pas à susciter d'autres libéralités. M. Appert offrit le concours gratuit de son pinceau, et le gouvernement encouragea l'entreprise par deux allocations importantes (1).

Un tel exemple ne saurait être loué trop haut, surtout à une époque où les intérêts de l'art sont le plus souvent sacrifiés aux spéculations égoïstes d'un luxe vaniteux ou frivole. Et ce n'est pas le seul cependant qui se rencontre dans la carrière de M. Bodinier. Dernièrement encore, cet artiste a fait l'acquisition, pour la ville d'Angers, du charmant hôtel de la rue Haute-du-Figuier, et nous avons maintenant la certitude de ne pas voir disparaître, à la suite de tant de restes pittoresques des vieux âges, cette merveille de fine et gracieuse architecture. Mais nous n'apprenons rien ici aux lecteurs de la *Revue*, qui ont été initiés aux généreux sacrifices du peintre de l'*Angelus* par l'hommage d'un poète dont la voix, toujours aimable et souvent vibrante d'une mâle émotion, ne manque jamais de se faire entendre parmi nous, toutes les fois qu'il y a une gloire à célébrer, une belle action à proclamer, un de nos monuments à défendre de l'injure ou de l'oubli. Rentrons donc dans la chapelle Sainte-Marie, et étudions les fresques qui recouvrent ses parois.

Cette chapelle a la forme d'une croix, comme la plupart de nos églises, mais l'axe des transepts est beaucoup plus long que celui de la nef et du chœur. Quant à l'orientation, elle est diamétralement opposée à celle que prescrivent les règles de l'art chrétien, c'est-à-dire que le chœur est tourné du côté du couchant.

L'œuvre de M. Appert consiste en deux compositions placées l'une à droite, l'autre à gauche du portail. M. Jules Dauban a été chargé de peindre l'aile du nord, les quatre piliers du centre

(1) Il faut ajouter que Mme Bodinier s'est associée à la pensée de son mari, en prenant à son compte une large part des frais. Il faut dire aussi que les dons ministériels ont été obtenus par l'intervention de M. Vallon, ancien préfet de Maine et Loire, par celle non moins empressée de M. Bourlon de Rouvre, son successeur, et par les démarches multipliées de l'un de nos députés au Corps Législatif, M. Emile Segris.

Digitized by Google

et les pendentifs qui se profilent sous la coupole. Le chœur et l'aile du sud contiennent les travaux de M. Jules Lenepveu.

Les sujets adoptés par M. Appert caractérisent d'une manière très explicite l'Hôpital de Sainte-Marie, c'est-à-dire un établissement de charité où le secours est donné, non sous l'impulsion d'une pitié humaine, stérile pour l'âme, mais sous l'inspiration d'une religion divinement instituée. Rien de plus naturel que ce choix; rien de mieux approprié à l'emplacement assigné au peintre. Les fidèles, en arrêtant leur regard, à l'entrée du temple, sur des tableaux où la misère et le dévouement sont en contact, reçoivent une impression qui les prépare bien au surnaturalisme des scènes plus voisines de l'autel.

Dans le compartiment de droite, l'artiste a représenté une vieille femme au seuil d'un hospice, où elle est reçue par deux sœurs de charité. Courbée sous le poids des ans, et vêtue d'une robe d'étoffe grossière, l'indigente s'appuie d'une main sur un bâton. Elle est soutenue à gauche par un jeune ouvrier en costume de travail, et l'une des religieuses s'avance pour l'aider à gravir les marches d'un escalier de pierre à balustres. L'autre religieuse regarde et attend, au sommet du perron. Il y a dans l'attitude de l'ouvrier une tendresse si respectueuse et si attristée qu'on devine en lui la lutte de l'amour filial aux prises avec les exigences de la vie. Il souffre évidemment de la séparation qui va s'accomplir; mais tout jeune et vigoureux qu'il est, quelle que soit son activité laborieuse, attestée par ses bras nus et son tablier de cuir, il ne peut suffire aux besoins de toute une famille, et il se résigne à confier sa vieille mère aux Filles de la Charité.

N'est-ce pas là un de ces drames, si émouvants dans leur simplicité, qui se reproduisent chaque jour dans nos villes! L'exemple serait dangereux, s'il fallait en croire certains critiques. Suivant eux, un artisan jeune et robuste nourrit sa mère et ne la conduit pas à l'hôpital. Cela est bientôt dit; mais, malgré toutes les perfections de l'industrie et l'extension de ce que les économistes appellent la richesse publique, le salaire de beaucoup d'ouvriers est encore fort mince, et la plus courageuse honnêteté peut être réduite à manquer de pain. C'est cette dure situation

Digitized by Google

que le peintre a voulu rendre, et pour blâmer son œuvre il faut dénaturer sa pensée, c'est-à-dire substituer à l'énergie impuissante un lâche désespoir ou une coupable inertie.

La scène se passe encore à la porte d'un hospice, dans la seconde fresque de M. Appert; mais ici c'est l'enfance, non la vieillesse, que la charité va recueillir. Comme dans le premier tableau, les personnages sont groupés sous un péristyle au centre duquel se déroule un escalier peu élevé, bordé d'une rampe à jour. Au bas des degrés, une femme qui vient de remettre son enfant entre les mains d'une religieuse, s'éloigne en manifestant une violente douleur. Son costume est misérable; elle a les cheveux en désordre, et elle cache son visage comme si un sentiment de honte se mêlait à ses angoisses. Sous le cœur qui se déchire, on sent la conscience qui se débat, et il semble qu'un cri de remords soit prêt à s'échapper de ce cœur gonflé de larmes, avec le sanglot de l'amour maternel.

Ce tableau, plus encore que le précédent, a donné lieu à des interprétations singulières qui ont été trop bien réfutées pour que nous songions à les discuter de nouveau (1). M. Appert n'a pas plus cherché, croyons-nous, à exciter une commisération indépendante du sens moral qu'à protester contre une sévérité incompatible avec la miséricorde évangélique; il n'a pas plus voulu s'élever contre les principes de l'Eglise que nier l'efficacité du repentir sur une âme flétrie par le vice. Son but principal a été de montrer que l'enfant privé de famille a sa place dans nos hospices, aussi bien que le vieillard, le malade ou l'infirme, et que sa faiblesse y est l'objet de la plus pieuse sollicitude. C'est ce qu'expriment très bien l'empressement avec lequel les Sœurs de Charité reçoivent la frêle créature qu'on leur apporte, et le regard ému de celle des deux religieuses qui prend le nouveau-né enveloppé de langes, image vivante pour elle d'une divine figure. La vieillesse en lambeaux, exilée du foyer domestique par la misère, excite assurément la pitié, mais combien plus cette fleur délicate éclose dans l'ignominie, cette innocence dont la loi redoutable des solidarités humaines a fait une vic-

(1) Voir le Discours prononcé par M. l'abbé Bernier, à l'Hospice Sainte-Marie, le 17 août 1857.

Digitized by Google

time! Quelques plaies à panser, que la mort aura bientôt séchées, quelques larmes à essuyer, dont la source sera bientôt tarie, peut-être une espérance défaillante à ranimer; voilà tout ce que réclame cette pauvre femme au bord de la tombe. La tâche est beaucoup plus compliquée vis-à-vis de cet enfant qu'une faute a jeté dans la vie, et qui a toute une longue route à parcourir, route ardue où le pied peut à chaque instant chanceler. Il faudra le prévenir contre les périls de sa destinée, étouffer en lui tout germe de révolte, lui dire que sa mission est de racheter à force de vertu et de résignation un crime qui n'est pas le sien, et lui apprendre à s'incliner avec respect devant les priviléges de la naissance légitime, voulus de Dieu dans un grand intérêt social. Or, ce sont là des vérités élevées qu'il est difficile d'inculquer à une jeune âme, au milieu d'un monde où la folie de l'indépendance a effacé dans la plupart des cœurs la saine notion de l'épreuve. L'idée chrétienne du sacrifice s'imprimera-t-elle dans le cœur de cet enfant qui ne pressent rien encore des combats de l'avenir, ou bien le souffle de l'ambition et de l'envie flétrira-t-il son front et y creusera-t-il des rides précoces? Telle est la question qui se pose en face du tableau de M. Appert, et c'est elle qui donne à son œuvre un intérêt si palpitant. La douleur et la honte de la mère ajoutent au sentiment que nous indiquons, et nous ne voyons pas ce qu'une philosophie éclairée peut avoir à condamner dans le plan de cette composition.

Quant aux qualités de l'exécution, elles ne nous semblent pas moins incontestables. Le dessin de M. Appert est correct et hardi. Sa pâte est généreuse et d'une couleur qui, sans avoir beaucoup d'éclat, ne manque pas de tons chauds et habilement nuancés. L'air circule et la lumière joue librement dans ses fonds, composés de ciel bleu et de sveltes colonnes. Ses personnages sont arrangés avec art, et leurs membres, bien attachés, se meuvent avec souplesse. Les têtes seules (nous parlons ici du caractère et de l'expression, non des linéaments ou du modelé) ne sont peut-être pas assez étudiées. Il est à regretter aussi que M. Appert ait donné à ses religieuses des mains à fossettes, dont la carnation, la forme et le tissu appartiennent plutôt au type des boudoirs qu'à celui des couvents.

Digitized by Google

M. Dauban avait plus d'une difficulté à surmonter dans la décoration des quatre pendentifs de la coupole. On lui donnait à remplir, presqu'au sommet de la chapelle, des surfaces concaves, étroites à la base et très évasées à la partie supérieure. La place était peu favorable à l'agencement des figures, et il fallait les dessiner dans des proportions réglées sur les lois d'une perspective particulière. Mais M. Dauban n'ignore aucune des ressources de son art, et il ne paraît pas que l'obstacle ait en rien gêné chez lui la liberté de l'inspiration.

Les sujets des pendentifs ont été empruntés à l'histoire de l'Église, ou, si l'on veut, à l'histoire de la Charité, ce qui est à peu près synonyme. Le principal personnage de chaque tableau est un saint célèbre par son dévouement envers le malheur, et M. Dauban a su caractériser toutes les physionomies avec une parfaite intelligence des conditions de l'esthétique religieuse. *Saint Pierre de Nolasque*, parlant à des captifs dont il vient de rompre les liens, a le geste éloquent d'un apôtre et un regard où luit l'éclair d'un sublime enthousiasme. *Saint Camille de Lellis*, qui, à genoux au milieu d'un groupe de pestiférés, présente un crucifix à un jeune homme expirant, semble ne plus voir les horreurs de la contagion, tant il est occupé du soin des âmes, et la sérénité de son visage forme un saisissant contraste avec la pâleur livide des cadavres entassés à ses pieds. *Saint Jean de Dieu*, le gardien des fous et des idiots, tout en attirant tendrement à lui quelques-uns de ces infortunés, lève les yeux vers le ciel, parce que l'espoir seul d'une récompense divine peut le soutenir, dans l'accomplissement d'une mission où il n'a pas même la douceur d'être compris de ceux qu'il assiste avec tant d'abnégation. *Saint Vincent de Paul*, au contraire, dont M. Dauban a eu le bon esprit de reproduire fidèlement le portrait traditionnel, bien que le masque de l'illustre prêtre n'ait rien de commun avec les modèles habituels de l'art plastique, a le front rayonnant de joie, et s'incline en souriant vers les enfants et les vieillards qui se serrent affectueusement à ses côtés.

Entre ces quatre grandes et belles figures, il en est deux que nous préférons, parce qu'elles expriment un état de l'âme supé-

Digitized by Google

rieur : ce sont celles de saint Camille de Lellis et de saint Jean de Dieu. Et cependant, nous nous permettrons d'adresser un reproche à M. Dauban. Nous comprenons fort bien qu'il n'ait pu chercher à réaliser partout des ressemblances probablement perdues ou altérées. Mais saint Jean était Portugais, saint Camille était Italien, et nous eussions voulu retrouver au moins, dans les traits de ces deux fondateurs, quelque analogie avec les types si accusés des races auxquelles ils appartenaient. Saint Pierre de Nolasque, qui était un Français du XIIIe siècle, rappelle assez bien les chevaliers de son temps et de notre nation.

Les personnages qui accompagnent les saints n'ont été ni négligés ni trop travaillés. Il y a des malades, des prisonniers et des enfants dont les physionomies attirent vivement le regard, sans jamais le captiver assez cependant pour l'empêcher de revenir au foyer de l'œuvre, au point où la pensée dominante apparaît et saisit l'esprit. Les fous du tableau dont saint Jean de Dieu occupe le centre ont bien les traits et la pose qui attestent le désordre ou la faiblesse de l'intelligence, et le spectacle d'une épidémie est retracé avec vérité, dans le compartiment consacré à saint Camille de Lellis. On pourrait dire même que dans ces deux dernières compositions l'exactitude a été poussée un peu trop loin, et que l'auteur s'est laissé entraîner un instant sur la pente du réalisme. Nous en sommes surpris, car M. Dauban est de l'école des penseurs, et sa manière est en général très éloignée du système de l'imitation. Son goût pour l'idéal se révèle clairement, par exemple, dans les deux anges placés de chaque côté du fondateur de l'Ordre de la Merci. L'un des messagers divins est armé du signe de la Rédemption, avec lequel il renverse le Croissant, symbole d'une religion où l'esprit est esclave des sens; l'autre tient des chaînes brisées qu'il élève vers le ciel, comme pour proclamer l'affranchissement des âmes régénérées par le Christianisme. C'est un sentiment de même nature qui a dirigé M. Dauban dans sa fresque des pestiférés, où l'ange de la foi, attiré par la prière de saint Camille, vient recueillir le dernier soupir des victimes, pendant que l'ange des ténèbres s'envole en maudissant, à l'aspect du crucifix.

Au-dessous des pendentifs, sur les piliers qui soutiennent le

Digitized by Google

poids de la coupole, M. Dauban a peint les *Quatre évangélistes*. Ils sont debout, dans l'attitude de la force calme, vêtus de longues robes blanches, et chacun d'eux présente le livre qu'il a écrit. Ces figures sont exécutées avec une grande sobriété de tons et de moyens, et dans un style très voisin du genre hiératique, auquel — nous nous plaisons à le constater, — on incline de plus en plus à revenir dans la décoration des temples. Les fresques de M. Hippolyte Flandrin à Saint-Vincent-de-Paul et à Saint-Germain-des-Prés, celles de Perrin et d'Orsel à Notre-Dame-de-Lorette témoignent assez évidemment de cette tendance. Il en est, en effet, de la peinture des églises comme de la musique religieuse : il faut qu'elle s'adapte à l'esprit du culte. Or, le mysticisme des autels catholiques s'accorde mal avec les œuvres d'art d'un caractère trop véhément, même lorsqu'elles émanent d'une conception très haute et très pure. Les évangélistes sont, pour ainsi dire, les colonnes qui supportent l'édifice de l'Église. M. Dauban a donc eu raison de les représenter sur les piliers de la chapelle, et ils produisent là, dans leur grave immobilité, l'effet le plus vrai et le plus imposant. Disposés de telle sorte que chaque apôtre correspond à un saint des pendentifs, ils indiquent encore que l'Évangile est la base de toutes les institutions de charité. Plus bas, sont les symboles prophétiques par lesquels saint Mathieu, saint Luc, saint Marc et saint Jean sont ordinairement désignés dans les monuments chrétiens, et des versets de l'Écriture, ingénieusement choisis, montrent le lien qui existe entre l'Ancien Testament et le Nouveau.

Deux sujets d'une grande importance ont été abordés par M. le directeur du Musée d'Angers, dans l'aile septentrionale de la chapelle Sainte-Marie : le *Christ en croix* et la *Mort de la Vierge*.

Il n'y avait pas de nombreuses combinaisons à essayer dans la représentation de la scène du Calvaire, tant de fois reproduite, et par des peintres de toutes les écoles. Le Christ attaché sur son bois ; au pied du gibet, la Vierge, saint Jean et Madeleine : voilà les éléments ordinaires du drame sacré. Ce que doit tenter l'artiste, c'est de ranimer, dans l'âme des fidèles qui viennent s'agenouiller à côté de son œuvre, l'impression à la

Digitized by Google

fois douloureuse et consolante du récit évangélique; c'est de conserver à chaque figure son expression propre; c'est de faire resplendir surtout la résignation sublime du Fils de Dieu et cet immense amour de l'humanité dont il meurt victime. M. Dauban n'a point méconnu ces obligations. Il n'a eu recours à aucun procédé théâtral, et son tableau, simplement conçu, éveille sans effort toutes les fécondes émotions contenues dans le mystère de la Croix.

La *Mort de la Vierge* remplit un large demi-cercle situé au fond et à la partie supérieure du même transept. La Mère du Christ, couchée sur un lit de forme rudimentaire, vient d'expirer dans la demeure de saint Jean. Son visage, d'une beauté reposée, est éclairé d'un reflet de lumière céleste, et la lueur surnaturelle semble s'étendre jusque sur le linceul qui enveloppe son corps. Tout indique que ces restes inanimés ne sont pas destinés à subir la dissolution du tombeau. La torche placée près du lit s'est éteinte et n'exhale plus qu'une vapeur fumeuse. Autour de la morte se pressent, d'un côté, les apôtres, de l'autre des infirmes et des femmes éplorées. Ce dernier groupe est celui des douleurs que la Vierge consolera du haut des cieux, et déjà l'on croit entendre monter vers elle les cris des saintes litanies. Parmi les apôtres, il en est deux qui sont particulièrement et différemment émus. Saint Jean, le disciple contemplatif, a détaché sa pensée de la terre, et cherche la Vierge dans les hauteurs, près du Fils qu'il a tant aimé. Saint Pierre, au pouvoir duquel le départ de Marie ajoute une dernière consécration, se prépare à reprendre sa mission d'enseignement, et montre du doigt à ses frères le chemin de la prédication.

M. Dauban a déployé dans cette fresque ses qualités les plus remarquables. La poésie et l'art, la raison et l'imagination s'y rencontrent, en se prêtant mutuellement leurs attributs spéciaux. Au mérite d'un dessin savant, qui ne se révèle pas moins dans les draperies et le jeu des plans que dans les contours et les articulations de la forme humaine, se joint celui d'une composition homogène où toutes les diversités de détail sont reliées entr'elles par la forte unité de la pensée. Une œuvre ainsi conduite témoigne d'une maturité de talent qui n'exclut aucune idée de déve-

Digitized by Google

loppement ou de progrès, et il ne lui manque que d'être plus connue pour assurer à l'auteur un rang distingué dans l'histoire de la peinture contemporaine.

Trois fresques ont été peintes à Sainte-Marie par M. Jules Lenepveu : la *Bénédiction de la chapelle*, le *Portement de croix*, et la *Présentation au temple*.

La première, vaste tableau qui occupe tout le fond du chœur, est une sorte de trilogie, de poême sacré en trois chants.

En bas, l'évêque d'Angers (1) en costume pontifical et assisté de ses deux vicaires généraux (2), prend un aspersoir que lui présente un enfant de chœur. Une pieuse et douce émotion se lit sur les traits du prélat, et il invoque, par un regard plein de ferveur et d'onction, le secours de la Vierge, patronne du nouvel établissement. A droite et à gauche de l'officiant, les vieillards, les invalides et les sœurs de l'hospice attendent avec recueillement la bénédiction épiscopale, et, sur un plan plus rapproché, derrière une balustrade, sont rangés de nombreux enfants, têtes blondes et épanouies d'où le feu de la jeunesse, tempéré par la piété, s'échappe en lueurs d'une exquise suavité.

Au-dessus de l'évêque prêt à jeter l'eau sainte sur les murs de l'église, la Vierge apparaît, tenant entre ses bras l'Enfant Jésus. Elle flotte sur un nuage que soutiennent des anges et des chérubins, et les plis de sa longue robe se perdent dans les flocons de la blanche vapeur. Cette seconde partie du poême est une œuvre d'un mérite achevé, où l'artiste a mis toutes ses complaisances, où la couleur, le style et le sentiment se pondèrent dans les plus heureuses proportions. Des censeurs, à qui les modèles de la vraie beauté ne sont peut-être pas très familiers, ou qui affectionnent trop les types atrophiés de l'école sentimentale, ont critiqué la figure de la Vierge. Nous ne saurions nous associer à leur jugement. C'est bien là cette Marie, pleine de grâce et de pudeur, bénie entre toutes les femmes, que salua l'Archange Gabriel ; cette mère des aimables vertus et des chastes pensées, cette consolatrice des affligés, cette reine des confes-

(1) Monseigneur Angebault.
(2) MM. Joubert et Bompois.

Digitized by Google

seurs et des martyrs, vers laquelle s'élèvent chaque jour tant d'ardentes prières, et qui, jusque dans le ciel, garde son humilité comme un voile dont elle s'enveloppe pour nous adoucir l'éclat de sa gloire. Mais ce n'est pas seulement dans la représentation de la Vierge que M. Lenepveu a fait preuve d'une rare intelligence artistique. Ses anges, d'un coloris attrayant, sont aussi d'une touche très délicate et très fine. Ils planent légèrement dans l'air, autour de la miraculeuse apparition. Les uns ont des visages d'enfants, aux lèvres roses et souriantes ; les autres ressemblent à des adolescents dont le front est déjà pensif, et, parmi ces derniers, il en est deux, gracieux séraphins aux longues ailes, qui tournent vers la Mère du Verbe des regards ineffables de respectueuse tendresse.

Le troisième fragment, celui d'en haut, est un ouvrage d'une teinte vague et mystérieuse, un tableau du Ciel, légèrement voilé, suave dans son austérité, et qu'on prendrait volontiers pour une page détachée du livre de l'Apocalypse. Au point culminant, Dieu le père, grave et majestueux comme le Jehovah des peintres de l'école byzantine, est assis sur un trône enveloppé de rayons. Il porte un globe dans l'une de ses mains, et des anges balancent devant lui des encensoirs, pendant que d'autres chantent ses louanges sur des violes et des lyres. A ses pieds, et sur un autel qu'entourent les signes des quatre évangélistes, gît l'Agneau sans tâche, immolé pour le salut du monde. Au dessous de ce mystique symbole du Christ rédempteur, dans un cercle surmonté d'une croix, la troisième personne de la Sainte Trinité est représentée sous la forme d'une blanche colombe, image ordinaire de l'Esprit-Saint. Des prophètes et des patriarches se tiennent debout, derrière les anges, de chaque côté du trône de l'Eternel. Enfin, sur un degré un peu moins élevé, sont placés, dans des attitudes diverses, des saints, des fondateurs d'ordres religieux, des bienfaiteurs de l'Eglise, et des personnages célèbres par leur piété. On remarque là plusieurs gloires chères à l'Anjou : par exemple, S. René, S. Aubin, S. Martin, Henri II Plantagenet ; puis Jeanne de la Noue et M^lle^ de Melun.

Cette composition archaïque, où se trouvent des figures d'une surprenante beauté, mais qui est malheureusement un peu trop

Digitized by Google

distante du regard, termine bien le tableau de la *Bénédiction*, et elle en est à la fois le couronnement et le lointain. Le cadre de M. Lenepveu était d'une énorme dimension. N'y mettre qu'un seul sujet, c'était s'exposer à se perdre dans des accessoires superflus ou perturbateurs de l'ensemble. Le subdiviser en plusieurs panneaux, c'était renoncer à l'effet imposant que l'art doit toujours chercher à produire au fond d'un sanctuaire. Notre habile artiste a vaincu la difficulté à l'aide d'une ingénieuse conception : il est parvenu à diviser sans abandonner la loi de l'unité. Au premier plan, la scène se passe sur la terre, et l'énergie de la couleur, la fermeté des contours, la saillie des reliefs (trop accentuée peut-être en certains endroits, où l'œil vacille sous l'illusion) indiquent de suite au spectateur le monde où l'artiste a voulu le placer. Le groupe central, composé d'êtres célestes qui ont revêtu des formes sensibles pour s'approcher de l'humanité, est situé dans la région de l'air, où se promènent les nues. Au dernier plan, sous la voûte, le peintre se meut et nous emporte, comme le chantre de la Divine Comédie, dans la sphère de la foi et des immortels amours.

Le *Portement de croix*, qu'on pourrait appeler aussi comme le tableau de Raphael, *Santa Maria dello spasimo*, est un tableau qui, dans l'aile du Sud, fait pendant au *Christ en croix* de l'aile du Nord. L'impression change ici complétement, et de calme qu'elle était tout-à-l'heure, elle devient poignante. Nous avons dit que nous n'aimions pas à rencontrer dans une église des scènes trop palpitantes, et nous ne voulons pas nous donner un démenti à nous-même, à quelques lignes de distance. Mais le principe étant sauf (et dans ce moment il nous faut du courage pour y rester fidèle) nous n'imposerons pas silence à notre admiration pour une œuvre qui peut être comparée aux productions des meilleurs maîtres. La Vierge défaillante à la vue de son Fils accablé sous le poids de la croix ; les saintes femmes qui partagent cette suprême douleur : l'apôtre saint Jean tendant les bras vers son Dieu qui monte au calvaire ; le Christ, pâle et exténué de lassitude, se retournant vers sa Mère pour lui jeter un regard d'adieu et de consolation, tout est pathétique, pur et élevé, dans cette belle fresque de Sainte-Marie, et elle suffirait pour assurer la réputation d'un artiste qui n'aurait pas

Digitized by Google

déjà donné la mesure de son talent dans le tableau des *Martyrs aux Catacombes* ou dans les peintures murales de la chapelle de la Vierge, à Sainte-Clotilde.

La fresque de la *Présentation*, située en face de la *Mort de la Vierge*, au-dessus de la porte du transept méridional, n'est point en disparate avec les deux précédentes. On connaît le récit de l'apôtre saint Luc : « Le temps de la purification de Marie étant » accompli, selon la loi de Moïse, ils portèrent Jésus à Jérusalem » pour le présenter au Seigneur, et aussi pour offrir en sacrifice » deux tourterelles ou deux petits de colombes.... Or, il y avait » alors à Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé » Siméon, qui attendait la consolation d'Israël, et le Saint-Esprit » était en lui. Il lui avait été révélé qu'il ne mourrait point avant » de voir le Christ du Seigneur. Il vint donc, mené par l'Esprit, » dans le temple, comme le père et la mère de Jésus y arrivaient. » Il prit l'enfant dans ses bras, et bénissant Dieu, il s'écria : « Maintenant, Seigneur, laissez aller en paix votre serviteur, » selon votre promesse, puisque mes yeux ont vu votre Sauveur, » celui que vous avez préparé à la face de tous les peuples pour » être la lumière qui éclaire les nations et la gloire d'Israël. » Tel est le thême touchant que M. Lenepveu a voulu dérouler sur les murs de Sainte-Marie. La Vierge, vêtue d'une robe bleue, vient de s'agenouiller, pudique et recueillie, au bas des marches de l'autel. Sa mère, saint Joseph, Anne la prophétesse, sont à ses côtés, et une foule pieuse se presse derrière elle, entre les colonnes du temple. Au milieu du tableau, le vieillard Siméon, élevant entre ses bras l'Enfant Jésus, jette au ciel sa sublime prière, son *Nunc dimittis*. A droite s'avance le grand-prêtre, ému lui-même d'une sainte exaltation.

Tout ce tableau est encore d'un style très large et très nombreux. Les ajustements sont souples et élégants. La richesse orientale brille dans le vêtement du grand-prêtre, et celui de la Vierge est plissé avec une grâce infinie. Les lignes sont d'ailleurs partout faciles et convergentes. La lumière est habilement distribuée, et les tons, d'une consonnance parfaite, sont vifs et animés sans être tumultueux. L'œuvre serait irréprochable si plusieurs personnages ne manquaient un peu de longueur, au moins en apparence. Notre observation pourrait, au reste, s'appliquer à d'autres

Digitized by Google

tableaux du même artiste, et le défaut que nous signalons en ce moment nous a déjà frappé à Sainte-Clotilde. Dans la *Présentation*, l'Enfant Jésus et Siméon sont les deux figures sur lesquelles doit se concentrer principalement l'intérêt. Elles sont traitées avec beaucoup de soin, et le saint vieillard a bien le geste et la physionomie de son enthousiasme. Cependant, la Vierge nous semble ici préférable, comme dans la fresque du chœur. Marie au temple a moins d'irradiation, il est vrai, que la Reine des Anges, et avec le sujet le type a changé; mais la Vierge de la *Présentation*, comme celle de la *Bénédiction*, a ce double caractère de modestie et de candeur qui est le charme suprême de la beauté.

Nous venons d'examiner séparément chacune des fresques exécutées dans la chapelle Sainte-Marie. Il nous reste à dire quelques mots du plan général de la décoration. Les deux tableaux de M. Appert peuvent être considérés comme une éloquente introduction, qui enlève l'esprit aux soucis matériels ou vulgaires, et le dispose aux graves pensées de la foi. L'œuvre des pendentifs et des piliers, par M. Jules Dauban, forme une synthèse distincte, une sorte de scène épisodique où le surnaturel se mêle aux réalités de la vie humaine, et qui se rattache facilement au poème général. Ce poème, consacré à la Mère de Dieu, se développe dans les transepts et le chœur. Malheureusement, il est encore incomplet; mais ce n'est à aucun des auteurs qu'il faut s'en prendre. Nous espérons qu'une nouvelle allocation ministérielle ne tardera pas à permettre à MM. Lenepveu et Dauban d'achever un travail dont notre cité a le droit de se montrer fière. Voici l'ordre dans lequel devront se lire les différentes parties de leur fraternelle composition : l'*Education de la Vierge* (à peindre par M. Dauban); *l'Annonciation* (à peindre par M. Lenepveu); la *Présentation au Temple* ou la *Purification;* le *Portement de Croix;* le *Christ en Croix;* la *Mort de la Vierge*, et la *Bénédiction de la Chapelle Sainte-Marie*, ou la *Glorification de la Vierge* (1).

(1) L'œuvre de M. Appert doit avoir aussi un complément; mais nous ne savons pas sur quels nouveaux sujets s'est arrêté le choix de cet artiste.



Digitized by Google

Dans les transepts, sur un cordon tracé à deux mètres à peine au-dessus du sol, MM. Lenepveu et Dauban ont encore commencé un *Chemin de Croix* que nous voudrions voir se terminer prochainement. Les scènes déjà peintes sont d'un excellent effet, et quelques-uns de ces petits tableaux ont une valeur réelle de composition. Les *Chemins de Croix* n'apparaissent ordinairement dans nos églises que sous la forme de cadres suspendus aux parois ou aux piliers des nefs, et Dieu sait par quelles hideuses industries a été exploité jusqu'ici cet usage catholique. On cherche maintenant à en faire un élément même de décoration murale, et déjà une expérience de ce genre a fort bien réussi à M. Brémond, dans l'église de la Villette, à Paris. Nous félicitons les deux artistes angevins du nouvel essai qu'ils viennent de tenter à Sainte-Marie, et nous souhaitons, dans le double intérêt de l'art et de la religion, que leur exemple ait des imitateurs.

ALBERT LEMARCHAND.

Digitized by Google

# FRANÇOIS GRIMAUDET

François Grimaudet naquit à Angers, vers 1520, de Pierre Grimaudet, échevin de la ville, et de Guillemine Béraut, fille de Jean Béraut, procureur fiscal de Laval. Il épousa Guionne Bonvoisin dont il eut deux enfants, François et Renée. Les années les plus actives et les plus laborieuses de sa vie furent employées par lui dans les rudes et glorieux travaux du barreau; ses succès lui acquirent dans son pays et même au loin une grande réputation en peu de temps. Ses plaidoyers se distinguaient, en effet, non moins par le savoir que par la consciencieuse énergie avec laquelle étaient défendus les intérêts particuliers qui lui étaient confiés. La haute probité qui le signalait à la considération et à l'estime de ses concitoyens, attira bientôt sur lui l'attention de l'autorité, et la magistrature angevine le reçut dans ses rangs d'abord comme conseiller au présidial, puis comme avocat du roi. Ces dernières fonctions ne furent pas toujours exercées par lui en parfaite tranquillité; il se vit tour-à-tour en butte à la haine des huguenots dont il était l'adversaire déclaré, et à la défiance plus imméritée du parti catholique qu'il avait embrassé, mais dont il ne pouvait accepter toutes les idées et tous les projets. Dans les temps de crises politiques ou religieuses, tout homme qui veut conserver son libre arbitre et se maintenir dans les limites de la justice et de la modération, est

Digitized by Google

bientôt désavoué par les siens, et soupçonné comme traître envers ceux dont il ne partage ni les violences ni les excès; c'est le sort inévitable de tous les tiers-partis. — Le plus grand caractère de cette malheureuse époque, le chancelier de L'Hôpital, était un hérétique pour les ligueurs dont il cherchait à modérer le fanatisme et l'ardeur.

Le discours que Grimaudet avait tenu aux Etats de Meaux, en 1560, n'était point encore oublié, lorsque son nom fut inscrit sur la liste fatale par les proscripteurs de la Saint-Barthélemy; c'était le résultat de la colère des catholiques exaltés, ennemis de toute réforme d'abus et de quiconque ne partageait pas leur fureur. Dans ce discours, intitulé *Remontrances*, qui se trouve à la bibliothèque impériale de Paris, et que *la Revue d'Anjou* a publié en partie dans l'histoire de Roger, Grimaudet examine les diverses formes de gouvernement qui faisaient alors l'objet de fréquentes et de vives discussions, et se prononce avec force pour ce genre de monarchie qui s'appuie sur l'autorité des Etats, qu'il regarde comme l'ancien droit du peuple français, de s'assembler et de communiquer avec ses rois sur les affaires publiques; mais comme le principal objet de la réunion des Etats de 1560 et de ses remontrances était le règlement des affaires religieuses, ce sont surtout ces matières qui l'occupent; il attaque les abus de front et sans ménagement : « Ne fut » oncques saison, s'écrie-t-il, qui requit plus rigoureuse et » sévère réformation de la vie des prêtres que le temps présent... » Les prêtres d'aujourd'hui sont riches des biens du monde, » pauvres des biens spirituels, vivant en délices le jour et... » nous voilons le reste du tableau. Plus loin, en parlant des commenditaires (1), l'auteur dit : « Ils ont de petits *custodi-nos* de » valets, desquels ils usent comme maquignons des étables à » leurs chevaux, ils les leur baillent à garder!... » Après avoir signalé les priviléges et les excès de la noblesse, il flétrit sans

(1) Les commendes étaient accordées dans le principe à des abbés réguliers; plus tard elles le furent à des clercs séculiers qui vivaient dans le monde, loin de leurs abbayes dont ils ne faisaient que toucher les bénéfices, et qui continuaient d'être dirigées dans leur nom et sous leur autorité.

Digitized by Google

pitié les énormes abus que commettaient alors les gens de justice « ... Au lieu de ce mot de gens de justice, ils doivent être » nommés sangsues du peuple... greffiers, bouchers du peuple; » ils l'écorchent, ils allongent le parchemin par battologie... » sergens, que l'on peut appeler les harpies et griffons du » peuple... » Il y a de la violence assurément dans ce langage, les couleurs sont forcées, mais on reconnaît bien là l'œuvre d'une conscience honnête, indignée, la colère de l'avocat homme de bien qui trop souvent a touché du doigt, sans pouvoir la guérir, cette plaie hideuse de la chicane qui n'est pas encore cicatrisée (1). « ... Reste le tiers-état, lequel trouvons sans ma- » cule publique; c'est celui qui soutient les guerres, en temps » de paix entretient le roi, laboure les terres,... il y a nécessité » de le soulager. »

Cette vive harangue souleva l'animosité contre son auteur et troubla profondément l'existence de Grimaudet : elle fut condamnée par la Sorbonne et ce jugement inique ainsi que les diatribes qui le précédèrent, eurent pour effet, dit-on, d'enlever au barreau cet homme illustre qui aurait dû mépriser ces attaques. A la vérité, Grimaudet était doué d'une âme forte, mais il était aussi éminemment sensible; il ne put parvenir à s'abstraire entièrement des tristes réalités qu'il appréciait cependant avec sa haute sagesse, et à s'élever au-dessus des injustices de ce monde; il se livra depuis presque exclusivement à la composition et aux consultations jusqu'à sa mort qui eut lieu à Angers le 29 août 1580, à l'âge de soixante ans.

L'histoire nous indique à quelle protection il dut de ne pas être compris, huit années auparavant, dans les massacres qui ensanglantèrent l'Anjou. Dans les registres de la maison de Ville d'Angers, dit M. Blordier, dans sa *Vie de Pierre Ayrault*, on a inséré une lettre de Jean de Léaumont, seigneur de Puy Gaillard, gentilhomme gascon, par laquelle il mande à M. de

(1) Dans son commentaire de l'édit du roi sur les présidiaux, Grimaudet a soin de rappeler le zèle extraordinaire de nos premiers rois pour abréger et diminuer les procès qui sont véritablement un mal public, *singulare studium lites resecandi*.

Digitized by Google

Montsoreau, gouverneur de Saumur, et à M. de la Touche, gouverneur du château d'Angers, que le roi Charles IX a fait tuer à Paris le dimanche 24 août 1572, l'amiral de Châtillon et tous les huguenots de Paris, et qu'ils fassent tuer aussi tous les huguenots de Saumur et d'Angers. Il y a au bas de la lettre : « Je vous » prie de conserver la maison, la femme et les biens de Fran- » çois Grimaudet, d'autant que j'en suis prié de la part de Mon- » sieur. » Ce fut, sans contredit, à cette puissante intervention qu'il dut d'être épargné dans cet horrible carnage de la Saint-Barthélemy.

Le duc d'Alençon avait, en effet, pris Grimaudet en grande affection; il l'avait élu comme chef de son conseil, et son maître des requêtes.

Les ouvrages qu'a laissés Grimaudet sont nombreux, sans parler du *droit des usures, des causes qui excusent de dol, de l'augmentation et diminution des monnaies*, que je n'ai pu me procurer.

Dans le traité de la puissance royale et sacerdotale, il réclame avec insistance la séparation absolue du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel : « Les deux puissances, la royale et la sacer- » dotale ne doivent par ambition entreprendre l'une sur l'autre, » ce qui n'a pas toujours eu lieu, car, dit Grimaudet dans un » style plus pittoresque qu'élevé, aux empereurs est seulement » laissée une ombre de la majesté impériale, icelle demeurant » aux papes qui se comparent au soleil, et les empereurs à la » lune comme recevant des papes leurs empires, tout ainsi que » la lune reçoit sa clarté du soleil. » Grimaudet est un de ces doctes et graves magistrats qui toujours se sont efforcés de sauvegarder les libertés de la conscience et les franchises de nos rois.

Quant aux cas de conscience et aux choses spirituelles, il recommande aux empereurs et aux rois la soumission à l'Eglise et aux évêques; à l'appui des principes qu'il expose, il rapporte un trait d'énergie qui fait honneur à la magistrature parlementaire. Louis XI avait consenti à l'abolition de la pragmatique sanction, le cardinal La Ballue porte au Parlement les lettres royales pour les faire enregistrer; Jean de Saint-Romain, procureur-général, malgré toutes les menaces qui lui furent adressées, s'opposa éner-

Digitized by Google

giquement à leur publication « disant qu'il étoit tout résolu de » perdre office et biens, voire la vie, auparavant qu'il fît et con- » sentît chose au préjudice du royaume et de la république, et » pour cette cause et prudhommie... Il a laissé une mémoire ou » plutôt un regret sempiternel de lui à l'endroit de tous, même » de la cour; car ce fut lui seul qui, sous un roi hautain au pos- » sible, se banda et s'associa à perte ou gain, comme l'on dit, » avec la république. » Dans ses *Opuscules politiques*, ouvrage qui est également rempli de hautes considérations morales, l'auteur cite fréquemment le grand jurisconsulte de cette époque, Jean Bodin; quelquefois il l'imite, comme dans les passages suivants sur l'influence des avocats, sur l'équité et sur la vénalité des offices : « Les orateurs, quand ils sont malins et s'é- » tudient à surprendre et à abuser le peuple, les juges et les » auditeurs... font de grands maux par leur babil et doux parler, » car ils sont volontiers ouïs et vus des rois, princes du peuple » et des juges : ils leur persuadent ce qu'ils veulent, ils calom- » nient les riches, font confisquer leurs biens. »

Il blâme avec force ceux qui veulent juger d'après l'équité : « Combien qu'ils n'entendent que c'est qu'équité, et en quoi elle » est différente de la loi, laquelle ils ignorent... Ce mal a sa » source de ce qu'en France les offices sont faits perpétuels et vé- » naux. » D'autres fois il contredit Bodin, et l'on doit reconnaître qu'alors la vérité n'est pas de son côté. « Il est licite, dit-il, de » tromper un trompeur par tromperie. » Bodin prend la peine de donner de longs développements à la doctrine contraire trop peu suivie au temps où il vivait. Grimaudet est mieux inspiré, quand il fait sentir par une vive image à quel prix la loi doit être maintenue : « Charlemagne avoit son cachet duquel il scel- » loit ses édits, engravé au manche de son poignard, parce qu'il » faut, disoit-il, la même force à faire entretenir les lois qu'à » les faire. »

Le *Traité des dixmes* est un ouvrage complet sur la matière : Grimaudet remonte à leur origine, explique leur nature, le moyen de les lever, de les éteindre; il leur est favorable, comme il l'est en général aux choses établies : la réserve de son esprit le porte à n'attaquer que ce qui se produit avec un caractère évi-

Digitized by Google

dent d'abus et d'excès : Aussi ne lui coute-t-il pas de revenir contre ceux du clergé, comme il l'a déjà fait dans ses Remontrances. « Dégénérèrent les abbés de la bonne vie et doctrine des » anciens. A leur exemple les moines ont oublié leurs offices des » églises qui ont été commises en leur charge ; ils s'en sont dé- » chargés sur petits prêtres qu'ils ont commis en leur place pour » vicaires que les abbés présentent aux évêques. »

Ce qu'il dit de la dîme, par rapport à l'étymologie de ce mot, est d'une singulière naïveté, et rappelle bien les croyances absurdes et superstitieuses à la puissance des nombres si fort en vogue au moyen âge ; mais, d'autre part, on peut dire, pour la justification de Grimaudet, que son bon sens se fait jour comme l'éclair dans les nuages, et qu'il semble entrevoir, pour ainsi dire, les bases encore inconnues de notre système actuel de numération dont il relève les avantages.

« Dixme ou décime est prise pour la dixième partie, lequel » nombre a été remarqué pour univers et le plus parfait, comme » écrivent les Platoniciens, parce qu'il contient en soi tous les » nombres qui sont au-dessous, et les nombres au-dessus sont » par lui comptés et exprimés. Dedans ce nombre nature a mis » plus de force qu'ès autres, comme est observé par expérience » ès ondes de la mer, desquelles la dixième est plus puissante » que les autres, pourquoi dit Ovide :

» *Decimæ ruit impetus undæ.* »

Ces étranges réflexions ne peuvent étonner ceux qui savent dans quelles aberrations sont tombés les esprits les plus éclairés du XVI^e siècle relativement à la puissance des nombres, à l'influence des astres, etc., etc.

*Le retrait lignager*, et notamment le premier chapitre : *savoir si retrait est introduit à droit divin et humain*, est empreint de la même naïveté, mais avec cette différence qu'ici elle a un caractère purement religieux. Grimaudet retrouve des traces du retrait lignager dans Moïse, et conclut du reste sur la question qu'il examine par cette grande pensée de Démosthènes : « Toute bonne loi est un bien de Dieu. »

CAMILLE BOURCIER.

Digitized by Google

# LE ROMAN DE WERTHER (1)

..... En résumé, Werther est à la fois l'image d'un certain état de la société européenne *lettrée*, vers la fin du XVIII^e siècle, et l'expression individuelle du génie de l'auteur. Il faut analyser ces deux éléments constitutifs, si l'on veut pénétrer jusqu'à l'âme du livre. Cette tâche a été plusieurs fois remplie avec succès, notamment par Thomas Carlyle dans la *Revue d'Edimbourg*, et par Pierre Leroux dans la préface de sa traduction. Georges Sand a aussi écrit, à ce propos, plusieurs pages éloquentes. Enfin, pour ne parler que des récents auteurs français, M. Emile Montégut, dans la *Revue des Deux-Mondes*, et M. Sainte-Beuve, dans la *Revue contemporaine*, ont soutenu chacun d'une manière fort brillante une thèse contradictoire sur laquelle je reviendrai.

Antérieurement à tous ces écrivains, déjà devancés par M^me^ de Staël, un célèbre critique allemand, Auguste-Guillaume Schlegel, adressait, en 1822, au sujet de Werther, une lettre aussi spirituelle que sensée à M. Charles de Rémusat, traducteur de quelques pièces du théâtre de Gœthe. J'indique, parmi une foule d'autres, ces travaux utiles à consulter; mais je ne veux pas m'astreindre à les suivre; du moins, ne le ferai-je pas sans en avertir par des citations.

On le voit du premier coup d'œil, la distance de l'époque, l'expérience faite depuis longtemps des idées, des personnes et

(1) Nos lecteurs nous sauront gré d'emprunter ces pages à l'une des dernières leçons du cours de littérature étrangère que leur auteur professe avec tant d'éclat à la Faculté des lettres de Dijon.

Digitized by Google

des choses, rien ne manque au point juste de perspective où il convient de se placer, pour apprécier une pareille œuvre, comme elle le mérite, sans colère et sans engouement.

Disons-le tout d'abord : le livre qui a exercé, sur plusieurs générations successives, une si grande influence, et qui, aujourd'hui encore, vous émeut profondément, possède un genre d'attrait que l'état passé des esprits ne suffit point à expliquer. Quand on a fasciné, durant un demi-siècle, tout un monde de lecteurs, et qu'après ce long intervalle on ne cesse pas de charmer les gens du goût le plus sûr, évidemment il y a là autre chose qu'une mode passagère. Il fallait, pour produire l'enivrement général, un de ces philtres que le génie seul sait composer; mais n'est-ce pas de même au génie qu'il faut s'en prendre, lorsque, au fond de la coupe d'or qui a versé une telle ivresse, il reste d'inaltérables parfums?

Si l'ouvrage n'offrait qu'une description de la contagion régnante à l'époque où il parut; s'il ne faisait que reproduire cette sentimentalité maladive, incessamment prête à déborder en soupirs et en sanglots, ce serait une sorte de nosographie instructive, sans doute, pour le médecin et le philosophe moralistes, mais d'autant moins agréable à la masse du public littéraire, qu'aujourd'hui la société est fort éloignée de dispositions semblables. Heureusement, comme je l'ai déjà indiqué, ce n'est pas seulement le *Werthérisme* que l'on trouve dans le roman de Werther : on y trouve encore une profonde intelligence, un sentiment ému de la nature toujours belle, toujours saisissante à travers nos changements de goûts et d'opinions; on y trouve surtout, spécialement dans la première partie, des scènes, des tableaux de la vie ordinaire transfigurée par le prisme poétique; on y recueille des observations, des réflexions pleines de sagesse; on y entend des accents sortis du fond le plus intime du cœur humain, et qui, vrais comme lui, sont comme lui impérissables.

Occupons-nous, premièrement, de ce qu'on peut appeler la maladie du Werthérisme; disons quelle était son essence, ou plutôt énumérons-en les signes diagnostisques : Sensibilité, irritabilité extrêmes; atonie partielle, sinon entière, des forces mora-

Digitized by Google

les et intellectuelles; ordinairement, — soit comme cause, soit comme effet, — prostration des forces physiques; disposition spasmodique de l'âme et du corps devant les obstacles, les froissements du monde extérieur; tristesse habituelle poussée, dans son paroxisme, jusqu'aux sombres accès de l'hypocondrie; vagues impressions se substituant aux idées précises pour donner à la rêverie la puissance de la réalité; prépondérance énorme de l'idéal; la vie pratique désertée pour une existence de fantaisie; débilitation continue de la volonté qui se subordonne au caprice; enfin, absorption fiévreuse dans les phénomènes de la nature sensible, et, — comme une sorte de symbole, — les mélancoliques lueurs de la lune préférées aux rayons vivifiants du soleil : tels sont, si je les ai bien observés, les principaux symptômes de cet état bizarre dont j'ai vu, dans ma jeunesse, la dernière phase, et salué les suprêmes convulsions.

Ce qui me donne confiance en ma diagnose, c'est qu'elle s'accorde, au moins pour les traits essentiels, avec celle de Carlyle que je me fais un devoir de traduire :

« Cette inquiétude inexprimable, dit le célèbre *reviewer* anglais, l'aveugle lutte d'une âme enchaînée dans la servitude, ce mécontentement à la fois plein d'amertume et d'aspiration, qui oppressait les âmes, avait poussé Gœthe presque au désespoir. Tous partageaient ces sentiments; lui seul pouvait leur donner leur expression. Or, c'est là qu'il faut chercher le secret de la popularité de Werther. Ce que chacun sentait, Gœthe l'avait senti, d'une manière mille fois plus acérée, au fond de son cœur singulièrement impressionable; puis, avec l'énergie créatrice d'un poète, personnifiant toutes ces émotions, leur créant un nom et une demeure fixe, il fut l'interprète de ses contemporains.

» Werther n'est pas autre chose que l'éruption de l'intime et sourde douleur dont souffraient, à une certaine époque, tous les gens d'une certaine éducation. Le livre peint cette misère, il élève une plainte passionnée, et, à travers l'Europe entière, on lui a fait une haute, une unanime réponse. — De remède, à la vérité, il n'en indique point, car une pareille indication formait une entreprise toute différente, bien plus difficile, et pour la-

Digitized by Google

quelle d'autres temps et un degré supérieur de culture étaient nécessaires; mais la seule manifestation de la souffrance fut d'abord volontiers accueillie, et chaque cœur se l'assimila avec une ardeur sympathique. Si l'amer dégoût de l'existence, la mélancolie sombre, la fureur orageuse de Byron, accompagnées des sons d'une sauvage mélodie, ont pu pénétrer à une telle profondeur dans beaucoup d'âmes anglaises quand cette direction des esprits, non seulement n'était plus neuve depuis longtemps, mais même était déjà vieille et usée, on peut comprendre avec quelles acclamations effrénées de bienvenue fut reçu Werther. Il arrivait comme une voix de régions inconnues, étranges, comme le premier cri perçant de cette complainte enfièvrée qu'on attendait, aux écoutes, dans tous les pays et au point de n'en vouloir pas entendre d'autre. C'est ainsi que Werther a passé dans la chair et dans le sang de la littérature; c'est ainsi qu'il a engendré toute une génération sentimentale d'écrivains qui ont fait rage dans le monde et sont allés partout gémissant, jusqu'à ce qu'un meilleur sens leur fût revenu, ou du moins jusqu'à ce que la natnre eût endormi leurs forces épuisées. Ces chantres de la tombe, aussi bruyants, aussi impétueux que pleurards, s'appelaient, en Allemagne, *les hommes puissants* (DIE KRAFTMAENNER); mais il y a longtemps que, semblables aux enfants malades, a force d'avoir crié, ils se reposent. »

L'ironie, on a dû le remarquer, une ironie très britannique, c'est-à-dire assaisonnée d'*humour*, ne manque pas à ce morceau dont elle relève la saveur. Carlyle a raison : le *Werthérisme* s'est noyé dans les larmes, les sanglots l'ont étouffé; mais ce que Carlyle n'a pas dit et ce qu'il importe d'ajouter, c'est qu'au moment où Gœthe peignit la fameuse maladie endémique, il en était guéri. Werther a été écrit dans la fièvre de l'inspiration, non de la souffrance. De là une harmonie savante, un parfait équilibre entre les divers éléments et les parties distinctes de l'ouvrage, en un mot, tout le dessin profondément conçu et magistralement exécuté d'un véritable artiste. Pour bien peindre une douleur quelconque, il ne faut pas qu'elle vous domine; car ce n'est point la douleur elle-même, c'est son expression poétique qui touche le lecteur; celui-ci, par conséquent, doit la

Digitized by Google

voir dans un certain lointain lorsqu'il s'en donne le spectacle, comme fait l'écrivain lorsqu'il en compose le tableau.

Une fois placé à ce point de vue, on ne court pas le risque de trop admirer le roman de Werther, — œuvre accomplie d'après toutes les règles d'un art supérieur, pendant que la passion y versait sa flamme immortelle.

Dans la première partie, c'est Gœthe lui-même, — tel que nous le connaissons par tant de témoignages, — avec toutes ses riches facultés, avec la vie coulant en lui à pleines veines et la poésie exubérante. Quelle énergie de sentiments, quelle puissance de sensations, quelle vivacité d'images! Comme il s'identifie dans un élan spontané aux délicieuses harmonies de la nature, à ce que lui offre de vif, de frais, de gracieux, le mois de mai, au milieu des prairies émaillées et odorantes, sur le bord des ruisseaux limpides, dans les clairières des bois, à l'ombre des grands arbres. Tour à tour, tenant à la main Homère et un crayon, tantôt il lit, tantôt il dessine; plus souvent il pense, il sent, il rêve, il écoute les voix tendres, douces, violentes, passionnées en un mot, qui parlent en lui ou hors de lui. « Lorsque la gracieuse vallée se voile de vapeurs autour de moi; » que le soleil de midi effleure l'impénétrable obscurité de ma » forêt, et que seulement quelques rayons se glissent au fond du » sanctuaire ; que dans les hautes herbes, couché près d'un » ruisseau, et plus rapproché de la terre, je découvre mille » petites plantes diverses; que je sens, plus près de mon » cœur, le tourbillonnement de ce petit univers parmi les brins » d'herbe, les figures innombrables, infinies des vermisseaux, » des mouches; que je sens enfin la présence du Tout-puissant » qui nous a créés à son image, le souffle de l'amour infini, qui » nous porte et nous soutient, bercés dans une joie éternelle : » mon ami, si le jour commence à poindre autour de moi; si le » monde qui m'environne et le ciel tout entier reposent dans » mon sein, comme l'image de la bien-aimée, alors je soupire » et je me dis : Ah! si tu pouvais exprimer, si tu pouvais exha» ler sur ce papier ce que tu sens vivre en toi, avec tant de cha» leur et d'abondance, en sorte que ce fût le miroir de ton âme, » comme ton âme est le miroir du Dieu infini ! »

Digitized by Google

Que l'on me révèle une page où une émotion aussi profonde, aussi vraie, soit mieux rendue! Et les pages imprégnées de ce souffle abondent dans la première partie de Werther, de telle sorte qu'on s'écrierait volontiers avec lui : « Je ne sais si des gé-
» nies trompeurs planent sur cette contrée, ou si elle est dans
» mon cœur, l'ardente et céleste fantaisie qui donne l'air du pa-
» radis à tout ce qui m'environne. » — Oui, elle est au fond de son âme encore pleine de vigueur et de sérénité, la féconde source d'où jaillissent tant d'innocentes joies, tant de plaisirs purs... *Mon fils, garde avec une entière vigilance ton cœur*, CAR C'EST DE LUI QUE PROCÈDE LA VIE (*Proverbes*, IV, 23). Werther ne saura pas le défendre longtemps ce cœur impétueux qu'il ouvrira bientôt, au contraire, à tous les orages. Et c'est par là qu'il périra, lorsque, de cette source tarie ou glacée, rien ne coulera plus; lorsqu'il aura dispersé, l'un après l'autre, ces heureux dons qui forment, au-dedans de lui, le jardin fleuri de la jeunesse ; car, selon une belle pensée de Frédéric Schlegel : « De même que le premier
» homme fut placé dans l'Eden, non pas seulement pour y goû-
» ter une jouissance oisive, mais aussi pour le surveiller et le
» cultiver; de même il arrive encore aujourd'hui, quand cette
» grande loi de la vigilance et du travail n'est pas observée, que
» l'intérieur des natures les plus riches ressemble à un *paradis*
» *perdu.* »

Pourquoi Gœthe n'a-t-il pas donné à la crise morale de son personnage, on ne saurait dire son *héros*, le dénouement qu'il sut trouver pour son compte, dans la vie réelle, puisque, jusque-là, Werther c'est bien lui-même, lui tout entier? Pourquoi la seconde partie du roman ne retrace-t-elle pas le remède à côté du mal, et, en face de la lutte, la victoire qui le délivra véritablement d'un péril mortel? Cette question, fort naturelle, a été souvent posée, et, récemment encore, le *causeur* charmant du *Moniteur*, M. Sainte-Beuve, la soulevait de nouveau et la résolvait, avec l'autorité qui lui appartient, dans le sens de la raison, dans l'intérêt du devoir, sans préjudice aucun pour l'esthétique. Il répondait indirectement à M. Emile Montégut, dont l'esprit délicat, d'ordinaire plus sage, avait soutenu ce triste et faible paradoxe, que « Werther pourrait continuer à vivre, si l'on en-

Digitized by Google

» tend par là déjeuner et dîner, dormir et bâiller ; mais qu'il ne » le peut plus, si par vivre l'on entend aimer, sentir, désirer, » s'émouvoir... » La thèse de l'adversaire me paraît d'autant mieux établie que, lorsqu'on examine de près l'histoire du suicide du jeune Jérusalem, rattachée, comme l'on sait, à la moitié de l'ouvrage, on trouve, dans les points de suture, plusieurs défauts. La personne de ce lugubre secrétaire de légation n'est point, en définitive, adaptée à la première de façon à former avec elle un tout identique. Il y a une énorme différence entre la nature vigoureuse, énergique, pleine de ressources, du Werther que nous avons vu précédemment et cette morbide faiblesse de son successeur. C'est qu'auparavant Gœthe posait, devant ses propres regards, comme un modèle plein de vie, et qu'ensuite il n'a sous les yeux qu'une sorte de fantôme entouré déjà des affres et des ombres de la mort.

Maintenant, veut-on savoir quelle est la part de réalité que la Charlotte historique, la véritable Charlotte, a fournie au peintre de Werther ? Il est facile d'obtenir à cet égard satisfaction, depuis que M. le baron Kestner, ambassadeur de Hanovre à Rome, a publié, en joignant notes et pièces justificatives, la correspondance de son père avec Gœthe. Or, le père du ministre hanovrien n'était autre que le mari de Charlotte elle-même, et voici ce qu'il écrivait à son ami Hennings, vers la fin de l'année 1774, quelques semaines après la publication du roman :

« Dans la première partie, Werther est Gœthe lui-même. Il a pris des traits de ma femme et de moi pour peindre sa Charlotte et son Albert. Plusieurs scènes sont très vraies et néanmoins modifiées par certains détails ; d'autres nous sont étrangères. Afin d'amener la seconde partie du livre et de préparer la mort de Werther, il a ajouté des choses qui ne nous appartiennent nullement. Charlotte, par exemple, n'a jamais été avec Gœthe, ni avec personne, dans les relations qu'il a décrites. Nous sommes fort mécontents de son procédé, parce que plusieurs circonstances accessoires sont trop vraies et trop connues pour qu'on ne nous y retrouve pas. Gœthe le regrette à présent ; mais à quoi nous servent ses regrets ! Sans nul doute, il avait une haute opinion de ma femme, et précisément à cause de cela il devait la peindre

Digitized by Google

plus fidèlement, sachant bien qu'elle était trop délicate et trop prudente pour le laisser s'avancer aussi loin qu'il l'a fait voir dans la première partie. Elle se conduisait envers lui de telle manière que, si la chose eût été possible, j'aurais dû l'aimer bien davantage qu'auparavant. Notre liaison, sans être déclarée, n'était point secrète, mais Charlotte avait trop de retenue et de modestie pour en faire l'aveu à un étranger; il n'y avait, entre nous, d'autres fiançailles que celles du cœur. Il y avait un an que Gœthe avait quitté Wetzlar, et *son* Werther était mort depuis six mois, lorsque nous nous sommes mariés. Au reste, il y a beaucoup de son caractère et de ses opinions dans ce livre. Le portrait de Charlotte est, en somme, celui de ma femme; quant à Albert, il aurait pu le représenter un peu plus chaleureux. La seconde partie ne nous regarde nullement... »

Le lecteur dont l'imagination curieuse désirerait voir la figure de Mme Kestner, au moment où le poète s'inspirait d'elle, peut, si cela lui plaît, s'en rapporter à M. Armand Baschet qui a fait, sur ce sujet, des recherches spéciales et est arrivé au résultat suivant : « Une duchesse de Lamballe... bourgeoise. Le même » ovale, un peu moins allongé; les cheveux châtains abondants, » souples et fins; le front uni, avec des tempes délicates, noblement coupé; l'œil bleu, bien ouvert, profond et paisible, laissant tomber, à travers de longs cils, un regard si pénétrant » qu'il vous trouble, et si doux qu'il vous calme; la bouche un » peu grande, mais aux lignes pures et aux contours arrêtés, indique la fermeté et la droiture du caractère. » M. Louis Enault, à qui j'emprunte la copie de cette espèce de signalement, ajoute : « Ce portrait est bien celui qu'on imagine après avoir lu Werther; » c'est la tête aimable et positive, tout à la fois, de cette héroïne » du devoir et de la raison. » Sans prendre aucun parti sur un problème aussi gracieux qu'impossible à résoudre, j'avoue, après avoir lu la publication du baron Kestner, préférer, pour mon goût individuel, la Charlotte de l'histoire à celle du roman. C'est le contraire, hélas! que trop souvent on est obligé de reconnaître ailleurs.

LÉON BORÉ.

Digitized by Google

# GUINGAMP

*Guingamp, études pour servir à l'histoire du Tiers-État en Bretagne*, 2 volumes in-8°, par M. Ropartz.

On a signalé souvent et nous devons signaler encore, avec de justes éloges, la tendance de la plupart de nos provinces à s'étudier elles-mêmes. Ce n'est pas seulement à l'amélioration de leur agriculture, au perfectionnement de leur industrie, à la recherche des richesses cachées dans les profondeurs de leur sol, que se consacrent leurs soins. Interroger le passé, étudier non-seulement les vieux édifices, mais aussi les titres poudreux dédaignés et laissés dans l'oubli pendant des siècles, tel est le labeur qui s'accomplit autour de nous comme chez nous-mêmes, et qui, peu à peu, devra nous mettre à même de bien connaître la raison de certaines habitudes, de certaines croyances, et de mieux apprécier le progrès ou le déclin moral survenus dans chaque localité. C'est le cas, en effet, de répéter pour la centième fois que le présent porte l'empreinte du passé qui le prépara, et que chaque contrée, pour se faire pleinement et équitablement juger, doit pouvoir dire avec le langage du poète :

Interrogez ma vie et voyez qui je suis !

Toutefois, il était, presque sans exception, réservé aux grandes villes, aux chefs-lieux dotés de sociétés savantes ou de centres d'instruction, de se livrer à de semblables travaux. Une petite



Digitized by Google

ville comptant 7,000 habitants au plus, un chef-lieu d'arrondissement des Côtes-du-Nord, Guingamp, vient de se signaler à cet égard par une publication que le hasard a mise sous nos yeux. Des travaux incessants, puis, en 1851, la rencontre, dans un coin obscur, d'un ballot de vieux papiers, contenant des titres d'une inestimable valeur remontant jusqu'à l'année 1428, ont été, pour le savant M. Ropartz, le moyen et l'occasion de la publication de deux volumes qu'il intitule : *Etudes pour servir à l'histoire du Tiers-Etat en Bretagne.*

Nous n'aurions rien de plus à dire ici de ces appréciations et de ces récits dont les sujets sont pris évidemment hors du domaine ouvert aux investigations de cette *Revue*, si, en lisant la description de Notre-Dame de Guingamp, nous n'avions un instant cru nous retrouver dans un des édifices religieux de notre ville. « Voici à notre droite, dit l'auteur, la chapelle des Fonts, » créée en 1850.... Les vitraux sont de M. Didron, les peintures » de M. Alphonse Le Hénaff. M. Le Hénaff est né à Guingamp; » quand il peignit notre chapelle des Fonts, c'était un tout jeune » homme, et pourtant cette grande page renferme plus que des » promesses et laissait parfaitement deviner le peintre futur de » notre chapelle des Morts, de la chapelle de Saint-Eustache » dans l'église de ce nom à Paris, et de l'abside de Saint-Godard » de Rouen.

» Sur le fond grisâtre des montagnes désolées de la Judée, aux » rives desséchées du Jourdain, saint Jean, bruni par le désert, » verse l'eau sacrée sur la tête du Christ incliné. A droite, der- » rière le Sauveur, un Ethiopien, un Indien et un Européen se » prosternent et adorent; les Gentils d'Afrique, d'Europe et » d'Asie croient et demandent le baptême. Un Juif, debout, » montre du doigt le ciel ouvert et la colombe, et annonce l'ac- » complissement des prophéties. A gauche, derrière le Précur- » seur, une jeune femme se penche, avec ce chaste abandon que » connaît seule l'épouse chrétienne, au bras de son époux; à leurs » pieds joue un bel enfant : c'est la famille, créée par le chris- » tianisme, qui conduit son fils aux fontaines régénératrices. » Derrière eux, un philosophe, un riche du siècle, doute encore, » mais ne doutera pas longtemps. Au second plan, cette tête

Digitized by Google

» blonde qui vous regarde avec un peu d'anxiété, c'est la signa-
» ture de l'œuvre, c'est le portrait du peintre. »

En lisant cet éloge que l'annaliste breton donne avec reconnaissance à l'œuvre d'une main bretonne, qui de nous, Messieurs, ne porte pas sa pensée vers cette chapelle Sainte-Marie, qu'au milieu de nous des mains angevines ont enrichie de si remarquables peintures! Toutefois, ici l'avantage de la comparaison est entièrement, hautement pour nous. Au lieu d'un fils de la cité consacrant ses travaux à la ville qui vit son enfance et encouragea ses premiers essais, Angers en nomme trois, quatre devons-nous dire, car nous ne pouvons oublier, il faut même citer en premier lieu, celui qui a conçu l'idée de l'œuvre, l'a encouragée par de si puissants moyens, et a mis, pour ainsi dire, en action le pinceau des trois artistes qui suivent avec tant de distinction la voie dans laquelle il a trouvé avant eux une juste et honorable renommée.

Une autre partie du livre a dû fixer notre attention. C'est celle dans laquelle l'auteur fait un récit détaillé des divers siéges que Guingamp, ville placée sous la domination du duc de Penthièvre et toute dévouée à la Ligue, a subis à diverses époques. C'est avec une peine véritable que nous voyons, dans ces événements, en 1591, un Angevin signalé comme ayant joué le rôle indigne de traître, après s'être vendu, pour trente mille écus, au prince de Dombes. Cet Angevin, qui était, dit l'auteur, fils d'un pâtissier et avait été élevé dans les cuisines du duc de Mercœur, portait un nom que nous ne voulons pas écrire, bien que ce nom ne semble plus vivre parmi nous. Hâtons-nous d'ajouter que l'expiation n'a pas fait défaut à ce grand crime. « Le traître, dit
» notre historien, se réfugia sous les drapeaux de l'armée roya-
» liste, où il entra comme simple chevau-léger. Il fut condamné
» par le Parlement de Nantes à être tenaillé, puis pendu sur la
» place du Bouffay. Cet arrêt reçut son exécution quelques an-
» nées plus tard, cet homme ayant eu la sottise de tomber entre
» les mains des ligueurs. »

Ce même siége de la ville de Guingamp en 1591, a été célébré dans une ballade bretonne, dont l'auteur donne la traduction et

Digitized by Google

que nous croyons, en finissant, devoir vous faire connaître dans toute sa naïve originalité.

— « Holà ! portier, debout ! et vite, ouvre ta porte,
Monseigneur de Rohan arrive sur nos pas
Pour assiéger ta ville, avec sa bande, forte
De plus de dix mille soldats. »

— « Ma porte, mes seigneurs, ne s'ouvre pour personne,
Qu'on vienne en frère, ou bien qu'on vienne en ennemi;
A moins qu'à son vassal autrement n'en ordonne
La duchesse qui règne ici.

» Madame, pensez-vous qu'il faille ouvrir ma porte
Au prince de Rohan, qu'on dit venir là-bas
Pour assiéger la ville, avec sa bande, forte
De plus de dix mille soldats ? »

— « Que dis-tu là ? Vois donc tes portes verrouillées,
Rempart de fer dressé devant nos ennemis;
Vois, dans leurs fossés creux, mes hautes tours mouillées;
Guingamp ne sera jamais pris !

» Ils y seroient dix mois, ce seroit pure perte;
Mon beau Guingamp jamais ne sera pris par eux.
Charge ton grand canon, à l'œuvre, à l'œuvre, alerte !
Voyons qui vaincra de nous deux. »

— « Voici trente boulets, mortels comme la foudre,
Voici trente boulets pour charger le canon;
Et dans notre arsenal ne manque ni la poudre,
Ni la mitraille, ni le plomb. »

Le canonnier fidèle alloit pointer sa pièce,
Lorsqu'il chancelle et tombe, atteint mortellement
D'un coup de fauconneau que tire avec adresse
Un soldat nommé Goazgarant.

Digitized by Google

La duchesse pleuroit, et disoit à la femme
Du canonnier frappé par un si cruel sort :
— « Mon Dieu ! que ferons-nous ? La peur gagne mon âme,
Puisque voilà ton mari mort ! »

— « Ne perdez pas courage, en ce moment suprême ;
Mon mari tué, moi je le remplacerai ;
Je connois son canon, je tirerai moi-même,
Moi-même je le vengerai ! »

Elle parloit encor, quand la grande muraille
Craque et cède, et l'on voit voler en mille éclats
Les deux portes de fer que brise la mitraille :
La ville est pleine de soldats.

— « A vous, mes cavaliers, à vous les belles filles !
Mais à moi les rançons, à moi l'or et l'argent,
A moi tous les trésors de vingt nobles familles,
A moi la ville de Guingamp ! »

Et, lorsqu'elle entendoit cette clameur sanglante,
La duchesse prioit et pleuroit à genoux :
— « Dame de bon secours, disoit-elle tremblante,
Sainte Vierge, protégez-nous ! »

Et le bruit approchoit. Elle court à l'église,
Et laboure le sol de ses genoux meurtris :
— « Sainte Vierge, bientôt, puisque la ville est prise,
Ce sanctuaire sera pris.

» Eh quoi ! vous voudriez que le vainqueur impie
Vienne boire et manger sur cet autel sacré,
Et que, pour ses chevaux, il fasse une écurie
De votre temple vénéré ? »

A peine elle avoit dit, quand un coup de tonnerre
Retentit au milieu des Français éperdus :

Digitized by Google

C'est le canon qui tonne, et pêle-mêle à terre
Neuf cents hommes sont étendus.

Et les cloches aussi se balancent ensemble,
Et le tocsin s'unit à la voix du canon :
L'air en est ébranlé ; le sol lui-même tremble
A cet horrible carillon.

— « Je te sais prompt et vif, page, mon petit page,
Je te sais vif et prompt ; prends des jambes et cours,
Vas voir un peu là-haut qui fait tout ce tapage
Et carillonne dans les tours.

» A tes flancs pend un glaive à lame bien trempée ;
Si tu trouves là-bas cet insolent sonneur,
Enfant, pas de pitié ! prends en main ton épée,
Plonges-la toute dans son cœur ! »

Vers la tour, aussitôt, le page à mine fière
Se dirige et gravit l'escalier en chantant ;
Mais, quand il descendit les cent degrés de pierre,
Le petit page étoit tremblant.

— « J'ai monté dans la tour, et je n'ai vu personne,
Si ce n'est (que Dieu m'aide ! oh ! je les ai bien vus !)
Si ce n'est Notre-Dame elle-même qui sonne,
Notre-Dame et l'Enfant Jésus. »

Et le prince disoit à sa troupe interdite :
— « A cheval ! mes amis, j'ai changé de desseins :
Allons coucher ailleurs, et quittons au plus vite
Des maisons que gardent les saints. »

Nous souhaitons que ces citations suffisent pour appeler l'attention sur l'ouvrage de M. Ropartz et sur l'exemple que cet auteur vient de donner. Nous faisons remarquer, avec une satis-

Digitized by Google

faction sincère, que l'Anjou et son voisinage sont entrés depuis longtemps déjà et marchent encore dans la voie que nous signalons. Accordant à de simples chefs-lieux d'arrondissement l'honneur d'une histoire spéciale, Bodin a pris l'initiative en partant de Saumur pour nous faire découvrir les richesses du pays tout entier. M. Emile Maillard vient d'écrire la chronique d'Ancenis et des barons de cette ancienne ville des Marches de Bretagne. Non loin de là, M. le docteur Gélusseau achève d'écrire l'histoire du pays des Mauges, au milieu duquel le chemin de fer touchant à Cholet, amènera bientôt les voyageurs lointains. Ces travaux ne servent pas seulement à l'instruction de tous, ils resserrent encore les liens qui attachent les hommes au sol qui les vit naître, car on peut dire de la patrie ce que Bossuet dit de la divinité même : « Plus on la connaît, plus on l'aime. »

E. L.

Digitized by Google

# LES PONTS-DE-CÉ

Reine de ma patrie, ô rivale du Rhône,
O fleuve étincelant, orgueil des Ponts-de-Cé,
Sur les bords enchanteurs qui te servent de trône,
Est-il vrai que César triomphant ait passé?

Est-il vrai que foulant tes grèves éplorées,
A la face du ciel épris de tes attraits,
Rome apporta sa haine à tes rives dorées
Où nous ne respirons que l'amour et la paix?

Est-il vrai qu'en ton sein prêts à laver leur honte,
Les vaincus de Brennus, maîtres de l'univers,
Soient venus à leur tour pour te demander compte
De cette vieille insulte et t'aient jeté des fers?

Eh bien! que les flots purs de ton noble rivage,
De ces hardis guerriers, enfants des Apennins,
Aient reproduit un jour la menaçante image,
Que ton sol ait frémi sous le pied des Romains;

Digitized by Google

Que m'importe après tout, si dans ces jours d'orage,
Tu subis ton destin sans perdre ta fierté;
Qu'importe que le sort ait trahi ton courage,
Si tu te montras grande en ton adversité?

Outrage pour outrage, oublions leur vengeance,
Nos pères en tombant, du moins, ont su mourir,
Dans leur sang généreux Dieu fit germer la France,
Qui de nous de ce sang pourrait jamais rougir?

D'ailleurs, l'aigle romaine assise sur ta rive
Eteignit dans tes flots sa dernière splendeur,
Et tout en t'enchaînant, ô ma belle captive!
Sembla prophétiser ta future grandeur.

Tu ne dois rien au Tibre, ô douce et vaste Loire,
Ton orgueil à son nom ne peut envier rien,
Que pourrions-nous ce jour convoiter de sa gloire?
Si tu portas son joug il a connu le tien.

Du grillon le Forum n'entend que l'éloquence,
La fourmi règne en paix au palais des Césars,
La Rome d'autrefois n'est qu'une tombe immense,
Pieux abri du moins de la croix et des arts.

Sur sa gloire en débris en vain le Tibre pleure,
Sa voix appelle en vain ses antiques héros,
Et les noms par l'histoire évoqués à toute heure,
D'Auguste et de Brutus n'éveillent plus d'échos.

Mais toi, tu vis encor belle et luxuriante,
Portant partout la joie et la fécondité,

Digitized by Google

Toujours majestueuse et toujours souriante
Et touchante de grâce et d'hospitalité !

N'as-tu pas eu souvent, blonde fille des Gaules,
Et tes jours de douleur et tes jours de combat,
Près du chaume modeste abrité par tes saules,
Tes exploits inouis, tes actions d'éclat?

Depuis que Dumnacus t'eut légué sa grande ombre
Que Flaminius vit en rêve bien des fois,
N'as-tu pas repoussé les phalanges sans nombre
Du farouche Hastings au front de ses Danois?

Vers les plaines de Tours, en remontant ta rive,
Sous les coups de Martel aux redoutables mains,
N'entend-on pas sortir comme une voix plaintive
De ces champs renommés, tombeau des Sarrasins?

De la France après tout n'es-tu pas une artère
Et s'il plaisait au ciel de les rendre à nos vœux,
Ne reverrais-tu pas, joyeuse et tendre mère,
Un fils digne de toi dans chacun de ces preux?

Jusqu'au tombeau du Christ, jouet de l'infidèle,
Sur ce chemin sacré que fraya Godefroy,
Maillé, Foulques, Beauval, animés d'un saint zèle,
N'ont-ils pas par leur sang protesté de leur foi?

N'as-tu pas vu longtemps la Ligue haletante
Ici, soumise ailleurs, enfanter des héros,
Et puis martyre un jour bien qu'encor menaçante
En professant son dogme expirer dans tes flots ?

Digitized by Google

Ton vieux donjon alors à l'ombre de sa herse
Fit taire le mousquet de ton dernier ligueur
Et son front crénelé qu'aujourd'hui l'on renverse
N'eut plus à redouter St-Offange ou Mercœur.

La voix de Richelieu, que redoutait le monde,
Un jour te confia ses vœux ou ses remords
Et l'ombre du grand Roi pour écraser la Fronde
Elle-même daigna descendre sur tes bords?

Pour sa sainte croyance et pour une autre idée,
Ne cherchant que la mort en son humilité,
Naguère à tes accents la sublime Vendée
Courait dans la mort même à l'immortalité.

Dans ces jours ténébreux, hélas! la main du crime
A l'innocent donna tes ondes pour tombeau ;
Mais plaignons le sicaire en pleurant la victime,
Tu ne reverras plus cet indigne drapeau.

Dans tes bras frémissants berce tes douces îles
Dont le poète errant aime les frais berceaux,
Méandres de l'amour, riants, chastes asiles,
Qu'on aime tant de loin voir poindre sur les eaux!

Entre tes coteaux verts coule charmante et pure,
Déroule à nos regards tes horizons sans fin,
Pare-toi désormais des dons de la nature,
La foudre assez longtemps a sillonné ton sein.

Désormais oublions la guerre et la vengeance,
Que rien ne trouble plus ton bonheur et ta paix,

Digitized by Google

Ne sommes-nous pas tous les enfants de la France ?
Que le fer n'ose plus profaner tes attraits !

Devant ton immortelle et splendide jeunesse,
J'oublie avec les miens ton deuil et tes malheurs.
Tes reflets diaprés dissipent ma tristesse,
Aux feux de ton beau ciel je sens sécher mes pleurs.

Je ne veux contempler que ta grâce et ta gloire,
Je ne puis qu'admirer et je ne puis plus fuir,
Il n'est rien devant toi d'amer en la mémoire :
On ne peut qu'adorer, on ne peut plus haïr !

PAUL BELLEUVRE.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

La Société philharmonique de notre ville nous a fait entendre, le 5 janvier, les deux sœurs Marchisio, du théâtre de l'Opéra. Une réputation étendue, bien que récemment éclose dans l'atmosphère parisienne, précédait ces deux jeunes cantatrices que Rossini a jugées dignes de reproduire sur la scène française les deux principaux rôles de sa *Sémiramis*. Dans deux airs et trois duos, ces deux talents se sont fait séparément apprécier ou bien ont réuni dans un ensemble merveilleux leurs brillantes ressources. Les applaudissements ont été aussi soutenus que légitimes : plusieurs morceaux, entre autres un charmant duo des *Zingari*, par Gabussi, ont été redemandés.

Nous semblerions, croyons-nous, ne pas accorder à cette audition remarquable toute l'attention qu'elle mérite, si, pour les personnes surtout qui n'avaient pas la bonne fortune d'assister à cette soirée, nous ne prenions pas soin de mentionner les principales remarques faites autour de nous. Les deux artistes verront dans ces détails d'appréciation, une preuve de l'intérêt qui s'attache à leurs succès.

D'inexorables critiques manifestaient quelque regret de voir l'une des exécutantes, M^lle^ Carlotta, aborder des traits élevés écrits pour une voix de soprano bien décidée, alors que son organe, d'un timbre de mezzo-soprano, l'empêche souvent d'obtenir les notes aiguës avec une suffisante facilité. Ils auraient voulu aussi que sa sœur, M^lle^ Barbara, usât toujours avec une extrême sobriété des notes basses de sa magnifique voix de contralto, de manière à ne jamais faire oublier la nature féminine de ses accents. Si, en effet, disaient-ils, Rossini a eu, malgré tout son génie, l'idée par trop

Digitized by Google

italienne d'écrire pour une voix de femme le rôle d'Arsace, il serait fâcheux que, dans certaines notes, on crût entendre chanter le guerrier Arsace lui-même....

Ces deux points accordés à la censure la plus exigeante, on entendait de toutes parts exprimer une juste admiration pour les deux talents qui venaient nous charmer. A cette admiration se joignaient, chez plus d'un auditeur, des paroles d'espérance, de brillants pronostics pour un prochain avenir.

Pures dans leur style, disait-on, admirables dans leurs ensembles, n'ayant ni ces sons exagérés, ni ces tremblements qui perdent ou ont déjà perdu en France tant de chanteurs contemporains, Mlles Marchisio exécutent avec une véritable perfection. Au milieu des artistes français, sur notre théâtre où la mélodie n'a pas le droit de se montrer seule et où l'expresssion est souverainement exigée, elles se serviront bientôt de leur magnifique langage pour *dire* aussi bien qu'elles *chantent;* alors, elles ne seront plus seulement des cantatrices brillantes et d'une habileté extrême, elles verront leurs noms s'ajouter à ceux de Mmes Pasta, Malibran, Grisi et Borghi-Mano.

— Notre Bibliothèque vient de recevoir la dernière livraison de la *Revue des Sociétés savantes,* qui se publie sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Cultes. Un article de M. Ad. Tardif, l'un des membres du comité, contient sur le tome deuxième des *Mémoires* de notre *Société d'Agriculture, Sciences et Arts,* un passage où se trouvent les lignes suivantes :

« La poésie n'est pas exclusivement représentée dans ce volume » par les anciens chants liturgiques. Elle y compte encore quelques » vers gracieux dont l'auteur a gardé l'anonyme, et une *Ode à l'Italie,* par M. Paul Belleuvre. Ce genre de poésie ne nous semble » pas comporter les développements historiques qui ralentissent le » mouvement de la composition de M. Belleuvre; mais si cette ode » s'éloigne un peu des plus sûrs modèles, par son plan et sa distribution, elle ne témoigne pas moins, dans plusieurs strophes, d'un » véritable talent et d'une lecture assidue de nos bons écrivains. »

— L'un de nos plus jeunes collaborateurs, M. Hector Faugeron, vient d'obtenir à Paris un succès trop brillant pour que nous n'éprouvions pas grand plaisir à l'enregistrer. Elève de l'Ecole des chartes depuis trois ans, M. Faugeron a subi vers la fin de l'année dernière deux épreuves écrites et une épreuve orale pour sa thèse.

Digitized by Google

Dans les premières il a obtenu le numéro trois et dans la deuxième le numéro premier. Enfin il est l'un des trois lauréats auxquels chaque année on décerne une médaille de six cents francs avec le diplôme d'archiviste paléographe. Nous croyons savoir que notre jeune compatriote se destine à l'enseignement de l'histoire, où nous ne doutons pas qu'il ne réussisse avec éclat, comme dans le cours de ses diverses études.

— Nous lisons dans l'*Orphéon* une note signée par l'un des maîtres de la science, le successeur de Reicha au Conservatoire, M. Elwart. Cette note est consacrée à l'un de nos concitoyens les plus dignes d'estime; et, après l'avoir lue, chacun partagera notre désir que l'œuvre importante de la jeunesse de M. Varet soit exécutée non-seulement dans la célèbre basilique où il a été élevé, mais aussi dans la cathédrale de sa seconde patrie :

*Découverte d'une messe écrite en* 1790 *par un enfant de chœur de Notre-Dame de Paris.* — En bouquinant ces jours derniers, nous avons rencontré dans le coin obscur d'une bibliothèque particulière le manuscrit d'une messe signée Pierre-Jean-Valéry Varet, né à Soissons en 1776. Cette découverte a piqué notre curiosité, et nous nous sommes mis à parcourir le manuscrit avec un très grand intérêt, car plusieurs morceaux nous ont paru renfermer des idées et des formes nouvelles pour l'époque où l'auteur écrivait. Comment se fait-il qu'ayant si bien débuté, ce compositeur se soit voué au silence ? Est-ce qu'une mort prématurée ?... — Rassurez-vous, lecteur, mon ami le bibliophile, possesseur de la messe en question, va vous répondre par mon organe :

M. P. V. Varet a fait la guerre avec le violoniste Delamare, avec Perne, le savant helléniste-musicien, et avec Baudiot, le violoncelliste; après les désastres de 1815 il s'est retiré à Angers, où il a été maître de chapelle de la cathédrale. Enfin M. Varet a quitté la position qu'il occupait à Saint-Maurice pour jouir d'un repos qui convient peu à son tempérament actif et tout de feu.

C'est donc à l'âge de quatre-vingt-six ans que M. Varet, dont la vie a été honorablement remplie, a manifesté le désir de faire exécuter sa messe. L'élève de Lesueur et de l'abbé Bué a la velléité d'entendre, pour la seconde fois, après soixante-seize ans de silence, cette œuvre de sa jeunesse. Loin de l'en blâmer, nous ne pouvons qu'applaudir à cette bonne pensée. La messe de M. Varet est à trois voix, soli et chœur, avec accompagnement d'orchestre.

Le *Kyrie* est bien conduit; le *Gloria* a un très-joli *Laudamus te*

Digitized by Google

pour soprano, et une fugue écrite de main de maître. Dans le *Credo* M. Varet a mis en œuvre avec talent le chant liturgique de l'Eglise. Cette idée si neuve en 1790, a été exploitée depuis par plusieurs compositeurs nos contemporains. Le *Sanctus* et l'*O salutaris* sont d'un bon sentiment, et le *Domine salvum* nous a paru avoir de l'onction et de l'éclat tout à la fois. On cite encore de M. Varet un très-beau *Magnificat* qui lui a été enlevé par un ami trop enthousiaste. Nous engageons l'auteur à renforcer un peu son orchestre. C'est là un détail dont le premier venu peut s'acquitter, et nous serons heureux si, pour notre part, nous avons pu contribuer à remettre en lumière l'œuvre de la jeunesse du Nestor des maîtres de chapelle du dix-neuvième siècle.

— Nous lisons dans le journal *d'Ille-et-Vilaine :*

« Un artiste qui a eu une carrière des plus tourmentées, Rousseau-Lagrave, est mort, il y a peu de temps, à la Nouvelle-Orléans, où il occupait l'emploi de premier ténor. Rousseau-Lagrave avait reçu une bonne éducation, et s'était d'abord livré à la peinture. Il se fit remarquer à Rennes par une voix qui longtemps brilla dans nos concerts; aussi fut-il recherché par une communauté religieuse où il voulut prendre les ordres. Bientôt découragé de la vie monastique, Rousseau-Lagrave la quitta pour reprendre ses pinceaux. Mais l'art ne lui fournissait que peu de profits, il prit soudain la résolution d'aborder la carrière théâtrale.

» Il débuta sur notre scène, où il eut une immense réussite; puis il ne tarda pas à être engagé à Bordeaux, où pendant deux saisons il fut l'artiste à la mode. De Bordeaux Rousseau-Lagrave passa au théâtre Lyrique où il joua avec succès *Elisabeth*, opéra posthume de Donizetti. Enfin de brillants avantages le décidèrent, il y a six ans, à accepter un engagement à la Nouvelle-Orléans. — Il y a trouvé une mort prématurée. »

Rousseau-Lagrave avait également paru plusieurs fois sur la scène du Mans, mais nous croyons qu'il avait fait ses débuts sur celle d'Angers.

On se rappelle encore le grand succès qu'il y obtint dans *la Favorite* et dans *Lucie*, les deux opéras qui convenaient le mieux à sa voix.

Rousseau-Lagrave était le fils d'un horloger de Châteaugontier qui s'appelait simplement Rousseau. Plus tard, il avait ajouté à ce premier nom celui de Lagrave qui était le nom de sa mère.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

ET

# DE MAINE ET LOIRE

PUBLIÉE

sous les auspices du Conseil général de Maine et Loire et du Conseil municipal d'Angers

---

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

DOUZIÈME LIVRAISON. — MARS 1861

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
—
1861

Digitized by Google

# SOMMAIRE

## I.

Registre du Siége présidial d'Angers, avec notes de M. **Bougler.**

## II.

I. Alfred de Musset, ses œuvres poétiques, par M. **Eug. Poitou.**

II. De quelques erreurs relatives à l'histoire de la marine française, par M. **Ph. Béclard.**

III. Le Faust de Goethe, de M. Blanchet, — *première partie*, — par M. **Adolphe Lair.**

IV. Poésie, par M. **Albert Lemarchand.**

V. Chronique. — Bracelets celtiques découverts aux Ponts-de-Cé.

---

Digitized by Google

# ALFRED DE MUSSET

## SES ŒUVRES POÉTIQUES [1]

Il y a des poètes dont le génie n'a pas eu, pour ainsi dire, d'enfance, et qui, dès le premier jour, se sont révélés tout entiers. La suite peut-être n'a pas toujours répondu au début; l'homme n'a pas toujours tenu toutes les promesses du jeune homme. Parfois même d'étranges défaillances ont étonné, affligé leurs admirateurs; mais ces taches disparaissent dans l'éclat des premiers triomphes. Et c'est justice sans doute que l'humanité oublie les faiblesses présentes pour ne se souvenir que des grandeurs d'autrefois, et qu'elle pardonne beaucoup à ceux qui ont beaucoup fait pour elle.

Il y a des poètes, au contraire, qui ne se sont révélés que par degrés; il y en a qui, nés avec les dons les plus rares, ont dissipé leur jeunesse en des œuvres légères, livrés à tous les caprices de la fantaisie, cueillant au hasard les fleurs écloses sans culture sur un sol fécond, jetant en riant par les fenêtres les trésors d'un talent prodigue. Une réputation d'esprit et de grâce, même relevée d'un peu de scandale, il semble qu'ils n'aient pas aspiré à autre chose. Mais un jour, cette folie de jeunesse s'est évanouie; l'âge était venu, et avec l'âge les épreuves de la vie et les pensées sérieuses; et il s'est trouvé que la douleur avait éveillé dans l'âme du poète des cordes plus graves. Aux folles chansons ont succédé des chants tristes et sévères, des accents pathétiques. Les ailes de

(1) Nos lecteurs nous sauront gré d'avoir emprunté cette étude, avec l'autorisation de l'auteur, au dernier numéro de la *Revue nationale*.



Digitized by Google

la muse ont grandi, et elle a pris son vol vers de plus hautes régions. Qu'arrive-t-il cependant? La même illusion dont je parlais tout à l'heure se reproduit dans l'esprit du public, mais en sens inverse; le même préjugé, né des premières impressions, subsiste, mais, cette fois, au lieu de protéger l'écrivain, il pèse injustement sur lui. Le souvenir de ses fantaisies nuit à ses œuvres plus sérieuses, et sa réputation passée fait tort à sa gloire naissante.

Cette histoire est celle d'Alfred de Musset. Applaudi d'abord et presque célèbre au sortir du collége pour des vers badins et un peu libres, il a vu plus tard ses plus beaux vers ne rencontrer qu'une attention distraite, une admiration un peu froide, je ne sais quel étonnement à demi incrédule. On s'était fait un Alfred de Musset railleur et licencieux, il semblait qu'on ne pût l'imaginer autrement. L'esprit humain est ainsi fait : il lui en coûte de changer son idéal; il lui en coûte davantage peut-être de reconnaître à un homme d'autres talents que ceux qu'on lui avait accordés d'abord. Quelle qu'en fût la raison, Alfred de Musset porta la peine de ses péchés de jeunesse, il la porte encore. *Rolla* fit bien pourtant quelque bruit; l'étrangeté, l'audace de certains détails fit admirer les beaux vers. Mais il semble que les *Nuits* furent à peine remarquées, à peine comprises, lors de leur apparition. Aujourd'hui encore, après vingt ans, et quand le poète n'est plus, bien des hommes graves ne lui ont pas pardonné ses premiers vers, et, par rancune de ces *juvenilia*, n'ont pas lu les poëmes qui sont sa vraie gloire. Parmi ses admirateurs mêmes, combien peu réservent leur admiration pour ce qui en est le plus digne! Parmi les jeunes gens, dont il est le poète favori, combien ne savent par cœur que les *Contes d'Espagne* et *Namouna!* Et quant à ses imitateurs, chaque jour plus nombreux, que songent-ils à imiter, hormis *Mardoche* et les *Proverbes?*

Il y a là une injustice dont le public, malgré de récentes réparations et de charmants éloges, n'est pas encore revenu. Et même, s'il faut dire toute ma pensée, les éloges les plus bienveillants n'ont pas fait sa juste part et assigné sa place légitime à ce poète mort jeune, et qui a si peu écrit. A mon avis, — tout en abandonnant bien de ses vers de jeune homme que lui-même

Digitized by Google

estimait ce qu'ils valent, — tout en faisant, au nom de la morale, les réserves qui doivent être faites, — on ne met pas Alfred de Musset assez haut. Sa place est à côté et au niveau des plus grands de ce temps-ci. S'il est vrai que c'est par leurs œuvres les plus parfaites qu'il faille classer les hommes, il a écrit des pages qui doivent être mises au rang des plus belles et des plus pures poésies de notre siècle.

C'est sur ce caractère des poésies d'Alfred de Musset, sur ce contraste de ses premières œuvres avec les dernières, que je voudrais présenter ici quelques remarques. Dans ce développement d'un rare et vigoureux talent, dans cette éclosion inattendue qui s'est faite en lui de facultés non soupçonnées, il m'a semblé qu'il y avait un curieux sujet d'étude, au point de vue littéraire et au point de vue moral. Là, d'ailleurs, se borne mon dessein : l'auteur des *Nouvelles*, le charmant conteur de *Frédéric* et d'*Emmeline*, on le connaît de reste, et tout le monde goûte ses grâces légères et piquantes; l'auteur ingénieux des *Proverbes*, le public l'applaudit tous les soirs. C'est du poète, du poète seulement que je veux parler; — « Parlons-en tout à notre aise. » Son nom, je le crois, est destiné à grandir, quand d'autres, trop exaltés, ne peuvent que déchoir. Ce retour me semble même à la veille de se faire, et il n'est pas hors de propos, sans doute, d'en rechercher les raisons.

## I

Le caractère qui frappe entre tous chez Alfred de Musset, c'est qu'il est par excellence un esprit français. Nous avons eu des poètes allemands, des poètes anglais, des poètes espagnols; il est, lui, un poète français, et de race pure. Qu'on lui en fasse éloge ou grief, il faut reconnaître en lui un des types les plus francs de notre génie national. Il en a toutes les qualités et tous les défauts; et peut-être, cela s'est vu plus d'une fois chez nous, a-t-il dû à ses défauts autant qu'à ses qualités la popularité précoce dont il a joui. Nature fine et délicate, ouverte et droite, éminemment sincère, il est avec cela sceptique, railleur et sensuel. Il a

Digitized by Google

la légèreté, la grâce, la verve moqueuse, l'humeur volontiers satirique; mais sous cette gaieté dont il se fait parfois un masque et comme une défense, on sent un esprit sérieux, élevé, une sensibilité profonde, une âme tendre, facilement émue, capable des plus généreuses passions. Surtout il a au plus haut degré le bon sens et le bon goût, la mesure, la netteté, la sobriété exquise, toutes qualités qui sont l'essence même de l'esprit français.

Quand il lui a plu, presque enfant encore et à l'âge où l'on imite toujours quelqu'un, d'écrire des *Contes d'Espagne et d'Italie*, ç'a été tout simplement un costume romantique dont il s'est affublé en riant, comme une de ces modes bizarres qu'aiment à porter les jeunes gens, comme un travestissement qu'on met pour aller au bal. On sent que tout cela n'est qu'un jeu d'esprit et une gageure; et il a eu plus tard quelque droit de dire, avec une fierté un peu railleuse :

> J'ai fait de mauvais vers; c'est vrai : mais, Dieu merci,
> Lorsque je les ai faits, je les voulais ainsi.

Sous cette manière, sous ces formes d'emprunt, il y avait en réalité une humeur très indépendante, et une force native qui ne tardaient pas à se révéler. Au fond, nul poète n'a plus de franchise dans l'inspiration, plus de liberté dans l'allure, plus d'originalité de pensée et de style. En dépit de ses formes cavalières, de ses bizarreries de parti pris, nul n'a un talent moins artificiel et moins factice. Il hait par-dessus tout l'emphase, le pathos, le genre gonflé et colossal, et il a raillé amèrement ces artisans de paroles sans cesse occupés à « ravauder l'oripeau qu'on appelle antithèse. » Il ne hait pas moins la fausse mélancolie, la sentimentalité, et il a persiflé à leur tour

> ..... Les pleurards, les rêveurs à nacelles,
> Les amants de la nuit, des lacs, des cascatelles....

Sarcasmes, soit dit en passant, qui ont dû faire plus d'une blessure, et qui expliquent peut-être plus d'un dédain.

Le défaut qui a marqué dès l'origine notre poésie contemporaine, et qui s'est aggravé de jour en jour, c'est le vague de la pensée et l'abus des mots. On peut dire d'elle tout entière ce que

Digitized by Google

notre plus éloquent critique a dit d'un des chefs de l'école moderne : « Elle a plus d'images que d'idées (1). » Dans sa mesure discrète, et malgré les éloges qui en atténuent la sévérité, ce jugement reste, à mon avis, le mot qui caractérise le mieux le côté faible de notre poésie contemporaine. Prenez-la même chez les maîtres, chez ceux qui l'ont portée si haut : l'un pareil « à un clairon suspendu et sonore » (c'est encore un beau mot de M. Villemain), qui retentit à tous les bruits héroïques, à tous les accents généreux; l'autre semblable à un luth éolien qui vibre au moindre souffle, et abandonne à toutes les brises des soupirs mélodieux. Combien de fois, même chez ces princes de la poésie moderne, et si vous mettez à part un petit nombre de morceaux exquis, combien de fois ne vous est-il pas arrivé de chercher sous l'ampleur exubérante de la forme la pensée indécise et flottante! Ne semble-t-il pas que souvent tous ces voiles de pourpre et d'or nous la cachent au lieu de l'orner? Que de strophes éclatantes dont les ailes battent presque dans le vide! Que de stances harmonieuses qui n'apportent à mon oreille qu'un vague murmure! C'est que le poète a tout donné à l'inspiration, rien à la réflexion; il n'a pas attendu que la pensée fût éclose et le sentiment développé; une vue superficielle lui a suffi, un à peu près, une émotion, moins que cela, une impression fugitive; et la force de l'inspiration l'emportant, il a chanté

> Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
> Comme l'eau murmure en coulant (2).

Mais ni l'eau qui coule, ni l'oiseau qui chante, ni le vent qui gémit ne sont tenus d'exprimer une idée ou un sentiment; et j'ai le droit sans doute de demander davantage au poète, s'il est vrai que la poésie soit faite pour parler à l'âme, et non pas seulement pour chatouiller l'oreille ou amuser l'esprit.

Ce défaut, qu'un œil attentif découvre déjà dans les premières œuvres des maîtres, et qui est frappant dans leurs dernières productions, s'est naturellement exagéré chez les disciples jusqu'à

(1) *Essai sur Pindare et la poésie lyrique*, p. 574.
(2) Lamartine, *le Poète mourant*.

Digitized by Google

devenir insupportable. Il ne manque pas d'écrivains aujourd'hui qui tournent la strophe avec une merveilleuse habileté ; la langue poétique est un instrument musical qui rend sous leurs doigts les accords les plus riches et les plus variés. Mais la poésie, j'entends celle des idées non des mots, celle des sentiments non des métaphores, la véritable poésie, où est-elle ? Vous êtes peut-être des virtuoses, êtes-vous des poëtes ?

Et c'est d'ailleurs une remarque assez affligeante à faire, que cette pauvreté de l'idée jointe à la richesse de la forme n'est pas aujourd'hui le défaut de la poésie seule. La même décadence atteint les autres arts. Promenez-vous dans la salle de nos expositions de peinture. Où trouver plus de savoir-faire, plus d'habileté dans le métier, un pinceau plus fin, souvent une couleur séduisante ? La nature a-t-elle été jamais étudiée de plus près, reproduite avec plus d'exactitude ? Que manque-t-il donc à la plupart de ces œuvres pour être des œuvres éminentes ? Une toute petite chose : une pensée, un sentiment, c'est-à-dire la poésie.

Eh bien, Alfred de Musset (j'ai hâte de revenir à lui après cette digression qui ne m'en a pas autant éloigné qu'on pourrait le croire), Alfred de Musset n'a jamais donné prise à cette critique, ou plutôt il brille justement par la qualité opposée. Jamais chez lui la pompe des mots ne masque le vide des idées ; jamais, pour écrire en vers, il ne s'est cru affranchi du soin vulgaire de penser ; et lui-même a fait là-dessus, avec une vivacité spirituelle, sa profession de foi littéraire :

Qui des deux est stérilité,
Ou l'antique sobriété
Qui n'écrit que lorsqu'elle pense,
Ou la moderne intempérance
Qui croit penser dès qu'elle écrit ?

Cette sobriété, qui est la qualité des maîtres, Alfred de Musset l'a au plus haut degré. Aussi, et surtout dans les œuvres de sa maturité, quelle fermeté de diction et quelle plénitude ! Comme la pensée soutient et porte le vers ! Comme l'image fait briller l'idée, qu'elle enchâsse sans la surcharger ! La phrase

Digitized by Google

leste et rapide ne s'alourdit point d'épithètes oiseuses. Rien d'obscur, d'indécis ni de nuageux : le dessin est aussi net que la couleur est franche. Je m'imagine, si j'avais à peindre sa muse, qu'au lieu de l'envelopper de longs voiles et d'attacher à ses épaules une tunique brodée ou un manteau de pourpre, je la représenterais vive, alerte et court vêtue, à la fois souriante et sévère, ajustée un peu à l'antique, le sein et les bras à demi nus, sans autres ornements que sa beauté et ses grâces libres et fières.

En cela encore, Alfred de Musset est un génie tout français. Il est de l'école française par la pensée, il en est par le style. Il en a gardé la langue souple et nerveuse, solide et brillante à la fois; la langue de Régnier et de Voltaire, assouplie et colorée par André Chénier. Avec ce dernier particulièrement, il a des ressemblances frappantes : ce sont visiblement deux poètes de la même famille, et malgré des diversités apparentes, de la même école. Chénier a-t-il rien écrit de plus charmant, de plus pur, de plus attique, de plus imprégné du sentiment de la beauté antique que le début de *Rolla*? Est-ce Chénier, est-ce Alfred de Musset qui a écrit ces vers :

Voici la verte Écosse et la brune Italie,
Et la Grèce, ma mère, où le miel est si doux,
Argos et Ptéléon, ville des hécatombes,
Et Messa la divine, agréable aux colombes;
Et le front chevelu du Pélion changeant;
Et le bleu Titarèse, et le golfe d'argent
Qui montre, dans ses eaux où le cygne se mire,
La blanche Oloossone à la blanche Camyre (1).

Un autre caractère, le plus remarquable, sans contredit, de la poésie d'Alfred de Musset, c'est sa personnalité énergique, et par là même sa sincérité et sa vérité.

Même parmi les lyriques, pour ne pas sortir du genre dont nous parlons, il y a deux familles très-distinctes de poëtes : les uns ont quelque chose d'impersonnel dans leur génie; ils sont comme les voix éclatantes de la foule, comme l'écho des senti-

(1) *La nuit de mai.*

Digitized by Google

ments qui ébranlent toutes les âmes humaines. C'est là leur gloire, et c'est aussi la raison de leur popularité. Comme ils traduisent éloquemment les pensées de tous, leurs paroles retentissent au loin et vibrent longtemps dans les intelligences.

D'autres, génies plus personnels, expriment surtout leur âme, traduisent surtout leurs pensées et leurs émotions, leurs joies et leurs douleurs. En cela encore ils parlent un langage qui, sans doute, s'adresse à tous, puisque toute pensée vraie et toute émotion forte sont communes à toute âme humaine, mais néanmoins ces pensées, ces sentiments, par cela même qu'ils portent une empreinte particulière, ne sont plus d'une application aussi générale. Ce n'est plus une monnaie courante, c'est une médaille ou un portrait.

Les premiers sont les lyriques proprement dits, les seconds sont les élégiaques. Ceux-ci sont moins universels, mais ils sont plus pénétrants ; ce qu'ils perdent en surface, ils le gagnent en profondeur. Ils reflètent moins les côtés généraux de l'âme humaine, mais ils expriment avec une vive éloquence les émotions qui les ont agités ; ils sont plus vrais, plus originaux, plus sincères. Ces poètes-là ne parlent pas à la foule, ils deviennent rarement populaires ; mais au point de vue de l'art, leur place n'est pas moins haute ; comme étude du cœur humain et comme expression de la passion, leurs écrits n'ont pas une moindre valeur. Alfred de Musset appartient à ce dernier groupe ; mais aux qualités ordinaires du genre il en a joint une autre qui suffirait à lui assigner le premier rang parmi nos élégiaques. Il a su unir l'énergie à la grâce ; il a donné à la *molle élégie* une force expressive, une puissance d'émotion qu'elle avait rarement atteinte. Le poëte élégiaque, ç'a été là le grand poëte en lui, le poëte original, et qui restera l'égal des plus illustres de notre siècle.

Il nous faut l'étudier de plus près à ce point de vue ; mais avant d'en venir à ses élégies, j'ai besoin de montrer par quelles phases a passé son talent, et quelles époques très-distinctes se marquent dans sa trop courte vie poétique.

Digitized by Google

## II.

On peut distinguer trois périodes successives dans la vie poétique d'Alfred de Musset. La première, antérieure à 1830, est celle des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Presque écolier encore — il avait dix-huit ans, — entré (c'est lui qui l'a dit) comme garçon

> Dans la grande boutique
> Romantique,

il en a pris naturellement les couleurs et le ton; il en imite les hautes fantaisies. Dans cette imitation, il est vrai, il apporte déjà une verve, une force d'imagination singulières. Mais à chaque instant, on est dérouté, déconcerté par de bizarres contrastes. L'affectation se mêle aux grâces naturelles. L'auteur a l'air de se moquer de son lecteur, de ses héros, de lui-même. Il se passe toutes les licences; il brave, comme on l'a dit, la morale aussi bien que la prosodie; il affiche l'impiété, le cynisme d'un roué. Il y a dans *Mardoche* à la fois du Candide et du don Juan. Le livre fit scandale. C'était évidemment l'œuvre d'un esprit rare et brillant; nul ne pouvait encore soupçonner quels trésors de poésie il portait en lui.

Une seconde période, plus riche, plus variée, s'étend de 1830 à 1833, c'est la période de transition. Ici encore nous retrouvons bien, çà et là, notre poëte railleur et licencieux des *Contes d'Espagne et d'Italie; Namouna* est bien, sauf une incontestable supériorité, la sœur cadette de *Mardoche*. Et quel changement, cependant! Comme en quelques années cet adolescent de tout-à-l'heure est devenu un homme! Comme l'écolier qui, naguère, raillait ses maîtres en les contrefaisant, est devenu déjà un maître lui-même! Quels accents par moments! Quelle inspiration et quel souffle! Le poëte est en possession de son talent.

On le sent déjà dans l'invocation au Tyrol qui précède le *Spectacle dans un fauteuil*. On le sent surtout dans le drame lyrique intitulé *la Coupe et les Lèvres*. L'idée de ce poème est belle et élevée. Franck, cœur dévoré par l'ambition et l'envie, a

Digitized by Google

épuisé en vain la gloire et la débauche ; las et désenchanté, il revient à la fin demander le bonheur aux affections pures, à l'amour chaste qu'il avait dédaignés : mais l'expiation l'attend sur le seuil, et la coupe se brise dans sa main quand il allait la porter à ses lèvres. Cette idée, le poëte l'a résumée dans ces beaux vers qu'il met dans la bouche de Franck lui-même :

Le cœur d'un homme jeune est un vase profond ;
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense, et la tache est au fond.

J'ai dit que *Namouna* appartenait à la même veine que *Mardoche*. Il y a loin toutefois de l'un à l'autre. Ici, à côté des fantaisies *humoristiques* et des caprices d'une verve parfois trop libre, on voit briller des éclairs d'éloquence, on sent des élans magnifiques de poésie. J'admire moins que ne l'ont fait des critiques très-autorisés le fameux morceau sur don Juan. Non pas que, comme facture et comme style, il n'y ait là une touche singulièrement vigoureuse ; mais j'avoue que l'idée m'en plait peu. Faire de don Juan un symbole de l'humanité à la recherche de l'idéal, une âme éprise de la beauté suprême, la poursuivant obstinément dans ses manifestations imparfaites, même à travers la débauche et le sang,

Et fouillant dans le cœur d'une hécatombe humaine,
Prêtre désespéré, pour y chercher son Dieu,

c'est une conception étrange, plutôt bizarre que grande, où je ne retrouve pas la justesse ordinaire et la sobriété de goût d'Alfred de Musset, et où je ne puis m'empêcher de voir la trace d'une influence étrangère, une inspiration empruntée à cette école alors dominante qui mettait du symbolisme partout, donnait ses paradoxes pour des idées philosophiques, et prenait trop souvent le gigantesque pour le sublime. Mais, je le répète, il y a dans ce morceau une vigueur, un éclat remarquables ; et là, comme dans maint endroit du même poème, on reconnaît l'ongle du lion.

Et pourtant, le grand poète ne s'est pas encore révélé. Ce n'est qu'avec *Rolla* qu'il entre dans son plein épanouissement. Je re-

Digitized by Google

viendrai tout à l'heure sur *Rolla* pour parler de l'idée philosophique qui a inspiré ce poème ; je ne l'envisage ici qu'au point de vue littéraire et poétique, et je le signale seulement comme l'œuvre qui marque la dernière transformation du poète. Le poète badin et raillenr n'est plus : un autre a pris sa place, grave, triste, passionné. Des pensées plus hautes lui inspirent des chants plus sévères. A travers quelque déclamation qui reste encore, malgré une recherche d'effets violents et de contrastes heurtés qui semblent un dernier tribut payé au goût du temps et aux influences d'école, un esprit nouveau éclate ici. Un souffle plus large anime cette poésie. Le style s'est élevé comme la pensée ; il atteint par moments la perfection dans la pureté et la grâce.

Mais j'ai hâte d'arriver à l'œuvre capitale, à l'œuvre éminente d'Alfred de Musset. Les *Nuits*, voilà son incontestable chef-d'œuvre ; voilà les vers auxquels son nom restera attaché, comme le nom de Lamartine au *Lac*, comme le nom d'André Chénier à *la jeune Captive*. La poésie française, on l'a dit justement, n'a pas d'élégies plus pures et plus touchantes ; je crois pouvoir ajouter qu'elle n'en a pas qu'on puisse comparer à celles-ci pour le pathétique, la vérité, l'éloquence passionnée.

Certes, notre siècle a entendu des chants d'une admirable tristesse. Deux grands poètes ont marqué en ce genre par des qualités diverses ; l'un qui mettait au service de la plus puissante imagination de ce temps-ci la langue la plus éblouissante ; l'autre qui joignait à la mélancolie rêveuse une élégance et une harmonie sans égales. Mais à tous deux il a manqué la chose suprême, je veux dire la passion et la flamme. Leur poésie est tout idéale ; leurs amours sont des amours de tête ; leurs douleurs, des douleurs poétiques et, si j'ose dire, littéraires. L'imagination et une sorte de sensibilité nerveuse en font tous les frais.

Or, si la puissance de l'imagination peut jusqu'à un certain point faire illusion, si le prestige du talent parvient à exprimer une certaine tristesse et, si je puis dire, une certaine dose de mélancolie, il y a dans la douleur humaine un degré de profon-

Digitized by Google

deur où le talent, même le plus prodigieux ne saurait atteindre : ni l'esprit, ni l'imagination n'y suffisent ; il y faut le cœur, il y faut les angoisses véritables et les déchirements de la nature. Il y a de ces accents d'éloquence, de ces cris partis des entrailles que nul art au monde ne peut ni trouver ni feindre. — C'est pour cela que les grands lyriques dont je parle sont restés, à mon avis, dans l'élégie passionnée, inférieurs à Alfred de Musset. Poètes incomparables dans les autres genres, poètes divins, je l'accorde : il a été plus qu'eux poète humain, poète du cœur. Ce n'est pas, lui, un rêveur nonchalant qui exprime en strophes solennelles des pensées philosophiques sur la brièveté de la vie, sur l'instabilité de l'homme au sein de l'immuable nature, ou qui, assis au bord des flots, sous les orangers de Sorrente, chante harmonieusement les vagues mélancoliques du soir ou les pâles amours de sa jeunesse. Non, c'est un homme qui a aimé, qui a souffert, et qui, en me racontant ses souffrances, verse de vraies larmes, pousse de vrais sanglots ; c'est un homme qui porte au flanc une blessure et qui écrit avec le sang de son cœur. Là est la source de son éloquence, là est le secret de l'émotion qu'il me donne. *Si vis me flere, dolendum est...*

Alfred de Musset était arrivé avec *Rolla* au point à peu près où le talent seul pouvait le porter : le goût pouvait s'épurer, la pensée s'affermir ; le talent poétique était parvenu à sa complète floraison. Une grande douleur lui apporta ce quelque chose d'achevé qui lui manquit encore. Le charbon ardent toucha ses lèvres et les purifia. Il sembla que son génie, en passant par la flamme, s'y fût dégagé des éléments grossiers, comme un métal qui laisse ses scories dans la fournaise et qui coulera dans le moule plus pur et plus sonore. A bien dire, c'était une faculté nouvelle qui se révélait dans le poète ; une corde qui n'avait pas vibré encore venait de résonner tout-à-coup, et c'était celle qui dans le cœur de l'homme a rendu de tout temps les sons les plus puissants et les plus beaux.

Je n'ai jamais lu sans émotion le début de la *Nuit de mai*, ce dialogue de la muse et du poète qui commence à demi-voix, caressant et plaintif, tour à tour triste comme un sanglot et joyeux comme l'hymne du printemps ; cet appel de la muse qui s'éveille

Digitized by Google

à l'aurore, et comme une mère au berceau de son enfant, murmure un doux chant à l'oreille du bien-aimé :

Poète, prends ton luth et me donne un baiser.
La fleur de l'églantier sent ses bourgeons éclore.
Le printemps naît ce soir; les vents vont s'embrâser;
Et la bergeronnette, en attendant l'aurore,
Aux premiers buissons verts commence à se poser.
Poète, prends ton luth, et me donne un baiser.

Enseveli et comme abîmé dans sa douleur, secouant péniblement la torpeur qui l'accable, le poète entend à peine cette voix pourtant si connue : d'étranges visions passent devant ses yeux, et il s'agite, inquiet, éperdu, avec des paroles entrecoupées, sous le souffle divin qui le touche et le fait frémir. Bientôt cependant la mémoire lui revient; il reconnaît sa sœur, son immortelle. L'appel de la muse devient plus pressant; elle lui rappelle leurs amours d'autrefois; elle l'exhorte à reprendre son luth délaissé; elle chante, et dans ses chants, tantôt gracieux, tantôt sévères, déploie à ses yeux tous les trésors de la poésie. Elle achève enfin par cette magnifique exhortation à tromper sa douleur en l'exhalant :

Laisse-la s'élargir cette sainte blessure
Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur.
Rien ne nous rend plus grands qu'une grande douleur.
. . . . . .
Les chants désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots..., etc.

Il y a là tout un drame intime; et je ne sais rien de plus poignant que le contraste de cette âme triste jusqu'à la mort avec cette nature souriante qui s'éveille et refleurit au souffle du printemps. Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer ici, ou de l'expression contenue de la douleur dans la bouche du poète, ou de la richesse de poésie qui déborde dans les chants de la muse.

Les trois *Nuits* suivantes ne sont que le développement de la même pensée. Il me semble y apercevoir un lien logique, une suite et une gradation qui nous font assister aux émotions diverses, aux sentiments contraires par où l'âme du poète a passé tour à tour.

Digitized by Google

Dans la *Nuit de décembre*, il est sorti de ce mortel assoupissement où l'excès de la douleur l'avait plongé. Ses larmes coulent à la fois amères et douces. Un ami mystérieux est venu s'asseoir à son chevet et calmer ses premières agitations. Ce fantôme vêtu de noir « qui lui ressemble comme un frère, » cette pâle vision qui l'a suivi partout, ce compagnon assidu qu'il a vu apparaître à toutes les heures tristes de sa vie, c'est la solitude. L'allégorie, si froide d'ordinaire, a ici, grâce à la profondeur de l'accent, quelque chose d'étrange et de saisissant.

Mais la blessure mal fermée s'est rouverte. Le poète a cherché dans les plaisirs du monde et les folles amours une distraction à la souffrance qui le tue. C'est la muse qui reprend la parole dans la *Nuit d'août*. Elle gourmande son oisiveté; elle se plaint de l'abandon où il la laisse; elle lui reproche de dissiper sa jeunesse et son génie. Vain effort : ce cœur désespéré demande aux passions sans frein l'oubli de ses maux et de lui-même :

O muse, que m'importe ou la mort ou la vie?
J'aime, et je veux pâlir; j'aime, et je veux souffrir.
J'aime, et pour un baiser je donne mon génie;
J'aime, et je veux sentir sur ma joue amaigrie
Ruisseler une source impossible à tarir.

Enfin, dans la *Nuit d'octobre*, le poëte, las des faux plaisirs, guéri, ou se croyant tel, revient à la muse comme à la seule consolatrice. Il lui raconte ses souffrances, comme pour s'attester à lui-même qu'elles sont dissipées. Mais, peu à peu, au récit de ses maux, la douleur et la colère se rallument dans son sein; il éclate en malédictions terribles. La muse alors, d'une voix douce et austère, le contient et l'apaise; et elle fait entendre, sur la loi divine de la douleur, sur l'épreuve salutaire qu'elle impose à l'homme, des accents d'une admirable éloquence :

L'homme est un apprenti; la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.
C'est une dure loi, mais une loi suprême,
Vieille comme le monde et la fatalité,
Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême,
Et qu'à ce triste prix tout doit être acheté.

Digitized by Google

Les moissons pour mûrir ont besoin de rosée;
Pour vivre et pour sentir l'homme a besoin des pleurs.
La joie a pour symbole une plante brisée,
Humide encor de pluie et couverte de fleurs.

Bien qu'il y ait dans la *Nuit de décembre* une grâce pénétrante et pleine de charme, dans la *Nuit d'août* un souffle élevé, la *Nuit de mai* et la *Nuit d'octobre* l'emportent pour le mouvement, le pathétique et la passion. Mais, quelques nuances qu'on y signale et quelque ordre qu'on assigne à ces compositions si originales, on peut dire que celui qui a écrit de tels vers ne mourra point. N'eût-il laissé que ces quatre élégies, sa place est entre les plus grands, parmi les peintres du cœur humain et les chantres de la douleur.

Je me suis arrêté longtemps aux élégies : mais c'est là qu'Alfred de Musset a mis toute son âme; c'est là qu'est son plus beau titre de gloire. Il y a pourtant en lui un autre côté, non moins élevé, non moins sérieux, par où s'est montré aussi le grand poëte.

En même temps que la douleur ouvrait dans cette âme profondément sensible des sources nouvelles de poésie, une transformation non moins remarquable se faisait dans cette intelligence, jusque-là livrée au scepticisme. Son esprit était frappé, ce semble, en même temps que son cœur; et, soit progrès de l'âge, soit désenchantement des passions, une émotion religieuse pénétrait en lui à peu près à la même heure où un grand chagrin l'éprouvait.

A ce fils d'un siècle incrédule, il ne faudra jamais demander, sans doute, ni les élans d'une foi naïve, ni les fermes convictions d'un philosophe. Mais chez cet homme, longtemps abandonné aux entraînements du cœur et des sens, une pensée sérieuse est née un jour; et, plein d'anxiété, las du doute, tourmenté du besoin de croire, il a levé les yeux vers le ciel. C'est là une histoire bien connue en ce temps-ci; c'est un chemin par où bien d'autres que lui ont passé. Seulement, dans un esprit qui semblait si léger, si sceptique, si froidement railleur, une telle révolution a quelque chose de plus frappant; et j'ajoute que lors-

Digitized by Google

qu'elle s'accomplit dans une âme si sincère, il y a là une étude morale qui ne laisse pas d'être instructive.

Le premier indice de ce changement se montre dans *Rolla*. L'inspiration de ce poëme, la pensée qui y domine, c'est la plainte amère du doute, c'est le gémissement d'une âme vide et nue, qui avoue son scepticisme et qui le maudit. Un retour mélancolique vers les temps de foi, surtout un sentiment profond des misères morales de notre temps dénué d'idéal et d'espérance, voilà ce que le jeune poëte a exprimé avec une grande vigueur et une grande magnificence de style.

Dans la *Lettre à Lamartine*, cette disposition d'esprit s'accuse encore davantage. Le progrès de la pensée philosophique, ou, si on veut, du sentiment spiritualiste est manifeste. La douleur a achevé ce qu'avait commencé le travail de la réflexion : elle a ouvert les yeux du poëte; il a vu Dieu au fond de l'immensité, et la pensée d'une âme immortelle est venue le consoler et tarir ses pleurs. Ils étaient dignes assurément du grand poëte auquel il les adressait les vers où il exprime avec tant d'élan les sublimes espérances dont vit l'humanité :

Créature d'un jour qui t'agites une heure,
De quoi viens-tu te plaindre et qui te fait gémir?
. . . . . .
Ton corps est abattu du mal de ta pensée;
Tu sens ton front peser et tes genoux fléchir.
Tombe, agenouille-toi, créature insensée :
Ton âme est immortelle, et la mort va venir!

Enfin, dans l'*Espoir en Dieu*, le cœur du poète achève de se montrer à découvert. Le dégoût de la vie, l'amertume des passions l'ont gagné : rien ici-bas n'a apaisé cette soif de bonheur, cet amour de l'idéal qui le consument. Il a beau essayer de se rattacher à la terre, son âme, chose légère, tend à remonter vers le ciel. Il a beau vouloir ne vivre que de la vie des sens : la pensée de l'infini l'agite et le tourmente; il ferme les yeux et il la voit sans cesse; il veut fuir, et elle s'attache à lui. Personne n'a exprimé avec une concision plus énergique, avec une justesse plus saisissante ce tourment secret que l'idée de l'infini cause dans certaines âmes, cette sorte d'obsession qu'elle exerce

Digitized by Google

aujourd'hui sur les esprits, en dépit de nos agitations fiévreuses et de notre sensualisme pratique :

Je voudrais vivre, aimer, m'accoutumer aux hommes,
Chercher un peu de joie et n'y pas trop compter,
Faire ce qu'on a fait, être ce que nous sommes,
Et regarder le ciel sans m'en inquiéter.
Je ne puis... Malgré moi l'infini me tourmente.
Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir ;
Et quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre, et pourtant de le voir.
Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux?
Passer comme un troupeau, les yeux fixés à terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux?
Non, c'est cesser d'être homme et dégrader son âme.
Dans la création le hasard m'a jeté;
Heureux ou malheureux, je suis né d'une femme,
Et je ne puis m'enfuir hors de l'humanité...
. . . . . .
Une immense espérance a traversé la terre :
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

Les mystères de la foi l'épouvantent; la fausse sagesse des épicuriens le remplit de dégoût; les systèmes hasardeux des philosophes ne lui offrent qu'incertitude et contradiction. Il tombe à genoux, il prie : un cri d'angoisse s'échappe de ses lèvres, et l'invocation qu'il adresse à Dieu s'achève en un hymne d'espérance. C'est peu, dira-t-on ! Et moi je dis : c'est beaucoup ! c'est beaucoup à qui, parti de si loin, est venu jusque-là seul, et par les âpres sentiers du doute. Mais cela même fût-il si peu de chose, j'aime la sincérité de cet homme qui me raconte ses erreurs et ses anxiétés, ses troubles et ses indécisions. Nous avons tant vu de bardes chrétiens qui n'avaient de chrétien que le nom ! Nous avons entendu tant d'hymnes pieux démentis par les chants du lendemain ! Une religiosité banale et de convention a si souvent affadi la poésie de nos jours ! Celui-ci, du moins, se montre tel qu'il est; il ne met pas un costume de fantaisie; il étale devant moi les plaies de son cœur; et c'est pour cela qu'il m'intéresse et m'émeut. Qui donc n'a pas souffert, plus ou



Digitized by Google

moins, du mal qu'il nous décrit? Et n'est-ce pas là la vraie *Confession de l'enfant du siècle?*

## III

J'ai dit en commençant que je ne voulais parler que du poète, et je borne ici ces réflexions déjà longues. Non pas qu'il n'y eût à signaler dans l'œuvre d'Alfred de Musset, si on voulait épuiser le sujet, bien des vers charmants en plus d'un genre. Il faudrait citer, par exemple, la pièce intitulée *Souvenir,* qui se rattache à ses grandes élégies, et qui n'est pas indigne d'en être rapprochée. Il faudrait noter plusieurs morceaux (*Sur la Paresse, Une soirée perdue, Après une lecture*), où l'auteur, pour railler quelques travers de notre temps, a su retrouver la langue nerveuse et un peu rude de notre vieux satirique Régnier. Enfin on ne pourrait se dispenser de rappeler des contes en vers, comme *Simone* et *Silvia,* deux ingénieuses imitations de Boccace; comme *Une bonne fortune,* l'une de ses plus aimables fantaisies : et ici, il y aurait peut-être à faire remarquer qu'Alfred de Musset a donné à ce genre du conte un caractère nouveau, original, en mêlant à sa gaieté native une pointe de sentiment, en alliant avec une grâce piquante l'enjouement et la rêverie, le badinage et une nuance d'émotion.

Mais mon dessein, je le répète, a été seulement d'insister sur les grands côtés de ce talent qui sont précisément les moins connus et les moins appréciés. Pour moi, tout Alfred de Musset, j'entends le grand poète, celui que connaîtra la postérité, est dans les six ou sept poèmes que je viens d'étudier. Croit-on que, parmi nos contemporains, beaucoup sauvent avec eux de l'oubli un plus riche bagage? Que dire au surplus qui n'ait été déjà dit cent fois, et mieux que je ne le pourrais faire, de ses œuvres en prose, *Nouvelles* et *Comédies?* Il y a mis sans doute prodigieusement d'esprit et du meilleur, une délicatesse, une fleur d'imagination qui font de plusieurs de ces compositions autant de petits chefs-d'œuvre; mais cela appartient encore au côté fin et

Digitized by Google

gracieux de son talent, et, sous ce rapport, on lui a rendu justice depuis longtemps.

Peu d'hommes ont reçu du ciel en naissant des dons plus brillants et plus variés. Alfred de Musset s'est essayé dans les genres les plus divers, le drame et la comédie légère, la nouvelle et le conte en vers, le sonnet et la chanson, l'élégie et la satire, le poème badin et le poème philosophique : il a réussi dans tous, excellé dans plusieurs, et, dans un en particulier, dépassé tous ses émules. D'autres ont eu peut-être des qualités plus éclatantes, la hardiesse des pensées, l'élan lyrique, la splendeur de la forme, une veine plus abondante et plus large. Il a eu, lui, les inspirations de l'âme autant que la richesse de l'imagination ; il a eu la profondeur du sentiment, l'éloquence du cœur, le feu de la passion ; ajoutez-y la grâce exquise, la distinction, la pureté. Chose remarquable : tandis que plus d'un poète de ce temps-ci est allé sans cesse se relâchant de sa correction première, lui, au contraire, de jour en jour, est devenu plus sévère pour lui-même et a châtié davantage son style. Chacun de ses pas a été un effort vers cette perfection, qui est l'idéal de l'art. Et combien vîte il s'en était approché ! Enfant gâté du romantisme à dix-huit ans, il écrivait à vingt-quatre ans *Rolla* et ses élégies dans une langue qui, pour la fermeté et la pureté élégante, est digne des grands maîtres de notre littérature.

Pourquoi, hélas ! ce merveilleux esprit n'a-t-il pas porté une plus abondante moisson ? C'est un regret dont on ne peut se défendre. Mais qui sait ? Sans le coup qui l'a frappé, il eût été moins grand sans doute. Si cette douleur a brisé son génie avec sa vie, c'est à elle qu'il a dû ses plus belles inspirations. Quel poète n'achèterait à pareil prix la gloire ? Et pour nous, postérité égoïste, qui jouissons de ces chants sublimes que la souffrance arrache aux âmes privilégiées, nous ne pouvons maudire l'épreuve qui les a atteintes, et nous serions, Dieu nous pardonne, tentés de regretter que de si belles larmes n'eussent point coulé.

EUGÈNE POITOU.

Digitized by Google

# DE QUELQUES ERREURS

## RELATIVES A L'HISTOIRE

# DE LA MARINE FRANÇAISE

---

### IV. LES CORSAIRES SOUS LOUIS XV.

Une discussion intéressante, et curieuse à plus d'un titre, vient d'avoir lieu dans le sein de l'Académie des sciences morales et politiques. Le point litigieux était celui de savoir si le droit de la guerre, dans l'état actuel de nos idées et de nos mœurs, comporte encore, au profit des particuliers, la possibilité de faire la *course*, c'est-à-dire d'armer des vaisseaux dont la destination spéciale est de capturer les bâtiments marchands qui naviguent sous le pavillon ennemi. En elle-même, la question est extrêmement délicate, et nous comprenons fort bien qu'elle divise les meilleurs esprits; mais on conçoit moins aisément que les illustres membres de la section des sciences morales, toutes les fois qu'ils se sont écartés du terrain du droit et des considérations philosophiques, se soient montrés, pour la plupart, renseignés inexactement sur les faits les plus caractéristiques de

Digitized by Google

l'histoire de nos corsaires (1). Par exemple, les adversaires des « lettres de marque » ne doutent pas le moins du monde de l'inutilité absolue des armateurs au point de vue militaire. M. Michel Chevalier, entre autres, nous les montre toujours prêts à se jeter sur des navires sans défense, mais toujours disposés aussi à se couvrir de voiles, et à prendre la fuite dès qu'on signale un vaisseau de guerre. Bref, il est intimement convaincu que les *privateers* n'ont jamais servi à rien, ni pour la défense des côtes, ni pour les diversions sérieuses qu'on pouvait attendre d'eux (2).

C'est une erreur capitale contre laquelle il est d'autant plus nécessaire de protester qu'elle émane d'une autorité plus haute, et par conséquent plus propre à lui donner du crédit.

Sans doute, il ne faut pas qu'on s'exagère le rôle des armateurs dans une guerre maritime. Jamais ils ne parviendront à constituer une force réelle. Qu'on réunisse dix corsaires, choisis parmi les plus braves et les plus expérimentés, on n'en fera pas une escadre. Je l'ai dit très nettement, quand il s'est agi de défendre les officiers de l'ancien « Grand-Corps » contre les injustes attaques de l'ignorance ou de l'esprit de parti, et je persiste à penser que cette opinion est fondée. Mais je ne saurais admettre qu'on veuille rayer, d'un trait de plume, tout ce que les armateurs ont fait d'utile et de vraiment grand, surtout aux époques où le pavillon de la France avait perdu de son éclat.

Qui donc a conduit le prince Charles-Edouard en Écosse, en 1745, alors que la marine royale avait échoué dans sa tentative

(1) Je me sers du mot « corsaire » pour me conformer à l'usage actuel. Autrefois, on n'employait pas cette expression. On disait, en France, « armateur, » en Angleterre « *privateer.* »

(2) « Ils ne défendent pas le sol national; ils n'en défendent pas davantage les approches; ils se tiennent au loin, mais au moins à cette distance, se mettent-ils en travers des navires de guerre ennemis? Pas du tout; ils les fuient à tire d'ailes. Ils ne se précipitent que sur des navires désarmés. Ils attaquent et pillent surtout la marine marchande des neutres dans laquelle le commerce a cherché un refuge. C'est pour ces faciles prouesses, où l'on ne court aucun danger, qu'ils réservent leur héroïsme. » (M. MICHEL CHEVALIER. *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.* Janvier 1861, première livraison, page 136.)

Digitized by Google

pour effectuer un débarquement à Dungeness? Un corsaire. Qui lui a porté des secours, en 1746? Un corsaire. Et lorsque l'expédition fut manquée, lorsque la bataille de Culloden eut anéanti les espérances du Prétendant, qui donc traversa la croisière anglaise pour aller le recueillir, errant et fugitif, sur les grèves du Lochaber? Encore un corsaire.

Et qu'on ne croie pas qu'il y ait eu plus de bonheur que d'audace dans le succès de ces entreprises. Les côtes d'Angleterre étaient bien gardées; chaque fois, il fut nécessaire de forcer le passage. Au moment du départ de France, tandis que l'héritier des Stuarts traversait la Manche, sur la frégate de l'armateur Antoine Walsh, le vaisseau l'*Élisabeth*, de 64 canons, armé en course, livrait un combat des plus vifs au vaisseau de ligne anglais le *Lion*, de 70, capitaine Brett. On peut lire, dans le *Mercure de France* du mois d'août 1745, la relation détaillée de cette rencontre qui fit le plus grand honneur au lieutenant Pierre-Jean Bart, petit-neveu du héros de Dunkerque, appelé à commander l'*Élisabeth*, par suite de la mort du capitaine (1). Le *Lion* était réduit et allait tomber aux mains du vainqueur, lorsqu'une violente bourrasque sépara les combattants.

On objectera peut-être que le vaisseau l'*Élisabeth*, bien qu'il fût armé en course par des négociants de Dunkerque, était réellement un vaisseau de l'Etat. Mais il n'est pas difficile de retourner l'argument et de l'invoquer en sens contraire. Il fallait, en effet, que le gouvernement attachât une grande importance au développement de la course et aux succès des armateurs, pour qu'il ne craignît point de leur confier des frégates et même des vaisseaux de ligne. D'ailleurs, je ne suis pas en peine de trouver d'autres exemples. Les deux navires qui soutinrent, l'année suivante, un combat si glorieux contre la division du capitaine Noël, dans la baie de Loch-Nova, étaient deux corsaires du port de Nantes, la *Bellone*, commandant Lory, et le *Mars*, commandant Rouillé. Partis de Nantes avec un chargement de muni-

(1) Pierre Dhao, de Dunkerque, capitaine de la marine marchande, et non le marquis d'O, comme l'ont cru plusieurs historiens trompés par la ressemblance du nom.

Digitized by Google

tions et de vivres pour l'armée du Prétendant, ils étaient à l'ancre sur la côte d'Ecosse, lorsqu'ils furent assaillis à l'improviste par le vaisseau le *Lévrier* et les sloops de guerre le *Baltimore* et la *Terreur*. Tout semblait promettre aux agresseurs un succès facile. Le *Mars*, surpris au mouillage et contraint d'appareiller sous le feu de l'ennemi, reçut plus d'une bordée avant de pouvoir répondre. Désemparé et réduit à la position la plus critique, il eût probablement succombé, s'il n'eût été secouru par la *Bellone* qui fut sous voiles en un moment. L'intervention de cette frégate changea la face des choses. Par l'habileté de ses manœuvres et la vivacité de son feu, le capitaine Lory obtint bientôt des résultats qui compensaient l'inégalité des forces, et la division anglaise dut abandonner le théâtre de l'action, après cinq heures d'une lutte opiniâtre (1).

C'est le moment de faire remarquer que la marine britannique — j'entends parler de la marine militaire — a trouvé, plus d'une fois, dans les armateurs des adversaires vraiment redoutables. On a dit, à l'Académie, que leurs succès pendant la guerre de la succession d'Espagne avaient amené les Anglais à conclure la paix d'Utrecht, et ceux qui parlent ainsi peuvent s'appuyer à bon droit sur les faits et sur l'histoire. Mais ceux qui les contredisent, ceux qui croient que les corsaires se hâtent de fuir « à tire d'ailes » devant un ennemi supérieur, ceux-là ne connaissent ni le courage indomptable dont ils ont donné tant de preuves, ni les moyens d'action dont ils disposent.

Il ne faut pas croire, en effet, que les vaisseaux des armateurs fussent de faibles navires. La frégate du fameux Thurot, le *Maréchal de Belle-Isle,* portait 40 canons, et pouvait se mesurer sans désavantage, non seulement avec les plus gros transports de la Compagnie des Indes, mais encore avec les croiseurs et les garde-côtes de S. M. Britannique. On en eut plus d'une fois la preuve pendant la glorieuse campagne du mois de juillet 1757, et notamment lors de la rencontre du *Maréchal de Belle-Isle*

(1) Je ne puis rapporter ici toutes les actions maritimes qui se rattachent à l'expédition du prince Édouard ; pour en finir sur ce point, je me bornerai à dire que le prince fut ramené en France par les armateurs Beaulieu-Tréhouart et Marion-Dufresne, de Saint-Malo.

Digitized by Google

avec le *Dolphin* et le *Solebay*. Après une action des plus vives, ces deux vaisseaux, qui se croyaient sûrs de prendre le célèbre corsaire, furent obligés de l'abandonner.

Je puis même donner un exemple d'un succès plus brillant encore. Le 29 octobre 1762, le bâtiment de guerre anglais le *Basilic*, portant 18 canons et 60 hommes d'équipage, fut abordé et enlevé par le corsaire de Bayonne l'*Audacieuse*, portant aussi 18 canons, mais fort de 140 hommes; fait d'autant plus digne d'attention, qu'on ne citerait pas, durant tout le règne de Louis XV, un seul navire de la marine royale qui ait été pris par un *privateer*.

Rien de plus significatif, d'ailleurs, que ce qui se passait alors dans les esprits, en France et en Angleterre. En France, on opposait les succès des armateurs aux revers multipliés de la marine militaire, et l'on croyait — peut-être de bonne foi — que les Thurot, les Canon et les Decock étaient seuls capables de relever l'honneur de nos armes. Opinion insensée, comme je l'ai montré ailleurs, mais opinion qui s'explique en présence d'événements désastreux. En Angleterre, chose étrange! à la fin du règne de Georges II, au moment où la prépondérance navale de la Grande-Bretagne était le mieux établie, un sentiment tout-à-fait semblable se traduisait, dans la cité de Londres, par une curieuse manifestation. Le héros vraiment populaire, celui qui avait alors le monopole de la célébrité, ce n'était ni Hawke, ni Boscawen, ni aucun des grands hommes de mer qui fondaient alors la suprématie du pavillon britannique sur les ruines de notre puissance maritime et coloniale; c'était le capitaine John Lockart, commandant la frégate de S. M. le *Tartare*. Il faut lire les écrits du temps pour se faire une juste idée de l'enthousiasme des Anglais vis-à-vis de ce personnage. On ne savait comment louer dignement les services qu'il avait rendus. Les négociants et les assureurs de Londres, pour perpétuer le souvenir de leur admiration et de leur reconnaissance, imaginèrent de lui offrir, dans une réunion solennelle, une pièce d'orfèvrerie d'un travail admirable, sur laquelle le burin d'un habile artiste avait retracé ses principaux exploits. Qu'avait donc fait le capitaine Lockart, pour mériter à ce point la faveur universelle? Il avait eu la rare

Digitized by Google

fortune, dans le cours de l'année 1757, si fatale au commerce de la Grande-Bretagne, de prendre à lui seul sept corsaires. Voilà quels succès obtenaient alors l'hommage public de la Cité de Londres et les applaudissements d'un peuple qui se disait maître des mers !

Est-il besoin d'insister sur la portée d'un incident dont tous les raisonnements du monde ne détruiront pas le caractère ? Je ferai seulement remarquer que l'histoire, jusqu'à ce jour, n'a pas tenu assez de compte de cette manifestation importante, qui montre clairement de quel poids pesaient alors, dans les destinées de la guerre, les intrépides armateurs si vivement acclamés de ce côté-ci de la Manche, si redoutés sur la rive opposée.

Au surplus, on croyait, en ce temps-là, faire acte de patriotisme et non de cupidité, en équipant un corsaire. C'est dans ce but que les dames de Londres s'étaient réunies pour armer, à leurs frais, le navire le *Terrible*, qui portait 24 canons et 200 hommes d'équipage, et dont le commandement fut confié à des officiers éprouvés, nommés — surnommés peut-être — le capitaine Death et le lieutenant Devil. Vers la fin de décembre 1756, le *Terrible* mit à la voile. Il ne tarda pas à rencontrer le *Grand-Alexandre*, de Nantes, qui fut enlevé à l'abordage, après un combat sanglant. C'était un glorieux début, et déjà les heureux vainqueurs revenaient en triomphe vers le port, traînant leur prise à la remorque, lorsque survint tout-à-coup la *Vengeance*, de Saint-Malo. Reprendre le *Grand-Alexandre* fut l'affaire d'un instant ; mais cet exploit ne suffit pas à l'ardeur des braves Malouins. On porte sur le *Terrible*, on arrive par son travers, et la lutte s'engage, opiniâtre, furieuse, la plus horrible, peut-être, dont l'histoire de la marine ait gardé le souvenir. Le capitaine Bourdas, qui commande la *Vengeance*, est mortellement frappé ; il est aussitôt remplacé par son second, M. de Bréville, et le combat continue, d'autant plus violent, que les Français, supérieurs en force, sont exaspérés de la mort de leur chef et de la résistance qu'ils éprouvent. Enfin, l'avantage leur reste, ils sont maîtres du *Terrible*, dont l'ennemi ne peut plus défendre l'accès. Mais alors un douloureux spectacle vient s'offrir à leurs regards et mêler une émotion cruelle à l'ivresse de la

Digitized by Google

victoire. Ils ne trouvent sur leur prise que des morts et des mourants.

Ce succès payé si cher, ce courage du désespoir, sont-ils donc ce qu'on appelle « montrer un facile héroïsme? »

J'ai dit que le patriotisme, et non la cupidité, était souvent le mobile qui déterminait l'armement des corsaires. S'il pouvait y avoir quelque doute sur ce point, il serait levé par le texte même de la délibération des États d'Artois, dans leur assemblée générale du mois de novembre 1778, délibération dont voici la teneur :

« Il a été résolu par acclamation de faire incessamment cons-
» truire et mettre en mer, aux frais de la province, une frégate
» de la plus grande force, armée en course, portant du canon
» de 24 livres de balles, qui sera nommée l'*Artois;* de charger
» les députés généraux et ordinaires de choisir pour la com-
» mander, des gens de cœur et d'honneur qui promettront de
» mourir plutôt que de se rendre jamais; d'accorder entrée et
» séance aux Etats au commandant, après qu'il aura conquis un
» vaisseau ennemi qui lui sera supérieur en force; de réserver
» le produit des prises qu'il fera pour armer d'autres frégates,
» dont les prises seront perpétuellement employées à en armer
» de nouvelles; de prélever sur ces prises le montant des récom-
» penses que les Etats accorderont aux gens de l'équipage qui se
» seront distingués; d'assurer la protection et les faveurs des
» Etats aux femmes et aux enfants de ceux de ces braves gens
» qui seront tués dans les combats (1). »

On doit comprendre, d'ailleurs, que si le seul but des armateurs eût été de réaliser un bénéfice pécuniaire, ils se fussent montrés soigneux de s'éviter les uns les autres, et l'histoire de la guerre de Sept-Ans, celle de la guerre d'Amérique n'offriraient pas, à chaque page, l'exemple de combats meurtriers, soit entre corsaires des deux nations belligérantes, soit même entre corsaires et vaisseaux de guerre.

Pour un esprit observateur, il est donc de toute évidence

(1) Au sujet de la frégate l'*Artois*, voyez *Revue de l'Anjou et du Maine*, tome IV, page 309.

Digitized by Google

qu'avant la Révolution française, le rôle des armateurs était essentiellement militaire; j'ajoute qu'il ne pouvait guère en être autrement, et que, du jour où un homme de mer, courageux et expérimenté, était appelé à commander un navire portant du canon, il était dans la force des choses que le corsaire disparût, pour faire place au soldat.

En effet, avant 1789, quiconque n'était pas gentilhomme n'avait qu'un seul moyen de pénétrer dans le corps privilégié de la marine de l'Etat; c'était de conquérir, à la pointe de l'épée, le brevet de lieutenant de frégate. On conçoit, dès lors, à quel sentiment devaient obéir ces capitaines de la marine marchande appelés, contre toute espérance, à commander un navire armé en guerre; avec quelle ardeur ils devaient se jeter dans une carrière qui, jusque-là, leur avait été rigoureusement fermée.

Sous leur commandement, les navires-corsaires devinrent, en quelque sorte, la marine militaire du tiers-état. C'est là, incontestablement, l'explication de la part considérable, et souvent brillante, qu'ils ont prise aux luttes maritimes du dernier siècle, et c'est encore pour cette raison que la renommée des « officiers bleus » est demeurée si populaire.

Je ne veux pas rentrer ici dans l'examen d'une question dont j'ai eu lieu de parler ailleurs. Nous touchons presque à l'anniversaire séculaire de ce funeste traité de Paris, qui a fait perdre à la France ses plus belles possessions d'Amérique. Depuis lors, un changement radical s'est opéré dans nos institutions sociales, et la Révolution a fait disparaître des priviléges abusifs. A quoi bon rechercher, maintenant, si les officiers des vaisseaux français, pendant les guerres de l'ancien régime, portaient le grand uniforme, ou s'ils n'avaient que le petit; s'ils étaient lieutenants de frégates ou enseignes de vaisseaux? Ne suffit-il pas de savoir que, sous l'un ou l'autre nom, ils ont rendu les mêmes services et montré le même dévouement? Thurot, Pierre Bart et quelques autres, sortis des rangs des corsaires pour entrer dans la marine de l'Etat, ont trouvé une mort glorieuse en combattant les ennemis de la France. Mais les Périgny, les Thiersauville, les Brémont d'Ars, etc., ont aussi donné leur vie pour l'honneur

Digitized by Google

du pavillon. Ayons donc le même respect pour les uns et pour les autres.

Quant à la question de savoir s'il faut abolir ou conserver les « lettres de marque, » il semble qu'il ait été, jusqu'à ce jour, impossible de la résoudre. Supprimée en principe dans plusieurs traités, la course a toujours reparu, dès qu'on l'a crue nécessaire à la défense nationale, et il est permis de penser que les stipulations du congrès de Paris ne seraient pas plus observées, en un cas d'extrême urgence, que tant d'autres conventions antérieures. On doit remarquer pourtant, que le rôle des corsaires ne peut guère se concevoir, depuis l'application de la vapeur à la navigation maritime. M. Michel Chevalier a fait valoir cette considération, et, sur ce point, il ne sera pas contredit. Mais si, comme il le suppose, la course doit disparaître, si elle appartient désormais à l'histoire, c'est une raison de plus pour ne pas permettre qu'on en dénature le véritable caractère, et qu'on fasse peser un blâme immérité sur une institution qui a contribué jadis à la grandeur de notre pays.

PH. BÉCLARD.

Digitized by Google

# LE FAUST DE GŒTHE

*Le Faust de Gœthe expliqué d'après les principaux commentateurs allemands*, par M. BLANCHET, ancien élève de l'École normale, professeur au Lycée impérial de Strasbourg. — Paris, Dentu, Magnin, 1860.

Que faut-il penser du Faust? Y a-t-il un sens à ses symboles, une lumière cachée sous ses ténèbres? Le docteur, Méphistophélès, Marguerite, Hélène, sont-ils des types, des personnifications d'idées que le poète a voulu incarner dans des formes sensibles? Ne sont-ils, au contraire, que des personnages de fantaisie, et l'œuvre elle-même n'est-elle que le rêve d'une imagination puissante, mais bizarre, une indéchiffrable énigme et un défi jeté à la postérité par le caprice d'un homme de génie?

Cette question n'est pas nouvelle; elle est née avec l'œuvre elle-même. Dès le premier jour le Faust a eu ses admirateurs et ses détracteurs; les uns qui le déclaraient incompréhensible, les autres qui se piquaient de le comprendre et même de l'expliquer. Mais elle n'est pas pour cela moins intéressante; elle a même, on peut le dire, un intérêt présent. Plus le temps marche, en effet, et plus l'enthousiasme, ou, pour mieux dire, la religion du Faust grandit en Allemagne. Ce n'est plus un simple poème, c'est un

Digitized by Google

texte sacré dont l'exégèse prend place à côté de l'exégèse biblique, et presque au même rang, dans l'enseignement comme dans les livres ; on étudie, on commente le Faust avec respect, comme un autre Evangile. Ce religieux enthousiasme a, même en dehors de l'Allemagne, ses disciples et jusqu'à ses apôtres ; et en France, où certains esprits, à la vérité peu nombreux, se sont depuis quelques années vivement engoués de l'Allemagne, de sa littérature, de ses systèmes philosophiques et de son exégèse religieuse, on va répétant tout haut que Gœthe « est le maître de tous les esprits modernes (1), » et l'on insinue que le Faust est fort au-dessus de la Divine Comédie, et qu'il était impossible au monde moderne de comprendre et de sentir la beauté grecque avant que Gœthe la lui eût révélée en créant Hélène.

Quel jugement donc porter de cette œuvre ? que penser de ces assertions contradictoires? N'y a-t-il pas un milieu entre le culte superstitieux des uns et la légèreté dédaigneuse des autres? Se peut-il qu'un homme tel que Gœthe n'ait voulu que se moquer de ses contemporains et de la postérité par une œuvre à laquelle nous voyons qu'il a travaillé toute sa vie, et qu'il retouchait encore peu de jours avant sa mort? Le Faust a-t-il un sens? et quelle valeur ce sens, en admettant qu'il existe, donne-t-il à ce poème étrange? Est-ce une de ces œuvres dans lesquelles se résume toute une époque, et qui traversent les siècles comme le symbole glorieux d'un des âges de l'humanité? Telles sont les graves questions que soulève le livre récent d'un jeune et savant professeur du lycée de Strasbourg, bien placé pour les résoudre à la fois en connaissance de cause et sans préjugé, grâce à son origine et à son éducation toutes françaises, et à la connaissance approfondie de la langue et de la littérature germaniques qu'il doit à un long séjour sur les bords du Rhin, dans un pays presque allemand, au goût de la vie allemande et de l'Allemagne, et à de fréquents voyages au cœur même de ce pays. M. Blanchet croit fermement que le Faust a un sens, et que ce sens vaut la peine qu'on le cherche; il ne pense pas qu'on ait le droit de juger une telle œuvre sur une vague accusation d'obscurité, et sans

(1) M. Taine. — Articles sur Carlyle. Journal des *Débats*. Novembre 1860.

Digitized by Google

avoir au moins fait effort pour la comprendre. Il entreprend donc de l'expliquer, en s'aidant des principaux commentaires publiés en Allemagne. C'est cette explication que nous voulons essayer de faire connaître et d'apprécier.

## I.

La légende donnait à Gœthe l'idée première, la plupart des personnages et les principales scènes de son drame. Faust est même un personnage historique; il vivait, au début du xv^e siècle, dans le Wurtemberg, où il suivit les cours des universités, et, en bon étudiant de son temps, en digne ancêtre de ces espiègles, filous intrépides qui infesteront le siècle suivant, exploita la crédulité publique pour emplir sa bourse, et se fit sorcier pour avoir de l'argent. On n'en sait rien de plus, nous dit M. Blanchet, « sinon qu'il scandalisa les honnêtes gens et qu'il mourut de mort » violente. » Mais la légende le promène à travers l'Allemagne entière; elle lui attribue les aventures les plus étranges et les plus merveilleuses; bientôt, sous les influences des passions religieuses, en même temps qu'il reste le type de tous les sorciers du moyen âge, il devient la personnification de l'orgueil humain secouant le joug de l'autorité, de la raison en révolte contre l'Eglise. Tel apparaît le docteur dans un livre publié en 1587, sous le titre de *Livre de Faust*. Après s'être fait remarquer à l'école par sa vive intelligence, entraîné à l'étude des sciences occultes et de la magie par une curiosité insatiable, le jeune Faust se décide enfin, pour la satisfaire, à s'adresser au diable et à faire un pacte avec lui. Le diable, sous le nom de Méphistophélès, consent, à la condition d'avoir son âme, à le promener pendant vingt-quatre ans à travers toutes les jouissances de la sensualité et de l'orgueil, et, servi par lui, Faust parcourt, non plus seulement l'Allemagne, mais le monde, qu'il confond et exploite par sa haute magie, se jouant du Sultan et du Pape, évoquant Alexandre-le-Grand devant Charles-Quint, qui veut connaître « la lumière de tous les empereurs; » Hélène, devant des étudiants avinés qui veulent voir la plus belle des femmes. Enfin,

Digitized by Google

désabusé, il essaie trop tard d'un repentir qui ne peut plus sauver une âme qu'il a vendue, et meurt dans le désespoir.

Cette dramatique histoire, qui n'est, comme le dit M. Blanchet, « que la légende de l'esprit humain égaré par l'orgueil, et » comme une variante de l'histoire biblique de l'arbre de la » science, » fit fortune en Allemagne où Faust devint de bonne heure une sorte de personnage épique, et se répandit dans toute l'Europe. En 1604, Marlow fit représenter à Londres un drame de Faust. C'est bien Faust qu'on retrouve en Espagne dans le *Magico prodigioso* de Calderon; en Allemagne, le docteur, après s'être longtemps promené « sur les humbles tréteaux des ma- » rionnettes, » paraît aussi au théâtre; en 1759, Lessing ébaucha un drame de Faust; en 1778, Maler Muller en fit une sorte d'opéra; quelques années avant, un autre auteur, Klinger, en avait fait un roman.

Tels étaient les matériaux que la tradition fournissait à Gœthe. Par sa date, par sa nature, par ce mélange de fantastique et de réel, de curiosité philosophique et de foi religieuse, la légende de Faust était faite pour séduire l'imagination d'un homme qui, comme poète, sentait pour le moyen âge un vif attrait, qui avait cherché, dans Gœtz de Berlichingen, à peindre la vie du xv^e siècle, ébauché un Ahasvérus et un Prométhée, étudié toutes les sciences, même les sciences occultes, et qui, disciple avoué de Spinosa, déclarait préférer l'athéisme à un christianisme qui ne fût pas le sien (1). C'était un cadre merveilleux dans lequel tout pouvait entrer, où l'art, la science, la morale, la philosophie, la théologie, pouvaient revêtir aisément le manteau de la poésie, et où Gœthe pouvait ainsi, sous une forme allégorique, résumer sa science du monde, achever le double travail et atteindre le double but de sa vie, consacrée, comme il nous l'apprend quelque part dans ses Mémoires, « à comprendre le monde scientifiquement et » à le reproduire poétiquement. » Tel paraît, en effet, avoir été le but de Gœthe en écrivant le Faust. Il en conçoit la pensée à Leipzig à la vue d'un tableau représentant le docteur dans cette taverne d'Auerbach qui plus tard prendra place dans son œuvre, la com-

(1) Voir les Mémoires de Gœthe.

Digitized by Google

mence à Francfort ou à Strasbourg vers 1772 ou 1773, y revient plusieurs fois, et ne l'achève que le 27 août 1831, veille de son dernier anniversaire. Il semble donc qu'il y ait concentré toute sa pensée, et si, comme il le dit encore, « ses œuvres ne sont que » de grandes confessions, » qu'il s'y soit mis tout entier, le Faust paraît être à la fois l'expression dernière et complète de sa pensée et l'allégorique image de sa propre personnalité. Voyons donc si nous parviendrons à saisir la pensée et à connaître l'homme ; et pour cela commençons par exposer l'œuvre elle-même dont une analyse attentive peut seule préparer et autoriser la critique.

## II.

Le nœud du poème, c'est une sorte de gageure assez analogue à celle qui ouvre le livre de Job, entre le Seigneur et l'esprit de la négation et du mal, entre Méphistophélès et Dieu. Gœthe conçoit le mal comme une simple négation ; le mal n'est rien par lui-même, et pourtant il a sa place marquée et son rôle nécessaire quoique subordonné dans l'œuvre divine. « Je suis la force » qui veut toujours le mal et fait toujours le bien, » dira plus loin Méphistophélès, marquant par ces mots sa place et son rôle dans le plan divin. C'est donc le mal considéré comme principe métaphysique que Gœthe représente poétiquement sous la symbolique et satanique figure du Méphistophélès de la légende pour l'opposer au principe du bien. Entre le bien et le mal se trouve l'homme, inférieur au premier et pourtant capable de l'atteindre, et par là supérieur en un sens au mal auquel il peut aussi se laisser ravaler, être faible et facile à séduire. Méphistophélès le sait; il sait, comme le dit excellemment M. Blanchet, que « le » roi de la terre n'est que trop habitué à prendre les sifflements » du serpent pour la parole de vie, » et il propose à Dieu d'essayer de le séduire. Dieu y consent, et lui abandonne Faust son serviteur, lui donnant toute la vie du docteur pour chercher à l'entraîner dans sa voie, « à le détourner de sa source originelle, » épreuve dont le terme sera la perte de Faust ou la confusion de Méphistophélès.



Digitized by Google

Faust, c'est donc l'homme lui-même, c'est l'humanité avec ce mélange de bien et de mal, de vertu et de passion, d'aspiration à l'idéal et d'entraînement vers les réalités grossières et les impures jouissances qui fait le fond de sa nature et de sa vie, et par la lutte à laquelle il la condamne, mais où elle peut toujours vaincre, lui permet de se perdre comme de se sauver. Il le dit quelque part : « deux âmes habitent en lui, et l'une tend inces-» samment à se séparer de l'autre : l'une, vive et passionnée, » tient à ce monde et s'y cramponne par les organes du corps; » l'autre, secouant avec force la nuit qui l'environne, s'ouvre un » chemin au séjour des cieux (1). » A l'origine, il est simple et bon; ses désirs sont purs, seulement ils sont déréglés; il aspire à connaître, désir légitime, mais qui chez lui n'a pas de frein et veut pénétrer tout mystère. Ce sont cette soif insatiable de connaître et cette orgueilleuse ivresse d'une raison bornée qui le perdront. Il cherchait la vérité, il commence par perdre la foi et ne connaît bientôt plus que le doute, mais le doute amer et douloureux, aussi éloigné de la légèreté d'un scepticisme frivole que de la paix d'une raison soumise, et qui n'est que la sincère et incessante aspiration d'une âme inquiète vers une vérité qui lui échappe toujours.

Nous le voyons d'abord dans son cabinet, à minuit, au milieu d'instruments, d'ossements, de livres dans l'étude desquels il a vainement cherché à satisfaire sa curiosité passionnée. Il n'y a trouvé que néant, et pourtant il brûle de pénétrer le secret de la vie; la science humaine ne le connaît pas; peut-être la magie le possède-t-elle? Il ouvre Nostradamus; c'est là, comme le remarque justement M. Blanchet, un pas décisif; et pourtant, en le faisant, Faust n'obéit encore qu'à un élan inconsidéré mais généreux. D'abord, tout semble lui réussir; il croit entrevoir le jeu des forces de la nature; il prononce une formule magique, et l'esprit de la terre lui apparaît; mais après avoir eu la force de l'évoquer, il n'a pas celle d'en supporter la présence, et à la place de l'esprit évanoui il ne trouve plus que Wagner, son *famulus*. Wagner, c'est « le type de la science morte, le vrai Philistin, »·

(1) Faust. Traduction de M. Blaze, p. 184.

Digitized by Google

ne connaissant des choses que la surface, et n'ayant jamais traversé la lettre pour aller jusqu'à l'esprit. Sa présence importune, surtout dans un pareil moment, irrite Faust qui le met en fuite par ses sarcasmes. Resté seul, Faust retombe dans une mélancolie profonde : « Suis-je un dieu? » s'était-il écrié dans un coupable orgueil en voyant apparaître l'esprit : Il n'était, hélas ! et il ne le voit que trop, « qu'un vermisseau tremblant (1). » Dans le désespoir de son impuissance, il veut mourir et prend un poison ; il va porter la coupe à ses lèvres,.... tout à coup un son de cloches frappe ses oreilles, un pâle rayon brille à ses yeux ; c'est le son de la cloche de Pâques qui s'éveille pour célébrer la résurrection du Sauveur ; c'est la première aurore d'avril et du printemps. Ce son religieux lui rappelle ces temps de son enfance « où un » baiser de l'amour divin descendait sur lui dans le repos solen- » nel du dimanche. » Ce premier rayon du jour lui rappellé la beauté des bois et des champs où s'ébattait sa jeunesse. Cette impression à la fois physique et morale l'a transformé ; il a retrouvé un motif de vivre, « une larme a coulé, la terre l'a recon- » quis (2). »

Il sort et se mêle avec bonheur à la foule en fête qu'il regarde d'un œil de sympathie : « Ici, dit-il, je suis un homme et j'ose » l'être (3). » Mais ce qu'il ressent surtout, c'est l'impression de la nature, la beauté du soleil, le chant de l'alouette, ce retour de la vie et cette sourde fermentation du printemps si bien décrits par Werther ; toute sa curiosité se réveille ; il se livre de nouveau aux entraînements de sa pensée ; il invoque les esprits ; le diable s'attache à ses pas et rentre avec lui dans son cabinet sous la forme d'un barbet. Excité par la présence du tentateur, Faust se remet au travail avec une ardeur fiévreuse. Dans ce jour de fête, l'onction de la foi a touché son cœur, il voudrait y revenir ; il prend le Nouveau-Testament et veut essayer de le traduire « dans la simplicité de son sentiment. » Cette témérité lui coûte cher ; au lieu de la vérité qu'il cherchait (4), au premier

(1) Page 167 et 168.
(2) Page 175.
(3) Page 180.
(4) Page 188.

Digitized by Google

mot il trouve le doute : « Au commencement était le Verbe... » Qu'est-ce que le Verbe? Est-ce l'esprit, la force, l'action? Le désespoir revient, et avec lui le tentateur. Le barbet chassé rentre sous la forme d'un étudiant voyageur. « Qui donc es-tu? » lui demande Faust. La réponse ne le lui apprend que trop ; et après avoir enveloppé le monde entier dans une commune malédiction, Faust propose lui-même à Méphistophélès (car c'est lui) un pacte qui est sa dernière espérance. Méphistophélès sera son serviteur sur cette terre; mais quand ils seront *là-bas*, Faust lui rendra la pareille; la durée de l'engagement, c'est la vie même de Faust; toutefois, le docteur consent à ce que tout soit accompli si jamais il est satisfait, si jamais il dit au moment : « Attarde-toi, tu es » si beau! » Après ce pacte, que Faust signe de son sang, et qui est, comme le dit M. Blanchet, la contre-partie du pari entre Méphistophélès et le Seigneur, le diable, croyant déjà le pari gagné, emporte Faust à travers le monde.

Il lui montre d'abord, dans la taverne d'Auerbach, « la bes- » tialité dans toute sa gloire (1). » Mais Faust n'éprouve que du dégoût au spectacle de ces débauches grossières; ce n'est pas sur elles d'ailleurs que compte Méphistophélès, c'est sur l'amour. Mais pour que Faust redevienne capable d'aimer, il faut le rajeunir ; la magie y pourvoira. Méphistophélès le conduit à une cuisine de sorcières où il boit un philtre qui doit retremper ses sens, réveiller ses désirs, et « lui montrer Hélène dans chaque » femme (2). »

Il cherchait Hélène, il trouve Marguerite. Il y a sans doute dans cette figure de Marguerite, et jusque dans ce nom, un souvenir du premier amour de Gœthe, ou du moins de sa première inclination pour une jeune fille qu'il avait connue à Francfort. Chacun connaît la touchante histoire de Marguerite, qui n'est au fond, comme le dit M. Blanchet, que l'histoire vulgaire d'une séduction. Faust s'y montre avec sa double nature : le cynisme de Méphistophélès le dégoûte, et la fougue de ses sens l'emporte. Il aime d'un amour à la fois matériel et idéal, retenu sans être

(1) Page 217.
(2) Page 228.

Digitized by Google

arrêté par ses scrupules, ni ange ni bête en un mot, mais tenant de l'un et de l'autre. Seul, il n'eût pas séduit Marguerite ; mais Méphistophélès est là ; il se souvient d'Ève, et Marguerite succombe comme elle. On connaît ces scènes si dramatiques et si touchantes, merveilleusement encadrées par le poète dans le christianisme du moyen âge ; Marguerite confiant sa douleur et son repentir à la Vierge, son frère tué en duel par Faust, sa mère mourant de douleur, elle-même allant chercher la consolation dans l'Eglise, accablée par les accents accusateurs du *Dies iræ*, et précipitée dans le désespoir par la violence même de ses remords. Devenue mère, elle tue son enfant pour échapper à la honte ; elle est arrêtée et jugée, condamnée à mort, elle devient folle. Cependant, où est Faust ? Il est sur le Brocken, où Méphistophélès l'a entraîné et où il célèbre avec les sorcières la nuit de Walpurgis.

Cet autre épisode, vrai hors-d'œuvre, qui n'avait point été composé en vue du poème et qu'aucun lien sérieux ne rattache à l'action, n'est qu'une fantaisie aristophanesque pleine d'allusions satiriques et d'épigrammes littéraires. Au milieu de ce monde fantastique, Faust retrouve le souvenir de Marguerite ; le péril de l'infortunée jeune fille qu'il a perdue lui est révélé ; sa conscience se réveille, et il veut tenter sa délivrance. Il reproche à Méphistophélès la distraction qu'il lui a donnée, et le forçant à le servir en vertu du pacte qu'il a signé, il revient et pénètre dans le cachot de la pauvre folle. A la vue de son ancien amant, elle retrouve un instant sa raison, et c'est pour le maudire, sans pourtant cesser de l'aimer : « Henri, tu me fais horreur ! » C'est là, comme le dit M. Blanchet, le désaveu de la faute qui la rachète. « Elle est jugée, » dit froidement Méphistophélès ; « elle » est sauvée, » répond une voix du ciel ; et une autre voix, celle de Marguerite, répète, en s'affaiblissant dans le lointain, « Henri ! » Henri ! (1), » dernier appel au cœur de Faust, suprême et touchant adieu de l'amour trahi qui pardonne.

(1) Page 296.

Digitized by Google

## III.

Tel est le premier Faust, publié par fragments à différentes époques, en 1775, 1790 et 1799. Il était évidemment incomplet. Marguerite est sauvée, mais Faust le sera-t-il? A-t-il entendu le suprême avertissement échappé à la voix mourante de Marguerite? Qui, du Seigneur ou de Méphistophélès, gagnera son pari? C'est ce qui nous restait à apprendre, et tel fut l'objet du second Faust.

Trente années séparent ces deux parties de l'œuvre de Gœthe; ce sont bien des enfants d'un même père, mais il est aisé de voir qu'ils ne sont pas du même âge. Quelque fantastique que soit la première partie du Faust, elle ne se détache pas entièrement de la réalité; une vie puissante y circule; quoi de plus vivant que la fête de Pâques, que l'épisode entier de Marguerite? Dans la seconde, au contraire, tout est allégorie. En passant de l'une à l'autre, on passe du monde de la vie et des passions à celui des idées pures et des symboles; ce n'est plus qu'un vaste symbolisme où chaque idée est incarnée dans un personnage. De là le calme, la froideur même si l'on veut, et l'obscurité proverbiale du second Faust.

Nous retrouvons Faust au milieu d'une riante campagne; après tant d'émotions violentes, son âme se repose et se rafraîchit un instant dans l'air pur des champs; il s'endort à la voix d'Ariel; mais rien ne peut éteindre l'ardeur inquiète de son âme : « Je » veux tendre toujours vers l'existence la plus haute (1), » dit-il en contemplant au matin le réveil de la vie. Méphistophélès a une nouvelle pâture toute prête pour son infatigable activité. Après la vie des passions, il le jette dans la vie politique.

Nous sommes dans une cour du moyen âge; l'Etat menace ruine; l'argent manque, l'armée se débande, la justice est impuissante, et l'empereur, entre son astrologue et son fou, délibère à regret sur cette situation difficile. Tout à coup, le fou tombe comme frappé de mort, et Méphistophélès prend sa

(1) Page 300.

Digitized by Google

place; il a son projet pour sauver l'empire; des trésors immenses sont enfouis dans le sol, et ils appartiennent de droit à l'empereur; puisqu'on manque de ressources, qu'on crée un papier monnaie hypothéqué sur ces trésors. Ce projet excite bien quelques scrupules, mais la détresse où l'on est le fait adopter, et l'empereur, soulagé d'un grand poids, s'empresse de célébrer le carnaval. Il est impossible et il serait fastidieux d'analyser cette mascarade allégorique et de déchiffrer « ces hiéroglyphes » dont M. Blanchet cherche la clef, et où il voit avec assez de vraisemblance une peinture symbolique des révolutions auxquelles le poète attribue pour cause la soif de l'or ; une sorte de comédie humaine et de satire politique où se succèdent, sous de bizarres figures, les misères de la société, les sottises des cours et les appétits brutaux de la foule. L'empereur, en grand danger d'être brûlé, est sauvé par la magique intervention de Faust, sans avoir rien compris, ce qui n'a certes rien d'étonnant, comme le remarque ingénieusement M. Blanchet, à la leçon indirecte qu'on lui a donnée et où il n'a vu « qu'un conte des Mille et une nuits. » Tout va maintenant pour le mieux; dans l'ivresse de la fête, il a signé d'une main distraite un papier qu'on lui présentait : c'était le décret autorisant la création du papier-monnaie. Grâce à ce talisman merveilleux, la confiance renaît dans l'empire, les usuriers sont remboursés, les troupes sont soldées, la dette est liquidée; chacun de se livrer à une folle joie. Un seul est sage : le fou, qu'on croyait mort et qui n'était qu'ivre; il reçoit beaucoup de ce papier et se hâte d'en acheter des terres. Après les affaires, le plaisir. Il s'agit de nouveau d'amuser l'empereur, et cette fois, il a la fantaisie de voir Hélène et Pâris, de « contem-» pler en formes saisissables, le chef-d'œuvre des hommes et » des femmes (1). »

Cette fois aussi, Méphistophélès reculerait volontiers. « Pen-» ses-tu, dit-il à Faust, qu'Hélène est aussi facile à évoquer que » ce simulacre de papier-monnaie?... Le peuple païen ne me » regarde pas; il habite son enfer à lui (2). » Mais Faust, dont

(1) Page 338.
(2) Pages 338, 339.

Digitized by Google

l'âme éprise de l'idéal est mal à l'aise dans les intrigues de la politique, brûle aussi de voir Hélène, la beauté idéale réalisée sous une forme concrète : il presse Méphistophélès qui se décide à l'envoyer aux *Mères*. Les Mères sont les archétypes des choses, sortes de déesses, vivant en dehors du temps et de l'espace, dans l'inaccessible et l'impénétrable, et ne voyant que les idées : « Ce sont les déesses par qui tout vient du néant à l'être au » moyen de la pensée créatrice, que ce soit celle de Dieu ou » celle de l'homme; car, c'est par elles seules que la conception » poétique peut trouver son expression, et c'est pour cela que » Faust, pour évoquer Hélène, le type de la beauté, doit péné- » trer dans leur empire (1). » Il part, armé d'une clef avec laquelle il doit toucher le trépied des Mères; deux symboles dans lesquels M. Blanchet voit la réflexion puissante qui s'empare de l'idée, et le vif sentiment de la réalité qui la revêt d'une forme digne d'elle. Je suis curieux, dit Méphistophélès en le voyant s'éloigner, de savoir s'il reviendra.

L'empereur ne l'est pas moins : il attend impatiemment avec sa cour le spectacle promis. Bientôt un nuage d'encens annonce le retour de Faust; il frappe le trépied, et Pâris se montre d'abord, puis Hélène : le beau idéal ne touche pas Méphistophélès, et ne devait pas le toucher; il ne trouve pas grâce devant les esprits vulgaires dont la cour se compose, mais il transporte Faust jusqu'à l'ivresse : « La douce figure qui jadis me ravit, dit-il, » n'était que l'ombre d'une telle beauté; néant du monde avant » cette révélation (2); » et, dans son transport, quand il voit Pâris enlever Hélène, il s'élance, l'étreint fortement... mais elle se dérobe à son embrassement, et il retombe sur le sol, victime de sa témérité. Leçon allégorique donnée à l'artiste : il ne suffit pas d'un élan généreux; il faut de la patience et du temps pour se rendre maître de l'idéal. Gœthe a voulu retracer dans cette scène l'histoire de sa propre pensée, et peindre l'ivresse dont son âme fut remplie par la révélation de la beauté antique, à la vue des chefs-d'œuvre de l'Italie.

(1) M. Blanchet, page 159.
(2) Page 350.

Digitized by Google

Le second acte nous ramène dans la chambre du docteur Faust. Wagner, son *famulus*, devenu maître à son tour, est penché sur ses fourneaux : il veut faire un homme par la chimie; le grand œuvre est près de s'accomplir, et, sans doute par quelque magique opération de Méphistophélès, une chétive lumière apparaît dans le cristal : c'est Homunculus, sorte d'embryon, produit de l'esprit humain, non de la nature. Cet être équivoque, qui, en naissant, traite Méphistophélès de cousin, personnifie, selon M. Blanchet, l'aspiration générale de l'être à la beauté ; et de là sa sympathie pour Faust. Faust est endormi ; il n'a pu recouvrer ses sens, depuis l'apparition d'Hélène. Homunculus seul sait le moyen de le guérir, c'est de le transporter en Grèce dans la terre classique de la beauté, où il trouvera Hélène et pourra s'unir à elle. Il décide Méphistophélès, malgré sa répugnance, à tenter le voyage dans l'espoir de faire la connaissance des sorcières de Thessalie : ils partent, et c'est chez elles qu'ils s'arrêtent d'abord pour célébrer la nuit classique de Walpurgis.

Nous n'analyserons pas plus que le premier ce second épisode, bien qu'à la différence de celui-là, il se rattache assez étroitement à l'action. Gœthe a voulu par le contraste de ces deux nuits opposer le fantastique grec, s'il est permis de parler ainsi, au fantastique moderne ; et dans la seconde, il a mêlé à l'évocation des figures mythologiques de l'ancien monde, une défense allégorique de ses idées sur la formation du globe, de la théorie géologique du Neptunisme. Au milieu de ce monde où le diable avoue qu'il se sent quelque peu dépaysé, Faust, Méphistophélès, Homunculus, poursuivent chacun ce qu'ils sont venus y chercher, et tous les trois ont touché le but : « Dans la première » partie, Faust a été introduit dans le sanctuaire de la beauté : » dans la seconde, Méphistophélès a pris le masque de la lai- » deur; dans la troisième, Homunculus s'est préparé à naître; » puisque Homunculus indiquait l'aspiration de Faust à la » beauté, le moment où Homunculus va trouver un corps ne » peut être que celui où Faust va posséder enfin l'objet de ses » vœux : nous allons le voir s'unir à Hélène (1). »

(1) M. Blanchet, pages 186, 187.

Digitized by Google

Tel est l'objet du troisième acte, sorte d'intermède antique dont la forme toute grecque, avec la présence du chœur, rappelle parfois les Perses d'Eschyle. Près d'être immolée par l'ordre de Ménélas, à son retour à Sparte, Hélène sur l'avis de Phorkyas, dont le masque couvre Méphistophélès, se réfugie auprès du roi d'une peuplade barbare récemment établie sur les frontières de la Laconie. Le roi, qui n'est autre que Faust lui-même, la reçoit dans un château gothique, et ainsi se consomme l'union d'Hélène et de Faust, de la beauté antique et de l'esprit moderne; un rejeton naît de cette union, c'est Euphorion, symbole de la poésie moderne, dont il a la grâce, l'enthousiasme, mais aussi les ardeurs irréfléchies et les emportements téméraires, et dont les traits principaux sont empruntés à la figure de l'homme que Gœthe regardait comme le plus grand poète des temps modernes, à Byron.

On pourrait croire que la destinée de Faust est accomplie, il n'en est rien pourtant; le beau, quelque digne qu'il soit de l'âme humaine et de quelque joie qu'il la remplisse, n'est ni l'objet de son aspiration suprême, ni sa fin dernière. C'est son caractère de n'être qu'une initiation à quelque chose de plus parfait encore, et sa vertu, de prédisposer et d'exciter au bien. Au 4e acte, Faust, au moment où il commence à sortir de l'ivresse où l'avait plongé son union avec la beauté idéale, sent de nouveau que son cœur n'est pas satisfait et qu'il aspire à plus haut encore. « Il faut que j'accomplisse quelque chose de » grand, » dit-il à Méphistophélès qui voudrait le replonger dans le tumulte des villes : « L'action est tout, la gloire » rien (1). » Il a conquis le beau, il veut faire le bien : il semble que Gœthe se souvienne ici de l'Evangile et du Thabor : la vue du beau régénère, transfigure l'âme; mais la contemplation n'est pas le dernier terme de l'activité humaine, ce terme, c'est le bien; en descendant du Thabor, il faut travailler au bien des hommes.

Que rêve donc Faust? Il rêve « de chasser du rivage l'arro- » gante mer (2), » il veut conquérir sur les flots de larges espa-

(1) Page 460.
(2) Page 461.

Digitized by Google

ces, nouvelle matière pour le travail, et nouvelle source de richesse. Ici encore il rencontrera l'obstacle : il veut le bien des hommes ; l'esprit du mal le force à commencer par leur faire la guerre. L'Empereur, dont les affaires se sont gâtées pendant leur excursion en Grèce, est dans le dernier péril ; à demi détrôné, il va livrer sa dernière bataille contre un anti-César. Que Faust le sauve encore une fois par la magie, et il n'aura plus « qu'à mettre le genou en terre pour recevoir en fief une plage » sans bornes (1). » Faust en effet sauve l'empereur, et le poète nous fait assister après la victoire à la restauration du pouvoir, à la curée des places, à toutes les banalités de l'enthousiasme officiel : cependant, Faust a reçu pour prix de son service une vaste concession au bord de la mer.

ADOLPHE LAIR.

(1) Page 463.

*(La fin à la prochaine livraison).*

Digitized by Google

# POÉSIE

## LE CYGNE.

La bise soufflait, et la neige
Couvrait de ses flocons les champs et les forêts;
L'alouette sans voix tremblait sous les guérets;
Dans l'air, des émigrants passaient en long cortége.
Chassé par l'âpre vent d'hiver
Des boréales latitudes,
Un cygne, franchissant la mer,
Vint chercher un asile en nos climats moins rudes.
Après avoir rasé les villes et les ports,
Il descendit, fatigué du voyage,
Sur un étang glacé qui lui semblait l'image
D'un des lacs regrettés dont il fuyait les bords.
Il se reposait là, le cou plié sous l'aile,
Lorsqu'un jeune chasseur en passant l'aperçut.
Bientôt jusqu'au village arriva la nouvelle :
Hommes, femmes, enfants, tout le monde accourut.
Au bruit croissant des pas, l'oiseau du Nord déroule
La longue courbe de son col;
Mais il ne semble pas effrayé de la foule
Ni vouloir reprendre son vol.
— « Il est blessé, dit-on, ou son aile est trop lasse,
» Il faut tenter de le saisir. »
Et tous les villageois s'avancent sur la glace,
En cercle et palpitants d'un avide désir.

Digitized by Google

L'exilé pressent bien le sort qu'on lui destine,
Un cri s'est exhalé de son sein haletant,
On voit le blanc duvet frémir sur sa poitrine,
Et pourtant, immobile au milieu de l'étang,
Il laisse autour de lui se resserrer l'espace.
Le groupe approche et le menace,
Ils vont l'atteindre en un instant...
Non; son aile est encor trop souple et trop puissante
Pour qu'il reste captif aux mains d'obscurs geôliers.
A ces cœurs inhospitaliers
Il jette, d'une voix perçante,
Sa plainte amère et ses adieux;
Puis, tout-à-coup, prenant un essor vigoureux,
Il s'élève au-dessus de la foule béante,
Et va se perdre dans les cieux.

Quand autour d'elle une âme austère
Voit se former le cercle des douleurs,
Comme l'oiseau des lacs, s'échappant de la terre,
Elle s'enfuit dans les hauteurs.

---

## LA CORNEILLE ET LE BOUVREUIL.

Sur une verte pente, au réveil de l'année,
Un bouvreuil alerte et joyeux
Cherchait dans les gazons des brins d'herbe fanée
Pour s'en tisser un nid bien chaud et bien soyeux.
Une corneille, en passant, d'un coup d'aile
L'effleura. Ce n'est pas le moins fier des oiseaux :
Où vas-tu nicher? lui dit-elle.
— « Là-bas, sous ce massif de frênes et d'ormeaux. »
— « Quoi, dans cet angle obscur? j'admire ta prudence!

Digitized by Google

» C'est là, pauvre petit, que tu vas te loger !
» Je place mieux mon nid ; vois-le qui se balance,
» Dans les airs, au sommet de ce tremble léger. »
La corneille, à ce mot, vers son gîte remonte
En jetant un dédaigneux cri.
Quant au bouvreuil, sans envie et sans honte,
Il s'envola gaîment à son modeste abri.
L'événement prouva qu'il était le plus sage.
Aucun rayon trop vif, aucun vent destructeur
N'atteignit ses petits cachés sous le feuillage,
Et nul œil indiscret ne troubla son bonheur.
Mais la pointe du tremble un jour fut enlevée
Par un orageux aquilon
Qui dispersa, sur l'herbe du vallon,
Le nid de la corneille et sa jeune couvée.

Souvent, on est tenté de bâtir dans l'azur,
Sur une cîme fière et haute :
Vivre à mi-côte
Est bien plus sûr.

ALBERT LEMARCHAND.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

BRACELETS CELTIQUES (1). — Vers le milieu du mois de janvier, un cultivateur des Quintes, en défonçant un champ, à un mètre soixante à peine de profondeur, trouva près de l'Authion, dans la commune des Ponts-de-Cé, au lieu nommé Pouillé, un vase en terre de forme grossière. L'inspection de ce vase, ou plutôt de cette urne, annonçait que celui qui l'avait modelée connaissait à peine les notions les plus élémentaires de l'art du potier, art poussé à une si grande perfection dans nos contrées sous la domination romaine.

L'impatience, ou la cupidité firent bientôt briser cette poterie et au lieu de voir de l'or, ou l'argent tomber en abondance à ses pieds, le pauvre travailleur ne vit qu'une certaine quantité d'objets en bronze d'une valeur intrinsèque fort minime, couvert de cet oxide de cuivre que les savants appellent dans leur langue, la *robe antique*.

Cette découverte, au point de vue de l'art, est d'une grande importance, et je crois que c'est la première de ce genre qui ait été faite en Anjou. Elle consiste en neuf bracelets de bronze de grandeur différente. Une inspection attentive nous fit reconnaître qu'ils dataient de l'époque celtique.

« Les Celtes, nous dit Simon Pelloutier, faisaient usage d'un ornement qui leur était particulier. Ils portaient au cou des chaînes ou des colliers; ils avaient aussi autour du bras et autour du poignet des bracelets. Autant qu'il est possible d'en juger, cet ornement servait à distinguer les nobles et particulièrement ceux qui avaient quelque commandement dans les troupes. Ainsi Polybe, représentant une armée de Gaulois rangés en bataille, dit que le premier rang était tout composé de gens ornés de colliers et de bracelets, c'est-à-dire de gens de qualité qui se battaient toujours à la tête des armées. Hérodote parlant de Mardonius, que Xercès laissa en Grèce pour y continuer la guerre, remarque aussi qu'il choisit tout ce qu'il y avait de gens à colliers et à bracelets, c'est-à-dire l'élite de la noblesse.

» C'est peut-être pour cette raison qu'en parlant de quelques

(1) Une découverte très curieuse vient d'être faite près des Ponts-de-Cé; nous en empruntons la description au *Bulletin monumental et historique*, qui voit chaque année son succès s'accroître sous l'excellente direction de M. Aimé de Soland.

Digitized by Google

victoires remportées par les Romains sur les Gaulois, Tite-Live spécifie ordinairement le nombre des colliers et des bracelets gagnés sur l'ennemi.

» C'était une marque pour juger du nombre des officiers et des personnages de distinction qu'ils avaient perdus dans la bataille. Les guerriers qui avaient coutume de sortir des rangs, et de se présenter entre les deux armées pour faire un défi aux plus braves des ennemis, étaient ordinairement de ces gens à colliers, qui voulaient signaler leur noblesse et se faire un nom chez leurs compatriotes, par quelque action d'éclat.

» Quoiqu'il en soit, il est certain que les Celtes étaient extrêmement jaloux de cette sorte d'ornements. Les colliers et les bracelets trouvaient place parmi les présents que les particuliers offraient aux princes qui étaient en réputation de bravoure. Aussi les Romains en firent-ils des récompenses militaires, dès qu'ils eurent employés des troupes celtes dans leurs armées. »

Les bracelets que portaient les Celtes n'étaient point seulement des objets d'ornement; ils étaient aussi une arme défensive : leur poids et les aspérités en forme d'amande qui couvraient leur face extérieure en faisaient aux bras des Celtes une arme redoutable.

Le nombre des bracelets variait suivant l'importance du chef dans l'armée. Ces bracelets s'adaptaient aux bras sans laisser de vide. La partie appuyée sur la face palmaire de l'avant-bras était plate, celle au contraire posée sur la face dorsale était convexe. Les premiers bracelets partaient du poignet et montaient quelquefois graduellement jusqu'au coude. Neuf ont le poids de 2 kil. En examinant attentivement les losanges et la finesse des autres ornements gravés sur ces bracelets, on est étonné de trouver une si grande pureté d'exécution, car en général les travaux des Celtes annoncent presque en tout l'enfance de l'art.

Les Celtes avaient deux modes d'inhumation : souvent le corps du défunt, revêtu de tous ses ornements, était déposé dans son tombeau, ses armes près de lui. C'est ainsi qu'en Bretagne on a trouvé des squelettes ayant aux bras des anneaux du genre de ceux dont nous donnons la description.

Quelquefois il arrivait que l'on brûlait le cadavre, et les restes étaient renfermés dans une urne; dans une autre on plaçait les parures, signe de sa puissance militaire. Nous croyons que le corps du chef celte auquel appartenaient nos bracelets, ne fut point enterré mais brûlé.

Digitized by Google

# TABLE

DE LA

## PREMIÈRE ANNÉE (3e SÉRIE)

---

### PREMIÈRE PARTIE.

Registre du siége présidial d'Angers, avec notes, par M. **Bougler.**

### DEUXIÈME PARTIE.


Pages.

Le général d'Autichamp, par M. **Bougler**, conseiller à la Cour impériale d'Angers..... 1, 61

Notice sur l'hôtel de Pincé, par M. **Cél. Port**, archiviste du département..... 27

Le temple de Junon à Carthage, par M. **Beulé**, de l'Institut.. 34

L'abbaye d'Asnière et l'hermitage des Gardelles, par M. **Eug. Berger**..... 37

Marie Stuart en Anjou, par M. **Paul Lachèse**..... 51

Rapt d'un enfant dans l'église Saint-Martin d'Angers, par M. **Paul Marchegay**..... 88

René Chopin, par M. **Camille Bourcier**, conseiller à la Cour impériale..... 98

Le dernier article de M. Renan (*De la Métaphysique et de son avenir*), par M. **Adolphe Lair**..... 113

Epître à M. Bodinier, par M. ***..... 132




Digitized by Google

Les Contes de Perrault, par M. **Ernest Bertin**, professeur au Lycée impérial et à l'Ecole supérieure d'Angers..... 139
Les dévotions de Louis XI en Anjou, par M. l'abbé **Bodaire**. 161
Le mois de Marie, par M. **Victor Pavie**..... 183
Les représentants de Maine-et-Loire (*suite*), par M. **Bougler**, conseiller à la Cour impériale d'Angers.... ..... 189
Un moraliste contemporain, Joubert, par M. **Eug. Poitou**, conseiller à la Cour impériale d'Angers..... 225
Poésie : *Quid velint flores?* — A un rayon de soleil, par M. **Albert Lemarchand**..... ..... 242
Précieux et Précieuses, de M. Ch. Livet, par M. **Paul Belleuvre**..... 247
Les Mendiants d'Homère, épisode de l'Odyssée, par M. **Hect. Faugeron**..... 269
Le château des Hommes, par M. **Ch. Thenaisie**..... 283
*Petits et Grands*, de M. Marin de Livonnière, par M. **Charles Quris**..... ..... 297
Fragments de la leçon d'ouverture du cours de littérature étrangère, prononcée par M. **Léon Boré**, devant la Faculté des lettres de Dijon..... 301
Alfred Tonnelé, par M. **Adolphe Lair**..... 317
Le général Skrzynecki, par M. **Ch. Sainte-Foi**..... 329
Choix de documents inédits sur le département de Maine-et-Loire, avec notes, par M. **Paul Marchegay**, 343, 377, 425, 471
La poésie des Femmes, — Mme Desbordes-Valmore, — par M. **Tony Subé**, professeur de seconde au Lycée d'Angers. 365
Excursion dans le pays de Mauge, Jallais et la Chaperonnière, par M. **Albert Lemarchand**.... ..... 394
Du goût pour le gothique, à propos du *Dictionnaire raisonné du Mobilier français*, par M. **Beulé**..... 413
*Histoire d'Ancenis et de ses barons*, de M. Emile Maillard, par M. **Paul Belleuvre**..... ..... 441
Poésie, par M. **Albert Lemarchand**.. ..... 452
Notice sur l'île d'Ouessant, par M. **A. L**..... ..... 461
Institution de l'ordre du Croissant à Angers..... 479
Le May, par M. **Ch. Thenaisie**..... 483

Digitized by Google

Inventaire analytique des Archives anciennes de la mairie d'Angers, par M. **Célestin Port**..... 489
Poésie : Marie, par M. **Ch. Dumont**, avocat..... 497
Les fresques de l'hospice Sainte-Marie à Angers, par M. **Alb. Lemarchand**..... 509
François Grimaudet, par M. **Camille Bourcier**..... 527
Le roman de Werther, par M. **Léon Boré**..... 533
Guingamp, études pour servir à l'histoire du Tiers-Etat en Bretagne, de M. Ropartz, par M. **Eliacin Lachèse**, conseiller à la Cour impériale d'Angers..... 541
Les Ponts-de-Cé, par M. **Paul Belleuvre**..... 548
Alfred de Musset, — ses œuvres poétiques, — par M. **Eugène Poitou**..... 557
De quelques erreurs relatives à l'histoire de la marine française, par M. **Ph. Béclard**..... 576
Le Faust de Gœthe, de M. Blanchet (*première partie*), par M. **Adolphe Lair**..... 585
Poésie, par M. **Albert Lemarchand**..... 600

## CHRONIQUE.

La deuxième édition de Mme Swetchine, page 58. — L'hôpital Saint-Jean, Sainte-Marie et le tertre Saint-Laurent, 58. — Le musée Turpin de Crissé et l'hôtel d'Anjou, 59. — M. Eugène Boré et M. Béclard, 60. — L'amphithéâtre de Grohan, 60. — Mort de M. Thierry, peintre-verrier, 60. — *Petits et Grands*, par M. Marin de Livonnière, avec une lettre de M. le comte de Falloux, 110. — Projet d'une nouvelle rue David, 111. — Le combat de Sétif et le capitaine Arsène de Pignerolles, 111. — L'hôtel de Pincé et M. Duban, 112. — Le modèle de l'Attila et sainte Geneviève, donné au musée d'Angers par M. Maindron, 112. — Mort de la veuve du général Desjardins, 112. — La Société philharmonique et le Conservatoire, 155. — Renaissance de la musique religieuse à Angers, 157. — Le modèle de la statue de Bonchamp, 158. — Projet d'entrée à la galerie David par le jardin fruitier, 158. — Note relative à la conduite du général d'Autichamp en 1832, 160. — M. Dallière, bibliothécaire à la Sorbonne, 160. — Nouvelle édi-

Digitized by Google

tion de *Précieux et précieuses*, par M. Charles Livet, 160. — Le logis Pincé et le logis Barrault, 218. — Séance de la Société d'agriculture du 12 juin, présidée par M. Villemain, 219. — *Récits de terre et de mer,* de M. Th. Pavie, 220. — Restauration de la salle de l'Orangerie à la Préfecture, 222. — Concert de Mme Melchior et de M. Noirot, 224. — Ecole supérieure d'Angers, 264. — Musée de Turpin, 267. — Conservatoire de musique d'Angers, 267. — Le docteur Collineau, 314. — La dernière livraison de l'*Album vendéen,* 316. — Un *Square* dans le sud de la ville d'Angers, par M. Béraud, 357. — Le Lycée d'Angers et ses prix d'honneur, 361. — *Histoire d'Ancenis et de ses barons*, par M. Emile Maillard, 363. — *Histoire de Cholet et de sa fabrique*, par M. Amaury Gélusseau, 363. — Répertoire archéologique de l'Anjou, 364. — Note pour la biographie du docteur Collineau, 364. — L'enquête pour la défense d'Angers contre les inondations de la Maine, 411. — Restauration de l'évêché du côté de la place Neuve, 412. — Succès des Angevins aux derniers concours des écoles spéciales, 412. — Les nouvelles fresques de MM. Lenepveu et Dauban dans la chapelle de Sainte-Marie, 412. — Séance de rentrée de l'Ecole de médecine et de l'Ecole supérieure des lettres et des sciences, 455. — Mort du baron Trouvé, 455. — Le discours de M. de Leffemberg, 456. — Le père Stanislas, supérieur des Franciscains, 459. — L'auteur de *Far niente* et de *Forget me not*, 459. — Catalogue des Archives de la mairie, par M. Célestin Port, 460. — Les arbres de la rue de la Fidélité, 460. — Mort de M. Eugène Talbot, 503. — M. de Leffemberg, 504. — M. Bertin, 505. — Concert de Mme Miolan-Carvalho, 505. — Un nouvel Angevin célèbre, 506. — Mlles Carlotta et Barbara Marchisio, 553. — La Revue des Sociétés savantes et la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 554. — La thèse de M. Hector Faugeron, 554. — Découverte d'une messe écrite en 1790 par un enfant de chœur de Notre-Dame de Paris, 555. — Mort de Rousseau-Lagrave, 556. — Bracelets celtiques découverts aux Ponts-de-Cé, 603.

Angers, imp. Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

Digitized by Google

## LA REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE ET LOIRE

Paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 64 pages gr. in-8°, et forme tous les ans deux volumes.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit : A Angers, à la librairie Cosnier et Lachèse et chez les principaux libraires du département.

Angers, imp. de Cosnier et Lachèse.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 1710

Digitized by Google